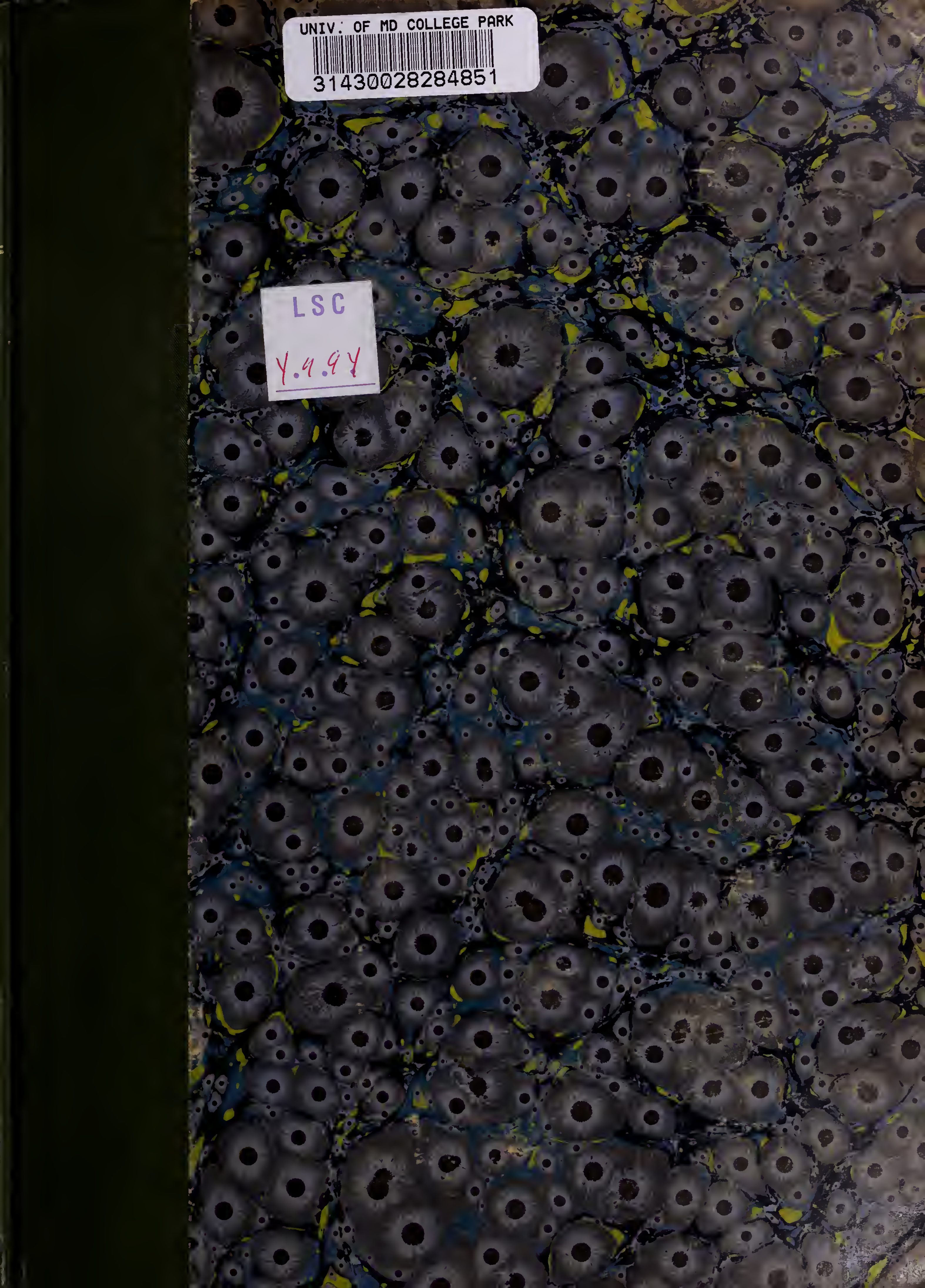

UNIV. OF MD COLLEGE PARK
31430028284851
LSC
Y.4.9Y

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LE

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

ET LE COMITÉ DU MAROC

ANNÉE 1908

JV
14
.C47
Suppl
[illegible]
folio

N° 1

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMÈNTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

En ouvrant le 23 décembre 1907 la session ordinaire du conseil de gouvernement de l'Afrique Occidentale Française, M. Merlin, gouverneur général p. i., a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Pour la deuxième fois je suis appelé à l'honneur de présider à vos travaux. L'année dernière, M. le Gouverneur général Roume était retenu dans la métropole par la présentation au Parlement du projet de loi relatif à l'emprunt de 100 millions ; cette année, il a quitté l'Afrique occidentale sans esprit de retour. D'une part, les longs voyages qu'il a faits chaque année sur quelque point de son vaste gouvernement — au Dahomey et à la Côte d'Ivoire en 1903, au Haut-Sénégal-Niger et à Tombouctou en 1904 et 1906, en Guinée en 1903, 1905 et 1907 ; — d'autre part, six années de travail intensif ont éprouvé sa santé à tel point que les médecins lui ont interdit de retourner sous les tropiques et qu'il a dû, à son grand regret, abandonner l'idée de revenir à Dakar y achever l'œuvre considérable dont il avait conçu le plan hardi dès son arrivée au Sénégal, dont il a poursuivi l'exécution avec sa méthode prudente et qu'à son départ il laisse en si bonne voie que le succès en est définitivement assuré pour son plus grand honneur et pour le plus grand profit de l'Afrique Occidentale tout entière.

Si, en se séparant de ce pays et de ses collaborateurs à tous les degrés, M. Roume a éprouvé un profond sentiment de tristesse dont il m'a fait part et qu'il m'a tout spécialement prié de vous exprimer en la circonstance, il a la satisfaction de laisser ici des regrets aussi vifs que ceux qu'il ressent. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont apprécié les éminentes qualités de l'administrateur ; tous ceux qui ont approché l'homme conserveront le souvenir ému de ses grandes qualités de cœur. Le plus bel hommage qu'on puisse rendre à l'un et à l'autre, à l'homme comme à l'administrateur, c'est d'exposer brièvement l'œuvre accomplie en Afrique au cours des cinq dernières années. Il apparaîtra que si l'œuvre politique et l'œuvre économique procèdent de l'intelligence ouverte, de l'esprit méthodique, du jugement sûr de l'administrateur, l'œuvre d'organisation indigène et d'assistance est tout entière imprégnée des sentiments de bonté et de pitié pour les faibles qui animent l'homme.

Au début de 1902, lorsque M. Roume fut désigné pour remplir les hautes fonctions de Gouverneur général de l'Afrique Occidentale, le gouvernement général était loin d'être constitué comme il l'est aujourd'hui ; c'était plutôt une expression administrative qu'une réalité. L'action du gouverneur général ne s'exerçait effectivement que sur les territoires du Sénégal et sur les territoires du Haut-Sénégal-Niger où un administrateur en chef, son délégué, le représentait à Kayes. Les colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, après avoir été pendant un court espace de temps, soumises à sa direction politique, avaient repris leur indépendance et ne lui devaient plus que de l'informer des incidents politiques qui pouvaient intéresser les territoires placés sous son autorité directe. Le Sénégal se relevait péniblement d'une longue et désastreuse épidémie de fièvre jaune. Il avait dû abandonner le projet d'emprunt de 11 millions qu'il avait établi en 1899 en vue d'exécuter divers travaux d'utilité publique. Il devait encore 2.656.000 francs sur l'emprunt de 5 millions qu'il avait contracté en 1892. La Guinée poursuivait la construction de son chemin de fer de Conakry au Niger. Elle y avait épuisé son emprunt de 1899 (8 millions) et son emprunt de 1901 (4 millions). Elle comptait achever la première section, de Conakry à Kindia, au moyen des revenus ordinaires du budget, mais il lui fallait chercher de nouvelles ressources pour entreprendre la deuxième section de Kindia à Koumi. Elle ne pouvait songer encore à la construction de la troisième et dernière section de Koumi à Kouroussa. La Côte d'Ivoire venait de terminer les études de son chemin de fer et des travaux d'aménagement d'un port à Abidjan. Elle devait, elle aussi, rechercher les moyens financiers d'exécuter ses projets. Quant au Dahomey, l'acte de concession qu'il avait passé avec la compagnie des chemins de fer du Dahomey pour la construction d'une voie ferrée de Cotonou au Niger était l'occasion de difficultés nombreuses, soit entre la colonie et la compagnie, soit entre la compagnie et les indigènes. Le Dahomey devait d'ailleurs à la compagnie les frais des travaux de superstructure de la voie qui lui incombaient et dont la compagnie lui faisait l'avance.

Bien que la situation économique et budgétaire de ces diverses colonies fût bonne, livrées à elle-mêmes, isolées, elles n'avaient pas, elles ne pouvaient pas avoir la puissance financière nécessaire pour mener à bien les importants projets qu'elles avaient conçus. Il était à craindre même qu'elles n'eussent, écrasées à brève échéance ou ne dussent renoncer à la majeure partie de leur programme, laissant imparfaites des entreprises inachevées. Il fallait, pour créer l'outillage économique de l'Afrique Occidentale Française, une organisation plus vaste et plus forte. C'est ce que M. le Gouverneur général Roume comprit dès son arrivée, et, quelques mois à peine, après son débarquement au Sénégal, les décrets du 15 octobre 1902 réunissaient en une sorte de fédération économique les cinq colonies du Sénégal, de la Sénégambie-Niger, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, en même temps qu'ils instituaient un gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française effectif et le dotaient d'un budget, c'est-à-dire de l'instrument financier qui lui était nécessaire. Deux ans plus tard, l'œuvre était complétée par les décrets du 18 octobre 1904 qui constituaient le budget général avec les revenus des droits à l'entrée, qui créaient le gouvernement du Haut-Sénégal et Niger et qui, déchargeant le gouvernement général de l'administration de la Sénégambie-Niger, en faisaient l'instrument de haute direction et de contrôle qu'il est aujourd'hui et qu'il doit veiller à rester.



KITA

Les effets d'une organisation si heureuse ne tardèrent pas à se produire. Dès 1903, l'Afrique Occidentale Française pouvait contracter, avec la garantie de l'Etat et au taux de 3 1/2 %, un emprunt de 65 millions qui était, en 1907, suivi d'un deuxième emprunt de 100 millions, effectué dans les mêmes conditions. Or, avec des capitaux aussi importants, non seulement l'exécution des projets primitivement conçus par les colonies était assurée, mais le programme pouvait en être considérablement étendu et la création du premier outillage économique de l'Afrique Occidentale pouvait être mise en œuvre. Par suite de leur association, du fait de l'institution du gouvernement général, les colonies se trouvent actuellement libérées de toute obligation pécuniaire vis-à-vis de leurs anciens créanciers, les grands travaux d'utilité publique qui se poursuivent sur leur territoire dépassent de beaucoup, par leur étendue et leur importance, ce qu'elles avaient jamais pu aspirer à réaliser dans un avenir même non immédiat. Le Sénégal se trouve avoir remboursé les 2 millions et demi qu'il restait devoir sur l'emprunt de 5 millions contracté en 1892. A la fin de l'année prochaine, Dakar va être pourvu d'un port en eau profonde, bien aménagé, bien outillé, largement approvisionné d'eau, qui comptera parmi les meilleurs, non seulement de l'Atlantique, mais du monde entier. A la même date, Saint-Louis aura 200 mètres de quais le long du Sénégal qui est aujourd'hui balisé jusqu'à Kayes et que les bateaux peuvent, désormais, remonter à la saison des hautes eaux, sans aucun risque. L'assainissement des trois villes de Saint-Louis Dakar et Rufisque est presque achevé; les marais qui les environnaient ont été comblés pour la plupart, tout un réseau d'égouts a été créé, l'alimentation en eau potable va être améliorée et accrue. L'étude d'une voie ferrée reliant Thiès à Kayes ou à Bafoulabé a été étudiée et le premier tronçon de cette ligne (140 kilomètres) est en construction jusqu'à Diour bel et N'Gaye dans le Baol. En Guinée, les deux emprunts de 1899 (8 millions) et de 1901 (4 millions) ont été remboursés. La première section du chemin de fer (153 kilomètres) est en exploitation et donne des résultats pleins de promesses. La deuxième section, jusqu'à Koumi (151 kilomètres), est en voie d'achèvement; la construction de la troisième section (300 kilomètres) va être entreprise par ses deux extrémités, Koumi et Kouroussa, dès le début de 1908. A la Côte d'Ivoire, le chemin de fer, commencé dès 1903, atteint actuellement son 112e kilomètre et est en exploitation jusqu'à Ery-Macougnié, au kilomètre 76. Au Dahomey, la compagnie concessionnaire est en partie remboursée de ce qui lui est dû et son acte de concession a été racheté. La voie ferrée atteint Agouagon, au kilomètre 267, et est en exploitation jusqu'au kilomètre 226, à Parakou. Au Haut-Sénégal et Niger, le chemin de fer de Kayes au Niger, qui était en 1902 au kilomètre 330, a atteint, l'année dernière, son point terminus au kilomètre 555. Il est en exploitation sur toute sa longueur, de Kayes à Koulikoro, et donne d'excellents résultats. En Mauritanie, des installations ont été entreprises à la baie du Lévrier pour y aménager des pêcheries et des sècheries



L'ASSISTANCE MÉDICALE : L'HEURE DE LA VISITE

de poissons qui pourront faire de ce point, dans un avenir prochain, un lieu de pêche important et un centre sérieux d'exportation de salaisons, de conserves et de crustacés.

En résumé, en cinq années peut-on dire, de 1902 à 1907, 14 millions et demi d'emprunts contractés par la Guinée et par le Sénégal ont été remboursés; 892 kilomètres de voie ferrée ont été ajoutés aux 594 kilomètres déjà existants, portant le réseau de l'Afrique Occidentale à 1.486 kilomètres, dont 747 sont déjà en exploitation; près de 5 millions ont été dépensés en travaux d'assainissement; un grand port a été créé à Dakar. En outre, les disponibilités de l'emprunt de 65 millions et l'emprunt de 100 millions permettront de poser 750 kilomètres nouveaux de rail pour compléter le réseau de nos voies de pénétration. Ils permettront également de parfaire la mise en état des principaux ports des colonies du groupe, l'amélioration de la navigabilité du Sénégal et du Niger et d'assurer l'achèvement de nombreuses œuvres d'assainissement et d'assistance médicale.

Comme on vient de le voir, des résultats aussi importants pour l'avenir du pays n'ont pu être obtenus que par le groupement des cinq colonies et par leur association dans un même effort financier, les emprunts de 1903 et de 1907. Or, l'organisation du Gouvernement général et la création du budget général ont été des conceptions si heureuses en elles-mêmes et dans leur forme que le service de ces deux emprunts, s'élevant au total de 165 millions, a pu être assuré par un simple remaniement du tarif des droits à l'entrée, sans aucun accroissement réel des charges imposées au commerce et à la population de l'Afrique Occidentale, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant l'ensemble de l'ancien et du nouveau tarif. Il y a tout lieu de présumer que ce service pourra continuer à être assuré de même, et que, du fait des emprunts, le commerce n'aura à supporter aucune des charges trop lourdes qu'on doit veiller à lui éviter, alors qu'il pénètre et s'installe dans des pays neufs.



JEUNES FILLES APOLLONNIENNES (CÔTE D'IVOIRE)

Tandis que s'accomplissait cette œuvre financière, les progrès constants du mouvement commercial dénotaient l'excellente situation de l'Afrique Occidentale. Les échanges qui se chiffraient en 1902 par 130 millions de francs, dépassaient 165 millions en 1906 et ont atteint, pour le seul premier semestre en 1907, 101 millions; il est vraisemblable qu'ils s'élèveront, en fin d'année, aux environs de 190 millions. Les recettes douanières, qui étaient en 1902 de 12 millions et demi, atteignent aujourd'hui près de 18 millions. L'ensemble des budgets qui se montait en 1902 à 26 millions, atteint, pour 1908, le total de 40 millions. Les caisses de réserve contiennent 13 millions de francs.



MOSQUÉE DE BAMAKO

Au point de vue politique, l'œuvre de M. Roume n'a pas été moins importante. Dès son arrivée, il a compris que si l'association des cinq colonies de l'Afrique Occidentale était nécessaire au point de vue économique, leur groupement sous une même direction n'était pas moins désirable au point de vue politique. En effet, si chacune d'elles a une vie propre, elles touchent toutes par leur arrière-pays aux vastes territoires du Haut-Sénégal et Niger dont les produits doivent transiter chez elles pour gagner la côte et les ports d'exportation. Les décrets de 1903 et 1905 placèrent en conséquence ces colonies sous la haute direction et le contrôle du Gouverneur général et celui-ci put dès lors procéder à une organisation qui, tout en laissant aux colonies leur autonomie administrative et financière, aux lieutenants-gouverneurs la large part d'initiative qu'ils doivent conserver, assurât l'unité de direction politique dans toutes les parties du territoire. Grâce à l'action prudente et méthodique suivie, les opérations de simple police réussirent à asseoir progressivement notre autorité : à l'Est, jusqu'au Tchad et jusqu'à Bilma nous reliant ainsi par le Kanem à la colonie du Congo : au Nord, sur les territoires qui s'étendent au delà de Tombouctou et d'Agadez, jusqu'à Timiaouin et Araouan, nous permettant d'établir la jonction avec l'Algérie; enfin, plus près de la côte, pour mettre fin aux actes de brigandage, rapts de personnes et rapines de toute sorte des Maures Trarza, Brakna et Dowichs, on fut amené à occuper toute la région qui borde la rive droite du Sénégal, depuis Tidjikdja jusqu'à l'Atlantique.

Cependant, à l'intérieur de nos frontières, l'organisation du pays a été poursuivie avec non moins d'activité et c'est dans cette partie de son œuvre que M. Roume laisse apparaître les qualités de l'homme à côté des qualités de l'administrateur, son souci constant de l'indigène et des déshé-

rités. Sa première préoccupation fut d'organiser la justice indigène, d'en asseoir les règles et d'en assurer la bonne administration à tous, même aux justiciables les plus arriérés dans l'échelle de la civilisation. Le décret du 10 novembre 1903 constitua partout des tribunaux indigènes.



PILEUSES DE MIL

régla les conditions d'appel des jugements rendus par eux et plaça au sommet des juridictions une chambre spéciale d'homologation qui contrôle la plupart des décisions de la justice indigène et devant laquelle toute affaire peut toujours être évoquée. Cette organisation achevée, M. Roume se préoccupa des conditions d'hygiène dans lesquelles vivent les indigènes. Il fit procéder à de nombreuses tournées de vaccination pour combattre les effets désastreux de la variole; il créa un corps de médecins de l'assistance indigène et un corps d'aides-médecins indigènes. Enfin, il attribua des sommes importantes, plus de 3 millions de francs, à la fondation des groupes d'assistance indigène, sortes d'infirmeries-ambulances, où la population trouve les soins et les médicaments qui lui sont nécessaires.

Cet exposé bien trop succinct de l'œuvre considérable de M. Roume montre l'intelligente activité qu'il n'a cessé d'apporter au cours de ces cinq dernières années dans l'exercice de la haute magistrature que lui avait confiée le gouvernement de la République. Les effets de cette œuvre, qui apparaissent déjà dans l'essor pris par le commerce depuis 1902, deviendront plus tangibles encore après l'achèvement des grands travaux prévus aux projets d'emprunt, notamment lorsque le chemin de fer de la Guinée aura atteint le Niger, lorsque celui de la Côte d'Ivoire aura atteint le pays de Kong, lorsque celui de Thiès aura pénétré dans l'arrière-Gambie et lorsque le port de Dakar sera entièrement livré au commerce. A ce moment, négociants, colons et indigènes verront apparaître toute la grandeur de l'œuvre et ne pourront avoir que gratitude envers celui qui l'a conçue et qui a osé l'entreprendre, malgré les hésitations des uns et les critiques des autres, et qui a su la mettre en si bonne voie que ses successeurs n'ont, aujourd'hui, qu'à suivre les lignes de conduite qu'il a tracées.

Messieurs,

La situation politique s'est généralement maintenue en 1907 aussi bonne dans toute l'étendue de l'Afrique Occidentale qu'elle l'avait été en 1906. Elle s'est encore améliorée dans la partie qui confine au désert. L'échec des Maures devant Tidjikdja, l'année dernière, a ruiné le prestige du chérif Moulay-Idris qui était venu assiéger ce poste; et la colonne Michard, qui avait été envoyée dans le Tagant pour dégager Fort-Coppolani, a pu rentrer au mois de mars, sa tâche accomplie et le calme dans la région rétabli. Grâce à l'action de notre diplomatie, des démarches faites par Ma-el-Aïnin, Moulay-Idris et les Maures dissidents auprès du sultan du Maroc restèrent sans effet; leur insuccès eut un grand retentissement dans le désert. Depuis lors, les soumissions n'ont cessé de se multiplier et l'importante tribu des Reguelbat, qui occupe la région située au Nord de l'Adrar de l'Ouest, vient encore de demander l'aman. La création des troupes méharistes tant au Tagant que dans le territoire militaire n'a pas peu contribué à assurer la sécurité des routes. C'est là une organisation qui, après avoir fait ses preuves en Algérie, est en train de les faire en Afrique Occidentale et dont il importe de poursuivre avec activité l'achèvement. On peut dire qu'aujourd'hui la jonction entre méharistes soudanais et algériens est une opération normale et qu'elle est entrée dans le train ordinaire de nos rapports avec l'Algérie.

Deux rencontres ont eu lieu cette année entre les troupes des deux possessions françaises. Le 28 avril, les capitaines Cauvin et Pasquier allaient recevoir à Timiaouine le capitaine Arnaud et le capitaine Dinaux. Le capitaine Arnaud était parti le 5 février d'Alger, était arrivé le 1er mars dans l'Adrar du Touat, en était reparti le 18 mars pour arriver à Timiaouine le 28 avril, passer à Gao, sur le Niger, le 22 mai, descendre ce fleuve et arriver à Cotonou le 23 juin, ayant ainsi traversé l'Afrique du Nord depuis la Méditerranée jusqu'au golfe de Guinée, d'Alger à Cotonou, soit sur une longueur de 5.200 kilomètres en cent vingt-sept jours. La deuxième rencontre vient d'avoir lieu à Iférouane entre le lieutenant Halphen, de l'Algérie, et un détachement des troupes d'Agadez. Enfin, rien ne saurait donner une meilleure idée du calme qui règne actuellement dans le désert



LOCOMOTIVE DU CHEMIN DE FER DU DAHOMEY

que la traversée du Sahara que vient d'effectuer seul et sans escorte, d'Alger à Gao, M. Félix Dubois.

A l'extrémité Est de nos possessions, dans le territoire militaire, la mission Tilho poursuit, dans d'excellentes conditions, les travaux de délimitation de la frontière franco-anglaise qui seront, selon toute apparence, terminés vers la fin de février prochain. Les territoires que nous attribue la nouvelle délimitation sont, au fur et à mesure, remis aux autorités françaises. Les relations avec les colo-

nies anglaises qui nous sont voisines demeurent particulièrement cordiales. Une entente a été conclue entre les deux gouvernements de la République française et du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne pour que les fonctionnaires des colonies limitrophes se communiquent tous les renseignements relatifs à l'état du pays et aux mouvements des indigènes exerçant une influence sur la population. C'est une mesure qui ne peut avoir que d'excellents effets pour l'action de l'un et l'autre pays. Dans la région du Tchad, le sultan de Zinder qui, au début de l'année dernière, nous avait donné quelques inquiétudes en complotant d'enlever le poste, a depuis lors été arrêté, destitué et interné à la Côte d'Ivoire avec ses principaux complices, sans qu'aucune émotion se produisît dans le pays.

A l'intérieur de nos possessions, notre autorité est de mieux en mieux assise et notre influence pénètre de plus en plus la population. Le signe le plus caractéristique de cet état de choses est la facilité avec laquelle rentre l'impôt de capitation. Celui-ci, qui ne dépassait pas 6 millions et demi en 1902, atteint en 1907, 15 millions et demi. Cet accroissement est dû moins au relèvement de l'impôt dans certaines régions riches qu'à l'augmentation du nombre des contribuables. De nouvelles populations ont été appelées à acquitter la taxe; des recensements de plus en plus précis ont été effectués chez celles qui la payaient déjà.

Sur deux points, à la Côte d'Ivoire dans le pays Gouro, en Guinée sur la frontière libérienne, la tranquillité n'a pas été aussi absolue que partout ailleurs. Les bandes Tomas ont continué, dans la région de Beyla, leurs incursions sur notre territoire et nous avons dû occuper Boussédou, leur repaire habituel. Malheureusement, nous avons eu à regretter, à l'attaque de ce village, la mort du lieutenant Guignard, tué pendant l'assaut. La surveillance de la frontière libérienne demandera toujours beaucoup de vigilance. Il faut espérer que la délimitation que l'on en va faire prochainement la rendra plus facile. Un nouvel arrangement est en effet en voie d'être conclu avec le Libéria, modifiant celui de 1892. Nous échangeons les territoires de la rive droite du Cavally sur lesquels nous pouvions faire valoir des droits contre des territoires équivalents situés en Haute-Guinée. Les pouvoirs de police que l'arrangement de 1892 nous donnait sont précisés et étendus. La ratification de cet arrangement par les deux gouvernements est imminente.



LE NIGER A KARIMAMA

La Côte d'Ivoire, toute la région Gouro a été parcourue et pénétrée au début de l'année par le commandant Chasles et le capitaine Bouvet. Cette pénétration, habilement préparée, s'est effectuée sans grandes difficultés. Ce n'est qu'aux environs de Daloa que les habitants opposèrent une certaine résistance à notre action. Au début de novembre, la tribu Faramata attaquait de nouveau un de nos convois; l'arrivée du commandant Betsellère suffit d'ailleurs à rétablir l'ordre. Mais au Nord du pays Gouro la situation reste troublée. Le capitaine Caveng, qui s'était proposé d'aller de Séguéla à Bonaffé, a été tué à Doninangoro, le 12 juin dernier, dans une embuscade. Au mois d'octobre, les communications ont été interceptées par la population entre Daloa et Issia. Le capitaine Schiffer parvint, avec l'aide du capitaine Doualin, à les rétablir ; mais en arrivant à Daloa, il apprit le meurtre du lieutenant Hutin, tué le 30 octobre dans un guet-apens, à G'Betitopoa. L'état troublé de toute la région qui s'étend entre le Bandama et la Sassandra, au Nord du pays Gouro, exige des mesures spéciales pour y ramener le calme. Des ordres sont donnés pour que le pays soit parcouru par des forces suffisantes, qu'un contact plus immédiat soit pris avec la population et pour que les résistances qui pourraient se produire soient aussitôt réduites.



L'EXPLICATION DU CORAN A DJOUGOU (DAHOMEY)

Des faits comme ceux que je viens de signaler dans le pays Tomas et dans le pays Gouro quelque regrettables qu'ils soient, sont inévitables dans une période de première occupation, alors que les populations ne sont pas encore en rapports constants avec nous, qu'elles ne comprennent pas bien nos intentions et l'objet de nos efforts et qu'elles s'effarouchent facilement de notre présence et des changements que nous apportons dans leurs mœurs barbares. Ces faits sont d'ailleurs trop localisés, opèrent sur un espace trop restreint pour qu'ils soient considérés comme troublant la tranquillité générale de la colonie.

D'ailleurs, au cours de l'année 1907, une opération de réorganisation militaire importante a été entreprise qui se continuera en 1908 pour s'achever les années suivantes et dont on doit attendre les meilleurs effets. A diverses reprises, la métropole avait fait connaître que les dépenses militaires de l'Afrique Occidentale ne sauraient être augmentées. Le Département engageait l'Administration locale à prendre à sa charge l'entretien des troupes de police et Casamance, en Guinée, à la Côte d'Ivoire, dans le Haut-

Dahomey et dans la région de Sikasso et de Bobo-Dioulasso. Le budget colonial pourrait ainsi réaliser une économie qui lui permettrait d'augmenter les troupes régu-



VUE DE KAYES

lières, c'est-à-dire les bataillons des confins sahariens, le régiment indigène de Dakar et les deux régiments indigènes du corps de défense du Sénégal. Une semblable



UN GROUPE DE MAURES

réorganisation répondait mieux, tant aux besoins de l'autorité militaire qu'à ceux de la police générale; elle était propre à assurer, d'une façon plus complète et plus parfaite, la sécurité du pays aussi bien contre les attaques pouvant venir de l'extérieur que contre toute agitation intérieure. Aussi le principe en fut-il immédiatement



PORT DE KAYES AUX BASSES EAUX

adopté par le Gouvernement général. Dès le mois d'avril dernier une brigade fut créée en Guinée; au 1er juillet, une autre brigade occupait la Casamance; en août, une brigade



GRIOTS CHANTANT

se formait en Mauritanie; en octobre, une brigade était placée à Ouagadougou, tandis que deux autres étaient organisées en Guinée et que les troupes régulières étaient rem-



ÉCOLE INDIGÈNE DE DABAKALA



FANTASIA (CÔTE D'IVOIRE)

placées à Kandy par la garde indigène. Deux brigades sont en outre en formation à la Côte d'Ivoire. En résumé, il a été créé en 1907 dix brigades de garde indigène, laissant à la disposition de l'autorité militaire sept compagnies et demie de troupes régulières pour renforcer les bataillons de Zinder et de Tombouctou. En 1908, deux nouvelles brigades seront constituées au Haut-Sénégal et Niger et il y a lieu d'espérer que la réorganisation des forces militaires, d'après le programme actuel, sera complètement réalisée dès 1909.

La situation économique n'a pas été, en 1907, moins bonne que la situation politique générale. Les impôts sont rentrés partout sans difficultés et ont pour la plupart donné des plus-values. Les recettes des contributions indirectes, dont le produit est attribué au budget général, et qui étaient prévues pour 15.720.000 francs, atteignaient au 15 novembre 15.278.000 francs et dépasseront vraisemblablement, en fin d'exercice, 17 millions, donnant une plus-value de 1.300.000 francs environ. M. le Secrétaire général vous exposera que le projet de budget de 1908 est cependant en diminution de 300.000 francs sur celui de cette année-ci. Cette diminution n'est pas due à un fléchissement des ressources du budget général, mais à ce qu'il a pu être fait, à titre exceptionnel, abandon au Haut-Sénégal et Niger de sa contribution de 500.000 francs; que, d'autre part, des réductions ont été opérées sur les subventions allouées à diverses colonies et que certaines dépenses ont disparu. Les recettes réelles font ressortir non une diminution, mais une augmentation de plus de 500.000 francs sur celles de 1907.


FEMME KHASSONKÉ

La session du Conseil qui est ouverte aujourd'hui sera essentiellement budgétaire. J'ai en effet tenu à réserver au successeur de M. Roume l'examen d'un certain nombre de questions de principe qui touchent à l'organisation même de l'Administration locale. Je n'ai retenu, pour être soumis à vos délibérations, que les douze budgets de l'Afrique Occidentale et les quelques affaires qui y sont afférentes ou bien celles dont l'urgence ne permet pas qu'elles soient renvoyées à une session ultérieure.

En terminant, je souhaite la bienvenue à ceux d'entre vous qui siègent pour la première fois au Conseil, à M. l'Inspecteur général Guyho, à M. le Contrôleur financier Chasseriau et à M. le lieutenant-colonel Gouraud, commissaire du gouvernement général en Mauritanie.

Je me félicite d'avoir auprès de nous un représentant de M. le Ministre des Colonies et un représentant de M. le Ministre des Finances, dont les avis permettront d'assurer le meilleur fonctionnement de tous les services administratifs et financiers de l'Afrique Occidentale. L'expérience soudanaise et saharienne du lieutenant-colonel Gouraud est trop connue de tous pour que ce ne nous soit pas un sûr garant de l'œuvre qu'il accomplira en Mauritanie.

Messieurs, votre session ordinaire de 1907 est ouverte.

CARNET DE ROUTE

DANS LA PLAINE DU SEBOU (1905)

(EXTRAITS)

(Avec une photographie et quatre dessins de l'auteur.)

15 *novembre* 1905. — Nous arrivons au douar du chérif en même temps qu'une troupe de danseuses arabes ambulantes; un grand escogriffe à cheval, le fusil en arrêt, accompagne ce sérail; quatre danseuses sur des bourricots, et une vieille femme poussant la mule de charge qui porte une tente en loques, une marmite et une bouilloire, le tout s'installe à côté de nous avec de petits rires d'écolières qui voient la campagne pour la première fois.

Le douar est peu important; il a été razzié dernièrement par les Beni Haçen, sur les bords du Sebou d'où il vient; le vieux chérif a perdu encore la semaine dernière 60 bœufs enlevés par eux; depuis lors il semble tout à fait atteint, et chaque fois qu'on lui demande quelque chose, renseignement, service, simple question futile, il répond invariablement en hochant la tête : « Je ne sais pas, ce n'est pas mon pays. » Et il montre le Sud d'un grand geste... Depuis qu'il n'a plus sa terre abandonnée là-bas dans le Sud aux pillards qui n'en feront rien, il a reporté toute son activité sur ses troupeaux, ses chevaux, qu'il a pu sauver, et demande toujours « s'ils ont bien bu ».

16 *novembre*. — Nos muletiers partent de grand matin, ayant réclamé leur dû. Aucune offre ne peut les décider à entrer chez les Beni Haçen, dans le « pays de la peur ».

17 *novembre*. — Toujours pas de bêtes. Il nous reste un cheval de selle, pour trois Européens et 1.500 kilos de bagages! Le chérif a refusé de nous en louer parce que nous allons chez les Beni Haçen. Il veut bien nous en prêter pour remonter dans le Nord; et nous offre pour adoucir son refus, un mouton, du sucre, de la bougie, du thé, accompagnés de son éternel refrain : « Je suis un pauvre homme, je ne suis plus dans mon pays... »

J'ai fait aujourd'hui un tour de reconnaissance aux environs, à la boussole. La plaine est verdoyante, comme la Beauce en avril; mais on sent la désolation; les places


TRAVERSÉE D'UN OUED

**

d'anciens douars se remarquent partout, avec les cercles des tentes et les trois pierres des foyers; des gens, dont *c'était le pays*, ont déserté aussi eux, fuyant vers le Nord devant les cavaliers sortis des marais du Sebou, et d'autres fugitifs campent maintenant sur les ruines. Dans l'Est du douar, deux monuments se détachent sur le ciel; la tour des guetteurs et le tombeau de Sidi Mohammed el Aamer; dans ce pays on ne construit d'édifices que pour la guerre et les saints. Le premier est une sorte d'arc de triomphe en briques, avec un escalier intérieur qui mène à la plate-forme crénelée. De là on voit la plaine à 40 kilomètres dans le Sud. L'autre édifice est un splendide tombeau à cinq coupoles. Il y a deux ans les Rharbaoua fugitifs y avaient enfermé leurs biens les plus précieux, confiant leur garde au saint, mais les Beni Haçen, qui n'ont que « leur fusil pour sultan » et qui ont leurs saints sur la rive gauche du fleuve, ne connaissent pas les marabouts d'ici. Ils ont tout pillé, et les cinq coupoles ne sont pas tombées sur la tête des sacrilèges... mais les narrateurs ajoutent que beaucoup sont morts depuis!

En rentrant au camp, passé près d'un lavoir, la danseuse de service y frappe à grands coups de talon le linge de l'établissement, enveloppée d'un *grand voile noir* comme, dans leur tcharchaf, des femmes turques; ce doit être une beauté du soir.

18 *novembre*. — J'ai vu hier rentrer les troupeaux du vieux; onze chameaux, quatre-vingts chevaux, quatre ou cinq cents bœufs, et six mille moutons! S'il n'a pu emporter son pays, il a au moins sauvé les meubles!... Il refuse même pourtant de nous vendre quelques bêtes pour continuer.

Un homme des Beni Haçen vient d'arriver d'auprès de Salé; il vient nous rejoindre de la part du consul de Rabat, mais sans bêtes, et pourtant c'est désormais notre seule ressource; filer d'ici avec des mules du pays Beni Haçen. L'homme repart immédiatement pour Rabat avec le courrier. Hier on nous a promis trois chameaux; mais aujourd'hui ils sont trop petits, ou bien n'ont pas de bâts, etc. C'est une vraie coalition.

19 *novembre*. — On a amené hier soir au camp trois prisonniers, liés par un nœud coulant au cou; ils recevront la bastonnade : ainsi en a décidé le chérif! Ce sont, paraît-il, trois de ses bergers qui vendaient de grosses brebis et les remplaçaient dans le troupeau par des bêtes à vil prix, pour faire le nombre : mais le vieux connaît ses ouailles... et leurs pasteurs.

Le rekkas allemand passe ici à dix heures ce matin, il vient du Nord et a été dévalisé par les O. Raffa; nous remplaçons son pain, qui lui a été pris, et y ajoutons vingt-cinq sous, car il nous apporte du courrier.

Un prétendu caïd nous promet de nous vendre des bêtes ou de nous en louer.

20 *novembre*. — Jamais nous ne pourrons partir d'ici et pourtant la saison des pluies avance. Espèrent-ils que nous abandonnerons nos bagages à leur pillage? Maigre butin.

Les prisonniers ont passé la nuit sous une pluie battante attachés au même piquet que les chevaux du maître; le vieux chérif a en effet toujours trois splendides montures prêtes devant sa tente, pour fuir les pillards.

23 *novembre*. — Le convoi est prêt vers 10 heures et demie du matin; nous avons reçu des bêtes de Rabat, avec des muletiers Beni Haçen; la marche commence en file indienne, dans la prairie, vers l'Est, alors que notre route est au Sud-Est. Les guides expliquent que la plaine est détrempée et qu'il faut faire un détour pour ne pas s'embourber. A la vérité, on s'enlise tout de même... Mais l'espoir de nos indigènes est de nous entraîner vers Dar-Ouled-Daouïa, grosse bourgade où il y a un marché aujourd'hui; ils réussissent à approcher à 500 mètres de ce paradis, mais inutilement. On reprend la marche au Sebou.

Le pays devient très peuplé, les douars sont nombreux et importants et on laboure partout. L'attelage est fréquemment un bœuf et un cheval, ou deux bourricots ou même un bourricot et un chameau; l'homme tient de la main gauche l'unique mancheron de la charrue et de la droite des rênes en ficelle et un bâton; avec ce bâton, il excite ses bêtes et décrasse constamment le soc de son instrument englué de terre grasse. Les sillons obtenus ont habituellement 8 centimètres de profondeur et 15 de largeur.

A 2 h. 45, nous avons déjà dû passer deux oueds fangeux et nous sommes en face de l'oued Mda, au douar Oujajua; les gens sont très hostiles, les enfants crient, les poules s'enfuient, grand tumulte. On refuse de nous indiquer le gué; mais comme un gué ne se met pas dans la poche, nous remontons vers l'amont et quelques minutes après, nous le reconnaissons aux traces laissées par les bestiaux sur les berges. La traversée est lente et pénible à cause des accès sur les rives qui sont fangeux et escarpés. Quarante mètres de large; de l'eau jusqu'au ventre.

Dans la campagne, les femmes ramassent du riarni : c'est un tubercule ressemblant à un gros crosne, dont les racines courent sous la prairie, en détachant de petites feuilles en fer de lance, à plat sur le sol; sa préparation pour la nourriture est assez longue, comme le manioc; c'est un poison s'il n'est pas débarrassé du suc qu'il contient; on le lave à grande eau pour enlever la terre; puis il est cuit très longtemps dans de grandes jarres, et ensuite séché au soleil sur la toile des tentes, enfin réduit en farine sous la meule, et cuit en couscouss. Les douars, dans cette saison, semblent, à cause de ces racines, couverts de neige.

28 *novembre*. — Nous sommes arrivés hier soir au Mechraa el Kçiri, passage de la route de Larache à Fez, dans un douar de brigands, comme le sont tous les passeurs. Ceux-ci possèdent trois ou quatre grandes gabarres.

Ils nous imposent six gardiens de nuit, qui crient et chantent jusqu'au jour en venant de temps en temps me demander une cigarette. Pas d'incidents, malgré cette abondance de gardiens.

Ce matin, j'ai commencé avec un marin la descente du fleuve en canot de toile; c'est fini de la marche libre à cheval ou à pied dans la plaine immense. Je suis enfermé entre deux berges de glaise à pic, ou des bancs de vase sans fond, et entraîné par un courant insurmontable, jusqu'à la mer, j'espère.



MISE A L'EAU DU CANOT DE TOILE

28 *au soir*. — La descente se continue dans la nuit; vingt-cinq kilomètres de fleuve ont été couverts, relevés et et sondés, mais le convoi est perdu. On enlise le canot de façon qu'il ne bouge pas et à 10 heures du soir nous retrouvons nos gens riant et fumant dans un douar en aval. Le camp n'est pas monté, le feu pas allumé.

2 *décembre*. — Douar Zaïr, grand tumulte cette nuit. Les douars ont ici des cases en roseau, mobiles comme des ruches, nommées « kabossa ». Il paraît que celle qui nous servait de cuisine a été soulevée complètement par quatre ou cinq individus, sans éveiller nos gens qui y dormaient, tandis qu'un autre s'introduisait dessous pour voler nos fusils. Un des dormeurs a senti à temps le courant d'air. Revolvers, carabines, etc., vrai feu d'artifice; ni morts, ni blessés.

Désormais je ne vois plus rien du pays; mes notes sont exclusivement nocturnes, sauf naturellement les renseignements techniques sur le fleuve qui me porte.

3 *décembre*. — Nous sommes en plein pays Beni Haçen

et les indigènes nous exploitent; ils imposent un ou deux gardiens pour le canot ;des gardiens pour les chevaux : « le pays est si mauvais ! » dit-on. A chaque campement, on nous affirme que tous les douars des environs sont habités par des pirates ! Nous avons toujours la chance de tomber chez les seuls honnêtes gens du royaume de Fez. On nous



RIVES DU SEBOU. — AU PASSAGE DU CANOT

demande aussi la « zerda » des tolba, aumône dont vivent les prétendus savants de l'endroit. Ils se présentent le soir, à l'entrée de la tente, à quatre ou six, portant une lettre qui dit en général ceci : « Gloire au Dieu seul, et ensuite, consul, nous te faisons savoir : que nous sommes six tolba, très savants et qu'il faut que tu nous donnes quatre douros, et six pains de sucre et du thé et de la bougie et tout ce qu'il faut. Que ta vie soit longue et que Dieu allonge tes jours ! Salut. » Ils s'en vont généralement assez contents avec 25 sous. Ceci est la « zerda » ; pour y avoir droit, l'indigène doit être « taleb », c'est-à-dire savoir lire et écrire, et réciter un certain nombre de sourates du Koran.

D'autres mendiants sont encore fréquents ; ce sont les psalmodieurs errants qui traversent le Maroc, par bandes de quatre ou cinq, tête nue, couverts d'un vieux sac européen, dans lequel ils ont fait un trou pour la tête et deux pour les bras. Vêtus de crasse du haut en bas, ils vont ainsi pieds nus, un bâton à la main pour se défendre des chiens ; et leur marche vagabonde promène ainsi dans l'Islam inaccessible sur leur dos ou leur poitrine, la marque de fabrique de quelque commerçant en semoules ou en sucres de Marseille ; ce sont des hommes-sandwichs. Souvent un ou deux sont aveugles, parfois tous, sauf le premier, et alors ils marchent en file indienne, la main sur l'épaule du précédent, le grand bâton dans l'autre main. A ceux-là encore, l'aumône est obligée.

Il y a aussi les tombeaux de marabouts, saints locaux parfois très récents, dont les passants honorent la mémoire. A la porte du tombeau, au bord de la route est une natte maintenue sur le sol par quatre pierres, ou des boulets de canon, et l'on jette sur cette natte, en passant, une pièce de bronze, un chapa. Il est à remarquer combien les morts sont moins exigeants que les vivants, car il y a trente sept chapa dans la pièce de cinq sous, dite grich ou bélioun, ou rial. Cette aumône est la « ziara » ; elle ne peut être ramassée que par un « taleb » dans le besoin ; ce serait un sacrilège pour un autre passant de s'en emparer ; cette règle est assez observée à cause de la faible valeur des dons offerts. Il arrive souvent, en revanche, que des passants quelconques, voyant un chrétien approcher d'un tombeau, font un détour pour y être avant lui, et le voyageur se trouve en présence de deux mendiants, assis à la porte du tombeau, comme s'ils y passaient leur vie ; ils s'intitulent gardiens du local, et exigent la ziara... d'un douro autant que possible. Il paraît que de la sorte il n'y a pas sacrilège.

Quantité d'objets, dans la campagne, sont pourvus de ce pouvoir d'attirer les aumônes, et présentent au passant la natte traditionnelle. Presque tous les arbres portent des chiffons maraboutiques ; les touffes de roseau ou kseb, les kerkour des champs, et souvent un simple bâton, planté en terre ; ce dernier rappelle en général un incident de route, ou une particularité du chemin, C'est presque toujours, sur une piste très fréquentée, l'endroit d'où l'on aperçoit la ville qui est le but du voyage. Enfin, les boulets de canon sont toujours des objets saints. J'ai vu l'autre jour une femme venir implorer, en hurlant une touffe de kseb et baiser religieusement trois boulets qui étaient alignés au pied, par rang de taille. Il en est de même des canons, etc.

9 decembre. — J'ai vu aujourd'hui, du canot, un spectacle assez fréquent ici, mais toujours amusant : le déplacement d'un douar. Les tentes chargées sur les bourriquots, les femmes et les fillettes, les petis enfants eux-mêmes portent quelques piquets, et les hommes daignent se charger de leur fusil ; les chiens mêmes emportent la dernière charogne qu'ils n'ont pas terminée ; en une heure, le douar est réédifié sur une nouvelle place, toujours au bord de l'eau. Ils obéissent ainsi à une nécessité : quitter un sol ravagé par les animaux, empesté par les détritus de toute sorte. Mais avant de quitter l'ancienne place, ils prennent de plus le soin de labourer l'enclos, le « sas », où ils enfermaient leurs bêtes la nuit, ainsi que la partie centrale du cercle formé par l'ensemble des tentes. Ce sont évidemment deux terrains bien fumés. J'ai assisté un jour à ce labour. Trois beaux gaillards, bien musclés, se relayaient au mancheron de la charrue ; ils avaient ôté la djellaba et portaient simplement la chemise serrée aux reins ; à chaque sillon, le laboureur quittait la charrue, remplacé par un autre, et se désaltérait à une jarre de lait Les femmes admiraient leurs hommes. Ce fut un beau spectacle, qui dura... trois quarts d'heure. Le parcours de ces douars est toujours très petit, précisément à cause de cette nécessité de surveiller l'ancien emplacement où dort l'espoir des



PASSAGE DU SEBOU SUR UN RADEAU DE JONCS (MAHDIYA)

récoltes futures. Un gros village n'a pas un terrain de parcours de plus d'une vingtaine de kilomètres carrés (1).

11 décembre. — Rixe aujourd'hui entre le beau brigand qui nous guide et nos muletiers ; ils vont jusqu'à armer leurs fusils et se mettre en joue... On intervient, on crie, on les sépare pour leur faire plaisir et ils se réconcilient, contents d'avoir été pris au sérieux... Le soir un des énergumènes vient naturellement demander du thé, du sucre, et tout ce qu'il faut (koulchi) pour fêter cet heureux événement.

12 décembre. — Bonne journée ; j'ai vu de près les Beni Haçeu et m'en suis tiré sain et sauf.

Le matin, rencontré des pêcheurs d'alose... La pêche de l'alose sur le Sebou appartient au sultan : elle est affermée à un habitant d'Azemmour pour la somme de dix-huit cents douros (??), plus une redevance en nature, poisson séché pour les cuisines du palais. Les gens d'Azemmour sont en effet des spécialistes dans la pêche en rivière ; les pêcheurs de Mehediya sont d'Azemmour, ainsi que les gens rencontrés ce matin. Ils pêchent avec des filets barrant la rivière de deux mètres cinquante de haut. Ils font cuire le fretin

(1) On a confondu souvent, récemment encore, nomade et « habitant sous la tente ». La différence est énorme : les nomades réels ne peuvent être que des pasteurs, poussant leur troupeau devant eux ; au Maroc, et particulièrement autour de Casablanca, les Arabes *ne peuvent pas* être nomades, puisqu'ils sont laboureurs ; ils se déplacent seulement pour les nécessités du pâturage de leurs bêtes de labour, et souvent même habitent *sous la tente* dans un enclos, un « sas » en pierres sèches. Ce ne sont pas des nomades ; ils sont fixes, dans une maison de toile.

pour eux d'une façon assez bizarre... et simple. Le poisson ouvert et salé est posé sur un lit de joncs enflammés. On le couvre d'autres javelles allumées et cela fait rapidement un lit de cendres dans lequel est le poisson. On entretient ensuite le feu par-dessus jusqu'à cuisson complète, et l'on découvre alors dans la cendre des morceaux de charbon, analogues à des tisons éteints, que l'on casse et qui contiennent du poisson cuit ; la moitié superficielle, carbonisée protège à peu près l'autre; c'est très bon et cela nettoie les dents...

Cet après-midi, un homme à pied s'est mis à courir sur la berge en invectivant le marin Tymenn et moi ; bientôt, un second est apparu, puis d'autres et à chaque instant une nouvelle silhouette surgissait au haut de la falaise qui sert de berge au fleuve. Bientôt ils ont commencé à nous jeter des pierres, sans succès, et toute la troupe nous suivait en criant, y compris des enfants en bas âge, attirés par ce spectacle rare dans ces régions : une chasse au chrétien. Devant l'inutilité de leur entreprise, ils ont changé de tactique. La bande a pris le galop vers l'aval, en ne gardant qu'un couteau pour vêtement (c'est très vite fait), et, ayant gagné quelques centaines de mètres d'avance, s'est mise à l'eau en barrant le fleuve. Nous étions pris ou à peu près. Le canot a pu cependant passer entre deux d'entre eux, l'échappant belle, car notre pauvre Berthon de toile était facile à traverser d'un coup de couteau, ce qui nous eût fait barboter dans le fleuve au milieu de ces énergumènes hurleurs, la nuit tombait ; le convoi était loin devant. Notre situation n'eût pas été brillante. Ce bain inutile avait sans doute refroidi leur ardeur guerrière, car le lendemain je reconnus au camp le promoteur du mouvement, venu presque en ami. Dans cette région de Tenaja, le type d'homme est peu ordinaire et se rapproche beaucoup de la race rouge malaise, par le teint, le profil, les cheveux noirs longs et laineux. Quelques mensurations y auraient présenté grand intérêt.

On parle de ruines chrétiennes dans les environs ; un port chrétien (mersa naçrani), un mur chrétien (sas naçrani) sur la rive gauche.

14 *décembre*. — Départ le matin dans la nuit, à cheval, avec trois guides, pour retourner au canot que l'on a abandonné hier en amont. On entend des pas de mule à gauche: nos trois hommes fondent dans cette direction l'arme haute



CONFLUENT DU SEBOU ET L'OUED BHET

et arrêtent un Rharbaoui qui allait à un marché voisin; reconnaissance; saluts de part et d'autre, « que chacun suive sa route en paix ». Cette façon de se garder en se précipitant l'un sur l'autre, prêts à s'entre-tuer, est vraiment originale.

Canot. — Cinq minutes après le départ. Un cavalier, accompagné de quelques esclaves à pied, galope sur la rive gauche et m'ordonne évidemment de m'en aller. Il est qaïd de quelque chose et accompagne ses ordres de démonstrations tellement hostiles qu'il faut avoir l'air de se soumettre. Le canot est démonté, hissé sur sa monture et remis à l'eau cinq minutes après.

Cette fois, c'est sur notre propre rive : un vieillard à l'air vénérable, porteur d'un superbe Winchester, arrive à l'improviste, bouscule l'Arabe qui me suit sur la berge en lui reprochant de prostituer son pays, me couche en joue et tire dans l'eau. Puis il remet son fusil sur l'épaule et déclare que le pays est très mauvais. Quelques pas en silence. Le vieux bandit finit par déclarer que si nous lui donnons cent sous, il nous fera traverser cette région si mauvaise ; qu'il est bien connu, et tout le monde sait qu'il a tué son père et son frère pour une discusson futile ; enfin, il sera un guide de tout repos.

Ce pirate disparaît après avoir partagé notre déjeuner. Une heure ou deux sans incidents. Vers trois heures de l'après-midi, des Arabes causent au haut de la falaise. Ils nous ont vus, et l'un d'entre eux se décide. Sans bouger, il dit quelques mots à une petite fille de cinq ou six ans, qui se dirige vers la case paternelle et revient, traînant par le canon un fusil... Le père se lève, tire son burnous, sa djellaba, tout ce qui le gêne, et nous met en joue. Le tout a bien duré cinq minutes ; c'est très long. Le coup ne part pas ; je ne saurai jamais pourquoi.

Le soir, coucher de soleil éblouissant au ras de l'horizon. Un groupe sur la berge se détache sur le soleil même en silhouettes noires. Impossible de savoir ce qu'ils font ; on devine néanmoins qu'ils ont le genou en terre et l'arme prête... Encore !... Cette fois, nous sentons que nous ne passerons pas. Il faut désarmer devant eux, et pendant un quart d'heure, nous restons là, occupés à démonter le canot, à le hisser sur la berge, puis sur son mulet. Tymenn, le quartier-maître, magnifique de sang-froid, nous retarde d'ailleurs beaucoup, en s'obstinant à démêler *tant qu'elle est mouillée* la corde de 80 mètres de long qui était dans le canot. Les autres posent toujours les « hommes de bronze » sur la rive opposée, comme à l'affût du lapin.

Rentrée le soir au douar des Ouled Chekkor. Je suis très nerveux. En somme, on n'a tiré sur moi qu'une fois aujourd'hui, mais, il y a trois jours, j'ai été franchement attaqué, et l'hostilité dans le pays contre ce bateau « qui mesure le fleuve » se généralise par trop. Aujourd'hui j'ai été arrêté quatre fois. Mais demain ?

Nos sondages cessent à cet endroit.

Cette campagne 1905 se termina quelques jours après par Mehediya et Rabat. Notre voyage dans la plaine du Sebou avait duré deux mois, depuis le départ de Larache jusqu'à l'arrivée à Salé ; deux mois sous la tente sans interruption.

Depuis lors, nous sommes retournés plusieurs fois dans cette région, mais le district Tenaja-Goufifat-Yahalfa est resté impénétrable. Au mois de janvier dernier, j'ai essuyé un coup de feu à 30 mètres, au confluent du Bhet et du Sebou.

Les risques courus ont été d'ailleurs largement compensés par la connaissance que j'ai eue de l'ensemble du pays. Le fleuve, comme voie de navigation *et surtout* comme agent d'irrigation, est sans rival au Maroc ; la plaine est merveilleuse comme terrain de grande culture. Un jour viendra sans doute, où il sera donné à quelqu'un de mettre en valeur toutes ces richesses, lorsque les indigènes voudront bien se laisser convaincre qu'ils peuvent devenir riches.

En tout cas, ils ont pu se persuader déjà d'une chose : c'est que le passage sur le fleuve d'un canot monté par deux Européens (ce qu'ils considéraient comme un sacrilège) n'a été suivi pour eux d'aucune calamité publique, même pas d'un peu de civilisation.

E. Pobeguin,

Ingénieur de la Mission hydrographique du Maroc (fondation Hériot).

AVIS

Les souscriptions doivent être adressées à M. le Trésorier du Comité, 21, *rue Cassette.*

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité*, 21, *rue Cassette.*

Dans le Nord du Gabon

LE CACAO ET LES ROUTES

Le voyageur arrivant au Gabon, administrateur ou commerçant, est frappé tout d'abord par l'absence complète de voies de communication autres que les cours d'eau et par le peu d'importance relative des produits indigènes immédiatement exploitables surtout dans la zone côtière. Tous mes soucis pendant mon dernier séjour dans cette colonie ont donc consisté à chercher les moyens pratiques de résoudre ces importantes questions.

La culture du cacao.

Au mois de février 1906, le gouverneur de la colonie me confia le commandement du cercle de la côte Nord. C'était une région nouvelle où notre influence ne s'était pas encore fait sentir. Le caoutchouc avait disparu de la zone maritime. Il n'existait aucune communication facile avec les pays plus riches de l'intérieur séparés de la côte par l'importante chaîne de montagnes des Monts de Cristal. Les indigènes vivaient de leurs plantations et se procuraient quelques bénéfices sur le trafic du caoutchouc venant de l'Est. Ce produit est transmis, en effet, de village à village jusqu'aux factoreries de la côte et chacun prélève un petit bénéfice à chaque transaction.

Cette source de revenus risquait de disparaître avec notre occupation et la pénétration commerciale vers les pays de production proprement dite. Il était d'une bonne politique et même humain de trouver une compensation à nos administrés de la zone côtière en leur facilitant les moyens de devenir producteurs à leur tour.

Or, le sol rend au centuple ce qu'on lui confie. Partout l'homme, quelle que soit sa couleur, sait en tirer parti. Malheureusement l'indigène ne peut se rendre compte des besoins des peuples civilisés ni utiliser, par conséquent, les richesses du pays où la nature l'a placé. C'est à nous et aux administrateurs surtout, qui se sont faits par métier et par devoir les éducateurs des races inférieures, de leur indiquer les moyens de se procurer plus de bien-être matériel et moral. Si les cultures tropicales susceptibles d'un bon rapport sont nombreuses, toutes ne le sont pas au même degré.

Et dans ces problèmes d'initiation il ne faut pas chercher les difficultés. Si l'on écoute un horticulteur, il n'est pas possible de planter un arbre fruitier si l'on ne connaît pas par le menu toutes les données techniques de son art. Cependant nos marchés regorgent de fruits et nos tables s'en garnissent agréablement à chaque saison. De même, nos agronomes coloniaux, prodigues de leurs conseils aux planteurs, négligent peut-être trop l'œuvre de vulgarisation de leur science auprès des indigènes.

Dans les anciennes colonies de faible étendue, la production européenne a été la base de leurs richesses. L'expérience prouve de plus en plus que dans notre vaste empire africain, c'est l'indigène qui sera le principal producteur, parce qu'il est le nombre. Sa capacité de rendement est illimitée et ne nécessite pas précisément la mise en œuvre de puissants capitaux.

Dès notre arrivée à la côte Nord et dès les premiers contacts avec la population, une campagne incessante et de tous les jours a donc commencé. Tout le personnel du cercle s'y est employé.

C'est la culture du cacao qui paraissait indiquée de prime abord. Elle donne des résultats dans un laps de temps relativement court, trois ou quatre ans suivant les cas. Elle convient bien au pays. Le climat est suffisamment humide, la saison sèche y est de courte durée. Enfin, les soins qu'elle exige sont parfaitement en rapport avec les aptitudes des indigènes.

Il était facile de démontrer à ces derniers leur situation misérable et les avantages que leur procurerait un peu de travail dans le sens que nous indiquions. L'important était d'éviter des essais individuels voués à l'échec et d'obtenir dans la même région la mise en place d'un grand nombre de graines dès le début. Les commerçants se trouveraient intéressés à la récolte dès la première année. Ils la dédaigneraient, autrement, et l'expérience découragerait au contraire les indigènes des entreprises analogues pour l'avenir.

Dans le but de fixer les idées et de provoquer l'émulation, nous avons demandé à chaque homme de préparer un champ de 100 pieds, ce qui représente un terrain de 50 mètres de côté. Un millier d'individus auraient donc planté en quelques semaines 100.000 cacaos. Or, d'après les expériences faites jusqu'à ce jour, nos planteurs mettent en moyenne 2.000 pieds en terre par an revenant à 500 francs le cent. Les graines fournies gratuitement aux indigènes au contraire coûtent 0 fr. 30 le cent au gouvernement. Il est difficile de concevoir une opération aussi fructueuse sans aléas et avec des dépenses aussi minimes.

M. le gouverneur Noufflard, partisan convaincu des cultures industrielles par les indigènes, trouva moyen avec son maigre budget de nous procurer les graines nécessaires. Il surveilla lui-même les envois et nous aida aussi efficacement que possible. Les distributions commencèrent aussitôt. Les propriétés germinatives des graines de cacao ne durent que quelques jours. Néanmoins on en envoya dans les villages les plus éloignés pour servir de centre d'approvisionnements dans quelques années. M. Couillard, en particulier, a commencé des semis au futur poste d'Etome, à plus de 100 kilomètres d'Ekododo. Les demandes des indigènes affluèrent, on ne put les satisfaire toutes. Tous les fonctionnaires et nos miliciens eux-mêmes se répandirent dans les villages pour donner les premières indications concernant la mise en terre. Quelques semaines après, M. Bret, chef de poste de Ndombo, me signalait un indigène de son secteur qui avait déjà un champ de 800 pieds parfaitement agencés et de belle venue.

En général, cependant, il faut dire que certains indigènes n'y ont pas mis autant de soin. Dans plusieurs cas, les distances n'ont pas été respectées.

Les semis eux-mêmes n'ont pas réussi. C'est un retard et c'est tout. A l'air navré des intéressés, on devine que l'expérience sera recommencée et qu'ils profiteront de la leçon.

Les préoccupations de toutes sortes que nous avions à cette époque nous empêchèrent de tenir un compte exact des résultats obtenus dans chaque village. Selon toute probabilité, cependant, on peut estimer qu'il y a actuellement dans les secteurs de Ekododo et de Ndombo 80.000 pieds en terre, disséminés par dix ou quinze plants, soit à proximité des villages, soit au milieu des anciennes plantations. C'est plusieurs centaines de mille par conséquent que l'on peut obtenir chaque année en généralisant l'effort dans toute l'étendue du Gabon.

Si nos sujets doivent se laisser toucher par les bienfaits de notre administration, c'est bien grâce à l'amélioration de leur situation matérielle, à l'augmentation de leurs richesses, au développement du goût du travail et de la propriété. Le progrès moral suivra sûrement.

Plusieurs administrateurs consacrent une grande partie de leur temps à l'administration de la justice. Là-bas, comme partout ce n'est pas toujours la meilleure catégorie de la population qui a recours à la chicane. Les règlements en vigueur nous imposent de nous conformer aux coutumes du pays que nous connaissons plus ou moins, pour régler les différents palabres. Nous rendons ainsi des sentences qui sont en contradiction avec nos sentiments et pas du tout conformes à notre idéal. La femme indigène, en effet, est considérée comme un animal reproducteur et de rapport. Tout bon Pahouin en fait la base de sa fortune. Il en trafique ou la vole à son voisin : de là l'origine de toutes les difficultés entre individus ou entre villages. Puis un état de guerre constant à peu près partout. Si cette question est palpitante d'intérêt, ce n'est pas au fonctionnaire subalterne à la résoudre seulement dans sa petite sphère. Elle doit être étudiée plus haut.

Je crois d'ailleurs qu'en développant les cultures industrielles, l'axe de la richesse se trouvera déplacé, le goût de la propriété agricole viendra et la question aura fait un grand pas sans provoquer de révolution et sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les forces locales d'un seul homme.

Les femmes, les enfants, les vieillards peuvent s'intéresser aux plantations en question; ils y trouveront une source de revenus qui leur fait complètement défaut à l'heure actuelle. Le commerce du caoutchouc est monopolisé, en effet, par la population virile et par quelques traitants indigènes seulement.

Au point de vue politique, un administrateur arrivant dans une région ne peut adopter une meilleure plate-forme que de se présenter comme le précurseur et l'organisateur de la fortune de tous. Et il ne faut pas oublier aussi que c'est celle même de la colonie qui s'accroîtra indéfiniment et sans frais.

Construction de la route du Voleu.

Nous avons dit au début que l'amélioration des sentiers indigènes avait été l'objet de toutes nos préoccupations. Pour bien administrer, il faut voir et circuler, suppléer au nombre et à l'insuffisance des moyens par la célérité des mouvements et la rapidité des communications, toutes conditions impossibles à réaliser dans la situation actuelle de notre colonie du Gabon et dans celle du Congo en général.

Il est difficile, en effet, de donner une idée des sentiers indigènes qui relient les villages entre eux. Comme travail humain il n'y a guère que celui laissé par le pied des passants. Ce sentier devient ainsi un sillon étroit où l'on marche malaisément. Il se remplit d'eau par moment et il est constamment barré par les racines devenues saillantes. L'indigène préfère le lit des ruisseaux tant que l'eau n'est pas trop profonde et leur direction bien orientée. La piste escalade ensuite les montagnes toujours normalement, les pentes étant trop fortes pour se maintenir à flanc de coteau. On franchit péniblement 15 kilomètres par jour. Les porteurs de bagages arrivent très souvent à la nuit. Ils sont obligés d'assujettir leurs charges avec des bretelles sur la tête et sur les épaules de façon à conserver les mains libres pour les passages difficiles : pentes à pic, fourrés épais, escalades des troncs d'arbres, passage des cours d'eau, etc... Le transport d'un malade dans des conditions pareilles équivaut à un homicide.

Si tout le monde est d'accord sur les inconvénients de la situation, personne n'a trouvé les moyens de la résoudre sans frais. On sait que le Pahouin ne donne rien pour rien. On a tout dit de son caractère et on n'a pas exagéré le tableau. Lui imposer un travail forcé et non rétribué ne correspond pas non plus à nos forces et à notre programme de pénétration pacifique.

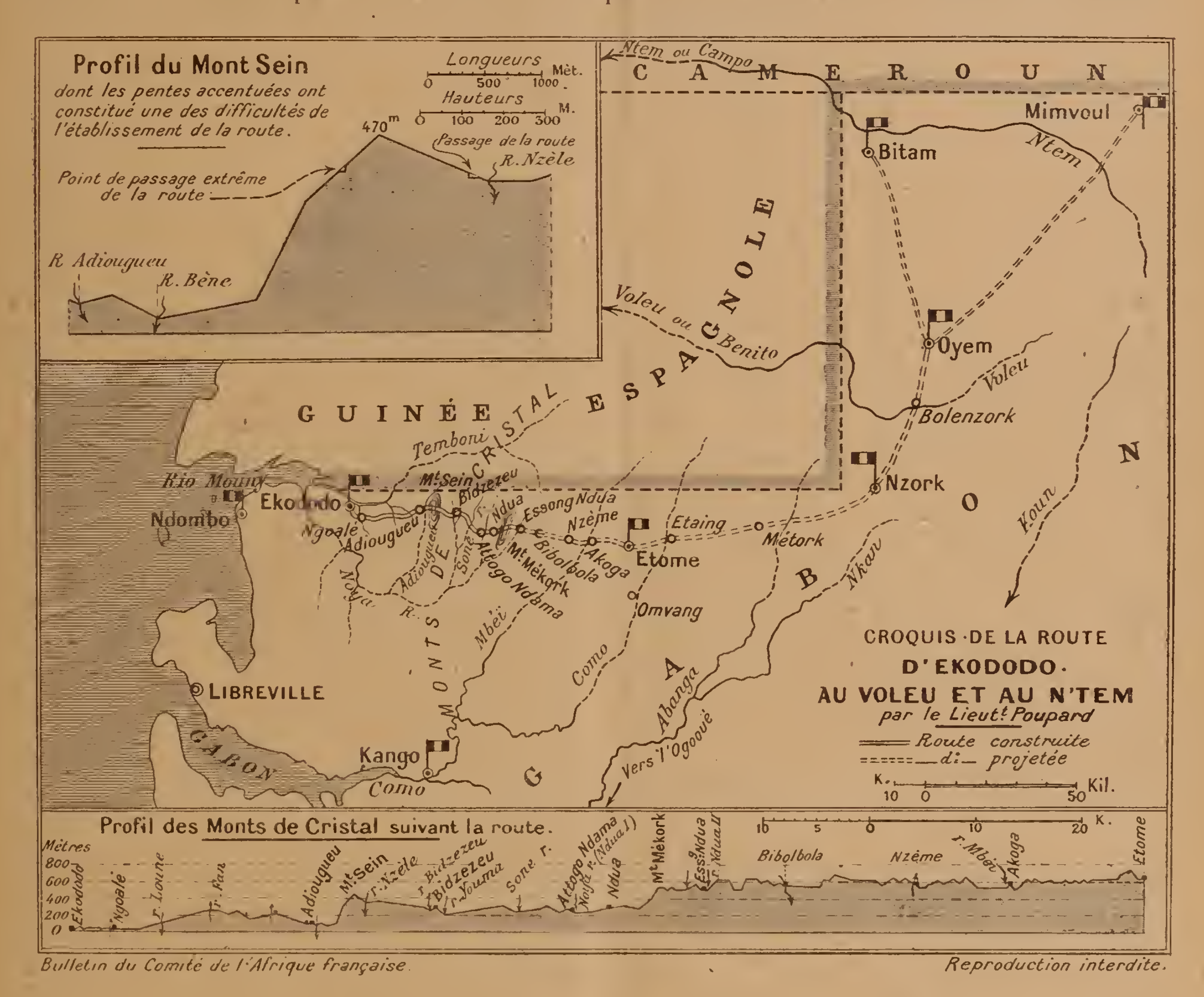
Au mois de septembre 1906 la colonie du Gabon faisait construire une ligne télégraphique entre Libreville et Ekododo. Je proposais à M. le gouverneur Noufflard de relier la côte Nord au chef-lieu en doublant la ligne d'une route pour piétons. Libreville, qui n'a aucun accès intérieur vers le Mouni, aurait ainsi une communication facile où le colportage pourrait s'exercer. L'idée fut bien accueillie. Mon projet comportait une piste en sous-bois à faible section, 4 mètres de débroussaillement et 1 mètre de chaussée. Il était accompagné d'un devis évaluant le kilomètre à 80 francs et le coût total à 8.000 francs pour une centaine de kilomètres. M. Noufflard m'envoya les outils aussitôt, avec prière de terminer le travail avant la fin de l'exercice budgétaire. C'était la seule condition impossible à réaliser.

Je dirigeais moi-même à ce moment la construction d'un poste de douane, d'un poste poli-

tique, et le transfert du poste de Boutika à Ndombo. Je n'avais pas non plus d'adjoint disponible pour entreprendre cette innovation et assurer l'exécution d'un plan pareil.

Au mois de février 1907, à la suite des travaux de délimitation de la frontière du Cameroun et des constatations faites par M. Weber, administrateur, au cours de sa mission de reconnaissance de la région du Voleu-Ntem séparée de la côte par 300 kilomètres de sentiers tels que nous venons de les indiquer, l'occupation immédiate de ces territoires fut décidée par le ministre conformément et où l'Européen, malade ou non, puisse se servir d'une monture ou d'un hamac.

Un débroussaillement de 4 mètres de large et une chaussée de 1 m. 50 paraissaient suffisants. Il y avait la chaîne des Monts de Cristal à franchir en travers. Il fallait réduire les pentes au 1/10e ou au 1/20e, combler les marais, construire des ponts et aménager des gués à proximité en cas de besoin. Enfin édifier des gîtes d'étapes pour le personnel et pour abriter les marchandises transportées. Le travail devait être terminé en trois mois pendant la saison sèche. Le commandant de cercle



Bulletin du Comité de l'Afrique française. Reproduction interdite.

ment aux propositions du gouvernement local. On y envoya aussitôt un personnel européen relativement nombreux et des forces imposantes; le service du ravitaillement exigeait à lui seul et exige encore 3.000 journées de portage par mois. La création d'une route cette fois ne pouvait être éludée. Le gouverneur décida qu'un prélèvement de 50.000 francs serait effectué sur la caisse de réserve du Gabon pour l'entreprendre. M. Nouffflard ordonna l'application du plan primitivement adopté pour la route Libreville Ekododo. Le but à atteindre était nettement indiqué : tracer une voie où le porteur avec sa charge circule aisé-

de la côte Nord ferait les 150 premiers kilomètres; celui de la région du Voleu, M. Weber, assurerait l'exécution du second tronçon. J'avais déjà tous les outils à Ekododo. Il ne s'agissait plus que de trouver des travailleurs volontaires, d'apprendre à nos Pahouins à tenir une pelle et une pioche et à se servir de nos grosses haches. J'avais confiance dans le succès, mais je dois avouer qu'elle était un peu mitigée cependant malgré un assez long séjour dans la région et l'influence que j'avais pu acquérir sur les indigènes. Tous les Congolais d'ailleurs me comprendront.

Beaucoup de discours, avec pas mal de patience, et j'arrivais à convaincre un certain nombre d'individus que le travail que je demandais pouvait être tout à fait désintéressé pour moi qui étais de passage dans leur pays, mais qu'il ne l'était pas du tout pour eux. Dans mes voyages précédents, j'avais annoncé partout que je venais pour obtenir la paix, aider le commerce et favoriser la richesse de tous par les cultures industrielles. L'instrument indispensable aux transports des richesses annoncées, c'était la route projetée. Le travail pouvait être exigé gratis. Or tout le monde serait également payé.

J'adoptais ensuite un principe qui m'a toujours réussi toutes les fois que j'ai dû obtenir un travail des troupiers européens ou indigènes, c'est de mettre chacun en face de sa tâche. Ainsi le Fort-Pradié à Bir-Alali (Tchad) a exigé la fabrication de 540.000 briques et le transport d'une foule d'autres matériaux. Tout cela a été confectionné et mis en place en quatre mois avec 60 tirailleurs. Il n'y a pas eu une seule punition. Les hommes ont réclamé une seule fois à propos de la ration qui était réduite aux trois quarts depuis longtemps, mais que l'état des approvisionnements ne permettait pas d'augmenter. La répartition des tâches exige un surcroît de peine de la part du chef, mais une bonne organisation du travail lui évite bien des soucis par la suite.

Avec des Pahouins indépendants et avares, une rétribution était nécessaire. Il s'agissait d'en fixer le taux. Des expériences permirent de constater qu'un indigène peut débroussailler facilement 200 mètres carrés de terrains par jour, soit une tranchée de 50 mètres sur 4 de largeur. Il peut établir également une chaussée de 1 m. 50 avec fossé sur 20 mètres de longueur. Le prix de 1 franc fut ainsi déterminé pour l'une ou l'autre tâche.

Au début, l'équipe des bûcherons fut abondamment pourvue de travailleurs volontaires. Les terrassiers furent d'abord moins nombreux. Ils trouvaient nos pelles mal faites et les pics étaient trop lourds. Des indigènes remarquèrent cependant au bout de quelques jours que les terrassiers faisaient lestement deux tâches par jour en bon terrain et gagnaient ainsi 2 francs. Du coup l'épreuve était faite, quelques-uns se levaient avant le jour pour s'assurer la possession des outils de terrassiers. Il fallut ensuite interrompre le terrassement pour faire avancer l'équipe de débroussaillement insuffisamment pourvue. On vit des travailleurs rester jusqu'à la nuit seuls à leur tâche. D'autres venaient demander la délimitation du travail la veille pour commencer plus tôt le lendemain.

Les effectifs variaient, bien entendu, tous les jours. Les uns rentraient au village pour s'approvisionner de victuailles. D'autres, un peu courbaturés, allaient se reposer un ou deux jours. Ils étaient remplacés aussitôt par des camarades qui venaient tenter l'expérience.

L'émulation ou l'appât du gain faisait faire à certains des tours de force et, à les voir essoufflés et en nage, on eût été pris de compassion si on en avait ignoré les motifs. Les femmes et les enfants eux-mêmes aidaient leurs parents ou les maris. Enfin des tamtams répartis de distance en distance évoquaient les sentiments qui leur sont chers et donnaient aux chantiers un air de gaieté qui était loin de nuire au travail.

Tous les soirs chacun était payé sur présentation d'un bon délivré par les contremaîtres et constatant que la tâche était bien terminée. C'était un vrai plaisir alors de voir ces êtres frustes tourner et retourner nos petites pièces blanches, puis s'en débarrasser tout de suite chez le traitant voisin et se trouver tout heureux d'obtenir en échange un bout d'étoffe, un peu de tabac ou des verroteries pour orner leur nudité. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'ils commenceront à se constituer un petit trésor dans de vieilles boîtes d'allumettes.

La soirée s'écoulait ensuite dans des danses effrénées, à la lueur des torches où nos Sénégalais, Bambaras, Loangos, Gabonais, Nkomis, cherchaient à ébahir leurs hôtes moins avancés dans la civilisation.

La question de la main-d'œuvre fut donc facilement résolue dans les régions peuplées. Dans les autres, le nombre des travailleurs fut insuffisant par moment. Le Pahouin est défiant, il court trop de risques en s'éloignant de son village. Avec la paix, la confiance reviendra. Des indigènes font déjà des centaines de kilomètres pour venir à Ekododo, alors que l'année dernière des jeunes gens vigoureux des villages voisins n'avaient jamais osé visiter le port d'où leur venaient tant de marchandises enviées.

Il est nécessaire, malgré tout, d'avoir toujours sous la main une équipe de manœuvres étrangers régulièrement engagés. C'est l'équipe de ponts ou de perfectionnement.

Le commandant de cercle seul sur les chantiers a pu reconnaître le tracé et diriger jusqu'à cent travailleurs qui construisaient 2 kilomètres de voie par jour. Cela représentait une marche quotidienne de 15 kilomètres en moyenne pour pouvoir jeter un coup d'œil un peu partout. L'insuffisance de la nourriture et du logement ne permet pas d'exiger de pareilles fatigues de tout le monde. De toute façon il vaut mieux ne confier qu'une cinquantaine de travailleurs à chaque Européen et disperser les chantiers sur le tronçon à effectuer. Cela facilite le recrutement de la main-d'œuvre en des points différents ainsi que le logement et la nourriture de tout le personnel. Avec le système qui vient d'être exposé, on ne paie que le travail fait; les crédits ne peuvent être dépassés. Les devis n'ont d'imprévu qu'en ce qui concerne le passage des marais, l'établissement de certains ponts et la construction des gîtes d'étape. Le prix minimum, qui est de 70 francs le kilomètre, arrivera rarement, tout compris, à 90 francs. Il n'y a pas de service de ravitaillement à prévoir, pas d'impédimenta non plus. Les malades sont soignés chaque matin à la visite et rentrent ensuite chez eux.

Enfin la faible section de la tranchée permet

de tourner beaucoup de difficultés sans nuire à la commodité de la circulation. C'est ainsi qu'on laisse les gros arbres avec leurs énormes racines et dont l'abatage et le débit exigeraient des centaines de journées de travail. L'entretien est réduit à peu de chose, la végétation ne se développe pas sur les pistes en sous-bois.

En 80 jours on avait atteint ainsi le kilomètre 72. Le tronçon devait être terminé six semaines après. Malgré le prix modique du kilomètre indiqué plus haut et le chiffre relativement peu élevé de la dépense totale, le 3 août dernier, au milieu de la belle saison et de l'affluence des travailleurs, un télégramme officiel ordonnait de suspendre les travaux par raison budgétaire.

Des ordres de ce genre sont sans réplique. Ils arrachent des larmes tout d'abord à ceux qui sont passionnés et sûrs du succès. Puis il faut songer aussitôt aux collaborateurs, à tous les travailleurs qui sont là, à qui on a trop parlé de la France, qui ne comprennent plus et à qui il faut presque mentir maintenant pour ne pas dire que notre pays si riche, si puissant, ne peut plus, ne veut plus les faire travailler à l'amélioration de leur sort.

Nous ne parlerons pas des routes carrossables proprement dites avec empierrement et chaussée spacieuse. Elles ne font pas partie du même programme.

Elles ne peuvent être exécutées dans des conditions analogues, elles doivent en outre répondre à des nécessités bien déterminées avant d'être entreprises.

Il n'en est pas de même de celles dont il vient d'être parlé. Des routes muletières doivent relier tous nos postes politiques entre eux. Il est nécessaire également d'amorcer des tronçons vers les principaux groupements. Ce sont les administrateurs naturellement qui sont les premiers intéressés qui doivent guider le travail.

Pour couvrir les dépenses, il est indispensable, bien entendu, d'ouvrir un chapitre au budget des travaux publics de la colonie. C'est d'ailleurs une simple avance qui sera couverte de bonne heure par les différentes recettes que provoquera nécessairement un mouvement commercial plus intense. On a pacifié certains pays par l'établissement de nouvelles routes. De même l'installation d'une voie de communication en pays indigène produit sur leur esprit un effet immense. Il y a là une trace ineffaçable et qui parle constamment à tous les yeux de notre volonté d'agir et d'améliorer la situation du pays. Une route vaut mieux que tous les discours et tous les talents oratoires des pacificateurs.

Conclusion.

Tous les travaux entrepris à la côte Nord, lignes télégraphiques (1), voies de communication, culture du cacao ont été effectués avec la main-d'œuvre locale : ce qui tend à démontrer que l'indigène ne répugne pas tant que cela au travail. Ceux qui se plaignent constamment de la pénurie de la main-d'œuvre ont peut-être mal posé le problème.

Ainsi, M. Serratrice, planteur de cacao dans la Noya, s'est installé près des villages. Il n'impose pas à ses travailleurs un déplacement auquel ils répugnent généralement. Il utilise ensuite tous les éléments valides de la population et les intéresse tous à l'avenir de son exploitation. Les ouvriers ne lui ont jamais manqué. Il n'a jamais demandé à l'administration de lui en recruter.

Les autres planteurs de la colonie emploient, au contraire, à des prix élevés des indigènes étrangers au pays, casernés près de la plantation et obligés de subir un célibat qui leur fait regretter leur pays. Ils ne songent plus dès lors qu'à terminer leur engagement et à retourner au village, où ils découragent le plus souvent les camarades qui auraient envie de les remplacer.

La question du travail indigène mérite certainement d'être étudiée d'une façon plus approfondie, mais la véritable solution n'est certainement pas dans le travail forcé, même réglementé par l'autorité supérieure. A mon avis, c'est le travail libre, mais guidé, encouragé, qui fera la prospérité de notre empire africain.

C'est l'arachide librement cultivée qui fait la richesse du Sénégal, c'est la culture du coton par les indigènes qui fera l'avenir du Soudan. Au Gabon, nous sommes sous l'équateur où se rencontrent les meilleures terres du globe et les conditions les plus favorables à la végétation, chaleur et humidité. On peut choisir le coton, le caoutchouc, le café, la vanille, le poivre, etc. Mais c'est le cacao qui promet des résultats immédiats. Il ne craint pas la concurrence des autres pays parce que la culture y est généralement impossible. C'est un aliment enfin de première nécessité pour l'enfance et apprécié par tout le monde. Sa consommation est par conséquent sûre et illimitée.

Nous sommes tributaires aujourd'hui en totalité de la production étrangère alors que notre Gabon, merveilleusement bien placé pour évacuer rapidement ses récoltes, peut et doit devenir le premier producteur de cacao de l'univers.

Lieutenant Poupard,
de l'infanterie coloniale.

(1) La ligne télégraphique entre Ekododo et Amvoum a été débroussée dans les mêmes conditions et à la tâche. Cette section de 40 kilomètres a coûté 800 francs et a demandé dix jours, tandis que la première partie, également 40 kilomètres, a exigé la main-d'œuvre étrangère, pendant trois mois et une dizaine de mille francs.

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité*, 21, *rue Cassette.*

Toute cotisation versée par l'entremise d'un libraire ou d'un commissionnaire sera comptée au prix de l'abonnement, soit 24 *francs.*

DE LA SANGA AU LOGONE

EXPLORATIONS DU LIEUTENANT LANCRENON

(1905-1906)

Le territoire militaire du Tchad a dans l'ensemble de nos possessions africaines une importance capitale. Il forme la liaison entre nos possessions de l'Ouest, du Nord et du Centre, entre notre Soudan et notre Congo ; il est la marche militaire qui assure notre influence sur les nomades des régions désertiques du Nord et protège le Congo contre les incursions des S'noussistes et des Ouadaïens. Malheureusement ce territoire est éloigné de tout et sans liaison facile avec le reste du monde. L'approvisionnement, l'entretien et la relève des troupes qui l'occupent sont extrêmement coûteux et constituent une lourde charge pour le budget colonial, même en réduisant au strict minimum les effectifs. Lorsque nous avons occupé ce territoire, nous avons trouvé une région complètement ruinée par les grands marchands d'esclaves, et beaucoup ont désespéré de son avenir économique. Aujourd'hui, la situation est moins sombre. Notre occupation, l'activité de nos officiers et de nos troupes ont ramené la sécurité et, avec elle, des progrès remarquables : les cultures se développent, l'élevage prospère, les troupeaux se multiplient, la population redevient plus dense, le commerce reprend. Nos troupes trouvent largement sur place les vivres indigènes nécessaires à leur alimentation. L'impôt rentre en argent de mieux en mieux chaque année ; mais cet argent vient de France : c'est celui que mettent dans la circulation nos dépenses militaires. Et il est clair que le territoire pourra se suffire à lui-même seulement le jour où il aura un commerce extérieur, où il pourra exporter ses produits. Le fer, le coton abondent, mais ne supporteraient pas les prix de transport. Le bétail seul voyage à bon marché, et il suffit de lui trouver une route pour le mener dans un pays qui l'achètera et le paiera en espèces. La route, ce sera la voie Logone-Sanga ; le débouché, ce sera le Congo français.

Source qui semble inépuisable de caoutchouc et d'ivoire, apte à produire sous un climat relativement sain toutes les denrées des pays chauds, desservi par un admirable réseau de voies navigables, le Congo est une de nos colonies les plus riches en produits d'exportation. Le commerçant européen représentant généralement une société concessionnaire s'installe dans le pays, mais le climat lui interdit de travailler lui-même. C'est l'indigène seul qui peut récolter les produits du sol et qui les apporte à la factorerie ou aux traitants, s'il est sûr de recevoir en échange ce qu'il désire. Au début, la verroterie faisait prime, puis il a fallu lui fournir du sel, des étoffes, des articles de toute espèce. Maintenant, la concurrence et la demande de main-d'œuvre en ont fait monter le prix. L'indigène, dont les besoins sont fort restreints, semble rassasié. En 15 jours de travail un Noir intelligent peut se procurer un complet sommaire, le sel nécessaire à sa cuisine, des perles pour ses femmes, tout ce qu'il lui faut pour de longs mois. Il n'a plus alors qu'à fumer sa pipe pendant que ses femmes pilent le manioc et préparent ses repas, tandis que les traitants cherchent en vain des ouvriers. Si on veut le faire travailler, il faut lui donner le salaire qu'il demande, et ce qu'il veut aujourd'hui, c'est de la viande. Le Nègre est gros mangeur de viande ; il n'est pas difficile sur la qualité, mais il lui faut la quantité. Or le bétail ne peut vivre au Congo et l'élevage y est impossible. Avant notre occupation, l'anthropophagie, très répandue, permettait au Noir de satisfaire ses désirs. Aujourd'hui, la chose devient plus difficile, et il cherche à se rattraper sur les animaux sauvages, principalement sur l'éléphant et l'hippopotame. Cela est si vrai que toutes les mesures prises pour protéger l'éléphant restent vaines, en particulier l'interdiction d'exporter les défenses pesant moins de 2 kilogrammes. L'indigène chasse l'éléphant pour la viande et non pour l'ivoire. Nous sommes donc amenés par la force des choses à importer du bétail au Congo et à l'utiliser non seulement pour assurer le bien-être des Européens, mais encore et surtout pour attirer et payer la main-d'œuvre noire. Un pays d'élevage, tel que le territoire du Tchad, peut y trouver un débouché presque indéfini. Reste à trouver les moyens de communication.

Trois routes étaient récemment encore seules utilisées pour pénétrer au Tchad : celle du Soudan et du territoire de Zinder par où arrivent ordinairement les relèves indigènes ; celle de la Bénoué, Mayo-Kebi, Toubouri, Logone qui sert à amener les ravitaillements et les marchandises, et enfin celle du Congo, Oubangui-Chari, la meilleure pour la relève des Européens et la seule alors connue pour les relations entre le Congo et le Tchad.

Malheureusement cette voie est longue, pénible à suivre, infestée par la mouche tsétsé sur une grande partie du parcours, et tous les essais de transport de bétail faits de ce côté ont abouti à des échecs. Il fallait trouver mieux.

Déjà en 1905, poussées par la nécessité, les Compagnies concessionnaires de la Haute-Sanga achetaient à des prix exorbitants des bœufs et des chevaux importés du Cameroun par les commerçants haoussas de Carnot ; mais on ne pouvait continuer longtemps dans cette voie et la Société coloniale commerciale de la Kadei Sanga (CCCKS), représentée par M. Walsain-Laurent, demanda à M. le commissaire général Gentil d'envoyer une mission pour reconnaître une route de caravanes praticable entre la haute Sanga et le moyen Logone, en offrant de payer une partie des frais. La demande n'avait pu avoir de suite immédiate, aucun officier ne se trouvant disponible pour commander la mission. C'est à ce moment que, le 20 avril 1905, j'arrivai de France à Brazzaville, allant rejoindre mon poste à la section d'artillerie de montagne du Tchad. M. Gentil


Trois itinéraires
entre
la haute Sanga
le haut Logone et Laï
Levés de juillet 1905 en janvier 1908 par le lieutenant LANCRENON de l'Artill.rie col.niale
avec la collaboration de A. CHEVRIAUX sergent d'Infanterie coloniale.
P. DELANEF sergent d'Infanterie coloniale.
Nota. Le tracé des cours de la Penndé et de l'Ouahme ainsi que celui de leurs affluents sont empruntés aux itinéraires de la mission LENFANT.
Echelle de 1:2.000.000
Bulletin du Comité de l'Afrique française
Lécuyer del.t
Reproduction interdite
MASSA
LAÏ
Baiguigmi
Bakassi
Bipia
Diamou
Dok
Lara
Koutou
Lolo
Gorr
Gorol
Lagli
Mimar
Deibedié
Bam-bou
Kaïtia
Pao
Baïbokoun
Ba (Logone) Fl.
M'Bini
Mt Boumbabal
M BOUM
Délia
Mt Gaoulougou
Ouantounou
Biaka
Batoua
Yakoundé
BAYA
Lia
Béloum
YANGUÉRÉ
Doulmando
Ria
Djemba
Bouda
Kosso
Banda
Banabani
Bouyanga
Guéné
Yaouya
Ouahme Fl.
Mt Karé
Dika
Yadi
Boual
Bougarma
Bozoum
Gam ou Bello
Mt Nia
Banam
Adjia
N'Dri
KOUNDÉ
Bom-Bou
Baoui
Goudoua ou Bibiti
Souka
Baboua
Bongo
Fo-Bobinga
Bira
Abou
Bertoua
Abba
Gouikora
Bazé ou Gombou
Pourgou
Batara ou Gomboro
Bam
Bounanboro
Bayanga
Najiboro
Boulandoré
Bakissa
Ouannou
Ouan Siguira
Saragouna
CARNOT
Gado
Djembé
Sanga
Nana R.
Mambéré R.
Zinder
L. Tchad
Abechr
Kouka
Kano
Masséna
Yacoba
NIGÉRIA
Yola
Bénoué
N'Gaoundéré
Niger
CAMEROUN
Bangui
Libreville
Guinée Espag.le
Ogooué
CONGO FRANÇAIS
Franceville
Brazzaville
Loango
Léopoldville
Boma
CONGO INDÉPENDANT

m'arrêta au passage et voulut bien me charger d'organiser la mission en me donnant comme compagnons les deux sergents d'infanterie coloniale Chevriaux et Delanef, arrivés de France par le même bateau que moi.

Le 22 avril, nous nous embarquions à Brazzaville sur le vapeur *Valérie* qui remontait d'abord le Congo, puis, laissant à droite la route de l'Oubangui, s'engageait sur la Sanga et nous amenait le 8 mai à Ouesso. Les vapeurs ne pouvaient, à cette époque, remonter plus haut et je dus prendre des pirogues qui m'amenèrent en vingt-deux jours à Carnot.

Organisation de la mission.

Le 2 juin, j'arrivai à Carnot, précédant de treize jours mes deux sergents retardés dans leur voyage par le manque de pirogues. C'était là que la mission devait se former et se mettre en route. Ma tâche était difficile et les moyens d'action dont je disposais bien minces. J'apportais une lettre de M. Gentil à M. le capitaine Bailly, administrateur de la haute Sanga, lui prescrivant de me fournir une escorte de 10 à 15 tirailleurs et de me venir en aide par tous les moyens en son pouvoir. Je disposais du matériel que j'emportais au Tchad pour mon usage personnel : tente, lit pliant, avec quelques accessoires de campement, vivres de réserve, vêtements, petite pharmacie. Je n'avais comme instruments qu'une boussole. Mes sergents avaient leurs cantines. M. Walsain-Laurent devait m'accompagner et la CCCKS devait réunir et me fournir les marchandises d'échange à emporter. J'espérais que M. le capitaine Bailly pourrait non seulement me fournir l'escorte prévue, mais encore me recruter des porteurs. Mon premier soin en arrivant à Carnot fut de rechercher tous les renseignements que l'on pouvait avoir sur la région où nous allions nous lancer. Au Sud de la ligne Carnot-Koundé le pays était relativement connu, pacifié et exploité. Plus au Nord jusqu'à l'Ouahme, région non occupée, mais sillonnée par une série d'itinéraires assez rapprochés, en particulier ceux des missions Clozel, Perdrizet, Ponel, Huot et Bernard, suivis et recoupés dans maints voyages par les agents des Sociétés et les officiers du cercle.

Enfin seul l'itinéraire Löfler dépassait l'Ouahme vers le Nord. Le capitaine Löfler, qui commandait la région de la haute Sanga, avait accompli, en 1901, un très remarquable voyage. (Voir *Bulletin du Comité de l'Afrique Française. — Renseignements coloniaux*, p. 224, septembre 1907.) Parti de Carnot en remontant vers le Nord, il avait rejoint le Chari à Kouno en passant par Bam et Gouikora. Il avait ensuite descendu le fleuve jusqu'à Fort-Lamy, puis repartant par terre de Mandjaffa, il avait traversé le pays Moussgou, reconnu le Toubouri et posé le problème de la jonction Logone-Bénoué.

Enfin, il était revenu de Léré vers le Sud en suivant la frontière du Cameroun et était rentré à Carnot par Bam, après avoir levé plus de 2.000 kilomètres d'itinéraires en pays inconnu. Malheureusement, les difficultés à surmonter avaient été très grandes et la colonne avait subi des pertes sérieuses. Non seulement personne n'avait osé reprendre depuis la même route, mais encore la seule idée de partir pour le Chari était devenue, pour les indigènes de la Sanga, synonyme de terreur et de mort. Aussitôt que mon projet fut connu, je vis le vide se faire autour de moi, et il me fut impossible de trouver même un homme pour soigner mon cheval. Dès qu'on parla de recruter des porteurs, tous les indigènes disparurent dans la brousse. Il ne pouvait être question pour moi, dans ces conditions, de partir directement de Carnot vers le Nord et je résolus de me diriger d'abord vers Koundé, comptant trouver dans cette région des populations moins affectées par les souvenirs fâcheux d'autrefois, comptant aussi bénéficier de l'influence du poste de Koundé. Ces prévisions se réalisèrent. Deux chefs indigènes, Abba et Ierima Bingué, fils de Baboua, eurent confiance en nous et consentirent à me suivre avec 80 de leurs hommes environ. Le reste des porteurs nécessaires fut recruté par le poste de Koundé. M. Walsain-Laurent devant, à son grand regret, renoncer à m'accompagner, désigna pour le remplacer un de ses agents nouvellement arrivé, M. Hacquin. Tout le monde fut dirigé sur Koundé. Mais ce ne fut pas sans peine que je pus y faire parvenir mes charges : la terreur des Noirs de Carnot était telle qu'ils refusaient même d'aller à Koundé, craignant d'être entraînés de force plus loin, alors que d'ordinaire ils se disputaient les bénéfices du portage sur cette route facile. Je dus faire partir mes caisses par petits groupes isolés. Enfin, le 13 juillet, personnel et matériel étaient réunis à Koundé où, en somme, fut seulement formée la colonne.

Qu'il me soit permis ici d'adresser mes remerciements à M. le capitaine Bailly et à M. le lieutenant Mazoyer, commandant le poste de Koundé, qui me secondèrent de tout leur pouvoir et qui, par leur connaissance approfondie du pays, leur influence sur les indigènes, leur inépuisable dévouement, me permirent d'aboutir enfin, malgré tous les obstacles.

De Carnot à Koundé.

La région de Carnot est en dehors des limites de la forêt équatoriale, à une altitude déjà assez élevée. C'est un pays de pâturages et de bouquets de bois, assez sain, où l'on trouve du bétail, du laitage, et où les conditions de vie sont relativement bonnes pour les Européens. De Carnot à Koundé, la route est sûre et facile. Tout le pays est habité par la race baya. Petits, maigres, mais nerveux et résistants, les Bayas portent volontiers quand on paie bien leur travail. Leurs villages, entourés de plantations de manioc, sont bien construits; les cases, rondes, ont les murs en pisé surmontés d'un haut toit conique en paille. Les hommes s'habillent du mieux qu'ils peuvent, font les gros travaux, chassent, pêchent, récoltent le

caoutchouc, mais ils laissent aux femmes le travail de la terre. Il est vrai que le manioc est la culture idéale. Une plantation produit constamment pendant plusieurs années, sans demander d'autre travail que l'arrachage des mauvaises herbes. Les femmes sont simplement habillées de deux bouquets de feuilles vertes pendant devant et derrière à une liane qui leur entoure les reins. Toilette économique et facile à renouveler.

J'ai pu voir au village d'Abba une cérémonie très curieuse, l'opération du « Labi », qui consacre le passage des jeunes Bayas à l'état d'hommes faits. C'est vers l'âge de 12 ans qu'ils subissent cette opération. Elle est précédée d'une période d'initiation pendant laquelle les candidats doivent vivre entièrement dans la brousse, tout en ayant le droit de dérober dans les villages ce qui leur plaît. Puis le grand jour arrive. Après d'interminables danses et tam-tam, on plonge la tête du patient dans l'eau jusqu'à ce qu'il ait perdu entièrement connaissance; puis le grand féticheur, tout barbouillé de farine de manioc, lui fait une longue et profonde entaille en biais dans la peau du ventre; il dispose dans la plaie des herbes qui l'empêchent de se refermer et font grossir la cicatrice; enfin on réveille le nouvel initié avec des tractions rythmées de tous les membres pratiquées avec une énergie toute sauvage. Tous mes hommes portaient fièrement la fameuse cicatrice, plusieurs même en avaient deux.

De Koundé au Boumbabal.

25 juillet au 16 août 1905.

Les derniers préparatifs à Koundé nous prirent encore une semaine, et c'est seulement le 25 juillet 1905 que la colonne se mit en marche. Elle comprenait 4 Européens, 1 caporal et 12 tirailleurs sénégalais, une centaine d'indigènes, quelques femmes accompagnant leurs maris, en tout 125 personnes. Les indigènes étaient armés de flèches et de sagaies; 8 d'entre eux portaient des mousquetons modèle 74. Cet effectif paraissait suffisant pour imposer le respect aux populations traversées. Il était assez réduit pour permettre à la colonne de trouver à peu près partout sa subsistance dans le pays. Nous emportions d'ailleurs, outre la pacotille d'échange, une dizaine de charges de riz et trois bœufs sur pied pour parer aux jours de trop grande disette. Notre objectif était le poste de Laï sur le moyen Logone. Le capitaine Löfler signalait la M'Béré comme un affluent du Logone; les indigènes du Koundé connaissaient la M'Béré; je cherchai, d'après leurs indications, à rejoindre cette rivière par la haute vallée du Lom. Le Lom est le cours supérieur de la Sanaga, le grand fleuve du Cameroun. Nous l'avons rejoint à Djankombol, après avoir suivi la route de Koundé à Ngaoundéré qui le coupe en ce point. La rivière est déjà forte et constitue un obstacle important. On ne peut la franchir qu'en pirogue; Mizon est le premier Européen qui ait effectué ce passage. Je ne cherchai pas à la traverser et remontai la vallée sur la rive gauche, marchant au Nord-Est sur une cinquantaine de kilomètres. La rivière et ses affluents, bordés d'une lisière de bois, coulent entre des mamelons couverts d'herbages; des villages entourés de plantations de manioc sont blottis dans les vallons. Gam, près de la rivière Boso, est le plus important. Le Lom devient guéable et je peux le franchir un peu au-dessus de Gam, pour me diriger droit au Nord, vers la M'Béré. Un plateau désert de 40 kilomètres de large, sans arbres, couvert d'herbes fines, sépare à cet endroit le Lom de la M'Béré, le bassin du Tchad de celui de l'Atlantique. C'est après l'avoir traversé que nous découvrons à Zaoro-Pann l'admirable vallée de la M'Béré. La rivière coule vers le Nord-Est. Elle creuse dans le plateau un immense sillon de 300 mètres de profondeur et de 20 à 25 kilomètres de largeur. Les pentes ravinées par les affluents qui tombent en cascades sur les blocs de granit sont dominées au Nord par des pics élevés dont l'altitude doit atteindre 1.500 mètres. Le plus important paraît être le mont Gaoulougou. La M'Béré serpente doucement au fond de la vallée et le paysage est d'une grandeur saisissante. Une source salée, signalée depuis longtemps dans les rapports du cercle de Koundé, serait sur la rive gauche de la rivière, au Nord de Zaoro-Pann. C'est bien notre route qui paraissait facile et sûre, mais elle nous réservait bien des surprises et des fatigues. Le seul chemin possible est au fond de la vallée, mais les villages sont tous sur les éperons, à la crête du plateau. A la fin de chaque étape, il fallait remonter de 300 mètres pour gagner un village, y trouver des vivres et un point favorable au bivouac. Sous le soleil d'Afrique, ces 300 mètres, si durs pour nos porteurs, nous semblaient plus pénibles que 1.000 mètres à gravir sur les glaciers des Alpes.

Les populations sont de race et de langue bayas, mais elles vivent sur place, presque sans relations avec leurs voisins. Nous avons trouvé dans certains villages cachés dans les rochers de braves gens qui ignoraient l'existence d'hommes blancs et qui ont consenti à nous accompagner pour pouvoir nous contempler plus longtemps. Certains villages nous ont reçus à bras ouverts; dans d'autres, les chefs méfiants ont cherché à nous tromper, à ne nous fournir ni guides, ni vivres, ni porteurs; mais ce sont là gentillesses de nègres, et nulle part je n'ai vu accomplir le moindre acte d'hostilité contre nous. La grosse difficulté était toujours celle du portage. Au bout de deux jours de marche, 13 hommes d'Abba s'étaient enfuis. Plusieurs porteurs fournis par le poste de Koundé avaient fait de même. A chaque étape, il fallait recruter 15 ou 20 hommes pour nous accompagner en portant les charges jusqu'au village suivant. C'était une source d'interminables discussions et palabres avec les chefs. La difficulté diminuait, il est vrai, avec le nombre des charges, à mesure que vivres et pacotille s'épuisaient, mais elle nous suivit jusqu'au Boumbabal. Un incident m'apprit à ce propos ce qu'était la solidarité chez les Nègres. Un peu au delà de Ouantounou, les porteurs recrutés dans ce village

avaient cherché à s'enfuir, après m'avoir volontairement donné de faux renseignements sur le pays, et j'avais dû les enfermer dans une enceinte, sous la garde d'un tirailleur. Ils avaient tenté une sortie en masse et le tirailleur, débordé, avait fait feu sur les fuyards. L'un d'eux tombe blessé pas très gravement, mais hors d'état de continuer la route. Après l'avoir pansé, je le laisse sur place, dans un petit village, avec un de ses camarades chargé de le soigner et auquel je donne les perles et le sel nécessaires pour payer leur nourriture, et du tabac. J'ai su, à mon retour, qu'aussitôt après mon départ le camarade avait disparu avec le sel, les perles et le tabac, en laissant le blessé se débrouiller tout seul.

Le 8 août, nous arrivions sur les bords de la N'Gou que nous avions déjà traversée sur le plateau entre Gam et Zaoro-Pann. Elle avait, à cet endroit, 5 à 6 mètres de large sur 3 m. 50 de profondeur, et c'était déjà un obstacle sérieux. Nous l'avions franchie sur un pont construit à notre intention par les indigènes. Elle a maintenant 35 mètres de largeur et un violent courant. Un pont de lianes permet le passage des porteurs. Les animaux traversent péniblement, mais sans accident, à 300 mètres en aval. Mais en passant, je remarque la configuration bizarre de la vallée, qui semble fermée à 500 mètres en amont du pont. Laissant la colonne, je pars dans cette direction avec le sergent Chevriaux et nous nous trouvons bientôt en présence d'un des plus beaux spectacles que j'aie jamais contemplés : la N'Gou, dont le débit est à peu près comparable à celui du Rhône en Valais, tombe de 150 mètres de hauteur sur une muraille de granit absolument verticale, en deux chutes parallèles encadrées par la végétation tropicale. Je ne connais pas en Europe de cascade ou de chute qui puisse s'en rapprocher par la grandeur et l'harmonie de ses dimensions.

A partir de Ouantounou, notre itinéraire quitte la vallée de la M'Béré pour se diriger vers le Lim, qu'il traverse deux fois. Ce crochet inutile fut motivé par les indications fausses des gens de Ouantounou, qui nous assurèrent que le Boumbabal était au Sud du Lim. J'y gagnai cependant de voir les barrages et les pêcheries du Lim. C'est une rivière à cours rapide, impraticable aux pirogues. Les indigènes y établissent des barrages formés de pieux, de branchages et de lianes, dans lesquels ils ménagent des cases où les poissons entraînés par le courant sont arrêtés et recueillis. Ces barrages servent en même temps de ponts pour passer d'une rive à l'autre.

Baïmane est le premier village M'Boum que je rencontrai. Les plantations de manioc disparaissent pour faire place au mil ou au maïs, au mil surtout. Les cases sont entièrement en paille, murs et toit, et dispersées au milieu des plantations.

Les M'Boum, qui occupent les environs du Boumbabal, une partie de la vallée du Lim et le massif montagneux jusqu'à la Niémé, forment une race intermédiaire entre les Bayas et les Lakas ou Kirdis de la plaine du Logone. Les gens du Sud les confondent avec ces derniers, dont ils se rapprochent beaucoup d'ailleurs. Les hommes ont pour tout vêtement une peau de cabri attachée à la ceinture. Les femmes quelques brins d'herbe. Ils n'acceptent dans les échanges que des perles et du sel, pas d'étoffes. Tous sont fétichistes. Les M'Boum sont très tranquilles, travailleurs, assez sympathiques, et je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports avec eux. Le pays est riche, peuplé, mais ravagé et appauvri par les incursions des Foulbés.

Le 16 août, j'arrivais au pied du mont Boumbabal, qui dresse ses quatre pointes granitiques presque semblables, sans contreforts ni chaînes avoisinantes au milieu de la plaine, entre Lim et M'Béré. Leur hauteur au-dessus de la plaine est d'environ 200 mètres. C'est la montagne sainte ou la forteresse des M'Boum. Le soir même, j'en fis l'ascension et je pus contempler de là-haut, au soleil tombant, un spectacle inoubliable. Ce confluent que nous cherchions de la M'Béré et du Logone était à mes pieds; au Nord, l'immense plaine du Logone, où l'on peut suivre le ruban argenté du fleuve à plus de 100 kilomètres; au Sud et à l'Ouest, les vallées du Lim, de la M'Béré et du M'Bini, la branche mère du Logone; au Sud-Est, le massif montagneux des M'Boum, que je devais traverser plus tard.

Le lendemain, 17 août, je recevais la visite des chefs des villages voisins que j'avais convoqués; huit avaient répondu à mon appel. Tous s'excusèrent de ne pouvoir me donner beaucoup en raison de leur pauvreté et des ravages qu'ils avaient subis. Quand je leur promis la protection des Français et la cessation des incursions foulbés, je fus accueilli par des applaudissements enthousiastes. Guides, porteurs, pirogues me furent fournis à volonté.

Du Boumbabal à Laï. — 18 août-4 septembre.

Le 18 août, à 10 heures du matin, nous arrivions au bord du Logone à l'Est et au pied du mont Gabra, qui se trouve dans la pointe formée par le Logone et le Lim. Le Gabra est également granitique, de forme allongée, à pentes assez douces, et ne domine la plaine que d'une centaine de mètres. Le fleuve a 150 mètres de large, un fort courant et une grande profondeur. Nous n'avions que de petites et mauvaises pirogues. Le passage de la colonne fut long et parfois difficile et dura plus d'une journée, sans autre accident que la perte d'un bœuf. Le fleuve passé, nous marchons au Nord dans la plaine; Kaïtia, le dernier village M'Boum, est franchi et nous prenons contact avec les Lakas.

La dénomination de Lakas employée par les Foulbés du Sud et les Bayas, comme celle de Kirdis usitée chez les musulmans du Nord, comprend toutes les races fétichistes qui habitent la plaine du Logone. Toutes ont même vêtement, mêmes mœurs et beaucoup de caractères communs. Les M'Baï, auxquels j'ai eu affaire, sont de

beaux hommes, grands, bien découplés. Ils sont travailleurs, excellents agriculteurs, cultivent le mil, le maïs, les arachides, le tabac et beaucoup de plantes indigènes. Le coton sauvage pousse partout, mais on ne le cultive pas. Les cases en paille sont dispersées au milieu d'immenses plantations et les villages sont très étendus. Les hommes n'ont pour vêtement que la peau de cabri et les femmes un réseau de tatouages très fins. La population du pays Laka est très dense et il est rare de faire 4 ou 5 kilomètres sans trouver un village, du moins dans toutes les parties habitables. Ce pays si riche et si peuplé était autrefois razzié et ravagé tous les ans par les Foulbés venant de l'Adamaoua, qui dévastaient tout sur leur passage, s'emparant des bestiaux, brûlant les plantations et les cases, emmenant femmes et enfants en captivité. Les deux dernières expéditions foulbés avaient eu cependant le malheur de s'avancer en 1903 et 1904 jusqu'aux environs du poste de Laï, où elles avaient été complètement détruites par le capitaine Faure à la tête de ses tirailleurs. Ces deux sévères leçons, jointes à l'occupation de N'Gaoundéré par les Allemands, paraissent avoir suffi et les Lakas vivent en paix maintenant.

Arrivant en 1905, moins d'un an après le passage des dernières bandes de pillards, nous devions nécessairement être pris pour leurs successeurs. Je m'y attendais, mais j'espérais bien montrer sans peine aux indigènes que les Français ne sont pas des Foulbés et savent traverser un pays sans y laisser de mauvais souvenirs. Pas plus que le capitaine Löfler, en 1901, je ne devais réussir. Les Lakas qui avaient renoncé à lutter contre les lances et les flèches des cavaliers foulbés ignoraient ce qu'était un fusil. Quand ils virent arriver des étrangers, leur premier mouvement fut de se cacher. Puis ils s'aperçurent bien vite que ces étrangers blancs et noirs semblaient peu dangereux. Ils étaient à pied pour la plupart, paraissaient très mal armés de morceaux de fer bizarres enchâssés dans du bois et qui n'étaient même pas pointus. Ils portaient des caisses de perles de toutes couleurs et n'avaient même pas pillé sur leur passage. Quelle belle occasion de prendre une revanche éclatante et de faire un riche butin! Voilà pourquoi je fus attaqué et pourquoi les Lakas ont entendu parler la poudre. La première attaque se produisit à Bam-Bou dès mon entrée dans le pays Laka. Arrivé dans ce village le 22 août à 4 heures du soir, j'ai beaucoup de peine à obtenir quelques vivres même en payant largement. Pendant la nuit des troupes armées rôdent continuellement autour du camp. Nous partons au matin; les hommes du village en armes assistent au départ. Ils laissent défiler sans incident l'avant-garde et le gros de la colonne, tous les porteurs bayas dont les flèches et les sagaies leur imposent une certaine crainte; mais l'arrière-garde n'a que des fusils et se voit tout à coup cernée. Le sergent Delanef doit ouvrir le feu pour se dégager; deux des agresseurs sont tués, les autres s'enfuient. Je fais serrer la colonne et nous marchons avec précaution. Des hommes armés sont signalés de tous côtés, mais aucun incident nouveau ne se produit dans la journée. Nous arrivons le soir à Mimar. Je fais camper en terrain découvert. Les habitants paraissent hostiles. Quelques-uns cependant se rapprochent de nous; nous pouvons obtenir quelques vivres et un guide pour le lendemain.

Le 23 août, au matin, tous les hommes sont autour de nous armés de sagaies, couteaux de jet, boucliers d'osier. Ils crient, gesticulent. Nous partons cependant en leur enjoignant de s'éloigner. Ils semblent se calmer, mais à 2 kilomètres à peine du village, ils apparaissent tout à coup sur les flancs de la colonne sortant des fourrés et des plantations et poussant des cris de guerre. La situation fut un instant critique, la longue file des porteurs offrant un but facile aux sagaies qui volaient de toutes parts. Nos ennemis étaient plus de 600. Heureusement les feux de salve du sergent Chevriaux qui commandait l'arrière-garde étonnèrent les assaillants et me permirent de rassembler la colonne dans un espace découvert où les fusils reprirent leur supériorité. Un rapide mouvement offensif mit les Lakas en fuite. Nous n'avions heureusement qu'un blessé. Nous couchons à Lagli; le village est abandonné, nous vivons sur nos provisions en tuant notre dernier bœuf.

Le 24 août, nous nous trouvions sans guide devant la rivière Nia large de 30 mètres environ, profonde, avec un fort courant; les meilleurs nageurs pouvaient seuls traverser. Je fis établir un radeau avec des tonnelets vides et des boucliers d'osier pris à l'ennemi, puis établir un va-et-vient d'une rive à l'autre, en utilisant tous les bouts de corde qu'il fut possible de trouver. Le passage dura toute la journée sous la protection d'un poste de tirailleurs tenant les Lakas en respect et se termina de nuit. L'autre rive était presque complètement noyée, et nous atterrissions sur une sorte d'îlot qui émergeait à peine. C'est là que nous dûmes bivouaquer dans la boue sous une pluie torrentielle. J'avais bien, pendant la durée du passage, cherché dans l'eau, dans les herbes et les épines, tantôt marchant, tantôt nageant, un gué qui nous permît de continuer notre route et de gagner la terre ferme. Après bien des efforts sans succès, j'avais pu reconnaître cette dernière en montant sur un arbre et j'avais cru trouver une sorte de piste où les hommes les plus grands pourraient passer en portant les charges, mais il était trop tard et nous avons dû camper où nous étions.

Le 25 août, au matin, la pluie continue à tomber. L'eau nous envahit et monte toujours; le passage que je croyais avoir trouvé la veille n'étant plus praticable, la situation devenait critique; j'essaie de faire rétablir le radeau, il chavire au premier voyage. Nous en étions là lorsque deux pirogues sont signalées. A force de promesses, mon interprète décide les pagayeurs à venir à notre secours. Nous sommes sauvés. C'est seulement à 2 heures de l'après-midi que tout

mon monde est au sec et en sécurité. Les hommes sont épuisés, toutes nos cantines pleines d'eau et bien des choses disparues nous manquent, mais nous sommes tous sains et saufs. Nous couchons au village de Gagan où une population tranquille nous accueille et nous fournit des vivres.

Le 26 août, à 11 heures du matin, nous arrivons à Gorr. Les gens du village sont rassemblés en armes. Je leur enjoins de s'éloigner et demande le chef. Après une longue attente, je le vois arriver. Nous parlementons sans succès; au bout d'un instant, il me déclare que ses hommes veulent la guerre, se lève et s'enfuit. Les sagaies nous arrivent de tous côtés, mais mes hommes sont sur leurs gardes, ouvrent le feu et l'ennemi est bientôt en fuite abandonnant le village. Nous avions malheureusement un blessé qui mourut peu après. Nous trouvons des vivres dans le village où nous nous installons et où mes hommes peuvent enfin goûter un repos bien mérité.

Ce fut le dernier incident grave de notre voyage et le 4 septembre au soir nous arrivions à Laï après avoir repassé le Logone à Baïguigmi, ayant mis 41 jours pour franchir 650 kilomètres depuis Koundé.

De Laï à Carnot. — 29 septembre-6 novembre.

J'aurais dû là abandonner ma colonne pour rejoindre Fort-Lamy et renvoyer tout mon monde à Carnot sous la direction de M. Hacquin. M. le capitaine Julien, commandant le cercle du Moyen-Logone, dont le bienveillant accueil nous fit oublier nos fatigues, voulut bien me permettre de continuer mon œuvre. Je reçus de lui l'ordre de reconduire à Carnot tirailleurs et porteurs, puis de revenir, vers le 1er janvier 1906, au Boumbabal où je trouverais une escorte et des pirogues qui me ramèneraient à Laï.

Je préparai avec joie ce nouveau voyage. Malheureusement je ne pouvais songer à conserver mes deux sous-officiers. Le sergent Chevriaux partit en baleinière pour Fort-Lamy d'où il se rendit au Kanem pour continuer ses services. Le sergent Delanef me quitta à son tour pour travailler sur le Toubouri avec le capitaine Faure et le capitaine Jordan au passage du ravitaillement venu par la Bénoué. Compagnons des bons et des mauvais jours, toujours énergiques et confiants dans le succès, accomplissant avec constance le travail fastidieux du lever d'itinéraire, tous deux ont fait plus que leur devoir. Je leur adresse mes félicitations et mes remerciements.

Le 29 septembre nous quittâmes Laï. J'y laissais deux femmes et quatre de mes hommes atteints par la variole. Par contre, j'emmenais cinq Foulbés libérés et rentrant dans leur pays. La traversée du pays Laka fut facile. Convaincu enfin de nos sentiments pacifiques et surtout de notre force, les habitants nous offraient partout leur concours et n'eurent pas à s'en repentir. Nous guidant, nous prêtant leurs pirogues, nous apportant des vivres, ils nous permirent de reprendre avec quelques variantes notre itinéraire du mois d'août. Après le passage du Logone, même accueil sympathique des M'Boum. Le 14 octobre, j'arrivais au Lim, qu'un bon barrage nous permit de traverser facilement, puis je m'engageai sur une route nouvelle. Notre premier itinéraire traversant en effet une région qui pouvait être revendiquée par les Allemands, il était intéressant de trouver une autre route restant incontestablement dans notre zone d'influence. C'est ce que je cherchai à faire en suivant en partie l'itinéraire de retour du capitaine Löfler.

J'eus à traverser d'abord une région montagneuse désignée autrefois sous le nom de Dé. Là habite une population se rapprochant beaucoup de la race Baya, mais pillarde et belliqueuse. Je cherchai à obtenir des guides et des vivres sans même pénétrer dans les villages et cependant je ne pus pas éviter leurs attaques traîtresses. Ils me blessèrent plusieurs hommes dont un tirailleur. Je pus heureusement trouver des vivres dans le village de Counaboro abandonné précipitamment par ses habitants. C'est grâce à cela que j'ai pu continuer ma route vers l'Ouahme ; mais il fallut traverser sans guide, à la boussole, au milieu des grandes herbes, sans piste frayée, une étendue de 70 kilomètres qui nous séparait de cette rivière. Une équipe de cinq à six travailleurs marchait devant, ouvrant une piste en couchant les herbes avec des bâtons, et faisait à peine 2 kilomètres à l'heure. La colonne suivait, faisant des haltes longues et nombreuses. Naturellement, le hasard nous amenait devant chaque rivière au point le plus difficile, et il fallait perdre des heures à trouver un passage praticable. Ce fut une des périodes les plus fatigantes pour mes hommes qui furent heureux de retrouver enfin à Bouala sur l'Ouahme un pays connu, des villages amis, la fin de leurs peines et de leurs fatigues. Ce voyage de retour qui paraissait devoir être si facile fut triste et pénible. La variole, ce terrible fléau qui ravage les pays noirs, nous avait atteints à Laï et ne nous a pas quittés pendant toute la durée du voyage. La colonne fut littéralement décimée. J'avais laissé à Laï six malades dont deux moururent ; quinze cas se déclarèrent en route et donnèrent lieu à huit décès. Je ne pouvais laisser mes malades en route ; ils auraient été massacrés ou réduits en esclavage aussitôt après mon départ. Je dus les traîner avec moi en les isolant de mon mieux. Ils suivaient en arrière sur des chevaux ou des ânes, soignés par ceux de leurs camarades qui avaient déjà eu la variole et campaient à 200 mètres du groupe principal.

Nous continuons notre route, puis la mission se disloque : Abba et Iérima-Bingué suivis de leurs hommes rentrent triomphalement dans leurs villages, racontant leurs exploits et les célébrant par d'interminables tam-tam.

Ne sachant à quoi ils s'engageaient, ils étaient partis avec moi de confiance. Ils avaient supporté avec patience toutes les vicissitudes de cette vie aventureuse, reçu les tornades sans broncher, fait 1.500 kilomètres avec leurs charges sur la tête, contribué par leur belle tenue à repousser les

attaques des Lakas; toujours contents parce que la ration n'avait jamais manqué. Tous ne revenaient pas, mais ceux qui étaient de retour avaient appris à comprendre la mission de la France dans leur pays. Ils avaient vu notre domination s'étendre sur les peuples du Nord comme sur ceux de la forêt. Ils avaient eux-mêmes acheté à Laï des chevaux et des bœufs, amorçant ainsi le courant commercial qui s'établit maintenant. Surtout ils nous avaient vus passant pacifiquement chez les peuples les plus divers tout en repoussant énergiquement les attaques injustes; ils avaient compris que notre puissance était là, non pour les écraser et les exploiter, mais pour faire régner au pays noir la paix et la prospérité.

Séjour à Carnot et Nola.
6 novembre-23 décembre.

Le 6 novembre, j'arrivais à Carnot. J'appris là le transfert du siège de l'administration de la Haute-Sanga de Carnot à Nola; la constitution d'une mission de délimitation Congo-Cameroun, l'arrivée du commandant Moll à Nola. Ces nouvelles m'obligeaient à descendre à Nola pour régler les comptes de la mission et me mettre en rapport avec la mission de délimitation. J'y arrivai le 8 novembre et fus reçu à bras ouverts par M. le capitaine Bailly et M. le commandant Moll qui voulut bien s'intéresser à mes travaux. Je lui donnai tous les renseignements que je possédais sur la région Nord de Koundé qu'il allait traverser et lui laissai copie de mes itinéraires.

Les plus doux moments de la vie de brousse sont encore ceux où l'on en sort et où l'on revit en les racontant les aventures que l'on vient de traverser. Les huit jours que j'ai passés à Nola entouré de camarades, de chefs bienveillants, d'intérêt et d'amitiés, resteront parmi les meilleurs de mon séjour en Afrique.

Mais le temps pressant, il ne fallait pas oublier ce rendez-vous du 1er janvier au Boumbabal où j'allais encore une fois précéder mes camarades de la mission; je dus reprendre la route du Nord en quittant Nola le 25 novembre pour rejoindre Carnot par voie de terre. Grâce au concours toujours si dévoué du capitaine Bailly, je pus là constituer une nouvelle colonne. Il s'agissait d'arriver vite et bien, donc de réduire la colonne au minimum. Mon fidèle caporal Demba-So, sept tirailleurs, vingt porteurs pour bagages, sel et marchandises d'échange, un interprète et mon boy, et c'est tout. Pas un cheval, un âne ou un bœuf pour nous encombrer dans les passages difficiles. Comme itinéraire prévu, autant que possible la ligne droite, c'est-à-dire la route de départ du capitaine Löfler pour traverser les montagnes, puis à la boussole vers le Nord-Ouest.

Le départ se fait sans encombre; mais au bout de deux jours de marche, tous mes porteurs désertent. C'est toujours la terreur des Lakas qui les tient et mes neuf fusils ne leur imposent pas confiance. Je ne puis en recruter sur place et je dois revenir à Carnot. L'adjudant Portheault, commandant le poste, m'offre cinq auxiliaires bayas, armés de mousquetons 74. C'est assez, probablement, car je retrouve seize hommes. On réduit encore les charges et nous partons cette fois définitivement le 23 décembre.

De Carnot à Laï. — 23 décembre 1905-15 janvier 1906.

Je ne m'étendrai pas sur la première partie du voyage effectué dans une région si bien décrite par le capitaine Löfler. Après avoir traversé les innombrables ruisseaux du bassin de la Nana, puis la haute Lobaï, nous franchissons l'Ouahme en pirogue et tombons presque aussitôt dans cet extraordinaire massif des Tari, fertile en sites pittoresques, plus étrange encore par ses sauvages habitants que par sa nature même.

Utilisé comme une véritable forteresse, ce massif est habité par un extraordinaire mélange de tribus de toutes les races venues là pour se mettre à l'abri des guerres incessantes qui les décimaient dans la plaine. On y entend parler tous les dialectes.

Le 31 décembre 1905, je trouve à la nuit tombante dans une gorge profonde et étroite creusée dans les flancs du mont Karé, le village de Yaouya entouré de haies épineuses, défendu par de nombreux guerriers en armes; sur les rochers, à 200 mètres au-dessus de nos têtes, les femmes et les enfants attendent curieusement le résultat du conflit menaçant. Mais leur espoir est trompé, le palabre s'établit à distance. Je promets de camper là pour la nuit seulement, puis de repartir dès le matin si l'on veut bien me donner des vivres et un guide; puis notre bivouac s'installe tranquillement, malgré les menaces et les cris de guerre des sauvages qui gesticulent sur les rochers. Ce calme leur en impose; ils se tiennent à distance respectueuse surveillant de loin leur village où les poules et les cabris rentrent paisiblement. Voilà qui renverse toutes leurs idées, des étrangers qui passent sans piller, sans brûler les cases, sans chercher à faire des captifs. Meilleurs que les Lakas, les gens de Yaouya ont à moitié compris. J'ai obtenu une conversation du haut en bas d'un bloc de granit à la lueur de torches de paille. Nous avons causé longtemps avec le secours de deux interprètes successifs. Ils m'ont descendu avec une corde des paniers de manioc et un cabri. Je leur ai envoyé, par le même chemin, du sel, des étoffes et des perles, mais il m'a été impossible de les approcher et d'obtenir un guide. Essayer d'en prendre un de force eût été une expérience dangereuse qui aurait établi l'état de guerre. J'ai dû partir encore sans guide le 1er janvier 1906. Impossible de marcher à la boussole dans ce chaos de montagnes. Il faut trouver des passages praticables et le seul moyen est de demander son chemin. Au pied de chaque rocher, on s'arrête et on hèle les habitants qui observent d'en haut. Les mieux intentionnés, tout en restant à distance, nous guident un certain temps et nous fournissent des indications. Bientôt le but de notre voyage est

connu, si bien qu'une fois à une bifurcation de sentiers, je prends celui de gauche, des cris épouvantables s'élèvent. Ce n'est pas ça. Je reviens à droite, des *ah!* de satisfaction retentissent du haut des montagnes. C'est la bonne route et nous continuons. D'autres fois, nous n'avons trouvé le chemin qu'à force de tâtonnements. Un seul incident grave s'est produit le 3 janvier, près du village de Djemba. Une douzaine de Noirs se sont rapprochés de la colonne à travers les plantations et ont lancé des sagaies sur l'arrière-garde, heureusement sans atteindre personne. Le caporal Demba-So riposta aussitôt et tua deux hommes; les autres s'enfuirent. Ce furent les deux seuls coups de fusil tirés sur le parcours de Carnot à Laï.

Le même jour, j'aperçois enfin du haut du mont Ria la plaine libre devant moi, ce qui me permet enfin de marcher droit au Nord-Ouest en abandonnant l'itinéraire Löfler. Je m'arrête le soir au village de Doulmando où je trouve les premiers représentants d'une race qui occupe toute la région comprise entre la Nana et la Penndé. Mon interprète connaissait la langue M'Boum et la plupart des dialectes lakas. Mes porteurs parlaient tous les dialectes bayas. Aucun d'eux n'arriva à se faire comprendre. Les voisins désignent cette race sous le nom de Yanguérés et bien que je n'aie trouvé aucun rapport entre elle et les Yanguérés de Koumbé dans la haute Sanga, je les désignerai ainsi, mais sous toutes réserves. Pendant deux jours, je n'ai pu communiquer que par signes avec les habitants.

Nous sommes obligés de faire un détour pour trouver un point de passage favorable sur la Nana-Yanguéré. Cette rivière coulant très lentement Sud-Ouest-Nord-Est a environ 20 mètres de large entre des berges très escarpées et élevées. Elle paraît avoir normalement à cette époque 1 m. 50 de profondeur. Nous trouvons un gué avec 0 m. 40 d'eau. C'est la dernière rivière tributaire du Bahr Sara; nous allons enfin pénétrer dans le bassin du Logone. Les villages yanguérés sont nombreux sur la rive gauche.

Le 4 janvier, à 11 heures du matin, nous découvrons la Penndé, fort belle rivière, aux eaux claires et rapides, de 45 mètres de large. Nous la passons à gué avec 1 m. 20 d'eau. Les renseignements indigènes m'ont permis de l'identifier avec le Bandoul ou Logone oriental. Le commandant Lenfant a depuis vérifié le fait en descendant cette rivière jusqu'à son confluent avec le Logone occidental. C'est la solution du problème, posé depuis longtemps et non encore résolu, des origines du Logone oriental.

De l'autre côté, autre pays, autre race. Une chaîne de collines assez escarpées borde la rivière. Les sommets sont couronnés de villages dont le plus important est Béloum, habités par des hommes parlant le baya. Ils se désignent eux-mêmes sous le nom de M'Bérés et s'entendent tout de suite fort bien avec mes porteurs.

Le 6 janvier, au village de Lokani on m'annonce l'arrivée au mont Gabra d'un Blanc avec beaucoup de pirogues. Ce fait montre que les relations sont fréquentes et intimes entre les M'Boum et leurs voisins du Sud. J'avais constaté exactement le contraire du côté de Ouantounou à mon premier voyage. Le soir même, nous arrivons en pays M'Boum et nous nous engageons dans la montagne. Je n'avais jamais eu qu'à me louer des M'Boum. Cette fois encore les rapports sont excellents : les M'Boum de la montagne sont les grands fournisseurs de fer du pays de la plaine. Ils construisent de petits fourneaux en terre de 1 m. 50 de haut dans lesquels ils empilent le minerai avec du charbon de bois. Une soufflerie primitive formée de peaux de bouc et de tuyaux en terre complète cette installation. Ils obtiennent ainsi une sorte de métal fondu qu'ils forgent ensuite patiemment entre deux grosses pierres. C'est un fer assez pur avec lequel ils font des couteaux de jet, des pointes de flèche ou de lance, des sagaies, des instruments de culture. Nous campons près du village de Fou-Djem perché sur un rocher. Le vent est violent et nous souffrons sérieusement du froid pendant la nuit.

Le 7 janvier, un bon guide nous fait circuler entre les hauteurs couronnées de villages, nous montons toujours doucement et nous arrivons enfin au rebord du plateau qui domine le Lim, presque à pic de plus de 200 mètres. La descente est pénible et difficile. Nous passons la rivière à gué (40 mètres de large sur 1 m. 20 de profondeur). C'est le dernier obstacle et le lendemain soir, 8 janvier, nous arrivons exténués à Baïbokoun au campement du sergent Coquel, après avoir franchi en dix-sept jours près de 500 kilomètres, soutenant sans un repos une moyenne de 29 kilomètres par jour.

Le sergent Coquel, qui venait de faire un séjour de deux ans au territoire du Tchad, avait été chargé par le lieutenant-colonel Gouraud, commandant du territoire, d'aller à ma rencontre pour ramener ma colonne à Carnot. Il devait de là rentrer en France. Parti de Laï avec 10 pirogues, 13 gardes régionaux et 18 pagayeurs, il avait effectué le premier la montée du Logone occidental jusqu'à Baïbokoun. Arrivé le 1er janvier, il m'avait attendu et à ce rendez-vous fixé trois mois d'avance, nous arrivions chacun par des voies inconnues pour nous retrouver avec une satisfaction que l'on peut imaginer.

Nous nous séparions le 12 janvier; Coquel, avec mon escorte et mes porteurs, rejoignit Koundé en suivant en sens inverse mon premier itinéraire. Je prenais de mon côté ses pirogues qui me descendaient en quatre jours à Laï.

Le Logone est un fleuve superbe et très facilement navigable. Un seul rapide sérieux dont le passage est cependant possible, même aux basses eaux, barre son lit près du confluent de la Libi, à la hauteur de Kaïtia. Cet obstacle franchi, il ne reste plus qu'à se laisser doucement descendre au fil de l'eau.

En hivernage, un vapeur parti de Laï arriverait sans obstacle à la Libi. S'il parvenait à passer le rapide, il pourrait probablement explorer le con-

fluent de la M'Béré, une partie de cette rivière et du haut Logone. En saison sèche, la plupart des bancs de sable laissés découverts par les eaux, sont habités par les riverains qui y construisent des cases en paille. A cette époque, la récolte du mil est faite, les marigots sont à sec dans l'intérieur ; les indigènes quittent leurs villages pour s'installer au bord du fleuve et y pêcher.

Le 15 janvier au soir, j'abordais à Laï. J'y faisais un court séjour et je reprenais le fleuve pour descendre à Fort-Lamy. M. le lieutenant-colonel Gouraud m'envoya de suite sur la frontière du Ouadaï où je conservai pendant un an le commandement de la section d'artillerie de montagne, avant de rentrer en France en juin 1907.

Les résultats de cette exploration ne se firent pas attendre et le contact établi entre la haute Sanga et le moyen Logone ne devait pas se rompre. En 1906, M. le commandant Moll utilisait le haut Logone pour les transports de sa mission. La même année, le sergent-major Sagnes terminait brillamment son séjour dans le cercle de Laï en conduisant, à deux reprises différentes, un important troupeau de bœufs et de chevaux de Laï à Carnot, démontrant ainsi par une expérience certaine que le commerce des bestiaux pouvait s'établir pratiquement par cette voie. Il n'eut d'autre attaque à soutenir que celle d'un troupeau d'éléphants dans les parages du Nia.

Depuis, la mission Moll a complètement reconnu les diverses routes qui pourraient être employées. La mission Lenfant vient à son tour de compléter cette étude dans la région comprise entre l'Ouahme et le Logone oriental. Toute la plaine Laka, terreur autrefois de nos amis Bayas, a été reconnue comme un admirable pays d'élevage. Presque pacifié aujourd'hui, ce pays le sera complètement le jour où un nouveau poste établi près du Boumbabal pourra exercer son action sur la région. Nous pouvons voir avec certitude le territoire du Tchad puisant une véritable richesse dans le commerce des bœufs et des chevaux, tandis que nos agents et sujets de la Sanga et du Congo verront s'améliorer les pénibles conditions de leur vie. N'est-ce pas pour nous la meilleure récompense que d'avoir ainsi contribué au développement de notre belle colonie?

Saumur, novembre 1907.

Lieutenant P. Lancrenon,
de l'artillerie coloniale.

ANNEXES

Hydrographie.

L'immense éventail, formé par toutes les rivières entre le Kadeï qui coule vers le Sud et le Lim qui coule vers le Nord-Est, est particulièrement remarquable. On doit supposer qu'il y a eu autrefois au Nord-Est de Koundé un centre important de dispersion des eaux, donc probablement un massif d'un fort relief.

En commençant par le Sud, on trouve d'abord la Kadeï, la Mambéré et la Nana, qui se réunissent à Nola pour former la Sanga.

La Kadeï porte de fort belles pirogues, mais des rapides y arrêtent, en certains endroits, la navigation.

L'Ekéla ou Mambéré est coupée de quelques rapides entre Nola et Bania : les vapeurs ne montent qu'à Nola en hivernage ; en 1905, le service était fait par un canot à pétrole jusqu'à Bania où les pirogues montent en tout temps chargées.

A Bania, de forts rapides obligent à faire 8 kilomètres par terre jusqu'à Likaya. Par contre, de ce point jusqu'à Carnot, s'étend un bief remarquable sur lequel un vapeur pourrait naviguer en toute saison. Il ne porte actuellement que des pirognes.

En amont de Carnot, on ne peut remonter la Mambéré que jusqu'à l'ancien poste de Tendira.

J'ignore si la Nana a été reconnue par eau au dessus de la factorerie CCCCF, mais je crois qu'elle pourrait être utilisable.

La Bali ou Lobaï, affluent de l'Oubangui, n'est encore à Bam qu'un gros ruisseau. Son bassin est extrêmement étroit, resserré entre ceux des importants tributaires de l'Ouahme et de la Nana.

L'Ouahme, tête du Bahr Sara, est au contraire une fort belle rivière qui doit être la branche principale du Chari. C'est déjà, à Bouala, un gros cours d'eau à allure torrentueuse.

La Loé, la Faya, la Bolé, la grossissent ensuite. A Kassala, où je l'ai passé en décembre, l'Ouahme donne l'impression d une belle voie fluviale.

Il y aurait grand intérêt à reconnaître soigneusement par eau le Bahr-Sara. S'il était utilisable, la voie Sanga-Ouahme pourrait peut être soulager avantageusement la voie Oubangui-Gribingui : de Carnot à Kassala, il y a sept étapes par terre ; en utilisant la Nana d'un côté, la Bolé de l'autre, on pourrait très probablement réduire le portage à quatre ou cinq jours.

La Nana, qui borde au Nord-Ouest le massif des Tari, est, d'après M. le capitaine Löfler qui l'a longée pendant quelque temps, tributaire du Bahr Sara.

Les premières cartes de la région ont supposé que l'origine du Logone oriental ou Bandoul était l'Ouahme lui-même.

Cette rivière une fois reconnue, on porta plus au Nord les sources du Bandoul et on plaça son cours supérieur là où se trouve la Nana. L'exploration Löfler vint détruire cette hypothèse.

Or le Bandoul, comme j'ai pu le constater, à son confluent avec le Logone occidental, est un cours d'eau fort important. M. l'administrateur Bruel a constaté de plus qu'il déverse en hivernage une partie de ses eaux dans le Bahr Sara par le Ba-Bô. Pour expliquer ce débit considérable, il a émis l'hypothèse que non seulement le Lim, mais encore la M'Béré, allaient au Bandoul. Cette hypothèse laissait d'ailleurs inexpliquée l'importance du Logone occidental, que M. Bruel déclare lui-même dépasser en débit le Bandoul.

Elle s'appuyait sur le lever du fleuve fait par le sergent Dumons.

Or ce lever, tout en figurant d'une façon remarquable la forme du cours d'eau, est affecté d'une très forte erreur d'échelle. Quoi qu'il en soit, j'ai pu constater que la M'Béré et le Lim allaient au Logone occidental. Quant à l'origine du Bandoul, je la trouve dans la Penndé, grossie de la Niémé, rivières que j'ai reconnues en janvier 1906 et qui descendent des pays de l'ancien chef Dé. Ces deux cours d'eau ont encore une longue course à fournir avant de rejoindre le Logone en amont de Laï. Ils ont le temps de recevoir d'autres affluents et leur importance me paraît suffire à expliquer le débit du Bandoul. Si elle ne peut expliquer le courant du Ba-Bô, le problème reste à élucider.

La Penndé a, près de Béloum, 45 mètres de large et un fort courant. Je crois pouvoir l'identifier avec un cours d'eau déjà sérieux que j'avais traversé le 20 octobre 1905 entre Counaboro et Bouala, sans pouvoir en connaître le nom, puisque j'étais sans guide.

La Niémé n'a guère que 10 mètres de large, mais est assez active en janvier, alors que beaucoup de rivières, la Nana Yanguéré en particulier, sont plutôt dormantes.

Le Lim, dernière rivière de l'éventail dont j'ai parlé, a une largeur moyenne de 30 à 40 mètres et une allure torrentueuse. Je l'ai passé à gué en janvier, mais en août et octobre, il eût constitué un gros obstacle sans les barrages indigènes, qui offrent un passage commode.

On peut remarquer maintenant le parallélisme des rivières qui entament profondément le plateau, suivant une direction S.O.-N.E. La Niémé creuse déjà un profond et large sillon. La coupure du Lim est plus remarquable par la netteté de la pente qui arrête au-dessus de lui le massif des M'Boum. Dans sa partie inférieure, cette coupure se confond presque avec celle de la M'Béré; vers les sources du Lim, dont la pente est particulièrement forte, elle doit diminuer assez vite d'importance.

La M'Béré serpente tranquillement dans une admirable vallée de 25 kilomètres de large sur 300 mètres de profondeur, aux versants remarquablement réguliers; elle a certainement des secteurs navigables. En face de Ouantounou, la vallée se resserre momentanément et il en résulte un fort rapide en aval duquel la navigation peut être possible.

Son affluent le plus important est la N'Gou, qui draine les eaux du plateau entre Lom et M'Béré, et se précipite dans la vallée par un saut magnifique de 150 mètres de haut, en amont de Ouantounou.

Je n'ai pas vu la vallée supérieure du M'Bini, dont la partie montagneuse est sensiblement parallèle à la M'Béré. Dès que le fleuve entre en plaine, il se retourne vers l'Est, pour aller se joindre à la M'Béré, au pied du mont Boumbabal.

C'est à quelques kilomètres plus bas, au mont Gabra, que s'est arrêtée la reconnaissance du sergent Coquel, et j'ai utilisé en janvier 1906 cette superbe voie fluviale pour descendre à Laï et à Fort-Lamy.

Le Lom est le cours supérieur de la Sanaga, le grand fleuve du Kameroun. Nous l'avons passé à gué en amont de Gam, mais à Djankomol, où passe l'importante route commerciale Koundé-Ngaoundéré, c'est un obstacle sérieux et on le franchit en pirogue, là où Mizon l'a traversé.

Orographie.

L'immense plaine du pays Laka, arrosée par les deux branches du Logone, s'incline doucement vers le Nord-Est, sans aucune ondulation remarquable.

L'important massif du Boubandjidda qui la domine à l'Ouest, sur la rive gauche du M'Bini, se prolonge vers le Sud par un plateau très élevé. Le mont Gaoulongon, en face de Batoua, entre M'Bini et M'Béré, semble être le point culminant de toute la région.

Au Sud de l'importante coupure de la M'Béré, déjà signalée, on trouve un plateau extrêmement régulier, à peine entamé par la vallée de la N'Gou.

La haute vallée du Lom est étroite et profonde ; vers Gam elle s'élargit pour se resserrer au pied du mont Nia et s'épanouir ensuite. Le relief s'abaisse sensiblement sur la rive droite et on ne distingue plus que des pics isolés.

Sur la rive gauche, au contraire, les affluents Boso, Mélé, Mamma, creusent leurs vallées à travers une région tourmentée très élevée.

Vers l'Est, la région montagneuse se prolonge d'une manière fort différente dans les différents secteurs que déterminent les cours d'eau : *Entre l'Ouahme et la Nana Yanguéré* se trouve un massif granitique très important, que M. le capitaine Löfler appelle massif des Tari, et dont la partie la plus élevée est en bordure sur l'Ouahme. Il est beaucoup moins accidenté sur le versant de la Nana, mais semble se prolonger très loin dans l'Est.

Les sommets les plus remarquables sont les monts Karé, Banda, Ria, à hauteur desquels le massif a environ 35 kilomètres de large.

A Bouala, on n'a guère à traverser qu'une série de collines granitiques bordant l'Ouahme, rattachant le massif des Tari au plateau précédemment décrit.

Entre la Penndé et la Niémé, le relief du sol reparaît, le village de Béloum est sur une ligne de collines parallèle à la Penndé. Mais Bazalam est à mi-hauteur d'une véritable montagne qui domine la Sonpoui.

Au Nord de la Niémé, c'est le vaste plateau accidenté habité par les M'Boum. Il domine de 200 mètres environ la vallée du Lim, et est parsemé de sommets granitiques.

Le Lim, en rongeant son bord supérieur, a trouvé moyen de le pénétrer et en a détaché les deux masses isolées du mont Boumbabal et du mont Gabra qui dominent le confluent du M'Bini et de la M'Béré.

Plus au Nord, les montagnes semblent s'étendre beaucoup moins vers l'Est.

Etude géologique.

Cette étude est en partie basée sur les observations faites par M. Paul Lemoine, d'après les échantillons rapportés (ces échantillons ont été déposés au Laboratoire de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle).

Le *granite* forme le substratum de toute la partie montagneuse dont les eaux descendent sur le Tchad. De grain plus ou moins fin suivant les régions, cette roche donne aux régions qu'elle constitue son caractère spécial : gigantesques blocs arrondis minés par les intempéries, surplombant souvent les vallées de plusieurs centaines de mètres. C'est dans le massif Tari et dans le massif des M'Boum que ce paysage caractéristique est le plus net.

Dans la vallée du Lom, et en particulier au mont Ta, au-dessus de Gam, dont j'ai pu faire l'ascension, le granite est remplacé par des *schistes* anciens, plus ou moins friables. Il est probable, à en juger par l'aspect des formes de terrain et de la végétation, que les sommets voisins et en particulier, le mont Nia sont constitués par les mêmes schistes.

Tout en semblant à première vue peu homogènes, ces schistes résistent cependant fort bien aux intempéries ; j'ai trouvé le sommet du mont Ta entouré d'un fossé à bords droits de 3 mètres de profondeur, bordant la crête militaire sur tout le tour de la montagne. Ce fossé devait être creusé depuis bien longtemps puisque les indigènes de Gam ne se souvenaient pas qui avait bien pu autrefois se fortifier là-haut. Et cependant, j'ai eu les plus grandes peines à franchir cet obstacle, tellement il était bien conservé.

Le granite est en beaucoup d'endroits recouvert par une couche de *latérite*. Celle-ci est, en général, très dure, d'autant plus que sa surface a été plus exposée aux influences de l'air et des intempéries. Je l'ai cependant trouvée terreuse et facilement délayée par l'eau entre Yakoudé et Zaoro-Money, sur l'extrême rebord du plateau qui domine la M'Béré.

Cette latérite se présente toujours en bancs sensiblement horizontaux qui retiennent les eaux de pluie et donnent ainsi de grands espaces recouverts de quelques centimètres d'eau. Ou bien ces bancs sont dépourvus de toute espèce de végétation, ou bien, là où un peu de terre végétale a pu se fixer, ils sont recouverts d'une petite graminée, courte, serrée et très fine, tout à fait caractéristique.

On trouve principalement ces bancs de latérite sur les plateaux granitiques, en particulier entre le Lom et la M'Béré, entre le Lim et le massif montagneux désigné sous le nom de Dé, entre Dika et Biaka.

Mais ils occupent aussi le fond des vallées du Lim, de la M'Béré et du Logone, entourant complètement le mont Boumbabal dont la masse granitique émerge au travers.

Plus au Nord, à mesure que l'on descend le fleuve, la latérite est recouverte d'une couche de plus en plus épaisse de sables d'alluvion. Elle est alors couramment exploitée comme minerai de fer par les indigènes, en particulier, à Mimar.

A Kaïtia, le lit du fleuve se creuse encore jusqu'à la latérite ; à Mimar, la couche de sable a environ 3 mètres d'épaisseur. Cependant, sur la rive gauche même du fleuve, un banc de latérite dominant les eaux de 5 à 6 mètres s'étend sur plusieurs kilomètres à hauteur de Bakassi, en face du confluent du Logone oriental.

Les *sables d'alluvion*, qui recouvrent la plus grande partie de la plaine du Logone forment une terre légère et très fertile où les Lakas établissent de préférence leurs plantations.

Quand on approche de Laï, les sables cessent pour laisser la place à l'argile noire, qui se dessèche et se fendille à la fin des pluies, formant ce que le commandant Lenfant appelle la terre cassée.

Je n'ai pas été peu surpris de trouver au fond de la vallée de la M'Béré, en face de Zaoro-Pann, des *conglomérats* en blocs énormes d'un béton grossier, absolument analogues à ceux qui bordent la vallée du Loing, près de Nemours. M. Paul Lemoine pense que ce sont peut-être là des conglomérats alluviaux, déposés par la rivière à une époque où son lit n'était pas encore creusé comme aujourd'hui.

Le Commerce de l'Afrique Australe

EN 1906

Nous croyons devoir reproduire ci-dessous un résumé des statistiques du commerce des colonies anglaises de l'Afrique australe durant l'année 1906 Ces quelques chiffres, mieux que bien des commentaires, donneront une idée des inégalités extraordinaires qui existent entre les divers pays de l'Afrique du Sud, sous le rapport économique. Il convient d'observer que cette année, pour la première fois, l'origine des marchandises a été établie, non d'après le dernier port d'embarquement, mais d'après le pays réel d'origine, toutes les fois au moins qu'il a été possible de connaître ce dernier. Précédemment, ainsi que l'a fait récemment observer un rapport consulaire français, les marchandises arrivant au Cap d'un port anglais, par exemple, étaient toujours considérées comme d'origine britannique, notamment nos vins qui, en l'absence d'une ligne de navigation française, sont transportés à Cape Town sous pavillon anglais.

Quoi qu'il en soit, ajoute notre représentant, il ressort de l'examen de ces statistiques que la valeur des échanges des possessions sud-africaines tant avec le Royaume-Uni qu'avec l'étranger, s'est élevée en 1906 à 87.653.195 livres sterling, contre 83.131.628 livres sterling en 1905, ce qui constitue pour l'année dernière une différence en plus de 4.521.547 livres sterling due uniquement à la plus-value de l'or et des diamants exportés.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

IMPORTATIONS D'OUTRE-MER (NON COMPRIS LES ESPÈCES)

	1905	1906
	Livres sterling	Livres sterling
Colonie du Cap	17.332.482	17.057.784
— du Natal	9.918.036	8.223.510
— du Transvaal	15.849.903	15.561.227
— de l'Orange	3.222.300	3.590.507
Rhodesia du Sud	1.203.130	1.228.232
	47.525.851	45.661.260

EXPORTATIONS DE PRODUITS SUD-AFRICAINS

	1905	1906
	Livres sterling	Livres sterling
Par la voie du Cap	33.287.454	39.629.679
— du Natal	2.316.323	2.362.256
	35.605.777	41.991.935

Nous ne pouvons songer à donner des détails même succincts sur la façon dont se décomposent les chiffres ci-dessus, vu la nécessité dans laquelle nous nous trouverions de distinguer pour chaque article entre les cinq parties de l'Afrique australe. Signalons seulement, car le fait est particulièrement caractéristique, que l'importation des objets d'alimentation a atteint les chiffres ci-après :

Le Cap	4.886.579	livres sterling
Natal	2.665.469	—
Transvaal	4.255.232	—
Orange	833.407	—
Rhodesia du Sud	305.657	—

Comme pays d'origine, le Royaume-Uni occupe actuellement dans le mouvement d'importation la première place, ce qui représente, pour le Cap, le Natal et le Transvaal seulement, 21.297.137 livres sterling de marchandises en 1906. Puis viennent successivement, à très grande distance, les possessions anglaises avec 7.831.713 liv. st., les Etats-Unis avec 3.545.833 liv. st., l'Allemagne avec 2.867.031 liv. st., la République Argentine avec 1.253.346 liv. st., la France arrive seulement sixième avec 767.817 liv. st. de marchandises. Parmi les principales marchandises françaises importées dans l'Afrique australe, nous relevons les noms et valeurs ci-après : vêtements et confections, 13.327 liv. st.; étoffes de coton à la pièce, 33.601 liv. st. ; beurre, 22.129 liv. st. ; pommes de terre, 31.845 liv. st. ; légumes et conserve, 10.909 liv. st.; vins mousseux, 29.336 liv. st.; total des articles d'alimentation : 230.888 liv. st. — Mercerie, 100,507 liv. st.; automobiles et parties, 26.502 liv. st., etc. Pour ce dernier article, nous sommes de très peu supérieurs à l'Allemagne qui figure avec 20.612 liv. st. dans les statistiques commerciales de 1906. Pour certains autres articles pour lesquels il semblerait que nous dussions avoir une grande supériorité, l'Allemagne ou d'autres pays nous dépassent sensiblement : pour les ameublements, par exemple, nous relevons les chiffres suivants : France, 2.842 liv. st., Allemagne, 24.589 liv. st. — Vêtements et confections : France, 13.327 liv. st., Allemagne, 52.572 liv. st., Autriche, 22.227 liv. st., Etats-Unis, 31.216 liv. st. — Poteries et porcelaines : France, 2.389, Allemagne, 27.135. — Mercerie ; France, 100.507, Allemagne, 165.345. Pour la quincaillerie, la supériorité de nos concurrents non anglais est écrasante. De même pour la lingerie : France, 1.576, Allemagne, 30.812. — Les chaussures : France, 1.938, Allemagne, 16.806, Etats-Unis, 27.492. — Instruments de musique : France, 1.173, Allemagne, 79.948, etc.

Si nous passons maintenant aux exportations, nous relèverons les quelques chiffres ci-après parmi les produits de l'Union douanière sud-africaine expédiés outre-mer :

Or brut	25.664.493	livres sterling
Diamants	9.257.531	—
Laines	2.711.035	—
Plume d'autruche	1.406.159	—
Poil de chèvre angora	850.123	—
Cuirs et peaux	774.307	—
Cuivre, minerai et régule	515.757	—
Minerais autres	145.881	—
Charbon	408.164	—

Disons, pour terminer, que la valeur totale des produits sud-africains expédiés en France en 1906 a atteint 64.533 livres sterling. Les peaux

de mouton seules figurent dans ce chiffre pour 46.813 livres sterling et les laines en suint pour 14.361 livres sterling.

L'examen détaillé des statistiques commerciales de l'Afrique du Sud et l'expérience qu'il a pu acquérir durant son séjour au Cap ont inspiré à notre consul général dans cette ville des réflexions pessimistes qu'il n'est pas inutile de reproduire ici, car elles résument en quelques mots une situation difficile :

Les effets de la dernière guerre, écrit M. Laurent-Cochelet, se font toujours cruellement sentir dans les colonies anglaises de l'Afrique australe. Après la conclusion de la paix, la surabondance des stocks, la plus-value très exagérée donnée à la propriété immobilière, une spéculation effrenée, l'augmentation très prononcée des prix, de la main-d'œuvre indigène notamment, ont produit une crise commerciale qui, loin de s'atténuer avec le temps, semble au contraire s'accentuer d'année en année... Si l'on fait abstraction de l'exportation de l'or et des diamants, on constate que le mouvement commercial de l'Afrique australe britannique décroît d'une façon marquée, sans qu'il soit possible de prévoir quand cette marche rétrograde pourra être enrayée en dépit de tous les efforts tentés dans ce but.

Le rapport auquel nous avons emprunté les renseignements qui précèdent est daté de juillet dernier. Depuis lors, aucune nouvelle n'a permis en effet de supposer que la crise approchait de sa fin et tout semble indiquer au contraire qu'elle est plus intense que jamais. Les statistiques du premier semestre 1907 ont accusé à l'importation des valeurs totales de 13 millions de livres sterling contre 16 millions en 1906. Dès maintenant on peut prévoir les conséquences que cette stagnation des affaires aura pour les finances publiques: 482.000 liv. st. de moins sur les recettes de douanes et 644.000 liv. st. de moins sur les recettes des chemins de fer de la colonie du Cap, par rapport aux prévisions budgétaires; 120.000 liv. st. de moins sur le produit des douanes de Natal. Ces chiffres, qui sont extraits de récents discours des ministres des finances du Cap, du Natal et du Transvaal, indiquent bien la profondeur du mal. S'il en fallait d'autres indices ou d'autres preuves, nous les trouverions aisément dans les comptes rendus des assemblées des grandes affaires sud-africaines récemment publiés par les journaux anglais (1). Mais il est inutile d'accumuler les arguments et ce qui précède aura suffi pour donner aux lecteurs du Bullletin une idée suffisante de la situation économique actuelle des possessions anglaises de l'Afrique australe.

(1) Voir notamment les comptes rendus de la *Bank of Africa* (*Times* du 19 septembre) et celui de la *Standard Bank of South Africa* dans le numéro du même journal du 16 octobre 1907.

Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.

Chronique de l'Armée coloniale

Promotions. — Sont promus au grade supérieur : les lieutenants-colonels Branlière (Beni-Snassen), de l'infanterie; Laperrine (Oasis); le lieutenant de Kervenoaël, de la cavalerie; les lieutenants-colonels Ronget, Le Camus, Gouraud, Comte; les chefs de bataillon Porion, Hubert, Lagarrue, Foussagrives, Nèple, Guérin; les capitaines Séguin, Lespagnol, Barfety, Trousselle, Génest, Fouque, Teissonnière, Vaudescal, Sauvage, Bordeaux, Brantonne; les lieutenants Faloux-Goguely, de Fondvilliers, Chas, Garnier, Henry, Pommier, Barbassat, Arnoult de Pirey, Gaillard, Bellon, Revol, Poterat de Billy, Gilbert, Ribes, Brocard, Thomas, Cerisola, Fréchon, Leblond, Laignoux, Rapiné, Verdier, Granier, de l'infanterie coloniale; le chef d'escadron Barbier; les capitaines Laferière, Le Divellec, Joalland; les lieutenants Durnerin, Trocmé, Debarre, Duhautois, Gauthier et Brulard, de l'artillerie coloniale.

Le général Geil est promu au grade de général de division et nommé commandant de la 3e division d'infanterie coloniale.

Décorations. — Sont nommés dans la Légion d'honneur : grand officier, le contre-amiral Philibert; commandeurs, les généraux Drude (Casablanca) et Amar, de l'infanterie coloniale; officiers, le lieutenant-colonel Arlabosse, les chefs de bataillon Raffin et Combettes, de l'infanterie coloniale, et le chef d'escadron Clôtes, de l'artillerie coloniale; le lieutenant-colonel Blanc, des tirailleurs (Casablanca).

Inscriptions d'office. — Pour le grade supérieur, le capitaine Simoni et le lieutenant Baumann, du 1er étranger; pour officier de la Légion d'honneur, le lieutenant-colonel Blanc, du 1er tirailleurs; pour chevaliers, le capitaine Michaud, du 2e tirailleurs, le lieutenant Jouan de Kervenoael, officier d'ordonnance du général Drude (Maroc).

Décorations. — Le capitaine Curault, de l'infanterie coloniale, est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour l'énergie et la décision dont il a fait preuve au mois d'avril 1907 à l'occasion d'une rébellion au Congo.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Décorations. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Sont nommés dans la Légion d'honneur, au grade de chevalier : MM. Neuville, élève vice-consul à Tanger; Berti, agent de l'administration de l'emprunt marocain; Fournier, agent de la Compagnie marocaine à Casablanca, et Luret, directeur des services de l'emprunt marocain (événements de Casablanca).

Nominations. — M. Fourneau (Alfred-Louis), gouverneur de 3e classe des colonies, a été admis d'office et à titre d'infirmités contractées en service à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé gouverneur honoraire des colonies.

M. Patté, secrétaire général du gouvernement de la côte française des Somalis, a été chargé des fonctions de gouverneur intérimaire de Mayotte, pendant la durée de l'absence du gouverneur titulaire. — M. Castaing, secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire, a été nommé secrétaire général du gouvernement de la côte des Somalis.

M. Fawtier (William), secrétaire général du gouvernement de la Guadeloupe, a été nommé secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sociale, politique et économique sur le Maroc, par GUSTAVE JEANNOT, avocat, docteur en droit. Un vol. de 468 pages. Dijon, imprimerie Jacquot et Floret, 12, rue Berbisey.

M. Gustave Jeannot vient d'écrire sous ce titre un ouvrage très complet. Nous ne croyons pas qu'il existe une autre mise au

point aussi consciencieuse de l'ensemble des documents parus sur la question marocaine. M. Jeannot a lu, étudié tout ce que l'on a publié sur la matière depuis dix ans; qu'il traite du milieu marocain, de l'organisation politique du pays, de l'élevage ou du change de la monnaie, un renvoi signale presque à chaque ligne une référence. Ce souci exagéré des sources fatiguerait même le lecteur, car il brise à chaque instant le jet de sa pensée, si le lecteur n'était prévenu que cet ouvrage est une thèse et qu'un candidat au doctorat doit faire une œuvre scolaire, éviter les jugements personnels et s'abriter sans cesse derrière les devanciers.

M. Jeannot mérite d'ailleurs un grand éloge pour ne point avoir traité un sujet consacré par la routine et s'être au contraire attaqué à une question actuelle. Espérons que son exemple sera suivi par d'autres élèves de nos universités.

La Grande Ile de Madagascar, par Marius-Ary Leblond. Un vol. in-8° raisin de 320 pages, orné de nombreuses gravures, broché. 7 fr. 50; relié toile, 10 francs. Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot.

Ce livre exquis dont la lecture procure une inoubliable jouissance littéraire, est l'œuvre de voyageurs qui possèdent un alliage unique de qualités artistiques, de dilettantisme et d'érudition. MM. Marius-Ary Leblond écrivent à la manière de Loti; ils savent la valeur harmonieuse des phrases et des mots. Ils sentent le coloris des paysages, ils comprennent l'âme d'une civilisation et d'une race à la fois comme des peintres et des musiciens. Voici leur impression d'arrivée à Diégo-Suarez : « Avec plénitude le littoral s'arrondit dans un cirque spacieux de collines bleutées entre lesquelles une mer lamée d'argent par la brise sans cesse renouvelée, prend toutes les nuances du vert au violet par le turquoise, évoquant ensemble chez le voyageur les visions artistiques et héroïques que les souvenirs d'Alger et de Carthage ou l'admiration des fresques de Puvis de Chavannes, représentant Marseille naissante et la côte grecque, ont harmonisées en une image synthétique de port colonisateur. »

Mais les auteurs ne se laissent point entraîner uniquement par le subtil plaisir d'élaborer une belle œuvre, ils n'éparpillent point sans but leur goût de l'exotisme, ils ne restent point étrangers « à l'accomplissement humain de leur race et à l'avenir de leur nation ». Ils ont écrit leur livre parce que Madagascar est une terre française, et qu'ils souhaitent voir se concentrer sur elle « les sentiments de générosité universelle, de curiosité artiste et de nostalgie naturiste » que le XVIIIe siècle a nourris chez le Français pour « les îles » et les pays lointains. Ainsi la portée morale et patriotique de leur étude de l'âme, de la vie économique des Malgaches en est considérablement accrue. Cet amour de leur pays uni au grand charme du style donne aux descriptions de la demeure, aux pages consacrées aux femmes, aux enfants, une incomparable valeur. MM. Marius-Ary Leblond ont senti et dit mieux que tout autre, peut-être, comment une civilisation procède du climat, de la nature du sol et de ses productions : « Le Betsimisaraka des lagunes et le Sihanaka des lacs qui s'entretiennent de la pêche se recroquevillent dans des paillottes à peine plus grandes que des nasses; le Mahafaly ou le Bara, riche propriétaire de bœufs, se terre dans une sorte de parc ; le Merina, riche propriétaire do riz, habite un logis bien fermé qui rappelle l'aspect d'un grenier, qu'il soit de bois ou d'argile... » Comme ils ont bien vu, après avoir traversé la forêt confuse ou « suivi les tortueux dédales des défilés entre les monts », enfin parvenus au point d'où l'on peut contempler un coin de vallée ou de plaine dans son ensemble, le caractère d'unité dans lequel, par régions, la vie malgache se révèle tout à coup aux regards. Le voyageur « embrasse des yeux toutes les paillottes à la fois : il y a la ramatoa qui levant le calaon va piller le riz au seuil du boucan; la femme arrêtée debout devant cette maison dont un homme recoud la toiture, berce légèrement un enfant attaché à ses reins..., assise contre une cloison de chaume une mère confectionne sur une tête ébouriffée la patiente coiffure de la jeune fille. Les rizières qui entretiennent l'existence des jeunes et des vieux s'étendent au bas de la colline et le reflet du ciel baigne dans leurs eaux superficielles; plus loin des cris d'enfants font découvrir le troupeau de zébus parmi des rochers. Ainsi, toute la vie des hommes sur la terre se voit et se dispose clairement comme un paysage; on la comprend rien qu'à regarder, on la vit rien qu'à passer. »

La civilisation patriarcale des Malgaches est la civilisation des bœufs et du riz. Les auteurs ont mis en lumière dans la troisième partie de leur ouvrage ce trait dominant. Il n'est pas jusqu'ici, croyons-nous, d'écrivain qui ait mieux dégagé l'âme d'une race primitive. Par les menus détails de leur vie de chaque jour, patiemment étudiés, par la connaissance de leurs traditions, l'interprétation de leurs coutumes et même les traductions de leurs chansons, ils ont montré comment « sobres, mais artistes à jouir, mais s'animant aux occupations en commun, les Malgaches ont su extraire du petit continent qu'ils habitent, une civilisation économique, rudimentaire, mais déjà très ingénieuse. »

Une compréhension aiguë des choses et des âmes de la grande île, que MM. Marius-Ary Leblond ont poussée jusqu'à l'amour, communique à leur œuvre un charme fait de douceur et de poésie. *La grande île de Madagascar* qui à une valeur littéraire incomparable unit des connaissances géologiques exactes, une science approfondie de l'ethnographie, marque vraiment une date dans la littérature exotique.

E. V.

Neuf Ans à Madagascar. — Ouvrage de 372 pages, illustré de soixante-douze planches de gravures et d'une carte en couleurs, par le général Gallieni, membre correspondant de l'Institut. — Paris, 1908; librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain. Broché, 20 francs; relié, 25 francs.

A côté de l'extension progressive de notre empire de l'Afrique Occidentale soudé autour du Tchad et de la boucle du Niger, et de sa mise en valeur, la pacification, l'organisation de Madagascar par le général Gallieni est un des faits culminants de notre histoire coloniale dans ces dernières années.

Sentinelle avancée de la France dans l'Océan Indien, vis-à-vis de l'immense Afrique australe anglaise, proche du Cap, elle jouit d'une incomparable position stratégique; elle peut, elle doit être pour certains produits le grenier, l'entrepôt des grands territoires, qui de l'autre côté du canal de Mozambique s'ouvrent à la civilisation.

Neuf Ans à Madagascar montre que le général Gallieni a compris le double rôle militaire et économique de l'île et comment il a voulu la préparer à le jouer. Ce « livre de bonne foi » nous dit quels efforts quotidiens de vigilance, de bravoure, de patience, il a dépensés dans ce but.

A son arrivée en septembre 1896, c'est le chaos, la révolte gronde partout, nous ne sommes même pas les maîtres de l'Emyrne. Le général concentre dans sa main les pouvoirs civils et militaires, il obtient ainsi par l'unité de direction la collaboration étroite des officiers et des fonctionnaires. Il proclame l'état de siège, organise des territoires militaires. Peu à peu, la pacification s'effectue. En juin 1897, moins d'un an après son arrivée à Tananarive, nos troupes occupent par des postes solides les frontières de l'Emyrne, et sont en mesure de repousser les incursions des Sakalaves de l'Ouest. Progressivement l'administration civile se substitue à l'administration militaire. En 1901, la mesure est généralisée dans l'Emyrne et le Betsileo; l'occupation des pays sakalaves que l'on recommence à organiser est achevée.

Pour rallier les Malgaches à la cause française, il fallait aussi les arracher à la variole, à la lèpre, à la tuberculose, au paludisme qui les décimaient, il convenait de les instruire, de leur donner le goût du travail, de les former aux métiers manuels, de créer parmi eux un solide noyau d'agriculteurs, d'artisans capables d'être les auxiliaires utiles des Français qui mettraient le pays en valeur. Dès le mois de décembre 1896, le général Gallieni crée à Tananarive une école de médecine destinée à former des médecins malgaches, un hôpital indigène servant de clinique à cette école. Il organise l'enseignement officiel et prescrit l'emploi du français dans toutes les écoles confessionnelles; enfin, en toutes circonstances, il insiste auprès des officiers, des fonctionnaires sur la nécessité d'instituer partout l'enseignement professionnel.

Des mines, de cette primordiale question, l'auteur ne dit presque rien ; on devine qu'il est gêné pour donner nettement son avis. Sans doute désapprouve-t-il les bouleversements successifs de la législation minière et ne partage-t-il pas l'opinion officielle sur la matière. Il parle plus longuement du chemin de fer et on le conçoit, puisque le chemin de fer qui a eu tant d'ennemis est son œuvre. Il explique que la ligne devait partir de la côte Est, à cause de la prépondérance considérable du commerce dans cette région et de l'extension importante d'une colonisation déjà ancienne, alors qu'une clientèle eût été plus difficile à constituer si l'on eût pris Majunga comme point initial d'un tracé d'ailleurs plus coûteux. Il dit pourquoi Brickaville fut choisie comme amorce

provisoire. Il examine tous les reproches, il réfute toutes les objections; il ne dit point que son œuvre est parfaite, mais il soutient non sans raison que ce chemin de fer est le meilleur que l'on pouvait construire si l'on a égard à tous les éléments d'appréciation, à toutes les circonstances qui ont conditionné sa création.

Nous ne parlerons point des qualités littéraires de l'ouvrage. Quelle précision dans le récit! Certes la matière en est par elle-même captivante : luttes contre les pirates, luttes contre les rebelles, voyages à travers des territoires et des peuples mal connus, épisodes de combats charment le lecteur, mais rien n'efface ce mérite unique que possède ce volume, celui d'avoir été écrit au jour le jour, simplement, par un homme de haut mérite qui a accompli une grande tâche avec simplicité.

La Revue de Géographie, fondée par Drapeyron; publication annuelle dirigée par M. Ch. Vélain, professeur de géographie physique à la Faculté des sciences de Paris; année 1907; un fort volume de 600 pages. Ch. Delagrave, éditeur, 15, rue Soufflot, Paris. Prix du tome annuel : 12 francs.

Dirigée par M. Charles Vélain, professeur de géographie physique à la Sorbonne et à nouveau transformée, la *Revue de Géographie* de Drapeyron paraît pour la première fois en un fort volume annuel. Ce recueil à longue périodicité publie *in extenso* les travaux ou mémoires de quelque étendue qu'une revue mensuelle devrait fractionner; il peut ainsi s'orienter plus nettement et avec plus de profit pour ses lecteurs vers les questions de géographie physique devenues si importantes depuis que la géographie ayant renouvelé ses méthodes, procédant en grande partie de la géologie, de la météorologie, a conquis définitivement droit de cité parmi les sciences. La *Revue de Géographie* comprend deux parties : la première est consacrée aux mémoires originaux, la seconde à la mise au point de questions ou découvertes importantes à l'aide des documents et rapports de mission soigneusement choisis parmi la multitude de ceux qui voient le jour chaque année. C'est ainsi que le tome qui vient de paraître contient, parmi d'autres travaux dans sa première partie, un mémoire de M. de Martonne sur la morphologie des Karpathes et dans sa seconde partie un article sur la géographie physique du Sahara. Ce dernier mérite surtout d'attirer l'attention du *Bulletin* à cause du sujet traité et de la clarté, de l'ampleur avec lequel il l'est par M. Ch. Vélain. L'auteur donne pour la première fois une vue d'ensemble de la configuration du grand désert d'après les récents et remarquables travaux des explorateurs Gautier, Chudeau, du colonel Laperrine, commandant supérieur du territoire des oasis, et du capitaine Flye Sainte-Marie, commandant de la compagnie saharienne du Touat, et des autres officiers, rapports qui ont été publiés ici même.

M. Ch. Vélain divise le Sahara en trois régions bien distinctes : celle du Nord, zone des dunes sableuses et des grands ergs; la région des regs pelés où aucune végétation ne peut percer le manteau de gravier qui la recouvre : elle supporte cependant des massifs montagneux comme le Mouydir et l'Ahnet formés par des couches de grès dévoniens reposant sur une assise de roches cristallines et brusquement saillis au milieu d'une pénéplaine carbonifère, enfin la région steppique soumise à un régime de pluies à peu près constant, à végétation saisonnière, qui avoisine le Niger.

La région désertique s'est peu à peu déplacée du Sud vers le Nord. Au Nord, les grands amas de sable : l'erg R'guidi, El Erg, le grand erg qui menace chaque jour davantage la palmeraie d'Ouargla, ont complètement recouvert le magnifique réseau hydrographique qui irriguait la contrée. Le lit de l'oued Djedi, la ligne des chotts qui vient aboutir au golfe de Gabès, s'ensablent; au Sud-Ouest, on ne trouve plus une goutte d'eau dans l'oued Messaoud : et cette grande voie de pénétration du Touat vers les salines de Taoudéni, dernier vestige d'une grande mer intérieure, est peut-être aujourd'hui une des routes les plus dures du désert. Les sables, il est vrai, après avoir détruit les centres habités, contribuent cependant à ramener cette zone désolée vers la civilisation. L'humidité qu'ils entretiennent ne provient pas en effet des pluies puisqu'il ne pleut qu'une fois tous les six ans environ dans le Sahara du Nord : elle est le signe manifeste qu'une circulation assez active se maintient sous leur couche épaisse qui la protège. Parfois, les cours d'eau souterrains jalonnent les « oasis de rivières » en chapelet parfois. Grâce aux moyens que la science a mis à notre disposition, on peut atteindre la nappe aquifère et créer des oasis : les résultats répondent, plus ou moins aux efforts suivant qu'ils sont d'ailleurs tentés dans le Sahara oranais, algérien ou constantinois, le Sahara algérien demeurant le plus déshérité de tous, puisqu'il se trouve au sommet du dos d'âne et que l'écoulement a lieu vers Beni-Abbès à l'Ouest et Ouargla à l'Est.

Le sol du Sahara central imperméable voit toute humidité disparaître dans cette région d'intense évaporation et, comme les eaux n'y sont point protégées par les sables, cette zone est la plus désolée du Sahara. Cependant les massifs du Mouydir et de l'Ahnet présentent déjà des conditions d'habitabilité meilleures en raison de leur altitude, qui les soumet par endroits à des pluies périodiques, et des assises de grès dévoniens perméables qui les constituent. On y rencontre des eaux courantes, on y entend le bruit des cascades et des centres habités peuvent s'y constituer.

Enfin, après avoir traversé le Tanesrouft de l'Ahnet, pays où les caravanes hésitent à s'engager, car elles doivent y cheminer pendant 500 kilomètres sans rencontrer un puits, si ce n'est à Timissao, on entre dans la région du Sahara nigérien. Des pluies régulières, ainsi que l'a noté M. Gautier, donnent à cette zone un caractère steppique. Peu à peu, à mesure que l'on chemine vers le Niger, les dunes de sables, fixées par une végétation plus active, se présentent sous la forme de dunes témoins; l'on rentre dans des régions qui, naguère inhabitables, alors que des cours d'eau nombreux irriguaient le Sahara du Nord, retournent à la civilisation. C'est là que le Niger qui jadis dirigeait ses eaux vers la mer intérieure dont les salines de Taoudéni sont le dernier vestiges, change de direction : il franchit le seuil de Tosaye à travers des marigots, paressensement, sans avoir encore eu le temps de se creuser un lit.

Tous ceux qui s'intéressent à la géographie saharienne doivent lire le travail de M. Vélain, car il est une des premières mises au point, mise au point magistrale d'ailleurs, des tout récents travaux de nos explorateurs. Deux régions demeurent encore mystérieuses : l'une à l'Ouest, le Sahara mauritanien, l'autre à l'Est, qui confine la zone d'influence anglaise, mais déjà elles sont attaquées par nos voyageurs et la *Revue de Géographie* nous donnera, sans doute bientôt, les résultats de leurs travaux.

La Mise en valeur de l'Afrique Occidentale Française, par Henri Chevans, docteur en droit. Préface de M. Chautemps, sénateur, ancien ministre des Colonies. — Un vol. gr. in-8°. 6 francs. Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.

M. Henri Chevans vient de faire paraître un ouvrage sur la mise en valeur de l'Afrique Occidentale Française. Ce livre est précédé d'une préface de M. le sénateur Chautemps, ancien ministre des Colonies, où celui-ci expose les motifs qui l'ont poussé à fondre en un seul gouvernement toutes les colonies de l'Afrique Occidentale Française et de quelle façon il est parvenu à ce but.

M. Henri Chevans examine les principaux problèmes économiques dont la solution intéresse notre Ouest africain. Dans l'Introduction, il traite de la réorganisation du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française. La première partie est consacrée à l'agriculture et à l'industrie. La section première (agriculture) contient de bons chapitres sur l'arachide, le caoutchouc, le coton, où il met consciencieusement en œuvre les travaux de ses devanciers, ceux de M. Yves Henry notamment. Il consacre des pages intéressantes au palmier à huile et aux autres cultures tropicales. Dans la section deuxième, il convient de signaler les chapitres relatifs à la main-d'œuvre, au crédit et aux pêcheries du banc d'Arguin, que des voyages récents, travaux actuels et des entreprises en cours mettent à l'ordre du jour.

Dans une deuxième partie, M. Henri Chevans traite des chemins de fer. Il caractérise comme il convient, tour à tour, le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, chemin de fer de l'arachide; celui de Kayes au Niger, qui sera peut-être celui du caoutchouc et du coton; le chemin de fer de Guinée, œuvre bien conduite par son énergique directeur, M. Salesses; enfin le projet purement impérial du Transsaharien.

La troisième partie montre avec quelle rapidité s'est accru le mouvement commercial.

L'auteur conclut en déclarant que notre Afrique Occidentale sera, « dans vingt ans, un monde nouveau », avec ses ports largement ouverts, ses chemins de fer, ses villes actives et ses campagnes mises en valeur.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 2

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA MISSION LOUIS GENTIL AU MAROC (1907)

RAPPORT AU COMITÉ DU MAROC

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre les principaux résultats de la mission scientifique qui m'a été confiée par M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. le Ministre des Affaires étrangères et par la Société de Géographie, mission que vous avez bien voulu appuyer de votre haute bienveillance et de votre généreux concours.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de profonde et respectueuse reconnaissance.

LOUIS GENTIL.

Paris, janvier 1908.

AVANT-PROPOS (1)

Je me suis proposé, dans cette mission, de reprendre mes recherches géographiques et géologiques sur l'Atlas marocain.

J'ai voulu, à ce point de vue, faire de Marrâkech mon port d'attache, tout en y installant, pour appuyer mes études en haute montagne, quelques instruments météorologiques dont les indications devaient, en particulier, m'aider dans l'évaluation des altitudes à l'aide du baromètre anéroïde.

Mon projet était, à cette époque, des plus réalisables. L'expérience que j'avais pu acquérir antérieurement par plusieurs incursions dans des tribus berbères qui n'avaient jamais été pénétrées par un Européen, la réputation de calme et de sécurité de la capitale du Sud marocain justifiaient mon entreprise.

C'est pourquoi M. le ministre des Affaires étrangères, sur la proposition de M. Regnault, ministre de France à Tanger, crut devoir donner son approbation au programme général que j'avais soumis à M. le ministre de l'Instruction publique.

Je ne pus malheureusement donner à ce programme qu'un commencement d'exécution. Après une excursion fort intéressante dans la région de Tanger, nous nous dirigions, en compagnie du Dr Mauchamp, vers le Haouz par un chemin détourné, en partant de Mazagan. Nous entrions à Marrâkech le 12 mars. Sept jours après, sans que rien ne fît prévoir un aussi abominable crime, l'infortuné docteur, médecin du gouvernement français, était lâchement assassiné par une foule ameutée contre lui par des gens du Makhzen.

Le rapport détaillé que j'ai écrit sur les causes de cet odieux attentat — et dont M. le ministre des Affaires étrangères a reproduit la plus grande partie dans le récent *Livre Jaune* — explique la nécessité de mon retour à Tanger. De là M. Regnault me demanda de venir jusqu'à Paris.

Cependant l'agitation du Sud marocain, loin de se calmer, ne faisait qu'augmenter. C'est ainsi que je dus renoncer, provisoirement du moins, à retourner à Marrâkech où j'avais laissé mes bagages.

Je fus alors autorisé à reprendre ma mission par la frontière algérienne. Et depuis le commencement de juin jusqu'au mois d'octobre j'ai parcouru, rapidement d'abord, la frontière de l'extrême Sud entre Figuig et Béchar, puis, de façon détaillée, toute la zone comprise entre Berguent, El-Aricha et la mer.

Enfin M. Regnault a bien voulu me charger

(1) Ma mission entraîne, après elle, de nombreuses dettes de reconnaissance. J'adresse ici l'expression de ma plus vive gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont facilité ma tâche.
J'ai été, en particulier, profondément touché de l'extrême sollicitude de M. Regnault, ministre de France au Maroc, qui m'a toujours assisté de sa haute autorité, surtout en un moment difficile.

d'explorer les environs de Casablanca dans le but de rechercher une eau assez pure pour être utilisée à l'alimentation des troupes de la colonne d'occupation, et pendant le court séjour que j'ai fait à Rabat, au début de l'ambassade du ministre de France auprès du sultan, il m'a encore été donné de voir les environs de cette ville du R'arb.

Tous ces voyages, quelles qu'aient été les conditions dans lesquelles ils ont été effectués, m'ont permis de faire de nombreuses observations et de recueillir d'importants matériaux dont la mise en œuvre entraînera la publication d'un certain nombre de notes ou de mémoires détaillés. Mais je puis dès maintenant tirer de mes observations des conclusions d'ensemble que je vais brièvement exposer.

J'ai parcouru trois régions bien distinctes du Maghreb :

1° La région de Tanger ;
2° La région du R'arb ;
3° La zone frontière d'Oujda.

I. — Région de Tanger.

J'ai parcouru toute la région située au Sud de Tanger jusqu'aux abords d'Arzila.

Les calcaires, les argiles et grès et éocènes qui affleurent dans la rade se poursuivent vers le Sud jusqu'à l'oued Kharoub, reposant sur un soubassement formé soit de marno-calcaires cénomaniens, soit d'argiles schisteuses avec nodules calcaires du Sénonien. Le littoral est bordé de grès coquilliers calcarifères (lumachelles), d'âge pliocène, s'étendant depuis le cap Spartel jusqu'à l'embouchure de l'oued Mharhar. Ils sont limités tout le long de la côte à une bande étroite qui n'atteint pas 4 kilomètres de largeur.

C'est dans ces grès que sont creusées les célèbres grottes d'Hercule.

Le petit plateau du Cherf el Aqab, bordé d'une dune littorale, offre encore un bel exemple de ces grès néogènes. Plus au Sud, au delà de l'oued Kharoub, le Pliocène se montre avec une composition lithologique différente identique au terrain de même âge que j'ai observé, il y a deux ans, aux environs de Tétouan dans la vallée de l'oued Martil. Il se compose d'argiles bleuâtres un peu sableuses, très délitables, se montrant sur une épaisseur d'au moins 50 mètres. Au dessus se trouvent des grès très sableux ou argilo-sableux d'une épaisseur d'une trentaine de mètres.

J'ai recueilli à la base de l'assise de grès ou à la partie supérieure des argiles une faune de mollusques qui rappelle celle de Tétouan.

Les grès supérieurs supportent les ruines romaines d'*Ad Mercuri*.

Le faciès du pliocène s'étend sur une grande surface, comprise entre l'oued Kharoub et le littoral, et paraît se poursuivre au Sud bien au delà d'Arzila. Les grès supérieurs forment tout le plateau du R'arbya qui, incliné légèrement vers le Sud, s'élève à une altitude ne dépassant guère 120 mètres, dans cette région. La régularité de ce plateau est remarquable, les grès sont profondément entaillés par des ravins aux parois escarpées dans lesquels se rencontrent de nombreuses sources.

Certaines de ces sources ont été captées par les Romains sur le flanc de la vallée de l'oued Kharoub, au voisinage d'*Ad Mercuri*.

Il est important d'insister sur ce fait que le Pliocène de cette partie du littoral atlantique est identique, par ses fossiles et son faciès, à celui que j'ai observé en 1905, dans les environs de Tétouan, dans la vallée de l'oued Martil.

Une étude de la faune importante que j'ai recueillie auprès de la ville sainte du Rif nous a montré, à M. Boistel et à moi, qu'elle appartient non pas au Miocène, comme le pensait le paléontologiste Fuchs d'après les matériaux recueillis en 1881 par l'explorateur allemand Oskar Lenz, mais bien au Pliocène inférieur. Et, en effet, la communication entre la Méditerranée et l'Océan, qui se faisait au début de la période miocène par le détroit nord-bétique, c'est-à-dire au Nord de la Sierra Nevada, a été déplacée, à la fin de la même période, au Sud du Rif, dans la région de Taza et de la vallée de Fez.

Il est remarquable de constater la contemporanéité des dépôts des environs de Tétouan et de ceux de la vallée de l'oued Kharoub situés des deux côtés de la grande presqu'île nord-marocaine qui s'avance vers l'Espagne. Et si l'on remarque que, par suite de l'altitude actuellement atteinte par ces dépôts (au maximum 120 mètres), il est impossible d'admettre que la mer pliocène passait par-dessus la chaîne dans la grande courbe qu'elle dessine pour se continuer par la chaîne bétique sur le pourtour de la Méditerranée occidentale ; nous sommes amenés à supposer que le détroit de Gibraltar était déjà ouvert à l'époque des dépôts pliocènes de l'oued Martil, dans la Méditerranée, et de l'oued Kharoub, dans l'Océan Atlantique. Les faunes des deux gisements que j'ai explorés dans ces régions donnent par conséquent une limite inférieure de l'âge du détroit.

On peut attendre, à ce point de vue, une confirmation des plus séduisantes, de l'étude des dépôts tertiaires qui doivent encombrer le seuil de Taza et les vallées de l'oued Msoun (affluent de la Moulouya) et de l'oued Inaoun (cours supérieur de l'oued Sbou) qui en descendent.

La jonction d'Oudjda à Fez offrira donc au géologue un voyage plein d'intérêt.

Au point de vue tectonique, indépendamment du régime de dômes que j'ai déjà observé dans le Lias calcaire qui forme les sommets les plus élevés de la partie occidentale de la chaîne du Rif (djebel Mouça, djebel Kelti ou mont Anna, etc.), je signalerai des poussées vers l'extérieur de l'arc dessiné par la chaîne à l'Ouest et au Sud de Tanger.

Les plis qui affectent l'Eocène, en effet, montrent leur flanc occidental ou externe beaucoup plus redressé parfois même jusqu'à la verticale, tandis que le flanc oriental ou interne est le plus souvent peu incliné.

APPLICATIONS

Mes recherches stratigraphiques dans le Nord du Maroc m'ont permis de reconnaître certains niveaux d'eau qui pourraient servir à alimenter Tanger. Il existe non loin de cette ville, notamment dans le massif du djebel, qui domine la côte entre la rade et le cap Spartel, et aussi dans la vallée de Boubana située sur le revers Sud de ce massif, un niveau d'eau constant au contact des argiles bariolées de l'Eocène supérieur et les grès qui terminent cet étage tertiaire. Mais on ne peut espérer trouver des réserves suffisantes à ce contact. De même les sources des environs immédiats de la ville résultent d'infiltrations locales et sont d'ailleurs polluées par l'agglomération humaine, assez dense partout où se produit la pénétration des eaux pluviales.

Par contre, un niveau d'eau constant existe à la base des grès pliocènes, au contact de ces grès, soit avec les argiles de même âge qui les supportent, soit avec des argiles éocènes ou crétacées sous-jacentes. Et ce niveau d'eau peut être très important à cause des grandes surfaces offertes à l'infiltration par les grès pliocènes souvent désagrégés en surface et possédant ainsi une grande perméabilité.

Le sous-sol du plateau du R'arbya doit offrir, pour ces raisons, une grande réserve d'eau, et les sources nombreuses, qui sourdent dans les ravins qui l'entaillent plus ou moins profondément, se trouvent toutes au même niveau géologique.

C'est vers les affleurements pliocènes de la côte atlantique de Tanger qu'il faudra chercher une nappe d'eau d'une valeur assez considérable pour être captée utilement pour l'alimentation de Tanger. Et ce devra être — dans un avenir assez prochain et dès que la sécurité sera définitivement établie dans les environs — la première des préoccupations du Corps diplomatique, car la population de Tanger croît, depuis quelques années, dans des proportions considérables et qu'elle doit se contenter aujourd'hui de l'eau des outres des porteurs d'eau qui puisent à des sources qui véhiculent des germes nocifs, notamment le bacille de la typhoïde.

II. — Région du R'arb.

Mes observations dans le R'arb ont été effectuées d'abord entre Mazagan et Marràkech, puis, à la demande de M. le Ministre de France à Tanger, aux environs de Casablanca et de Rabat.

Mes recherches autour de Casablanca n'ont fait que confirmer ce que j'ai dit de ce point de la côte atlantique après mon premier voyage au Maroc.

Grâce à la bienveillance de M. le général Drude, j'ai pu explorer les environs et suivre une reconnaissance poussée jusqu'à Aïn-Djemaa, à 15 kilomètres au Sud-Ouest de la ville.

Les grès et schistes gréseux siluriens ou dévoniens qui affleurent dans la rade (et dont l'âge reste encore douteux à cause de l'absence de documents paléontologiques) forment partout le substratum de grès coquilliers (lumachelles) d'âge pliocène.

Les environs de Rabat offrent la même structure géologique que le plateau du R'arbya (argiles et grès pliocènes).

Au Sud de Mazagan, j'ai suivi entre cette ville et Marràkech, deux itinéraires bien différents traversant les grandes tribus des Doukkala, des Rehamna et des Djebilet.

J'ai ainsi pu me rendre compte de l'uniformité de structure géologique du plateau des Doukkala constitué par des grès pliocènes fortement remaniés à leur surface. Ces grès reposent généralement sur un substratum primaire et cristallin. Plus rarement, comme aux environs de Mazagan, j'ai constaté qu'ils s'appuient également sur des dépôts du Crétacé moyen.

Ailleurs ce sont les schistes et grès quartziteux siluriens du djebel Lakhdar, les granites avec filons de granulites et de porphyres quartzifères (microgranulites, etc.), des Rehamna et de la coupure profonde de l'oued Oum er Rebya.

Les grès pliocènes reposent au Sud des Doukkala et dans les Abda sur les calcaires à silex crétacés du plateau de l'oued Delim et de la Bahira.

Enfin la petite chaîne de Djebilet offre toute une succession de schistes et de grès quartziteux primaires surtout siluriens, affectés de plis hercyniens dirigés Nord-Nord-Est, ainsi que l'a fait remarquer depuis longtemps l'explorateur anglais Thomson.

APPLICATIONS

Un fait très important à constater, pour sa remarquable constance sur de très grandes surfaces, est celui de l'existence d'un niveau d'eau à la base des grès pliocènes.

Sur l'immense étendue comprise entre l'oued Kharoub, au Nord d'Arzila, jusqu'au djebel Lakhdar (Rehamna) et au djebel Hadid (Chiadma), soit sur une longueur de côte de près de 500 kilomètres, il existe une nappe d'eau souterraine située à la base des grès pliocènes et au contact d'un terrain imperméable sous-jacent. Le soubassement est constitué par des argiles de même âge dans la région d'Arzila et de Rabat, par des argiles crétacées ou des schistes primaires, soit encore par des roches cristallines paléozoïques dans la région de Casablanca et dans les Doukkala.

La nappe aquifère se trouve à des profondeurs variables. Dans les environs de Casablanca, elle affleure dans les moindres dépressions du sol sous la forme d'émergences parfois importantes par suite de la proximité des terrains primaires qui apparaissent le long de la côte.

Elle se trouve à 25 et même 40 mètres de profondeur dans les Doukkala, où elle est atteinte par des puits creusés par les indigènes.

Par suite de la déclivité générale du soubassement imperméable qui constitue le niveau d'eau, la mer est le réservoir habituel de la nappe, l'eau douce vient se perdre, parfois à plusieurs

mètres au-dessous du rivage, dans les eaux salines de l'Océan.

L'eau de la nappe souterraine, qui est douce dans les Doukkala, est un peu saumâtre ou simplement fade dans la région de Casablanca. Je ne puis expliquer cette composition légèrement saline que par le lavage des grès tertiaires par les eaux d'infiltration pluviales ou plutôt par l'existence, sur les terrains primaires sous-jacents, de lambeaux de terrain triasique qui sont salifères partout ailleurs au Maroc.

Mais je crois avoir montré, dans un rapport que j'ai adressé à M. le Ministre de France à Tanger, que l'on s'était exagéré l'inconvénient de la salinité des eaux de Casablanca qui offrent, par contre, le grand avantage d'être très limpides et complètement exemptes de germes nocifs.

J'ai indiqué comment les sources abondantes d'Aïn-Toufri, Aïn-Kacem et Aïn-Khouhasset se prêteraient à un captage utile, car elles sourdent dans une dépression du sol à une altitude suffisante pour permettre l'adduction de leurs eaux par un canal légèrement incliné. Et il m'a semblé qu'une conduite ancienne, datant vraisemblablement de la domination portugaise, pourrait être, à relativement peu de frais, mise en état pour amener au camp de la colonne d'occupation et à la ville les eaux abondantes de l'Aïn-Khouhasset.

Mes observations dans le R'arb m'ont encore permis de me faire une idée, sur l'origine des *tirs* ou « terres fortes », qui répond aux objections faites aux différentes théories formulées par mes devanciers. C'est à ces terres qu'est due la grande fertilité du plateau bas qui borde l'Altantique depuis Rabat ou même Larache jusqu'à Safi, soit sur plusieurs centaines de kilomètres.

On y distingue des terres argileuses noires et les Arabes désignent sous le nom de *hamri* des terres rouges qu'ils recherchent également pour leurs cultures.

Le géographe allemand Théobald Fischer a attribué à ces sols une origine éolienne; après lui, von Pfeil, le Dr Weisgerber, M. Doutté, etc., les ont examinés. Et le géologue français Brives a cru voir dans les *tirs* des dépôts de fonds de marais.

La question est plus simple, en réalité, et les *tirs* comme les *hamri*, s'expliquent par un phénomène de *décalcification des grès pliocènes*.

Les eaux pluviales rencontrant un sol perméable l'ont constamment lavé en entraînant, après dissolution, une partie de la calcite et surtout de l'aragonite, plus facilement soluble, empruntées aux débris de coquilles de mollusques qui prennent part, dans une forte proportion, à la constitution de la roche; et le carbonate de calcium, ainsi dissous, est entraîné dans les eaux de l'Océan, déversoir habituel de la nappe souterrainne.

Il est très vraisemblable que cette décalcification est encore considérablement aidée grâce à une infiltration facile des eaux superficielles sur un sol perméable presque horizontal et aussi par les racines de végétaux *herbacés* dont le développement est favorisé par une terre végétale déjà riche et par un climat atlantique suffisamment humide. Si l'on admet — et il est facile d'en faire la preuve — que les grès pliocènes ont abandonné par décalcification leurs grains de sable quartzeux et schisteux, une partie du phosphate de calcium des coquilles marines triturées qui entrent dans leur composition, enfin leurs éléments argileux et ferrugineux, et si l'on songe que les détritus végétaux ainsi que les produits azotés qu'ils peuvent donner ont dû s'accumuler sur place avec les minéraux insolubles, on se fait une idée très simple de l'origine de ces terres végétales noires ou rouges. Et cette théorie de leur formation a l'avantage de répondre à toutes les objections soulevées par celles de mes devanciers.

III. — Zone frontière d'Oudjda.

La zone frontière d'Oudjda est, des différentes régions marocaines qu'il m'a été donné de parcourir au cours de ma mission, celle qui a le plus longtemps retenu mon attention.

Je l'ai limitée au Sud à la ligne El Aricha-Berguent, et au Nord je suis allé jusqu'à la mer.

J'ai cru devoir, de temps en temps, fouler le sol algérien afin de rattacher mes observations et surtout mes relevés cartographiques à mes travaux antérieurs (1).

J'ai pu, grâce à l'extrême bienveillance de M. le général Lyautey et M. Destailleur, commissaire du gouvernement, de M. le colonel Félineau, commandant la colonne d'occupation, et de M. le lieutenant-colonel Henrys, parcourir une grande surface des tribus de la rive droite de la Moulouya qui font, en principe, partie de l'amalat d'Oujda (2).

Cette vaste région est traversée de l'Est à l'Ouest par quatre chaînes parallèles qui sont, en allant du Sud vers le Nord :

1° La petite *chaîne du djebel Sidi-El-Abed*, qui jalonne la ligne El Aricha-Berguent;

2° La *chaîne des Beni-Bou-Zeggou*, qui relie la Gada de Debdou aux monts de Tlemcen-R'ar Rouban, par les Djebel Beni-Yala, Haddada, Maggaz et Mahasseur, d'une part, les djebel Zekkara et Metsila, de l'autre ;

3° La *chaîne des Beni-Snassen*, qui forme le prolongement vers l'Ouest de la chaîne du Filhaoucen ;

4° Enfin, au Nord, une petite chaîne côtière, le *Sahel du Korn-ech-Chems*, semble relier ce que j'ai appelé la chaîne du Skouna aux massifs de la rive gauche de la Moulouya, notamment au djebel Kebdana.

Les quatre rides montagneuses bien individualisées que je viens de citer séparent des régions de plaines importantes :

1° La *région des Gada*, qui s'étend entre la chaîne du Sidi-El-Abed et celle des Beni-Bou-Zeggou ; on y distingue la

(1) Louis Gentil. *Esquisse stratigraphique et pétrographique du bassin de la Tafna*. Paris, 1902 (thèse de doctorat).

(2) Je prie ces messieurs et, d'une manière générale, tous les officiers qui m'ont si cordialement accueilli, d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance.

Gada de Berguent et la *Gada d'El Mzarid* parmi les plus importantes ;

2° La *plaine des Angad*, qui, limitée par la chaîne des Beni-Bou-Zeggou et celle des Beni-Snassen, s'étend, depuis la région de Lalla-Marnia jusqu'au delà d'Aïoun-Sidi-Mellouk, aux abords de la Moulouya ;

3° Enfin la *plaine des Trifas*, qui s'étend au Nord des Beni-Snassen et se trouve limitée à l'Est et à l'Ouest par l'oued Kiss et la Moulouya, au Nord par le Sahel du Korn-ech-Chems.

STRATIGRAPHIE

La série des terrains qui prennent part à la structure de la région qui nous occupe est assez complexe, et, quoique ne renfermant pas tous les termes de la série stratigraphique que j'ai décrite dans le bassin de la Tafna — qui forme en partie la région limitrophe — elle la complète, surtout en ce qui concerne les terrains primaires.

A. — Terrains primaires.

1° Le *Silurien* est représenté par les schistes argileux ardoisiers ou lustrés intercalés de grès quartziteux, blancs ou colorés par des oxydes de fer, qui affleurent dans la région de R'ar Rouban et se poursuivent, sur plusieurs kilomètres, à l'Ouest, au Maroc, dans la direction du djebel Metsila et du djebel Mahasseur. Ces dépôts affleurent également suivant l'axe de la chaîne des Beni-Snassen, où il serait fort intéressant de pouvoir les suivre

Les *schistes de R'ar Rouban*, étudiés par Pomel et Pouyanne, ne m'ont offert, pas plus qu'à mes devanciers, le moindre débris organisé. Mais je n'hésite pas à les considérer comme étant, en partie au moins, les représentants des « Schistes à Graptolithes gothlandiens » que j'ai décrits dans le Haut-Atlas occidental, où ils sont superposés aux schistes et quartzites ordoviciens. La même succession lithologique se trouve à la frontière algérienne et, jusqu'à preuve paléontologique du contraire, peut lui être parallélisée.

2° La présence du *Dévonien* est beaucoup plus douteuse. Il faudra peut-être rapporter, plus tard, à des dépôts de cet âge des grès bruns alternant avec des schistes argileux noirâtres ou brunâtres qui sont associés aux schistes de R'ar Rouban ; mais rien ne permet encore de l'affirmer.

3° Le *Carbonifère* est nettement caractérisé par des faunes importantes. Il offre, dans la haute vallée de l'oued Isly, la succession suivante considérée de bas en haut :

a. Argiles schisteuses noirâtres, avec bancs de calcaires à encrines renfermant la riche faune du ravin de l'Aouija et du Guelib-en-Naam avec *Spirifer*, *Productus*, *Gonatites*, Polypiers, etc., d'une épaisseur totale d'au moins 50 mètres.

b. Alternances d'argiles schisteuses ou de schistes noirs et de bancs de grès verts, brunis à la surface, avec faune de Gastropodes, Lamellibranches Crinoïdes, etc., du col de Djerada, d'une puissance d'au moins 150 mètres.

c. Grès brunâtres, intercalés de petits poudingues à galets de quartz ou de roches volcaniques alternant avec des lits de schistes noirâtres, avec faune de *Spirifer*, du col d'Okba d'une épaisseur d'au moins 100 mètres.

d. Schistes noirs à phtanites, avec lits de grès, d'une épaisseur d'au moins 200 mètres.

L'ensemble de la formation offre une puissance totale minima de 500 mètres et cette puissance, sur le versant Sud du col de Djerada, atteint peut-être un millier de mètres.

J'ai trouvé, au pied du djebel Guelib-en-Naam et dans le ravin de l'Aouïja — qui se trouvent dans le cirque formé par le réseau hydrographique supérieur de l'oued Isly — deux beaux gisements fossilifères. Les faunes de ces gisements sont nettement dinantiennes, mais la faunule que j'ai recueillie dans les schistes noirs du col de Djerada et les Brachiopodes que j'ai trouvés dans les grès du col d'Okba pourraient bien appartenir à un niveau plus élevé comme le Moscovien. C'est ce qu'une étude très attentive de mes documents pourra décider.

Les dépôts carbonifères sont très développés, en partant de la frontière algérienne, dans la chaîne des Beni-Bou-Zeggou. Ils approchent beaucoup de cette frontière, notamment au Chekbat el Hamra où les schistes à phtanites m'ont fourni des *Spirifer* et un *pygidium* de tribolite (*Philipsia*). Ils affleurent dans le Mendjel el Akahl, à la faveur d'une faille, et ils offrent le maximum de développement dans le massif du djebel Djerada et du Bou-Keltoum.

Tout le flanc Sud du djebel Beni-Yala paraît aussi en être formé et les grès et schistes dinantiens (et peut-être aussi moscoviens [?]) du flanc méridional de la chaîne des Beni-Bou-Zeggou, peuvent se poursuivre très loin, dans l'Ouest, en allant vers la Gada de Debdou.

Le Permien semble faire défaut.

B. — Terrains secondaires.

4° Le *Trias* n'affleure que sur la côte, dans les Msirda, en Algérie, où il fait suite à la bande de *Trias gypseux* que j'ai décrite le long des côtes, entre l'embouchure de l'oued Tafna et Nemours.

5° Parmi les terrains secondaires, le *Lias* est très développé. On y observe, de bas en haut, la succession stratigraphique suivante :

a. Grès et petits poudingues friables avec argiles gréseuses *rouges*. Epaisseur moyenne, 30 mètres ;

b. Calcaires massifs compacts, parfois dolomitiques, très puissants, pouvant atteindre et même dépasser 200 mètres.

c. Calcaires en dalles, surmontés de marno-calcaires, avec riche faune de Céphalopodes, d'une épaisseur d'au moins 150 mètres.

La puissance totale des assises liasiques peut donc dépasser 400 mètres.

Cette succession est identique de faciès à celle que j'ai décrite dans le bassin de la Tafna, en Algérie.

J'avais considéré, avec beaucoup de doute, à cause de l'absence totale de fossiles, les dépôts rouges et comme pouvant représenter l'*Infra-Lias* (?) et je pensais que les calcaires massifs *b* devaient représenter l'ensemble du Lias inférieur et du *Lias moyen* (1).

Mes recherches au Maroc m'amènent à une interprétation différente par suite de la découverte

(1) *Loc. cit.*

que j'ai faite, aux environs d'Oujda (djebel el Hamra), dans les couches rouges ou à la base des calcaires liasiques, de Brachiopodes (*Terebratula*, *Zeilleria*, *Rhynchonella*) avec *Amatheus margaritatus*, du *Lias moyen*.

Il en résulte que les couches rouges, ou le conglomérat qui se trouve fréquemment à la base des calcaires massifs, marquent la *transgression mésoliasique*. Les calcaires massifs représentent donc la partie supérieure du Lias moyen (*Charmontien*), tandis que les calcaires en dalles et les marno-calcaires superposés représentent bien le *Toarcien*, ainsi que je l'ai décrit dans le massif des Traras.

En effet, de même que dans les Beni-Ouarsous, les marno-calcaires m'ont offert à Ar'bal, dans les Beni-Snassen, une riche faune de Céphalopodes, où dominent, avec *Harpoceras bifrons*, les *Lissoceras*, les *Hammatoceras*, etc.

Cette faune est identique à celle des Traras, avec des formes un peu plus jeunes, peut être. Et comme le gisement fossilifère est surmonté d'une assise assez épaisse des mêmes alternances de calcaires et de marnes, il ne semble pas douteux que l'*Aalénien* soit encore représenté.

Au point de vue de l'extension de ces différents étages liasiques, les « couches rouges » font le plus souvent défaut. Je ne les ai guère rencontrées que dans le djebel el Hamra (1) et à la base du massif escarpé du djebel Mahasseur, dans la chaîne des Beni-Bou-Zeggou.

Les calcaires du Lias moyen sont de beaucoup les plus développés. Ils semblent prendre part à la constitution de la chaîne de Sidi-el-Abed dont ils formeraient le socle, et ils jouent le plus grand rôle dans la chaîne des Beni-Bou-Zeggou, formant les escarpements calcaires des djebel Maggaz, Mahasseur, Beni-Yala, Bou-Kelloum, etc. Ils paraissent se poursuivre très loin, à l'Ouest, vers la Moulouya.

Ces calcaires se montrent aux environs d'Oudjda dans le djebel el Hamra, le djebel Metsila. Enfin ils jouent un rôle important dans la chaîne des Beni-Snassen où ils forment des à-pic calcaires qui donnent au massif son relief caractéristique.

Les calcaires du Lias se poursuivent à l'Est des Beni-Snassen, en Algérie, où ils constituent, par le Birrou, toute la région de Sidi-Bou-Djenan et la plus grande partie du Maziz. Les gîtes de zinc de ce massif se trouvent ainsi dans le Lias moyen.

Enfin, ces calcaires massifs prennent une grande part à la structure de la partie occidentale de la chaîne du Skouna comprise entre Nemours et l'embouchure de l'oued Kiss où ils forment des îlots aux environs d'Adjeroud, le djebel Zendal, le djebel Dar-Salah, etc.

Le *Lias supérieur* n'est bien caractérisé que dans la chaîne des Beni-Snassen. Les calcaires en dalles affleurent sur de grandes surfaces autour du col du Guerbous, tandis que les marno-calcaires se montrent sur le flanc septentrional de la chaîne. Ils sont très fossilifères à Ar'bal.

(1) La « Montagne rouge ».

Jurassique proprement dit. — Le Jurassique proprement dit débute par le *Callovien* qui se montre transgressif sur le Lias, dans la région de R'ar Rouban, non loin de la frontière. Ce Callovien, sur lequel nous avons antérieurement appelé l'attention M. Lemoine et moi, est formé d'argiles intercalées de lits de grès avec des bancs de calcaires marneux. Ces derniers renferment, à Haçi-el-Bab, une riche faune que nous avons brièvement décrite d'après quelques spécimens (1).

Je me suis attaché à fouiller ce riche gisement fossilifère.

Les dépôts calloviens affleurent sur tout le versant septentrional du Ras-Asfour, en Algérie, près de la frontière.

Ils sont surmontés d'argiles et de grès sableux ou durs qui dépassent une puissance de 200 mètres et qui peuvent représenter l'*Oxfordien*. Ce terrain se montre non seulement en Algérie, mais au Maroc, dans la vallée de l'oued Tiouli où ils reposent directement sur le Lias.

Enfin, ces assises argilo-gréseuses sont surmontées de calcaires compacts, sublithographiques, et de dolomies qui couronnent les monts de Tlemcen-R'ar-Rouban et semblent représenter les autres assises du système jurassique. Ces calcaires ou dolomies ne semblent pas exister au Maroc dans les régions que j'ai explorées.

C. — Terrains tertiaires.

1° *Miocène.* — Les dépôts tertiaires les plus anciens que j'ai observés dans la région qui nous occupe, consistent dans les alternances argilo-gréseuses et les grès du *Miocène moyen*, représentant la partie supérieure de l'*Helvétien* et le *Tortonien*.

Ces dépôts, très développés dans le bassin de la Tafna, se poursuivent à l'Ouest entre Nemours et la frontière et pénètrent au Maroc par le Sahel du Korn-ech-Chems. Ils se montrent également dans la vallée de Bab el-Hassa entre le djebel Tougmit, qui domine le poste de Sidi-Bou-Djenan et l'oued Kiss.

Au Sud des Beni-Snassen, je n'ai rien vu qui puisse appartenir à des formations de cet âge.

2° *Pliocène et pléistocène.* — Je pense que les dépôts sableux et argilo-sableux qui recouvrent toute la plaine des Trifas, depuis l'oued Kiss jusque vers Cheraa, et s'étendent depuis le pied septentrional du massif des Beni-Snassen jusqu'au Sahel du Korn-ech-Chems, sont d'âge *pliocène*. Ils sont, en effet, à rapprocher par leur situation stratigraphique, des dépôts analogues que j'ai décrits dans la vallée moyenne de la Tafna, à l'Est de Lalla-Marnia où ils forment des terrasses élevées au-dessus du cours de l'oued Tafna. De même, je rapporterai au Pliocène la plus grande partie des *Gada* comprises entre la chaîne des Beni-Bou-Zeggou et celle du djebel Sidi-el-Abed.

Ces gada sont formées de dépôts alluvionnaires ou torrentiels argilo-sableux, avec cailloutis, et sont parfois couronnées, comme dans la Gada de

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences.*

Berguent, par des calcaires lacustres qui dominent de plus de 150 mètres le fond de la vallée de l'oued el Haï.

Les alluvions du fond des vallées sont *pléistocènes*. Elles sont particulièrement intéressantes dans la partie de la plaine des Angad, comprise entre Oudjda et Lalla-Marnia.

Là elles reposent du côté de l'Est sur les dépôts alluvionnaires à cailloux roulés du Pliocène de la Moyenne Tafna ; aux environs d'Oudjda, elles sont couvertes par la *carapace calcaire* et il est intéressant d'observer que cette carapace passe sous les alluvions plus récentes, dans la partie de la plaine des Angad, à cheval sur la frontière. Il y a donc lieu de séparer dans la plaine les alluvions à carapace calcaire d'Oudjda qui seraient du *Pléistocène ancien* et les alluvions de la frontière qui constituent le *Pléistocène récent*.

TECTONIQUE

1° *Plissements hercyniens*. — Les plis les plus anciens que l'on observe dans la région qui nous occupe sont ceux qui ont affecté les schistes et quartzites de R'ar Rouban, que nous avons classés dans le Silurien. Ces plis, grossièrement orientés N.E.-S.O., appartiennent au *système hercynien*. Et en effet le Lias qui repose sur ces dépôts a été respecté.

Les grès qui pourraient être, d'après ce que j'ai dit, dévoniens, appartiendraient à la même zone de plissement.

Je ne crois pas pouvoir séparer non plus de ces rides anciennes les dépôts carbonifères que j'ai observés dans la haute vallée de l'oued Isly. Je signalerai cependant une discordance possible, mais en tout cas assez faible à la partie supérieure des dépôts carbonifères. Cette discordance m'a paru exister au col d'Okba, mais mon observation demanderait confirmation.

2° *Plissements alpins*. — Les dépôts secondaires ont été affectés par des plis bien plus récents, appartenant au *Système alpin*. Ils sont grossièrement orientés suivant la direction générale des chaines.

Le massif des Beni-Snassen paraît être formé (d'après ce que j'ai pu en voir) par un vaste *dôme secondaire* formant une ellipse allongée dans le sens N.N.E.-S.S.O., et le plongement périclinal des couches liasiques s'observe particulièrement bien au col du Guerbous. Ce col correspond à la limite orientale du dôme des Beni-Snassen auquel fait suite un autre dôme, celui du Maziz et du Filhaoucen.

La chaîne côtière, très morcelée, qui fait partie de ce que j'ai appelé, dans le bassin de la Tafna, la *chaîne du Skouna*, est encore caractérisée par les calcaires liasiques, mais ceux-ci s'y montrent partout renversés.

Le Lias forme, en effet, un pli couché, atteignant ou dépassant l'horizontale, qui a été poussée vers le Sud sur des dépôts secondaires ou tertiaires, avec interposition fréquente de Trias gypseux laminé.

Ce pli, qui peut être considéré comme une nappe dans le massif du djebel Skouna, par exemple, repose entre le cap Noé et Nemours sur les dépôts du Miocène inférieur (Cartennien). Et les calcaires du Lias ainsi charriés sont recouverts dans cette région et jusqu'à l'oued Kiss par les dépôts en place du Miocène moyen (Helvétien supérieur et Tortonien).

Cette observation permet d'avoir un âge précis (Helvétien inférieur) de la poussée du Lias vers le Sud.

Le charriage du Lias s'est effectué sur une étendue assez faible, ne dépassant guère une quinzaine de kilomètres. En effet, le pli renversé du djebel Sidi-Sefian, que j'ai décrit antérieurement (1), représente le front du pli charrié, tandis que sa racine peut s'observer nettement en plusieurs points, notamment au cap Noé et au cap Torsa où le Lias se montre enraciné en couches verticales.

Les plissements intenses de la chaîne du Skouna sont limités à la côte ; la chaîne du Filhaoucen et celle des Beni-Snassen qui leur font suite ont leurs couches *en place*.

Quant à la chaîne des Beni-Bou-Zeggou, elle est très peu mouvementée.

Les calcaires liasiques qui forment sa superstructure se montrent peu redressés et affectés d'un système de failles ayant la direction générale de la chaîne.

Cette chaîne constitue, au point de vue tectonique, le prolongement vers l'Ouest du massif de Tlemcen-R'ar Rouban.

ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

La région frontière d'Oudjda ne paraît pas offrir — du moins partout où j'ai pu l'explorer — des roches éruptives ou métamorphiques archéennes. Par contre, elle a été, depuis les temps paléozoïques, le théâtre d'éruptions volcaniques parfois grandioses dont je décrirai, avec détails, un peu plus tard, et leurs différentes phases et la composition des roches auxquelles elles ont donné naissance.

1° *Volcans carbonifères*. — Les éruptions les plus anciennes que j'ai observées se sont produites sur l'emplacement actuel de la chaîne des Beni-Bou-Zeggou.

Les érosions successives de l'oued Isly ont décapé, dans la partie la plus élevée de son réseau hydrographique, toute une succession de roches volcaniques acides où l'on peut observer une grande variété de types rhyolitiques vitreux ou porphyriques, intercalés, en masses non moins importantes, de produits de projections : bombes, lapilles, cendres formant des tufs plus ou moins altérés. Des roches de profondeur ou de demi-profondeur se montrent également en quelques points.

L'étude micrographique et chimique de tous les types pétrographiques que j'ai recueillis offrira le plus vif intérêt.

Il m'a été possible, en outre, de préciser l'âge de

(1) *Loc. cit.*

ces déjections volcaniques. En effet, dans la haute vallée de l'oued Isly, on peut constater, comme au pied du Guelib-en-Naam, que les coulées et les tufs reposent sur la base des dépôts dinantiens, caractérisés en ce point par une faune importante; tandis qu'au col de Tadouaout on voit la série des grès et des argiles schisteuses du col de Djerada, ou des grès du col d'Okba, superposés aux coulées et aux tufs rhyolitiques de ces volcans. Certains bancs de grès et de petits poudingues sont, d'autre part, presque exclusivement formés aux dépens de ces roches volcaniques remaniées. Enfin on peut constater, en d'autres points, que la masse éruptive s'enfonce en biseau dans les dépôts carbonifères.

Les déjections volcaniques de la haute vallée de l'oued Isly sont donc intercalées entre des assises successives d'une même formation et je pense que les deux faunes que j'ai recueillies, l'une au-dessous de ces déjections, dans les argiles et calcaires à Crinoïdes du Guelib-en-Naam, l'autre au-dessus, dans les argiles et grès du col d'Okba, pourront indiquer avec la plus grande précision possible l'âge de ces éruptions. A tel point que les volcans de la haute vallée de l'oued Isly mériteront, je pense, de figurer parmi les types classiques des éruptions carbonifères connues.

Ailleurs, les vestiges des volcans carbonifères, ainsi que les dépôts sédimentaires de cet âge, sont recouverts en transgression par les calcaires du Lias moyen.

Les roches volcaniques dinantiennes affleurent sur une grande surface dans le cirque formé par la haute vallée de l'oued Isly. Elles forment le soubassement du djebel Mahasseur, où leur puissance dépasse 400 mètres.

Non loin de l'Aïn Guenfouda, à Tebarmet, elles offrent des types de profondeur et de demi-profondeur. Dans les Zekkara, ces roches volcaniques paraissent également affleurer sur de grandes étendues et sur des épaisseurs importantes.

Il serait fort intéressant de faire une monographie détaillée de ces volcans dinantiens; mais il est impossible d'y songer maintenant, à cause de l'insuffisance absolue des documents topographiques sur le pays.

2° *Volcans secondaires.* — Les roches volcaniques carbonifères de la chaîne des Beni-Bou-Zeggou représentent les seuls vestiges de volcans paléozoïques dont j'aie constaté l'existence dans la région frontière d'Oudjda. Je n'ai pas, malgré mes recherches, trouvé de traces des volcans permiens que j'ai décrits à l'Est, dans la province d'Alger, ou à l'Ouest, dans la chaîne du Haut-Atlas. J'ai reconnu, par contre, dans les Msirda, aux abords du djebel Zendal, l'existence de roches grenues ou ophitiques, faisant partie du cortège habituel du Trias gypseux de l'Algérie, mais je n'ai pas encore observé de traces de ces roches éruptives du Maroc.

3° *Volcans tertiaires.* — Les vestiges de volcans tertiaires sont importants surtout dans la région algérienne comprise entre Nemours et l'oued Kiss, où ils ont été déjà signalés par MM. J. Curie et Flamand. Dans cette région, des éruptions andésitiques, trachytiques ou basaltiques se sont produites à l'époque miocène.

Les roches volcaniques du cap Milonia, en effet, existent intercalées dans les dépôts helvétiens qui bordent la côte; il en est de même de certaines coulées basaltiques des environs de Nemours.

Je pense également que les trachytes et andésites à grenat des Menasseb Kiss sont en relations avec les dépôts du Miocène moyen.

Aux environs immédiats d'Oudjda se montre une succession de roches à péridot. Ce sont d'abord des roches porphyroïdes, en coulées avec tufs de projection, qui s'étalent au Sud et à l'Ouest de la ville, au pied du djebel el Hamra et jusque sur les berges de l'oued Isly. Les mêmes roches se rencontrent aussi dans le djebel Metsila, notamment dans la gorge de l'oued Isly et près de Sidi-Mouça; au sommet de la montagne existent des vestiges d'anciens cratères.

Au-dessus, d'autres roches volcaniques, plus compactes, à grands cristaux rares, forment des coulées importantes, accompagnées de tufs et de scories, dans les collines du Semmara, du djebel Hadid, du Tinianin.

Ce qu'il y a de remarquable dans ces laves et les produits de projections qui les accompagnent, c'est qu'elles rappellent, par la présence de la *leucite*, les laves du Vésuve. Ce sont des roches très alcalines dont la décomposition donne généralement des terres très fertiles.

Des traces de cratères apparaissent en plusieurs points. Je n'ai pu avoir aucune notion stratigraphique précise sur l'âge de ces volcans, autre que leur superposition au Lias et le recouvrement des alluvions anciennes de la plaine des Angad. Mais ils rappellent, à s'y méprendre, ceux que j'ai décrits, intercalés dans les dépôts les plus élevés de l'Helvétien, dans la vallée de la Tafna et leurs produits se montrent à Oudjda dans le même ordre de succession.

Comme, d'autre part, le rivage de la mer helvétienne se trouvait au voisinage de Lalla-Marnia, la région d'Oudjda était émergée à cette époque miocène et ses volcans étaient subaériens.

Je serais ainsi amené à considérer, quoique avec quelques doutes les coulées et scories basaltiques intercalées dans les dépôts marins de l'Helvétien supérieur, à l'Est, dans la vallée de la Tafna, comme représentant les coulées les plus lointaines des volcans d'Oudjda, épanchées sur les rivages de la mer miocène.

APPLICATIONS

Le problème de l'eau offre le plus vif intérêt dans toute la zone que j'ai parcourue, d'abord à cause de la fertilité de certaines régions, comme la plaine des Angad, ensuite à cause de l'existence de postes-frontières et de la présence de la colonne d'occupation d'Oudjda.

J'ai été amené ainsi à donner à l'autorité militaire une petite étude sur les eaux de Sidi-Aïssa et je me suis préoccupé des eaux d'alimentation des troupes de M. le colonel Félineau.

Si l'on excepte la petite nappe dont j'ai signalé l'existence sous le plateau de Sidi-Aïssa et qui existe au contact de grès sableux et d'argiles jurassiques, partout ailleurs des sources se font jour à la base des calcaires liasiques.

Il existe, en effet, un niveau d'eau fort important au contact du Lias moyen et des terrains sous-jacents, schistes siluriens ou dinantiens, roches volcaniques carbonifères. L'oued Isly nous offre de beaux exemples d'émergences de la nappe formée à ce niveau. Le réseau hydrographique supérieur de ce cours d'eau est à sec presque toute l'année. Il est constitué de ravins creusés dans les schistes carbonifères ou dans les roches volcaniques qui s'y trouvent associés, ravins qui ne sont arrosés qu'au moment des orages. Par contre, à la sortie du vaste cirque qu'ils forment, il existe une source très importante que les Arabes désignent sous le nom de Ras el Ma (1).

L'*aïn Ras el Ma* n'est pas autre chose que l'un des déversoirs de la nappe sous-liasique qui a recélé les eaux pluviales reçues par tout le massif calcaire des djebel Maggaz et Mahasseur, sur la rive droite de l'oued Isly.

L'*aïn Guenfouda*, aussi importante et qui sourd en aval de la première, a également son origine dans la nappe formée au même niveau sur la rive gauche de l'oued.

Ces deux sources fournissent à l'oued Isly une grande partie de son eau. Elles ne sont cependant pas seules.

L'oasis d'Oudjda doit son existence aux sources abondantes de *Sidi-Yahia*, situées à 5 kilomètres au Sud-Est de la ville. Elles sourdent encore à la base du Lias et sont le déservoir du trop plein de la nappe résultant d'infiltrations reçues par le massif liasique du djebel el Hamra et des lambeaux jurassiques situés au Sud de cette montagne. Les eaux de Sidi-Yahia sont amenées à Oudjda par des seguia qui traversent les jardins et arrivent à la ville déjà polluées par suite de leur exposition à l'air libre.

Un canal d'adduction rendrait les plus grands services et il constituerait l'unique moyen d'alimenter en eau dépourvue de germes nocifs les troupes de la colonne d'occupation et la population indigène et européenne d'Oudjda. Mais l'adduction des eaux de Sidi-Yahia nécessiterait un travail assez coûteux et, à son défaut, j'ai pensé qu'il serait possible de capter la *nappe phréatique* qui existe sous la ville et qu'on pourrait atteindre par des puits de 10 à 20 mètres de profondeur.

M. le colonel Félineau a bien voulu, à cet effet, faire creuser, sur mes indications, un puits au voisinage de son camp, travail qui n'était pas achevé lorsque j'ai quitté le pays. Ce puits traversera les alluvions pléistocènes et la croûte calcaire de la surface, puis pénétrera dans les laves et les tufs basaltiques. Et, d'après mes relevés, la nappe qu'on atteindra vers 20 mètres résultera, en grande partie, des infiltrations des eaux reçues par les collines basaltiques des Semmara. Elle offrira donc des garanties assez sérieuses d'innocuité, mais il serait préférable, si le département de la Guerre ou celui des Affaires étrangères pouvait engager une assez forte dépense, de capter méthodiquement les eaux de Sidi-Yahia et de les amener par conduite souterraine à Oujda.

Enfin il me paraît inutile d'insister sur l'importance que pourrait avoir l'irrigation dans les environs d'Oudjda.

La partie de la plaine des Angad comprise entre cette ville marocaine et Lalla-Marnia m'a semblé susceptible d'être arrosée par des canaux artificiels, étant données sa disposition topographique d'une part et l'existence de nappes aquifères souterraines, en amont, dans la vallée de l'oued Isly, d'autre part. Et je suis persuadé que cette partie des Angad est la plus riche parce qu'elle est fermée à l'Ouest, dans sa région la plus élevée, par les volcans leucitiques des Semmara, de Tinianin, etc. Il en résulte, en effet, que les alluvions de la plaine à l'Est de cette ligne de collines ont été formées, en partie du moins, aux dépens des éléments alcalins et phosphatés de laves et de tufs qui donnent une si grande richesse agricole à beaucoup de régions volcaniques.

Je n'en dirai pas autant de la moitié occidentale de la plaine des Angad et je suis convaincu que la région comprise entre Oudjda et Aïoun-Sidi-Mellouk offrira moins d'intérêt à l'agronome que la partie de la plaine à cheval sur notre frontière.

Paris, 5 janvier 1908.

LOUIS GENTIL.

(1) La « tête de l'eau », c'est-à-dire « la première source ».

LES DÉBUTS DU RÈGNE DE MOULEY HAFID

M. René-Leclerc, notre délégué à Tanger, nous communique l'intéressante étude ci-jointe due à la plume d'un Israélite de Merrâkech, ancien élève de l'Alliance Israélite Universelle. Nous conservons l'orthographe de l'auteur.

I

1. *Premières causes de mécontentement des tribus. Elles demandent des armes.* — Les relations entre Mulay Abd el Aziz et Mulay Hfed ont commencé à se troubler depuis près de trois ans environ.

A cette époque, la révolte du Rougui avait fait naître dans les tribus voisines de Marrakesch et de Fez une inquiétude qui augmentait au fur et à mesure des progrès de cette révolte. Les tribus pour la plupart indépendantes ou tenant à le devenir éprouvèrent le besoin de se munir d'armes et de munitions pour se défendre autant contre les mehallas indisciplinées du sultan que contre les empiètements du Rougui.

A ce moment d'ailleurs, la situation du Makhzen devenait critique, le trésor chérifien était épuisé et la France par l'intermédiaire de M. Saint-René-Taillandier était sur le point de conclure avec le Makhzen un traité organisant la police dans les ports et dans les principales villes du Maroc.

L'impopularité d'Abd el Aziz commençait donc à naître. Les tribus se décourageaient de voir l'impuissance de leur sultan et songeaient à se défendre elles-mêmes.

II. *Mulay Hfed vend aux tribus les armes du Dar Makhzen.*

— Ces armes, qui pouvait les leur fournir ? Il ne fallait pas penser à Abd el Aziz. Un seul homme dans le Maroc était capable de leur en délivrer.

Mulay Hfed avait en effet en dépôt dans le Dar Makhzen de Marrakesch une grosse quantité d'armes de toutes sortes qui ne faisaient rien et qui par conséquent pouvaient leur revenir. Le vice-roi de Marrakesch ainsi sollicité par les tribus voisines se trouva en présence d'une grave question de politique intérieure qu'il résolut de résoudre à la mode marocaine, c'est-à-dire en tirant le plus de profit possible.

D'ailleurs il n'avait jamais caché à Mulay Abd el Aziz qu'il désapprouvait les traités qui allaient engager son pays dans de redoutables réformes. Il sentait se lever autour de lui de nombreux germes de révolte qui auraient pu rendre sa situation même intolérable à Marrakesch et plutôt que de partager l'impopularité de son frère il résolut, tout en ménageant ce dernier, de s'attacher l'amitié des tribus. Il transigea avec elles. Il leur vendit donc les armes du Dar Makhzen et, entraîné par les bénéfices qu'il réalisait ainsi, il vendit non seulement les armes et munitions, mais tous les objets qui constituaient le trésor du palais, à savoir les bijoux anciens, des mulets, des chevaux, des selles, etc... On le vit alors acheter de nombreuses maisons dans la m'dina, d'immenses terrains autour de Marrakesch dans la Mesfioua, El Ouédan et ailleurs ..

III. *Benkabour.* — Un homme pourtant a Marrakesch et non des moins influents, créature d'Abd el Aziz et comme pacha de la Casbah, responsable des biens makhzen, se posa carrément en défenseur d'Abd el Aziz et avertit ce dernier des actes du vice-roi. Cet homme était Benkabour.

Dès les premières ventes d'armes, Abd el Aziz avait envoyé secrètement à Marrakesch un de ses hommes de confiance pour vérifier le dépôt des armes de cette ville. Disons à ce sujet que le dépôt d'armes du Dar Makhzen est de deux sortes : le premier dépôt est constitué par des armes confiées au vice-roi, au pacha et aux troupes qui forment la garnison de la ville, le second dépôt, placé au centre même du Dar Makhzen, est une réserve extraordinaire qui ne doit être employée qu'en cas de besoins spéciaux du sultan. Ce sont ces dernières armes que Mulay Hfed avait commencé à vendre au moment de la venue du contrôleur chérifien. Le contrôleur ne demanda à vérifier que le premier dépôt d'armes et oublia le second, de sorte que Mulay Hfed ne fut pas inquiété et put déclarer hautement combien étaient calomnieuses les accusations qu'on avait portées contre lui. De ce jour néanmoins ses relations avec son frère se tendirent et, soupçonnant Benkabour d'être l'agent calomniateur, il résolut de se venger.

IV. *Démêlés entre Mulay Hfed et Benkabour.* — Mulay Hfed continua à vendre les armes des deux dépôts et en révéla même leur disparition; seulement il fit croire assez habilement à Fez que Benkabour chargé de veiller sur ces dépôts était responsable de leur vol. Benkabbour devait être ainsi accusé de négligence et tomber en disgrâce. Pour témoigner en outre sa vigilance, Mulay Hfed éleva de plusieurs coudées les murs du Dar Makhzen afin d'en empêcher l'escalade par les soi-disant voleurs. Mais Benkabour avait la confiance d'Abd el Aziz, le piège ne prit pas et il resta toujours pacha de la Casbah.

Abd el Aziz voulant également ménager son frère lui envoya une lettre de remerciements pour les précautions qu'il avait prise contre les voleurs.

Cependant Mulay Hfed tenait à se débarrasser de Benkabbour, Il avait déjà escompté la prochaine disgrâce du pacha et son remplacement par une de ses créatures, le khalifa de l'ex-pacha décédé de Marrâkesch, Ben Abbou. Benkabbour, de son côté, connaissant les vues de Mulay Hfed, s'était préparé, avec l'autorisation d'Abd el Aziz, à s'emparer de ce khalifa accusé de s'être attribué indûment des biens du pacha. Benkabbour l'arrêta en effet malgré l'opposition de Mulay Hfed. Ce dernier furieux fit entourer la maison de Benkabbour, le menaçant de la détruire s'il ne libérait pas le prisonnier. Devant cette menace, Benkabbour s'exécuta.

Cette histoire parvient aux oreilles d'Abd el Aziz qui résolut de réconcilier les deux ennemis. Le caïd Mbarec El Aroui se rendit expressément à Marrakesch à cet effet et une réconciliation eut lieu entre les deux ennemis un jour de fête. Cette réconciliation ne fut néanmoins qu'apparente, si l'on en croit la rumeur publique, Ben-kabbour ayant sans cesse continué à envoyer à Fez des rapports contre Mulay Hfed.

V. *Mulay Hfed entrevoit la possibilité de devenir sultan.* — On peut dire que dès ce moment Mulay Hfed songea à devenir sultan. Renseigné sur la défaveur dont jouissait son frère dans tout le Maroc, aigri contre lui par sa persistance à maintenir Benkabbour pacha de Marrakesch, il sentit tout à coup que ce trône du Maroc échu par le sort à Mulay Abd el Aziz pourrait peut-être tomber dans ses mains. Lentement il dirigea les événements et s'assura des alliances jusqu'au jour où l'occasion s'offrirait à lui de se faire proclamer par le peuple.

VI. *Situation du Sud.* — Quatre grands caïds se partageaient le Sud : El Glaoui, El Gondafi, El Metogui et Si Aïssa ben Omar el Abdi.

El Glaoui était déjà l'ami intime de Mulay Hfed et le confident de ses secrètes pensées ; malheureusement El Gondafi n'était ni pour l'un ni pour l'autre, et il s'était même déclaré contre Mulay Hfed à l'occasion d'un de ses voyages à Fez après lequel Mulay Hfed avait tenté de le faire arrêter par les Chaouya.

VII. *Le caïd El Gondafi.* — Le Glaoui sera le conciliateur, l'instrument dont se servira Mulay Hfed pour lui amener tous les caïds indépendants du Sud et former ainsi une confédération de vastes tribus lui donnant, à la proclamation, la moitié déjà de l'empire du Maroc.

Les khalifa du Glaoui et du Gondafi se rencontrèrent dans le territoire de Mesfioua, échangèrent de nombreux présents au nom de leurs maîtres et la paix fut faite. Peu après, le Glaoui conduisait lui-même El Gondafi chez le vice-roi de Marrakesch.

Le premier pas vers le coup d'Etat était franchi. Quant aux deux autres caïds, Si Aïssa ben Omar et El Metogui, n'ayant aucun motif de haine contre Mulay Hfed, celui-ci jugea que l'effet de sa proclamation serait un coup suffisant pour eux et qu'englobés dans des tribus dévouées à sa cause par peur, ils viendraient d'eux-mêmes à Marrakesch.

VIII. *Manœuvres des saints. Excitation dans les tribus, meurtre du Dr Mauchamp.* — Dès lors, par d'habiles manœuvres, on commença à travailler les tribus et à accentuer leur détachement d'Abd el Aziz. Les saints et les marabouts s'en mêlèrent, les Derkaouis surtout, secte puissante dont s'était servi déjà le Rougui, prédisaient partout la chute prochaine d'Abd el Aziz qu'ils représentaient comme l'allié des roumis (chrétiens).

Au moment de la Conférence d'Algésiras, ces prêches faisaient un effet considérable : Les Européens, disait-on, étaient en train de manger le Maroc, les bruits les plus fantaisistes couraient sur les pourparlers des diplomates et une profonde inquiétude s'emparait de tous, créant dans les âmes un désir latent de révolte.

Le moindre choc devait produire des étincelles capables de mettre le feu à toutes les poudres, et pour un chiffon attaché au bout d'un bâton on assassina le Dr Mauchamp.

IX. *Conséquences du meurtre du Dr Mauchamp.* — Les initiés pouvaient s'attendre à la proclamation de Mulay Hfed ; mais celui-ci, inquiet des conséquences de ce meurtre, redoutait l'intervention française et attendit encore. Les Rhamna étaient pourtant venus dans l'intention de précipiter les événements. Encombrant les rues de Marrakesch et la demeure du vice-roi, ils étaient pour ainsi dire les maîtres de la ville. Leur turbulence se répandit de tribu en tribu et on put craindre, un moment, une vaste révolte. Au milieu d'eux, Mulay Hfed paraissait se débattre péniblement, s'efforçant de calmer l'effervescence des Rhamnas par des concessions, mais en réalité heureux de se trouver au centre de la réaction et de jouer déjà un peu le rôle d'un sultan.

Tenant dans ses mains les fils de toutes les intrigues, écrivant à son frère des lettres hypocrites et doucereuses, on le laissait faire et il en profitait pour tâter les forces dont il pourrait disposer plus tard.

X. *Le pacha Belghazi.* — Cette effervescence lui permit, en outre, d'écarter de Marrakesch Ben Ghâzi que le sultan avait envoyé pour remplacer Abdeslam Elouarzazi. Belghazi était bien l'homme de la situation. Il avait fait ses preuves à Tétouan contre le Rogui et à Tanger contre Raïssuli. Le moment était venu de le nommer dans la première ville du Sud où son énergie et ses capacités devaient trouver un vaste champ d'exercice.

Il n'est pas douteux que Bel Ghazi eût arrêté les ambitions de Mulay Hfed. Conseillés par ce dernier, les Rhamna s'opposèrent à l'entrée de Bel Ghazi à Marrakesch et, pour obtenir au moins cette concession, la plus importante, ils demandèrent la mise en liberté des assassins du Dr Mauchamp, le départ immédiat de tous les Européens et le rétablissement pour les Juifs des vieilles coutumes exigées par le fanatisme intolérant. Les Juifs durent se déchausser et se découvrir dans la m'dina ; ce qu'ils n'avaient pas fait depuis dix ans.

XI. *Meurtre de neuf chrétiens à Casablanca.* — Bel Ghazi, dans l'impossibilité de rejoindre son poste, s'arrêta donc à Safi et Mulay Hfed resta maître de la situation. Il avait pu compter ses forces, il avait pu se rendre compte qu'Abd el Aziz se trouvait plus impuissant et plus impopulaire que jamais et qu'à la moindre nouvelle secousse, il serait à jamais perdu.

Peut-être n'est-il point trop téméraire de croire à l'influence de Mulay Hfed dans les événements de Casablanca. Sa mère était native des Chaouyas, les Rhamna avaient de nombreuses relations avec les Chaouyas leurs voisins, et comme la tache d'huile, la haine du roumi s'était étendue jusque vers les ports. Neuf chrétiens en furent victimes et la France s'empara de Casablanca.

XII. *Le caïd El Glaoui est mandé à Marrakesch.* — Cette fois, il fallait en finir. Les Chaouyas s'étaient révoltés et demandaient partout des renforts. Ils en demandèrent aux Rhamna, à toutes les tribus du Sud. Un souffle violent animait tous les esprits et l'aspiration populaire se porta directement vers Moulay Hfed, auquel on demanda de sauver le Maroc. Il fit appeler le caïd El Glaoui, s'entendit avec lui pour faciliter le départ de tous les Européens de Marrakesch (les Européens l'avaient eux-mêmes demandé) et prit les premières dispositions pour assurer pacifiquement sa proclamation.

Le caïd El Glaoui fournit *cinq cents* hommes, El Gondafi envoya deux cents hommes et les Rhamna vinrent au nombre de 500, soit 1.200 hommes (mille deux cents hommes), qui constituèrent la première armée de Mulay Hfed.

XIII. *Proclamation de Mulay Hfed.* — Le 16 août 1907, dès huit heures du matin, Mulay Hfed fit enfin réunir les notables de la ville, oumanas, adouls, telbas, commerçants de Fez, négociants de Marrakesch, chorfa du Dar Makhzen, caïds, oulémas et foukaha (savants) et leur fit un discours sur les événements : « Les chrétiens, disait-il, ont pris Oudjda et Casablanca, et personne ne s'est levé au Maroc pour défendre nos frères musulmans. Dieu ne peut pas permettre que la loi du Coran soit ainsi méconnue. Descendant du Prophète, je suis touché au fond du cœur de cet état de choses et je viens vous demander de vous réunir et de songer qu'en présence de l'incapacité de notre sultan, il convient de choisir un autre élu parmi les chérifs, qui prennent en mains la cause de mon frère. »

Un *fekih'* alors se leva et, s'adressant à son tour à l'assemblée, reprit le discours de Mulay Hfed et continua en ces termes : « Mes frères, nous avons entendu les paroles de notre seigneur Mulay Hfed et nul plus que lui parmi nous n'est digne de devenir sultan. Aussi je vous prie de joindre vos voix à la mienne et de le supplier d'accepter au nom de l'Islam le titre de *Sultan de la guerre sainte.* »

Un profond et solennel silence régnait dans l'assemblée. Mulay Hfed, assis, avait à ses côtés le caïd El Glaoui et le caïd El Gondafi, lesquels se tenaient debout. Personne n'osait dire un mot. Mulay Hfed parla encore : « Mes frères, je me suis cru toujours indigne du titre que vous voulez me donner, mais la voix de Dieu parle en moi et je considère, dans les circonstances actuelles, que mon devoir est d'accepter. » Au milieu du même silence, le fekih' sortit alors un acte d'adoul tout préparé et le présenta à l'assemblée afin que chacun d'eux y déposât sa signature.

Le premier à qui on présenta l'acte fut le grand cadi Mulay Mostapha, qui, pâle et aphone, se refusa de signer. Mais le Glaoui, s'avançant vers lui, le menaça d'un pistolet et le grand cadi signa. L'un après l'autre des assistants, fortement impressionnés par ce terrible argument, firent à leur tour grincer la plume de roseau sur l'acte de proclamation.

A midi, cette cérémonie étant achevée, le nouveau sultan se rendit à la mosquée et, à sa sortie de la porte du Dar Makhzen, les mokhaznis poussèrent le cri de circonstance : « *Allah insar Mulay Hfed ala niyat el Jihad* (Que Dieu protège Mulay Hfed pour la cause de la guerre sainte !). Le peuple en délire répéta ce cri tandis que les canons de la ville, par quatre fois, ajoutèrent leur grosse voix aux cris d'allégresse de la populace. Pendant ce temps, à la mosquée, le grand mufti récitait la prière au nom de Mulay Hfed et, par trois fois, lui donna le titre de sultan de la guerre sainte.

Le soir, vingt et un nouveaux coups de canon affirmèrent de nouveau et définitivement la proclamation de Mulay Hfed. La farce était *jouée*.

II

Nomination des ministres. — Il est d'usage, au Maroc, de distribuer les principales fonctions du Makhzen à ses anciens ennemis. C'est une façon de les tenir. Aussi le nouveau sultan Mulay Hfed s'empressa-t-il de donner à Ben Kabour le titre de grand-vizir. De même, il nomma Taïb Tazi, frère de Tazi de Fez, ministre des finances (*Amin el Oumana*).

Pour s'assurer davantage la fidélité de Ben Kabour, il nomma son fils Hajib, c'est-à-dire secrétaire particulier, qui ne quitte jamais le sultan et se trouve être le premier personnage de la cour chérifienne. Ici, le fils de Ben Kabour n'est qu'un otage répondant de son père.

Telles furent les premières nominations du sultan. Il y avait au palais, en outre, le caïd Dris Khnisiss et certains autres personnages moins influents qui reçurent les fonctions de second ordre.

Le caïd Dris Khnisiss fut nommé Moul el Méchouar (chef de protocole). Aussitôt après, Mulay Hfed envoya dans toutes les tribus des émissaires pour annoncer sa proclamation et mander auprès de lui les grands caïds du Sud.

Voyant néanmoins que ces caïds tardaient à venir, il nomma le caïd El Glaoui ministre de la Guerre, au grand désappointement d'El Gondafi, qui briguait cette fonction. Quelque temps après, le caïd des Abdas Si Aïssa ben Omar et El Metogui, caïd de Metogua, arrivaient au palais. Il nomma le premier ministre des Affaires étrangères et le second Fkih ech Chekouat (ministre de la Justice), au grand désappointement encore du caïd El Gondafi qui voyait qu'il ne restait plus rien pour lui.

L'entourage du sultan fut donc ainsi composé :

Ben Kabbour........	Grand vizir.
El Glaoui..........	Ministre de la Guerre.
Taïb Tazi.............	— des Finances.
Aïssa ben Omar.......	— des Aff. étrangères.
El Metogui...........	— de la Justice.
Dris Khnisiss.........	Chef de protocole.
Le fils de Ben Kabbour.	Secrét. particulier (grand chambellan).

III

1° Le caïd El Glaoui. — Si El Madani El Glaoui, âgé d'une quarantaine d'années, est un homme à idées larges, qui a acquis sur l'esprit du sultan une énorme influence. Maître d'un territoire qui s'étend de Demnat jusqu'aux confins de Mesfioua, englobant le Glaoui et le Tougana, il devait, par son importance, être le bras droit du sultan. Il est certain que le maître de la politique actuelle est le caïd El Glaoui et que le sultan Mulay Hfed ne fait rien qui ne lui ait été conseillé par lui.

Ayant beaucoup voyagé et étant très au courant de la politique européenne, il sent évidemment que l'avenir est tout autre que ne l'a conçu Abd el Aziz. Il a rêvé de reconstituer le Maroc sur de nouvelles bases. Il a suivi, avec un intérêt tout particulier, les phases successives de la guerre russo-japonaise. Il a été frappé de l'essor considérable du Japon, il en a reconstitué dans son esprit la formation et il a compris que l'essor de ce pays n'était dû qu'à son européanisation. Très intelligent et très actif, il en a déduit que le Maroc, renfermant de nombreux éléments de prospérité, pouvait devenir une nation indépendante en exploitant ses richesses et en organisant son pays à l'instar des nations européennes. Il voudrait que le Maroc lui-même traçât ses routes, organisât son armée, instruisît ses enfants et sortît enfin de cette séculaire indolence et de cette indifférence qui annihilent les forces vives de sa nation.

Trop accoutumé, en France, à juger les Marocains inaptes à tout progrès, on a peut-être tort de ne pas attacher beaucoup d'importance à cet esprit nouveau qui germe dans la personne du Glaoui. C'est un convaincu et c'est en outre, comme nous l'avons dit, un homme très puissant. Il est obligé, pour arriver à ses fins, de ménager l'esprit, encore engourdi dans son fanatisme, du Marocain. Il ne peut pas jeter à la face du Maroc l'annonce de la révolution qu'il prépare. Un nombre infini d'obstacles se présenteront d'ailleurs à lui s'il parvient à réaliser son rêve de substituer Mulay Hfed à Mulay Abd el Aziz. Il n'en est pas moins vrai que les conceptions de cet homme sont à retenir et qu'au point de vue de la civilisation le caïd El Glaoui est une curieuse et originale figure. Peut-être vient-il trop tard ou trop tôt.

2° Si Aïssa ben Omar. — Si Aïssa, maître des Abdas, moins puissant que le caïd Glaoui, mais plus riche, représente également une grande partie du Sud-Est. A la façon dont il a su gouverner son petit Etat, on voit qu'il y a en lui un esprit de méthode supérieur. Quoique nous comprenions difficilement cette sorte de gouvernement qu'il a inauguré dans sa région, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui une intelligence très vive. Il est, pour ainsi dire, le maître absolu de sa tribu. Le Makhzen n'y a aucune influence ; on l'ignore presque. Le caïd Si Aïssa ben Omar paie seulement personnellement un tribut au Makhzen. Il représente exactement un de ces petits Etats de notre moyen âge restant indépendants chez eux, mais payant une redevance au roi de France. Il a, en effet, ses mokhaznis et ses soldats à lui, lesquels appartiennent à Si Aïssa ben Omar avant d'être au sultan. Sa fidélité à Abd el Aziz ne s'est pourtant jamais démentie; mais, dans l'état actuel du Maroc, le sultan Abd el Aziz ne représentait plus qu'un pouvoir nominal, incapable du moindre effort. Si Aïssa ben Omar,

homme pratique avant tout, a donc jugé que seul à se défendre contre Mulay Hfed, il succomberait fatalement. Avant de se décider néanmoins, il s'informa de la situation d'Abd el Aziz, et les réponses qu'il reçut furent si désobligeantes pour le Makhzen de Fez, l'inertie d'Abd el Aziz était si décourageante, qu'il abandonna son ancien maître pour se préserver des fureurs de Mulay Hfed. Il partit donc pour Marrakesch. Son influence ici est presque nulle. Si Aïssa ben Omar, se gouvernant très bien lui-même, est incapable de gouverner les autres. D'ailleurs, il n'est point partisan fanatique de Moulay Hfed, et il est probable que s'il était assuré d'une aide effective de la part de Mulay Abd el Aziz, il quitterait Marrakesch et, comme le caïd Anflous, résisterait à Mulay Hfed.

3° Caïd Abd el Malec El Mtogui. — El Mtogui est un des quatre grands caïds du Sud. La région ne lui est point encore entièrement soumise, mais son influence est toutefois assez considérable pour que Mulay Hfed s'en inquiète.

Lié depuis longtemps avec Si Aïssa ben Omar, il a suivi ce dernier à Marrakesch, où son influence est également nulle. Il n'y a rien à dire de particulier sur ce caïd, qui joue d'ailleurs un rôle très effacé au Dar Makhzen.

4° Le caïd El Gondafi. — Quoique le caïd El Gondafi n'occupe pas de fonction au Dar Mahhzen, il est bon de dire un mot de lui et d'expliquer son départ inopiné de Marrakesch. Lui et le caïd El Glaoui sont les seuls maîtres du Haut-Atlas, et son domaine s'étend depuis Marrakesch jusqu'à Imi-n-Tanout. Il s'attendait à jouer un rôle important au Dar Makhzen, mais Mulay Hfed l'ayant pour ainsi dire oublié, El Gondafi n'a pu se décider à rester. Il voulait être quelque chose ou rien. Le caïd El Glaoui absorbant toute la politique, El Gondafi, qui se croit autant que El Glaoui, est parti une belle nuit de Marrakesch et a planté là le sultan. Est-il resté pour Mulay Hfed ou s'est-il déclaré contre lui? Il est bien difficile de juger, mais il est probable que, ne redoutant pas Mulay Hfed, il se soit désintéressé complètement de sa cause.

5° Benkabour. — Nous avons dit que le Glaoui absorbait tout. Benkabour, comme les autres, n'est donc pas grand'chose au Dar Makhzen. On a même soin de le laisser dans l'ignorance complète de tout ce qui s'y passe et il en est réduit, comme le commun des mortels, à demander des nouvelles à tous ceux qui viennent le voir.

6° Taïb Tazi (finances). — Par ses relations avec le Makhzen de Fez, Tazi a été souvent craint par Mulay Hfed. Il semble pourtant que Tazi ait pris son parti de la proclamation de Mulay Hfed. Mulay Hfed a d'ailleurs usé d'une admirable stratagème pour l'attacher à sa cause. Comme ministre des finances, il est chargé de solder toutes les dépenses du Makhzen. Malheureusement, il n'a pas à sa disposition les clefs du trésor chérifien. Il est obligé de faire des avances sur sa propre caisse. Mulay Hfed, ne lui remboursant que le 10 0/0 de ce qu'il paie, le tient ainsi par la bourse. Le pauvre diable côtoie ainsi deux abîmes : la ruine s'il reste, la prison s'il veut fuir.

IV

Tribus soumises. — Les tribus soumises à Mulay Hfed sont : Abda, Ahmar, Aït-Ymour, Chaouya, Chiadema, Dukkala, Fetouaka, Ghighaya, Glaoua, Herbill, Oudaya, Menabha, Mesfioua, Metoga, Ouladj Dlim, Rehamna, Sraghna, Sektana et Zemran.

Tribus non soumises. — Les tribus qui ne veulent pas se soumettre à Mulay Hfed sont : Drâa, Haha, Sous et au delà du Sous.

Les tribus qui sont indépendantes sont : Aït Atta, Tadla et au delà.

V

Le Dr Holzmann. — Le Dr Holzmann est un personnage dont l'influence est difficile à définir. Sentant que le succès de Mulay Hfed pourrait lui procurer une enviable situation, il désire de toutes ses forces que Mulay Hfed devienne sultan du Maroc. Peu ouvert, malgré tout, au véritable progrès, il semble que son origine sémite laisse en lui une épaisse couche de simplicité. Il a des raisonnements qui déconcertent et qu'un Européen de moyenne intelligence n'oserait même pas soutenir. Un exemple au sujet des événements de Casablanca. Il prétend qu'il est impossible que les troupes françaises n'aient eu à chaque combat que 2 ou 3 morts, alors que nous accusions 200 morts aux Marocains. Malgré les explications qu'on lui fournit sur la force extraordinaire de notre artillerie et sur la tactique enfantine des tribus contre notre tactique savante de préservation, il ne peut comprendre que 4.000 Marocains, lâchant chacun une vingtaine de coups de fusil (ce qui fait 80.000), ne puissent pas nous tuer plus d'hommes, et il est persuadé que nous avons caché le nombre de nos morts : c'est un raisonnement marocain! D'ailleurs, il s'est tellement bien plié aux coutumes des Arabes qu'il en a pris petit à petit l'âme et l'esprit. Au fond, c'est un garçon incapable de faire du mal par lui-même. Très bien avec tout le monde, charmant causeur par instants, je ne le crois pas beaucoup intrigant. Il a, certes, ses opinions, ses amitiés et ses haines. Il les discute avec chaleur, quoique sans aigreur, et on sent qu'il n'est point passionné et que son ambition est surtout de bien vivre. Il vient au mellah très souvent et il ne manque jamais de rendre visite à plusieurs familles juives. Nous causons parfois très amicalement, et je suis certain que si j'avais un service à lui demander, il m'obligerait avec plaisir. Je dois dire d'ailleurs qu'il a des relations très amicales avec le représentant du *Matin* à Marrakesch et qu'il lui a rendu de nombreux services, entre autres celui de le faire recevoir par le sultan Mulay Hfed. Il n'a, en somme, qu'un défaut actuellement : celui d'aimer férocement Mulay Hfed. Il vante tous ses actes, même ceux dont pâtissent les Juifs. Il n'est plus ni Allemand, ni antifrançais, ni rien : il est hefidiste. Mulay Hfed est son étoile et... il marche à l'étoile.

VI

Situation des Israélites. — Souhaitant vivement un avenir meilleur, les Juifs sont évidemment portés pour Mulay Abd el Aziz. Ils ne peuvent point oublier que Mulay Abd el Aziz a supprimé les nombreuses humiliations auxquelles les Juifs étaient soumis précédemment. Il n'y a plus, en effet, qu'à Marrakesch qu'ils sortent tête nue et pieds nus dans la m'dina, et c'est grâce à Mulay Hfed.

Dire que Mulay Hfed opprime les Juifs, cela serait peut-être excessif, mais il a laissé se créer dans la ville un état d'esprit très hostile aux Israélites. On ne peut plus monter sur les terrasses sans être assailli par une grêle de pierres. Les Ma-al-Aïnins et les chorfas du Tafilalet pénètrent sans vergogne dans les maisons juives, réclament insolemment des aumônes et ne se gênent pas pour battre les femmes qui ne peuvent rien leur donner. Dans la m'dina, un Juif ne peut se promener avec un paquet à la main sans risquer qu'un Arabe ne le lui prenne. Heureux encore quand il n'est pas insulté et battu par-dessus le marché. Tous les jours, de nombreux incidents se produisent, et il serait trop long de les énumérer. D'ailleurs, si les commerçants s'enfuient tous de Marrakesch, c'est que la ville ne leur offre plus la sécurité nécessaire à leur commerce. Cet exode a même été si violent que le sultan a dû prendre un arrêté interdisant le départ des Juifs. Il y a heureusement avec le ciel des accommodements, et les Juifs continuent sans cesse à partir pour Mazagan, Saffi et Mogador. Il y en a même qui jugent la situation moins troublée dans l'intérieur que dans la capitale et qui se réfugient dans le Sous, le Drâa et les Aït-Attab, tribus indépendantes.

Il est évident d'ailleurs qu'à la moindre petite révolution le mellah sera pillé. Que Mulay Hfed combatte, par exemple, et que la nouvelle de son échec parvienne à Marrakesch, c'en est fait du mellah. La population misérable de Marrakesch est dans un état pitoyable; les commerçants aisés étant partis, elle n'a plus son soutien habituel et de nombreuses familles meurent de faim. Sans égard pour cette situation qu'il n'ignore pas, Mulay Hfed vient de réclamer aux Juifs un impôt dont les avait dispensés Mulay Abd el Aziz. Or, comme il y a onze ans que cette faveur a été accordée aux Juifs, ils vont avoir à payer onze ans d'impôts. Vous pouvez juger par cela dans quelle situation se trouve la population israélite de Marrakesch.

A. C.

Marrakesch, 25 décembre 1907.

AVIS

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité, 21, rue Cassette.*

Toute cotisation versée par l'entremise d'un libraire ou d'un commissionnaire sera comptée au prix de l'abonnement, soit 24 francs.

LES INTERPELLATIONS SUR LE MAROC

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La discussion des interpellations de MM. Jaurès et Ribot sur la politique du gouvernement au Maroc a pris trois séances, celles des 24, 27 et 28 janvier. Donner l'analyse détaillée de tous les discours qui les ont remplies excéderait les limites de notre Bulletin : on les trouvera au *Journal officiel*. Nous donnons cependant *in extenso* les discours décisifs de M. Delcassé et du ministre des Affaires étrangères.

La discussion s'est ouverte le 24 janvier par un discours de **M. Jaurès** qui a « demandé au gouvernement et à la Chambre de dégager la France, décidément, de la redoutable aventure où elle enfonce tous les jours plus pesamment ». Il a longuement exposé les périls de la situation marocaine. Il s'est opposé à tout concours direct au sultan Abd el Aziz, par l'armée ou par l'emprunt, et aussi à tout concours indirect, tel qu'une alimentation au jour le jour par de petites opérations de prêts ou de gages « d'un sultan qui est à la côte » :

Il est ridicule, a-t-il dit, il est humiliant pour la France de l'associer à la déconfiture de cet Ismaïl d'opérette, et je vous demande pourquoi vous promenez ainsi, dans l'ombre d'un carrosse, cette ombre de majorité chérifienne, comme si vous-même vous n'étiez plus au Maroc qu'une ombre de gouvernement et comme si la France n'y était plus qu'une ombre de nation.

Puis il a supplié le gouvernement de ne pas s'engager pour l'un des deux sultans. L'opération du général d'Amade à Settat lui semble une intervention à fond pour Abd el Aziz et le commencement d'une guerre « contre le Maroc tout entier ». A réagir, à « rompre cette politique d'imprudence », il n'y a aucun risque, ni du fait des autres puissances, ni pour l'Algérie. La politique actuelle va à la duperie, à cause de la haine certaine du peuple marocain, et à l'humiliation, parce qu'elle peut conduire à un « défilé diplomatique » où la France se verra rappeler les limites de son droit, car si elle allait à Fez, que resterait-il de l'Acte d'Algésiras ? — « Mais, a interrompu alors M. Clemenceau, qui a proposé d'y aller ? »

Encore un autre péril, a continué M. Jaurès, l'équivoque diplomatique :

Je vous demande si c'est chose prudente, convenable à la fierté de notre pays, capable de lui donner dans le monde, à certaines heures, l'autorité morale dont il aura besoin pour affirmer le droit, je vous demande si c'est chose unie et simple d'avoir en même temps sur la question marocaine un Acte d'Algésiras par lequel vous vous engagez envers le monde à une politique de désintéressement et un traité secret franco-espagnol qui est l'équivalent d'un partage du Maroc.

Et de plus, on s'expose à aigrir même les dissentiments entre l'Espagne et la France. Enfin :

Quelle figure, si vous êtes maintenant pour les Marocains le peuple de l'Europe qui exerce le plus violemment la force des armes, quelle figure ferez-vous devant ce monde de l'Islam qui commence à s'éveiller et où il y avait un si grand intérêt pour la France de conquérir et d'élargir des sympathies ?

M. Jaurès a terminé en demandant au gouvernement de ne pas laisser la France « se traîner plus longtemps par un misérable enchaînement d'amour-propre et d'erreur, dans l'ornière de la faute marocaine ».

M. Ribot, qui a succédé à M. Jaurès, a tout d'abord pris à partie le leader socialiste pour les contradictions qui existent entre ses idées actuelles et celles qu'il développait en 1904, à l'époque de la « pénétration pacifique », que les socialistes, a déclaré M. Vaillant dans une interruption, abandonnent aujourd'hui. M. Ribot s'est élevé avec force contre la proposition de M. Jaurès. « De la prudence, a-t-il dit, de la clairvoyance, de la sagesse, oui ; mais de l'abdication, non ; de la fuite, jamais ! » Et il a développé ainsi cette idée :

Nous ne voulons pas, personne dans cette Chambre ne veut rester au Maroc un jour de plus qu'il ne sera nécessaire. Peut-être y serions-nous depuis moins longtemps si, tout au début de cette occupation, on avait plus hardiment fait ce qu'on fait en ce moment-ci dans des conditions beaucoup moins bonnes, si on avait pris une offensive plus résolue, si on n'avait pas voulu s'enfermer comme dans ces *presidio* espagnols C'est possible. On ne l'a pas fait et je ne récrimine pas. Mais je vous dis que nous ne pouvons pas partir tant que nous n'aurons pas fait notre œuvre.

Partir, vous appelez cela se dégager ? On ne se dégage, monsieur Jaurès, d'une façon honorable, quand on est un grand pays, qu'en remplissant tout son devoir.

M. Édouard Vaillant. — Le devoir est de s'en aller.

M. Ribot. — Que proposez-vous ? Vous nous dites : Rien de plus facile que d'abandonner nos positions et de nous réfugier sur nos vaisseaux.

Qu'en penserait-on, non seulement au Maroc, mais en Algérie ?

Vous ne lisez donc pas tout ce qui se dit, tout ce qui se publie en ce moment au Maroc ? Tout ce qu'un fanatisme surexcité imagine, c'est précisément que les Français seront obligés bientôt de se rembarquer sur leurs navires, parce qu'ils ne sont pas capables de rester sur le sol marocain.

Et c'est à ces excitations fanatiques que vous voulez donner raison ? Non, Messieurs ; nous ne discuterons pas cela, parce que cela n'est pas digne de la France, parce que ce n'est pas une politique que nous puissions faire.

Mais, après ce que vous avez dit de Settat, après ce que vous avez dit de cette expédition, vous êtes le dernier, monsieur Jaurès, qui puissiez venir nous conseiller de quitter précipitamment les positions que nous occupons. Nous devons choisir notre heure ; nous la choisirons en nous inspirant seulement de l'honneur et des intérêts de la France. (*Applaudissements.*)

Indiquer une date serait de la dernière imprudence. On a essayé de le faire dans certaine dépêche, au moment de l'occupation de la kasbah des Mediouna. C'était une imprudence. On ne peut pas ainsi disposer de l'avenir. Nous resterons au Maroc tant que le devoir et l'honneur de la France nous y retiendront. (*Applaudissements.*)

Mais quelle politique y faire ? M. Ribot l'a recherchée en ces termes :

Il y a deux mois, j'ai demandé au ministère si nous étions d'accord et j'ai expliqué quel était dans ma pensée le devoir de la France à l'heure actuelle. La France doit, au Maroc, déployer assez de vigueur pour donner l'impression à tous qu'elle n'abandonnera jamais la cause de ses nationaux, ni la cause des Européens (*Très bien ! très bien !*), que nous ne laisserions mettre en péril au Maroc ni la sécurité des Européens ni celle, surtout, des Français.

Voilà pourquoi nous y sommes.

Mais j'ai ajouté que nous devions éviter avec le plus grand soin de donner aux Marocains l'impression ou la conviction que nous sommes allés au Maroc pour nous mêler à leurs querelles intérieures et pour lier partie avec tel ou tel sultan. Cela, je l'ai dit très nettement du haut de cette tribune, non seulement sans contradiction du ministère, mais, je puis le rappeler, avec l'approbation presque impétueuse de M. le président du Conseil.

M. le président du Conseil. — Je n'ai pas changé d'avis.

M. Ribot. — A chacune des phrases par lesquelles je terminais mon discours, M. le président du Conseil voulait

bien, en effet, mêler une interruption qui signifiait que nous étions d'accord.

Eh bien! ce que je demande, c'est si cet accord persiste, si nous sommes toujours dans la ligne de la politique qui a été tracée ici le 12 novembre et qui a reçu l'approbation de l'immense majorité de cette Chambre.

Cette politique, je l'ai déjà indiquée d'un mot. Elle se concilie parfaitement, comme l'expliquait d'ailleurs M. Jaurès, avec l'accomplissement total des devoirs que nous avons vis-à-vis du sultan reconnu. Il est bien certain que nous devons respecter la situation légitime, reconnue par toute l'Europe, du sultan. Mais nous ne sommes pas liés à lui. Parce qu'il a signé l'Acte d'Algésiras, cela ne veut pas dire qu'il aura toujours vis-à-vis de l'Europe la signature du Maroc. C'est aux Marocains à régler cette question, et la France ne doit pas dire, elle ne doit pas laisser croire qu'elle interviendra dans ces querelles intérieures, qu'elle est allée au Maroc pour y intervenir. (*Très bien! très bien!*)

J'ajouterai que si nous avons insisté sur ce point, c'est qu'il existe une autre politique, à mon sens dangereuse, mais très agissante, qui se dresse en face de la première.

Il est parfaitement légitime que ceux qui sont partisans d'une action plus énergique au Maroc, qui redoutent moins que nous les dangers d'une intervention dans les affaires marocaines, soutiennent leur thèse et essayent d'amener à eux les esprits. C'est leur droit. Ce qui n'est pas leur droit, c'est de procéder par des sommations trop impérieuses et d'essayer de peser du dehors sur le gouvernement et sur la Chambre.

Eh bien! oui, il y a une autre politique — celle-là, je n'en veux pas, et je pense bien que la Chambre n'en veut pas — c'est celle qui se fait jour non pas ici, mais au dehors et qui se résume dans cette phrase : « Il nous faut un sultan — ou l'un ou l'autre — il nous faut un sultan avec lequel nous lierons partie et avec lequel nous irons jusqu'au bout. »

Qui s'engage, engage, a-t-on dit. Je ne sais pas s'il suffit de s'engager pour engager vis-à-vis de soi : témoin les emprunts que nous avons consentis au profit du Maroc lui-même. Mais peu importe! Cette politique s'est affirmée à l'heure présente, elle s'affirme encore. Hier, nous recevions tous une publication officielle du Comité du Maroc...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Elle n'est pas officielle du tout.

M. RIBOT. — Je ne dis pas qu'elle soit gouvernementale, mais c'est le bulletin officiel d'un Comité qui s'occupe avec beaucoup d'activité de la question marocaine. On y lit que la politique qui consiste à lier les intérêts de la France à l'action du sultan, n'étant pas encore reconnue impraticable, elle reste nécessaire.

Mais alors, Messieurs, qu'est-ce que cette politique? Une pareille politique doit aller jusqu'au bout, ou alors elle est la plus dangereuse, et j'ajouterai qu'elle peut devenir la moins loyale vis-à-vis du sultan.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — C'est cela.

M. RIBOT. — Car, si on prend en mains les intérêts du sultan contre son frère, pour lui fausser compagnie lorsque nous aurons reconnu que l'action commune est décidément impraticable, qu'est-ce que nous aurons fait? Nous aurons mis le pied sur le chemin de Fez, avec l'intention de ne pas aller jusqu'au bout. Situation vraiment honorable pour un grand pays!

Cette politique, opposée à celle que nous affirmions à cette tribune, est tenace, hardie, audacieuse, et nous voulons savoir si, depuis deux mois, elle a pu faire quelque impression sur l'esprit du gouvernement. A en juger par certaines apparences, ces deux politiques se sont peut-être quelque peu mêlées. Je ne demande qu'à être éclairé et vous comprendrez qu'il est de mon devoir de vous poser la question.

Et plus loin, après avoir fait l'éloge de la pacification des Beni-Snassen et rappelé la situation à Casablanca, M. Ribot a ajouté :

Des hommes qui veulent incontestablement faire une politique autre que celle que vous avez indiquée, lier ouvertement partie avec le sultan, aller jusqu'au bout, écrivent dans les termes les plus clairs et les moins équivoques : « Le général Drude a eu le tort de ne pas comprendre que la mission de police qu'on lui avait donnée — la seule qu'on lui eût donnée dans les instructions — n'était qu'un des aspects de la politique dont M. Regnault tenait les fils à Rabat. »

Qu'est-ce que cela veut dire? C'est ce qui me préoccupe, c'est ce qui m'inquiète, c'est pourquoi j'ai déposé ma demande d'interpellation.

Y a-t-il donc à Rabat une politique qui ne soit pas absolument celle qui a été soumise au Parlement?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Nous ne l'accepterions pas.

M. RIBOT. — Mais se fait-elle sans que vous l'acceptiez? C'est encore une question que je vous pose.

Je ne veux rien dire contre nos agents; je me le reprocherais. Leur situation à Rabat est vraiment bien difficile. Pourquoi? Parce que notre diplomatie a commis une faute, qu'on sent aujourd'hui : c'est d'avoir amené le sultan à Rabat. S'il y était venu de lui-même, c'eût été un gros embarras pour nous, au moment où nous occupions une partie du territoire du Maroc, d'avoir à quelques lieues de nous cet hôte si gênant; mais c'est nous qui sommes allés le chercher à Fez, c'est nous qui lui avons offert l'argent nécessaire pour le voyage. Et il a fait le voyage; il est venu à Rabat.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Je répondrai.

M. RIBOT. — C'est bien pour que vous répondiez, monsieur le ministre, que je parle. (*Sourires.*) On a montré un étonnement un peu naïf, permettez-moi de vous le dire, non seulement de ce que le sultan est venu à Rabat, mais de ce que sa première pensée a été d'appeler le ministre de la France qui était à Tanger. On écrit : « Cela, c'est bien plus important que le bombardement de Casablanca, que l'incident des Beni-Snassen, que la prise de Settat, parce que cela, c'est un événement psychologique de premier ordre : le sultan du Maroc comprend qu'il ne peut plus gouverner comme il gouvernait autrefois, qu'il lui faut s'entretenir avec la France et s'entendre avec elle sur le gouvernement de son pays. »

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Qui a dit cela?

M. RIBOT. — Qui? Les hommes qui mènent la campagne pour que vous nous engagiez plus à fond, les hommes qui vous trouvent timides, qui risquent de vous entraîner et qui, quelquefois, vous entraînent. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Ce raisonnement, disais-je, est faux. Le sultan appelle à son secours le ministre de France parce qu'il a un besoin urgent de subsides. Ce n'est pas une révolution qui s'est faite dans son pays. Non; c'est le besoin impérieux d'une aide qui le force à avoir à Rabat ces conversations dont on a fait si grand état. On parle des entretiens de Rabat, des engagements qui auraient été pris de part et d'autre. Eh bien! cela m'inquiète. De même j'ai trouvé imprudent de compromettre ce sultan dont nous étions obligés de fusiller les sujets à quelques lieues de là et qui n'avait pas su protéger nos nationaux contre le meurtre; j'ai trouvé imprudent de l'accabler dès le premier jour de nos protestations, de nos manifestations et même de nos décorations.

Sans aucun doute la situation est difficile. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas pratiquer, avec fermeté et persévérance, la politique que le gouvernement lui-même a déclarée la seule raisonnable, celle qui réserve à la France son indépendance, qui limite son action à l'accomplissement de son devoir envers les nationaux ou envers les Européens, et qui lui interdit de s'immiscer, de prendre couleur dans les querelles intérieures.

Car vous êtes décidé, comme je le suis et comme l'est l'immense majorité de cette Chambre, à ne pas faire ce qui serait la nécessité peut-être demain si l'on adoptait cette politique, qui consisterait à aller jusqu'au bout, à aller à Marrakech et à Fez. Et il ne suffirait pas encore d'aller à Marrakech et à Fez, parce que ni Marrakech ni Fez n'ont jamais commandé le Maroc, que des territoires immenses ne reconnaissent ni l'autorité de Fez ni celle de Marrakech et que, si nous avions l'imprudence d'aller là, il nous faudrait le lendemain aller partout et faire la conquête du Maroc que les chérifs n'ont pas pu faire depuis des siècles qu'ils sont installés dans ce pays.

Je vous demande de nous dire, parce que, ici, nous voulons des explications loyales et franches de part et d'autre, si cette pointe très imprévue vers Settat ne se rattache pas, d'une manière quelconque, à cette politique de Rabat.

M. Ribot ne veut pas, lui non plus, de l'emprunt de 150 millions que Mokhri était venu tenter de négocier à Paris quand la révolte de Fez a éclaté. Nul ne sait ce que sera demain au Maroc, s'il profitera à Abd el Aziz, à Moulay Hafid ou simplement à l'anarchie. Algésiras a reconnu nos droits spéciaux à la frontière et aussi l'intégrité du Maroc, c'est-à-dire « l'interdiction pour l'avenir qu'aucune puissance ne puisse venir s'y établir et pouvoir un jour devenir la rivale de la France ». Il a conclu ainsi :

Quand on a de pareils avantages, de pareils titres d'avenir, on peut les garder et on peut se résigner à une certaine patience. Le temps travaille pour nous (*Très bien! très bien!*); nous n'avons pas à nous jeter tête baissée dans des difficultés ou des périls ; nous pouvons attendre.

Après M. Ribot, **M. Delcassé** est monté à la tribune. Une allusion de M. Jaurès à « la crise où la France avait désavoué une politique de témérité » l'y avait appelé. Nous donnons *in extenso* son discours :

M. Delcassé. — Messieurs, il m'est vraiment impossible de ne pas relever certaines paroles graves appliquées à la politique étrangère que j'ai pratiquée et qui a été la politique étrangère de la France...

M. Edouard Vaillant. — Malheureusement.

M. Delcassé. — ... par l'honorable M. Jaurès, paroles qu'il a répétées à plusieurs reprises comme s'il voulait m'amener à cette tribune.

Expliquons-nous.

Je n'ai pas voulu, c'est vrai, en 1905, conduire la France à la conférence marocaine. Puisque la France y a été conduite, sans m'attarder à d'inutiles regrets, considérant avant tout le but à atteindre, je déclare tout de suite qu'à mon sens, il y va de l'honneur et de l'intérêt de la France de poursuivre l'œuvre commencée et qu'elle doit la poursuivre avec l'Acte d'Algésiras pendant les trois ou quatre années qui lui restent à vivre, avec l'instrument, si défectueux soit-il, que l'Acte d'Algésiras nous a mis dans la main.

Tout autre est le sentiment de l'honorable M. Jaurès. Après avoir, il m'en souvient, il y a trois ans, exalté l'idée de la conférence marocaine, après avoir exigé du gouvernement qu'il consentît à s'y rendre, notre éminent collègue proclame aujourd'hui la faillite de la conférence.

M. Edouard Vaillant. — Non. C'était la fin du conflit européen. C'est pour cela que nous l'avons votée.

M. Delcassé. — Il veut qu'on liquide et que la France se retire du Maroc. Et après? L'honorable M. Jaurès pense-t-il que tout serait fini? (*Très bien! très bien!*) Et si une autre puissance nous y remplace? Si, sous des prétextes ou pour des raisons qui ne manqueront pas, une autre puissance intervient? Si, ayant accompli la tâche à laquelle la France aurait renoncé après l'avoir réclamée, cette puissance prétend prendre sa récompense? (*Très bien! très bien!*)

C'est une première hypothèse ; il y en a d'autres.

Si, par exemple — ce qui me paraît très probable, étant donnée la connaissance que je puis avoir des divers éléments du problème — si l'intervention d'une puissance détermine l'entrée en scène d'une autre puissance, s'il y a conflit, si ce conflit, ce qui me paraît inévitable, tourne en mêlée générale!

Ce sont là des points auxquels l'honorable M. Jaurès ne semble pas avoir songé.

M. Edouard Vaillant. — Ce sont les conséquences de votre politique.

M. Delcassé. — Je suis ici pour répondre sur tous les points, et laissez-moi vous faire observer que j'ai écouté l'honorable M. Jaurès sans l'interrompre.

M. Jaurès. — C'est vrai! Je demande à mes amis de ne pas interrompre.

M. Delcassé. — Ce sont en tout cas des points sur lesquels l'honorable M. Jaurès ne paraît pas s'être arrêté, mais qu'il nous est interdit à nous de négliger. Nous le pouvons d'autant moins que l'examen de ces points amène à reconnaître que c'est encore l'action concordante de la France et de l'Espagne qui, avant tout sans doute, avantageuse à la France et à l'Espagne, est encore la plus favorable à la fois au Maroc, aux étrangers qui font du commerce au Maroc et à la paix entre les puissances qui, pour des motifs divers, ont pris part à la conférence.

J'ai entendu émettre bien des jugements au sujet des événements qui s'accomplissent au Maroc, et je vois des esprits, perplexes, se demander : Que faire? Où aller? Je crois que nous le comprendrons mieux en nous rappelant d'où nous venons et pourquoi nous nous sommes mis en route. (*Très bien! très bien!*)

Peut-être, au cours de précédents débats, s'est-on attaché au fait particulier qui les avait motivés au point de perdre quelque peu de vue l'ensemble. Or, il m'apparaît que, tant pour l'information exacte et complète de la Chambre et de l'opinion publique que pour la direction de nos efforts, c'est dans son ensemble qu'il convient d'envisager notre politique marocaine.

Et d'abord, il faut la mettre et il faut la considérer à sa vraie place, c'est-à-dire dans le cadre de notre politique générale, à laquelle elle a été liée dès le début et de laquelle on ne saurait la détacher sans trouble pour les deux et sans dommage pour le pays. (*Très bien! très bien!*)

C'est ce que je voudrais faire ici et, puisqu'on a parlé des responsabilités engagées dans cette affaire, je viens sans forfanterie, très simplement, pour la première fois que je parle devant cette Chambre, revendiquer ma responsabilité, la revendiquer toute, mais on me permettra de m'en tenir à la mienne.

Ma responsabilité, la voici. C'est à moi qu'est due, ou sur moi que retombe — comme l'on voudra — l'initiative de la solution française de la question marocaine; mais, comme vous le disaient, dans une précédente interpellation, l'honorable M. Delafosse après l'honorable M. Deschanel, l'honorable M. Ribot après M. Delafosse, cette question existait depuis très longtemps, et c'est la situation géographique du pays, c'est sa valeur économique, c'est son état intérieur qui l'avaient posée, et qui, dans les dernières années, l'avaient posée d'une façon aiguë. Cette question, il s'agissait de savoir qui devait la résoudre. A mon sens, c'était la puissance qui y avait un intérêt prépondérant, c'est-à-dire la France; et il ne fallait pas se croiser les bras, si l'on ne voulait pas qu'à la faveur de tel ou tel incident, né du chaos marocain, sans qu'il fût besoin de le provoquer, d'autres, moins qualifiés peut-être que nous — mon éminent collègue et ami M. Ribot vous les citait au mois de novembre, et je ne suis pas sûr qu'il les ait cités tous — d'autres se substituassent à la France.

Après l'expérience faite, il y a vingt-cinq ans, sur un autre point de la Méditerranée, une hésitation sur ce point aurait été d'autant moins excusable que les conséquences, absolument désastreuses, en eussent été, cette fois, impossibles à réparer.

Songez, messieurs, à ce qu'est le Maroc; considérez ses ressources, la fertilité de son sol, le chiffre de sa population au moins égale à celle de l'Algérie et de la Tunisie réunies; remarquez qu'il est aux portes de l'Europe (*Très bien! très bien!*) et que, de plus en plus, les regards de divers côtés se portaient sur lui. (*Très bien! très bien!*)

M. Maurice Allard. — On allait le cambrioler !

M. Delcassé. — Monsieur Allard, je vous prie de réfléchir. Oui, réfléchissez que l'établissement d'une influence étrangère à Fez, ce serait, pour l'Algérie, la menace constante et la paralysie (*Applaudissements sur divers bancs*); pour la France, l'obligation d'affecter indéfiniment à la seule défense de l'Algérie, l'argent, les efforts qui seraient employés plus fructueusement à l'exploitation de ses ressources; bref, notre avenir dans la Méditerranée gravement compromis, et vous conclurez, avec vos prédécesseurs, messieurs, que si, comme a dû le reconnaître la conférence d'Algésiras, le Maroc ne peut, sans soutien et sans guide, se délivrer de l'anarchie, ni le gouvernement marocain rétablir l'ordre et la tranquillité sans lesquels la sécurité des personnes et la liberté du commerce ne seraient guère qu'un mot, c'est la France que, tout ensemble, sa situation dans l'Afrique du Nord, son intérêt, ses moyens d'action, son expérience des populations musulmanes, désignent entre toutes les puissances pour être ce guide et ce soutien. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

M. Edouard Vaillant. — C'est la politique de conquête et de conflits.

M. Delcassé. — Voilà, messieurs, le point de vue français, l'intérêt capital français.

Il restait à le faire admettre, et à le faire admettre, justement, par ceux-là mêmes qu'on avait pris l'habitude de dénoncer, à cette même place, comme nos rivaux.

Eh bien! messieurs, ne trouvez-vous pas que c'est une politique avisée que celle qui, par de franches négociations, a obtenu des puissances méditerranéennes, des puissances directement intéressées à l'équilibre des forces dans la Méditerranée, ou ayant, au Maroc même, des droits et des intérêts politiques directs, la reconnaissance formelle — laissez-moi vous citer ici le texte des accords intervenus; ils définissent bien notre tâche — la reconnaissance formelle « qu'il appartient à la France notamment, comme puissance limitrophe du Maroc, sur une vaste étendue... de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin. »

Notez en passant, messieurs, que ces arrangements méditerranéens ne pouvaient aboutir que par une amélioration préalable et profonde de nos relations européennes et devaient avoir pour résultat, pour résultat voulu, un relèvement de notre situation en Europe.

Mais, pour nous en tenir au Maroc, il semble bien qu'appuyée sur de tels titres et sur les amitiés dont ces titres sont le témoignage, la France pouvait d'autant plus tranquillement entreprendre sa tâche que le succès, c'est-à-dire l'établissement de l'ordre et de la tranquillité devait, comme le faisait très justement observer au Reichstag le 12 avril 1904, c'est-à-dire quatre jours après l'accord franco-anglais, le chancelier de l'empire allemand, être profitable à tout le monde.

Ainsi, messieurs, nous étions seuls, seuls à agir, nous étions les maîtres de notre action, les maîtres de l'heure, libres d'accentuer ou de modérer notre effort d'après les milieux, selon les circonstances. Et tout de suite nous avons agi, et notre action s'est engagée dans les conditions les plus encourageantes. C'est ce que de certains côtés on semble ignorer ou avoir oublié.

On a oublié, en effet, ou l'on ignore, malgré la publicité de ces actes, que le lendemain même du traité franco-anglais nous avons notifié ce traité au sultan, en lui en expliquant la signification et la portée. On a semblé oublier ou ignorer que, loin de protester, le sultan a eu recours immédiatement à notre appui militaire et financier prévu par l'accord franco-anglais, et que l'emprunt de 60 millions, gagé sur les douanes marocaines, et l'instruction de la garnison marocaine de Tanger par des officiers français, en ont été aussitôt la conséquence. (*Très bien! très bien!*)

Il n'y avait donc qu'à continuer avec méthode, avec esprit de suite, avec souplesse, et malgré les à-coups inévitables — j'ai été le premier à les annoncer à cette tribune — avec ténacité, comme il convient à une grande nation, à qui ne suffit pas la gloire d'avoir entrepris une grande tâche, mais qui veut recueillir le bénéfice de l'avoir menée à bonne fin. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Le premier à-coup s'est produit un an après par l'appel du sultan aux puissances, ou — ce qui est plus conforme à la réalité — par l'intervention de l'Allemagne.

Ne nous attardons pas, messieurs, à nous étonner du changement d'attitude de l'Allemagne ni que le gouvernement allemand ne soit alarmé pour les intérêts allemands au Maroc, en 1905, juste des mêmes accords diplomatiques — car ils n'ont pas été modifiés — où l'année précédente il avait trouvé la justification éclatante de l'immobilité, de la sérénité que ses agités coloniaux lui reprochaient. Le chancelier de l'empire allemand a pris lui-même la peine d'expliquer à ce propos que son langage varie suivant les circonstances.

Que s'était-il donc passé depuis le mois d'avril 1904? Ce n'est pas moi qui veux le rechercher ici; mais je pense que ceux qui, ne se tournant que du côté de l'Extrême-Orient, voient uniquement les événements de Mandchourie exagèrent démesurément leur influence à cet égard, et je soupçonne qu'on trouverait beaucoup plus près la cause déterminante du changement d'attitude du gouvernement impérial.

L'Allemagne intervint donc, mettant en avant des prétextes dont le *Livre Jaune*, publié par mon successeur et qui avait été préalablement, selon l'usage, communiqué au gouvernement impérial, fit éclater six mois plus tard, aux yeux de tous, la parfaite inconsistance.

On a vu en effet, dans ce *Livre Jaune*, contrairement aux griefs articulés, que jamais notre représentant au Maroc n'avait, ni devant le sultan, ni devant les ministres du sultan, ni devant personne, invoqué un mandat de l'Europe; on a pu s'y assurer que, dans nos rapports avec l'Allemagne, nous avions fait preuve d'une prévenance que la force de notre situation diplomatique m'avait permis de pousser à l'extrême sans risquer de voir notre conduite appréciée d'une façon fâcheuse pour notre dignité. (*Applaudissements.*) On y a pu remarquer, en ce qui concerne notamment l'accord franco-anglais, que nous avons fait à l'Allemagne un traitement de faveur, le traitement même réservé à la Russie notre alliée; qu'au lieu de placer le gouvernement impérial, par la simple remise du texte d'un papier, d'un traité signé, en présence d'un fait accompli, nous lui avions, au contraire, par un procédé particulièrement confiant et amical — dont seule, avec la Russie, l'Allemagne a été l'objet — donné connaissance, près de trois semaines avant sa conclusion, des dispositions essentielles de l'accord touchant le Maroc, lui fournissant ainsi l'occasion de nous présenter au besoin de la même manière amicale, ses observations et ses désirs.

On a relevé enfin dans ce *Livre Jaune*, relativement à l'accord franco-espagnol que, signé à Paris le 3 octobre 1904, il a été, par mes soins, porté avant sa publication à la connaissance du gouvernement impérial, qui n'a soulevé d'objections d'aucune sorte.

Si elle n'avait pas de prétexte, nous devons croire que l'Allemagne avait ses raisons.

Quand on a observé avec attention ce qui s'est passé à Algésiras, certaines tentatives qui y ont été faites, certaines propositions qui ont été risquées, on ne voudrait pas jurer que le Maroc lui-même n'a été pour rien dans l'intervention du gouvernement impérial. Mais — on ne nous l'a guère dissimulé — il y avait autre chose et plus que le Maroc. Il y avait surtout l'Europe, l'Europe qui échappait à une hégémonie, qu'on avait crue peut-être définitive, et, dans l'Europe libérée, il y avait la France, la France autour de qui, depuis plusieurs années, se serrait en Europe, tout ce qui était indépendant et le voulait rester, tout ce qui avait à cœur l'indépendance de l'Europe et la voulait consolider. (*Applaudissements.*)

C'est dans ces conditions que l'Allemagne, après avoir fait, à Paris, les sondages que le *Livre Blanc* allemand a révélés, c'est dans ces conditions que l'Allemagne proposa une conférence ou plutôt — car malgré les assurances qu'elle avait pu retirer de ces sondages, il était prudent de prévoir un échec — c'est alors que le sultan dûment inspiré et conseillé, fit prier les puissances de se réunir pour examiner en commun la question de leurs rapports avec son empire.

Quelle devait être la réponse de la France? Mon opinion, messieurs, fut très nette.

Au sultan, il fallait faire observer que, pour nous la question était déjà réglée par les accords franco-marocains de 1901 et 1902 et par l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, dont le sultan lui-même s'était déjà prévalu deux fois pour obtenir notre concours militaire et financier.

A l'Allemagne, si elle nous avait interrogés à ce sujet après notre déclaration au sultan, après les dispositions connues de la plupart des grandes puissances, à l'Allemagne il n'y avait qu'à communiquer obligeamment notre réponse à Fez en lui indiquant les motifs qui nous commandaient de nous y tenir.

Va-t-on me dire encore aujourd'hui : Mais en ce cas c'était la guerre! Car c'est le cri qu'on fit retentir alors, sans se laisser arrêter par le précédent redoutable qu'on allait créer, par la considération qu'on allait livrer à l'étranger le secret d'une faiblesse dont l'étranger pourrait être tenté d'abuser un jour (*Applaudissements*), rendant peut-être un conflit inévitable par l'impossibilité pour nous de tout accepter, pour lui de reculer après s'être avancé uniquement sur la foi d'un nouvel abandon?

Non, messieurs, ce n'était pas la guerre! On ne déclare pas la guerre à la France, uniquement parce que la France avec, d'ailleurs, la presque unanimité des grandes puissances, ne juge pas à propos de se rendre à une conférence, quand on n'a aucun grief avouable à faire valoir contre elle, quand la France est manifestement dans son droit, quand elle a pour elle ces impondérables dont se préoccupait toujours M. de Bismarck, l'opinion universelle des peuples, une alliance, des amitiés puissantes, et quand elle montre qu'elle a confiance dans son alliance, dans ses amitiés et tout d'abord en elle-même. (*Vifs applaudissements à gauche et sur un grand nombre de bancs au centre et à droite.*)

M. Edouard Vaillant. — L'esprit belliqueux se réveille.

M. Gustave Rouanet. — Quand c'est fini.

M. Jaurès. — Pourquoi l'avez-vous laissé tomber, si vous l'applaudissez maintenant? (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à droite.*)

Vous êtes provocateurs après le péril, vous vous faisiez humbles pendant le danger.

M. Delcassé. — Monsieur Jaurès...

M. Jaurès. — Je le dis à vos amis.

M. Delcassé. — Eh bien! je vais vous répondre pour eux, monsieur Jaurès. C'est qu'ils n'ont rien su et, quand on leur a parlé de guerre, c'est qu'ils ont été trompés! (*Mouvement.*)

M. Ruau, *ministre de l'agriculture.* — Par qui, monsieur Delcassé?

M. Delcassé. — Parler de guerre...

M. Ruau, *ministre de l'agriculture.* — Je vous demande l'autorisation de vous poser une question.

J'ai eu l'honneur de faire partie avec vous du cabinet Rouvier. Vous venez de prononcer des paroles qui visent le cabinet Rouvier et l'unanimité des membres de ce cabinet, hormis vous. Je vous prie de vous expliquer. Cela est d'autant plus nécessaire, permettez-moi de vous le dire, que vous avez procédé par insinuation et qu'en ces matières, quand la discussion s'élève à de tels sommets, on n'a pas le droit d'insinuer. On parle. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. Delcassé. — Parler de guerre à propos de la conférence, à propos du Maroc, mais c'est faire injure à ceux à qui on en attribue la pensée, qui n'ont jamais eu cette pensée, qui l'ont déclaré à plusieurs reprises en plein Parlement, et tout récemment encore, mais qui avaient et à qui il ne pouvait déplaire qu'on le crût à ce moment et que, par là, réussît cette campagne d'intimidation à la fois et de promesses, campagne savante, mais non inédite, et à laquelle il est encore inexplicable qu'on ait pu se laisser prendre. (*Très bien! très bien! sur divers bancs.*)

Non, ce n'était pas la guerre...

M. Edouard Vaillant. — C'en était le risque!

M. Delcassé... — mais ce qui, à un autre point de vue, ne laisse pas d'être grave, c'était une pierre de touche. (*Très bien! très bien!*)

Par l'acceptation de la conférence, on a ouvert au Maroc la porte à des ingérences que je m'étais soigneusement appliqué à écarter...

M. Emmanuel Brousse. — C'est vrai!

M. Delcassé... — et pour favorables à la France que fussent les décisions de la conférence, on contractait, au nom de la France, l'obligation de travailler au Maroc et sous la surveillance et sous le contrôle d'autrui. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

M. Edouard Vaillant. — En collaboration.

M. Delcassé. — Et ainsi se trouvait viciée dans son principe, faussée dans son application, notre politique marocaine telle que je l'avais conçue, telle que le Parlement l'avait approuvée, avec sa soudure nécessaire à notre politique européenne. Je n'en pouvais plus garder la responsabilité.

Mais, de même que je me suis abstenu — la Chambre entière m'en est témoin — de tout mot, de tout geste qui aurait pu embarrasser le gouvernement qui, tout en déclarant la conférence inutile et, parce que inutile, dangereuse — ce sont les expressions de mon successeur, telles que vous les lisez dans le *Livre Jaune* — l'avait néanmoins acceptée, de même quand deux ans plus tard, le cabinet actuel a soumis à notre approbation l'Acte d'Algésiras, je l'ai voté résolument, parce que ce qui est fait est fait, parce que c'est chose vaine de bouder contre les faits, qu'il vaut mieux pour le pays essayer d'en tirer le meilleur parti et que dans un vote unanime le gouvernement pouvait puiser la force et l'autorité dont il a besoin. (*Applaudissements.*)

Messieurs, — j'aborde le point qui m'a le plus touché dans le discours de M. Jaurès. — des considérations d'un autre ordre, mais non moins importantes, le souci de la conservation de relations normales et courtoises entre toutes les puissances et, comme conséquence, la consolidation de la paix européenne, devaient, à mon sens, nous faire envisager avec une appréhension insurmontable la réunion de la conférence.

Dans l'esprit de qui la réclamait, la conférence était sans doute une diminution de la France au Maroc, peut-être aussi l'accès à d'autres influences, à d'autres ambitions. Mais — on ne s'y est pas trompé en Europe — c'était avant tout un moyen de briser le faisceau d'alliances et d'amitiés dont la diplomatie française avait été une heureuse ouvrière.

Eh bien! le calcul était faux et, dès lors, il était facile de prévoir — je l'avais prévu, et je l'avais dit — que la déception fatale où l'on marchait se mesurerait à la grandeur des espérances qu'on avait conçues et que, finalement, on serait moins sensible au triomphe obtenu par la réunion de la conférence qu'à la manifestation répétée qui devait s'y faire, que l'immense majorité des puissances se trouvaient du côté de la France.

N'est-ce pas, messieurs, ce qui s'est produit? Et ne vous souvenez-vous pas de ce cri qu'on a pu pousser en plein Reichstag, sans provoquer de contradiction : « Mieux eût valu pour l'Allemagne que la conférence ne se fût pas réunie! »

Mais, messieurs, plus équitable peut-être, je pense et je dis que cela eût mieux valu pour tout le monde. (*Très bien! très bien!*) Laissée aux seules mains qui avaient tous les titres, titres diplomatiques, titres naturels, pour y travailler, la pacification au Maroc en eût été facilitée au bénéfice commun de tous les étrangers qui y sont fixés, de toutes les nations qui font du commerce et qui veulent le développer. (*Très bien! très bien! sur divers bancs.*)

Et, d'autre part, les modifications qui sont survenues dans ces dernières années en Europe, modifications si profondément heureuses pour la France — M. Ribot le constatait, il y a deux mois, et je l'en remercie — ces modifications seraient restées dans le demi-jour où, pour ménager toutes les susceptibilités, mes efforts avaient tendu et avaient réussi à les maintenir.

Ah! j'entends bien, ce sont ces modifications qu'au fond on incrimine. De là, les accusations sous lesquelles on a prétendu accabler la politique qui a quelque peu contribué à les produire. Passe pour l'étranger, dont le patriotisme peut ne pas se croire tenu d'être juste! Mais comment vous, monsieur Jaurès, comment des Français, en qui le même patriotisme devait tout dominer, peuvent-ils se rencontrer encore, pour répéter des accusations qu'ils ne peuvent pas ne pas savoir être de pures calomnies? (*Applaudissements.*)

Ah! messieurs, s'il ne s'agissait que d'un homme, le mutisme où cet homme s'est obstiné, en des heures plus dures, vous est la garantie de la facilité avec laquelle il continuerait à se taire aujourd'hui. Mais j'ai dû me convaincre que ces accusations, indéfiniment renouvelées — peut-être à cause du bénéfice du silence dont elles se sentaient assurées — cesseraient, à la longue, d'être inoffensives et, entre autres inconvénients, pourraient froisser ceux des pays étrangers qui ont traité avec nous et qui ne s'expliqueraient pas que l'on pût dire ici et répéter impunément que la politique de conciliation entre nos intérêts et les leurs, que la politique d'équilibre européen à laquelle ils ont collaboré avec nous a été, comme le répétait tout à l'heure M. Jaurès, une politique d'aventures. (*Nouveaux applaudissements.*)

M. Jaurès. — Il est prodigieux et tout à fait dangereux qu'on puisse dire et laisser dire que l'amitié de la France et de l'Angleterre est liée à la politique imprudente de M. Delcassé. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Mouvements divers.*)

M. Delcassé. — Je vous réponds tout de suite, monsieur Jaurès.

Je dis qu'il est de l'intérêt essentiel de la France qu'on ne laisse pas défigurer d'abord, pour la pouvoir détruire ensuite, une politique étrangère qui a fait ses preuves, qui continue à les faire à l'heure où je vous parle, qui a, par deux fois, contribué puissamment à conserver la paix au

monde, vous le savez, monsieur Jaurès, qui a eu pendant des années l'appui constant et éclairé de la représentation nationale, qui a eu, ainsi que l'attestent les adresses répétées d'un grand nombre de conseils généraux, l'assentiment et la faveur populaires, qui a eu au dehors l'approbation à peu près unanime de l'opinion qui en suivait les progrès avec une sympathie croissante, née sans doute de la conviction qu'il n'y avait rien dans cette politique qui pût blesser les susceptibilités, alarmer les intérêts ni heurter les aspirations légitimes d'autrui.

Eh bien! qu'a donc été cette politique et que se proposait donc en la pratiquant la diplomatie française? Je vais le dire franchement.

La diplomatie française se proposait d'améliorer sans cesse, de fortifier sans cesse, et sans cesse d'étendre la situation internationale de la France. Dessein hautement avouable, car les intérêts généraux de la France — combien de fois ne l'ai-je pas fait remarquer à cette tribune! — peuvent très bien se concilier avec les intérêts généraux des autres puissances, dessein que ne pouvaient manquer de favoriser, au dehors, tous les partisans d'un sain équilibre européen, puisque de l'Europe, dont un mot découragé avait un jour constaté la disparition, il s'agissait de refaire une bienfaisante réalité. (*Très bien! très bien!*)

Tel était le but. Comment l'atteindre?

Le premier soin qui s'imposait à nous, c'était de changer l'air ambiant, c'était de dissiper l'atmosphère de méfiance et de soupçon qu'on avait laissé se former et s'épaissir entre ce pays et certains de ses amis naturels, et préparer ainsi les voies de franches explications, par où tous les malentendus seraient éclaircis.

Il fallait ensuite s'occuper de régler équitablement les différends existants, de façon que rien ne vînt plus obscurcir d'aucun côté l'intérêt supérieur qui commandait aux pays ainsi rapprochés une entente de plus en plus étroite, dont devait bénéficier également la paix du monde.

Et, pour consolider l'œuvre accomplie, il fallait enfin s'attacher, à force de loyauté et d'esprit de suite, à inspirer une confiance inébranlable dans la sincérité, dans la continuité de la politique tirée des accords intervenus. (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, quel chemin plus à ciel ouvert pour conduire au but proclamé!

Il n'était pas besoin de longues réflexions pour voir par où il fallait aborder la tâche ainsi définie.

L'altération de nos rapports avec l'Italie avait eu des conséquences particulièrement graves. La formation de la triple alliance fut un événement considérable, qui aurait dû, je ne dis pas nous faire renoncer à la politique d'expansion coloniale — dont, à mes yeux, le premier avantage peut-être, après l'effondrement de 1870, a été de révéler au monde et tout d'abord à notre peuple lui-même les prodigieuses ressources et l'inépuisable vitalité de la France — mais nous porter à nous inquiéter davantage des conditions nécessaires de cette expansion, à prendre au préalable nos sûretés, de façon à ne pas rester isolés en Europe au milieu de puissances méfiantes ou mal disposées. A quoi bon insister?

Tandis que nous nous enfoncions dans l'Extrême-Orient, tandis que nous multiplions nos efforts en différents points de l'Afrique, l'Italie, déjà incorporée dans la triple alliance, se rapprochait de plus en plus de l'Angleterre; une entente maritime finit par s'établir, qui correspondait à l'alliance continentale, et vous n'avez pas pu oublier à quel point la France, prise entre les branches de cet étau formidable, avait peine à se mouvoir, sinon même à respirer. (*Applaudissements sur divers bancs à gauche.*)

C'est à Rome que se rejoignaient les deux branches de l'étau; mais est-ce que le temps, à Rome même, comme à Paris, est-ce que l'expérience, la comparaison entre les résultats obtenus et le prix dont on les avait achetés, la constatation enfin des dommages éprouvés, est-ce que toutes ces causes étaient demeurées sans effet? Est-ce qu'il ne devait pas y avoir, à Rome comme à Paris, une disposition — inconsciente encore, peut-être — à faire cesser une situation défavorable à tout le monde? Est-ce que, sans revenir sur les faits acquis, sans manquer aux arrangements intervenus, il n'était pas possible de trouver les éléments d'un règlement qui, sauvegardant les intérêts essentiels des deux pays, ne laisserait place, pour inspirer leurs relations futures, qu'à la confiance et à l'amitié? (*Très bien! très bien!*)

Pour moi, il était hors de doute que la question serait résolue par le fait même qu'à Rome et à Paris on conviendrait de l'examiner. C'est la Méditerranée qui avait séparé, qui avait brouillé la France et l'Italie, c'est la Méditerranée qui les a réconciliées, sans préjudice pour personne, au bénéfice évident de la paix et de la civilisation. (*Applaudissements.*)

Des considérations de même ordre devaient nous amener à bien définir notre situation vis-à-vis de l'Espagne, notre voisine en Afrique comme en Europe. Mais, tandis qu'en Europe la nature elle-même a pris soin de supprimer toute cause de discorde entre les deux peuples — de sorte que pour se bien apprécier ils n'ont qu'à se mieux connaître et qu'à multiplier les moyens de communication qui facilitent les relations entre les personnes et l'échange des produits — en Afrique l'indétermination même de leur position respective permettait parfois, sur les desseins des uns et des autres, des soupçons qui expliquent les nuages survenus dans le passé et dont il n'était que trop aisé de prévoir qu'en certaines occasions critiques ils seraient exploités dans l'avenir.

C'est ce souci de l'avenir, c'est la préoccupation supérieure d'augmenter, de fortifier les raisons de paix entre l'Espagne et la France qui ont présidé à la négociation des accords africains; et l'achèvement de ces accords également avantageux à la France et à l'Espagne, mais longtemps, mais la veille encore proclamés chimériques, témoigne assez sur quel pied de confiance et d'amitié les relations des deux pays avaient été établies. (*Applaudissements.*)

L'entente avec l'Angleterre a été le point culminant de cette œuvre de rapprochements européens. Cette entente, je l'ai jugée nécessaire dès la première heure, et, pour y travailler résolument dès la première heure, en dépit de difficultés de toutes sortes, il m'a suffi de ne pas consentir à prendre le change sur les intérêts vitaux de la France.

Est-ce que, au point de vue économique, la différence même de la production, soit agricole, soit industrielle, ne nous fait pas les amis naturels de l'Angleterre, intéressés d'autant plus à la prospérité de l'Angleterre que c'est la France, pour une bonne part, qui profite du gain que l'Angleterre réalise sur le reste du monde?

D'autre part, puissance coloniale, ne pouvant donner à nos forces navales tout le développement que comporterait la grandeur de notre empire, comment ne pas être frappés des avantages d'un accord colonial avec la nation qui détient et qui — son ministre des affaires étrangères le rappelait l'autre jour en termes significatifs — ne saurait, sous peine de remettre son existence à la merci d'autrui, abandonner la primauté sur mer? (*Très bien! très bien!*)

A quoi bon laisser subsister et, pour ainsi dire, entretenir en vingt endroits des litiges dont le moindre inconvénient était de nous gêner les uns les autres, et d'où pouvait sortir à tous moments un conflit dont il est évident que ce n'est pas le vainqueur lui même qui eût tiré le bénéfice le plus substantiel. Ne fallait-il pas, au contraire, s'attacher d'autant plus à les aplanir, que, très heureusement, aucun intérêt essentiel, de part et d'autre, ne se trouvait en présence, et que chacun, cédant sur un point, devait obtenir sur un autre une équitable compensation?

Et si, enfin, l'on considère l'Europe, comment méconnaître que la politique traditionnelle de l'Angleterre y a été généralement déterminée par le souci de maintenir l'équilibre entre les grandes forces qui la composent? et qui donc, aujourd'hui, plus que la France a intérêt à ce que cet équilibre soit fortement assuré? (*Applaudissements.*)

Intérêts économiques, intérêts coloniaux, intérêts européens, tout poussait donc l'Angleterre et la France à une entente qui, pour ne plus parler que de nous, devait encore fortifier notre rapprochement avec l'Italie et l'Espagne, sans nuire en aucune sorte — bien au contraire — à notre amitié naturelle avec les Etats-Unis.

Mais l'entente avec l'Angleterre devait-elle se faire au détriment de notre alliance avec la Russie?

Ah! je me rappelle très bien, messieurs, ce que beaucoup me disaient il y a dix ans: Rester les alliés de la Russie et devenir les amis de l'Angleterre, ce serait l'idéal, mais c'est un paradoxe!

Paradoxe peut-être, pour ceux qui n'avaient pas cherché

ou qui ne voyaient pas les raisons générales et profondes d'accord à travers d'apparentes oppositions. En tout cas, l'événement a montré que l'idéal était réalisable. C'est de Pétersbourg — on ne peut l'avoir oublié — qu'est venue à Paris la première et la plus haute approbation publique du rapprochement de Paris et de Londres; et, dès lors, il était évident que l'idéal réalisable pouvait s'élargir encore. Déjà même, en France, l'opinion publique, réjouie du succès de notre médiation dans l'incident de Hull, pressentait une autre entente, qui s'est heureusement réalisée depuis, et dont elle aimait à se flatter que notre pays serait à la fois l'artisan et le bénéficiaire.

Et soudain, comme si l'on se trouvait en présence d'un phénomène nouveau, comme si la politique dont, unanimement jusque-là, on s'était plu partout à reconnaître le caractère pacifique, dont on avait, à la tribune du Reichstag, apprécié, dès le lendemain, la manifestation la plus retentissante — c'est-à-dire les accords franco-anglais — comme un gage de la paix universelle, avait subitement changé de nature, comme si les résultats obtenus ne constituaient pas, par eux-mêmes, une explication suffisante de nos efforts, soudain on s'avise que la diplomatie française n'a tendu qu'à l'isolement d'une puissance étrangère, qu'on l'accuse en même temps — conciliez les deux termes, messieurs — d'avoir traitée en quantité négligeable.

Ce qu'on a vu alors, ce qu'on a entendu, je n'ai pas le goût d'arrêter mes regards ni de retenir votre attention sur ce spectacle auquel assistèrent du dehors, avec un étonnement attristé, nos amis qui ne pouvaient pas, eux, être égarés.

Le rideau est tombé. Depuis longtemps les esprits ont pu se reprendre. Quelle est la réalité?

Messieurs, rappelez-vous! Il y a trente-sept ans, une nation gisait à terre, mutilée, saignée à blanc, seule, oh! bien seule! Qui la pouvait craindre? Quelles appréhensions pouvait-elle inspirer? C'est le vainqueur pourtant qui jugea utile et qui crut légitime de s'entourer d'alliés et d'amis. Il fit alliance avec une première puissance, puis avec une seconde, puis il contracta une contre-assurance avec une troisième, puis il gagna à son système les sympathies d'une quatrième; si bien que l'Europe entière finit par graviter autour de lui. Qui donc alors trouvait enviable la situation de la France? Qui donc alors n'aurait pas souhaité, autour de la France, des alliés et des amis? (*Vifs applaudissements.*) Et si une politique prévoyante avait déjà pu les lui procurer, quel Français aurait eu l'idée de lui jeter la pierre? (*Nouveaux applaudissements.*)

Ah! je sais bien, ce système était pacifique et son expression formelle — la triple alliance — n'avait que la paix pour objectif. On le répète volontiers en Allemagne, et je me souviens que des Français mêmes s'en sont portés garants. (*Sourires.*)

Pour ma part, messieurs, je le crois. Il reste à savoir si ce système était le seul dont la paix du monde se dût accommoder, et si la paix qu'il procurait était bien rassurante et féconde pour ceux qui n'en faisaient pas partie. (*Applaudissements.*) Il reste à savoir si le système que la diplomatie française a réussi à constituer n'est pas, lui aussi, essentiellement pacifique. Il reste à savoir comment il aurait pu n'être pas pacifique.

Est-ce à l'Italie, par exemple, qu'ayant des desseins agressifs nous aurions pu songer pour les favoriser? Certes, je la savais trop intelligente de tous ses intérêts pour douter qu'elle s'empresserait de répondre aux manifestations sincères de bon vouloir et d'amitié qui lui viendraient de Paris; et il semblait logique et juste tout ensemble que, la cause de nos désaccords supprimée et nos intérêts respectifs délimités et sauvegardés, l'Italie consentît à mettre sa politique générale en harmonie avec les rapports nouveaux établis avec la France. C'est, en effet, ce qui s'est produit.

Mais, messieurs, je faisais cette déclaration au mois de juillet 1902 — si nos accords avec Rome nous ont procuré la garantie précieuse que, par le fait de Rome, la triple alliance ne saurait avoir de pointe dirigée contre nous, est-ce que, d'autre part, le renouvellement de la triple alliance n'est pas une preuve péremptoire qu'il n'a rien été demandé de plus, qu'il n'y avait rien à demander de plus à la loyauté insoupçonnable de l'Italie? (*Applaudissements.*)

Et l'Espagne? Il est aisé de concevoir ce que l'Espagne mise en défiance par une politique sur laquelle nous ne nous serions pas expliqués franchement, ou irritée par un traitement injuste, pourrait devenir à l'instigation d'ennemis de la France. De là, comme je le rappelais tout à l'heure, les accords du 3 octobre 1904, qui ont fait de l'Espagne notre amie en Afrique comme en Europe.

Mais qui donc, ayant simplement jeté les yeux sur une carte, pourrait songer à faire entrer l'Espagne dans une conspiration semblable à celle dont, comme pour justifier d'avance certaines attitudes et certaines prétentions, on a jugé commode d'accuser la diplomatie française? (*Très bien! très bien!*)

Mais il reste l'Angleterre. Ah! je sais bien que c'est à propos de l'Angleterre, surtout, que le canon d'alarme a retenti. Il est vrai que lorsqu'on examine la puissance militaire de l'Angleterre et de la France, quand on considère où se trouve la force essentielle de l'une, où la force principale de l'autre, on doit convenir que la combinaison possible de leurs forces est de nature à décourager toute velléité d'agression. Mais n'est-ce pas là, justement, le plus bel éloge qu'on puisse faire du rapprochement franco-anglais? Et comment contester, d'autre part, contre le témoignage des faits, que l'idée qui y a présidé ne soit foncièrement pacifique?

C'est que là, en effet, messieurs, là est la caractéristique des accords d'avril 1904. Jamais depuis la conclusion de notre alliance avec la Russie, pierre plus solide n'a été apportée à l'édifice de la paix du monde, et jamais pacte de paix n'a eu l'occasion de donner plus vite des témoignages répétés ni plus éclatants de son efficacité.

Cette guerre russo-japonaise, qui plaçait en des camps adverses l'Angleterre et la France, avait suscité par cela même une inquiétude universelle. Eh bien! si avouable qu'était le désir de rapprochement de Paris et de Londres, son objet était si manifestement pacifique que, loin d'y faire obstacle, les hostilités précipitèrent la conclusion des négociations depuis longtemps en cours; et c'est l'opinion universelle qui a tout de suite proclamé que c'est grâce aux accords franco-anglais que la guerre a pu être circonscrite à l'Extrême-Orient.

Est-il besoin maintenant de revenir sur l'incident de Hull, de rappeler les angoisses qu'il provoqua de toutes parts? Est-il besoin de rappeler qu'un conflit aux proportions incalculables paraissait imminent et qu'à l'étranger une certaine presse avait tout de suite déclaré irréductibles les exigences de l'Angleterre en prononçant en même temps que l'honneur interdisait à la Russie d'y souscrire? Et n'est-ce pas la Russie, n'est-ce pas l'Angleterre qui ont tenu à faire savoir publiquement que c'est la France, alliée fidèle de l'une, amie solide de l'autre, inspirant à l'une et à l'autre une confiance égale, qui a rendu possible un arrangement honorable pour les deux parties et profitable au monde entier? (*Vifs applaudissements.*)

Aussi bien, messieurs, le monde entier ne s'y est pas trompé. S'il a salué, dès la première minute, avec une faveur aussi marquée le rapprochement franco-anglais, c'est qu'il en avait reconnu tout de suite l'essence pacifique et universellement bienfaisante.

Mais la France, en particulier, a le droit de s'en féliciter, comme d'une nouvelle et forte garantie de sécurité dans le présent et d'y puiser en même temps que dans notre alliance — alliance étroite — avec la Russie, la confiance raisonnée que, quelles que puissent être les éventualités de l'avenir, la France se trouverait dans les meilleures conditions pour y faire face. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, messieurs, sincèrement, je vous le demande, est-ce du but visé, est-ce de la politique qui nous y a conduits, que nous aurions à nous excuser?... Alors?...

J'ai entendu raconter que le premier chancelier du grand empire voisin avait dit un jour: « Si la France s'allie à la Russie, je lui fais la guerre. » La France s'est alliée à la Russie, et la paix, manifestement, en a été consolidée.

Il y a trois ans, nous avons lu que le chancelier actuel du même empire, faisant allusion devant des Français aux rapports de l'Angleterre et de l'Allemagne, avait dit: « Nul ne saurait se flatter d'être le *tertius gaudens* d'une querelle, quelle qu'elle soit. Le *Suave mari magno* n'est pas de mise en pareille matière »; — latin qui, en bon français,

signifie : Si une querelle surgit, il faudra d'abord nous prononcer.

Messieurs, sous de multiples changements de langage et de ton, changements auxquels d'ailleurs on nous a prévenus de ne pas accorder une importance inconsidérée, est-il bien sûr que nous ne retrouverions pas aujourd'hui encore la même prétention?

Eh bien! disons très haut qu'une pareille prétention ne serait qu'une illusion, une illusion que notre souci des situations nettes et notre attachement à la paix nous font un devoir de dissiper. La France sait, bien mieux, elle sent qu'une nation ne mérite plus guère de vivre quand elle laisse toucher à sa liberté (*Applaudissements*) et l'usage que la France a fait de sa liberté pour s'entourer d'un réseau d'alliances, d'amitiés naturelles et d'intérêts concordants lui a été trop profitable, et à la paix du monde pour que, plus que jamais, elle ne s'y montre pas aujourd'hui passionnément attachée. (*Vifs applaudissements.*)

Ai-je besoin de conclure, messieurs?

M. le ministre des Affaires étrangères avait trop raison quand, au début de la séance de vendredi dernier, il constatait que notre tâche marocaine est devenue plus complexe et plus délicate.

La conférence d'Algésiras, par les conditions mêmes où elle s'est réunie, par le spectacle étalé des divisions de l'Europe, a ajouté à l'anarchie marocaine et favorisé le développement de troubles, sans créer peut-être des moyens suffisants pour les réprimer.

Mais est-il bien sûr, d'autre part, qu'on ait toujours, qu'on ait, aussitôt que l'occasion s'en est présentée, tiré des protocoles d'Algésiras, de leur lettre comme de leur esprit, tout le parti qu'ils permettaient?

C'est un point où je ne veux pas m'appesantir. Je ne l'ai effleuré que parce que l'interpellation de M. Jaurès prétendant tout remettre en question, il s'agit, aujourd'hui, de décider ce qu'on fera demain et comment on le fera.

L'heure est grave, car, ne vous y trompez pas, ce qui est en cause — et de là la responsabilité redoutable qui pèse sur nous — ce n'est rien moins que l'avenir de la France comme grande puissance! Ceux qui observent, ceux qui savent comment l'Amérique s'est fermée à l'établissement européen et qui entrevoient le terme où peut aboutir l'évolution rapide qui s'accomplit en Extrême-Orient, ceux-là n'ont pas attendu jusqu'à ce jour pour reconnaître dans les accords africains des dernières années des actes de longue prévoyance.

C'est l'Afrique, messieurs, avec ses territoires immenses aux populations diverses et peu denses, qui constitue la plus sûre réserve de l'Europe. (*Très bien! très bien!*)

M. Edouard Vaillant. — C'est la politique coloniale, cela!

M. Delcassé. — L'empire que la France s'y est taillé et dont la frontière septentrionale regarde la rive métropolitaine de la Méditerranée, déjà magnifique en lui-même, nous est doublement précieux par sa situation. En vous soumettant, il y a neuf ans, les traités qui nous avaient permis d'en achever l'unité, je vous faisais remarquer que cet empire est bien assez vaste et qu'il est inutile de l'étendre; mais j'ajoutais tout aussitôt, avec l'approbation unanime de l'Assemblée, que les approches immédiates en veulent être protégées contre des influences, à plus forte raison, contre des dominations rivales! (*Très bien! très bien!*)

C'est ce que nous avons à faire au Maroc, et nous devons le faire aujourd'hui avec l'Acte d'Algésiras et malgré les défauts de cet acte sur lesquels vous pensez bien que je suis le dernier à fermer les yeux. Mais le plus grand péril aujourd'hui n'est pas l'Acte d'Algésiras. En écoutant M. Jaurès, en entendant la conclusion de son discours, oh! messieurs, comme j'ai senti que le plus grand péril est encore celui qui nous viendrait de nous-mêmes (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs*), de nos hésitations, qu'on escompte partout, de nos contradictions vite relevées et, j'ai peine à dire le mot, mais le mot doit être dit, de nos défaillances dont on se hâterait de profiter.

Et qu'est-ce qui pourrait, je ne dirai pas justifier — car elle serait en tout cas injustifiable — mais expliquer une défaillance, dans la situation qui a été conquise à la France en Europe?

Je dis « l'Europe », bien qu'il s'agisse du Maroc, car il est manifeste que les obstacles auxquels nous pourrions nous heurter en Afrique, de même que les facilités qui pourront nous y être offertes dépendront pour beaucoup des vicissitudes de notre politique européenne, et que c'est notre politique européenne qui doit dominer et diriger toutes nos autres préoccupations. (*Vifs applaudissements à gauche et au centre.*)

M. Edouard Vaillant. — Cette politique doit être pacifique avant tout!

M. Delcassé. — Ne cessons donc pas de nous fortifier en Europe et, comme je le disais ici même, il y a bientôt dix ans, au début de mon ministère — vous me permettrez ce souvenir et cette citation — « en demeurant prêts à toutes les conversations, en demeurant prêts à tout examiner, à tout discuter », pourvu que la discussion soit sérieuse et qu'on ne prétende pas avoir pour rien, comme cet aigle du *Freyschütz*, que rappelait un jour M. de Bismarck, la collaboration de la France, ni opposer la France à son alliée et à ses amis, ne cessons pas, messieurs, de cultiver, de resserrer notre alliance et nos ententes, et de garder en même temps l'armée de nos ententes et de notre alliance (*Très bien! très bien! à gauche et au centre*), une armée qui ait confiance en elle (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), parce qu'elle se sentira la pleine confiance de la nation, composée de soldats en qui l'école aura développé l'amour naturel de la patrie, à qui elle aura inspiré la fierté de lui appartenir, la volonté de la servir devenus hommes, et la passion de se sacrifier s'il le fallait à sa défense! (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Edouard Vaillant. — La politique coloniale et militariste, voilà votre politique!

M. Delcassé. — Ne me demandez pas de vous garantir que nous serons ainsi infailliblement à l'abri des orages; mais, à coup sûr, les orages risqueront d'autant moins de se déchaîner que nous serons moralement et matériellement et qu'on nous saura mieux armés pour les affronter; et par là aussi nous avons toutes chances de conserver et d'accroître ce capital d'honneur, de prestige, de sécurité qui atteste que la République n'a pas failli à la mission assumée, il y a trente-sept ans, de relever la France! (*Applaudissements vifs et répétés sur un grand nombre de bancs. — L'orateur, en retournant à son banc, reçoit des félicitations d'un grand nombre de ses collègues.*)

La discussion a repris dans la séance du 27 janvier. Tour à tour MM. Raiberti, Paul Deschanel, Tournade, Fernand Dubief, qui a dénoncé, lui aussi, ce que M. Ribot a appelé la « politique de Rabat » comme pouvant provoquer « une véritable Vendée marocaine », et M. Jules Delafosse ont pris la parole. Ce dernier a fort bien montré que si la France abandonne sa tâche, c'est l'intrusion de l'Allemagne et la conversion progressive du Maroc en colonie allemande adossée à l'Algérie et que d'ailleurs ce serait le moyen le plus sûr de provoquer le duel anglo-allemand, où nous ne pourrions avoir la liberté de demeurer neutres. Il a ajouté :

Pour moi, je crois que le parti le plus sage est de continuer à faire ce que nous avons commencé, c'est-à-dire de poursuivre jusqu'au résultat voulu l'œuvre d'intervention que nous avons entreprise. Je dis et je crois que si nous avions, dès le début, poussé vigoureusement notre action avec la résolution qu'il fallait y mettre, avec le déploiement de forces qu'elle exige, les incidents qui nous inquiètent aujourd'hui et qui ont motivé ces interpellations ne se seraient pas produits. Je crois qu'Abd el Aziz serait resté ou rentré à Fez, que les ulémas de Fez n'auraient pas proclamé son frère, que le frère lui-même ne se serait pas déclaré prétendant, ou, s'il l'avait fait, qu'il serait à l'heure actuelle un prétendant fugitif et abandonné; je crois que l'Espagne et la France, conformément au mandat qu'elles ont reçu, travailleraient tranquillement à organiser la

police des ports et que le Maroc commencerait à être pacifié pour quelque temps, sinon pour toujours.

C'est l'hésitation dans l'action, messieurs, c'est l'insuffisance dans les moyens, c'est la timidité apparente qui encouragent les résistances et multiplient les accidents. Un vieux dicton latin traduit à merveille une vérité qui est de tous les pays et de tous les temps : *Age quod agis*.

Nous n'avons pas fait ce que nous avions à faire, et, pour ne l'avoir pas fait, nous sommes aujourd'hui dans l'embarras. C'est pourquoi il faut changer de manière. A l'attitude hésitante et embarrassée d'hier, il faut substituer une méthode résolue et une action intensive.

Quant aux sacrifices, M. Delafosse les croit lourds, mais féconds, et il conclut :

L'empereur Guillaume II a dit un jour : « Notre empire est sur l'eau », et le prodigieux essor de la marine de commerce allemande a prouvé qu'il avait raison. Eh bien! messieurs, notre avenir à nous est en Afrique et il n'est que là.

M. Edouard Vaillant. — Non ; il est en France !

M. Jules Delafosse. — C'est là qu'est notre champ d'expansion, c'est par là que la France restera dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique une grande nation. Les Anglais, qui sont nos maîtres en prévoyance, nous ont donné, à cet égard, une leçon suggestive. Dès qu'ils se sont aperçus que les marchés d'Asie devaient leur échapper fatalement, parce que le Japon, l'Inde, la Chine s'outillent, s'industrialisent et produisent au lieu d'acheter, ils ont jeté leur dévolu sur l'Afrique et s'en sont adjugé la meilleure part; nous aussi nous avons notre part, une part moindre, à la vérité, mais considérable encore et qui peut devenir magnifique.

C'est là, messieurs, que se trouvent les sources, les aliments de l'activité économique de la France de demain; c'est là que les ouvriers français, — je dis cela pour nos collègues socialistes qui n'y pensent pas assez (*Interruptions à l'extrême gauche*) — tireront le principal des matières qui devront alimenter leur travail. Et c'est pour cela, messieurs, qu'il faut veiller avec une jalousie toujours en éveil à ce qu'aucun étranger ne morde sur ce domaine qui est nôtre et qui doit rester nôtre. C'est ce qui arriverait si, par une fissure, telle que le Maroc, par exemple, qui est une enclave entre nos possessions du Nord et celle de l'Afrique occidentale, une influence étrangère allait s'y substituer à l'influence française. La France, à la condition de sauvegarder ses possessions d'Afrique, peut rester une grande et féconde nation. Mais si vous laissez entamer ce bloc colonial, vous le perdrez infailliblement pièce à pièce; vous ferez de la France, si rayonnante autrefois, une nation casanière, rétrécie, ratatinée, pareille à ces vieilles femmes qui vivent de leurs rentes (*Exclamations et rires*) sans sortir de chez elles, et que les apaches assassinent au coin de leur feu ! (*Vifs applaudissements à droite et sur divers bancs au centre.*)

Les divers orateurs avaient sollicité les explications du gouvernement. M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, les a données en ces termes :

M. Stéphen Pichon, *ministre des Affaires étrangères.* — Messieurs, en terminant son beau discours, mon honorable ami M. Ribot faisait allusion à la nécessité de s'expliquer à la tribune et d'éclairer le pays sur notre politique étrangère. Il y voyait pour les représentants de la nation le moyen de fixer et de prendre leur responsabilité, et pour le gouvernement, disait-il, cet avantage inappréciable de s'expliquer publiquement, de rectifier, s'il y a lieu, sa ligne de conduite et de dissiper les malentendus.

Je suis entièrement de l'avis de M. Ribot. J'ai toujours été prêt à m'expliquer sur tout ce qui concerne notre politique étrangère. J'ai souvent parlé de la politique marocaine et je m'excuse à ce propos des quelques répétitions ou des quelques redites auxquelles je serai inévitablement condamné. Mais je pense que ce débat était nécessaire.

Vous avez entendu, messieurs, les diverses thèses qui vous ont été exposées. C'est au gouvernement maintenant d'apporter la sienne, de dire nettement quelle a été, quelle est, quelle sera sa politique. Je me placerai, dans cette discussion, au point de vue des questions spéciales qui m'ont été posées, et je dirai ensuite, puisque le débat a été porté sur ce terrain, comment cette question marocaine se rattache à la politique extérieure de notre pays.

Pour que ce débat soit clair, je vous demande la permission de rappeler tout d'abord quel était l'état de la question marocaine au moment où le gouvernement actuel a pris le pouvoir.

La situation respective des puissances dans l'empire du Maroc avait été réglée, comme elle l'est encore, vous le savez, par l'acte d'Algésiras. Les principes essentiels de cet acte sont la consécration de la souveraineté du sultan, de l'intégrité de l'empire chérifien et de la liberté commerciale dans cet empire. Il a en outre, reconnu la situation spéciale de l'Espagne et de la France, qu'il a appelées à venir en aide au sultan pour l'organisation de la police ; il a donné une place prééminente à la France dans une institution internationale : la banque d'Etat marocaine. Il a tenu en dehors de ses stipulations, à la suite d'une entente intervenue entre le Gouvernement de la République et le gouvernement allemand, tout ce qui concerne le régime de notre frontière algérienne. Et que faut-il entendre par la frontière algérienne? C'est, aux termes de l'arrangement conclu entre M. Rosen et M. Révoil le 28 septembre 1905, « les territoires où résident, campent et se meuvent traditionnellement les tribus marocaines, sédentaires ou nomades, en relation ou en contact habituel avec les tribus algériennes ».

Mais l'Acte d'Algésiras a été fait en vue d'un Maroc tranquille où régneraient et se consolideraient l'ordre, la paix et la prospérité :

Sans doute il a pris des précautions pour essayer d'assurer ces garanties indispensables : répression de la contrebande des armes, amélioration des douanes et des impôts, création de nouveaux revenus, répression de la fraude, organisation de la police. Mais ce sont des garanties qu'il n'est pas suffisant de stipuler; il faut encore qu'elles soient effectives, et ce ne sont là malheureusement ou ce n'étaient là que des palliatifs bien insuffisants en présence des maux dont n'allait pas tarder à souffrir l'empire.

Et la pratique loyale des décisions prises par les puissances, décisions auxquelles nous étions et auxquelles nous demeurons absolument résolus à rester fidèles, cette pratique n'a pu empêcher un régime d'anarchie, de brigandage et d'assassinats de se généraliser aux dépens des gouvernements étrangers et de leurs colonies, comme aux dépens du gouvernement marocain lui-même (*Applaudissements.*)

C'est ainsi qu'au mois de décembre 1906, nous étions contraints, de même que l'Espagne, d'envoyer des navires de guerre à Tanger pour rassurer et protéger les colonies étrangères qui étaient victimes des délits et des crimes commis par Raissouli en présence d'un makhzen incapable ou impuissant.

C'est ainsi qu'au mois de mars 1907 nous étions amenés à occuper Oudjda pour obtenir réparation de toute une série d'attentats qui avaient été commis à notre détriment aussi bien dans l'intérieur du Maroc que sur la frontière de l'Algérie, attentats dont le dernier en date avait été l'assassinat du docteur Mauchamp qui succédait à toute une série de provocations, de vexations, d'abus, de pouvoirs, d'emprisonnements, de meurtres, dont j'ai apporté la liste trop longue à cette tribune, au risque, comme le rappelait tout à l'heure mon honorable ami M. Dubief, de provoquer vos protestations contre l'excès de notre patience et contre les scrupules extrêmes de notre mansuétude. (*Très bien ! très bien !*) Ce jour-là M. Ribot disait que j'avais fait un exposé douloureux des avanies que nous avions dû subir et il n'hésitait pas, comme toute la Chambre, à nous donner son approbation pour les mesures que nous vous proposions.

C'est ainsi encore qu'au mois d'août dernier, nous avons dû envoyer des troupes à Casablanca pour venger le meurtre de cinq de nos nationaux et pour assurer la sécurité des colonies étrangères dans la ville, où elles étaient menacées, à la suite de cet assassinat.

C'est ainsi, enfin, que, depuis, nous avons dû châtier l'insolence des Beni-Snassen, qui avaient fait des incursions jusque sur notre territoire, et que nous avions dû recourir à

des mesures de précautions et de police pour empêcher le retour de pareils méfaits.

Avez-vous eu des reproches à nous faire au sujet de ces mesures? Nous avez-vous refusé votre concours? Auriez-vous agi autrement que nous?

Vous avez successivement approuvé la démonstration de Tanger, l'occupation d'Oudjda, les mesures prises à Casablanca; je ne crois pas que vous soyez disposés à blâmer la campagne du général Lyautey contre les Beni-Snassen. Alors, que nous reprochez-vous?

Les variations de notre politique? C'est un reproche que j'ai trouvé dans un certain nombre des discours qui ont été prononcés. Or, je prétends que notre politique a toujours été parfaitement logique et cohérente.

Indépendante et libre de ses mouvements sur la frontière de l'Algérie, elle n'y est intervenue militairement que pour repousser les agressions, les punir, en empêcher de nouvelles et organiser une police fortement encadrée par des éléments algériens.

On nous a critiqués à ce sujet; on nous a reproché nos atermoiements. Le reproche s'est produit plusieurs fois à la tribune. On a rappelé une lettre de M. le président du conseil à M. le gouverneur général de l'Algérie. M. Clemenceau répondant à une demande de M. Jonnart, qui avait proposé d'occuper Cheraâ avec un détachement de faible importance et de renoncer à notre attitude expectante dans la région d'Oudjda, disait au gouverneur général de l'Algérie que « la question des rapports entre l'Algérie et le Maroc restait au premier rang de celles qui intéressent notre politique marocaine et qu'elle ne cessait de préoccuper le gouvernement »; mais il ajoutait que « la situation de l'empire chérifien nous imposait l'ajournement de toute mesure qui pourrait donner à croire au sultan, à la population et aux puissances étrangères que nous cherchions à profiter des troubles intérieurs, des compétitions dynastiques et de la faiblesse du makhzen pour avancer un établissement dans la région frontière ».

Ah! je sais bien ce qu'on nous aurait dit, si nous avions pris les devants et recouru à la méthode offensive; on nous aurait accusés de provocation, d'arrière-pensées, d'imprudence; on nous aurait dit que nous cherchions des prétextes pour envahir le Maroc et toute l'éloquence de M. Jaurès se serait déchaînée contre nous. (*Très bien! très bien!*)

M. JAURÈS. — Vous n'y avez rien gagné.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Ce n'est pas que je la craigne ou que je la regrette. Je l'admire assez pour aimer l'entendre, alors même qu'elle s'exerce contre moi. D'ailleurs, je suis parfaitement sûr qu'elle ne manquera pas de prétexte, car, quelle que soit l'attitude que je prenne, je suis certain d'être interpellé par M. Jaurès. (*Applaudissements et rires.*)

M. JAURÈS. — Vous l'êtes aussi par M. Ribot.

M. LE MINISTRE. — Je ne me plains d'aucune de ces interpellations.

M. RIBOT. — Je n'ai pas, monsieur Jaurès, protégé, comme vous, des ministères. (*Rires au centre.*)

M. LE MINISTRE. — Mais enfin, nous ne sommes intervenus militairement dans la région d'Oudjda que pour réprimer des attaques qui s'étaient produites et lorsque la répression énergique, rapide, décisive, conduite par le général Lyautey avec la plus grande habileté, avec une connaissance profonde du pays et de ses habitants, s'est effectuée, qu'avons-nous fait? Nous avons agi avec les sentiments d'humanité, de générosité qui sont dans notre caractère, avec les instincts d'indulgence et de bonté qui sont au fond de toutes nos résolutions. (*Applaudissements.*)

Ainsi que cela résulte des télégrammes de M. Jonnart, le général Lyautey s'est appliqué à donner aux Beni-Snassen qu'il venait de châtier l'impression qu'il n'entendait profiter à leur égard de sa victoire que pour leur assurer d'une façon complète les bénéfices de la paix. Il a voulu que ces tribus se sentissent désormais protégées. Il les a appelées à concourir à une œuvre de police et de pacification; il leur a fait remise des contributions auxquelles elles avaient été condamnées et leur a restitué leurs armes.

M. EMMANUEL BROUSSE. — Ce n'est peut-être pas très prudent.

M. LE MINISTRE. — Il en est juge et vous pouvez être sûrs que si le général Lyautey le fait, c'est qu'il a raison de le faire. (*Applaudissements.*)

Il les a conviées à cultiver les riches plaines du massif du Nord et du Sud qui demeuraient incultes à cause des ravages et des incursions des mahallas du roghi; il a préparé l'exploitation économique, méthodique de la région; il a fait grâce à des réguliers qui avaient été surpris les armes à la main parce qu'il lui a semblé qu'ils n'étaient coupables que d'un égarement momentané. (*Très bien! très bien!*)

« J'ai la conviction, télégraphie M. Jonnart à la date du 13 janvier, que les instructions que je renouvelle au commandant de la division d'Oran seront de nature à opérer un rapprochement rapide et durable entre les tribus des Beni-Snassen et les autorités de la frontière, grâce aux avantages que les tribus retireront de notre contact tant au point de vue de l'hygiène que de l'amélioration des cultures et du développement du commerce.

« Je vais faire envoyer un certain nombre de charrues françaises qui seront mises à la disposition des laboureurs de la plaine des Trifas et j'invite le général Lyautey à étendre l'action des infirmeries indigènes et à organiser de petits services antiophtalmiques et antipaludiques semblables à ceux qui fonctionnent avec tant de succès dans le Sud oranais. » (*Applaudissements à gauche. — Mouvements divers.*)

Cela vous étonne, messieurs? Cela surprend certains d'entre vous? Quant à moi, je ne saurais trop me féliciter de cette méthode du général Lyautey et du gouverneur général de l'Algérie. (*Applaudissements à gauche.*)

M. LAGASSE. — C'est la véritable pénétration pacifique, celle-là!

M. LE MINISTRE. — Ainsi procèdent nos généraux et nos gouverneurs, qui ne font que continuer les traditions des pacificateurs de l'Algérie, en y apportant quelque chose de plus que la bonté: ce sentiment de justice et de solidarité qui est le propre de notre race et de notre époque, qui survit à tous les antagonismes, à toutes les luttes, à toutes les batailles et qui finit par s'imposer comme une règle, comme un devoir et comme une loi. (*Applaudissements.*)

J'ajoute, pour répondre à une question de M. Ribot, que, dans un télégramme daté du 23 janvier, le général Bailloud nous informe que l'organisation de la police se poursuit activement sur la frontière et permet de parer à toute éventualité résultant de la situation du Maroc. Elle prépare la transition du régime actuel au régime définitif. Dès maintenant les effectifs du général Lyautey peuvent être réduits; ils le seront davantage à mesure que l'incorporation des éléments marocains pourra s'accroître et que le calme renaîtra dans la région.

Notre politique a-t-elle été plus critiquable à Casablanca? A-t-elle, comme on l'a dit, varié? A-t-elle été contradictoire? Nous a-t-elle entraîné au delà des nécessités?

Dès le premier jour, le gouvernement l'avait nettement définie; il suffirait pour s'en convaincre de se rapporter au *Livre Jaune* et, vous me permettrez de l'ajouter, au discours que j'ai prononcé dans la séance du 12 novembre dernier: Respect de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du sultan, rétablissement de l'ordre, de la sécurité, de la liberté des transactions commerciales assurée par des forces suffisantes, châtiment exemplaire des auteurs des massacres et des attentats, satisfaction complète donnée à nos réclamations antérieures, mise en demeure adressée au Makhzen d'appliquer intégralement et sans délai toutes les réformes stipulées par l'Acte d'Algésiras.

Je rappelle en passant que ce programme, arrêté après entente avec l'Espagne, reçut un accueil favorable de la part de tous les gouvernements étrangers, car nous n'avons rien à dissimuler à l'Europe et nous la tenons constamment au courant de nos intentions.

Et à ce propos, monsieur Jaurès, croyez-vous qu'il soit bien adroit de parler toujours de protestations qui peuvent surgir au delà de la frontière? Croyez-vous que ce soit un rôle utile de se demander toujours à propos de tout, s'il ne va pas se produire à l'étranger quelque réclamation? (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Ne craignez-vous pas que ce soit un moyen de faire naître des protestations qui ne seraient pas fondées? Ne craignez-vous pas d'apporter ainsi à ceux qui n'auraient

aucune espèce de raison de suspecter notre conduite, des moyens de la discuter et de la critiquer?

Vous disiez, dans votre dernier discours, que vous n'aviez pas l'esprit d'opposition. Vous avez quelque chose de plus, une sorte de pessimisme d'opposition qui vous donne une tendance invétérée à croire que toujours la France se trompe lorsqu'elle est en face de l'Europe et des autres pays. (*Vifs applaudissements.*)

Soyez donc plus calme et plus rassuré, je vous en prie. M. Ribot vous a dit à cette tribune que ce n'était pas dans ces termes qu'il fallait parler de la France, qu'il fallait en parler avec plus de fermeté, avec plus de dignité. (*Applaudissements.*) Eh bien! je m'associe complètement à la remarque de M. Ribot. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Comment avons-nous exécuté notre programme?

Envisageons d'abord le point de vue militaire.

Je voudrais bien établir que ce n'est pas au gouvernement qu'il appartient de faire le plan d'exécution des mesures militaires. Il indique les lignes générales; c'est au chef militaire d'en réserver et d'en assurer l'exécution sur le terrain. (*Très bien! très bien!*)

Et naturellement cette exécution subit les modifications qui, au point de vue stratégique, résultent des circonstances.

Eh bien! qu'avions-nous dit au général Drude? Nous lui avions dit de pacifier Casablanca et ses environs, d'assurer le ravitaillement de la ville, de poursuivre jusque dans leurs cantonnements habituels les tribus coupables, d'éviter de nous engager dans une expédition à l'intérieur.

Il s'est tenu strictement dans la limite de ces instructions, mais il avait, cela va de soi, toute latitude pour le choix des mesures qui, au point de vue stratégique aussi bien qu'en raison des résultats à obtenir, pouvaient lui paraître les meilleures. Nous ne lui avons jamais marchandé aucune espèce de concours, ni aucune espèce de moyen d'action.

Les tribus qui nous avaient provoqués, qui avaient assassiné nos nationaux, qui continuaient à nous attaquer, appartenaient à celles qui, au nombre de douze, constituent ce qu'on appelle les Chaouïas.

Il semblait au début — c'était l'avis du général, comme de nos agents diplomatiques et consulaires — que pour les réduire il suffirait de détruire des camps situés à une certaine distance de Casablanca et au plus loin jusqu'à Sidi-Taddert et Sidi-Brahim. Le général Drude nous le fit savoir, d'accord avec les autorités françaises au Maroc, et il exécuta cette opération; mais après qu'elle eût été effectuée, les indigènes des Chaouïas recommencèrent à nous attaquer; ils se concentrèrent, dans ce but, toujours sur leur territoire — car, je le dis dès maintenant, il n'a jamais été et il n'est pas question de le dépasser — à la kasbah de Mediouna. Nos agents signalaient unanimement que, réfugiés dans cette kasbah, les coupeurs de routes créaient une zone impraticable autour de Casablanca et empêchaient notre contact avec les tribus de l'arrière-pays qui étaient désireuses de vivre en paix avec nous. Ces indigènes empêchaient en même temps le ravitaillement, par l'intérieur, de la ville de Casablanca.

Sur la demande pressante qui lui en fut faite, le gouvernement décida l'occupation de la kasbah. Pour y procéder, le général Drude demanda des renforts qui lui furent immédiatement accordés. Sur ces entrefaites il tomba malade... (*Interruptions à droite.*) Mais oui; cela résulte de ses lettres.

M. GEORGES CLEMENCEAU, *président du Conseil, ministre de l'Intérieur.* — On les apportera à la tribune.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Je pourrais les lire.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Nous les tenons à la disposition de quiconque ici douterait de notre parole. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le général Drude nous le fit savoir et nous saisit d'une demande de congé. Satisfaction lui fut immédiatement donnée. Mais avant que le général d'Amade, qui avait été nommé à sa place, eût rejoint son poste, des dépêches parvinrent au général Drude, de nos agents diplomatiques et consulaires, lui signalant comme de plus en plus nécessaire et comme tout à fait urgente l'occupation de la kasbah. Une grande partie des renforts qu'il avait demandés lui étaient déjà parvenus, et dans un répit que lui laissait la fièvre intermittente dont il souffrait — ce qui n'a rien d'étonnant dans ce pays où il exécutait des opérations depuis six mois (*Très bien! très bien!*), il s'empara de la kasbah.

Faut-il l'en blâmer? Son action a paru surprenante à quelques personnes. Faut-il la juger extraordinaire? Je pense, messieurs, que vous serez d'avis qu'il a eu raison. (*Très bien! très bien!*)

Je sais qu'aujourd'hui — il faut bien que je m'en fasse l'écho, puisqu'on en a parlé à la tribune — certains sont enclins à jeter la pierre au général Drude. Permettez-moi de rendre hommage à l'endurance, à la conscience et à la discipline avec lesquelles pendant six mois il a rempli sa difficile mission. (*Vifs applaudissements.*)

Il a laissé à son successeur Casablanca tranquille et fortifiée, à l'abri de toute espèce de surprise, avec des services d'hygiène et d'assistance remarquablement installés, avec des troupes aguerries et disciplinées, dans un très bon état sanitaire et militaire. (*Nouveaux applaudissements.*) Et puisque l'occasion s'en présente, permettez-moi aussi, messieurs, d'adresser en passant l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance aux femmes vaillantes et charitables (*Vifs applaudissements*) qui, envoyées là-bas par la Croix-Rouge, prodiguent tous les jours à nos soldats, dans les hôpitaux et les ambulances, les trésors — ce n'est pas trop dire — de leur sollicitude et de leur dévouement. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Mais je reviens à ma discussion.

En nous emparant de la kasbah de Mediouna, avions-nous pour but de châtier les tribus et de pacifier les Chaouïas? Non, nous avions aussi la préoccupation qui ne nous a jamais abandonnés, de rendre possible la substitution de mahallas chérifiennes aux troupes françaises et de faciliter ainsi l'évacuation de Casablanca, car nous n'avons jamais renoncé à cette idée (*Très bien! très bien!*) — je l'affirmais à la tribune du Sénat à l'heure même où, sans que je le susse, il était procédé à l'occupation de la kasbah.

Cette idée a fait l'objet de nos négociations constantes : nous n'avons assumé à Casablanca qu'une responsabilité nécessaire, mais temporaire, et nous n'entendons nullement la conserver indéfiniment. Ce n'est ni pour nous établir sur la côte du Maroc, ni pour pénétrer dans l'intérieur du pays que nous avons pris les mesures militaires qui ont été la conséquence des assassinats du mois de juillet dernier, c'est uniquement pour y remplir nos devoirs vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis de l'Europe, avec la résolution d'en laisser la charge au gouvernement marocain aussitôt qu'il sera en mesure de la remplir. Je ne peux pas la lui laisser auparavant, et je crois que personne ici, sauf M. Jaurès, ne nous a proposé d'évacuer Casablanca dans l'état actuel. (*Très bien! très bien!*)

Les instructions du général d'Amade, contrairement à ce qu'on en a dit, sont, comme je l'ai affirmé moi-même à cette tribune, exactement celles que nous avions données à son prédécesseur : il demeure chargé comme lui de veiller à ce que les tribus qui entretiennent l'agitation soient ramenées à des sentiments pacifiques, à ce que les auteurs de crimes commis contre nous soient punis, à ce qu'un état de choses s'établisse qui nous permette de nous retirer progressivement du pays où nous ne sommes allés que provisoirement et avec un mandat limité. (*Très bien! très bien!*)

C'est dans ces conditions que le général d'Amade s'est porté jusqu'à Settat et qu'il s'est efforcé d'assurer nos communications à la fois avec Rabat et avec Mazagan. Il s'est porté jusqu'à Settat, sur le territoire des Chaouïas — car, je vous l'ai dit, il n'est pas question de dépasser ce territoire.

M. FERNAND DUBIEF. — Settat est au delà du territoire des Chaouïas.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Non! regardez une carte et vous serez fixé sur ce point.

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — C'est en dehors du rayon pratique de ses opérations, comme l'indique lui-même le général dans une dépêche que je vais lire, mais c'est sur le territoire des Chaouïas.

Je disais donc que M. le général d'Amade s'était porté jusqu'à Settat pour en déloger une bande qui s'y était cantonnée, qui rayonnait aux environs et qui mettait une

barrière entre nous et les tribus désireuses de faire du commerce pacifiquement avec Casablanca.

M. Jaurès a représenté cette opération comme une sorte de défaite militaire. J'avais déjà lu la même nouvelle dans un journal étranger, la *Vossische Zeitung*, qui rapportait que les Français avaient été défaits. (*Mouvements divers.*)

Eh bien! messieurs, permettez-moi de vous dire que, vraiment, c'est une simple plaisanterie.

Voici les télégrammes du général d'Amade.

Premier télégramme, dans lequel il indique à quelle opération il va procéder :

« Suivant le programme exposé, je me suis porté aujourd'hui dans la direction de Ber-Rechid avec une colonne de 4 bataillons.

« Je bivouaque à Aïn-Djemaa, à 18 kilomètres au Sud de Casablanca; aucun incident ; je compte demain faire effort sur Ber-Rechid par mouvement combiné avec colonne Mediouna.

« Mon but est :

« 1° Confirmer action exécutée contre Mediouna;

« 2° Réprimer fraction tribus Ouled Harriz impliquées massacres;

« Détruire reste mahalla Mouley Rechid. »

Dans le télégramme suivant, il rend ainsi compte de son opération :

« Ai engagé le combat à huit heures matin aux abords et dans défilé Settat; mahalla été refoulée, tribus nous ont opposé résistance plus obstinée et combat s'est prolongé jusqu'à midi; avons occupé Settat et y avons détruit camp de la mahalla.

« La situation... — et c'est ainsi que je réponds à l'observation de M. Dubief — « ... la situation m'ayant paru en dehors du rayon pratique des opérations en cours, ai ramené ce soir à minuit même colonne à Ber-Rechid. »

Ceci prouve qu'il n'y a aucune espèce de défaite et que, dès le début, le général d'Amade avait décidé de ramener ses troupes à Ber-Rechid.

Il indique ensuite quelles sont nos pertes — elles sont de dix-sept blessés — et il ajoute :

« Résultat obtenu par marche de vingt-cinq heures consécutives, quatre heures combat et un parcours de 75 kilomètres pour certaines unités infanterie est dû aux excellentes troupes façonnées par mon prédécesseur. Résultat atteint sera d'inspirer aux tribus impression de notre force et de notre mobilité, c'est aussi une satisfaction très grandiose pour massacre du 30 juillet, dans lesquels sont impliquées les tribus qui toutes ont combattu à Settat. »

Enfin, le lendemain, il complète ainsi ce télégramme :

« Complément télégramme. — Pertes de l'ennemi évaluées : 150 morts, 300 blessés. »

Voilà en quoi a consisté sa défaite!

Cette opération qui, contrairement à ce que pense M. Jaurès, a été brillamment exécutée, n'a pas eu uniquement pour résultat d'atteindre et de disperser une bande de Marocains, après lui avoir infligé des pertes sérieuses; elle se recommande à mes yeux par des résultats encore plus pratiques et plus significatifs. Elle a frappé d'un châtiment qui, depuis longtemps, était recherché par nous, une des tribus les plus gravement impliquées dans les massacres de Casablanca. Elle a donné, comme le dit le général, de notre force une impression qui sera salutaire pour notre prestige. Elle a eu un retentissement considérable dans le Chaouïa. Tous les télégrammes que nous avons reçus depuis le démontrent. Enfin, elle a permis au général d'Amade de mettre la main sur les indigènes de marque qui, dès le 30 juillet, montés sur leurs chevaux, excitaient et guidaient les massacreurs des ouvriers du port de Casablanca, qui escortaient ensuite les crieurs publics prêchant la guerre sainte dans les rues de la ville. Le général, comme vous l'avez vu, a si peu manifesté l'intention de s'enfoncer dans l'intérieur du pays, qu'il est revenu à Ber-Rechid, où il a eu la chance de mettre la main sur le caïd qui a été le principal initiateur des massacres du 30 juillet.

Voilà le résultat de l'opération.

Mais le crime du commandant en chef de nos troupes est, paraît-il, de s'être heurté à des mahallas hafidiennes. Trahirai-je un secret en disant que nous ne sommes pour rien, ni le général non plus, dans les sentiments politiques de ces mahallas. (*Sourires.*)

En poursuivant sa marche en avant, le général a négligé de se poser la question de savoir à quelle fraction politique appartenait l'ennemi qu'il allait combattre, s'il était pour ou contre Moulay Hafid, pour ou contre Abd el Aziz. Il n'a pas regardé à la couleur de ses bannières ; il ne s'est pas demandé si parmi les auteurs des massacres du 30 juillet, les coupeurs de routes, les détrousseurs de caravanes, l'ennemi qui sans cesse nous harcèle et nous attaque, il n'y avait pas des indigènes qui mériteraient une certaine indulgence du fait qu'ils se rattacheraient à un parti prêchant la guerre sainte et voulant nous expulser du territoire marocain.

C'est, paraît-il, une grave erreur, une faute impardonnable de la part du général d'Amade et, naturellement, du gouvernement.

J'avoue que je ne puis comprendre ce scrupule singulier de la part de certains de nos contradicteurs. Quelle étrange stratégie ce serait que de prendre en considération, lorsqu'on va attaquer un ennemi, qui se concentre en vue de vous livrer bataille, la couleur de ses bannières et l'origine de ses oriflammes! Quant à moi, je n'ai pas la force d'en vouloir au général d'avoir adopté une autre tactique et de n'avoir pas distingué, lorsqu'il châtie les fauteurs de troubles et les ennemis qui prennent des dispositions pour la bataille, entre les tribus attachées à une cause ou à une autre; mais d'avoir frappé vite et d'avoir frappé fort afin d'éviter d'être surpris ou d'être entraîné trop loin (*Très bien! très bien !*), car sa principale préoccupation, comme la nôtre, est précisément de ne pas être entraîné trop loin.

Voyons maintenant quelle est notre attitude en présence des luttes intestines qui ruinent et qui désolent l'empire marocain.

Je me suis déjà expliqué à ce sujet en répondant à M. Ribot, comme l'a rappelé M. Dubief, dans la séance du 12 novembre dernier. A ce moment Moulay Hafid n'avait pas encore été proclamé à Fez, mais il l'avait déjà été à Marrâkech. Définissant notre attitude entre le sultan légitime et le prétendant qui lui dispute le trône, je disais que nous étions obligés à beaucoup de prudence, que notre sort au Maroc n'était pas lié à celui de tel ou tel chérif, qu'il tenait — vous l'avez rappelé, monsieur Dubief — à nos intérêts, à nos droits, à notre situation générale, à nos conventions, à nos traités, à notre histoire.

J'ajoutais, comme vous l'avez dit également, que, même si tous les sultans venaient à disparaître du Maroc, la France n'en serait pas moins une grande puissance musulmane et qu'elle aurait les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes obligations dans un pays auquel sont liées ses destinées africaines. Je faisais toutefois une différence entre le prétendant et le sultan reconnu par toute l'Europe, en possession légitime du pouvoir, avec lequel toutes les puissances ont négocié, qui a ratifié la convention d'Algésiras, qui nous a confirmé par les accords de 1901 et de 1902 une situation spéciale et qui s'est enfin entendu avec nous pour ce qui concerne la frontière de l'Algérie.

Je rappelais notamment que l'Acte d'Algésiras porte en première ligne la reconnaissance et le maintien de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du sultan. En fait, disais-je, comme vous l'avez rappelé également, nous ne pouvions que rester de son côté. Je n'ai rien à changer à ces déclarations.

Que s'est-il passé depuis que je les ai faites ? Moulay Hafid a été proclamé à Fez, comme il l'avait été à Marrâkech.

Dans quelles conditions ou plutôt à quelles conditions, car, contrairement à la loi et à la tradition marocaines, il paraît qu'on a posé au prétendant des conditions qui, même d'après les interprètes musulmans des règles coraniques, seraient une cause de nullité ; mais je ne me charge pas de les partager ; j'ai assez des soucis qui me préoccupent, je ne veux pas y ajouter celui-là. (*Sourires.*) Voici donc dans quelles conditions, d'après le télégramme de M. de Saint-Aulaire, Moulay-Hafid aurait été proclamé :

1° Il n'y aura plus de droits de ports ;

2° Il n'y aura plus d'impôt sur les industries ;

3° Il n'y aura plus de police (*Rires au centre. — Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*);

4° Il n'y aura pas de réformes ;

5° Il n'y aura aucune application de l'Acte d'Algésiras ;

6° Il n'y aura pas de contrôleurs dans les douanes (*Rires et exclamations*) ;

6° Voilà qui va réjouir M. Jaurès. — Il n'y aura pas d'emprunt. (*Mouvements divers.*)

M. Jaurès. — Suis-je le seul à m'en réjouir ?

M. le ministre des affaires étrangères. — Nous en parlerons tout à l'heure.

8° Il sera interdit aux étrangers de s'immiscer dans les affaires du Makhzen ;

9° Il sera interdit aux étrangers d'habiter l'intérieur du Maroc ;

10° Dans les ports ils habiteront au mellah avec les Juifs. (*Mouvements divers.*)

Cette proclamation se serait faite d'ailleurs à l'instigation d'un certain El Kitani qui, mécontent de ne plus recevoir de subsides du Makhzen, aurait voulu se faire proclamer sultan lui-même. Les amis de ce troisième prétendant déçu auraient même espéré provoquer des désordres et mettre la ville à sac afin de donner libre cours, par le pillage, à leurs instincts de cupidité. Une tentative de contre-révolution se serait produite ; le khalifat du nouveau sultan aurait essayé de s'insurger contre lui pour restituer le pouvoir à Abd el Aziz. Cette tentative aurait échoué grâce à la trahison de l'un de ceux avec lesquels elle avait été complotée. Le gâchis est à Fez, comme, hélas ! dans une trop grande partie de l'Empire du Maroc.

Voilà donc aussi clairement que possible quelle est la situation. (*Exclamations à l'extrême gauche.*) Je l'expose telle qu'elle est, avec tous les regrets que vous pouvez en avoir, mais auxquels je ne peux rien moi-même.

Il y a au Maroc un sultan légitime reconnu par toute l'Europe, au nom duquel nous sommes investis d'un mandat et au nom duquel, en ce moment même, nous intervenons, auprès duquel sont accrédités des ministres étrangers, qui a lui-même des ministres en relations régulières avec les représentants des puissances, qui n'a cessé auprès d'aucune puissance d'être considéré comme investi du pouvoir et comme l'exerçant.

Son pouvoir est malheureusement très réduit, mais c'est encore le seul obstacle légal au règne complet de l'anarchie et du gâchis dans tout l'empire marocain.

En face de lui se dressent à des titres divers plusieurs prétendants : Bou Amama, le Rogui, Moulay Hafid. Ce dernier a été proclamé dans plusieurs villes et possède une force indéniable puisée dans le sentiment populaire et dans le fanatisme religieux ; mais il n'a pas été reconnu jusqu'à présent par aucune puissance étrangère et n'existe officiellement vis-à-vis d'aucune d'elles.

Le sultan Abd el Aziz, signataire de l'Acte d'Algésiras, représente jusqu'à nouvel ordre et sauf changement nouveau de sa part — car je reconnais qu'il a eu, comme on l'a dit, un certain nombre de métamorphoses — l'association des intérêts étrangers aux intérêts marocains. Il a accepté le principe des réformes projetées dans l'empire et s'est déclaré disposé à les pratiquer ; il a prescrit l'établissement de la police qui s'organise en ce moment à Rabat, à Mazagan, à Casablanca, à Tanger ; il a sanctionné le contrôle des douanes ; il s'est entendu avec nous pour la création d'une police dans la région frontière, ce qui nous donne la solution des difficultés pendantes entre le Maroc et l'Algérie depuis un demi-siècle et ce qui assure à notre Oranie, au point de vue économique, le bénéfice de sa situation limitrophe ; il a reconnu la légitimité des griefs qui ont motivé notre intervention à Oudjda et à Casablanca et nous a promis toutes les satisfactions que nous exigions. D'une façon générale, il a pris l'engagement de poursuivre l'application des réformes d'Algésiras.

Nous ne lui avons rien demandé qui ne soit absolument conforme à nos obligations internationales et qui n'ait pour but de les concilier avec nos intérêts spéciaux.

Le prétendant Moulay Hafid qui a eu autrefois, c'est indéniable, des dispositions favorables aux puissances étrangères, qui a manifesté des sentiments qui n'étaient pas hostiles à la France, Moulay Hafid actuellement a déclaré la guerre sainte, dans les documents expédiés par lui de Marrâkech. C'est aussi au nom de la guerre sainte qu'il a été proclamé à Fez.

Il apparaît — puisse l'apparence devenir trompeuse ! — comme représentant l'hostilité du vieux parti fanatique musulman aux étrangers. Il semble le prisonnier de ceux qui en le prenant pour chef lui ont demandé l'expulsion des Français d'Oudjda et de Casablanca, l'abrogation de l'Acte d'Algésiras, le retrait de tous les droits accordés aux étrangers, la suppression des impôts payés par les Marocains, celle des droits de ports et de marchés.

Il se manifeste comme le dernier des produits de l'anarchie qui se développe depuis sept ou huit ans, depuis la disparition du grand vizir Ba Ahmed qui fut le dernier ministre énergique d'Abd el Aziz.

Pendant cette période de sept ou huit années, le gouvernement chérifien s'est ruiné, il s'est affaibli, il s'est discrédité ; il a supprimé les anciens impôts sans pouvoir en percevoir de nouveaux. (*Interruptions et rires à droite.*) Et le peuple voit dans le prétendant un instrument pour se débarrasser des charges fiscales qui pèsent encore sur lui.

Au total, Moulay Hafid incarnerait, si l'on s'en rapportait aux conditions d'avènement de son autorité populaire telles que je viens de les rappeler, l'action contre l'Europe et contre toute espèce de gouvernement.

La guerre sainte qu'il a prêchée n'a d'ailleurs pas, contrairement à ce qu'on croit, entraîné toutes les tribus marocaines. Les tribus de l'Atlas et de la plaine sont restées indifférentes et ont refusé de se réunir aux Chaouïas. Les autorités des ports, sauf Saffi, plusieurs grands caïds du Sud, un marabout très puissant, le marabout de Bou-Djad, semblent rester du côté d'Abd el Aziz.

Mais, comme M. Ribot, je ne veux pas faire de pronostics. Je veux simplement faire un certain nombre de suppositions.

M. Jaurès. — Vous ne pariez pour aucun cheval, mais vous montez sur l'un des deux. (*On rit.*)

M. le Ministre. — Je ne fais pas de pari et je ne prends aucune part à la course.

Supposons le succès de la cause de Moulay Hafid telle qu'elle résulterait de l'ensemble des faits que je viens de signaler — je ferai tout à l'heure la supposition contraire. Il serait à craindre que les villes à colonie européenne fussent en proie au danger d'une réaction violente. La police d'Algésiras, qui est déjà rendue infiniment difficile, deviendrait plus impossible que jamais.

La suppression du Makhzen légitime risquerait de livrer le pays entier sans aucun contrepoids à l'anarchie ; nous serions exposés à de nouvelles attaques à Oudjda et dans la région de Casablanca. Les puissances seraient menacées de se trouver devant un Maroc inorganique et hostile. Et qui sait à quels remèdes on pourrait songer en présence d'une si inquiétante situation ? Qui sait ce qu'un Maroc livré entièrement à l'anarchie pourrait faire craindre de complications, sinon de périls pour la paix du monde ?

Mais je vais faire d'autres suppositions : Moulay Hafid porté au pouvoir par les fanatiques évitant de les suivre, essayant de se concilier les puissances, d'arrêter le mouvement antiétranger qu'il représente et d'entrer dans la voie des réformes. Sera-t-il alors mieux en mesure de réussir qu'Abd el Aziz ? Pourra-t-il sauver son autorité et son prestige ? Le parti de la résistance abandonné par lui ne lui suscitera-t-il pas des compétiteurs ? N'aura-t-il pas, lui aussi, à lutter contre son Kettani ?

Toutes ces considérations nous commandent...

M. Edouard Vaillant. — La neutralité !

M. le Ministre. — ... de quelque côté que nous nous tournions, la plus grande prudence.

Nous ne pouvons rester indifférents au spectacle auquel nous assistons ni, comme on nous l'a conseillé, nous réfugier dans une tour d'ivoire pour le contempler à notre aise. Il ne saurait être question davantage de nous engager à fond dans des affaires qui ne sont pas les nôtres, mais qui pourtant nous intéressent, qui ne sont pas non plus celles de l'Europe, mais qui pourtant ne l'intéressent pas beaucoup moins que nous, qui ne sont pas exclusivement celles du Maroc, mais qui sont le résultat de ses fautes, de sa faiblesse, de son impuissance et qui en ce moment soulèvent, comme sur le passage du sirocco, toute la poussière de ses tribus.

Nous devons être prêts à tout événement et faire ce qui dépend de nous pour que tout pouvoir, toute autorité, toute garantie contre le désordre — et par conséquent contre des causes permanentes d'intervention — ne disparaissent pas dans cette tourmente qui pourrait avoir de si graves conséquences pour tout le monde civilisé.

Actuellement, Abd el Aziz est maître des ports, sauf Saffi, et nos agents y entretiennent avec lui officieusement des rapports, comme tous les représentants des puissances sans aucune exception. Ils y veillent à la sécurité de nos colonies et à celle des étrangers ; ils s'efforcent d'y assurer, avec l'aide de l'autorité qui reste, l'exécution des clauses de l'Acte d'Algésiras ; ils y procèdent notamment à l'organisation d'une police pour éviter d'être conduits à de nouveaux débarquements.

Ils ne cherchent à dégager de la crise actuelle que les moyens d'empêcher l'effondrement complet des autorités régulières, et les moyens, aussi, d'exercer au profit de tous leur influence et de remplir, d'accord avec l'Espagne, le mandat européen qui nous a été confié.

M. Jules Delahaye. — Là-dessus, nous sommes tous d'accord ; mais les moyens ?

M. le Ministre. — Je vais en parler ; mais je ne puis pas tout dire à la fois.

Nous sommes en accord complet avec l'Espagne. M. Jaurès a dit le contraire ; il a prédit que nous irions au-devant de difficultés croissantes et d'un désaccord profond. Qu'il me permette de lui dire qu'il s'est complètement trompé ; et comme ma déclaration pourrait ne pas lui suffire, je donne lecture à la Chambre des déclarations faites officiellement par le ministre des Affaires étrangères du gouvernement espagnol :

« La proclamation de Hafid ne soulève pas au point de vue juridique un problème nouveau ; la situation est analogue à celle résultant de l'établissement du prétendant dans le voisinage de Melilla ; les autorités espagnoles ont entretenu avec lui les relations strictement nécessaires à la sauvegarde des intérêts espagnols : les consuls d'Espagne ont reçu les mêmes instructions à l'égard de Hafid. Ces principes de droit international sont fortifiés à l'égard du sultan qui occupe le trône depuis 1895 du fait que la proclamation de son rival paraît jusqu'ici surtout destinée à servir d'étiquette au désordre. Actuellement et toujours s'impose aux tiers cette double nécessité : obtenir que le souverain marocain, conformément au droit des gens qui place les traités au-dessus des changements intérieurs du gouvernement, remplisse ses obligations internationales particulièrement en ce qui concerne les vies et les biens des étrangers ainsi que la liberté du commerce.

« Sur ces deux objets se concentrera ou plus exactement se concentre l'action de l'Espagne et de la France, parfaitement d'accord entre elles : ils marquent la direction et en même temps la limite de leur programme. Les moyens dépendront des circonstances. La sincérité avec laquelle nous procédons constitue la meilleure réponse aux bruits qui circulent périodiquement supposant que tantôt pour complaire à des désirs étrangers, tantôt cédant à nos propres impulsions, nous sommes sur le point de nous engager dans des voies tortueuses et aventureuses.

« Quant à la mission de M. Llaberia à Rabat, celui-ci, d'accord avec le représentant de la France, a poursuivi l'exécution de l'Acte d'Algésiras au bénéfice des intérêts étrangers : organisation immédiate de la police, répression de la contrebande de guerre par des forces navales françaises et espagnoles, organisation de la caisse spéciale en vue des travaux publics, liberté du cabotage, etc. »

M. Edouard Vaillant. — Il n'en est pas moins vrai que l'Espagne s'est engagée bien moins que la France.

M. le Ministre. — Messieurs, il est impossible de mieux définir l'action que nous exerçons aujourd'hui au Maroc, d'un commun accord avec l'Espagne. Voyons quelle est cette action dans la pratique.

Y a-t-il un port, tel que Saffi, où Abd el Aziz n'est pas le maître, où Moulay Hafi dispose d'une influence supérieure, où il a été en quelque sorte reconnu ?

Nos agents traitent officiellement avec les autorités de fait qui s'y sont établies ; ils s'occupent avec elles d'assurer la sécurité de notre colonie et celle des colonies étrangères. Ce n'est pas là chose nouvelle.

Déjà Moulay Hafid a été le maître dans d'autres ports, à Mazagan, à Mogador. Qu'avons-nous fait ? Sommes-nous entrés en lutte avec Moulay Hafid ? Lui avons-nous déclaré la guerre ? Pas du tout. Nous nous sommes bornés à prendre sur place toutes les mesures nécessaires pour ne manquer à aucune de nos obligations locales et à aucune de nos obligations internationales et nous avons eu la chance d'y réussir.

Je disais dans une discussion précédente que l'essentiel, dans cette question marocaine, était d'avoir une méthode. Notre méthode, la voilà ! Je disais que la question marocaine serait longue à résoudre, qu'elle serait hérissée de complications. Les complications, avouez-le, ne nous ont pas manqué et, pour ma part, depuis que j'ai l'honneur d'occuper le ministère des Affaires étrangères, je n'ai pas chômé dans le dédale à peu près inextricable des embarras de toute espèce auxquels, au Maroc, la fatalité m'a condamné à me heurter. Je vous demandais, il y a peu de temps, d'avoir de la patience. Ce sera peut-être un bien gros sacrifice, mais je vous demanderai aujourd'hui d'en avoir autant que moi.

La situation ne nous a jamais permis l'indifférence totale, transcendante qui nous a été conseillée ; ce n'est pas avec Moulay Hafid que nous pouvions et que nous pouvons encore traiter officiellement les questions qui nous intéressent et les questions qui intéressent l'Europe, questions relatives à notre situation spéciale, aux droits que nous ont reconnus les gouvernements, aux intérêts de l'Europe elle-même : répression de la contrebande, police de notre frontière, police des ports, conditions de l'évacuation de Casablanca et règlement des affaires qui s'y rapportent. Eh bien ! voilà ce que nous sommes allés négocier à Rabat.

Et combien ces négociations, déjà si délicates, auraient été plus hasardeuses et plus difficiles si le sultan était resté à Fez, où nous ne pouvions songer à transporter notre mission sans être très probablement obligés d'aller l'y protéger, l'y défendre, et où peut-être nous serions arrivés trop tard ! Nous avions, au contraire, retiré notre colonie de Fez comme l'avaient fait toutes les puissances. Notre but était de réduire le plus possible nos opérations. Les tribus châtiées par nous, il fallait que le Makhzen arrivât à proximité pour les maintenir et pour faciliter la reprise de relations normales entre Casablanca et l'intérieur. Il fallait que, sans nous départir des scrupules qui nous ont toujours dicté notre politique à l'égard de toutes les puissances, nous fussions à même de traiter directement avec le sultan.

Ce n'est pas nous, contrairement à ce que disait M. Dubief, qui avons décidé son voyage. Ce voyage avait été décidé par le sultan lui-même dès le lendemain de l'assassinat du docteur Mauchamp à Marrakech. Il devait venir à proximité de Marrakech pour essayer de nous assurer les satisfactions que nous avions réclamées, mais nous avons pensé qu'à un moment donné le voyage de Rabat était plus utile et plus nécessaire que jamais. C'est ce que nous avons dit à la banque d'Etat, institution internationale, qui a fourni les moyens d'accomplir ce voyage et j'ajoute que nous n'avons aucunement à le regretter.

Maintenant, je voudrais dire un mot d'une question qui m'a été posée par M. Jaurès et par M. Ribot. Il s'agit de l'emprunt. M. Jaurès l'a fortement raillé, il a représenté El Mokhri transportant le cadavre de l'emprunt dans sa malle, et il a parlé de cet emprunt avec une sollicitude, qui m'a étonné de sa part, en faveur des capitalistes. (*Rires au centre. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Ribot m'a demandé tout d'abord de lui déclarer qu'il n'était pas question en ce moment de l'emprunt ; je déclare qu'en effet il n'en est pas question. Mais M. Ribot a voulu que j'aille plus loin et que je lui dise que le Makhzen ne chercherait pas dans l'avenir à contracter un emprunt.

M. Ribot. — Je n'ai pas demandé cela, monsieur le ministre !

M. le Ministre des Affaires étrangères. — Alors, c'est M. Jaurès. (*On rit.*)

M. Jaurès. — Monsieur Ribot, je vous demande pardon de vous ressembler à ce point. (*Nouveaux rires.*)

M. le Ministre. — Je ne puis vraiment pas donner l'assurance qui m'a été demandée.

Il est possible que le Makhzen ait besoin d'argent, c'est même le contraire qui serait une nouveauté. Mais cette question a été prévue par l'Acte d'Algésiras ; des dispositions ont été prises et l'assurance que je donne, et que je donne de la façon la plus formelle, c'est que, s'il était question d'un emprunt à contracter par le gouvernement marocain, il ne pourrait l'être qu'aux termes et dans les conditions prévus par l'Acte d'Algésiras.

M. Jaurès. — Alors l'emprunt est encore possible? Vous allez encore jeter 150 millions dans ce gouffre et obliger la France à y plonger pour aller les reprendre? Et vous prétendez ne pas prendre parti entre les deux, alors que vous mettez tout le crédit de la France au service de l'un contre l'autre?

M. le Président du Conseil. — Nous disons le contraire. Au lieu de parler, écoutez! (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. Jaurès. — Monsieur le Président du Conseil, j'écoute assez bien pour constater en ce moment qu'il y a une contradiction absolue entre le propos de M. le ministre des Affaires étrangères et le vôtre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. le Président du Conseil. — M. le ministre des Affaires étrangères va s'expliquer. Nous avons, l'un et l'autre, dit la même chose.

M. Jaurès. — En termes absolument opposés.

M. le Président du Conseil. — Pas du tout!

M. le Ministre des Affaires étrangères. — Mais, monsieur Jaurès, il n'y a aucune contradiction entre le langage de M. le Président du conseil et le mien. Je ne suis pas le Makhzen. (*On rit.*) Je vous assure — et vous devez en savoir quelque chose — qu'il y a encore une grande différence entre la débilité de son pouvoir et la force du nôtre; vous l'avez éprouvé plus d'une fois. Vis-à-vis de nous, vous représentez les Chaouïas qui ont toujours été vaincus dans toutes les rencontres. (*Mouvements divers.*)

M. Edouard Vaillant. — Votre accord avec la majorité ne prouve pas que vous avez raison. Un ordre du jour de confiance n'est pas un argument.

M. le Ministre. — C'est entendu; vous savez bien que je ne veux rien vous dire de désagréable.

Je disais, monsieur Jaurès, que véritablement je ne peux pas me substituer au Makhzen. Vous me demandez si nous avons l'intention de vous apporter un projet d'emprunt, je vous dis : Non, nous ne vous en apporterons pas. Mais nous ne sommes pas chargés des finances du gouvernement marocain. Il peut se faire qu'à un moment donné, le gouvernement marocain, pour payer ses dettes et nous rembourser l'argent qu'il nous doit, car il n'est pas sans nous en devoir, quand ce ne serait que pour les frais de notre intervention militaire et les indemnités de Casablanca... (*Exclamations et applaudissements ironiques à l'extrême gauche et sur divers bancs à droite et au centre.*) C'est l'évidence même.

Je le répète, il peut se faire — et je suis hors d'état de donner aucune assurance à cet égard — que le gouvernement marocain ait à contracter un emprunt. La seule assurance que je puisse et doive donner au Parlement, et que je donne de la façon la plus formelle, c'est qu'en aucun cas cette question ne pourra être introduite que conformément à l'Acte d'Algésiras.

Voilà notre politique. Les événements qui, je le reconnais, la compliquent, ne sauraient la modifier. Elle reste invariablement la même dans ses manifestations qui ne subissent, comme toute chose en ce monde, que le contre-coup inévitable des circonstances dont nous ne sommes pas toujours les maîtres : défense de nos droits universellement reconnus, respect des conventions qui nous lient aux autres puissances, protection de nos colonies, exécution, d'accord avec l'Espagne, de notre mandat européen, loyalisme à l'égard du sultan qui est en possession du pouvoir, qui a négocié avec les gouvernements étrangers comme avec le nôtre et qui représente encore, qu'on le veuille ou non, une force légale, une barrière contre l'anarchie. Pas d'immixtion dans les dissensions intestines de l'empire, pas de protectorat, pas d'action qui nous y conduise, pas d'expédition à l'intérieur. Nous n'irons ni à Fez, ni à Marrakech. (*Très bien! très bien! sur divers bancs à l'extrême gauche et à gauche. — Mouvements divers.*)

Nous sommes prêts, comme c'est d'ailleurs notre devoir, à envisager toutes les éventualités. Si Abd el Aziz échoue, ce qui est bien possible, le sultan qui lui succédera nous trouvera en mesure de causer avec lui à la fois en notre nom et en vertu du mandat européen qui nous a été confié. Notre cause sera celle de l'Europe, des réformes, de la civilisation.

Nous avons préparé par nos moyens, par notre persévérance, par nos sacrifices, par la dignité et la fermeté de notre conduite, autant au moins que par la force des choses, l'exécution des décisions d'une Conférence que nous n'avons ni souhaitée ni convoquée, mais qui a donné aux intérêts généraux de l'Europe des solutions dont, à certains égards, nous sommes garants.

Messieurs, si vous avez quelque chose à reprendre à ce programme, dites-le. Nous vous écouterons et nous sommes prêts à l'améliorer. Il n'y a qu'une limite que nous nous imposons à nous-mêmes, c'est celle au delà de laquelle nos intérêts distincts et spéciaux, ceux que nous tenons de notre situation de grande puissance africaine et du voisinage de l'Algérie, seraient sacrifiés. Nous avons dit souvent pourquoi nous ne voulions pas d'un Maroc internationalisé plus qu'il ne l'a été par l'Acte d'Algésiras.

La sécurité de l'Algérie, celle de notre empire africain, l'importance et la nature de nos intérêts politiques, la prépondérance de nos intérêts commerciaux s'y opposent. Je n'y reviens pas.

Me tournant vers M. Ribot, je lui dis simplement, toujours sans faire de pronostics parce que là aussi je craindrais de me tromper : Je suppose que vous deveniez président du Conseil. Vous l'avez déjà été et vous savez que mon vote vous était toujours acquis dans la politique étrangère.

M. Ribot. — Le mien ne vous a pas manqué.

M. le Ministre. — Eh bien! je déclare que vous ne feriez pas une autre politique que la nôtre...

M. Ribot. — Je vous demande précisément de la faire...

M. le Ministre. — Nous la faisons.

Vous ne feriez pas une autre politique, parce que c'est la seule qui soit nationale, la seule qui soit française et qui corresponde aux intérêts de notre pays. Et quoique cela puisse surprendre, j'en dis autant à M. Jaurès...

M. Jaurès. — Vous courez moins de risques. (*Sourires.*)

M. le Ministre. — ... bien que son avènement ne soit pas, il me permettra de le dire, dans les probabilités dont nous ayons à nous occuper pour l'instant.

Mais, messieurs, je ne veux pas m'exposer au reproche que formulait M. Delcassé dans notre dernière séance, de n'envisager notre politique marocaine qu'au point de vue spécial des événements marocains et de ne pas la mettre dans son vrai cadre, qui est celui de notre politique générale.

Pour ma part, je ne l'en ai pas détachée. Je ne lui ai pas subordonné toute notre politique extérieure, mais je l'ai maintenue à sa place avec sa valeur, dans l'ensemble de nos préoccupations.

Elle est intimement liée aux pensées qui nous inspirent notre attitude à l'égard des gouvernements étrangers et qui nous dictent nos relations avec les puissances d'Europe. C'est pour elle une garantie de succès comme c'est pour nous une garantie de sécurité.

Et, si on voulait la séparer des préoccupations dont je parle, la traiter à part, en envisager les solutions comme acquises par le seul fait qu'elles ont été projetées ou qu'elles ont fait l'objet d'accords isolés, nous risquerions de la voir échouer dans de dangereuses aventures. (*Très bien! très bien!*) Son sort dépend de notre loyauté comme de notre force, de la sincérité avec laquelle, appuyés par un Parlement complètement renseigné (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs*), par une opinion publique à laquelle nous n'aurons rien caché de nos desseins (*Nouveaux applaudissements*), nous en ferons valoir l'intérêt général qui se confond avec la légitimité de nos droits.

Votre loyauté n'est pas en cause; elle est établie par tous nos actes, elle n'est contestée nulle part. Je ne doute pas de notre force; elle tient à cette politique extérieure de la France, qui n'est l'œuvre ni d'un homme, ni d'un gouvernement, ni d'un parti (*Vifs applaudissements*), mais qui est le résultat des efforts accumulés, depuis trente-sept ans, par la République, pour rendre à notre pays la place qu'il occupait dans le monde et qu'il avait perdue dans une catastrophe dont on se demandait, lorsqu'elle s'est produite, s'il pourrait jamais s'en relever.

Ah! messieurs, gardons-nous bien de nous donner aujourd'hui comme les inventeurs de cette politique : nous n'en sommes que les héritiers. (*Très bien! très bien!*) Gardons-nous de la représenter comme appartenant en propre à tel ou tel des membres de gouvernements passés ou présents, qui ont eu ou qui ont la charge des destinées de la France, atteinte par ses défaites, mais toujours grande par

ses richesses, par ses ressources, par son rayonnement et par ses idées. Nous serions injustes pour un trop grand nombre de nos prédécesseurs vivants ou morts qui ont été les ouvriers de la noble tâche entreprise par l'Assemblée nationale au lendemain même de nos désastres, et qui a abouti, à travers toutes les tempêtes qui ont assailli la République, à nous donner la situation que nous avons reconquise et qui nous assure la place qui nous appartient dans le concert des peuples civilisés. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Oublions nos divisions, nos controverses. Faisons trève à nos récriminations pour nous réconcilier, ne fût-ce qu'un instant, dans la constatation de ce fait que notre pays, avec la grande alliance qu'il a conclue, avec les ententes qu'il a nouées, avec la confiance qu'il inspire partout parce qu'il ne menace les droits de personne, est en mesure de poursuivre en paix, avec autant de dignité que de fermeté et avec autant de foi que de sagesse, l'accomplissement des devoirs qui lui incombent partout où son honneur est engagé. Ne voyez-vous pas que ce serait amoindrir singulièrement la portée de cette politique que de l'associer dans votre pensée au sort d'un ministre ou d'un ministère? Ce serait aussi inexact qu'imprudent; ce serait dire que lorsque les ministres tombent, lorsque les ministères disparaissent, la valeur des engagements que nous avons souscrits s'atténue, la confiance des puissances qui les ont signés avec nous diminue. Non, messieurs, les ministres tombent, les ministères disparaissent; la valeur des engagements souscrits subsiste. Elle n'en est aucunement atteinte. (*Applaudissements.*) Jamais elle n'a été diminuée, parce que, suivant un mot célèbre, il reste la France; il reste le Gouvernement qui la représente. L'unité morale et matérielle de notre pays survit.

Je m'associe, cela va sans dire, au grand éloge qu'on vous a fait de l'alliance franco-russe, de l'entente cordiale avec l'Angleterre, de nos accords avec l'Espagne et l'Italie, de notre amitié avec les Etats-Unis.

Me sera-t-il permis de rappeler que cette politique, qui doit nous réunir tous dans un sentiment d'unanime approbation, a été poursuivie dès la première heure par ceux qui ont eu l'honneur de gouverner la République et qu'elle n'a cessé d'être l'objet de leurs vœux et de leurs négociations? Me sera-t-il permis de rappeler que du duc Decazes à M. Ribot, qui en a été le signataire, en passant par Gambetta qui toujours l'avait souhaitée, l'alliance franco-russe a été de tout temps voulue et préparée par les ministres de notre gouvernement? (*Vifs applaudissements.*)

Me sera-t-il permis de rappeler que l'entente franco-anglaise a toujours été recherchée et proclamée comme une nécessité pour les deux pays qu'elle unit dans une action de paix et de civilisation par tous les hommes qui représentaient au gouvernement ou dans l'opposition les forces vives et les partis les plus divers de la République? Et, sans sortir du gouvernement lui-même, n'y trouverais-je pas un homme qui a été, à toutes les époques, l'un des apôtres les plus fidèles et les plus fervents de cette idée?

Me sera-t-il permis de rappeler que nous avons tous travaillé, bien longtemps avant d'être au pouvoir, au rapprochement de la France et de l'Italie, à l'effacement des divisions de ces deux nations désunies par des malentendus aussi incompréhensibles que funestes, et que jamais, même aux heures les plus troubles et dans les temps les plus difficiles, nous n'avons pensé qu'une telle désunion pût subsister? (*Vifs applaudissements.*)

Faut-il rappeler enfin que, depuis quinze mois, nous nous appliquons avec une conscience opiniâtre à resserrer les liens qui nous attachent à l'Espagne, et que nous n'avons aucun mérite à y réussir en présence de la confiance et de l'amitié que nous témoigne toujours son gouvernement? (*Applaudissements.*)

Mais, messieurs, encore que je ne veuille parler qu'avec la plus grande réserve de l'œuvre accomplie par les membres du cabinet dans la politique étrangère de notre pays, n'est-ce pas nous qui, pour donner plus de gages à la paix du monde et plus de force aux concours qui nous ont été légués, avons négocié et conclu l'accord avec le Japon (*Applaudissements*), l'accord méditerranéen avec l'Espagne? (*Applaudisements.*) N'est-ce pas nous qui avons réglé nos affaires avec le Siam et fortifié ainsi notre situation en Extrême-Orient?

M. François Deloncle. — Parfaitement, et dans d'excellentes conditions!

M. le Ministre. — Croyez-vous que nous ayons été simples spectateurs dans la réconciliation du Japon et de la Russie et dans le règlement des difficultés pendantes entre le royaume de la Grande-Bretagne et l'empire du tsar? Cette politique, qui est le développement naturel des traditions qui vous ont été exposées, qui met la France à sa place, à son rang, qui lui assure la part qui lui appartient dans les conseils de l'Europe, qui lui permet d'envisager l'avenir avec tranquillité, nous entendons ne la pratiquer qu'avec toute la prudence nécessaire pour qu'elle n'ait jamais que de bienfaisants effets.

M. Jaurès. — Très bien!

M. le Ministre. — Nous voulons qu'elle n'apparaisse dirigée contre personne (*Vifs applaudissements*), qu'elle ne cherche à isoler personne (*Nouveaux applaudissements*), mais qu'elle soit au regard de tous — et cela lui suffit — destinée à fournir des gages nouveaux à la paix du monde. (*Applaudissements.*)

Et parce que, un jour, acceptant la réunion d'une conférence internationale, elle s'est inclinée librement et en toute indépendance devant un scrupule qui lui interdisait de risquer, pour un but insuffisant et d'ailleurs aléatoire, ce bien si précieux de la paix (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche*), parce qu'elle a consenti à soumettre à l'examen des gouvernements de l'Europe des questions dans lesquelles elle était sûre de son droit et, par suite, de sa victoire, parce qu'elle a sauvegardé de cette façon ce qu'il y avait d'essentiel et de supérieur dans ses droits, n'allons pas dire, messieurs, qu'elle a faibli, qu'elle s'est humiliée, qu'elle a manqué de confiance en elle-même. (*Applaudissements.*)

Quelle était donc la situation au moment où il s'est agi de la conférence d'Algésiras? Nous avions avec l'Angleterre un accord, celui du 8 avril 1904, par lequel le gouvernement britannique reconnaissait qu'il appartenait à la France, notamment comme puissance limitrophe sur une vaste étendue, de veiller à la sécurité du Maroc et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin. Les deux gouvernements avaient affirmé, par le même acte, leur égal attachement au principe de la liberté commerciale au Maroc, ils s'étaient engagés à se prêter l'appui de leur diplomatie pour l'exécution de leurs projets.

La même entente avait été conclue par nous avec l'Espagne. Nous avions en somme, par rapport aux gouvernements de Londres et de Madrid, le droit d'agir au Maroc dans la limite des accords que nous avions stipulés; mais en ayant le droit, il restait à nous en procurer le moyen. Lorsqu'il fut question de passer à l'exécution de ces accords, qu'arriva-t-il? D'indiscutables complications internationales surgirent. Allèrent-elles jusqu'au danger de guerre? Je ne veux pas, messieurs, trancher cette question. Ce qui est certain, c'est que nous nous trouvâmes en face de complications redoutables. Pour les éviter, ce qui est le rôle, le mandat de la diplomatie, on chercha un procédé et alors naquit l'idée de la Conférence internationale. (*Très bien! très bien!*)

Était-ce une conférence sans conditions, dans laquelle tous nos droits allaient être remis en cause, tous nos accords avec le Makhzen et les gouvernements étrangers détruits? Vous savez bien le contraire.

Dès le premier jour, le gouvernement de la République fit savoir qu'une telle conférence serait inacceptable, qu'il ne pourrait y souscrire et refuserait d'y participer. (*Très bien ! très bien !*) Il prit soin de faire réserver d'une façon explicite, en termes nets et précis, ce qui constituait l'essence même de nos droits dans l'Empire chérifien, notre situation privilégiée de puissance algérienne, la raison même de notre accord avec le Makhzen aussi bien qu'avec les gouvernements de Londres et de Madrid; et lorsque le principe de la conférence fut formulé, lorsqu'il fut soumis à vos délibérations, qui donc s'est levé pour le combattre, qui donc a protesté, qui donc est venu à cette tribune demander de le repousser? (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Ce fut à l'unanimité, si j'ai bonne mémoire, que le principe de la conférence fut adopté et que nous résolûmes d'y prendre part.

Non, la France n'a pas faibli; non, ses représentants ne l'ont pas humiliée; non, vous n'avez pas douté de vous-mêmes et vous n'avez pas manqué de confiance en elle.

Vous avez donné à nos droits une base nouvelle qu'il y aura peut-être lieu d'élargir et de fortifier par la suite, mais qui, telle qu'elle est, nous garantit contre le péril des aventures et des risques auxquels nous étions exposés.

La politique que je résume est l'œuvre du Parlement de la République autant que des hommes qui l'ont gouvernée. C'est à vous de veiller sur elle, à vous d'en prendre et d'en garder le dépôt.

Pour surveiller et contrôler cette politique qui doit dominer toutes nos divisions et assurer au dehors l'unité de notre pays, il faut, messieurs, que vous soyez constamment et complètement renseignés sur les desseins, sur les vues, sur les actes du gouvernement. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Ce n'est pas le gouvernement actuel qui essayera jamais de vous rien cacher. Il vous fournira tous les renseignements, toutes les indications, toutes les explications qui vous paraîtront nécessaires, et il se félicitera toujours de la pleine lumière qui sera répandue sur ses décisions. Il prendra sa responsabilité comme vous prendrez la vôtre, et je suis sûr que la France pacifique et républicaine, grandie par l'universelle confiance qu'elle inspire et par les amitiés qu'elle sait conquérir, n'aura jamais rien à regretter. (*Applaudissements vifs et répétés à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs au centre. — M. le Ministre, de retour à son banc, reçoit de nombreuses félicitations.*)

Il a fallu une troisième séance, celle du 28 janvier, pour épuiser la liste des orateurs. Successivement MM. Lucien Hubert, Denys Cochin, Jaurès et Chailley ont pris la parole, ce dernier pour affirmer, en excellents termes, au nom du parti colonial, qu'il ne s'agit pas de conquérir le Maroc, qu'on veut se tenir dans les limites de l'Acte d'Algésiras, mais en assurant le respect des droits de la France maîtresse de l'Algérie.

Finalement, l'ordre du jour suivant a été adopté :

La Chambre,

Résolue à appliquer l'Acte d'Algésiras et à assurer la défense des droits et des intérêts de la France au Maroc, sans intervention dans la politique intérieure de l'empire chérifien,

Approuve les déclarations du gouvernement, lui exprime sa confiance, adresse les félicitations de la nation aux officiers et soldats des armées de terre et de mer qui combattent en Afrique,

Et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour a été voté par 433 voix contre 53.

Dans la séance du 10 février, M. Jaurès a de nouveau questionné le gouvernement au sujet des affaires du Maroc.

Il a demandé le but des mouvements militaires du général d'Amade et aussi s'il était exact que le sultan Abd el Aziz eût fait appel, spontanément ou à l'instigation d'une autre puissance, à l'intervention des puissances signataires de l'Acte d'Algésiras contre la France.

M. Pichon a répondu :

Je réponds brièvement aux questions qui ont été posées par M. Jaurès.

Il m'a demandé tout d'abord quel était l'objet des opérations militaires qui se poursuivent au Maroc. Je ne puis que répéter, à ce sujet, ce que j'ai dit et redit dans toutes les séances précédentes...

M. Edouard Vaillant. — Et ce qui est démenti chaque jour par les faits.

M. le Ministre des Affaires étrangères... — où il a été question de cette affaire, depuis les événements de Casablanca.

Nous ne sommes à Casablanca que provisoirement, avec des obligations particulières, avec un mandat limité.

M. Paul Constans. — Et vous n'en sortez pas.

M. le Ministre. — Nous n'en sortirons pas dans les conditions où M. Jaurès et ses amis voudraient nous en faire partir. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

M. Edouard Vaillant. — De là la gravité de la situation.

M. le Ministre. — Nous y resterons jusqu'au jour où nous nous trouverons, pour nous en aller, dans des conditions qui seront compatibles avec nos droits, notre honneur et nos obligations. (*Très bien ! très bien !*)

Nous avons, en particulier, avant de quitter Casablanca, à nous préoccuper d'y assurer d'accord avec l'Espagne, l'organisation de la police qui nous a été confiée par l'Acte d'Algésiras. Pour que cette police soit possible, il est indispensable que la tranquillité règne dans la région voisine de Casablanca. C'est pour assurer cette tranquillité, c'est pour pacifier les tribus, pour rendre leur soumission inévitable, que le général d'Amade exécute aujourd'hui les opérations dont vous vous plaignez.

M. Paul Constans. — C'est le programme de la conquête. (*Exclamations.*)

M. le Ministre. — Le général d'Amade a une autre tâche : il doit assurer d'une façon régulière ses communications avec Rabat, d'une part, et avec Mazagan, de l'autre, afin de protéger dans ces deux villes les colonies françaises et les colonies étrangères et, s'il en était absolument besoin, d'en assurer l'évacuation par terre au cas où nos croiseurs n'y suffiraient pas.

Quelles sont les instructions qui ont été données au général d'Amade pour l'exécution des opérations dont je parle ? Je les résume d'après le texte même des télégrammes qui lui ont été adressés :

12 janvier. — « S'attacher à assurer la sécurité des communications dans la direction de Mazagan et surtout dans celle de Rabat. »

13 janvier. — « Ne pas combattre pour la cause d'Abd el Aziz. »

18 janvier. — « Notre installation dans la région de Casablanca n'a pas un caractère de permanence. »

3 février. — « En poussant l'occupation jusqu'à la limite extrême des Chaouïas, nous nous exposerions à provoquer des conflits avec de nouvelles tribus. Il n'y a donc pas lieu d'occuper Settat, ni aucun point nouveau, sauf dans la direction de Mazagan, si cela devient nécessaire. »

5 février. — « Continuez à ne pas perdre de vue qu'il importe de vous limiter au champ d'opération qui vous a été tracé et évitez de provoquer des actions de guerre sans nécessité absolue. »

Comment le général d'Amade a-t-il exécuté ces instructions ? Le voici, d'après ses propres télégrammes :

Le 29 janvier il signale que les tribus du Nord, très impressionnées par les mouvements récents de nos troupes demeurent les plus confiantes, tandis qu'une certaine agitation se manifeste dans les éléments du Sud.

Le 1er février, il annonce qu'il a prescrit une coopération des postes de Médiouna, Fedala et Bou-Znika pour sillonner le pays et en assurer la pacification.

Le 3 février, il fait savoir que la colonne du Tirs va reprendre ses reconnaissances pour continuer à assurer la sécurité des postes de Ber-Rechid et la pacification des régions attenantes.

Le même jour, le général communique un télégramme du colonel Boutegourd annonçant les opérations effectuées sur la zaouïa el Mokki et Darkszibat. Le colonel a surpris les douars Mzamza et les a razziés. Il a fait de même à Darkszibat. A son retour il a été assailli par des masses considérables de cavaliers et de fantassins constituant à son avis « la totalité des contingents des tribus signalées dans l'arrière-pays chaouïa ». Il a combattu pendant deux heures et a repoussé l'ennemi en lui infligeant des pertes très fortes. A partir de midi 30, l'ennemi s'est retiré. Le colonel est resté sur le champ de bataille jusqu'à trois heures sans être inquiété et a regagné Ber-Rechid. Il a opéré sa jonction avec la colonne du colonel Brulard.

Le 5 février : « La rencontre du 2 février a infligé aux tribus dissidentes des Oulad-bou-Ziri, impliquées dans les massacres et violemment hostiles à l'influence européenne, des pertes énormes. »

Il dit que la mahalla de Settat reconstituée a pris part au combat.

Le 6 février : « La colonne du littoral et la colonne du Tirs se sont portées à 16 kilomètres Est-Sud-Ouest de Ber-Rechid,

emplacement de l'engagement du 2. Elles ont refoulé les éléments ennemis de surveillance. L'ennemi ne s'est montré qu'après l'établissement des bivouacs. Il a prononcé contre elles une attaque qui a été facilement repoussée. Il a été poursuivi dans la direction de Settat.

8 février : « Cette poursuite, arrêtée par la chute du jour, a été reprise dans la journée du lendemain. Elle a conduit nos troupes jusqu'à Settat.

« Pour ne pas franchir les limites actuelles, ajoute le général, je n'ai pas bivouaqué à Settat. N'ont pénétré dans cette ville que les éléments d'exploration et de sûreté. »

Après avoir constaté les résultats de cette opération, qui sont tout autres que ceux dont M. Jaurès parlait tout à l'heure à la tribune, le général ajoute qu'elle a notamment permis de vérifier les informations sensationnelles que, depuis quelque temps, on a répandues sur le concours prêté par Moulay Hafid, sous forme d'armes, de munitions, d'hommes, aux tribus chaouïas; « ces informations, dit-il, me paraissent tendancieuses. »

M. Jaurès se plaignait tout à l'heure de cette dernière indication ; il aurait dû, au contraire, s'en montrer rassuré. Ne se souvient-il plus de nous avoir accusés de prendre parti contre Moulay Hafid et de le combattre ? Le langage même du général d'Amade est le démenti le plus clair de cette allégation, et M. Jaurès n'est pas content.

M. Jaurès. — Je suis bien difficile !

M. le Ministre. — Vous êtes bien difficile, en effet. Comme je vous le disais à l'une de nos précédentes séances, quelle que soit l'attitude que prenne le Gouvernement, il est toujours sûr d'être interpellé par vous. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

Le 9 février, le général télégraphie qu'à la suite de l'opération du 6, les mahallas et les contingents venus du Sud ont regagné leurs douars dans les montagnes. « Je compte, dit-il, que les actions répétées qui me sont imposées par provocations et menaces perpétuelles d'attaque de nos postes et aussi par déprédations et violences contre tribus soumises amèneront dissidents à désarmer. Le spectacle de notre supériorité de moyens et de notre activité est un facteur de pacification que je mets en œuvre de mon mieux. »

Et dans un autre télégramme : « Dans limite tracée par vos instructions, nous continuerons à étendre action bienfaisante de la France sur bonnes volontés qui s'offrent. »

M. Edouard Vaillant. — Sous forme de massacres ! (*Bruit.*)

M. le Ministre. — Aujourd'hui, l'amiral Philibert confirme en ces termes les résultats obtenus par l'action de nos troupes :

« Commandant *Descartes* me signale que pacha et consul de Mazagan trouvent les derniers combats à Settat ont produit effets considérables dans toute la région : les Arabes sont particulièrement émus par pertes subies par tribus ennemies. Même répercussion à Azemmour, où attitude population s'est modifiée heureusement.

« La mission à Rabat signale région tranquille et sécurité se rétablit. Calme dans les ports. »

Telles sont les opérations que le général d'Amade poursuit dans l'intérêt et dans la limite de la politique que j'ai eu l'honneur d'exposer à cette tribune.

M. Jaurès m'a posé une autre question, à laquelle je répondrai de la façon la plus nette.

Le 22 janvier, le conseiller de l'ambassade d'Allemagne est venu me déclarer verbalement que le sultan Abd el Aziz avait fait exprimer à son gouvernement l'espoir que ce dernier protesterait contre la conduite du gouvernement français qui, d'après lui, se mettrait en contradiction avec l'Acte d'Algésiras.

Le baron de Lancken m'a fait savoir en même temps que Moulay Hafid était intervenu de son côté — ce que n'a pas dit M. Jaurès — pour demander à l'Allemagne d'empêcher la France de s'immiscer dans le conflit entre lui et le sultan.

Il a ajouté qu'en réponse à ces deux démarches, le représentant du gouvernement impérial à Tanger avait reçu pour instructions de faire connaître que le gouvernement de la République avait affirmé à plusieurs reprises, et tout récemment encore, qu'il se tiendrait strictement dans le cadre de l'Acte d'Algésiras ; que si le gouvernement marocain se croyait en mesure d'établir le contraire, il était libre de s'adresser à tous les signataires de cet Acte ; que l'Allemagne, après la mise en vigueur de l'Acte, ne pouvait plus agir isolément, mais que le gouvernement allemand porterait volontiers à la connaissance du gouvernement français les désirs du gouvernement marocain.

Messieurs, j'ai accueilli cette communication comme elle devait l'être, comme une communication courtoise et cordiale inspirée par le désir de ne pas nous créer des difficultés. De la part de Moulay Hafid, la démarche n'était pas surprenante. Moulay Hafid, contrairement à ce qu'on a dit dans les discussions antérieures, a passé son temps à faire appel au concours des puissances, se promenant successivement en Allemagne, en Angleterre, en Italie...

M. Gustave Rouanet. — Et en France.

M. le Ministre. — ...pour demander de l'argent. L'attitude d'Abd el Aziz — telle qu'elle résultait du renseignement qui nous était donné — pouvait paraître plus étonnante.

J'ai fait demander au sultan et à ses représentants à Rabat et à Tanger s'ils avaient des motifs de se plaindre et ce qui avait pu motiver leurs réclamations. Ils ont déclaré n'avoir aucun grief contre nous et n'avoir formulé aucune plainte. Ces assurances et ces dénégations nous sont venues à la fois du sultan, de Ben Sliman, de Guebbas et de Torrès. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement allemand avait été saisi par son ministre à Tanger d'une démarche verbale du gouvernement marocain.

Alors, d'où pouvait émaner cette démarche ? D'après ce que nous avons pu savoir dans les conversations toujours courtoises et amicales que nous avons eues à ce sujet avec le gouvernement allemand, l'origine de l'incident serait dans un entretien qui a eu lieu à Rabat avec Ben Sliman, et l'interlocuteur de Ben Sliman n'était pas le ministre d'Allemagne, mais un commerçant de Rabat investi des fonctions d'agent consulaire, qui s'est fait l'interprète du propos qu'il déclare avoir entendu.

Il me semble que, dans ces conditions, l'importance de cette affaire est singulièrement réduite. La communication qui nous a été faite a été simplement retenue par nous comme l'indice de dispositions correctes et courtoises de la part du gouvernement impérial.

Maintenant, messieurs, en terminant ces très courtes observations, je vous demande la permission d'appeler votre attention sur les inconvénients de toute espèce qu'il peut y avoir... (*Très bien ! très bien ! au centre.*)

M. Gustave Rouanet. — M. Delcassé disait la même chose.

M. Edouard Vaillant. — La nation a le droit de savoir tout ce qui se passe.

M. le Ministre. — ...sur les inconvénients de toute espèce qu'il peut y avoir à harceler constamment le gouvernement au sujet de tous les incidents qui peuvent surgir dans cette question marocaine. Je vous ai dit qu'elle était longue, qu'il y fallait beaucoup de patience, qu'elle serait hérissée de difficultés, de complications ; je vous en prie, dans un intérêt patriotique, n'ajoutez pas aux difficultés et aux complications que nous rencontrons. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et sur divers bancs à droite.*)

Je vous demande, à propos des incidents journaliers qui peuvent surgir, de ne pas vous laisser aller à des inquiétudes excessives qui pourraient dégénérer en de véritables mouvements de panique, comme on a dit que le fait s'était produit tout récemment sans aucune raison. D'autres nations nous ont donné l'exemple du calme, du sang-froid et de la persévérance (*Applaudissements à gauche et au centre*), dans des conjonctures autrement graves dont elles se sont tirées à leur honneur.

Je vous donne l'assurance, messieurs, que nous nous tirerons à notre honneur des difficultés marocaines. La Chambre a voté, le 28 janvier dernier, un ordre du jour par lequel elle se montrait résolue « à appliquer l'Acte d'Algésiras, à assurer la défense des droits et des intérêts de la France au Maroc sans intervention dans la politique intérieure de l'empire chérifien ».

Messieurs, je vous affirme que nous nous tenons absolument dans les limites de cet ordre du jour, et que c'est exactement la politique que pratique et qu'entend poursuivre le gouvernement.

Ah ! je sais bien que cette politique n'est pas du goût de M. Jaurès.

M. Allemane. — M. Jaurès n'est pas le seul à qui elle ne plaise pas.

M. le Ministre. — C'est à M. Jaurès que je réponds. il faut pourtant bien que je lui parle.

M. Jaurès n'a voté aucune des parties de l'ordre du jour que je rappelle et il y avait, en particulier, dans le texte adopté par la Chambre à une écrasante majorité, un paragraphe qu'il lui était spécialement interdit de voter (*Interruptions à l'extrême gauche*) : c'est celui dans lequel la Chambre adressait les félicitations de la nation aux officiers et aux soldats des armées de terre et de mer qui combattent en Afrique. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. Jaurès ne pouvait pas voter ce paragraphe parce qu'il se serait exposé à trop d'ennuis vis-à-vis des révolutionnaires qui siègent à ses côtés et dont les entreprises dirigées contre l'armée sont intimement associées à la politique qu'il poursuit. (*Nouveaux applaudissements à gauche, au centre et à droite.*) M. Jaurès ne peut pas risquer de se faire désavouer par M. Hervé. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

Mais vous, messieurs, vous êtes dans des dispositions toutes différentes. Vous avez encouragé nos officiers et nos soldats, et la tâche qu'ils poursuivent là-bas, noblement, héroïquement, en subissant des pertes auxquelles je vous prie de croire que nous ne sommes pas insensibles (*Bruit à l'extrême gauche*), la tâche, je le répète, que notre armée poursuit là-bas, au prix de sacrifices devant lesquels nous nous inclinons respectueusement, en saluant la mémoire de ceux qui savent mourir pour la patrie. (*Applaudissements à gauche et au centre. — Bruit à l'extrême gauche.*)

M. Paul Constans. — Vous les faites mourir pour des sociétés financières. (*Vives exclamations à gauche et au centre.*)

M. le Président. — Monsieur Constans, je vous rappelle à l'ordre.

M. le Ministre. — Cette tâche, c'est précisément celle que les représentants de la France ont indiquée aux soldats de la France. Messieurs, je vous demande de l'encourager, de la soutenir, d'avoir foi en ceux qui l'accomplissent, parce que c'est la seule, je vous l'affirme, qui soit digne de la France et de l'Europe, qui soit à la fois conforme à nos intérêts, à nos conventions, à nos devoirs et à nos droits. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Promotions. — Sont nommés dans le personnel des administrateurs coloniaux : administrateur en chef de 1re classe : M. Molleur; de 2e classe, MM. de Labretoigne du Mazel et Guyon; administrateurs de 1re classe, MM. Dolisie, Dreyfus, de la Bretesche, Astor, Théveniaut, Goujon ; administrateurs de 2e classe, MM. Lamy, Cercus, Latapie, Jaek, Capurro, de Guise, Portes, Menguy, Hummel, Laurent, Delafosse, Lamblin, Le Merle de Beaufond, Lejeune; administrateurs de 3e classe, MM. Orsini, Repiquet, Barreau, Jonlia, Alglave, Bonnassiés, Tellier; administrateurs adjoints de 1re classe, MM. Marcadé, Lamazière, Billault, Marsault, Doux, Ferlus, Lambin, Dessirier dit de Pauwel, Chardon, Chapon, du Chaxel, Portes, Le Noir de Carlan de Tournemine, Fraud, Bonneveau; administrateurs adjoints de 2e classe, MM. Hubert, Lignières, Pont, Reste, de Lopinot, Jacques, Bauche, Maillet, Vallon, Lapierre, Vergé, Lhomme, Danvin, Magnant, Deitte, Bleu, Folquet, Marchessou, Legoux, Bidaine, Français, Jore, Striensky, Bournas, Rambaud, Drouin, Lamy, Duranthon, Bonnecarrère, Krotoff, Fontoynont, Deloffre, Gaffory.

Sont nommés administrateurs adjoints de 3e classe : MM. Machet, Castel, Boutchot, de la Rocca, Aubin, Barthélemy, Battesti, Rimajou, Combes, Michelangeli, Carrera, Gaspari, Cavard, Cuignet, adjoints de 1re classe des affaires indigènes de l'Afrique Occidentale Française; MM. Lalande, Tiquet, Lesserteur, Cailhau, Boutin, adjoints de 1re classe des affaires indigènes du Congo; MM. Paul, Lebon et Deschamps, adjoints de 1re classe des services civils de Madagascar; MM. Vendome, Poupon, Boussard, adjoints de 1re classe des affaires indigènes du Congo ; M. Paris Le Clerc.

Tableau d'avancement de 1908. — Sont inscrits : pour administrateurs en chef de 1re classe, MM. Moirot, Desaille, Echallier, Nebout; pour administrateurs en chef de 2e classe, MM. Garnier-Mouton, Poiret, Bobichon, Deville, Adam; pour administrateurs de 1re classe, MM. Leclerc, Homassel; pour administrateurs de 2e classe, MM. Fonfreyde, Chessé, Lefilliatre, Cartron, Bonnassiés, Seris-Raymond, Lasselves; pour administrateurs de 3e classe, MM. Gaube, Bonneval, Dupont, Liurette; pour administrateurs adjoints de 1re classe, MM. Lapalud, Royer, Germenot, Voyron, Chevrier, Lahaye, Maubert, Claude, Leloup, Bontemps, Didelot, Butel, Le Hérissé; pour administrateurs adjoints de 2e classe, MM. Besson, Colençon, Longuemart, Pedezert, Tallerie, Toupenay, Descemet, Borgeais, Boutonnet de Raffin de la Raffinie, du Laurens, Legeay.

Décorations. — Ministère des Colonies. — Sont nommés dans la Légion d'honneur : au grade d'officier, MM. Jules Martin, administrateur en chef, et Papon, président de la Cour d'appel de l'Indo-Chine; au grade de chevalier, MM. Frauceschi, sous-chef de bureau à l'administration centrale, Jullien, gouverneur de l'Océanie, Hibon, secrétaire général des colonies, Echalier, Sestier, administrateurs, Brunaud, président de la Cour d'appel de l'Afrique occidentale, Boundal, inspecteur des douanes et régies d'Indo-Chine, Bernus, maire de la Basse-Terre, Peyrissac, commerçant exportateur à Bordeaux, Merlet, administrateur des colonies et Sigmann, inspecteur adjoint.

BIBLIOGRAPHIE

Historique de la conquête pacifique des territoires militaires de Tunisie, par le capitaine Le Bœuf. Extrait de la *Revue Tunisienne*. Une brochure de 43 p. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

M. le capitaine Le Bœuf, adjoint au chef du service central et du personnel militaire des affaires indigènes de la Résidence générale de France à Tunis, a profité des facilités d'étude de l'occupation des territoires militaires de Tunisie, que lui donnent ses fonctions, pour écrire « un historique susceptible de donner, le cas échéant, d'utiles renseignements, tout en perpétuant le souvenir de la tâche glorieuse accomplie dans l'Extrême-Sud tunisien par les vaillants pionniers de la première heure ». Il convenait de publier ce travail au moment où, sur la frontière algéro-marocaine, le général Lyautey organisait la police, où la France entreprenait la pacification du Chaouia. Le général de division Logerot, commandant supérieur des troupes françaises dans la Régence, forma les colonnes des généraux Philibert et Jamais, du colonel de La Roque et du général Guyon-Vernier, qui ont opéré en 1881, en 1882 et 1883 dans le pays de Nefzaoua, des Ouerghemma et sur la frontière de la Tripolitaine, suivant les principes du maréchal Bugeaud. Ces principes, que nos chefs militaires sont toujours obligés de mettre en pratique dans l'Afrique du Nord, nous ont permis, comme en Algérie au milieu du siècle dernier, comme actuellement au Maroc, d'arriver rapidement à la pacification des tribus. L'effectif imposant des colonnes exerce, en effet, une grande influence morale sur les indigènes nomades qui n'abdiquent le pouvoir qu'ils exercent sur les cultivateurs sédentaires que contraints par une puissance militaire supérieure à la leur. « Baise la main que tu ne peux couper », dit le proverbe musulman. Pas n'est besoin, pour obtenir une soumission, de livrer bataille ; la colonne n'a qu'à montrer aux indigènes « sur leur propre territoire une puissance incontestable et leur donner confiance en évitant d'inutiles représailles ». « Je crois, écrivait, en 1882, le général Philibert au général Logerot, qu'il y aurait un intérêt majeur à agir de façon à donner aux fractions des Hamama qui veulent se soumettre la faculté de le faire; pour cela, il me semble indispensable de leur tendre la main. » Les officiers chargés en ce moment de veiller à la sécurité de la frontière algéro-marocaine et de pacifier le Chaouia pourront méditer avec fruit ces considérations. L'emploi des goumiers, qui a donné de si bons résultats en Algérie et qui, sans aucun doute, en donnera dans la région de Casablanca, puisque l'on vient de se décider à recourir aux services de cavaliers marocains, fut très heureuse dans l'Extrême-Sud tunisien. C'est grâce à cet emploi qu'après les expéditions des généraux Logerot, Philibert, Jamais, les officiers des affaires indigènes de 1883 à 1898 effectuèrent sous « forme d'action à la périphérie sur les confins des tribus du territoire de

Gabès à la frontière tripolitaine et au Sahara, depuis la Méditerranée jusqu'aux chotts », toute une série d'opérations à la suite desquelles, à partir du mois de juillet 1898, on put enfin assurer, avec un détachement de méharistes, la police du Sahara. Parmi les faits d'armes nombreux de cette période de quinze années, il convient de rappeler la conduite du chef d'escadron Billet, commandant supérieur du cercle de Médénine, qui, obligé de se mettre, avec le lieutenant Donau et l'officier interprète Déambrogio, à la tête d'un goum de 634 combattants, refoulait, au mois d'août 1892, les invasions des dissidents et des Tripolitains dans la région d'Oum-Zouggar. Il faut également citer les noms du lieutenant Deslions, chef de l'annexe de Tatahouine en 1896, du chef d'escadron d'Assailly, commandant supérieur de Médinine en 1898, et celui de l'auteur de cette brochure chef d'annexe de Kébili en 1896.

En résumé, la lecture du travail dont nous rendons compte ici présente un grand intérêt, non seulement parce qu'à l'aide de documents à peu près ignorés jusqu'alors, M. le capitaine Le Bœuf retrace l'histoire mal connue d'une période de l'occupation de la Tunisie, mais aussi parce qu'elle montre l'intérêt constant qu'a la France, grande puissance musulmane de l'Afrique du Nord, à suivre la tradition du maréchal Bugeaud pour l'organisation des colonnes opérant dans ces contrées, et le parti considérable qu'elle peut tirer de l'utilisation des goumiers levés dans les tribus pour combattre les djich ou les rezzous aux frontières sahariennes de la Régence comme dans le Sud-Oranais et au Maroc.

La France africaine, par le commandant Prosper Germain. 1 vol. in-16 de 452 pages. Plon-Nourrit et C[ie], éditeurs, 8, rue Garancière, Paris.

Ce livre est séduisant par la netteté des idées générales qu'il développe. Voici, en résumé, la thèse de l'auteur. La découverte de la vapeur a rendu les navires de commerce esclaves des dépôts de charbon et les vaisseaux de guerre esclaves des points d'appui, en même temps que se développaient les ambitions mondiales des grandes puissances européennes.

Au xix[e] siècle, la France et l'Angleterre, qui seules avaient une marine, se sont partagé les terres encore libres; le xx[e] siècle, qui voit l'Allemagne construire une flotte puissante, l'Amérique augmenter ses unités navales, le Japon devenir aussi menaçant sur mer que sur terre, nous fera assister à la lutte pour le partage des mers. Déjà l'on peut dire que les mers européennes et la mer des Indes sont anglaises, on peut prévoir que les Etats-Unis domineront les mers américaines et qu'enfin les eaux d'Extrême-Orient et une partie du Pacifique seront fermées aux ambitions de l'Europe par l'hégémonie japonaise. En présence des réalités d'aujourd'hui et de demain, que doit faire la France? Elle ne saurait s'épuiser à la fois en armements terrestres et maritimes et poursuivre avec les ressources restreintes en hommes dont elle dispose une politique mondiale. A quoi bon développer son influence, engager ses capitaux dans des régions trop éloignées d'elle, trop rapprochées d'adversaires puissants, contre lesquels, le cas échéant, elle ne saurait lutter? La décadence de nos marines de guerre et de commerce, dont le commandant Germain nous présente le triste bilan, nous conseille plus que jamais la prudence. Il conviendrait donc de régler par voie d'échange et d'ententes amiables cette situation anormale et de nous résoudre à devenir uniquement une grande puissance africaine. Là, nous sommes sûrs de triompher; l'Afrique est à nos portes, nous pouvons y poursuivre sans crainte nos visées impériales; appuyés sur l'arsenal de Dakar, seule place forte entre Gibraltar et le Cap, nos vaisseaux domineront sans conteste dans le bassin occidental de la Méditerranée et dans toute la partie Sud-Est de l'Atlantique que commandent nos possessions.

C'est fort bien raisonner. Tant que l'auteur demeure dans le domaine des idées générales, on ne peut que partager ses opinions. Mais la dernière partie de son ouvrage, qui porte un titre impératif : « Ce qu'il faut faire », appelle quelques remarques. « Il faut échanger l'Indo-Chine, la Nouvelle-Calédonie, les comptoirs de l'Inde, les Nouvelles-Hébrides, Cheik-Saïd, contre les deux Nigeria, la Gold-Coast, la Sierra-Leone, la Gambie des Anglais; les îles de la Société, Djibouti, Quang-tchéou-wan, contre le Togo et le Cameroun des Allemands, etc. » Fort bien. Malheureusement, on ne saurait raisonner sur des faits comme sur des idées. Il serait peut-être très avantageux que la France et ses colonies constituent un bloc compact et que l'Afrique Occidentale n'ait plus la gêne des enclaves étrangères. Mais est-il pratiquement possible de mettre une conférence, aussi internationale que l'on voudra, en présence de la carte du monde et de lui dire : « Coupez par ici, ajoutez par là. » Il eût peut-être mieux valu encore — est-ce bien prouvé? — consacrer nos forces à des entreprises plus voisines de notre pays; mais là n'est point la question : à tort ou à raison, à raison probablement, car l'erreur d'aujourd'hui était sans doute une vérité hier — au temps où, deuxième puissance maritime du monde, nous n'avions comme adversaires ni les Japonais, ni les Américains, ni les Allemands, il nous était utile d'acquérir des colonies nouvelles et des points de relâche et d'appui pour nos navires, nous avons créé des établissements, engagé des intérêts et des capitaux : il n'est plus possible actuellement, en vertu de déductions même très rationnelles, parce que le point de vue a changé, de couper d'un coup, brutalement, les fils qui relient aujourd'hui à hier : le présent est trop gros du passé pour cela. D'ailleurs, les Anglais accepteraient-ils ces échanges? Pourquoi les Allemands, à qui nous offririons Quan-tchéou-wan, pourraient-ils mieux que nous se maintenir en Extrême-Orient contre les Japonais? La solution de cet important problème des destinées mondiales de la France doit être le résultat d'une longue évolution préparée, dirigée peut-être, mais non brusquement déterminée.

Cette réserve faite, nous ne saurions trop louer l'auteur d'avoir si bien mis en lumière l'importance de l'œuvre africaine, les causes profondes de notre faiblesse. La France est menacée de décadence parce qu'elle subit une terrible crise morale et sociale, dont les signes les plus nets sont l'affaiblissement de notre esprit militaire et de notre natalité. Comme M. le commandant Germain, le lecteur fermera son bon livre en espérant que la crise est seulement passagère et qu'il convient d'avoir une foi inébranlable dans l'avenir de notre race.

L'Afrique centrale française, mission Chari-lac Tchad, 1902-1904, récit du voyage de la mission, par Aug. Chevalier, docteur ès sciences. 1 volume in-16 de xv-776 pages, 112 gravures et plusieurs cartes. Prix : 20 francs. — Challamel.

La mission Chari-lac Tchad a accompli en Afrique centrale une œuvre que les lecteurs du *Bulletin* connaissent bien. L'ouvrage que son chef vient de publier est un précieux recueil des documents de toutes sortes qu'elle a réunis. M. Chevalier y trace d'une plume alerte les opérations de la mission et rend hommage au dévouement de ses collaborateurs, MM. Courtet, D[r] Decorse et Martret. Son récit est une excellente description des territoires du Tchad et comme une sorte de revue passée de tous les postes et de toutes les régions de cette partie de l'Afrique centrale. M. Chevalier sait fort bien décrire les hommes et les choses, et les 434 pages qu'il consacre à la narration de son exploration dans le haut Oubangui, le haut Chari, le sultanat de Senoussi, le Dar Banda, le Baguirmi, le Bahr el Ghazal, le Kanem et le lac Tchad ont l'attrait des meilleurs récits de voyage.

Le reste du livre est consacré aux documents scientifiques de la mission. M. Louis Germain traite des mollusques terrestres et fluviatiles; M. Courtet, de la généalogie et de la minéralogie; MM. Petit, Bouvier, Lesne, Du Buysson, Surcouf, de la zoologie; MM. Chevalier et Courtet, des questions agricoles et ethnographiques.

L'ouvrage réunit ainsi à la fois le récit vivant et pittoresque et les documents scientifiques. De fort belles illustrations et des cartes très claires ajoutent encore à la valeur de ce volume, qui enregistre pour le public les travaux d'une mission d'études vraiment fructueuse.

Barnavaux et quelques femmes, par M. Pierre Mille. 1 vol. in-18 de 314 pages. — Calmann-Lévy.

Barnavaux, c'est cet étonnant type de « marsouin » que M. Pierre Mille a déjà mis en scène dans *Sur la vaste terre*. Quelles surprenantes vues Barnavaux nous ouvre sur les mondes noirs, jaunes et blancs! Il y a de tout dans ses histoires, du tragique, de l'émouvant, du fantaisiste, du meilleur comique. A travers les tableaux de M. Pierre Mille défilent des « types » que nos lecteurs admireront comme il convient et que les coloniaux retrouveront avec plaisir. La philosophie de Barnavaux atteint une singulière hauteur dans le récit final *La Victoire* ou quand il définit l'esprit de corps tel que le conçoivent les légionnaires et les marsouins.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

N° 3

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

Le Fétichisme et la Barbarie
AU CONGO

Les misères humaines qui passionnent le plus le public, sollicitent sa générosité et appellent l'attention des pouvoirs eux-mêmes ne sont pas toujours celles qui exercent le plus de ravages dans nos sociétés contemporaines.

En ce qui concerne l'Afrique, nous prétendons que le *fétichisme* et la *barbarie* qui règnent actuellement sur de nombreux pays et plus particulièrement au Congo détruisent plus d'individus que toutes les guerres et toutes les épidémies qui ont désolé le continent noir. Bien plus que l'esclavage et toutes ses horreurs, bien plus que l'Islam et tous ses fanatiques, bien plus que les tyrans noirs et tous leurs bourreaux, l'état social qui subsiste encore au Congo a de quoi révolter le cœur le plus inhumain. Les crimes, les brutalités, l'asservissement honteux de la compagne de l'homme exigent enfin plus qu'un sentiment de compassion, et ne permettent plus qu'on excuse ces infamies par l'état de barbarie dans laquelle ces peuplades sauvages ont toujours vécu. Il faut maintenant que notre autorité s'affirme là-bas bien haut, que notre administration exerce partout son rôle bienfaisant parmi ces races inférieures qu'il est temps d'élever et de guider désormais vers un idéal meilleur fait de mieux-être et de liberté.

Nous allons dire tout à l'heure ce que tout le monde a pu voir : les sévices, la terreur partout, l'abrutissement complet de la femme au profit et pour l'assouvissement des instincts bestiaux de l'homme. Par contre, ce que nous ne pourrons qu'indiquer, mais ce que l'on sait aussi en Afrique, c'est que dans des régions immenses la mort frappe à coup sûr : ses victimes tombent une à une, chaque jour, à tout âge, à toute heure. On ne voit pas la main qui la guide, mais on devine celui qui la commande. On le nommerait si l'on ne craignait d'être frappé soi-même aussitôt. Son nom est sur toutes les lèvres personne n'ose le prononcer : c'est le *féticheur*. On a horreur de lui et on lui fait bon visage. On le craint et on le comble de faveurs. Il est protégé par ses crimes. Des adeptes connus de lui seul le vengeraient par l'extermination de toute la population si quelqu'un s'avisait de lui nuire.

Le *féticheur* dédaigne tous les instruments de guerre en général. Il a une arme cependant et celle-là frappe juste, vite, sans bruit. Elle ne laisse ni traces, ni souillures ; le patient lui-même la sent à peine, il souffre peu, mais meurt toujours. Cette arme, c'est celle des lâches et des traîtres, celle du reptile : le poison.

On a parlé beaucoup autrefois et on parle encore un peu aujourd'hui d'anthropophagie ; mais cela ne produit plus qu'un petit effet, c'est une chose connue désormais. Elle n'apparaît désagréable tout au plus que pour ceux qui s'y livrent. Les cadavres eux-mêmes n'en souffrent pas. Et puis on commence à y voir une question de goût. Ces festins ont lieu probablement par pure vantardise, par snobisme peut-être, qui sait ?... Enfin si le fait existe encore, des observateurs bénévoles, très soucieux de leur confort, disent qu'ils n'ont rien vu de pareil et que d'ailleurs le mal tendrait à disparaître. L'appareil photographique lui-même, si curieux pourtant, n'a pas encore saisi un seul document. Il y a cependant des faits tout récents et des témoignages probants. Au surplus, si ces pratiques sont répu-

gnantes au delà de toute expression, nous pensons néanmoins que les constatations et les remèdes sont relativement faciles.

Ce qui mérite davantage notre attention, ce qui exige de tous nos administrateurs un effort sérieux et une surveillance constante, c'est le « fétichisme » avec ses horribles cérémonies, c'est le féticheur et tout son attirail de maléfices, c'est le « poison » dont les victimes sont innombrables. Enfin il y a aussi la situation abjecte de la femme indigène, appréciée suivant sa fécondité et sa capacité de travail, mariée à peine nubile à des vieillards atteints de sénilité manifeste, séparée de ses enfants ou exilée dans les tribus les plus éloignées, vendue ou volée, mutilée très souvent, avilie toujours (1).

Ces constatations, nous le savons, ne datent pas d'aujourd'hui ; en sont-elles moins exactes ? Tous les explorateurs, tous les voyageurs en ont cité des faits multiples dans leurs ouvrages (2). C'est cela qui doit frapper notre esprit, exciter notre indignation. C'est cela aussi qui doit soulever l'opinion publique, puisqu'elle seule est capable de donner aux pouvoirs et aux autorités les moyens d'y remédier. Aussi nous permettra-t on d'ajouter notre témoignage à ceux de nos prédécesseurs.

Au mois de janvier 1906, au cours d'une reconnaissance dans les environs de Libreville, en passant dans un village près de Sibangue, nous aperçûmes une affluence extraordinaire d'indigènes aux abords d'une case. Un jeune homme vigoureux, assis au milieu d'un cercle d'assistants, semblait exciter vivement leur attention. On lui prodiguait à ce moment des aspersions et des exorcismes bizarres accompagnés de cris et de chants variés. Un des spectateurs qui paraissait présider la séance saisit une poule, lui arracha la mâchoire pour en obtenir quelques gouttes de sang et l'abandonna ainsi mutilée. Puis il présenta un breuvage rougeâtre au patient qui l'absorba en entier. En cours de route, nous nous fîmes expliquer ces rites étranges. Nous apprîmes ainsi que le breuvage en question était simplement un « poison d'épreuve », ainsi nommé parce qu'il sert à désigner ceux qui se sont rendus coupables d'adultères ou de quelques méfaits. Quand le féticheur ne veut pas que l'intéressé en meure et lorsqu'il a reçu discrètement un cadeau important, il ménage la dose et l'on opère sur un autre individu soupçonné aussitôt. Pour le cas que nous venons de mentionner, l'indigène est mort, simplement, une heure après et le féticheur affirma, sans plus, que la preuve de sa culpabilité était irrécusable.

Quelques jours après, à Mbéto (rivière Temboni), à 200 mètres de la case du chef de poste de douanes, nous entendîmes des gémissements partant du fond d'une case. C'était, disait-on, une femme malade et peu intéressante. Nous insistâmes pour lui rendre visite. Elle était horrible à voir et couverte de blessures faites avec des machettes ou sabres d'abatis. Un coup de ces instruments avait désarticulé l'épaule gauche, l'avant-bras droit était sectionné jusqu'à l'os. Une estafilade horrible lui labourait les reins, elle avait des contusions multiples sur tout le corps. Toutes ces blessures étaient à nu et sans soins depuis plusieurs jours; la mort devait suivre à bref délai. Nous achetâmes une pièce d'étoffe chez le traitant voisin, un lavage et un pansement sommaire furent faits séance tenante. La femme fut embarquée aussitôt et dirigée sur le poste d'Ekododo nouvellement créé. Quelques semaines après, elle était guérie. Elle nous expliqua ellemême son histoire. Son mari, qui avait plusieurs autres femmes venait de mourir. Au cours de l'enterrement, le féticheur affirma que le décédé n'avait pu trépasser naturellement et que ses anciennes femmes avaient contribué au décès. Aussitôt tous les hommes du village se ruèrent sur les épouses. La blessée avait trébuché dans sa fuite et avait assouvi ensuite la brutalité de ces monstres.

Le 18 septembre 1906, nous campions au village d'Amvoum, sur la rivière du même nom, affluent de la Noya. Des sons de trompes et des cris étranges nous surprirent désagréablement à notre arrivée. Toutes les cases étaient hermétiquement closes, on ne voyait aucun habitant dans la cour du village. Quelques instants après apparut un hercule horriblement masqué poursuivant des femmes et des enfants revenant des plantations et leur lançant des javelots empoisonnés. Il fut invité, bien entendu, à cesser immédiatement ses pratiques. Notre interprète, tremblant de crainte lui-même, traduisit timidement et comme à regret nos sentiments de colère. Nous préférâmes d'ailleurs ne pas trop insister sur le moment pour pouvoir recueillir le plus de renseignements possibles sur cette industrie, sur son but et sur ses moyens.

Une petite exploration aux abords du village nous fit découvrir une enceinte en branchage composée de trois compartiments communiquant entre eux par des portières en feuillage. Les deux premières salles servent à recevoir le public qui n'est admis dans la troisième que moyennant quelques précautions destinées à permettre au féticheur de disparaître subrepticement dans un souterrain ménagé sous la salle des séances.

(1) Le 13 février dernier le commandant Moll rendait compte de sa mission à la Société de Géographie dans une conférence intéressante à plus d'un titre. Nous avons noté en particulier les faits suivants qui se sont passés sous ses yeux dans le Haut-Logone et dont il a rapporté des documents photographiques irrécusables :

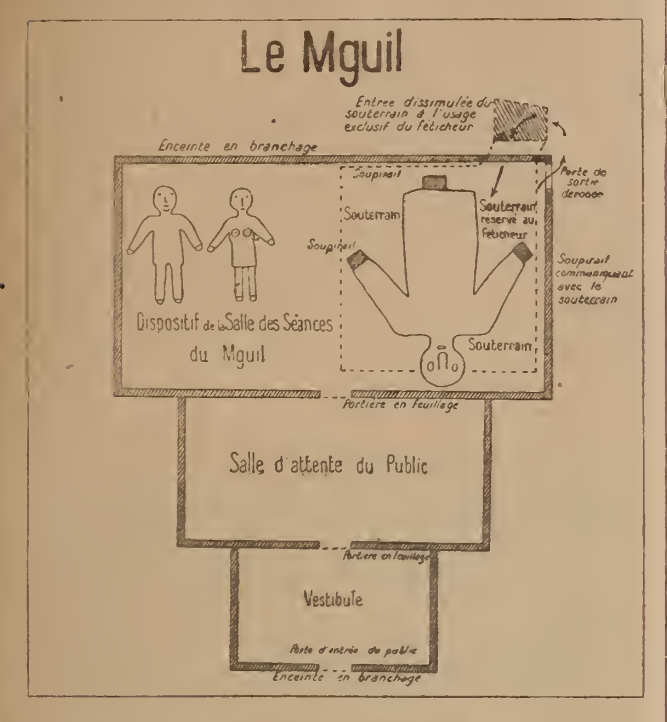
1° Distribution aux femmes d'un mari décédé d'un breuvage stupéfiant qui, suivant la dose et les cadeaux donnés aux féticheurs, avait pour but de désigner la femme soi-disant coupable du décès. La femme devait être ensuite sacrifiée et mangée, mais le commandant Moll s'y est opposé et a conseillé aux habitants de ne plus renouveler ces expériences.

2° Exhibition d'un mannequin dont la vue par les femmes et les profanes avait pour conséquence fatale la mort à bref délai.

La similitude de ces faits constatés à des milliers de kilomètres d'intervalle indique assez l'étendue du mal à combattre et l'importance des moyens à employer. (Voir *Journal des Voyages*, la Mission Moll, par Auguste Terrier, n[os] des 2, 9, 16 et 23 février 1908.)

(2) Consulter en particulier l'*Encyclopédie pahouine* de Largeau, administrateur (E. Leroux, édit., 28, rue Bonaparte, 1906) et le voyage récent de Lucien Fourneau, *De Libreville à la Sangha* (*Bulletin du Comité*, 1907. *Rens. Col.*, n° 1).

Dans cette dernière enceinte on remarque dans un coin le corps d'un homme et d'une femme représentés en argile, puis au milieu une troisième statue recouvrant de sa masse le souterrain



en question et laissant juste trois petites ouvertures du côté des mains et des pieds. L'exiguïté de ces orifices indique aux assistants la subtilité de l'être mystérieux qui pénètre ainsi et habite l'intérieur de la crypte et dont la voix de stentor et ventriloquente va leur révéler tout à l'heure une foule de choses passionnantes pour eux sur le présent et sur l'avenir. C'est ce que les Pahouins appellent le « mguil ».

Bien entendu, des compères mêlés aux assistants se chargent avec des tamtams assourdissants et des instruments variés, de la mise en scène et du soin de questionner et de répondre adroitement. La terreur des assistants se traduit par des offrandes discrètes et abondantes, qui conjureront les maléfices dont ils se sentent déjà menacés et leur feront éviter le poison mortel assuré aux ingrats peu généreux. Tout cela se complique de processions de crânes, d'exhibitions d'ossements de cadavres et de cérémonies honteuses dont un de nos fonctionnaires et son unique domestique ont été récemment les témoins impuissants. Enfin, par des procédés variés et des scènes savamment rééditées, ces entreprises terrorisent, ruinent et déciment nos villages à tour de rôle.

Après le « mguil » réservé plus spécialement aux féticheurs, il y a le « biéri » cruellement exploité par les maris et à leur profit. La vue seule du « biéri » suffit à tuer et elle tue en effet. Le « biéri » est simplement une boîte cylindrique en écorce contenant un ou plusieurs crânes et de préférence ceux des ancêtres notables ou celui d'un « féticheur » réputé. La boîte mystérieuse est placée dans un coin retiré de la case, sur une sorte d'autel avec des ornements hideux. Elle est l'objet d'un culte et de rites bizarres, elle n'est déplacée que dans les circonstances graves et pour une consultation pressante. Toutes les femmes et les enfants doivent alors disparaître à son approche. Malheur au profane qui a vu le « biéri » par inadvertance ou par suite d'un piège habilement préparé! La mort est fatale. Ostensiblement le féticheur interviendra peut-être pour la conjurer, soi-disant, mais en réalité pour administrer plus adroitement et plus sûrement sous le nom d'antidote le breuvage mortel. Voilà son rôle, c'est aussi son unique moyen d'existence et sa seule raison d'être. La moindre faiblesse d'ailleurs serait punie par la corporation entière et le village lui-même serait maudit.

C'est la femme en réalité qui est surtout menacée constamment par les graves conséquences résultant de la vue de la boîte infâme, car ses occupations mêmes l'obligent à vivre pour ainsi dire dans la funeste société du « biéri ». Si le mari, devenu ombrageux ou capricieux, s'aperçoit qu'une de ses épouses devient volage, paresseuse, indisciplinée, infidèle surtout, il ne tarde pas à l'accuser d'avoir jeté un regard indiscret sur le « biéri » ou bien il s'arrange pour lui faire commettre le crime prévu. C'est fini, elle mourra sous peu, subitement ou d'un mal de langueur dont les symptômes et la fin surtout ne varient jamais.

A Cocobeach (rivière Mouni), on connaît un vieillard habitant seul avec ses 22 épouses dont quelques-unes sont jeunes et jolies. On a remar-



LE BIÉRI

1. Boîte en écorce. — 2 et 3. Crânes des ancêtres contenus dans la boîte. — 4 et 5. Statuettes fétiches. — 6. Corne fétiche.

qué que tous les jeunes gens qui avaient voulu habiter à proximité, utiliser les terrains vacants et peut-être aussi profiter des richesses superflues du vieillard en question, étaient tous morts mystérieusement.

Ce qu'il faut noter, c'est que les indigènes ainsi torturés justement ne sont coupables d'aucune faute et n'ont commis aucun délit. Ils sont là depuis des mois souffrants et privés de toute liberté parce qu'on espère que leurs parents, leurs amis atteindront les véritables coupables ou menaceront leur village. Et comme faute on reproche le plus souvent à un don Juan du pays d'avoir ravi à un mari brutal et hors d'âge une jeune femme qui aurait dû trouver dans l'hymen toutes les joies auxquelles son ardeur juvénile et sa beauté donnaient quelques droits. Ou bien c'est un jeune homme qui a réussi à obtenir d'un beau-père avare la main de celle que son cœur a choisie, mais il ne peut arriver à rembourser complètement la dot impérieusement exigée malgré ses labeurs, ses voyages et ses trafics plus ou moins heureux. Le beau-père se lasse, surexcite finalement le village tout entier qui, ne pouvant atteindre le débiteur, déclare la guerre au village opposé et à tous ceux de la même tribu. On organise alors des guets-apens, on tend des embuscades sur toutes les routes, on fusille les femmes dans les plantations, à la pêche, ou massacre les enfants aux abords des villages. Le travail cesse, la vie est suspendue, on se prive de boire et de manger. On soupçonne l'ennemi partout, on ne quitte plus son arme même pour se rendre à dix pas de la hutte. Le tamtam ronfle constamment, fait des appels lugubres la nuit et transmet des messages en langage convenu. Et cet état de guerre ruineux pour tout le monde est dangereux même pour les étrangers qui seront sûrement pris en otage ou victimes d'une méprise. Quiconque vient de la direction de l'ennemi est de son parti et certain d'être attaqué. Voilà un crime de plus et une tribu qui va entrer en lice, étendre et compliquer encore la situation. Nul n'est assez fort pour faire entendre la raison à tous et appliquer une justice équitable. Il n'y en a pas parmi ces peuplades. L'autorité de nos administrateurs eux-mêmes ne sera respectée qu'autant qu'ils auront la force près d'eux. Et c'est à ce prix seulement, il faut s'en convaincre, que leurs décisions seront exécutées.

Ces guerres déplorables à tous les points de vue et qui durent des mois, des années souvent, ne sont pas très meurtrières cependant. Le Pahouin est poltron et lâche. Il ne tire qu'à bout portant et à coup sûr. L'occasion est rare par conséquent et pour lui c'est pure sottise que de devenir une victime en faisant acte de bravoure. En réalité, c'est le commerce surtout qui en souffre par la suspension de tout travail et la suppression radicale de la circulation. Ainsi, du fait même de notre installation à la côte Nord, des voyages et des invitations à la paix qui ont été en partie observées partout, les recettes de douanes sont passées de 20.000 à 80.000 francs en 18 mois.

On sait que l'avenir d'une colonie est intimement lié à la densité de sa population indigène. Or, dans toute l'étendue de notre Congo, il n'y a jamais eu de grandes guerres, à proprement parler : on n'y a jamais vu d'hécatombes dans le genre de celles qui ont appauvri tant de régions africaines, ni de ces cas d'épidémies foudroyantes qui anéantissent et dépeuplent plusieurs tribus. Tous les voyageurs, au contraire, ont rencontré partout des races vigoureuses et particulièrement bien constituées, toujours prolifiques. Et pourtant les villages sont relativement clairsemés en beaucoup de points, la densité de la population descend à deux et même à un habitant par kilomètre carré. Les enfants naissent pourtant et sont viables; mais les adultes meurent, disparaissent on ne sait comment, ou plutôt on le sait trop, et l'effroi est tel que l'on n'ose plus, que l'on ne peut plus réagir et se révolter. Aussi les indigènes n'admettent plus désormais la mort naturelle. Dans tout décès il y a un crime. Il faut en trouver l'auteur et on appelle encore le « féticheur » qui, pour ne pas mentir à son rôle, va faire sûrement une nouvelle victime. M. Bret a trouvé à Ndombo, en octobre 1907, trois indigènes amarrés à la crapaudine au fond d'une case depuis plusieurs jours, parce que le féticheur les avait soupçonnés d'avoir jeté un sort à un piroguier perdu en mer à la suite d'un naufrage.



ENFANT OTAGE
Pris et trouvé à Akounilou (rivière Noya), décembre 1906.

Dans notre premier voyage aux environs de Libreville dont nous avons déjà parlé, nous avions remarqué à différentes reprises le déplacement de plusieurs villages et le grand nombre des cases isolées, disséminées çà et là. Notre interprète nous expliqua que les chefs de famille voulaient éviter ainsi autant que possible que le décès de leurs amis ou de leurs voisins ne leur

(1) Voir ouvr. cité, *Encyclopédie pahouine*, Initation.

fussent imputés et par cela même se soustraire aux empoisonnements inévitables.

Nous croyons superflu de continuer l'exposé de nos documents personnels, bien qu'ils soient fort nombreux et recueillis au hasard. Nous estimons aussi qu'ils ne représentent qu'une infime partie de l'effrayante réalité. Tous les faits cités plus haut se sont produits sous nos yeux dans une région peu étendue comparativement à celle de notre empire congolais. Cependant ils suffisent à affirmer que partout où le fétichisme existe en Afrique, il produit inévitablement les mêmes conséquences funestes.

Faut-il vraiment s'étonner après cela que ces hommes manquent d'urbanité, d'hospitalité, et voient dans l'étranger, dans l'Européen lui-même d'abord un ennemi? Et de fait pourquoi leur voudrait-on du bien, pourquoi seraient-ils aimés? Faut-il être surpris enfin de trouver le sentiment



UNE VICTIME DES FÉTICHEURS

Ce dessin est la reproduction exacte d'une photographie prise près de Grand-Lahou (Côte d'Ivoire) en avril 1903. Il représente le corps d'une femme pendue par les pieds et dont la tête et les mains disparaissent dans la vase où croissent les palétuviers.

de la famille atrophié, de ne pas rencontrer chez le père, chez la mère ces sentiments intimes profonds qui cependant sont plus forts que tout et qui se manifestent même d'une façon intense chez d'autres spécimens du règne animal? Peut-on entrevoir aussi leur idéal de bonheur? Quel est le flambeau qui éclaire leur pauvre intelligence? Eux-mêmes peuvent-ils deviner où est le fort qui les protégera contre tant de fatalités? Quel est celui enfin qui est susceptible de leur donner un conseil désintéressé, une parole d'affection vraie?

A n'en pas douter, ces questions doivent être angoissantes pour eux. Ce n'est ni dans leur philosophie ni dans leur religion qu'ils trouveront les réponses. Le fétichisme ne se soutient que par des pratiques absurdes et par la destruction de l'homme comme premier et dernier argument. Les féticheurs sont tous solidaires; ils usent de la mort et du poison sous toutes leurs formes pour maintenir leur prestige et appuyer leurs affirmations. Ils terrorisent toujours à leur profit et par pure vanité quelquefois les populations qu'ils dominent. Rien ne se fait dans le village sans le féticheur qui use et abuse à chaque instant de sa puissance occulte. Les docteurs, les charlatans plutôt, du fétichisme prétendent expliquer les conditions de la vie future, mais ils bouleversent en attendant et rendent effroyable la vie présente à nos sujets.

Notre autorité, si bienveillante qu'elle puisse devenir, ne peut se concilier avec leur dictature. Nous ne les avons jamais rencontrés d'ailleurs comme auxiliaires, même passifs si on peut dire, de notre pénétration pacifique et cela suffit à dicter notre conduite à leur égard. Pour parler et être écouté, nous l'avons dit, il faut avoir la force avec soi dans ces pays. Donc, quand le féticheur se sentira surveillé et commencera à craindre, son rôle néfaste sera bien près d'être fini. Quand les populations devineront notre puissance et notre autorité, elles auront plus de confiance et aussitôt elles nous apporteront leurs aveux. Sûres d'être protégées cette fois, elles favoriseront nos enquêtes, nous aideront à trouver et à châtier les criminels.

Pour cela, il ne faut pas que nos postes soient disposés en chapelets sur les fleuves et à de grands intervalles. Il faut, au contraire, construire un vaste réseau et ne confier à nos administrateurs civils ou militaires qu'un rayon assez restreint pour que leur action soit réellement efficace partout.

Le résultat immédiat de ce programme à un autre point de vue sera une plus grande activité commerciale, plus de production, plus de consommation aussi. La colonie elle-même verra sa prospérité s'affirmer aussitôt. Nos sujets surtout apprécieront une paix bienfaisante, jouiront enfin du bien-être matériel et moral que nous leur devons.

Au même titre que la campagne contre l'alcoolisme, pour des raisons analogues à la *guerre* faite à l'*opium* (1) et à l'esclavage, nous avons donc une campagne à engager vigoureusement contre le fétichisme.

Cette campagne du moins n'est pas ruineuse pour nos commerçants et pour nos financiers, au contraire. Il faut cependant de l'argent, il faut aussi des hommes de bonne volonté et en grand nombre. C'est une idée que les lecteurs de ce *Bulletin* connaissent déjà. Elle n'est pas ignorée non plus ailleurs. Souhaitons seulement que le Parlement soit à son tour suffisamment informé pour autoriser les avances de fonds nécessaires et que l'opinion elle-même fasse au beau et riche Congo français le crédit qu'elle accorde maintenant si volontiers aux autres colonies.

Lieutenant Poupard,
de l'infanterie coloniale.

(1) Voir la *Revue indigène*, par P. Bourdarie.

LE COMMERCE DES COLONIES FRANÇAISES EN 1906

Lorsque nous avons eu l'occasion d'examiner la situation commerciale des colonies françaises en 1905 (1), nous avons signalé les progrès importants que le commerce total des colonies avait présentés sur les années précédentes.

En 1906, ces progrès se sont consolidés, et si la différence totale en plus n'est pas considérable, le plus juste équilibre entre les importations et les exportations est l'indice d'un état économique plus normal. En 1905, au contraire, si les progrès des importations avaient été particulièrement forts, les exportations n'avaient augmenté que très faiblement. La différence entre ces deux éléments du trafic était de plus de 100 millions. En 1906, l'écart n'est plus que de 35 millions, par suite de la baisse des importations et l'augmentation des exportations.

Nous aurons l'occasion de voir plus loin que si dans l'ensemble il n'y a pas lieu de se plaindre en 1906 de l'état du commerce colonial, la situation n'est pas partout satisfaisante; mais, d'une manière générale, sauf en deux ou trois points, on est appelé à constater des améliorations sérieuses ou des atténuations de crise.

Commerce total.

Dans l'ensemble, le commerce des colonies françaises, en 1906, se présente avec 875.273.602 francs, contre 873.936.955 francs en 1905. C'est une augmentation de 1.336.647 francs sur l'année précédente et de 12.636.228 francs sur la moyenne quinquennale de 1901-1905.

L'augmentation porte exclusivement sur les exportations, les importations étant, au contraire, en diminution. La différence en moins sur cette catégorie est de 34,134.197 francs. Les marchandises importées s'élèvent à 454.945.294 francs en 1906, au lieu de 489.079.491 francs en 1905. La diminution existe également sur la moyenne quinquennale; elle est de 15.751,255 francs.

Les progrès des exportations sont, au contraire, notables; ils sont de 35.470.844 francs sur 1905; ils sont particulièrement intéressants en ce que 21.434.542 francs de ces progrès concernent l'exportation des produits du cru et ont enrichi d'autant la population de nos colonies. Cette augmentation de la richesse publique est appelée à avoir une heureuse répercussion sur le mouvement des importations en 1907. Les chiffres de l'exportation en 1906 ont été de 420.328.308 francs, au lieu de 384.857.464 francs. Nous venons de voir quels sont les progrès sur 1905; ceux sur la moyenne quinquennale précédente sont de 28.387.483 francs.

En 1905, sur nos quatorze colonies, sept avaient progressé, sept avaient eu à subir des crises plus ou moins graves. En 1906, les colonies qui gagnent sont au nombre de huit, parmi lesquelles cinq déjà en progrès l'année précédente : le Congo, Madagascar, Mayotte et dépendances, la Côte des Somalis, la Martinique, et trois qui étaient en diminution en 1906 : l'Afrique Occidentale, la Guyane et l'Océanie.

Les colonies qui ont fait, en 1906, un commerce moindre qu'en 1905 sont la Réunion, l'Inde française, l'Indo-Chine, Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe, la Nouvelle-Calédonie. Parmi ces dernières, l'Indo-Chine et la Guadeloupe étaient les seules, en 1905, à présenter des chiffres supérieurs à ceux de 1904; la crise des quatre autres est constante depuis plusieurs années. Nous reviendrons plus loin sur la situation de chacune des colonies et sur les raisons de ces diverses fluctuations.

En résumé, le chiffre total du commerce des colonies françaises se présente comme suit :

Afrique Occidentale	163.446.920 francs
Congo Français	29.551.466 —
Réunion	24.228.764 —
Madagascar	62.769.836 —
Mayotte et dépendances	4.668.744 —
Côte des Somalis	34.249.543 —
Inde Française	33.379.947 —
Indo-Chine	397.582.581 —
Saint-Pierre et Miquelon	12.288.619 —
Guadeloupe	28.301.678 —
Martinique	33.720.012 —
Guyane	25.047.551 —
Nouvelle-Calédonie	19.621.857 —
Océanie	6.463.084 —
Total	875.273.602 francs

Les progrès sont ensemble de 44.118.170 francs, dont 10.371.549 francs pour l'Afrique Occidentale, 5.242.575 francs pour le Congo français, 8.720.834 francs pour Madagascar, 750.157 francs pour Mayotte et dépendances, 4.100.598 francs pour la Côte des Somalis, 891.418 francs pour la Martinique, 3.668.685 francs pour la Guyane et 372.354 francs pour l'Océanie.

Les diminutions totales s'élèvent à 32.781.523 francs, dont 3.664.312 francs pour la Réunion, 162.257 francs pour l'Inde, 25.735.35t francs pour l'Indo-Chine, 270.213 francs pour Saint-Pierre et Miquelon, 774.212 francs pour la Guadeloupe et 2.175.178 francs pour la Nouvelle-Calédonie.

Importations.

La faiblesse des exportations en 1905 et particulièrement des sorties de produits du cru, en appauvrissant les populations, devait fatalement avoir sa répercussion sur le mouvement des importations en 1906. Il est même intéressant de constater la concordance qui existe entre la moins-value de 30 millions de francs dans les sorties du cru de 1905 et la moins-value de 35 millions dans les importations de 1906. L'écart de 5 millions entre ces deux chiffres est justifié par un moindre besoin de l'Indo-Chine de marchandises destinées à la réexportation.

(1) Bulletin de mai 1907, Supplément, p. 124.

Les colonies, dans leur ensemble, ont importé, en 1906, pour 454.945.294 millions. Sept colonies ont progressé pour un total de 12.025.114 francs. Ce sont : le Congo, pour 2.714.494 francs; Madagascar, pour 3.068.731 francs; Mayotte et dépendances, pour 688.267 francs; la Côte des Somalis, pour 2.046.888 francs; les Etablissements de l'Inde, pour 248.643 francs; la Martinique, pour 148.710 francs; la Guyane, pour 3.109.381 francs. Le Congo, Madagascar, la Côte des Somalis et l'Inde étaient déjà en progrès en 1905; le Congo et la Côte des Somalis en 1904 et 1905. C'est dire que ces colonies, auxquelles il convient d'ajouter la Guyane, sont en réels progrès depuis ces dernières années.

Quant à Mayotte et à la Martinique, les progrès relevés en 1906 sont plus l'indication d'une amélioration dans la crise qu'elles traversent que la preuve d'une véritable prospérité économique. Les sept autres colonies qui ont réduit leurs achats ne sont pas toutes pour cela atteintes dans leur développement commerciale. L'Afrique Occidentale, ainsi que nous le verrons plus loin, a subi ces fluctuations pour des causes qui ne touchent en rien à sa force vitale. Au contraire, la diminution considérable supportée par l'Indo-Chine a été le résultat de la crise profonde traversée par la colonie depuis trois ans et maintenant heureusement terminée. Dans les autres colonies, principalement à la Réunion, la Guadeloupe, Saint-Pierre et Miquelon et la Nouvelle-Calédonie, les diminutions sont le résultat d'un état économique fâcheux qui se continue depuis plusieurs années.

La diminution totale pour les sept colonies suivantes est de 46.159.311 francs, dont 4.378.927 francs pour l'Afrique Occidentale, 6.501.159 fr. pour la Réunion; 33.874.478 francs pour l'Indo-Chine; 237.082 francs pour Saint-Pierre et Miquelon; 571.350 francs pour la Guadeloupe; 314.437 francs pour la Nouvelle-Calédonie; 281.878 francs pour l'Océanie.

En résumé, les importations de chaque colonie ont été les suivantes :

Afrique Occidentale	92.488.526	francs
Congo Français	13.093.640	—
Réunion	11.683.665	—
Madagascar	34.267.141	—
Mayotte et dépendances	1.460.193	—
Côte des Somalis	13.976.829	—
Inde Française	6.604.850	—
Indo-Chine	220.685.801	—
Saint-Pierre et Miquelon	5.202.439	—
Guadeloupe	12.867.069	—
Martinique	14.907.882	—
Guyane	14.548.756	—
Nouvelle-Calédonie	10.412.220	—
Océanie	2.746.283	—
Total	489.079.491	francs

Marchandises importées. — Aux importations, ce sont toujours les marchandises fabriquées qui viennent en première ligne avec 235.533.213 fr. représentant 51,77 0/0 du chiffre total. Les mêmes marchandises, en 1905, s'élevaient à 254.518.072 francs représentant 52,06 0/0. Il y a donc diminution et de la valeur et de la proportion.

Les matières végétales occupent la deuxième place, comme les années précédentes, avec 133.648.273 francs, soit 29,38 0/0 du commerce total. Les mêmes valeurs en 1905 étaient de 142.953.322 francs et 29,22 0/0. Il y a donc une même proportion malgré la diminution de valeur.

Les matières minérales viennent ensuite avec 64.981.380 francs, soit 14,28 0/0 du total. Les chiffres, en 1905, étaient de 69.580.124 francs et 14,27 0/0.

Enfin viennent les matières animales pour 20.782.428 francs, soit 4,57 0/0 du total. Elles étaient, en 1905, de 22.017.973 francs et représentaient 4,50 0/0 du total.

La diminution en 1906 est donc générale sur tous les chapitres, alors que l'année précédente il y avait augmentation. Cette année aura marqué un ralentissement général dû principalement, nous l'avons dit, à la crise indo-chinoise. Ajoutons que l'exercice en cours a vu la fin de cette crise et que le commerce de 1907 présente au contraire des progrès considérables.

Parmi les matières fabriquées, les principaux articles par ordre d'importance sont toujours les tissus avec 105.782.093 francs au lieu de 103.665.612 francs. Il y a donc malgré la crise un sensible progrès. La proportion est passée de 21,06 0/0 à 23,29 0/0 du commerce total.

Les ouvrages en métaux qui viennent ensuite représentent 7,86 0/0 au lieu de 12,12 0/0 en 1905 et 35.693.961 francs au lieu de 50.438.435 francs. C'est un des chapitres qui a subi la plus forte diminution due principalement à un moindre besoin des constructions des chemins de fer. Les fils représentent 4,59 0/0 avec 20.882.467 francs, au lieu de 4,25 0/0 avec 21.403.694 francs; les papiers et applications, 2,27 0/0 avec 10.333.949 francs, au lieu de 10.796.278 francs et 2,10 0/0; les compositions diverses (dont la pharmacie), 2,08 0/0 avec 9.430.080 francs, au lieu de 2,10 0/0 et 9.962.075 francs; les armes et munitions, 1,83 0/0 avec 8.351.278 francs, au lieu de 1,59 0/0 avec 8.365.070 francs; les produits chimiques, 1,69 0/0, avec 7.696.005 francs, au lieu de 1,44 0/0, avec 7.634.329 francs; les peaux et pelleteries ouvrées (dont les chaussures), 1,14 0/0, avec 5.204.121 fr., au lieu de 1,17 0/0 et 6.350.774 francs. Les autres marchandises représentent une importance inférieure à 1 0/0 du commerce total. Il convient de remarquer que le classement des divers produits suivant l'importance de leur commerce est exactement le même que l'année précédente, et que si les chiffres d'importation sont pour chacun en légère diminution, les pourcentages restent sensiblement les mêmes.

Parmi les matières végétales, les farineux alimentaires conservent le chiffre le plus fort; leur importation s'élève à 39.912.304 francs, soit 8,79 du commerce total, au lieu de 42.127.421 francs et 8,62 0/0 en 1905. Viennent ensuite les bois-

sons représentant 7,08 0/0 du total avec 32.173.000 francs au lieu de 6,84 0/0 avec 33.414.514 francs. Puis ce sont les denrées coloniales de consommation avec 5,66 0/0 et 25.706.918 francs au lieu de 5,27 0/0 et 2.583.704 francs, les huiles et sucs végétaux, avec 2,28 0/0 et 10.225.292 fr. au lieu de 2,78 0/0 et 13.574.595 francs; les fruits et graines, avec 1,65 0/0 et 7.532.004 fr. au lieu de 1,57 0/0 et 7.668.024 francs; les filaments, tiges et fruits à ouvrer avec 1,36 0/0 et 6.220.884 francs au lieu de 1,48 0/0 et 7.248.076 francs; les bois, avec 1,13 0/0 et 5.159.610 francs au lieu de 0,88 0/0 et 4.347.876 francs.

Aux matières minérales, les métaux figurent pour 33.841.929 francs et 7,44 0/0, au lieu de 35.393.952 francs et 7,23 0/0 du total. Les marbres, pierres, terres et combustibles minéraux représentent 6,84 0/0 et 31.139.451 francs au lieu de 6,99 0/0 et 34.186.172 francs pour l'année précédente.

Les matières animales présentent aux produits et dépouilles d'animaux 12.749.020 francs, soit 2,81 0/0 du commerce total au lieu de 14.786.086 francs et 3,04 0/0. Les pêches s'élèvent à 4.733.468 francs, soit 1,05 0/0 au lieu de 4.616.624 francs et 0,94 0/0.

Toutes les autres marchandises présentent une importance inférieure à 5 millions ou 1 0/0 du commerce total. Nous n'en faisons pas mention. Il convient en outre de remarquer que le classement des divers produits ouvrant l'importance de leur chiffre commercial est exactement le même que l'année précédente et que si les chiffres d'importations sont en légères diminutions pour chacun, leur proportion dans le mouvement général reste la même.

Exportations.

Le chiffre total des exportations de 1906 est le plus fort atteint par notre commerce colonial. Il s'élève à 420.328.308 francs. Il ne correspond pas cependant à une année de production particulièrement bonne et est dû en grande partie au développement du commerce général. Dans l'ensemble cependant même, en ne considérant que les sorties de produits du cru, il y a progrès. Les exportations de cette catégorie ayant été :

En 1904........	335.000.000	francs
1905........	304.736.313	—
1906........	357.095.314	—

Les progrès de 1906 sont dus à l'Afrique Occidentale, au Congo français, à la Réunion, à Mayotte et dépendances, à Madagascar, à la Côte des Somalis, à l'Indo-Chine, à la Martinique, à la Guyane et à l'Océanie; ce qui représente dix colonies sur quatorze qui sont en progrès. Les quatre colonies qui ont perdu sont l'Inde, Saint-Pierre et Miquelon, la Guadeloupe et la Nouvelle-Calédonie.

Mais les progrès aussi bien que les pertes ne correspondent pas toujours à une situation bonne ou mauvaise. Certaines colonies, bien que présentant un chiffre d'exportation supérieur à celui de l'année précédente, traversent une crise plus ou moins grave.

Parmi les colonies florissantes en 1906, il faut mettre l'Afrique Occidentale, le Congo, Madagascar, la Côte des Somalis et la Guyane. Sauf cette dernière, ce sont toutes les colonies d'Afrique que nous examinerons plus loin.

Au contraire, quoique en progrès, la Réunion et Mayotte et dépendances souffrent de la crise sucrière; l'Indo-Chine, pendant neuf mois, a vu diminuer son trafic de très forte manière et ce n'est que dans le troisième trimestre qu'elle a non seulement regagné une perte de 50 millions des trois premiers trimestres, mais encore progressive au total de 8 millions sur 1905 ; les progrès de la Martinique témoignent d'une amélioration, mais non de la fin de la crise; il en est de même de ceux de l'Océanie.

La hausse est au total de 37.978.478 francs se partageant ainsi :

Afrique Occidentale.....	14.750.476	francs
Congo Français.........	2.528.081	—
Réunion................	2.836.847	—
Madagascar............	5.652.103	—
Mayotte et dépendances.	61.890	—
Côte des Somalis.......	2.053.710	—
Indo-Chine............	8.139.127	—
Martinique............	742.708	—
Guyane................	559.304	—
Océanie...............	654.232	—

Les pertes se montent à 2.507.634 francs dont :

Pour les Indes..........	410.900	francs
Saint-Pierre et Miquelon.	33.131	—
La Guadeloupe.........	202.862	—
La Nouvelle-Calédonie..	1.860.741	—

Parmi ces dernières, la diminution des sorties de l'Inde correspond aux fluctuations inévitables de la récolte d'arachides. Cette colonie n'a pas de vie économique personnelle, étant tout entière dépendante de l'état des provinces anglaises voisines, ainsi que de la législation qui les régit. La diminution constatée à Saint-Pierre et Miquelon est moins importante par son chiffre qui est minime, que parce qu'elle est la continuation de l'état de dépression qui dure depuis 1899.

A la Guadeloupe comme à la Martinique aucun élément nouveau n'étant intervenu pour compenser les pertes occasionnées par la crise sucrière, la diminution n'a rien que de logique.

Enfin, à la Nouvelle-Calédonie, la perte considérable est l'indice des difficultés économiques que traverse la colonie dans toutes les branches : l'agriculture, les mines, le commerce et les finances.

Les exportations de chaque colonie ont été les suivantes :

Afrique Occidentale.....	70.958.394	francs
Congo Français.........	16.460.826	—
Réunion................	12.545.099	—
Madagascar............	28.502.695	—
Mayotte et dépendances.	3.158.551	—
Côte des Somalis.......	20.272.714	—
Inde Française..........	26.775.097	—
A reporter..........	178.673.376	francs

Report	178.673.376 francs
Indo-Chine	176.896.780 —
Saint-Pierre et Miquelon	7.086.180 —
Guadeloupe	15.434.609 —
Martinique	18.812.130 —
Guyane	10.498.795 —
Nouvelle-Calédonie	9.209.637 —
Océanie	3.716.801 —
Total	420.328.308 francs

Marchandises exportées. — Comme les années précédentes, il convient de remarquer la part de plus en plus prépondérante de la production végétale dans les colonies; elle représente, en 1906, 273.617.917 francs, soit 65,08 0/0 du total des sorties, au lieu de 61,78 0/0 et 237.778.500 francs. C'est à une meilleure récolte en fin d'année en Indo-Chine et à une plus forte sortie d'arachides du Sénégal que sont dus principalement ces progrès.

Les matières minérales conservent en 1906 la seconde place qu'elles avaient conquises en 1905. Elles sont cependant en sensible diminution sur l'année précédente en raison d'une moindre sortie d'or à Madagascar et de la crise minière de la Nouvelle-Calédonie. Elles s'élèvent à 49.746.354 francs, soit 11,84 0/0 au lieu de 51.474.580 francs et 13,37 0/0 en 1905.

Les matières animales continuent les progrès déjà constatés en 1905. Ils s'élèvent à 49.322.643 francs, soit 11,74 0/0 au lieu de 12,34 0/0 et 47.527.680 francs.

Enfin les matières fabriquées représentent 11,34 0/0 avec 47.641.591 francs au lieu de 12,48 0/0 et 48.075.704 francs.

Parmi les matières végétales les farineux alimentaires figurent pour la plus grande somme : 91.928.629 francs et 21,87 0/0 du commerce total, au lieu de 80.491.265 francs et 20,91 0/0 en 1905. La seconde place appartient aux huiles et sucs végétaux qui gagnent un rang sur l'année précédente avec 56.566.071 francs et 13,46 0/0 au lieu de 12,72 0/0 et 48.929.818 francs. C'est principalement au caoutchouc qu'est dû le progrès de ce chapitre. Les denrées coloniales qui n'occupent en 1906 que le troisième rang, au lieu du second en 1905, font cependant preuve d'une notable augmentation : 13,35 0/0 avec 56.101.097 francs au lieu de 13,69 0/0 avec 52.697.176 francs. Un léger relèvement des sorties de sucres de la Réunion et des légers progrès intéressants des divers produits de ce chapitre dans différentes colonies sont l'explication de cet état de chose. Au quatrième rang viennent toujours les fruits et graines (principalement oléagineux) avec 10,73 0/0 et 45.104.763 francs au lieu de 9,02 0/0 et 34.724.282 francs. C'est principalement à une meilleure récolte d'arachide au Sénégal qu'est due cette augmentation. Viennent ensuite les boissons avec 2,28 0/0 et 9.601.993 francs au lieu de 1,80 0/0 et 6.950.921 francs, dont les progrès viennent d'une plus grande exportation de rhum de la Martinique; les bois avec 1,42 0/0 et 5.994.188 francs au lieu de 2.060.610 francs et 0,94 0/0 dont les progrès considérables sont dus au commerce du Congo français; les filaments et tiges à ouvrer avec 1.29 0/0 et 5.434.644 francs au lieu de 1,80 0/0 et 4.294.287 francs et dont les progrès sont la conséquence d'une plus grande production cotonnière en Indo-Chine.

Aux matières minérales, les métaux sont en baisse ; ils représentent 39.374.930 francs, soit 9,37 0/0, au lieu de 41.633.125 francs et 10,82 0/0. Nous avons vu plus haut la cause de cette diminution.

Les marbres, pierres et combustibles minéraux se montent à 2,47 0/0 et 10.371.424 francs au lieu de 2,55 0/0 et 9.033.828 francs. Les progrès sont dus au développement de la production houillère du Tonkin.

Parmi les matières animales, les pêches occupent toujours la première place, 20.615.800 francs, soit 4,91 0/0 au lieu de 5,24 0/0 et 20.173.650 fr. Les produits et dépouilles d'animaux (dont les cuirs, la cire, etc.) se montent à 17.320.397 francs, soit 4,12 0/0 au lieu de 4,05 0/0 et 15.601.432 fr.; les matières dures à tailler (l'ivoire et l'écaille) s'élèvent à 6.196.388 francs et 1,48 0/0 au lieu de 1.92 0/0 et 7.323.553 francs. Enfin, les animaux vivants figurent pour 4.719.650 francs et 1,12 0/0 au lieu de 1,04 0/0 et 4.050.567 francs.

Nous renouvellerons la remarque faite l'année précédente qu'aux sorties, c'est toujours la réexportation qui fournit les éléments du trafic des matières fabriquées. Sauf l'Inde française, avec ses fils et tissus, et l'Indo-Chine, avec des fils et des tissus également, ainsi que du ciment, de la bière, des meubles, etc., on peut dire que les colonies françaises n'ont pas encore d'industrie. Dans cette catégorie de marchandises, trois chapitres seulement dépassent 1 0/0. Ce sont les tissus, avec 18.061.264 francs, soit 4,33 0/0 au lieu de 4,01 0/0 et 10.959.682 francs en 1905 ; les fils, avec 2,67 0/0 et 11.170.146 francs, au lieu de 2,32 0/0 et 12.638.896 francs ; les peaux et pelleteries ouvrées avec 1,25 0/0 et 5.226.711 francs, au lieu de 1,05 0/0 et 4.167.876 francs.

Tous les autres chapitres de notre exportation ne figurent que pour des chiffres inférieurs à 1 0/0 du total et 5 millions de francs.

Part de la France et de l'étranger.

La France, pendant l'année 1906, a vu se relever, d'une manière très faible d'ailleurs, sa part proportionnelle dans le commerce colonial. En ajoutant à son propre trafic celui qui se fait entre les colonies françaises, on n'arrive pas tout à fait à 50 0/0. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'en étonner outre mesure, ainsi que nous le disions déjà l'année dernière, parce qu'il est une part du commerce avec l'étranger qu'elle ne peut songer à remplacer, celle du trafic avec les pays immédiatement voisins de nos possessions. Les seuls terrains sur lesquels elle puisse songer à lutter est celui de la concurrence avec les pays d'Europe, et sur celui-là, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte dans le tableau ci-après, elle tient bien sa place.

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAL
	Francs	Francs	Francs
Commerce avec la France et ses colonies....	215.851.975	187.845.041	403.697.016
Pays étrangers par la France et ses colonies.	8.395.882	»	8.395.882
Angleterre	37.481.307	23.424.112	60.905.419
Allemagne	10.637.996	13.759.355	24.397.351
Espagne	19.126	»	19.126
Hollande	2.949.968	4.024.720	6.974.688
Belgique	1.619.587	8.222.270	9.841.857
Italie	63.683	5.746	69.429
Autriche-Hongrie	265.632	»	275.632
Suisse	725.086	1.432.860	2.157.946
Suède-Norvège	1.496.033	»	1.496.033
Danemark	2.468	»	2.468
Russie	122.530	»	122.530
Totaux des pays étrangers d'Europe	63.789.248 (1)	51.844.567	115.633.855
Colonies anglaises	97.110.196	89.892.331	187.002.527
— allemandes	262.556	4.826	267.382
— espagnoles	146.866	2.313	149.179
— hollandaises	3.047.588	8.994.724	12.042.312
— portugaises	237.211	348.293	585.504
Totaux des colonies européennes	100.804.417	99.242.487	200.046.904
Chine	25.028.151	21.434.629	46.462.780
Japon	966.479	8.063.262	9.029.741
Siam	6.685.731	4.378.045	11.063.776
Philippines	10.866	14.351.335	14.362.201
Nouvelles-Hébrides	164.523	533.007	697.530
Etats-Unis	15.194 989	1.860.615	17.055 604
Brésil	147 193	112.710	259.903
Vénézuéla	69.750	»	69.750
Egypte	142.604	»	142.604
Libéria	182.730	269.464	452.192
Etat du Congo	327.282	14.757	342.039
Abyssinie	»	10.092.351	10.092.351
Pays divers	25.579.306	17.513.792	43.093.098
— d'Extrême-Orient	»	1.747.298	1.747.298
— d'Amérique	»	24.960	24.960
Totaux des pays étrangers hors d'Europe	74.499.604	81.396.233	155.273.602
Totaux généraux	454.945.294	420.328.308	875.273.602

(1) Dont 20.661.617 pour l'Indo-Chine.

Ainsi, alors que la France et ses colonies font 46,1 0/0 du commerce colonial, les pays d'Europe n'y entrent que pour 13,1 0/0, les colonies européennes pour 22,8 0/0 et les autres pays pour pour 18 0/0. Il n'y a donc pas lieu de se plaindre par trop de la part prise par notre commerce national. Cela ne veut pas dire pourtant qu'il ne peut encore gagner. C'est surtout en Indo-Chine qu'il pourrait le faire; en effet, l'entrepôt anglais de Hong-kong entre pour une proportion considérable dans le commerce de notre possession d'Extrême-Orient, et si, pour certains produits d'origine chinoise ou hindoue, il ne peut être concurrencé, il est certain, au contraire, que beaucoup des produits d'importation d'origine anglaise qu'il introduit pourraient être remplacés par des produits français; d'autre part, à l'exportation, il représente, vis-à-vis des autres pays d'Extrême-Orient et même de l'Europe, un intermédiaire que notre marché de Saïgon pourrait peut-être utilement remplacer s'il était doté d'une autre législation et d'un outillage suffisant. Cette question, d'ailleurs, nous entraînerait en dehors de notre sujet et sort du cadre du *Bulletin*.

En 1906, la France et ses colonies ont vendu à nos possessions 47,5 0/0 au lieu de 48,9 0/0 en 1905 et 50,6 0/0 en 1904; elles leur ont acheté 44,7 0/0 au lieu de 41,5 0/0 en 1905 et 44,2 0/0 en 1904.

Le mouvement commercial se présente comme suit :

	Importations	Exportations	Commerce total
	francs	francs	francs
France	201.386.226	179.276.468	380.662.694
Colonies françaises	14.465.749	8.568.573	23.034.322
Etranger	239.093.319	232.483.267	471.576.586
Totaux	454.945.294	420.328.308	875.273.602

En considérant le détail des chapitres d'importation, l'on voit que la France et ses colonies fournissènt 50,3 0/0 des matières animales, 44,2 0/0 des matières végétales, 24,3 0/0 des matières minérales, 55,5 0/0, des matières fabriquées.

En 1905, les proportions avaient été respectivement de 48 0/0, 42,7 0/0, 33,6 0/0 et 56,4 0/0.

Dans les matières animales, la plus forte part revient toujours aux produits et dépouilles d'animaux avec 6.561.579 francs et 51,5 0/0 au lieu de 46,5 0/0 et 6.876.238 francs en 1906; puis viennent les pêches avec 3.149.500 francs et 66,6 0/0 au lieu de 2.958.606 francs et 74,1 0/0. Les autres chapitres figurent pour une part de beaucoup moindre valeur.

Parmi les matières végétales, les boissons restent presque exclusivement françaises avec 25.595.931 fr. et 79,6 0/0 au lieu de 28.334.141 fr. et 84,8 0/0. Viennent ensuite les farineux alimentaires avec 16.310.360 francs et 40,9 0/0 au lieu de 15.041.480 fr. et 35,7 0/0; les denrées coloniales avec 10.959 798 francs et 42,7 0/0 au lieu de 11.600.386 francs et 44,9 0/0; les huiles et suifs végétaux avec 2.947.469 francs et 28,8 0/0 au lieu de 3.053.661 francs et 22,5 0/0.

En ce qui concerne les matières minérales, la France et les autres colonies importent 11.342.577 francs et 33,6 0/0 des métaux au lieu de 16.565.398 francs et 41,2 0/0. Cette diminution provient d'un moindre besoin de fers et rails pour les travaux publics. Aux marbres, pierres, terres et combustibles minéraux, l'importation a été de 4.402.455 francs et 14,2 0/0, au lieu de 8.797.989 fr. et 25,8 0/0.

La part française des matières fabriquées, qui avait progressé en 1905, a légèrement rétrogradé en 1906. Le chapitre des tissus est évidemment le plus important avec 53.223.928 francs, soit 50,4 0/0. Il avait été, l'année précédente, de 55.075.220 francs et 53,2 0/0. Les ouvrages en métaux viennent ensuite avec 26.896.668 francs et 75,4 0/0, au lieu de 40.646.194 francs et 80,6 0/0. Cette diminution est, comme pour les métaux, due à un moindre besoin des travaux publics, et principalement des chemins de fer. Enfin suivent, pour des chiffres beaucoup moindres, les armes, poudres et munitions, avec 6.513.110 francs et 78 0/0 au lieu de 6.069.624 francs et 73,6 0/0; les compositions diverses, avec 6.897.209 francs et 73,2 0/0, au lieu de 6.703.307 francs et 68,1 0/0; les papiers et applications, avec 4.884.022 francs et 47,3 0/0, au lieu de 4.543.418 francs et 42,1 0/0; les peaux et pelleteries, encres (dont les chaussures et la maroquinerie), avec 4.088.022 francs et 78,6 0/0, au lieu de 4.612.358 francs et 72,7 0/0. Enfin, pour des valeurs moindres, la France et ses colonies importent 99,6 0/0 des matières animales brutes propres à la médecine ou à la parfumerie, 52,8 0/0 des produits chimiques, 83 0/0 des couleurs, 50,7 0/0 des verres et cristaux, 49,5 0/0 des meubles, 58,3 0/0 des ouvrages de sparterie et vannerie.

Examinons maintenant la part de la France et de ses colonies dans le commerce d'exportation de ses possessions.

Le marché français a acheté en 1906 33,3 0/0 des matières animales au lieu de 29,1 0/0 en 1905, 51,2 0/0 des matières végétales au lieu de 49,2 0/0, 41,6 0/0 des matières minérales au lieu de 39,2 0/0 et 23 0/0 des matières fabriquées au lieu de 17,9 0/0.

Parmi les matières animales exportées en France ou dans ses colonies, les produits et dépouilles d'animaux (principalement les cuirs et peaux brutes) passent au premier rang devant la pêche pour la première fois, avec 7.649.474 francs et 44,2 0/0 au lieu de 5.512.708 francs et 35,4 0/0. Les pêches offrent un chiffre un peu supérieur à celui de 1905 avec 6.425.390 francs et 31,2 0/0 au lieu de 6.193.000 francs et 30,7 0/0. Les matières dures à tailler (dont l'ivoire et l'écaille) s'élèvent à 1.957.644 francs et 31,6 0/0 au lieu de 1.698.615 francs et 23,4 0/0.

Aux matières végétales appartiennent les principales exportations de nos colonies. La France et ses colonies achètent 77,5 0/0 des denrées coloniales de consommation, avec 43.476.649 francs au lieu de 41.414.328 francs et 78,6 0/0; puis ce sont les huiles et sucs végétaux, toujours en progression, avec 30.060.219 francs et 53,2 0/0, au lieu de 25.105.754 francs et 51,4 0/0; les fruits et graines, avec 29.573.170 francs et 65,6 0/0, au lieu de 20.774.118 francs et 59,9 0/0; les farineux alimentaires, avec 22.833.845 francs et 23,9 0/0, au lieu de 20.083.051 francs et 25 0/0; les boissons, avec 8.027.148 francs et 83,6 0/0, au lieu de 5.057.302 francs et 73,4 0/0; les filaments, tiges et fruits à ouvrer, avec 3.145.287 francs et 57,9 0/0 au lieu de 2.644.649 francs et 38,1 0/0.

Aux matières minérales, le commerce français achète 47,8 0/0 des métaux, avec 18.811.087 fr., au lieu de 18.491.805 francs et 44,9 0/0.

Enfin, le commerce colonial des sorties de marchandises fabriquées étant surtout de la réexportation, sauf pour l'Inde et l'Indo-Chine, la France se trouve, en général, en dehors du champ d'action de nos colonies. Le pourcentage des marchandises qui leur sont destinées est donc moindre. Le chapitre des tissus est à citer, avec 5.430.448 francs et 22 0/0, au lieu de 4.863.189 francs et 30,8 0/0; vient ensuite celui des fils, avec 2.068.634 francs et 18,6 0/0, au lieu de 1.326.781 francs et 9,5 0/0.

La part proportionnelle de la France et de ses colonies dans le commerce de chaque possession se présente comme suit :

	Importations	Exportations	Commerce total
	0/0	0/0	0/0
Afrique Occidentale	47,5	53,8	50,7
Congo Français	42,1	34,5	38,3
Réunion	75,5	96,7	86,1
Madagascar	87,4	72,1	79,9
Mayotte et dépendances	69	93,2	82
Côte des Somalis	14	8,2	11,1
Inde Française	25,1	27,1	26,1
Indo-Chine	39,2	22	30,6
Saint-Pierre et Miquelon	49,2	92,8	71
Guadeloupe	64,3	98,8	81,6
Martinique	54,9	94,6	74,8
Guyane	79,8	81	80,4
Nouvelle-Calédonie	59	29	44
Océanie	13,6	12	12 8
Total	47,5	44,7	46,1

(*A suivre.*) P. Chemin-Dupontès.

UNE MISSION DANS L'ADRAR DU NIGER

8 mars — 25 juillet 1907.

RAPPORT DE TOURNÉE DU CAPITAINE DINAUX

CHEF DE L'ANNEXE D'IN-SALAH

I

BUT DE LA TOURNÉE

Au commencement de l'année 1907, la situation politique du Ahaggar était satisfaisante. Moussa Ag Amastane, à son retour du Touat, où le commandant militaire l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur, avait aussitôt rassemblé l'impôt des tribus qui l'entouraient et qui restaient toujours fidèles à sa politique de soumission; son khalifa Mohammed Ag Otsmane avait surpris et mis à mort à l'Est de R'at le bandit Reskou Ag Yahia, l'organisateur de tous les coups de main exécutés sur nos tribus : Moussa s'était ensuite fixé définitivement au Ahaggar et commençait des travaux de foggara et de culture à Endid et Tamanrasset. Mais l'horizon restait trouble de deux côtés. La question des Azdjer était toujours pendante; l'action simultanée des Cercles de Touggourt et d'In-Salah n'avait donné aucun résultat.

D'un autre côté, la situation de l'Adrar n'était pas très nette; les Taïtoq et leurs imrads, qui avaient évacué l'Ahnet en 1906 n'avaient plus donné signe de vie; on les disait campés à quelques jours à peine du Niger, travaillés par Abidine, et prêts à faire défection. Leurs chamelons d'impôt n'étaient pas encore arrivés en mars, malgré les avertissements et l'expulsion de leurs premières caravanes des marchés du Tidikelt. Enfin un rezzou levé à l'automne par Aziouel, l'amrar des Taïtoq, pour se porter vers l'Ouest n'était pas encore rentré.

Les campements des Ahaggar, fixés à l'Adrar auprès des oncles de Moussa, étaient également sujets à suspicion; la rentrée de l'impôt y était difficile, leur exode se prononçait vers le Sud, et un rezzou en était parti dans la direction de l'Aïr, malgré l'avis de Moussa, et en emportant les carabines confiées par l'Etat à l'amenokal pour la défense de son territoire.

Ce noyau d'indépendants comprenait au maximum une centaine de tentes, Ahaggar et Taïtoq, et Moussa en aurait eu facilement raison si la question Azdjer ne l'avait retenu au Ahaggar. Mais étant donné que nos détachements n'avaient pas séjourné dans l'Adrar depuis 1905, et que les troubles du Tagant et du Sokoto y avaient été connus et amplifiés, il était temps d'intervenir.

Les ordres que je reçus du commandant militaire en février étaient déduits de cette situation générale et peuvent se résumer ainsi. Gagner directement l'Adrar, y séjourner aussi longtemps qu'il serait nécessaire, remettre les choses au point, étudier les modifications à apporter à l'organisation des tribus, le cas échéant, saisir Abidine.

La nouvelle parvint, à cette époque, de l'arrivée aux oasis de deux officiers de l'armée coloniale, le capitaine Arnaud, officier d'ordonnance de M. Roume, et le lieutenant Cortier, chargés d'étudier notre organisation et désireux de rejoindre leurs postes par le Sahara. Et c'est grâce à leur voyage que nous pûmes, sans modifier nos projets et notre programme primitif, rencontrer à Timiaouin deux détachements de méharistes soudanais, venus de Bamba (capitaine Cauvin, lieutenant Langlume) et de Gao (capitaine Pasquier, lieutenant Vallier) et opérer une double jonction et une action commune qui ont eu sur les tribus de l'Adrar une grosse portée politique.

Préparatifs de départ.

Pour effectuer cette tournée sans toucher au groupe de police de l'Est, je dus faire appel à la section Peter, qui était rentrée à In-Salah depuis deux mois à peine, après une absence d'un an. Elle avait pris part à la tournée Voinot (Adzjer-Ahaggar-Ahnet) de décembre 1905 à mai 1906, avait renforcé le groupe des Azdjer en juin, fourni un contingent à la reconnaissance d'Iferouane (lieutenant Clor, octobre 1906) et allait repartir pour une randonnée d'été de 3.000 kilomètres. Quelques achats de méhara suffirent à la remettre en état. Cette section de 50 méharistes était renforcée par 2 escouades fort différentes : une escouade targui, comprenant des Touareg et des indigènes du Tidikelt parlant le tamachek et portant le costume targui, et une escouade fournie par le détachement d'Aoulef, composée de vétérans, la plupart anciens tirailleurs algériens, médaillés militaires tout à fait adaptés au Sahara. Le détachement comprenait au total 70 méharistes indigènes, 2 sous-officiers et 1 brigadier français (1). Le lieutenant Sigonney en prenait le commandement sous mes ordres.

Le convoi de matériel fut aussi allégé que possible : je remplaçai les tonnelets métalliques par une réserve de guerbas, fis confectionner des sacoches en cuir pour les fonds et les munitions de réserve, et supprimai ainsi toutes les caisses, y compris bien entendu celles des bagages d'officiers, qui étaient remplacées par des valises ou des tellis. Cette manière de faire a le triple avantage d'alléger le convoi, d'éviter les blessures et de permettre une marche et un chargement plus rapides. Et notre convoi de matériel, pour une absence d'au moins cinq mois était finalement réduit à : 1 charge de fonds (16.000 francs en écus); 4 charges de cartouches en chargeurs (16.000 cartouches); 1 charge d'appareils de puisage, sacoches de médicaments, réserves de guerbas; 2 charges de bagages d'officiers; 1 charge de pièces de cotonnade destinées aux

(1) Maréchaux des logis Brand et Peter, brigadier Gauthier.


TOURNÉE DU CAPITAINE DINAUX
Chef d'Annexe d'In-Salah
Comdant la Compgnie Sahane du Tidikelt
8 mars - 25 juillet 1907.
ASSEMBLAGE des itinéraires levés par le Capitaine Dinaux, le Lieutt Sigonney et le Mal des logis Peter.
ECHELLE
50 0 50 100 150 200 K.
Légende
Portions nouvelles de l'itinéraire
Parties de l'itinéraire levé antérieurement.
Points de campement en 1907 des Ahaggar et Taïtoq.
Camps de long séjour
Points de jonction avec les Troupes Soudanaises.
A. Anou. (Puits)
NOTA - Les itinéraires ont été encadrés entre les points figurant sur la carte Esquisse du Sahara Algérien au 1/2.500.000 publiée par le Gouvernement Général de l'Algérie
TIDIKELT
In Salah
Khanguet el Hadid
Amguid
EGERE
Tirsin
MOUYDIR
AHNET
TIFEDEST
TI IN AKLI
AGGERAR
ARECHOUM
ETERAS AHAGGAR
Tamanghasset
OUAHALEGEN
TAHALRA
TANEZROUFT
ADRAR
TINIRI
TIMETRIN
EGIF
Tadhaq
Sounfat
Tessalit
In Ouzel
Es Souko
Bassin de l'Oued Tilemsi
Bassin du Tanezrouft dit Boukhamela
ALGÉRIE
MAROC
Alger
Tunis
Fez
Dakar
St Louis
Tombouctou
Gao
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
G Huré

achats dans l'Adrar, au total 10 charges, dont la plus lourde ne pesait pas 100 kilos. Les animaux porteurs étaient des mehara, susceptibles d'être attachés en file indienne pour les marches de nuit. La conduite de ce convoi, d'après la méthode mise en vigueur depuis deux ans à la Compagnie fut assurée à tour de rôle par chaque escouade méhariste qui prenait la consigne des animaux et du matériel pour une période de huit jours. Cette organisation du convoi est celle que je préconiserai toujours pour nos opérations à longue envergure dans le Sahara; depuis que je l'ai adoptée, je n'y ai trouvé que des avantages.

La ration journalière de vivres comprenait : pour les indigènes : 600 grammes de blé concassé; 80 grammes de sucre; 40 grammes de café ; 15 gr. de sel ; 30 grammes de beurre; 20 grammes de savon ; pour les Français : 400 grammes de farine blanche ; 125 grammes de couscous; 50 grammes de pâtes; 150 grammes de riz; 40 grammes de pois cassés; 100 grammes de dattes pilées : 40 gr. de bougies, et les mêmes rations de sucre, sel, café, beurre et savon que les indigènes. Au départ, chaque homme emportait sur sa monture 20 jours de vivres de route, 5 jours de vivres de réserve en sachets cousus, un jeu d'effets de rechange, 2 guerbas, un paquet de pansement, 200 cartouches de guerre en chargeurs, soit environ 40 kilos de bagages et 90 kilos, quand les guerbas étaient pleines d'eau.

Pour éviter la mise en route de convois de ravitaillement et nous donner une plus grande liberté d'action, nous emmenions en outre 35 secondes montures chargées de vivres : 2 mois de blé et beurre, et 5 mois de sucre, café, sel et savon. En escomptant les achats de blé au Ahaggar et de riz ou mil à l'Adrar, nous étions ainsi alignés à 5 mois. Notre ravitaillement en blé devait être facilité par le dépôt installé depuis un an à Tinamensagh (entre Tit et Abalessa) et l'extension des cultures, constatée depuis quelque temps au Ahaggar nous eût permis des achats beaucoup plus importants. A l'Adrar également, il eût été facile d'acheter sur place quelques charges de riz et d'envoyer une caravane au fleuve, dont nous n'étions qu'à 8 jours pendant le séjour à Dourit. Mais j'avais compté sans la misère du Ahaggar et sans la saison sèche de l'Adrar; il fut impossible d'effectuer des achats de beurre, et pendant les trois derniers mois, on en fut réduit à la graisse des animaux tués à la chasse. Néanmoins l'ordinaire était suffisant, la santé des hommes se maintint parfaite, et ce régime essentiellement sain et pratique devrait être la règle pour tous les voyages au Sahara.

Le programme d'action que je m'étais tracé impliquait la nécessité d'arriver dans l'Adrar le plus tôt possible, avant le commencement de la saison pluvieuse, et alors que les campements sont forcément groupés autour des points d'eau. Je constituai un premier échelon comprenant 60 méharistes et tout le convoi de vivres et de matériel; il quittait In-Salah le 8 mars sous le commandement du lieutenant Sigonney, pour se rendre lentement dans la région de Tit-Abalessa et y refaire le troupeau en attendant la concentration. Le deuxième échelon, détachement léger de 12 méharistes sans convoi, devait me permettre de rejoindre le gros avec les officiers soudanais, qui étaient annoncés pour le 16 mars, et que le commandant militaire amena personnellement à In-Salah à cette date.

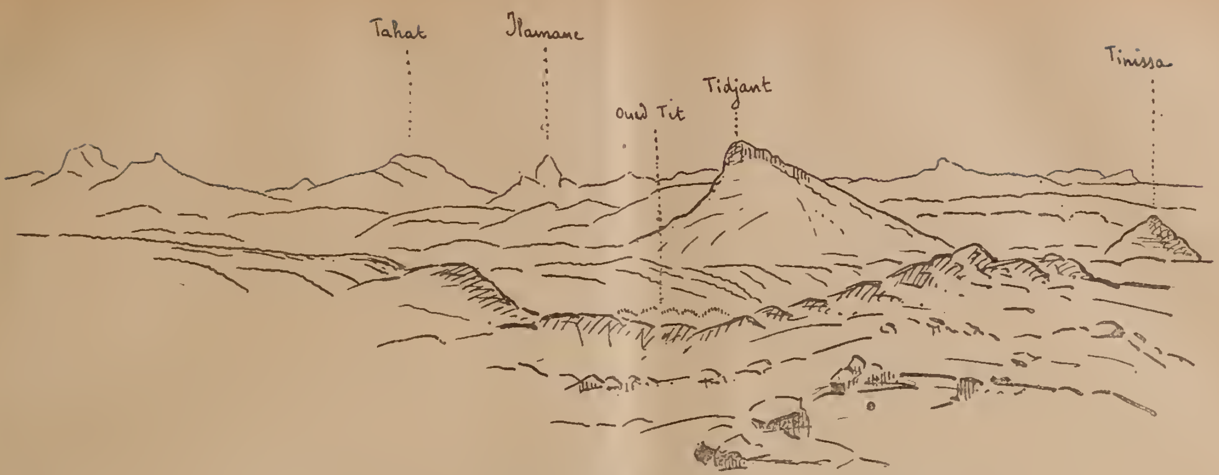
II

RÉSUMÉ DE LA TOURNÉE DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

1° *Traversée du Ahaggar* (18-*mars* 13 *avril*) : 673 *kilomètres*. — Depuis 1902, le Mouydir et l'Ahaggar n'avaient pas reçu de pluie sérieuse : quelques orages locaux avaient momentanément revivifié la végétation arborescente de certains oueds ; mais d'une façon générale on peut dire que la sécheresse durait depuis cinq ans, et les troupeaux avaient dû évacuer la région pour se porter, partie vers le Tassili des Azdjer et l'Est du Ahaggar, partie vers l'Adrar. Nous ne pouvions donc trouver sur les pistes directes ni campements, ni pâturages permettant de longs séjours.

Le premier échelon fit un léger crochet vers l'Ouest, se maintenant entre le Mouydir et l'Ahnet, région moins sèche que les précédentes, et gagnait par In-Imsekkenane le centre de culture de Tinamensagh où il se ravitaillait en blé. Il installait ensuite son camp à l'oued Endid, dont une maigre végétation de drinn pouvait empêcher les animaux de dépérir. Le lieutenant avait pu relever plusieurs tronçons d'itinéraires inédits. Le deuxième échelon parti d'In-Salah le 18 mars, se porta sur l'oued Arak d'où il gagnait In-Amdjel par un itinéraire nouveau, et arrivait à Tit le 6 avril; on avait dû faire 21 étapes moyennes de 32 kilomètres sans séjour, et les méhara s'étaient nourris presque exclusivement de plantes mortes; le Mouydir, qui avait enthousiasmé les premiers officiers qui l'avaient parcouru en 1902 et 1903, était un Sahara désolé ; les puits de l'oued Tiredjert étaient à sec. Dans cette première partie du trajet, la température fut celle d'un printemps du Tell, froide la nuit, et nous vîmes la pluie trois fois, dont un gros orage de 6 heures à In-Amdjel le 3 avril, et une pluie fine de 10 heures à l'oued Tibourar le 1er avril ; ce sont ces pluies qui nous préparèrent pour le retour quelques pâturages verts.

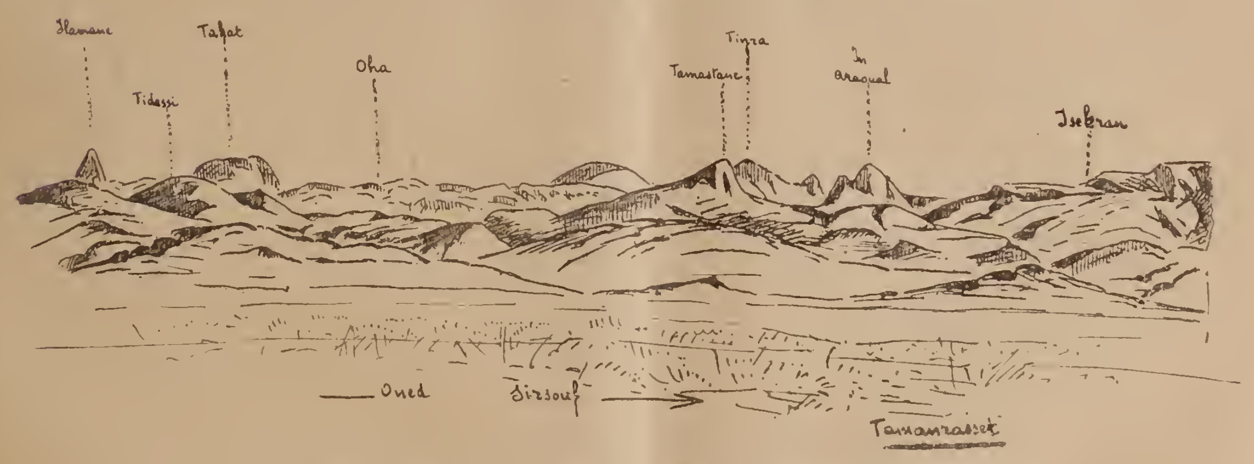
Moussa, que j'avais avisé par courrier rapide, nous attendait à Tit : il rentrait à peine de sa pointe vers le tassili de Tagrira et la piste de l'Aïr, où il avait conduit un contingent de 200 méhara pour protéger le retour des caravanes. Il se porta au-devant de nous à cheval, la croix épinglée au burnous rouge donnant tout à fait l'illusion d'un caïd d'Algérie, et confirmant aussitôt d'ailleurs par son attitude, son langage, sa manière d'être, qu'il était toujours à nous. Surpris de l'attitude des gens de l'Adrar, il n'était pas inquiet cependant, et n'avait aucun doute sur leurs bonnes intentions et sur l'issue pacifique de ma tournée, et il le résumait par un proverbe que je traduis :



LA KOUDIAT DU HOGGAR — Vue prise de 5 kilomètres S.-O. de Tit, face à l'Est.



VALLÉE DE L'OUED SIRSOUF A SON CONFLUENT AVEC L'OUED TAMANRASSET
Vue prise du village de Tamanrasset (1.200 mètres d'altitude), face à l'Est.



LA KOUDIAT DU HOGGAR. — Vue prise du village de Tamanrasset, face au Nord.

Croquis du capitaine Dinaux.

« Quand la cueillère entre dans la marmite, elle en retire toujours quelque chose. »

Je ne pouvais l'emmener à cause de la situation tendue de sa frontière Est; il me donna trois guides émissaires de toute confiance, vint passer quatre jours à notre camp d'Endid, m'y fit recevoir la soumission des Ikoutissen, m'y présenta un rescapé du rezzou du Houdh qui nous fit le triste récit de la catastrophe et de l'anéantissement du rezzou (1), et il ne nous quitta qu'à notre départ. La question Adzjer le préoccupait déjà beaucoup à cette époque; les nouvelles les plus fantaisistes circulaient à ce sujet; et je compris à ses demandes de toute nature que Moussa commençait à y ajouter foi. Je ne pus que lui dire de patienter encore. Les nouvelles de l'Aïr étaient également

(1) Voir à l'appendice une note à ce sujet.

assez inquiétantes ; mais l'exagération des moindres événements est la règle au Sahara, et je ne modifiai pas mes intentions premières. Nous levions le camp d'Endid le 13 avril pour gagner l'Adrar,

2° *Traversée du Tanezrouft. Jonction avec les troupes soudanaises.* (13 *avril* 1er *mai*) *: 497 kilomètres.* — Nous abordions le Tanezrouft à une époque où la température encore clémente en permet la traversée facile ; à cette saison, les animaux sont à même de marcher tout le jour, ils peuvent rester 5 ou 6 jours sans boire, la question d'eau de boisson ne se pose pas et les indigènes peu ménagers de leurs guerbas savent supporter la soif pendant un jour. Ces considérations favorables allaient nous permettre de reconnaître une piste nouvelle, celle de Tamada, que les guides, les Touareg et Moussa lui-même nous avaient toujours dissuadé de prendre les années précédentes, alléguant les difficultés d'accès au point d'eau, même pour les chameaux non chargés. Cette année-ci, au contraire, Moussa fut le premier à nous la conseiller, et la traversée de Silet à In-Ouzel se fit très facilement en huit étapes d'une moyenne de 43 kilomètres, et dont une seule a atteint 62 kilomètres.

Les pâturages étaient suffisants et jalonnaient fort bien les étapes ; l'aguelmann de Tamada situé sur le versant Nord-Est du Tassili contenait une eau bonne et abondante; sa piste d'accès, qui serpente dans les éboulis de grès du Tassili est évidemment difficile pendant une demi-heure, mais une partie du troupeau put cependant rentrer de l'abreuvoir à la pleine lune, sans accident. Enfin, la plaine de Tamada présente, sur 2 kilomètres à l'Est de la berge du Tassili, un pâturage de drinn et d'arta très dense, qui était en fleur à notre passage, et qui constitue toujours en toute saison et même en période de sécheresse une réserve sûre pour les caravanes et les troupeaux. Tamada permet donc de faire en plein Tanezrouft un séjour aussi long que les circonstances l'exigent, et l'on comprend pourquoi les Touareg nous l'avaient caché jusqu'ici.

Arrivés à In-Ouzel le 24 avril, nous y apprenions que les campements étaient très dispersés et avaient été chassés vers le Sud par une sécheresse que nous pûmes en effet constater dans tout l'Adrar septentrional, et que les détachements soudanais nous attendaient à Timiaouin depuis huit jours. C'est un fait curieux à constater que cette information qui se passe de gazettes. On arrive à un puits, on analyse les traces des gens qui y ont bu, on en déduit ce qu'ils sont, où ils sont campés, et l'on part aux nouvelles. On est toujours sûr d'être renseigné sur les événements les plus récents et même les plus insignifiants. Nous pûmes, en effet, vérifier, en arrivant à Timiaouin, le 28 avril, que les troupes soudanaises nous y attendaient depuis le 18. Deux détachements de tirailleurs montés à méhari s'y étaient concentrés, l'un venu de Bamba, l'autre de Gao (capitaine Cauvin et Pasquier, lieutenants Vallier et Langlume) et l'ensemble de nos troupes atteignait 170 méharistes. C'est pour le Sahara une force redoutable, lorsque ces méharistes sont armés de fusils à tir rapide, et ont donné les uns et les autres des preuves de leurs qualités militaires et sahariennes. Et à cela devait s'ajouter encore l'impression produite sur les tribus par la cordialité de notre jonction et la concordance de nos efforts.

Un séjour de trois jours à Timiaouin me permit d'échanger avec le capitaine Cauvin des vues sur les questions de frontière ; ai-je besoin de dire que la fusion fut complète entre nos officiers et nos troupes ? et elle se manifesta chez les indigènes par des échanges très avantageux pour tous ; ce qui faisait prime alors était le savon d'Algérie contre les sandales en peau de girafe, et c'est une belle leçon de propreté donnée par les Noirs à nos fiers Arabes. La section de Gao repartait le 1er mai, escortant le capitaine Arnaud ; la section de Bamba se dirigeait le 2 mai sur Tessalit avec le lieutenant Cortier. Pour nous, ce qui importait avant tout était de rechercher un point de bon pâturage, permettant de refaire le troupeau. Nos méhara venaient de parcourir 1.200 kilomètres environ sans séjour profitable, dans un pays presque entièrement sec ; nous devions opérer dans l'Adrar et les ramener à In-Salah ; de grands ménagements s'imposaient. L'oued Dourit, situé à 120 kilomètres environ Sud-Ouest de Timiaouin offrait, disait-on, des ressources suffisantes et était à peu près le point central des campements de Ahaggar et Taïtoq que je devais visiter, et qui étaient dispersés sur une étendue de 200 kilomètres. Les tentes des oncles de Moussa y étaient installées, et des émissaires nous y avaient précédés de Tamada. Nous levions le camp le 3 mai pour gagner la région de Dourit; le capitaine Cauvin avait consenti, avec une complaisance à laquelle je ne saurais trop rendre hommage, à cet empiètement provisoire sur les territoires de l'Afrique Occidentale, empiètement que les circonstances imposaient, et qui devait parfaitement servir nos intérêts communs.

3° *Séjour dans l'Adrar* (2 *mai*-16 *juin*), 771 *kilomètres.* — Le matin même du départ de Timiaouin, Badjeloud, amrar des Kel-Ahnet, se présentait au camp. Vers la fin du mois de février, il avait pris l'initiative, en l'absence de Sidi Ag Keradji et d'Azionel, les chefs des Taïtoq, de rassembler dans l'Adrar les chamelons d'impôt des imrads, et il les avait conduits à l'Ahnet par In-Zize, en même temps qu'un troupeau d'une centaine de chameaux qui devait y pâturer. Il s'était fait accompagner de son frère, le mokhazeni Abazza, et de deux autres titulaires de carabines ; et apprenant dans l'Ahnet notre départ pour l'Ahaggar, il était revenu seul à toute allure pour nous accompagner chez ses gens.

L'initiative de Badjeloud et son retour précipité étaient des indices très satisfaisants de l'état d'esprit des imrads des Taïtoq ; et nous en avions confirmation les jours suivants à l'oued Egrir d'abord, où arrivait une députation de vingt lances des Kel-Ahaggar, conduits par les oncles

de Moussa et Anaba, puis à Dourit, où pendant les trois jours qui suivirent notre installation se présentaient des notables de tous les campements sans exception. Tout le monde fut ainsi avisé très rapidement des conditions que j'imposais : restitution des carabines 1874, versement de chameaux d'amende, réunion d'un contingent devant aller au Ahaggar confirmer sa soumission à Moussa et l'aider au besoin dans la lutte contre les Azdjer; enfin assemblée générale à Dourit, pour le quinzième jour de l'année (27 mai) de tous les hommes valides.

L'impression produite par ces premiers palabres étant très satisfaisante, je formai un détachement léger de trente méharistes, pour visiter personnellement tous les campements, retrouver le capitaine Cauvin à Tessalit et agir contre Abidine s'il y avait lieu. Les campements étaient en effet immobilisés par la saison avancée et la sécheresse de la région Nord de l'Adrar; ne pouvant les grouper et les rabattre dans notre territoire, il fallait au moins que tous vissent nos troupes agir de concert avec les Soudanais et comprennent qu'ils étaient à notre merci; c'est à cette condition seulement que nous pouvions être indulgents et ne pas modifier brusquement la méthode douce suivie jusqu'à ce jour. Le 14 mai, nous réalisions ainsi une nouvelle jonction avec le capitaine Cauvin, qui était à Tessalit depuis quelques jours et y recevait les chefs Iforas, et, après un crochet circulaire de 340 kilomètres, jalonné par les campements de l'Ouest et du Sud-Ouest, je rentrais à Dourit.

Abidine était alors campé dans la direction de Tadhaq, sur le territoire de l'Afrique Occidentale, et le capitaine Cauvin devant se rendre dans cette région, je ne pouvais songer à agir directement contre lui, et je me bornai à offrir au capitaine Cauvin de l'appuyer s'il le jugeait nécessaire.

A notre camp de Dourit, l'apprivoisement des tentes rapprochées était complet; nous y passâmes encore une semaine recevant tous les jours des visiteurs. Le 28 mai, les Taïtoq s'y rassemblaient au nombre de quarante-cinq avec leur amenokal Sidi Ag Keradji; le 30 mai, les Kel-Ahaggar, déjà vus à l'oued Egrir, revenaient au complet : toutes les conditions imposées étaient exécutées, et des palabres se dégageait l'impression que l'évolution s'accentue et que la soumission est réelle. Nous levions le camp le 2 juin pour achever vers le Sud la visite des campements, tandis que le convoi se rendait directement à Boukhessa et In-Ouzel sous le commandement du maréchal des logis Peter. De l'oued Agedès, le lieutenant Sigonney faisait un crochet sur Tin-Zaouaten pour compléter les itinéraires, et tout le détachement était réuni à In-Ouzel le 12 juin, ayant séjourné dans l'Adrar près de deux mois.

4° *Retour au Ahaggar et In-Salah* (16 *juin*-25 *juillet*) : 1.201 *kilomètres*. — Nous étions alors aux jours les plus chauds de l'été et notre troupeau n'était qu'en condition moyenne; déjà deux chameaux et un méhari boiteux avaient dû être confiés à des campements.

Je choisis pour le retour la piste de Tamada déjà suivie à l'aller; nous en connaissions les ressources, et nous pouvions ainsi traverser le Tanezrouft sans à-coup, et éviter, grâce à la boussole, les crochets que font fatalement les meilleurs guides.

Après un séjour de quatre jours à In-Ouzel, séjour destiné à laisser les animaux s'assoiffer et faire leur plein d'eau avant le départ, nous reprenions les étapes de l'aller, mais en les coupant de marches de nuit de trois à quatre heures, et en faisant pendant les heures chaudes de la journée de longues grand'haltes. Nous pûmes ainsi atteindre Silet sans avoir souffert de la soif et n'ayant abandonné que deux chameaux porteurs. Mais nous retrouvions le Ahaggar méridional plus sec et plus brûlé qu'au printemps; et nous étions forcés, après avoir rassasié les animaux avec des régimes de dattes vertes achetées à Silet, de gagner rapidement l'oued Iheghi (quatre heures au Nord de Tit) où se trouvaient les premiers pâturages revivifiés en avril.

La région comprise entre cet oued et In-Amdjel pouvait, d'après les renseignements, nourrir notre troupeau pendant une vingtaine de jours, à condition de se déplacer souvent; tout le reste de Ahaggar était brûlé par la sécheresse et nous ne pouvions songer à y séjourner. D'ailleurs, Moussa qui nous rejoignait bientôt me donnait des renseignements qui me décidaient à rejoindre personnellement le groupe de police de l'Est vers Tikhammar, à concentrer les deux détachements vers la Tifedest, et à demander d'urgence des instructions fermes sur les intentions du gouvernement envers Djanet.

Je quittai l'oued Iheghi le 4 juillet avec vingt méharistes; le lieutenant Sigonney devait séjourner encore quelque temps au Sud d'In-Amdjel, étendre nos itinéraires vers la Koudiat, ascensionner quelques pics, et gagner lentement le versant Est de la Tifedest avec des méhara reposés. Je me bornai à visiter les campements établis à l'Est de la Tifedest, envoyai au groupe de police de l'Est par un courrier rapide de nouvelles directives, et rentrai à In-Salah le 25 juillet. La traversée du Mouydir pendant les 350 derniers kilomètres avait été fort dure pour les hommes et les animaux : néanmoins mon petit détachement rentrait en bonne forme.

Depuis le 18 mars, il avait été parcouru 3.142 kilomètres en 96 étapes d'une moyenne de 32 km. 700 et 34 séjours.

Action politique dans l'Adrar.

I. — Les campements installés dans l'Adrar et qui motivaient la tournée comprenaient plusieurs groupes distincts :

I. Les oncles de Moussa, Amdor et Mokhammed Aklessou et leurs familles installées vers Dourit avec leurs troupeaux et une partie de ceux de Moussa (5 tentes).

II. Les douars de Barli, Mehaoua et Ouragh, comprenant 15 tentes, fixées également vers Dourit et abreuvant en partie à Abricha (1).

(1) Barli, dont le père est des Ibottenaten et la mere des Irechou-

III. Les tentes d'Ababa et de son gendre Sour'i Ag Chikkat, d'Anghroubou de ses fils et de son frère Biska (5 tentes) étaient dans l'oued Aroudid; la plus grosse partie de leurs troupeaux paturait dans l'oued Ouzin.

IV. El Hadj Ahmoud (dont le père est des Iklan et la mère des Dag R'ali) et ses fils (Cherif et deux autres) formaient un petit campement isolé qui rejoignit en mai celui des Oulad Mouima (3 tentes).

V. R'Ali Ag Mouima, ses fils et ses neveux, constituant la petite fraction des Oulad Mouïma, des Irregnenaten du Ahaggar (mélange de Sekakna, Rahela, de Dag R'Ali et d'Ibottenaten) nomadisaient entre Arli et l'oued Agedès (7 tentes).

L'amrar des Dag R'Ali, Doua Ag Atlane (marié à la fille d'Amounen, neveu de R'Ali Ag Mouïma), Abeggui des Dag R'ali, Ichadh Ag Khebbi des Ihaggaren, portaient ce douar à 10 tentes.

VI. Quelques tentes d'Iklan et de bergers des Dag R'ali, gardaient les troupeaux de ces fractions dans la région de Tin-Zaouten (4 tentes).

VII. Les Taïtoq et leurs imrads, sauf quelques tentes restées dans le Mouydir et l'Ahaggar, formaient quatre groupes principaux : celui des Irechoumen établi vers l'oued Igharghar (10 tentes); celui des Kel-Ahnet et Ionarouaren à Tintenirt (25 tentes); celui des Tedjéhé-n-Efis vers le haut oued Ouzin (10 tentes); celui des Taïtoq, fractionné en plusieurs douars dans l'oued Tekankant 25 tentes).

Les autres tentes de ces tribus étaient dispersées par groupes de une, deux ou trois tentes dans tout l'Adrar.

VIII. Les Ibottenaten et Ireguenaten de l'Adrar agrégés aux Iforas, dont ils sont issus, occupaient leurs terrains de parcours habituels dans le Tiniri, entre Tadhaq et Achourat (100 tentes environ).

En résumé, si l'on fait abstraction de ce dernier groupe que nous devons logiquement comprendre dans les tribus relevant de l'Afrique Occidentale (voir à ce sujet Appendice n° 1), il reste un total d'une centaine de tentes d'Ahaggar et de Taïtoq qui étaient fractionnées en mai en sept groupes principaux campés dans une zone de l'Adrar méridional, limitée par les points de Timiaouin, Tessalit, Teleyet, l'oued Agedès, Tin-Zaouaten, zone où séjournaient également à cette époque tous les campements des Iforas, plus divisés encore.

II. — Les campements des Ahaggar et des Taïtoq étaient venus à l'Adrar à des époques et pour des motifs divers.

Les oncles de Moussa et Anaba y séjournaient depuis que Moussa, il y a plus de douze ans, avait conclu la paix avec les Iforas, et que ceux-ci avaient consenti à payer aux Touareg nobles des redevances annuelles, transformées aujourd'hui en aumônes données aux plus quémandeurs et aux plus redoutés. Mais leur installation à l'Adrar n'excluait pas leurs relations fréquentes avec l'Ahaggar et leurs voyages annuels dans les centres de culture où ils possèdent des terrains.

C'est à la même époque également que les Oulad Mouima avaient amené dans l'Adrar leurs troupeaux de chameaux; et depuis, ils n'étaient revenus que deux fois au Ahaggar lors des années pluvieuses; ayant conservé quelques vagues relations avec les Ibottenaten du Tiniri, à qui ils se rattachent par leurs ancêtres maternelles, trouvant facilement chez les imrads des Iforas des bergers et des femmes qui grossissent le nombre de leurs serviteurs, ils paraissent très attachés à l'Adrar et se séparent de plus en plus de leurs frères, les Oulad-el-Habib qui nomadisent toujours entre In-Amdjel, les Mouydir et l'Ahnet; cependant, comme les Ihaggaren des deux groupes précédents, ils conservent avec l'Ahaggar, par leurs caravanes et leurs voyages individuels, des relations très suivies.

Les gens de Barli, d'Ouragh et de Mehaoua doivent à leurs origines si mélangées de ne se rattacher à aucune fraction ; depuis longtemps, ils forment un groupe indépendant qui n'a pas de point d'attache fixe, et se déplace selon la richesse des pâturages : leurs troupeaux étant assez nombreux, c'est à l'Adrar seulement qu'ils trouvent toujours en toute saison des ressources certaines, et, depuis quatre ans que la sécheresse sévit au Ahaggar, ils n'y sont pas revenus.

Les autres tentes du Ahaggar étaient venues momentanément dans l'Adrar, soit pour y garder des troupeaux, soit pour organiser des caravanes à destination du fleuve.

Enfin, les Taïtoq et leurs imrads avaient quitté l'Ahnet dans les premiers mois de 1906 ; depuis ils n'avaient plus donné signe de vie et les bruits les plus défavorables couraient sur eux.

III. — Au moment de mon départ en tournée, nos griefs contre tous ces campements pouvaient se résumer ainsi : Retards des imrads du Ahaggar à envoyer à Moussa leurs chamelons d'impôts; formation d'un rezzou qui était parti en octobre vers l'Ouest, en emportant quelques carabines de l'Etat, et dont on ignorait l'objectif; formation d'un rezzou qui s'était joint à un gros contingent d'Iferguemoussen (Iforas) et avait opéré contre les tribus nomades de l'Aïr; attitude peu satisfaisante des Ahaggar, qui, malgré les appels de Moussa et la tension des relations du côté des Azdjer, ne se décidaient pas à rentrer au Ahaggar; attitude ambiguë des Taïtoq, dont le chef Sidi Ag Keradji n'avait envoyé ni lettre ni impôts; on les disait travaillés par Abidine et disposés à faire défection.

C'est par les lettres de Moussa et les renseignements recueillis auprès des émissaires et des caravaniers que nous déduisions ces griefs ; il n'était pas douteux qu'ils fussent fondés, et la sanction la plus efficace et la plus logique eût été d'exiger l'évacuation immédiate de l'Adrar et le rapatriement des campements dans les parcours de leurs tribus.

Mais il y avait à cela de gros obstacles : l'Ahnet et l'Ahaggar traversaient une période de sécheresse qui durait depuis quatre ans; et les troupeaux n'y auraient pas trouvé de pâturages ; la saison était déjà trop avancée pour que les campements, les ânes et les moutons pussent traverser le Tanezrouft sans danger ; l'Adrar lui-même en cette fin de saison sèche n'offrait plus que des pâturages restreints, des puits pour la plupart peu abondants, et il eût été délicat de modifier

men, est marié à la sœur de Mehaoua. Mehaoua et Ouragh sont frères de père Dag R'ali; la mère de Mehaoua est des Dag R'ali, celle d'Ouragh, des Irechoumen : Mehaoua est lui-même marié à une femme des Kel-Ahnet. Ce douar est un des plus beaux exemples des mélanges de tribus.

les groupements que les nécessités d'abreuvoir et de pâturage avaient imposés.

La seule solution admissible était d'enquêter sur place, et c'est celle qui me fit adopter le programme d'action que j'ai résumé plus haut (chapitre II, § 3. Séjour dans l'Adrar).

IV. — D'ailleurs, avant de quitter l'Ahaggar, plusieurs points avaient déjà été éclaircis.

Au sujet de l'impôt, Moussa m'annonçait, le jour du départ d'Endid, qu'un émissaire était arrivé dans la nuit, précédant les chamelons d'impôt des Ouled Mouima et du groupe de Mehaoua. Il ne lui restait dû ainsi que les parts fixées aux Ibottenaten du Tiniri et aux Irreguenaten dits Ouled Bouhia, et l'enquête que je fis sur ces tribus (voir Appendice) m'a fait conclure qu'elles devaient être considérées comme partie intégrante des Iforas. En réalité, ce que Moussa aurait voulu d'elles, c'est le paiement des anciennes redevances et il escomptait que notre intervention le servirait dans ce sens et lui donnerait la priorité sur Anaba, qui avait récemment fait un voyage dans le Tiniri et reçu des aumônes qui se chiffraient par plusieurs chameaux.

C'est là une question dans laquelle je n'ai jamais voulu intervenir; ces coutumes, si anciennes soient-elles, disparaîtront au fur et à mesure que les Iforas et leurs imrads seront plus directement administrés et astreints à l'impôt. Mais elles montrent bien l'influence qu'ont encore les Touareg nobles sur les tribus qu'ils avaient assujetties aux refaras; Hammouadhi lui-même, kébir des Kounta, qui payait autrefois aux Ahaggar une refara de quarante-cinq chameaux par an, m'a avoué qu'il continuait à satisfaire en partie aux demandes de chevaux et de cadeaux divers que lui adressent encore les Ihaggaren, sans en excepter Moussa.

En tout cas, je considérai la question de l'impôt comme terminée, et ne parlai ni à Anaba ni aux oncles de Moussa de leurs rivalités au sujet des aumônes demandées par eux aux Ibottenaten.

La question du rezzou du Houdh (voir Appendice, note 1) fut également mise au point au Ahaggar, où nous vîmes l'un des quatre rescapés, Khedidi Ag Khaffi. L'objectif de ce rezzou m'avait toujours laissé perplexe; la date de son départ, sa direction, sa longue absence et les bruits qui couraient alors sur l'état d'esprit des Taïtoq, me faisaient supposer qu'il avait pu participer aux affaires de Tidjikja; mais je crois très sincèrement aujourd'hui, après enquête et recoupage des renseignements que la version des survivants est vraie et qu'Aziouel a pris pour objectif la région des Zemmour pour éviter de razzier des tribus soumises, et parce que l'on pouvait supposer que les guerriers de cette région se seraient portés dans le Tagant. C'est dans ce sens que Aziouel avait écrit en annonçant son départ; et depuis le début de ses relations avec nous, il a toujours fait preuve de loyauté. Dans ces conditions, et étant donné l'anéantissement du rezzou, il ne restait qu'à régler la question des trois carabines perdues, carabines dont les tribus avaient été déclarées collectivement responsables lors de leur distribution.

L'autre rezzou, celui organisé par les Iferguemoussen et auquel les Ahaggar et Taïtoq avaient fourni une soixantaine de méhara, était allé razzier vers l'Aïr les Kel-Gharous et leurs imrads. Les seuls renseignements que j'ai pu recueillir sur ce rezzou m'ont été fournis par les razzieurs eux-mêmes.

Des motifs d'inimitié existent depuis longtemps entre les tribus de l'Adrar et celle des Kel-Gharous, que l'on représente comme fort turbulente, toujours en hostilité avec les troupes de Tahoua et d'Agadez, et c'est à des représailles légitimes que l'on attribue le départ du rezzou. En tout cas, les Iferguemoussen relèvent de l'Afrique occidentale, tout comme les tribus razziées à l'Aïr; il est logique que l'affaire soit réglée par les officiers de cette colonie, et nous ne pourrons qu'imposer à ceux de nos gens qui ont marché dans le rezzou, des conditions semblables de restitution ou d'amende selon les résultats de l'enquête. J'ai donc prévenu nos tribus que la solution de cette affaire était réservée, ne retenant de suite contre elle que le fait de s'être servi de nos carabines pour une action non ordonnée et que la défense des campements n'imposait pas.

V. — De toutes les questions qui m'amenaient dans l'Adrar, la plus sérieuse et la plus grave était celle de l'exode des Taïtoq et des motifs que l'on en donnait. Le séjour de deux mois que nous y fîmes, la visite des campements, les audiences journalières et les palabres m'ont permis de compléter ce que je savais déjà sur la mentalité de cette tribu, de déterminer son état d'esprit actuel, de reconstituer les phases de son exode.

L'intervention d'Abidine et sa campagne en faveur du madhi m'en paraissent des causes très secondaires. L'attitude des Taïtoq et surtout de leurs imrads avait toujours été franche et loyale; ces tribus s'étaient soumises à nous dès le début de notre pénétration, et sans y être contraintes par la force; elles avaient toujours affecté des allures de sujets fidèles; elles comptaient enfin des notables renommés par leur bon sens et leur droiture : Ibedi Ag Bassi, Badjeloud, etc.

Il est certain qu'elles ont été impressionnées par les soulèvements du Sokoto et du Tegant, dont le bruit s'était bien vite répandu et qu'Abidine se plaisait à exagérer. Mais leurs intentions de faire défection et de suivre le vieil agitateur sont beaucoup plus douteuses. A aucun moment de leur séjour dans l'Adrar, elles ne se sont rapprochées de lui et n'ont préparé de contingents à lui envoyer, et Abidine n'a jamais été entouré que de ses Kenakat, et des tentes des Ibottenaten du Tiniri chez qui il séjournait parfois. Lorsqu'il annonça son départ pour le Tafilelt, ses appels restèrent sans échos chez les Iforas, les Taïtoq et leurs imrads. Et c'est devant l'échec de cette tentative qu'il se décida à rester dans l'Adrar, et qu'il obtint des Kounta l'assurance que l'aman lui serait accordé par leur intermédiaire (1).

(1) Les derniers renseignements apportés de l'Adrar annoncent,

L'exode des Taïtoq avait d'autres causes d'ordre économique : L'année 1905 avait été désastreuse, tant pour les pâturages du Sahara que pour la récolte de dattes des oasis ; et les tentes que nous avions laissées à l'Adrar en assez grand nombre en juillet ne purent ramener leurs troupeaux dans l'Ahnet au printemps de 1906; elles en tentèrent l'essai cependant, puisque de gros campements séjournèrent en hiver dans le Tanezrouft d'In-Zize où des pluies locales avaient fait pousser une belle végétation d'acheb, et c'est dans cette même région que se portèrent également les tentes de l'Ahnet. Mais l'acheb dure peu et, en février 1906, il fallut opter entre l'Ahnet, dépourvu de bons pâturages, ravagé par les sauterelles, et l'Adrar, où les troupeaux trouvent en toute saison des ressources suffisantes. La cherté et la rareté des dattes au Tidikelt fit condamner l'Ahnet et c'est là le vrai point de départ de l'exode.

Au début, les campements s'établirent vers la lisière Sud du Tanezrouft, entre Guernen et Ilafok ; c'est là que le colonel Laperrine les vit en avril 1906 et il eut de leur état d'esprit une opinion très favorable. L'exode s'accentua vers le Sud après les pluies d'été qui, capricieusement réparties, avaient fertilisé seulement la région située au délà de notre ligne de délimitation; et c'est de là qu'Aziouel organisa à l'automne le rezzou qui allait être anéanti dans le Houdh. La longue absence du rezzou et l'inquiétude qui en résulta dans les campements, l'incapacité de Sidi Ag Keradji toujours en voyage et en quête d'aumônes, la dispersion des tentes, furent autant de causes qui firent négliger le rassemblement des chamelons d'impôt. Mais il n'y avait dans cet oubli aucune intention malveillante; tout le monde croyait que c'était l'affaire de Sidi seul, et les premières caravanes furent très surprises d'être expulsées du Tidikelt à l'automne parce que l'impôt n'était pas payé.

A leur retour dans l'Adrar, la nouvelle y fit sensation. Sidi était encore absent, la mort d'Aziouel était certaine et Badjeloud prit alors l'initiative de rassembler les chamelons d'impôt des imrads et des Irechoumen, et de les conduire à In-Salah en même temps qu'un troupeau de chameaux qu'à titre d'indication, il voulait laisser pâturer dans l'Ahnet. J'ai dit au chapitre II comment il nous croisa dans le Tanezrouft et nous rejoignit à Timiaouin. Son attitude dans ces circonstances et ses multiples démarches sont l'indice qu'il comprend la situation; la grosse majorité des Kel-Ahnet et des Taïtoq pense et agit comme lui; et au cours des palabres et des visites de campements, j'ai eu l'impression que tous ces gens veulent rester sur leurs promesses et ne songent nullement à échapper. Leur empressement à venir se présenter, la coquetterie qu'ils mettaient à se parer, la confiance et la soumission qui se dégageaient de leur attitude sont des nuances qui ne trompent pas.

Sidi Ag Keradji lui-même, dont l'inertie et l'incapacité ont justifié tout à fait depuis son investiture l'opinion que j'émettais sur lui dans mon rapport de 1905, n'a pas cherché à se dérober ni à se disculper. Parti à Mabrouck peu de temps avant notre arrivée, il en est rentré à temps pour le palabre du 28 mai; il ne s'y est pas départi un seul instant d'une attitude humble et soumise, d'autant plus méritoire qu'elle est contraire à son caractère; et, allant au-devant de mes pensées, il fit amende honorable devant sa djemmaà et me rendit son burnous et son cachet, dont « il n'était plus digne » et espérant, ajoutait-il, d'une voix tremblante d'émotion que sa démarche me rendrait indulgent pour sa tribu.

VI. — C'est l'ensemble de ces nuances et de ces impressions et aussi l'anéantissement du rezzou de Houdh dans de si tristes circonstances qui me firent atténuer la rigueur des conditions à imposer aux campements de l'Adrar. Peut-on leur faire un grief d'avoir abandonné l'Ahnet? C'est un pays déshérité, dont la misère a frappé tous ceux qui l'ont traversé, et si les Taïtoq et leurs imrads y sont restés si longtemps, c'est qu'au temps de l'insécurité, ils y étaient protégés par les tanezrouft qui l'entourent. A l'Adrar, au contraire, en toute saison les troupeaux se rassasient et donnent du lait; les moutons, les vaches, la charge de riz s'échangent contre quelques coudées de cotonnade; les campements Iforas sont nombreux et hospitaliers, les marchés du Niger sont à quelques journées de marche. Lorsqu'on étudie les conditions de la vie dans ces deux régions, on est naturellement disposé à approuver l'exode, et l'on demeure surpris même qu'il ne se soit pas produit plus tôt.

Tout esprit de retour n'est pas abandonné d'ailleurs; les vieux imrads, en particulier, très attachés à leur pays, ont déjà remarqué que l'Adrar a aussi ses revers : pâturages sans variété et dont les troupeaux ont souffert au début, fièvres malignes au commencement de la saison pluvieuse, éloignement du Tidikelt où ils avaient coutume de s'approvisionner en dattes et en cotonnades; j'ai la certitude que lorsque les pâturages le permettront, la majorité des campements reviendront dans l'Ahnet. Mais étant donné ce que nous connaissons aujourd'hui du régime des pluies, cette réoccupation temporaire de l'Ahnet ne se produira qu'une fois tous les quatre ou cinq ans, et l'intérêt même des Taïtoq et de leurs imrads doit nous faire admettre le principe de leur installation normale dans l'Adrar.

Nous ne pouvons leur y fixer des zones de stationnement; nous avons constaté cette année que la région que nous y réserve la délimitation de 1904 était privée de pâturages; l'infiltration s'imposait et le principe de la vie pastorale est dans une mobilité qu'il est impossible de réglementer d'avance.

Il reste entendu d'ailleurs que nos tribus devront, dès que les circonstances le permettront, se porter au Nord de la ligne Timiaouin, Tin-Zaouten, où elles nomadisaient en 1905; elles en ont pris l'engagement, et si elles tiennent également celui

en effet, que, dans sa marche de Tessalit vers Mabrouk, le capitaine Cauvin a engagé des pourparlers à ce sujet.

de payer leur impôt à l'époque fixée et ne de plus lever de nouveaux rezzous, nous pourrons les considérer comme réellement soumises.

Au cours de cette tournée, j'ai eu l'impression très nette que leurs promesses sont sincères, et une tournée annuelle dans l'Adrar sera suffisante pour les maintenir dans ces bonnes dispositions.

VII. — Etant donné les circonstances que je viens de résumer et la situation politique des tribus de l'Adrar, je me bornai à imposer des conditions faciles, suffisantes cependant pour mettre à l'épreuve la solidarité et l'obéissance des campements et destinées à servir d'indication pour l'avenir :

1. — Les Touareg du Ahaggar et leurs imrads durent rassembler un contingent de 20 méharistes, représentant la moitié des hommes valides de leurs campements, pour se porter au Ahaggar, confirmer leur soumission à Moussa et recevoir des ordres (1).

2. — Les carabines modèle 1874, remises en 1905 aux amenokals et dont une partie était dans l'Adrar furent restituées; celles des Ahaggar ont été remises à Moussa pour en armer des gens de son entourage immédiat; celle des Taïtoq ne seront rendues que lorsque la tribu aura été réorganisée.

3. — Les carabines perdues en rezzou ont été remplacées au choix des détenteurs, par trois chameaux ou par un fusil 1874 du commerce et un méhari. Les Taïtoq ont ainsi versé collectivement une amende de six chameaux correspondant au double de leur impôt annuel.

4. — L'ex-mokhazeni Aitarel Ag Ablenkiod, des Taïtoq, qui avait pris part en 1905 au rezzou contre les Berabiches a versé un méhari d'amende.

5. — La fraction des Taïtoq nobles, dont le chamelon d'impôt n'était pas parti pour In-Salah avec ceux des imrads, a versé une chamelle de valeur double.

Les restitutions d'armes et la livraison des méhara et chameaux d'amende ont été faites lors des réunions générales de Dourit : l'attitude des djemmâas a été correcte et soumise.

Sidi Ag Keradji, l'amenokal des Taïtoq, a été relevé de ses fonctions, et les députations ont été prévenues qu'il n'aurait plus à intervenir dans les affaires de la tribu. Il ne possède rien, vit d'aumônes et ne pouvait être frappé d'amendes; son internement nécessiterait des frais d'entretien qui seraient du gaspillage ; et au contraire, n'ayant plus de pouvoir et de responsabilité, son séjour dans l'Adrar ne peut nous nuire, car il est intelligent, comprend la situation et ne fera pas de propagande contre nous. Son remplacement et la réorganisation de sa tribu ont été réservés.

(*A suivre.*)

Capitaine DINAUX.

(1) Le contingent arriva au Ahaggar avant nous, jura solennellement à Moussa fidélité et obéissance, et Soughi Ag Chikkat, l'ancien khalifa de Moussa et gendre d'Anaba, versa une amende de 500 francs à l'amenokal. Anaba devait faire partie de ce contingent ; aux dernières nouvelles, il n'était pas encore arrivé. Ce fait est à retenir contre lui.

RECONNAISSANCE DU BASSIN SUPÉRIEUR DE L'IGHARGHAR ET VISITE DU SUD DU AHAGGAR ET DE L'AHNET

HIVER 1905-1906

Par le lieutenant VOINOT
DE LA COMPAGNIE DU TIDIKELT

I

JOURNAL DE ROUTE

D'In-Salah à Timenaïn.

Le premier peloton de la compagnie du Tidikelt, chargé de protéger le Ahaggar et d'y continuer la campagne de prise de contact, part d'In-Salah en deux échelons. Le premier échelon se met en route le 5 décembre 1905, le deuxième échelon rejoindra plus tard dans l'Edjéré. Le 5, on fait de l'eau à Hassi Aggaïa dans la raba (le puits est peu abondant), et l'on couche aux fersigues Djedied. Un peu de dhamran, pas d'eau.

De là, il faut traverser rapidement le reg du Tidikelt où les ressources sont nulles, un peu de drinn seulement dans quelques fonds d'oudian. On arrive enfin à Tidjoubar dans la matinée du 8, et l'on campe dans l'oued à 1 kilomètre de la source. Les plantes sont complètement desséchées dans l'oued Botha; le pâturage est meilleur à hauteur de l'Aïn Milok; on y envoie les animaux, qui sont abreuvés à cette source. L'Aïn Tidjoubar sourd à fleur du sol au pied d'une ligne de hauteurs. L'eau en est bonne, mais le débit faible. Le 9, le peloton séjourne à Tidjoubar. Après Tidjoubar, on remonte la vallée de l'oued Botha ; le 11, on s'arrête à l'Aïn Redjem, le camp est dressé dans l'oued. La source est sur le flanc du djebel Redjem à côté d'un petit palmier; elle est suffisamment abondante, son eau est assez bonne. Nombreux ethels dans l'oued, drinn et ghessal.

Le 12 décembre, on continue la marche après le déjeuner, mais le peloton, au lieu de remonter l'oued et la ligne des mâaders, coupe la boucle en traversant l'oued Ascaf. Le 14, on franchit un mauvais pas pour descendre de la hamada d'Ascaf, et on s'arrête à midi aux hassian Ighouri. Il y a quatre puits; celui de l'Ouest est seul vivant. Dans l'après-midi, les deux de l'Est sont décomblés. La profondeur moyenne de ces puits est d'environ 4 m. 25, mais leur débit est très faible et l'abreuvoir des animaux fort long. On signale un assez beau pâturage de hâd au pied de l'erg de l'Est. Aux environs des puits, le drinn et l'artâa sont assez jolis; on trouve aussi quelques pieds de hâd et de ghessal. Dans toute la dépression de Tegant il y a des traces de pluies récentes. On séjourne deux jours aux hassian Ighouri.

Le 17 décembre, le peloton installe son camp à Foum el Erg, sur le bord de l'oued; ethel, pâtu-

rage moyen de drinn et de ghessel, un peu de hâd et d'artâa. Des femmes touareg font pâturer leurs chèvres dans les talhas. Le soir, un vieillard des Aït Lohaïn et sa femme couchent à côté du camp, après avoir recueilli quelques provisions mendiées aux méharistes. Ils récoltent de l'atinka au Bahar Atinka de Tegant pour en faire leur nourriture et sont très misérables. Ils n'ont qu'un petit âne et pour tout bagage un piège à chacals en fer.

Le 18 décembre, on coupe les oudian Ezzeteran pour s'arrêter de bonne heure dans l'oued Tin-Esekfou. Il y aurait eu autrefois au pied de la dune un puits actuellement comblé, l'eau en serait très mauvaise, on y abreuvait seulement les animaux. L'oued s'étale jusqu'à l'erg en un assez large mâader où l'on trouve du dhomran, du hâd, du chebreg, du mérokba, du drinn.

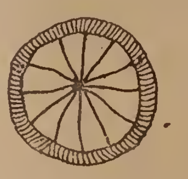
Le 19 décembre, le peloton s'engage dans le Khanguet el Hedid; il est assez difficile pour les chameaux chargés. Ce passage fait perdre un certain temps. Les adjelmans de la gorge sont à sec, l'oued a bien coulé récemment, mais la quantité d'eau tombée a été insuffisante pour revivifier la région. Arrivée à Tiounkenine un peu après midi, le camp est établi au pied de la petite gara dominant l'abankor. Le puits est en bon état, l'eau paraît assez abondante. Le pâturage actuel ne comprend que du drinn. Le 20, séjour à Tiounkenine.

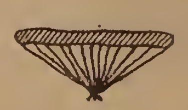
Le 21 décembre, on traverse la dépression de Tiounkenine; un mauvais passage la sépare de celle de l'oued Timelloulnin, à 2 kilomètres environ du débouché sur le reg du Moungar Thir. Pas d'eau, pâturage très médiocre, surtout du drinn sec, un peu de merokba et d'artâa, 3 tebouraks et quelques talhas.

Le 22 décembre, marche facile dans le reg. Un chameau de bât fait tomber sa charge devant le Moungar Thir, et s'enfuit dans l'oued Gharis du côté du Nord. Il faut lancer des hommes montés sur ses traces, ils ne parviennent à le reprendre qu'après une assez longue course. Vers midi, on campe dans la branche Est de l'oued Gharis; pas d'eau. La branche Ouest de l'oued a coulé il y a peu de temps; on remarque également des traces de pluie dans le reg. Pâturage médiocre.

Le 23 décembre, le peloton se dirige sur Amdjid où le pâturage est meilleur qu'à Aïn Kermaya. A 11 h. 30, on s'arrête dans l'oued d'Amdjid à 2 km. 500 de la source. Il a plu depuis peu, et l'on trouve encore de nombreux adjelmans dans l'oued. Pâturage moyen, les talhas sont très verts, drinn, un peu d'artâa et de mérokba sec. Le petit réduit en pierres sèches et abatis de talhas élevé en juillet 1903 à l'entrée de la gorge, est à peu près dans le même état que le jour où on l'a quitté. On voit encore à l'intérieur les carcasses des zeraïb et différents débris, comme si ce camp avait été abandonné de la veille. A la suite des pluies, l'eau de la source est trouble et l'on ne voit pas les poissons, que l'on apercevait en très grand nombre en 1903.

Le lendemain on fait séjour à Amdjid. Les chameaux sont conduits dans un petit pâturage de baguel, trouvé la veille dans l'oued un peu au Nord du camp. Les Touareg doivent venir assez souvent faire paître leurs chèvres dans les talhas d'Amdjid, car on trouve de nombreuses traces de leur passage. Ce sont surtout d'anciens feux, des débris de poterie, et de nombreux pièges à gazelle nommés ighounan. Ces pièges sont circulaires et organisés, comme l'indique la figure ci-dessous. Ils sont constitués par des tiges dures de





mérokba appointées à l'un des bouts et fixées de l'autre à une couronne tressée avec du drinn de manière à former ressort. Les tiges sont un peu plus longues que le rayon de la couronne. Il en résulte un cône très aplati d'environ 15 à 20 centimètres de base. Les Touareg les posent la pointe en bas sous les talhas où ont l'habitude d'aller s'ébattre les gazelles. La gazelle, qui marche sur un piège, a le pied pris dans l'instrument et ne peut se dégager: gênée dans sa fuite, elle devient une proie facile pour les Touareg.

Le 25 décembre, on part d'Amdjid de bonne heure. La pluie se met à tomber pendant la marche, et c'est sous la pluie que l'on passe à l'Aïn Kermaya. Les abords de la source sont très difficiles, on chemine dans de grosses pierres, et au travers de quantité de petits ravineaux encombrés de cailloux roulés. La source coule à fleur du sol, l'eau est abondante et bonne. Les palmiers du Sud sont complètement noircis, ils ont été flambés par les Touareg, ainsi qu'il leur arrive souvent de faire pour approcher des palmiers incultes. L'unique figuier est complètement décharné et paraît squelettique au travers de la pluie. Les cultures de l'Aïn Kermaya appartenaient aux Kel-Amdjid; elles ont été abandonnées depuis fort longtemps, on n'aperçoit plus que les ruines des petites murettes de pierres, qui les entouraient. Après l'Aïn Kermaya la piste continue à être très mauvaise tant qu'on longe le Tassili. La pluie cesse enfin avant 10 heures, mais le soleil apparaît très difficilement. On campe vers midi dans l'oued Tidebagh. On voit au loin dans le Sud la montagne d'In-Boughdar. Pas d'eau à Tidebagh, pâturage médiocre, quelques talhas et ethels, un peu de drinn.

Le 26 décembre, reg facile au départ, mais la marche devient moins commode à partir de l'instant où l'on descend dans l'oued de l'Anoun-Eguedda. L'oued est très encaissé, le puits est sur la rive Est, il a 4 mètres de profondeur et fournit une eau abondante et bonne. La bouche du puits est très large, tandis que le fond est très étroit; le puisage de l'eau est très malaisé, il faut lancer le delou à la volée au milieu du puits, et le retirer en donnant une secousse à la corde, si l'on ne veut pas trop faire couler dans l'eau la

terre des parois. On fait de l'eau à l'Anou-n-Eguedda; après quoi, par de mauvais ravineaux on se dirige sur l'oued Tidjert, on y campe vers 11 heures. L'oued a coulé, ainsi d'ailleurs que tous ceux vus depuis Amdjid, il y reste encore quelques petites flaques d'eau. Pâturage médiocre, drinn, un peu de ghessal, il y a aussi de l'artâa sec et de nombreux ethels. L'horizon est limité de tous côtés par des lignes de hauteurs.

Le 27 décembre, il pleut un peu avant le jour. Après qu'on a quitté l'oued Tidjert, le temps se remet progressivement au beau. Terrain coupé au départ, la vue est limitée dans tous ces bas-fonds, d'importantes montagnes se dressent au Sud. On descend enfin dans l'oued Timenaïn, où l'on constate les traces d'une forte crue. L'oued contient de nombreux ethels, ainsi qu'une assez belle végétation : drinn, baguel, hâd, un peu de dhomran et de ghessal. Sur le sable de l'oued se voient les traces d'un véritable troupeau de begueur el ouache (*antilope orix*). On s'arrête à 10 h. 30 à la hauteur de la source et à côté de très beaux ethels sur la rive droite de l'oued. La source de Timenaïn (El Melah) est à 800 mètres du camp dans la dune au milieu d'une petite dépression; on trouve l'eau à 0 m. 60. Ce point d'eau est abondant; l'eau, qui a la réputation d'être très mauvaise, est fort buvable. Il paraît qu'elle est beaucoup moins salée en hiver qu'en été. Cela provient sans doute de ce qu'en hiver l'eau est plus abondante, par suite les sels sont plus dilués. Le brigadier Teisseire, envoyé le matin en reconnaissance sur la rive droite de l'oued Tidjert et vers l'amont, rentre dans l'après-midi ; il n'a vu aucun oued venant du baten Ahallekar se jeter dans l'oued Tidjert. Les chasseurs du peloton rapportent le soir au camp trois beguenr el ouache.

Au travers de l'Edjéré.

Le peloton séjourne quelque temps à Timenaïn pour attendre le deuxième échelon. Des puits sont aménagés dans la cuvette de la source, de manière à pouvoir faire l'abreuvoir des animaux. Au fond de la cuvette il y a bien une mare campée au milieu d'un fouillis de roseaux, le tout formant un tableau très pittoresque, mais elle a le grave inconvénient de ne contenir que de l'eau complètement impotable, les chameaux eux-mêmes la refusent. L'eau recueillie dans les puits creusés aux abords est consommable, elle est un peu laxative. Le maréchal des logis Peter fait dans la soirée du 29 une petite reconnaissance de l'oued, le pâturage n'est pas très beau vers le Sud ; c'est près de Timenaïn qu'il est le meilleur. Il signale d'importants adjelmans dans un petit affluent à quelque distance du camp.

Quelques-uns des rares Touareg campés dans la région viennent faire des visites au camp. Des patrouilles reconnaissent les environs, le pâturage n'est pas très joli. On signale de petits abankors à environ 2 kilomètres en amont du camp, ainsi que les traces pas très vieilles d'une autruche. D'après les Touareg, il y aurait encore quelques très rares échantillons de ces animaux dans le pays.

Le deuxième échelon arrive dans l'après-midi du 1er janvier 1906; il a quitté In-Salah le 17 décembre et a marché dans les traces du gros, en évitant toutefois le détour d'Amguid. Le peloton étant au complet, on va abandonner Timenaïn pour entreprendre la reconnaissance de l'Edjeré. Un guide est demandé aux tentes touareg.

Le 4 janvier, le peloton se porte sur Iziman Tirsin. La situation le permettant, on se fractionne pour étendre la reconnaissance du pays. Le maréchal des logis Deconihout, avec le convoi et le gros du peloton, prend la route directe. Le maréchal des logis Peter, accompagné du guide Embarek et de quelques méharistes, va faire une reconnaissance de l'oued Timenaïn et de l'Igharghar. Le chef de peloton, escorté par la première escouade, prend par le Nord pour voir la région de l'oued Tidjert, sous la conduite du Targui Ag Ahir. Les différents groupes quittent le camp de Timenaïn de bonne heure. La première escouade passe par l'Anou Taquazaouat, où elle fait de l'eau, et va camper au Tihi-n-Adou, où se trouve le campement d'Ag Ahir. Cet individu ne possède que quelques chèvres; il doit donc se déplacer continuellement pour faire vivre ses animaux. Aussi n'a-t-il pas de tente, une petite enceinte formée par des nattes est adossée à une falaise ; tout le monde y couche pêle-mêle avec les bagages. Les femmes ne sont pas effarouchées, et quoique faisant mine de se voiler, elles cherchent à examiner les Français à la dérobée. Pâturage moyen dans l'oued, dhomran, mérokba, talhas, pas d'eau.

Le gros du peloton s'arrête dans l'oued Sirdjeri; pâturage moyen, pas d'eau. Le 5 janvier, en sortant du Tihi-n-Adou, on prend une piste plutôt mauvaise au pied des hauteurs d'Ideladjat, pour se rendre à l'Anou-In-Azaoua. Ce puits est situé au milieu de la chaîne, dans un curieux petit cirque. Il est abondant surtout les années pluvieuses; sa profondeur est d'environ 2 m. 50. La bouche du puits est très large, et comme les nomades abreuvent leurs animaux sans prendre aucun soin, l'eau complètement saturée de fumier est toute jaune. A côté du puits se trouve une petite faille dans les rochers ; on y lit quelques inscriptions récentes en caractères tifinar. La sœur du guide est l'auteur de l'une d'elles, dans laquelle elle salue tous les gens de passage au puits. On se dirige ensuite sur l'oued Tidjert, au travers d'un reg largement coupé, et l'on s'y arrête à une heure, Le vent du Nord soulève un assez fort brouillard de sable : les lointains sont confus. L'oued est moins beau qu'aux environs de l'Anou-n-Eguedda, bien qu'il ait coulé; l'acheb n'est pas encore sorti, et la végétation est sèche en grande partie. Rares ethels, ghessal, hâd, chebreg, artâa; pas d'eau.

Le gros du peloton va camper à l'Iziman Tirzin. Beaucoup d'eau un peu saumâtre dans l'Iziman; elle est à fleur du sol. On enfonce aux abords, car l'oued a eu récemment une forte crue. Pâturage nul; quelquels ethels et tarfas, nombreux ajoncs autour du point d'eau.

Le 6 janvier, on abandonne presque de suite l'oued Tidjert, pour marcher dans un reg coupé d'affleurements verticaux de bancs rocheux, ce qui lui donne une allure des plus bizarres. Le vent du Nord souffle depuis deux jours; il est fort désagréable, quoique la température ne soit pas trop basse. Après avoir, du haut d'une gara, embrassé tout le panorama de la vallée de l'oued Tidjert, on remonte à méhari, et l'on campe vers deux heures dans l'oued Ti-n-Diouin. Il y a quelques ethels et quelques talhas dans l'oued, ainsi qu'une végétation moyenne de drinn, mérokba, artâa, chebreg. Les pluies récentes n'ont pas encore reverdi la végétation. Sur le sable on voit les traces fraîches d'ânes et de chèvres; il y a eu un campement aux environs. On est près de l'In-Belghem et de la chaîne du Tihi-n-Ihaggaren, dont les hautes masses se profilent à l'horizon Ouest. Ag Ahir est très à l'aise au milieu des méharistes. Pour briser du drinn, qu'il veut donner à son animal, il ne garde que sa gandoura de peau (tibetiq), dont il relève et attache les manches, puis, tout en riant, il frappe à tour de bras avec un bâton coupé à l'ethel voisin. Le gros du peloton transporte son camp, dans la matinée, à une demi-heure en amont d'Iziman Tirsin. Le pâturage est meilleur et il y a beaucoup d'eau à 50 centimètres de profondeur dans l'abankor Ti-n-Ekenchar.

Le 7 janvier, à la sortie de l'oued Ti-n-Diouin, on circule longtemps au milieu d'un dédale de ravins, entre les gours issus de l'In-Belghem et des hauteurs du Tihi-n-Temarouâlin. Après être passé à l'Iziman Tirsin, la première escouade retrouve les traces du gros et arrive au camp de l'abankor de Ti-n-Ekenchar à midi 30.

Le maréchal des logis Peter est rentré une heure avant de sa reconnaissance vers l'oued Igharghar. Il a trouvé comblé le puits de l'abankor d'Idegh-n-Elouat, dans l'oued Timenaïn. La profondeur en serait d'environ 3 mètres et le débit abondant. Il est ensuite passé à Arasghoun et a gagné l'Igharghar, qu'il a remonté pendant quelque temps. Le maréchal des logis a aperçu quatre chameaux en liberté dans l'oued. En revenant, il a visité l'Anou-Idegh-n-Elouat (comblé, environ 3 mètres de profondeur); ce puits est au Nord du Tighzekoulin. Au Sud du Telachimt, il a vu l'Anou-Telachimt, puits de 2 mètres de profondeur, l'eau en est abondante et bonne; le pâturage est assez beau dans l'oued du puits. Le maréchal des logis Peter n'a rencontré personne; toutes les traces de campement, qu'il a relevées, sont déjà vieilles.

Le peloton reste quelques jours à Ti-n-Ekenchar. A hauteur du camp, on voit les coulées de lave signalées par M. le colonel Flatters. Les pitons dénommés Ti-n-Ghelalamin, qui apparaissent au Sud-Est, sont d'ailleurs très certainement d'origine volcanique. Une patrouille va reconnaître le pâturage d'In-Tifersin, et rapporte qu'il est médiocre. Le 11, le caporal Brand fait une petite reconnaissance de la montagne d'In-Belghem et de l'oued Alaouadj.

Le 13 janvier, le peloton transporte son camp à un abankor situé à 5 kilomètres en amont. Pendant ce temps, le chef de peloton, avec une fraction de la deuxième section, va faire le tour du Toufriq. Le col assurant le passage entre le Toufriq et le Telachimt est très mauvais à la descente; il faut circuler entre d'énormes blocs de rochers semés sur le versant Ouest. On fait halte à 1 h. 15 au foum d'Idjenoudjan. Pas d'eau, assez bon pâturage; hâd, drinn, artâa, mérokba.

Le 14 janvier, la deuxième section continue sa route au travers d'un important massif montagneux. Elle s'arrête dans le milieu du jour à l'Aïn Tazzeit. Le vent et les dernières pluies ont comblé cette source, autour de laquelle il y a beaucoup de fumier de chèvre, comme malheureusement autour de tous les points d'eau sahariens. Elle est facilement curée; son débit est abondant et l'eau bonne. A la reprise de la marche, on entre, par le défilé de l'oued Tazzeit, au cœur de la région accidentée; les contreforts voisins de l'oued diminuent insensiblement de hauteur. On campe enfin un peu avant la nuit entre le pied du Temaskassent et les hauteurs d'Idjenoudjan. Le Toufriq profile au Nord sa masse imposante. L'horizon Sud est complètement masqué par le Temeskassent. Pas d'eau au camp. Assez joli pâturage dans l'oued, artâa, baguel, mérokba, drinn; l'acheb commence à sortir.

Le 15 janvier, on part un peu avant le jour, en suivant l'oued que l'on quitte ensuite pour longer les hauteurs d'Aït Dioulahan, dans un bon reg facile. A 10 h. 30, on retrouve la première section campée avec le convoi devant le puits de Tanombela. Elle ne s'est pas arrêtée à l'abankor d'aval et a poussé jusqu'à ce point, car il y a un joli pâturage de guetaf en amont, dans une des têtes de l'oued.

Tout près du camp se trouve un abankor abondamment pourvu d'eau. L'Anou Tanombela est à environ 400 mètres en amont, sur la rive droite de l'oued. Le puits est largement creusé dans la roche; sa profondeur totale est de 4 mètres et le niveau de l'eau est de 2 mètres; il y a donc 2 mètres d'eau dans le puits, le débit est très abondant. Un peu plus loin, il y avait un adjelman, mais il a rapidement été mis à sec par les animaux. De nombreuses compagnies de perdrix grises continuent à venir y boire.

On attend le courrier à Tanombela, qui n'est pas un séjour enchanteur. Le terrain est très mauvais; dès qu'il a été un peu piétiné, il se transforme en une poussière noire analogue à celle de nos villes industrielles. Malheureusement, en dehors des cailloux, il en est partout ainsi aux environs. Lorsqu'il vente, le camp est couvert de poussière. En outre, la température reste généralement basse et le vent du Nord souffle à plusieurs reprises, causant une sensation de froid des plus désagréables.

Le courrier étant très en retard sur la date fixée, on ne peut pas l'attendre plus longtemps à Tanombela. La première section va rester encore trois ou quatre jours à Tanombela avec l'équipage, puis se portera sur In-Tifersin.

Le 22 janvier, le chef de peloton, accompagné

de la deuxième section, se dirige vers l'Igharghar pour compléter la reconnaissance de la région. On campe vers midi dans une des têtes de l'oued Tirsin, à quelque distance au Sud du Temaskassent. Pas d'eau; le pâturage n'est pas mauvais, l'acheb commence à sortir et le mérokba et les quelques autres plantes de l'oued reverdissent également.

Le 23 janvier, la deuxième section marche sur l'oued Ahat. On débouche bientôt dans une très mauvaise hamada de pierres noires, au milieu de laquelle serpente le medjebed. Après avoir traversé la hamada, on descend dans l'oued Ahat, où la marche est très pénible. La piste coupe quelques boucles de l'oued par de fort mauvais cols, qui, s'ils sont très pittoresques, n'en sont pas moins de bien mauvais passages. A un certain moment, le sentier est littéralement accroché au flanc de la vallée. On campe vers 10 heures au deuxième abankor d'Ahat; au-dessus des berges on aperçoit la silhouette originale de l'Oudan. Il y a dans l'oued Ahat trois abankors sur une distance de 4 à 5 kilomètres. Ils contiennent, paraît-il, de l'eau en tout temps. L'eau ayant coulé, il y a en ce moment des adjelmans en surface, les plantes sont assez vertes, le pâturage est moyen, mais diminue très vite en allant vers l'Igharghar.

Le 24 janvier, on monte la berge Sud de l'oued par un col relativement facile, pour descendre un peu plus loin dans l'oued Ahates. Le lit de l'oued Ahates et les pierres qui l'encombrent gênent beaucoup la marche. Dans l'oued, on rencontre un parent d'Ag Ahir allant dans l'Edjeré, ainsi qu'un Aït Lohain à la recherche de chameaux lâchés dans l'oued Ahat. On fait halte dans l'Igharghar; l'endroit où l'on s'arrête est très joli, il y a de beaux ethels et une belle végétation revivifiée récemment par les pluies; de nombreux chameaux touareg y pâturent. La chaîne de l'Oudan et la garet el Djenoun, qui s'élèvent à l'Ouest de l'oued, contribuent à rendre le paysage des plus pittoresques. On repart dans l'après-midi, en remontant un instant l'Igharghar. On s'engage ensuite dans un autre oued Ahates, où l'on campe à la tombée de la nuit. Pas d'eau, quelques ethels, pâturage de drinn.

Le 25 janvier, on remonte l'oued; le lit en est sablonneux et commode à la marche. Quoique mouvementé, le terrain est d'ailleurs bien meilleur que dans le voisinage de l'Ibaghagharen, les ressauts sont moins brusques. On passe à un abankor dans un autre oued du nom d'Ahates également; il y a en ce moment au pied du rocher un joli petit adjelman, les animaux le mettent en partie à sec. Après avoir doublé le pied d'Abardja, on traverse une petite hamada pas trop caillouteuse, pour venir camper dans une tête de l'oued Ti-n-Tighes vers une heure. Le pâturage est convenable, il y a quelques ethels dans l'oued.

Le 26 janvier, on lève le camp de bon matin, et l'on fait de l'eau à l'abankor de Ti-n-Tighes; après avoir franchi les collines de Tidjeliouin par un col bas et facile, on traverse une hamada pierreuse, pour s'arrêter un peu après dans l'oued In-Ghegui; le pâturage y est moyen et comprend surtout du drinn et du mérokba, qui reverdissent. Pendant la marche, on a coupé les traces fraîches d'une autruche.

Le 27 janvier, départ un peu avant le jour par une hamada assez facile; on atteint bientôt le reg d'Amadghor, parsemé de fragments de lave. La fameuse sebkha consiste uniquement en un petit bas-fond blanchâtre où poussent quelques plantes. Au passage on voit Tissint, l'El Melah des Arabes; ce sont les mines de sel d'Amadghor. Ce point est dans une cuvette, au pied d'un monticule d'origine volcanique. Il y a au fond de la cuvette des petits soulèvements blanchâtres, dans lesquels les gens creusent pour extraire le sel. On en trouve d'assez pur en petits cristaux agglutinés. C'est là que tous les Touareg viennent s'approvisionner de sel. La marche reprend dans un reg immense, au milieu duquel émergent de-ci, de-là, des gours, dont beaucoup d'origine volcanique. L'oued Amadghor serpente dans ce reg; son thalweg, fort peu accusé, n'est visible qu'aux endroits où il y a de la végétation. On campe à 1 heure dans l'oued, pâturage maigre, un peu de guetaf, quelques petits ethels. Il a commencé à pleuvoir vers huit heures du matin, la pluie continue jusqu'au soir avec de rares accalmies.

Le 28 janvier, on part à 7 heures du matin sous la pluie, qui a recommencé à tomber par intervalles pendant la nuit. En recoupant une boucle de l'oued Amadghor, il faut s'arrêter un certain temps; par l'orage, le levé de l'itinéraire devient impossible, on ne voit rien autour de soi. Une éclaircie passagère permet de se remettre en marche, on aperçoit bientôt une autruche qui détale à toute vitesse au travers du reg, dès qu'elle a vu la colonne. On campe enfin à 1 heure dans l'oued Amadghor sous une pluie battante. Une embellie permet heureusement, dans la soirée, de se sécher un peu, les vêtements et les burnous sont ruisselants d'eau, et la perspective de passer ainsi la nuit sur le sol boueux n'est pas des plus séduisantes. Comme compensation, on trouve dans l'oued de nombreuses flaques, qui permettent de refaire la provision d'eau. Le pâturage est des plus maigres : un peu de ghessal et d'assez nombreux tarfas.

Plusieurs averses tombent encore pendant la nuit, mais ce mauvais temps cesse heureusement avec le jour. La pluie est remplacée par un assez fort vent d'ouest très froid. Le 29 janvier au matin, on se met en route en faisant un grand crochet, pour traverser sur un seuil l'oued Amadghor, transformé en une vaste flaque de boue. On prend d'abord l'Aolagh comme point de direction, ensuite on descend par un ravineau dans l'oued Obareka, et l'on s'y arrête à midi 30. Le terrain est très coupé entre l'Aolagh et les montagnes de l'Edjeré. La pluie a laissé un peu d'eau dans l'oued Obareka, le pâturage y est bon, quelques beaux ethels fournissent du bois. Le caporal Brand et le maréchal des logis Ben Diab se sont séparés le matin de la section; ils rejoignent à In-Tifersin en reconnaissant le pâté de l'Iferquouasen.

Le 30 janvier, on descend l'oued Obarcka jusqu'à l'oued Tidjert, que l'on traverse. Tous ces oudian sont encaissés, et l'on circule au travers d'un terrain fort coupé jusqu'à l'Anou-In-Tifersin. Tous les oudian ont fortement coulé; avec un peu de soleil, il y aura bientôt du bon pâturage dans la région. Vers midi, on arrive à In-Tifersin, où l'on retrouve le maréchal des logis Deconihout campé avec sa section sur le bord de l'oued.

Pendant le séjour de la première section à Tanombela, le brigadier Teisseire a, du 23 au 25, reconnu l'oued Temaskassent. Le courrier est arrivé le 23 à Tanombela. Le 27, la première section a levé le camp et s'est rendue à In-Tifersin. Les orages subis en route ont également assailli la première section au camp d'In-Tifersin. L'oued a commencé à couler le 28 vers deux heures de l'après-midi, il y a eu jusqu'à 0 m. 60 d'eau, et n'a cessé de couler que dans la soirée du 29. Le puits d'In-Tifersin est dans l'oued; après une telle crue, il est naturellement très abondant. Tout le gravier de l'oued est encore complètement imprégné d'eau, la traversée n'en est pas commode; en certains endroits on enfonce jusqu'à mi-jambes. Le pâturage est moyen et ne suffirait pas à une station de quelques jours. Le peloton complet se portera donc le lendemain sur l'oued Tidjert, où le pâturage est bien meilleur. Le maréchal des logis Ben Diab et le caporal Brand rallient avant la nuit.

Le 31 janvier, le peloton part à 7 heures du matin. En atteignant l'oued Tidjert, on le remonte sur 2 km. 500, et on dresse le camp à 11 h. 30 à l'Anou-Ti-n-Dedjedjed. Le puits a été comblé par la crue de l'oued, il faut le curer; à un mètre on trouve de l'eau en abondance; dans le lit même de l'oued il y a également beaucoup d'eau, en fouillant à 0 m. 50 de profondeur. Bon pâturage de passage dans l'oued en aval. En remontant le cours de l'oued Tidjert, le pâturage diminue pour devenir à peu près nul dès que l'oued prend le nom d'Amadghor. On séjourne le lendemain à l'Anou-Ti-n-Dedjedjed, et on y reçoit la visite de deux Touareg déjà vus précédemment.

Le 2 février, on se met en marche peu avant le lever du soleil. On traverse plusieurs affluents de Tidjert au travers d'un terrain très coupé, pour camper à 10 h. 30 dans l'oued Tessa-n-Taloq. Pas d'eau, pâturage médiocre, quelques éthels.

Le 3 février, départ au jour dans un terrain facile. Arrêt à 10 h. 30 à la tête de l'oued In-Sedjelmamen. Il existe un adjelmam en amont de la gorge; il contient de l'eau lors des années pluvieuses. A la suite des pluies de ces jours derniers il y a de l'eau à peu de distance du camp. Bon pâturage : talhas, artâa, mérokba, drinn, l'acheb commence à pousser. Comme le pâturage est bon, on reste à In-Sedjelmamen le jour suivant, en raison de la fête de l'Aïd el Kebir. La gara à côté de laquelle est installé le camp porte le nom de Tisefeghout.

La gara de Tisefeghout mesure de 150 à 200 mètres de hauteur, et son sommet est couronné par des blocs de rochers ayant une certaine ressemblance avec des ruines. C'est sans doute pour cela que les Touareg, si enclins à voir des djenouns partout, colportent la légende suivante : Une femme, sorte de fée de la caste des djenouns, habitait autrefois le sommet pointu de Tisefeghout. Un de ses amis surnaturels vint un jour lui rendre visite, monté sur un méhari harnaché, avec une rahla d'or. Arrivé au pied de la gara, il entrava son animal avec une entrave d'or également, et le laissant paître dans l'oued, il s'en fut trouver l'habitante du sommet. Survint sur ces entrefaites un pauvre mortel, qui, tenté par la vue d'un animal aussi richement harnaché, essaya de s'en emparer. Le propriétaire l'entendit du haut de la gara; il en descendit, et demanda à brûle-pourpoint à l'homme ce qu'il faisait là. — « Rien, répondit celui-ci; je regarde simplement ce superbe méhari. » L'esprit lui dit alors : « Je ne veux pas que tu touches ni à cet animal ni à son harnachement. Que désires-tu? Cette entrave? Tiens, la voilà. » Et, bon enfant, il fit cadeau à l'homme ébahi de la belle entrave d'or.

Le 5 février, on suit un bon reg au pied du baten, on campe de bonne heure dans l'oued Taresout; le vent du Sud-Ouest commence à souffler avec force. Le pâturage est assez beau en amont dans une gorge du Tassili, mais la tempête de sable, qui s'élève rapidement, ne laisse pas aux animaux le loisir d'en profiter. Le vent est bientôt très fort, et le sable recouvre tout le camp, des parcelles ténues de sable micacé s'attachent aux vêtements de laine et gênent la respiration. La tempête se prolonge jusque vers deux heures du matin, et pendant tout ce temps il faut se terrer, la journée est des plus pénibles, ainsi que la plus grande partie de la nuit.

Le 6 février au matin, le temps est calme, mais l'horizon est complètement embrumé par le sable, on ne distingue les objets qu'à courte distance. On laisse la hauteur d'Azerou à droite, pour s'engager dans la montagne de Timezzoatin; on y pénètre par un assez mauvais passage. Vers dix heures, le vent de la veille recommence à souffler; c'est de nouveau la tempête de sable. On s'arrête quelques instants dans un oued, puis on reprend la marche, mais elle est fort dure, car le vent et le sable croissent constamment. En outre, plus on avance, plus le terrain devient difficile, l'oued dans lequel on circule est très encaissé, et il faut en couper les boucles à deux reprises. Les animaux avancent péniblement sous le vent et le sable au milieu des blocs de rochers, le vent les pousse et provoque des faux pas, menaçant à chaque instant d'entraîner des chutes. On atteint enfin, par une descente rude dans un chaos rocheux, le mâader de Tighammar, où l'on campe à 3 heures. Pâturage de guetaf et d'artâa, auquel les animaux fatigués par le mauvais temps ne font guère honneur. La tempête cesse enfin à la nuit.

Tighammar.

Le 7 février, bien qu'il fasse très frais, le temps s'est fort heureusement remis au beau. On passe

à l'Anou-In-Azaoua. Ce puits est très abondant, l'eau en serait bonne si elle n'était pas souillée par de très nombreuses matières organiques. L'Anou-In-Azaoua est creusé largement dans le roc, et a beaucoup d'analogie avec l'Anou-Tanombela. A 8 heures on campe dans le mâader, non loin d'une grosse gara, à environ 1 kilomètre à l'Est du puits. Pâturage de guetaf, mérokba et artâa un peu en amont, la garde du pâturage signale de grandes flaques d'eau.

Le pâturage étant bien meilleur en aval, dans la matinée du 8 février le camp est transporté sur la rive gauche du mâader, à environ 4 kilomètres au Nord du puits. Un adjelman se trouve près de là dans un ravineau de la montagne. Aux environs, pâturage d'artâa, guetaf, drinn, un peu d'acheb. Le guide Ag Ahir est licencié; le 9, il s'éclipse sans prendre congé. Le 10, journée très pénible, on grelotte. C'est la journée la plus froide que l'on ait eue jusqu'ici, bien que la nuit le thermomètre se soit maintenu au-dessus de 0. Un chasseur a tué un chacal d'un vilain pelage gris et tenant le milieu entre le chien kabyle et le renard. Le lendemain on a la visite de deux Touareg, venant d'un petit campement installé en aval à l'Anou Tighaminar.

Lieutenant Voinot.

(*A suivre.*)

LE « LIVRE ROUGE » ESPAGNOL

Le *Journal des Débats* a reçu de son correspondant de Madrid l'excellente analyse suivante du *Livre Rouge* espagnol :

Le nouveau *Livre Rouge* que le gouvernement espagnol vient de distribuer aux Cortès se compose de 252 pages et contient 630 documents, qui vont du 10 mai 1906 au 17 février dernier. Sa publication représente donc un effort considérable du ministère d'Etat pour offrir un historique complet des événements dont le Maroc a été le théâtre durant ces deux années. Mais son importance et son intérêt, au point de vue diplomatique, répondent-ils à son volume? Sur ces 630 pièces, la plupart sont des rapports des représentants de l'Espagne au Maroc sur la situation et les incidents divers qui s'y sont produits, ou des instructions du Cabinet de Madrid à ses agents, en vue de mesures concrètes à adopter. Les pourparlers diplomatiques proprement dits tiennent une place beaucoup moindre, et certaines des questions auxquelles ils se rapportent avaient été étudiées par les documents publiés dans le précédent *Livre Rouge* espagnol ou les *Livres Jaunes* français, de même que les diverses notes adressées par l'Espagne aux puissances signataires de l'Acte d'Algésiras étaient déjà connues.

Les pièces vraiment intéressantes et inédites sont donc rares, et d'ailleurs une sélection prudente en a maintenu beaucoup dans le secret. C'est ainsi qu'aux incidents franco-espagnols de Casablanca, il n'est fait allusion que par la mention de l'accord intervenu à Saint-Sébastien, le 17 août 1906, entre MM. Allende Salazar et Révoil, pour délimiter les zones des deux polices française et espagnole, la première à l'intérieur de la ville, la seconde à l'extérieur, mais limitée à un secteur donné pendant la durée des opérations contre les Chaouïas. De même, le texte des instructions données à M. Llaveria, envoyé d'Espagne à Rabat, pour ses négociations avec le sultan, a subi diverses coupures.

D'une manière générale, on peut répartir en deux classes ces documents d'après leur objet : les uns ont trait à la mise en exécution des réformes d'Algésiras et comprennent les communiqués de l'Espagne aux puissances ou au Makhzen et inversement sur la constitution de la Banque d'Etat, l'organisation de la police, et en particulier de la situation de l'inspecteur suisse, la répression de la contrebande d'armes, etc. Dans cette première catégorie, il n'y a guère à signaler que les observations présentées par l'Allemagne sur la note franco-espagnole relative à la contrebande : la Wilhelmstrasse, en l'approuvant, demande néanmoins de limiter la durée des pouvoirs des navires chargés de la surveillance à un délai fixe et prorogeable. La Hollande formule aussi, en date du 17 octobre, quelques réserves de détail.

La seconde catégorie de pièces qui concerne les incidents marocains et les mesures extraordinaires qu'ils ont obligé la France et l'Espagne de prendre est beaucoup plus importante, bien que maints documents en aient été naturellement éliminés. On y voit que l'Espagne y a toujours appuyé spontanément et sur le champ les réclamations de la France auprès du Makhzen pour l'assassinat de Charbonnier et du Dr Mauchamp. La partie peut-être la plus complète et la plus intéressante est celle qui se rapporte à la démonstration navale des deux pays à Tanger à la suite des troubles d'Arzila provoqués par Raïssouli. Le 1er novembre 1906, l'ambassadeur de France, M. Cambon, remet au ministre d'Etat, M. Gullon, une note verbale annonçant l'envoi du croiseur *Galilée* et indiquant l'opportunité de manifester l'accord des deux puissances mandataires par l'envoi simultané d'un navire espagnol à Arzila, ce que M. Leon y Castillo conseille également, comme suite d'un entretien avec notre ministre des Affaires étrangères à Paris. Le Cabinet de Madrid accepte la proposition. Mais le cours des événements ayant changé, on songe à faire cette démonstration à Tanger même, menacé par Raïssouli, plutôt qu'à Arzila. Toutefois, le représentant espagnol à Tanger, M. Llaveria, n'est point partisan de cette mesure, qu'il juge inefficace et inopportune, « les équipages des navires ne pouvant débarquer » (7 novembre). Par contre, M. Leon y Castillo insiste pour l'envoi des escadres, d'accord avec le gouvernement français. M. Gullon se range à cet avis et prescrit à M. Llaveria, qui continuait à opiner contre, de régler la démonstration avec M. Regnault, qui se rend à Tanger. Une certaine divergence s'est donc produite à ce sujet entre les représentants de l'Espagne et de la France au Maroc. M. Llaveria, suivant les instructions gouvernementales, traite avec M. Regnault de l'éventualité d'une occupation provisoire de Tanger par 400 hommes de chaque pays avec 1.000 hommes de réserve à Cadix et Oran, et lui-même est bientôt le premier à déclarer qu'il faut agir, « Mohammed Torrès temporisant ou même pactisant avec Raïssouli ». On sait comment la démonstration s'opéra sous les ordres de l'amiral Touchard. Le ministre d'Etat avait prescrit à M. Llaveria de « n'autoriser un débarquement qu'en cas de nécessité absolue », et il n'en fut pas besoin.

Les communications des ambassadeurs à Londres et Berlin montrent que l'Angleterre avait approuvé ces mesures et que l'Allemagne n'y avait rien trouvé à redire ; M. de Tchirschky, après le retrait des escadres, témoigna son contentement de ce qu'il n'eût pas été nécessaire de recourir à la force.

L'occupation d'Oudjda et de Casablanca sont traitées moins au long. A noter que dès le 7 mai 1907, trois mois avant les massacres de Casablanca, M. Llaveria prévoyait la proclamation de Moulaï Hafid à Merrâkech. Lors de l'intervention française, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris déclare à M. Leon y Castillo que son pays n'y fera pas d'opposition. Quant au gouvernement espagnol, il précise son attitude d'expectative et d'abstention de toute autre mesure que l'organisation de la police par une dépêche de M. Allende Salazar à M. Llaveria, le 9 août, disant que l'Espagne ne songe nullement à une occupation militaire, et une autre du même au commandant Santa-Olalla, le 20 août, excluant « toute expédition ou acte de représailles ». Nous avons vu qu'il n'est point parlé des différends à propos de la juridiction franco-espagnole. Plusieurs pièces sont relatives à la question des indemnités, entre autres une note de la Belgique, du 2 septembre, demandant à être représentée dans la commission chargée de les fixer.

Comme il est naturel, une grande partie du *Livre Rouge* est consacrée à l'occupation de Mar-Chica et ses antécé-

dents, que la récente protestation du Makhzen a remis à l'ordre du jour. On peut y voir que cette affaire date de loin et que l'Espagne a fait preuve d'une réelle patience; car, dès le 17 avril 1907, le ministre d'Etat signalait à M. Llaveria, à propos de la capture, par le Rogui, de Delbrel et d'Arquès, fils du gouverneur du Peñon de Gomera, le non-accomplissement par le sultan de l'article 4 du traité de 1894 l'obligeant à garantir la sécurité autour des places espagnoles avec des forces suffisantes, et sur lequel l'Espagne justifiera plus tard son intervention. Le 7 octobre M. Allende Salazar renouvelle ces indications d'une manière urgente, et le gouverneur de Melilla, général Marina, venu à Tanger, confère avec El-Guebbas sur la situation précaire de la mahalla et offre d'aider à la réembarquer, sous réserve que l'Espagne pourvoira au maintien de l'ordre dans la région. Le Makhzen ajourne sa réponse, mais, le 17 octobre, refuse les offres de l'Espagne. M. Allende Salazar prescrit alors à M. Llaveria, allant à Rabat, de porter la question devant le sultan. Après avoir d'abord proposé l'évacuation d'une partie de la mahalla, Ben-Sliman finit par promettre de la ravitailler et de la renforcer, mais il n'en est rien fait, et le 22 décembre, les chefs de la mahalla, manquant de tout, demandent à se réfugier à Melilla. M. Allende Salazar charge M. Llaveria de communiquer au sultan cette demande, tandis que le général Marina obtient du Rogui la promesse de ne pas attaquer les impériaux dans leur retraite. La réponse du sultan ne venant pas, le secrétaire de la légation à Tanger s'informe auprès de Torrès, qui ne sait rien et qui se montre indifférent; le 2 janvier, l'Espagne adresse une note aux puissances pour leur exposer la situation. Le même jour, le Makhzen prescrit à la mahalla de rester à Mar-Chica. Mais ses chefs insistent pour l'évacuer, la position n'étant plus tenable et déclarent d'ailleurs avoir reçu une lettre retardée du sultan autorisant leur départ. Ils sont prêts au besoin à fréter eux-mêmes un bateau. Néanmoins El Guebbas leur réitère, le 26, l'ordre de rester, mais ils n'en tiennent pas compte et, le 29, l'évacuation et l'entrée des troupes chérifiennes à Melilla ont lieu sous la protection des autorités espagnoles.

Aussitôt El Guebbas proteste, en déclarant au ministre d'Espagne à Tanger que la mahalla aurait dû « se jeter à la mer » (*sic*) plutôt que d'abandonner son poste; il confesse d'ailleurs que si le Makhzen hésitait à la rapatrier, c'est parce qu'il craignait qu'elle ne fût en majorité favorable à Hafid et ne devînt un élément de troubles. Le Cabinet de Madrid répond en s'étonnant de cette protestation contre l'acte humanitaire de l'Espagne et procède à l'occupation de Mar-Chica qu'il notifie le 13 février à la France et aux autres puissances. Entre temps, il avait réfuté certaines interprétations de la presse allemande, que lui signalait l'ambassadeur à Berlin, en envoyant à celui-ci une note pour affirmer que l'Espagne n'aspirait pas à rectifier sa frontière de Melilla, mais seulement à suppléer à l'absence de forces chérifiennes. Le 14 février, Ben Sliman proteste à son tour contre l'occupation de Mar-Chica et annonce que si la mahalla ne veut pas y retourner, le Makhzen en enverra une autre. La question en est là.

En dehors de l'affaire de Mar-Chica, il faut signaler parmi les derniers documents publiés dans le *Livre Rouge* une note aux puissances le 15 janvier, après la proclamation de Moulaï Hafid à Fez, déclarant que l'Espagne ne la considère pas comme un motif de changer son attitude, qui consiste à s'abstenir de toute intervention dans les discordes civiles du Maroc, et une autre, assez curieuse, qui termine le livre, et où le ministre à Tanger reçoit l'ordre de relever de ses fonctions l'agent consulaire indigène d'Espagne à Fez, remplaçant le consul M. Cortès, pour avoir témoigné trop ouvertement ses sympathies en faveur de Moulaï Hafid.

La presse de Madrid n'a pas encore eu le loisir de commenter le nouveau *Livre Rouge*. Seul le *País*, toujours francophobe, opine qu'on y voit l'Espagne aller toujours à la remorque de la France. Mais il est probable qu'il fera d'ici peu le sujet d'une interpellation aux Cortès, notamment en ce qui concerne l'occupation de Mar-Chica. — J. C.

BIBLIOGRAPHIE

Politique franco-allemande, par LUCIEN COQUET. Un vol. de 227 p., précédé d'une préface de M. Marcel Saint-Germain. — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. Lucien Coquet se divise en deux parties : il consacre la première aux relations commerciales franco-allemandes et la seconde à leur politique coloniale. L'auteur a pour but d'amener « Allemands et Français à se mieux connaître et par conséquent à s'estimer, pour leur meilleur intérêt personnel d'abord, pour le bien de leur pays ensuite et indirectement mais sûrement pour la plus grande tranquillité et sécurité du Nouveau Monde et de l'Ancien dont on commence à reconnaître que les intérêts sont solidaires ».

Ce but est large et tout d'actualité, mais le sujet, à vrai dire, est plutôt esquissé que traité à fond : le régime de la nation la plus favorisée, établi par l'article 11 du traité de Francfort, ne peut plus continuer à régir les relations douanières franco-allemandes, les commerçants français et allemands sont d'accord pour chercher un autre *modus vivendi* : tel est le résumé de la première partie. Une entente avec nos voisins est possible et souhaitable sur le terrain colonial; la conférence donnée l'année dernière par M. Lucien Hubert, député des Ardennes, l'accueil flatteur qu'il a reçu, le langage tenu par l'empereur Guillaume à M. Cambon qui lui présentait ses lettres de créance, le voyage de M. Etienne à Kiel sont les indices de plus en plus précis d'un accord possible : tel est le sommaire de la seconde partie.

Tout en regrettant que cette question commerciale et cette question coloniale, qui sont d'un si haut intérêt, n'aient pas été traitées plus à fond, nous ne pouvons qu'apprécier l'effort de M. Coquet pour marquer les étapes successives d'un rapprochement devenu nécessaire à un double point de vue entre la France et l'Allemagne.

Le Développement commercial, économique et financier des colonies allemandes. Brochure de 33 p. extraite de la Revue économique internationale, par B. VON KOENIG, conseiller intime de légation à Berlin. — Bruxelles (oct. 1907).

Une nouvelle ère coloniale a été inaugurée en Allemagne par M. Dernburg; le moment est donc bien choisi pour présenter au public le tableau précis des résultats acquis, résultats qui justifient les dépenses faites jusqu'à présent et celles qui sont jugées nécessaires dans l'avenir. « Du côté passif, une dépense de moins de 800 millions de marcs; du côté actif, un territoire cinq fois plus grand que l'Empire allemand, avec une population de 12 millions d'habitants, un mouvement commercial de presque 200 millions de marcs, une valeur capitalisée évaluée à plus d'un milliard. La situation budgétaire des colonies allemandes permet d'espérer un prochain équilibre des recettes et des dépenses ordinaires de leur administration civile. »

Les Colonies portugaises, par A. DE ALMADA NEGREIROS. Un vol. in-16 de 370 p. — A. Challamel, éditeur, 17, rue Jacob, Paris.

Cet ouvrage, qui continue une longue et intéressante série, est l'œuvre d'un bon Portugais. En essayant de faire comprendre la valeur réelle et intrinsèque des colonies portugaises, ou ce qu'il estime tel à son point de vue, M. de Almada Negreiros a surtout songé à écrire un volume en l'honneur des aptitudes colonisatrices de son pays. Peut-être pourrait-on discuter quelques comparaisons osées entre les colonies portugaises et les colonies françaises, que l'auteur estime similaires, comme notre Océanie et l'archipel du Cap-Vert, la Réunion et San-Thomé, Madagascar et le Mozambique; mais il convient de louer le patriotisme de l'auteur qui a écrit dans les premières pages de son livre : « Ce triomphe moral d'un système [Le système colonial portugais] suffirait à consacrer définitivement la valeur du peuple qui l'a inauguré et mis en œuvre pendant des siècles. Mais il y a bien d'autres triomphes qui l'égalent et par la grandeur de l'effort et par la sincérité avec laquelle ils furent poursuivis et obtenus. »

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 4

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LES TRANSPORTS
DE L'OUBANGUI AU CHARI

La nécessité de relier par une voie ferrée le bassin de l'Oubangui à celui du Chari est une de celles qui s'imposent le plus impérieusement au gouvernement général du Congo.

Des trois routes usitées jusqu'ici pour aboutir au Tchad : Congo, Bénoué et Zinder, la première est la seule qui réunisse les deux avantages : 1° de ne soulever aucune complication internationale ; 2° de comporter entre deux artères fluviales navigables un tronçon unique et assez court de route terrestre. En revanche, cette section, si réduite soit-elle, n'est pas sans présenter de sérieux inconvénients, dus à ce que le seul moyen de la desservir est le portage. Ce moyen de transport ne constitue un fléau que si la réquisition est opérée sans discernement et empêche les populations de se livrer à la culture aux époques propices, parce qu'alors il entraîne la disette. Le portage est, en tout cas, une gêne sérieuse pour les populations qui ont à le subir. L'expérience faite sur la route Krébédjé-Gribingui a montré que l'utilisation de l'homme comme véhicule pouvait s'allier à une bonne administration.

Malheureusement, le rendement de cette ligne d'étapes s'est montré nettement insuffisant, même en faisant appel à des porteurs de profession recrutés au loin, et les troupes du Tchad auraient été bien pauvrement ravitaillées, si l'on n'avait, pendant ces dernières années, utilisé les deux autres voies précitées. Cette insuffisance a complètement paralysé l'essor commercial des territoires du Tchad.

La création d'un chemin de fer reliant l'Oubangui aux cours d'eau tributaires du Tchad, supprimerait définitivement le portage et donnerait une vie nouvelle aux régions sur lesquelles il a trop longtemps sévi. Elle rattacherait définitivement au Congo notre Centre africain que lui disputent les autres voies de pénétration et donnerait à son commerce de nouveaux et importants débouchés.

Déjà, en effet, un courant commence à s'établir pour l'utilisation de la Bénoué. Cette route, telle qu'elle est actuellement, ne pourrait lutter contre celle du Congo, desservie par un chemin de fer. Mais il est à craindre que, si on lui laisse le temps de s'organiser, on n'enlève ainsi à la future ligne ferrée une portion très importante de son trafic et de sa zone d'action. Il n'y a donc pas un instant à perdre si l'on veut éviter une telle dissémination d'efforts et si l'on tient à conserver au Congo et au futur chemin de fer le transit que leur destinait notre politique coloniale.

Nous allons étudier ici les divers éléments du problème que constitue cette création. Nous grouperons ces éléments de la façon suivante :

1° Tracé à adopter ;

2° Type de voie et de matériel ;

3° Moyens d'exécution.

Nous trouverons dans les conditions mêmes du problème les principes qui doivent nous guider dans cette triple discussion.

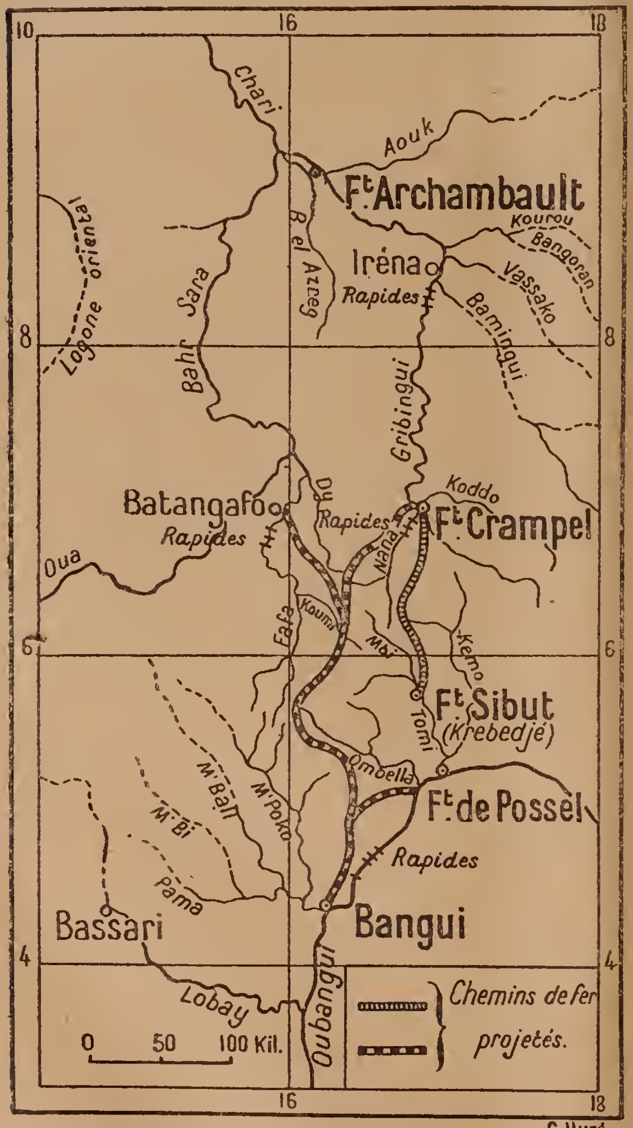
Ce chemin de fer exige, plus que tout autre, une grande rapidité d'exécution, puisque, à la nécessité, inhérente à toute entreprise de ce genre, de rémunérer au plus tôt le capital engagé, il joint celle, plus urgente encore, de supprimer un portage aussi néfaste qu'insuffisant.

L'entreprise, ne devant disposer que de res-

sources réduites, devra se limiter aussi strictement que possible aux nécessités auxquelles elle doit faire face et se proportionner au faible trafic qui lui est destiné. Ces deux conditions : rapidité d'exécution, réduction maxima des frais de premier établissement, doivent suffire à déterminer les éléments du problème envisagé ci-dessus.

1° Tracé.

Etudions la voie de ravitaillement actuellement suivie ; nous constatons que les moyens employés pour réduire au minimum la longueur du portage sont plutôt des expédients que des procédés réguliers. Si les charges arrivent en effet à Bangui, sans trop d'avatars, puisque ce poste est accessible aux vapeurs six mois par an, elles sont confiées, à partir de ce point, à des moyens de transport présentant une sécurité discutable et un rendement plus que réduit. Les rapides de l'Oubangui ne comptent plus les charges qu'ils ont englouties. La difficulté de recruter les équipages des baleinières affectées à la section Bangui-Fort-de-Possel, limite le tonnage à transporter sur cette section. La Kémo et la Tomi, sur lesquelles seules les pirogues indigènes peuvent circuler pendant la majeure partie de l'année, ne permettraient vraisemblablement pas d'augmenter beaucoup le transit actuel, sans l'achat d'une nombreuse batellerie spéciale.



LES PROJETS DE VOIES FERRÉES
de l'Oubangui au Chari

Si on a pu, par des tours de force exceptionnels, faire parvenir par cette voie des vapeurs à Krébédjé, il faut se résigner à admettre que la Tomi ne laissera arriver à Krébédjé que des pièces de poids et de dimensions assez réduites L'expédition des locomotives et autres machines nécessaires aux ateliers d'un chemin de fer, exigerait donc des démontages et remontages aléatoires, dont la durée s'ajouterait à celle du voyage. Or la durée du trajet par voie d'eau : Bangui Krébédjé est au moins égale à celle de Brazzaville à Bangui. Cette section ne peut être desservie que par de petites embarcations qui n'existent pas encore en nombre suffisant pour assurer dans de bonnes conditions le transit actuel.

On voit donc que la ligne de ravitaillement actuellement suivie jusqu'à Krébédjé est déjà engorgée par les quelques centaines de tonnes et de passagers qu'elle voit circuler annuellement. Que serait-ce donc le jour où il lui faudrait recevoir les 5.000 tonnes que représentent, au bas mot, les 150 kilomètres de la voie ferrée Krébédjé-Gribingui ?

De Krébédjé, tête d'étapes actuelle de la route terrestre, force nous est donc de rétrograder jusqu'à Bangui pour trouver une tête de ligne, nous permettant d'apporter d'une façon pratique aux chantiers de construction le matériel nécessaire et de réaliser une exécution rapide. Dès Bangui commencent en effet la série des rapides, qui imposent l'emploi des petites embarcations. A Bangui, les locomotives pourront arriver sur les vapeurs, démontées en deux parties seulement, et être mises sur rails dès leur débarquement.

Avant tout autre élément du tracé, cherchons maintenant le terminus que nous adopterons. Le premier qui se présente à l'esprit est celui de la ligne d'étapes actuelle : Fort-Crampel. Ce poste, situé en amont du Gribingui navigable, n'est accessible aux vapeurs et aux chalands qu'au maximum pendant deux mois chaque année et aux baleinières pendant toute l'année. Les rapides d'Iréna, que présente le Gribingui avant sa jonction au Bamingui, augmentent considérablement les difficultés de la navigation et nécessitent même, pour les baleinières, plusieurs déchargements, aux basses eaux. L'emploi d'embarcations comme les baleinières, qu'impose l'utilisation du Gribingui, réduit considérablement le rendement de cette voie fluviale et augmente notablement le prix des transports.

Fort-Archambault point de transit fluvial auquel aboutit ce cours d'eau, coïncide assez mal avec le centre administratif de la circonscription

dont il est le chef-lieu. Il empiète, d'autre part, sur le bief accessible en tous temps aux chalands et pendant six mois aux vapeurs. Le sommet de ce bief est à l'Iréna.

La distance à vol d'oiseau Bangui-Fort-Crampel est de 320 kilomètres environ.

Cherchons maintenant si un autre terminus ne donnerait pas, toutes choses égales d'ailleurs, des conditions d'exploitation plus avantageuses. Un point, qu'on a cherché à utiliser à l'époque où les difficultés résidaient surtout dans l'établissement de la route de portage, est le confluent de la Koumi et de la Fafa, dit poste de Fafa-Koumi. Son emploi a été rejeté parce qu'il conduit à une ligne d'étapes aussi longue que la ligne Krébédjé-Fort-Crampel, moins facile à suivre par suite du manque de villages, et à une voie fluviale plus longue et aussi difficultueuse que le Gribingui. La Fafa est marquée, en effet, à 100 kilomètres environ en aval de Fafa-Koumi, par une série de rapides analogues à ceux du Gribingui, et son cours supérieur est en tout temps inaccessible aux vapeurs et chalands, mais navigable par les baleinières jusqu'à Fafa-Koumi.

En aval de Batangafo, par contre, la Fafa constitue, avec le Bahr Sara, qu'elle alimente, une voie fluviale de premier ordre, exempte de tout rapide et entièrement comparable au Chari en aval de l'Iréna. C'est tout au plus si les 100 kilomètres de la Fafa, compris entre Batangafo et le Bahr Sara, sont légèrement inférieurs au Chari, au point de vue de la navigation des vapeurs, à cause des sinuosités de la rivière. Le Bahr Sara, branche maîtresse du rameau qui forme le Chari, est l'artère qui vivifie les régions occupées par plusieurs groupes importants de tribus saras, dont le centre administratif serait mieux à sa place sur ce fleuve qu'à Fort-Archambault. Si l'on plaçait donc le terminus du chemin de fer à Batangafo, on aboutirait ainsi à une voie fluviale bien mieux utilisable que le Gribingui, puisque l'absence de rapides y permet l'emploi de chalands, plus économiques que les baleinières. La longueur du fleuve Batangafo-Confluent du Bahr Sara est de 440 kilomètres, égale, à peu de chose près, à celle de Gribingui-Confluent du Bahr Sara. La distance à vol d'oiseau Bangui-Batangafo est, comme celle de Bangui-Fort-Crampel, de 320 kilomètres environ.

Toutes choses égales d'ailleurs, nous enregistrons donc, en faveur de l'adoption de Batangafo comme point terminus, la supériorité marquée de la voie fluviale qu'il dessert.

Examinons maintenant si l'étude des tracés intermédiaires confirmera cette conclusion provisoire.

Pour augmenter la rapidité d'exécution autant que pour diminuer les frais, il y a lieu de restreindre le plus possible le nombre des ouvrages d'art : ponts ou viaducs. Ceux-ci, dès qu'ils présentent une longueur un peu considérable, doivent avoir un tablier métallique confectionné en France, ce qui crée des retards et nécessite de coûteuses commandes.

Mais dans cette pénéplaine qui règne d'un bassin à l'autre, il est facile de trouver des lignes de partage des eaux, dont la voie n'a qu'à épouser les contours, pour laisser, de part et d'autre de son tracé, les diverses vallées qui auraient constitué autant d'obstacles pour elle. L'adoption de lignes de faîte comme tracé a, d'autre part, dans une pénéplaine, l'avantage d'offrir le profil en long le moins accidenté et, par conséquent, de nécessiter les moindres déblais et remblais. Seuls les trajets à faire pour, des têtes de ligne, rejoindre les lignes de faîte, peuvent être sujets aux traversées de vallées. Une étude de détail pourrait départager à ce point de vue les deux tracés Bangui-Batangafo et Bangui-Fort-Crampel.

Ces considérations font ressortir la supériorité commune des deux tracés ci-dessus sur le trajet Krébédjé-Fort-Crampel, qui ne pourrait éviter la traversée de nombreuses vallées transversales et présenterait, dans son développement de 150 kilomètres, plus d'ouvrages d'art que les deux autres réunis.

Un autre avantage de la ligne adoptant Batangafo comme terminus, c'est la possibilité d'utiliser, dès l'achèvement du kilomètre 200, un terminus provisoire, variable avec l'avancement des travaux et supprimant dès lors le portage.

La Koumi, en aval du poste de la Haute-Koumi, et la Fafa, en amont de Batangafo, sont, en effet, utilisables en toute saison par les baleinières et pirogues, dans des conditions à peine inférieures à celles du Gribingui. De sorte que, dès que le rail aurait atteint le voisinage de la Koumi, un embranchement provisoire permettrait d'utiliser ce cours d'eau et de rémunérer ainsi, dans une certaine mesure, le capital engagé.

Pendant toute la durée des travaux sur la section Bangui-Haute-Koumi, le service sur la ligne de ravitaillement actuelle ne serait nullement perturbé. Il n'en serait pas toujours de même dans le cas du tracé Bangui Crampel, qui ne supprimerait d'ailleurs tout portage qu'après complet achèvement. Que dire alors du désarroi qu'entraînerait alors sur la ligne entière de ravitaillement l'adoption du tracé Krébédjé-Crampel, ayant besoin, pour son exécution, de la route même à laquelle il doit se substituer?

Enfin le tracé Bangui-Batangafo est mieux à portée que l'autre du grenier à mil et à arachides et du réservoir d'hommes que constitue la région sara. C'est là une considération importante, car le ravitaillement des chantiers en main-d'œuvre et en vivres constituera, avec l'apport du matériel, les deux difficultés de l'entreprise, une fois que la question financière sera résolue.

Nous avons volontairement négligé, pour alléger cet exposé, d'envisager la ligne projetée au point de vue de son utilisation pour doubler les rapides de l'Oubangui et desservir ainsi sans aléa la région du Haut-Oubangui.

Il est facile de comprendre, d'après ce que nous avons déjà dit, que la recherche d'un tracé suivant le cours du fleuve et aboutissant à un point

en amont des rapides, nous aurait conduit à un trop grand nombre d'ouvrages d'art. Un embranchement joignant l'embouchure de l'Ombella à un point de la ligne principale convenablement choisi pour éviter tout ouvrage d'art, remplira cet office. Le développement total ainsi obtenu sera peut-être supérieur à celui d'une ligne unique, répondant aux deux objets en vue, mais il réalisera de sérieuses économies sur les ouvrages d'art.

2° Type à adopter.

Le rendement du matériel et celui du combustible sont en raison directe de la largeur de la voie, de même que les frais de premier établissement et de renouvellement du matériel fixe ou roulant. C'est sur ces deux principes que se base la recherche de la largeur de la voie à adopter.

Les Etats européens ont presque tous adopté, à l'origine des chemins de fer, la voie de 1 m. 44. Il a été calculé depuis, que l'économie réalisée sur le combustible avec une voie plus large aurait racheté largement les frais de premier établissement. On voit donc que le choix de la largeur de voie influe gravement sur l'avenir de la ligne.

On peut dire, d'une façon générale, que plus le trafic à prévoir est faible, plus grande est l'importance des frais de premier établissement et, par conséquent, plus faible doit être la largeur de voie. Mais, dans la plupart des cas, l'incertitude des prévisions interdit toute détermination précise. Dans le cas qui nous occupe, nous n'avons que la ressource de nous baser sur les précédents. La plupart des chemins de fer coloniaux ont adopté la voie de 1 mètre. Le chemin de fer du Congo, en présence de difficultés d'exécution particulières, a dû descendre jusqu'à 0 m. 80. En prévision donc d'un trafic encore plus réduit que celui du Congo et de difficultés non moins sérieuses, quoique d'un autre ordre, nous n'avons pas à craindre de descendre jusqu'à la largeur de 0 m. 60; c'est la largeur de voie du chemin de fer de siège et place, en service autour de nos places fortes de l'Est et dû au colonel Péchot.

En adoptant ce type, nous avons l'avantage de supprimer toute étude préliminaire relative au matériel, puisque tous les éléments de ce chemin de fer ont déjà fait leurs preuves dans des conditions beaucoup plus variées que celles d'un trafic ordinaire. Les éléments de voie sont assemblés par travées, ce qui supprime pour la pose une main-d'œuvre considérable. L'encombrement reste néanmoins inférieur au poids et, par conséquent, le transport par mer n'en est pas plus onéreux que celui des éléments de voie séparée. De plus, nous disposons, dans les places de l'Est, d'un personnel rompu à la pose de cette voie, dans des conditions de rapidité qu'il est impossible d'égaler avec tout autre système.

Le matériel de réserve qui existe en France permettrait, le cas échéant, au ministère de la Guerre de céder à celui des Colonies le stock nécessaire à l'ouverture des travaux, tandis que le reste de la fourniture serait livré d'après les marchés qui ont servi au ministère de la Guerre.

Le chemin de fer de siège et place suffisant au transport du matériel d'artillerie de siège sera plus que suffisant pour parer à toutes les éventualités du trafic. Les pièces les plus volumineuses dont on ait à prévoir le transport sont les tranches de vapeurs ou de chalands. Ces pièces sont loin d'atteindre le poids et l'encombrement du canon de 155 long que transporte couramment la voie Péchot.

Après avoir déterminé le type de matériel à adopter, il y a lieu d'examiner la question du combustible, qui revêt ici une forme particulière. En effet, avec les tarifs actuels, la houille reviendrait à Bangui à un prix tel, que ce serait folie de l'employer. L'emploi du bois, en dehors de son faible pouvoir calorifique, présente l'inconvénient de nécessiter pour son transport un poids mort considérable. Mais nous pouvons songer à l'emploi du tourteau d'arachides, qui a donné de bons résultats au chemin de fer du Soudan. Ce combustible est loin d'avoir, en regard de la houille, les inconvénients du bois, et il rachète son infériorité calorifique par son bas prix de revient. La région que baigne le Bahr Sara pourra facilement nous fournir la quantité d'arachides nécessaires, et cette fabrication, loin d'être onéreuse, sera une source de profits, car elle nous donnera une quantité d'huile supérieure à celle qui est nécessaire au graissage des machines et le surplus pourra être vendu.

Le personnel et le matériel destinés à cette fabrication sont compris dans les chiffres qu'on verra plus loin.

3° Moyens d'exécution.

Le matériel flottant dont disposent, sur le Congo, les compagnies concessionnaires et l'administration, est insuffisant pour assurer le transport des passagers et des marchandises à destination de Bangui et au delà.

La situation, à ce point de vue, est plus lamentable encore dans le bassin du Chari. Faute de rechange, les vapeurs de la flottille du Tchad n'assurent leur service que d'une façon très irrégulière. Les chalands et baleinières sont, pour la plupart, à la limite de leur durée. De plus, leur nombre est insuffisant, car, à Crampel, les passagers et les courriers ont dû attendre, à plusieurs reprises, des semaines entières l'embarcation qui devait les emmener sur Fort-Archambault. La factorerie de Fort-Lamy, dont les besoins ne sont cependant pas énormes, n'a pu suffire à sa vente, faute d'approvisionnements qui attendent à Crampel une occasion de départ.

Le chemin de fer ne pourrait donc utiliser pour ses besoins le matériel flottant du Congo ou du Chari sans compromettre gravement le transit qui s'effectue dans des conditions déjà trop défavorables.

Or, par le Congo, il recevra son matériel fixe et roulant et son personnel européen et sénégalais.

Par les affluents du Chari, il attendra ses travailleurs et leur subsistance, ainsi que son combustible.

Il n'est pas exagéré de prévoir une rapidité de pose de 100 kilomètres par an, et ce chiffre est même un minimum, qui tient compte des aléas de l'avancement de la plate-forme. A 25 kilogrammes de voie au mètre courant, cette pose représente 2.500 tonnes à transporter, sans compter les 500 tonnes de matériel roulant et d'outillage qu'il y a lieu de prévoir, surtout pour la première année. Ainsi, du fait du chemin de fer, la navigation du Congo-Oubangui aura à transporter annuellement, pendant la durée des travaux, 3.000 tonnes de plus que le transit usuel.

La région traversée par le chemin de fer ne paraît pas pouvoir assurer la subsistance des travailleurs. C'est de la région Sara qu'il faudra la tirer, de même que c'est là qu'il faudra recruter la majorité des travailleurs, à qui une paie de 0 fr. 30 par jour sera suffisante. La ration des 2.400 travailleurs prévus représente environ 1.000 tonnes de mil. La région traversée et la haute Fafa pourront à peine en fournir la moitié. Le reste, soit 500 tonnes, devra être pris dans le pays Sara. Pour le faire parvenir au terminus de la navigation sur la Koumi, il faudra : 10 chalands de 5 tonnes de charge en service entre Batangafo et la région du mil. A 18 voyages par an (20 jours par voyage), le tonnage transporté serait de 450 tonnes. Ces 450 tonnes seraient transportées sur la haute Koumi par 20 pirogues en acier d'une tonne, qui auraient à faire, par conséquent, 22 à 23 voyages par an, soit 15 jours au voyage. Les équipages de ces embarcations (240 hommes) sont compris dans le chiffre de 2.400 travailleurs. Leur consommation annuelle, qui reste en dehors du tonnage à transporter, est de 87 tonnes. Il en résulte que le chiffre de 500 tonnes se trouve légèrement dépassé : 450 + 87 = 537. L'excédent serait disponible pour le transport des arachides.

Cette batellerie du Bahr Sara aurait avantage à arriver par la Bénoué. Elle pourrait, en choisissant bien l'époque de l'envoi, arriver toute montée à Léré. Elle n'aurait à être démontée qu'une fois, pour passer du Mayo-Kebbi dans le Toubouri. Pour atteindre la Logone, des triqueballes éviteraient un second démontage.

Ainsi, la première chose à faire, pour pouvoir commencer les travaux, c'est : 1° de passer avec les compagnies de navigation et de chemins de fer respectivement intéressées les marchés relatifs aux transports jusqu'à Bangui ; 2° de mettre en service sur le Bahr Sara 10 chalands de 5 tonnes et 20 pirogues d'une tonne.

Nous allons essayer, après avoir déterminé les moyens pratiques d'exécution, de connaître les besoins financiers de l'entreprise.

Le cadre de cette étude d'ensemble ne nous permet que des prévisions d'une approximation assez lointaine. Néanmoins on peut, en adoptant des chiffres empiriques larges, se mettre à l'abri de tout mécompte pécuniaire

La batellerie du Bahr Sara reviendra rendue sur place, à environ............	200.000 fr.
Les 10.000 tonnes de matériel fixe et roulant peuvent être estimées, étant donnée la faible proportion de machinerie, à 1.000 fr. la tonne, soit........................	10.000.000
Leur transport jusqu'à Bangui, en admettant pour la tonne les prix détaillés ci-dessus dont le total est de 400 francs....	4.000.000
L'entretien du personnel reviendra, pendant trois ans, à...............	2.300.000
L'entretien du matériel et les frais accessoires et imprévus : transport du personnel, chalands et pirogues, pertes, etc., peuvent être estimés à.	1.500.000
Total..........	18.000.000

Le capital nécessaire à l'entreprise est donc, au maximum, de 18 millions de francs, qui pourraient être fractionnés en 3 annuités de 6 millions de francs.

Une colonie comme le Congo peut se procurer une telle somme, sans avoir recours à l'emprunt national. Il est vraisemblable que la Caisse des Dépôts et Consignations pourrait être autorisée à faire à la colonie l'avance de trois annuités de 6 millions désirées, moyennant le versement, garanti par les recettes douanières, de 22 annuités de 1 million, plus une annuité de 500.000 francs. (Cela équivaudrait pour elle à un placement de son capital au 3 0/0.) De telles charges sont certainement bien supérieures aux bénéfices futurs du chemin de fer. Mais on peut affirmer qu'elles seront largement compensées pour la colonie par la plus-value des recettes douanières, fiscales et la diminution des frais d'exploitation. La colonie devra donc prendre les travaux en régie directe, car une Compagnie ne pourrait accepter l'entreprise qu'au prix de subventions très onéreuses, et moyennant l'intervention d'une grande partie des autorités administratives de l'Oubangui-Chari-Tchad, sans lesquelles le recrutement des travailleurs ne pourrait s'opérer.

Ainsi :

Emprunt de 18 millions en trois annuités versées par la Caisse des Dépôts et Consignations, remboursables en 22 annuités 1/2 de 1 million chacune ;

Exécution en régie directe d'un tronçon de 320 kilomètres de voie Péchot de 0m60 de largeur de Bangui à Batangafo sur la Fafa, en suivant les lignes de faîte ;

Transports fluviaux assurés par l'entreprise elle-même, pour le matériel et le ravitaillement ne venant pas par le Congo.

Telles sont les grandes lignes du projet auquel nous a conduit cette étude.

Nous serions reconnaissants à ceux de nos souscripteurs qui ont signé des engagements annuels de vouloir bien envoyer au **Trésorier du Comité, 21, rue Cassette,** *le montant de leur souscription pour l'année courante.*

OBSERVATIONS SUR LA GÉOLOGIE DES

PAYS ENTRE L'OUBANGUI ET LE CHARI

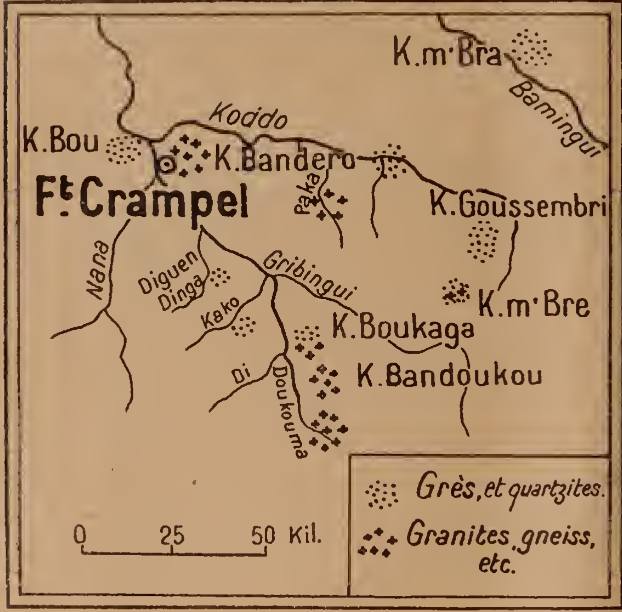
D'aprè les échantillons rapportés par M. G. Bruel.

M. G. Bruel, dont on se rappelle les intéressantes explorations (1) dans la région de l'Oubangui et du Chari. avait rapporté un certain nombre d'échantillons de roches qu'il avait déposés au laboratoire de géologie de la Sorbonne. Ces échantillons étaient accompagnés d'une copie d'un rapport adressé au commissaire du gouvernement et de photographies, extrêmement instructives, qui permettent d'envisager la géologie de ces régions d'une façon un peu différente de celle qui a eu cours jusqu'à présent.

* * *

Etude des échantillons rapportés par M. G. Bruel (2).

Les roches que M. Bruel a rapportées proviennent surtout du haut bassin du Gribingui et de son affluent, la



Koddo. Les localités sont marquées sur le schema ci-joint qui est une réduction des cartes détaillées, publiées par M. Bruel (3).

(1) G. Bruel, La région civile du Haut-Chari (*La Géographie*, V, 1902, p. 165-174).
G. Bruel, Le Chari et le Bahr-Sara (*Bull. Com. Afr. franç.*, 1902, p. 405-407). — Observations de C. Maistre (*Ibid.*, p. 407-408).
(2) Les travaux géologiques publiés sur cette région, et auxquels on se réfèrera dans le cours de cette étude sont :
L. Lacoin, Sur la géologie du pays de l'Oubangui au Tchad (*C. R. Acad. des Sc. Paris*, CXXXVI, 1903, p. 1301-1307). — Observations sur la géologie du pays de l'Oubanghi au Tchad (*Bull. Soc. Géol. Fr.*, [4], III, 1903, p. 484-496).
Louis Gentil, Pétrographie, *in* F. Foureau, *Documents scientifiques de la mission saharienne*, Paris, 1905.
H. Courtet, Itinéraires de la mission Chari-Lac Tchad (*Rev. coloniale*, [n. s.], VI, 1906, p. 257 274, 329-345), et Géologie et Minéralogie, *in* Aug. Chevalier, *l'Afrique centrale française* (*Mission Chari-Lac-Tchad*, 1902-1904), Paris, 1907.
St. Meunier, Aperçu sur la constitution des régions situées entre Bembé et le pic Crampel, d'après les échantillons recueillis par M. Jean Dybowski (*C. R. Acad. Sc. Paris*, CXV, 1892, p. 444-446).
(3) Carte du Chari à 1/200.000, dressée par M. G. Bruel, par ordre de M. Gentil, commissaire général du Congo français, 19 feuilles, 3 couleurs, avec courbes de 20 en 20 mètres, 1/200.000. Paris, Service géographique des Colonies, la feuille 2 francs.

Quelques-unes cependant proviennent du Chari, des environs de Niellim. Ce sont des pegmatites et des granites à mica noir, analogues à celles que L. Lacoin (1903, p. 493, éch. 88, 89) puis L. Gentil (*in* Foureau, 1905, p. 747, éch. 825, 826, 826 A) ont signalées en ce point.

1. — Roche formant la chaîne de Niellim (monts de Togbao), où fut tué Bretonnet. Rive gauche du Chari.
Pegmatite.
Roche d'aspect rosé : petites lamelles de mica noir ; grands cristaux de feldspath rosé, à belles mâcles de Carlsbad, probablement du microcline et de plus de l'oligoclase. Ces grands cristaux sont développés dans une association grenue de mica noir, de feldspath et de quartz.

21. — Pierre formant la chaîne de Niellim, près Togbao. Roche fréquente sur la rive gauche du Chari.
Granite à mica noir.
Roche de couleur assez claire, offrant de nombreuses petites lamelles de biotite, des cristaux de feldspath à mâcle de Carlsbad et du quartz.
Au microscope, les feldspaths (oligoclase, orthose) sont lardés de mica blanc secondaire. Le quartz est abondant. Le mica noir est pléochroïque avec inclusions de zircon autour desquelles les auréoles pléochroïques sont très marquées.

Les échantillons provenant des bassins de la Koddo et du Gribingui sont les suivants :
Kaga Bou, au Nord de Fort-Crampel : *Quartz filonien* dans un *grès-quartzite* rosé.
Puis M. Bruel a atteint la rivière Koddo en longeant le Kaga Bandero ; entre cette montagne et la rivière, il a recueilli de très intéressants *micaschistes à minéraux.*

Belle roche, offrant à l'œil nu une association de quartz et de beaux cristaux de grenats rouges.
Au microscope : pas de feldspaths ; quartz ; muscovite abondante ; biotite, pléochroïque en brun ou jaune-brun avec inclusions de zircon et très larges auréoles pléochroïques ; petits cristaux de tourmaline, pléochroïque en brun ; magnétite ; zircon ; apatite.

Cette roche paraît être celle que Courtet signale (Leptynite grenatifère très rubéfiée p. 642) en contact avec un quartzite micacé dans le R. Banga à 7 kilomètres à l'Ouest (lisez à l Est) du Kâga Bandero.
Ce sont encore des roches anciennes qui affleurent dans le lit de la Paka, affluent de la Koddo.

Gneiss. — Roche compacte, finement gneissique avec muscovite et biotite.

Puis, il a touché à nouveau la rivière Koddo où il a recueilli des grès et des quartzites, roches qui se développeront beaucoup vers l'Est.

Quartzite micacé à apparence stratifiée.
Grès micacé, très fin, blanc, à apparence stratifiée.

C'est probablement ce point qui a été revu par Courtet (p. 642).
Il a atteint ensuite le Kaga M'Brą, constitué de la même façon par une *quartzite micacée*, à apparence grossière.
En descendant vers le Sud, se trouve une chaîne de Kagas, très curieuses dont les termes les plus élevés sont le Kaga Goussembri et le Kaga M'Bré. M. Bruel décrit ainsi le Kâga Goussembri :
« Il forme un plateau long de 5 kilomètres (orientation Nord-Sud), large en moyenne de 500 mètres. Il y a, à l'Ouest, à moins de 1 kilomètre, un ou deux autres massifs, moins élevés, mais présentant le même caractère. »
« On trouve d'abord une large terrasse dominant la plaine d'une trentaine de mètres .. puis on se heurte à une paroi à pic, verticale de 90 à 100 mètres de haut, coupée par des failles verticales dont le plan est orienté Est-Ouest et qui partagent cette énorme falaise en une série de pylônes (fig. 1). »
« On monte jusqu'au plateau par des sentiers de chèvres... On est alors sur une véritable terrasse recouverte de la terre végétale des cultures, bordée de roches (fig. 2) qui la dominent de 25 à 30 mètres. »

M. Bruel en a rapporté une *quartzite micacée* et du *quartz de filon*.

Le Kaga M'Bré est décrit ainsi par M. Bruel :

« Le Kaga M'Bré, comme le Kaga Goussembri, est semé de massifs ou de blocs rocheux ; ils sont inclinés de près de 45° vers l'Est et sont divisés en couches d'épaisseur variable. »

M. Bruel n'a pas rapporté d'échantillons du Kaga M'Bré; mais nous savons qu'on y trouve du grès blanc micacé : échantillon rapporté par le capitaine Truffert et étudié par Lacoin (*loc. cit.*, p. 490, éch. 63).

Vers l'Ouest, le soubassement ancien réapparaît; M. Bruel a recueilli au passage de la Doukouma, affluent du Di, un *gneiss granulitisé*.

Roche de couleur claire, un peu glanduleuse, montrant de grands cristaux de felsdpath, formant noyaux dans une pâte gneissique.

Près du Kaga Bandoukou, il a trouvé un *gneiss* décomposé, à biotite.

Le Kaga Boukaga est plus intéressant parce que Bruel y a ramassé deux sortes de roches. Malheureusement nous n'avons aucune donnée sur leur position relative; tout au plus pouvons-nous supposer que les quartzites micacées se trouvent au sommet de la Kaga (alt. 579) et les gneiss au col qui se trouve au Sud de la Kaga (alt. 536); il serait intéressant d'avoir confirmation de ces données.

Quartzite micacée. — Roche blanche, finement grenue à apparence stratifiée.

Au microscope, le quartz apparaît très abondant, sous forme de quartz clastique et aussi à l'état de ciment. Il y a un peu d'oligiste, des lamelles de muscovite, des grains de magnétite, du zircon.

Gneiss à sillimanite. — Roche de couleur grise, d'aspect gréseux, montrant des lamelles de biotite, associées à des feldspaths et à du quartz.

Au microscope, les feldspaths sont complètement imprégnés d'une infinité de baguettes de sillimanite et de fines lamelles de muscovite; ce sont de l'orthose, avec mâcle de Carlsbad, de l'oligoclase avec mâcles de l'albite. Il y a un peu de magnétite, du zircon, en grains ou en baguettes arrondies, assez abondant.



Fig. 1. — Falaises de 80 mètres de hauteur du Kaga Goussembri.

Vers l'Ouest, ce sont encore des roches gréseuses qui paraissent prédominer.

Kako. — *Grès* quartzeux, compact ou très finement grenu, micacé, blanc, avec traînées de mica blanc.

Diguen-Dinga. — *Grès psammitique*, friable, blanc.

Enfin deux échantillons proviennent de régions situées plus à l'Ouest.

R. prise près de Oualika, bassin d'Ombella, 21 juin. *Gneiss à pyroxène*. Les feldspaths sont des plagioclases avec mâcles de l'albite et de la péricline (oligoclase, andesine). On observe de la hornblende commune avec inclusions de zircon, du diallage, du mica noir. Il y a un peu de quartz et de magnétite.



Fig. 2. — Roches du Kaga Goussembri, vues du plateau supérieur.

R. de Fafa, 31 mai. *Gneiss* à mica noir altéré.

Quelques autres échantillons (gneiss, micaschistes) proviennent de localités que nous n'avons pas pu identifier.

R. prise le 28 juin, près de la Baka, un peu au Sud de Bougamanara. *Micaschiste* altéré, ferrugineux.

R. du lit du Ruisseau. Halte de midi le 27 février au Nord de Poueparé. *Gneiss* granulitique très altéré.

R. du Kaga, traversé le 23 juin 1900, près Brengué. *Gneiss* à amphibole. Roche compacte de couleur sombre, montrant une association grenue de feldspath, d'amphibole, de quartz.

Au microscope : quartz, feldspaths plagioclases, à grands cristaux, avec mâcle de l'albite (probablement de l'anorthose), un peu de microcline et d'oligoclase ; hornblende très polychroïque; magnétite; grains de zircon.



Au point de vue de la géographie physique, on peut signaler un fait très curieux que mettent en évidence les cartes de M. Bruel (voir sa feuille 14).

La ligne relativement élevée des Kagas (Kaga Goussembri, K. M'Bré) ne joue pas le rôle de ligne de partage des eaux.

Le Gribingui et la Koddo l'ont fait reculer au delà de cette crête et ont joué le rôle de rivières actives; cela tient sans doute à ce que leur niveau de base, le Tchad, est plus rappro-

ché que le niveau de base des rivières tributaires de l'Atlantique.

La constitution géologique des Kagas, comme le Kaga M'Bré et le Kaga Goussembri, reste un problème qu'il est difficile de résoudre.

Il est certain que dans le Nord, dans la région de Ndellé, il y a deux sortes de roches siliceuses : d'une part, *des quartzites métamorphisées* en couches redressées; de l'autre des grès horizontaux (*grès turriformes* de Courtet) à peine métamorphiques.

Les grès et quartzites des Kagas appartiennent à l'une ou à l'autre de ces formations. Il est fort probable que les deux sont représentées; en tout cas, le problème serait intéressant à résoudre, et seuls de nouveaux matériaux, bien repérés sur d'excellentes cartes, comme celles de M. Bruel, peuvent aider à le faire. C'est là une question sur la solution de laquelle nous tenons à appeler l'attention.

Les observations de M. Bruel apportent à cet égard une contribution extrêmement précieuse; il serait à souhaiter que de nombreux fonctionnaires suivent son exemple : l'étude géologique de ces régions offre un vif intérêt, car c'est en partie de leurs ressources naturelles que dépendra l'avenir de ces contrées éloignées.

LOUIS GENTIL et PAUL LEMOINE.

LE

COMMERCE DES COLONIES FRANÇAISES

EN 1906

(*Suite et fin*) (1).

Le commerce des colonies d'Afrique.

Revenons maintenant d'une manière plus étendue au commerce des colonies d'Afrique qui nous intéressent spécialement.

AFRIQUE OCCIDENTALE. — Le commerce des diverses colonies qui forment le gouvernement général de l'Afrique Occidentale accuse dans son ensemble en 1906 par rapport à 1905 une amélioration de 10.371.549 francs. Alors que les années 1904 et 1905 avaient présenté un recul par rapport à 1903, l'année écoulée a porté le chiffre commercial de l'Afrique Occidentale à une importance jamais atteinte jusqu'ici et les progrès sur la moyenne quinquennale 1901-1905 se montent à 16.802.087 francs. Ces résultats confirment ce que nous disions il y a quelques mois à la même place, que si 1904 et 1905 n'avaient pas présenté des chiffres des plus heureux, la valeur économique des colonies néanmoins n'en était nullement atteinte et que la richesse générale n'avait pas été par trop affaiblie par deux années de mauvaises récoltes. En effet, en considérant les importations on constate que si les chiffres de 1906 sont inférieurs de 4.378.927 francs à ceux de 1905, ils sont cependant supérieurs de 6.081.543 francs à ceux de la moyenne quinquennale 1901-1905. Aux exportations, bien que la récolte d'arachides au Sénégal et des produits de palme au Dahomey et à la Côte d'Ivoire n'aient pas été des meilleures les progrès totaux sur 1905 s'élèvent à 14.750.476 francs et à 10.720.545 sur la moyenne quinquennale.

L'Afrique Occidentale est donc actuellement dans une période de plein développement, et si le fait était évidemment connu, le témoignage brutal des chiffres n'en est pas moins probant.

Les cinq colonies qui concourent à ces chiffres commerciaux n'ont pas également apporté leur contingent à ces progrès en raison de la diminution des importations sur 1905 pour trois d'entre elles, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Et encore pour la Guinée il faut dire que cette diminution n'est pas exacte parce qu'elle est due à la non-constatation de certaines entrées pour raisons administratives. Quant aux exportations, partout elles ont été supérieures à celles de l'année précédente.

Nous allons d'ailleurs examiner chacune de ces colonies séparément :

1° *Sénégal, Haut-Sénégal et Niger* (1). — Le commerce des Sénégal se présente de la manière suivante : 54.165.670 francs aux importations. 35.718.741 francs aux exportations 81.704.191 fr. au total. Les chiffres sont en augmentation sur ceux de 1905 aussi bien aux entrées qu'aux sorties; pour les importations, ils donnent les plus hautes valeurs atteintes jusqu'à ce jour; aux exportations seule l'année 1903 qui profita d'une récolte d'arachides exceptionnelle fut plus brillante. L'ensemble des progrès sur 1905 est de 12.005.278 francs dont 850.892 francs aux importations et 11.154.386 francs aux exportations. Sur la moyenne quinquennale 1901-1905 la progression est de 11.883.773 francs dont 5.517.644 fr. aux entrées et 6.316.129 francs aux sorties.

Aux importations, les principales marchandises d'importation ont été :

	1906	1905
	—	—
	francs	francs
Produits et dépouilles d'animaux...	795.611	963.914
Farine de froment..................	798.317	625.301
Biscuit de mer.....................	370.471	[illegible]23.337
Riz................................	3.213.004	2.4[illegible]4.686
Colas..............................	2.041.914	2.380.104
Sucres.............................	1.663.193	1.546.252
Tabac en feuille...................	1.101.213	1.042.280
Huile de coton.....................	800.868	1.015.469
Bois...............................	1.172.742	866.767
Vins...............................	1.622.814	1.597.302
Alcools............................	1.222.347	1.046.350
Chaux..............................	860.381	515.674
Houille............................	2.570.719	233.585
Savons non parfumés................	468.619	»
Sacs de jute.......................	680.239	613.392
Tissus de coton....................	18.375.248	16.853.123
Vêtements..........................	1.314.216	1.283.813
Machines et mécaniques.............	988.915	1.103.712
Ouvrages divers en métaux..........	2.096.067	2.552.528
Armes et munitions.................	734.016	858.079

(1) *Renseignements Coloniaux*, mars 1908, n° 3. p. 70.

(1) Le chiffre du commerce du Haut-Sénégal et Niger sont relevés avec ceux du Sénégal sans que la distinction ait encore été établie jusqu'ici.

Aux exportations :

	1906 — francs	1905 — francs
Bœufs	148.643	172.473
Ivoire	232.540	[illegible]88.376
Amande de palmes	200.548	162.610
Arachides	24.978.652	14.851.224
Gommes	1.605.259	1.269.410
Caoutchouc	5.553.106	4.700.010
Houille (réexportation)	1.664.658	1.473.629
Or	435.699	602.192

2° *Guinée Française.* — Par rapport à l'année 1905 la Guinée Française présente une diminution sensible de 2.038.333 francs due entièrement à une moins-value constatée de 2.787.939 francs aux importations, les exportations étant au contraire en progrès de 749.666 francs. Ainsi que nous le disions plus haut, cette diminution n'est qu'apparente et est due à la suppression sur la frontière du Libéria de postes de douane rétablis depuis. Un gros trafic d'entrée, principalement de colas, se faisait par cette région; sa valeur non relevée en 1906 explique la diminution des importations.

Par rapport à la moyenne quinquennale précédente, il y a aussi bien à l'importation qu'à l'exportation de sensibles progrès. Leur importance totale est de 6.309.014 francs, dont 1.810.372 francs aux entrées et 4.498.642.

Il n'y a donc pas de doute sur les progrès certains de cette partie de l'Afrique Occidentale, et il est bien certain que la mise en exploitation du chemin de fer dans un avenir très rapproché augmentera encore de beaucoup le trafic de la colonie. Il est même à prévoir pour les exercices immédiats l'heureuse influence que l'ouverture de sections de ce chemin de fer ne manquera pas d'apporter dans le développement de la colonie.

Les principales importations ont été les suivantes :

	1906 — francs	1905 — francs
Farine	185.757	173.787
Riz	1.023.064	888.466
Sucre	111.542	173.787
Tabac en feuille	219.020	267.250
Colas	127.326	2.007.793
Bois	112.759	152.822
Vins	305.799	223.443
Alcools	314.117	295.516
Sel	247.689	256.823
Savons	111.400	»
Verroterie	310.291	238.007
Tissus de coton	7.485.571	5.540.589
Vêtements	157.596	130.510
Machines et mécaniques	171.307	2[illegible]3.003
Ouvrages divers en métaux	779.728	2.999.383
Armes et munitions	545.774	725.885
Allumettes	25.377	236.360
Parapluies et parasols	164.535	

A l'exportation il faut noter :

	1906 — francs	1905 — francs
Bœufs	1.148.000	923.200
Peaux de bœufs	437.636	365.909
Palmistes	586.109	561.972
Sésames	40.307	466.977
Gommes copals	311.686	224.294
Caoutchouc	13.773.897	12.742.452

3° *Côte d'Ivoire.* — Nous avons déjà en 1905 constaté un arrêt dans le développement de la Côte d'Ivoire qui avait atteint en 1904 une situation très brillante. En 1906, bien que le mouvement des exportations ait fait preuve d'une sérieuse reprise, la situation ne s'est pas améliorée en raison de la diminution des importations. La principale cause de cette diminution est en grande partie la faiblesse des exportations des deux années passées, faiblesse due aux mauvaises récoltes d'amandes de palme qui atteignent les sorties de palmistes et d'huile de palme. Ces deux produits en 1906 ayant été en progrès, il est possible qu'au cours de l'année courante les importations profitent du léger enrichissement des populations des populations, d'autant plus que le caoutchouc et l'acajou ont été en sensible progrès sur l'année précédente.

Le mouvement commercial s'est élevé en 1906, à 21.281.752 francs dont 11.671.768 francs aux importations et 9.609.984 francs aux exportations. Bien que ces dernières soient supérieures de 1.974.231 francs à celles de 1905, il y a au total une diminution de 249.338 francs, les importations étant en moins-value de 2.223.569 francs.

Par rapport à la moyenne quinquennale 1901-1905 il y a progrès sur toute la ligne : 873.576 francs aux importations, 1.848.366 francs aux exportations, 2.721.942 francs au total.

De tels résultats montrent le chemin parcouru de la colonie depuis quelques années.

Les principaux produits d'importation ont été :

	1906 — francs	1905 — francs
Produits et dépouilles d'animaux	369.447	375.546
Fourrures	83.044	125.429
Riz	4[illegible]8.425	594.513
Tabac en feuille	422.806	356.660
Vins	187.743	136.622
Alcools et genièvre	1.187.996	1.103.787
Houille	109.041	189.656
Tôles ondulées	81.650	193.837
S. I.	180.092	141.948
Verroterie	236.236	2[illegible]6.874
Tissus de coton	3.549.798	3.394.080
Vêtements	243.583	233.301
Ouvrages en métaux	1.207.068	2.959.225
Armes et munitions	70.771	276.783
Futailles vides	206.043	253.607
Bateaux de rivière	142.358	654.714

Les grands produits d'exportation ont été :

	1906 — francs	1905 — francs
Palmistes	546.807	552.1[illegible]5
Huile de palme	1.721.912	1.146.840
Caoutchouc	6.443.995	5.255.266
Acajou	677.420	551.128
Café	105.492	32.691
Ivoire	40.840	27.716

4° *Dahomey.* — Seule des colonies d'Afrique Occidentale, le Dahomey, après avoir connu quelques années de développement rapide, se trouve maintenant dans une situation difficile. La crise qu'il traverse remonte à 1902. Depuis cette date, la diminution et presque l'absence de récolte des produits de palme a conduit le Dahomey à un état d'appauvrissement complet.

En 1906, cependant, la récolte a été un peu

meilleure et pour la première fois depuis 1902 il y a un léger progrès sur l'année précédente. Ces progrès n'ont malheureusement pas été jusqu'aux importations qui ont encore présenté une légère diminution sur celles de 1905. Les méfaits de la monoculture ont été trop souvent proclamés pour qu'il convienne d'y insister davantage. Le Dahomey est un exemple frappant de ce que peut souffrir une exploitation basée sur ce principe.

Le commerce total s'est élevé en 1906 à 19.020.615 francs dont 10.514.213 francs à l'importation et 8.506.402 francs à l'exportation. Par rapport à 1905 il y a augmentation au total de 653.942 francs et à l'exportation de 872.253 fr.; il y a diminution de 218.311 francs à l'importation.

Le Dahomey est la seule colonie d'Afrique Occidentale qui présente une diminution de son commerce par rapport à la dernière moyenne quinquennale. Il y a moins-value de 2.117.148 fr. à l'importation, de 1.942.591 francs à l'exportation et de 4.059.769 francs au total.

Les principales importations en 1906 ont été :

	1906 — francs	1905 — francs
Manioc	30.995	174.782
Colas	68.358	102.880
Sucre	119.229	63.544
Tabac en feuille	605 629	558.911
Bois	292.688	102.205
Boissons	1.195.810	1.114.436
Ciment	161.944	275.099
Houille	164.846	684
Pétrole	276.188	207.952
Sel	187 126	109.688
Sacs de jute	89.565	116.688
Tissus de coton	2.838.407	3.424.716
Machines et mécaniques	1.450.016	828.269
Armes et munitions	240.132	272.963
Futailles vides	236.301	202.157
Allumettes	113.547	102.979

Les principales exportations ont été :

	1905 — francs	1905 — francs
Palmistes	4.237.767	3.932.978
Huile de palme	2.715.672	3.932.846
Poisson	446.869	462.293
Colas	70.058	118.620
Caoutchouc	6 192	12.770
Coton (1)	55.346	14.504

Congo Français. — Les progrès du Congo Français depuis cinq ans sont des plus remarquables. Son commerce a doublé depuis 1902. Ces résultats sont dus à la mise en valeur plus complète des territoires concédés. Ils sont particulièrement intéressants, parce qu'on peut les considérer comme acquis pour l'avenir, l'augmentation du commerce n'étant pas seulement causée par l'exploitation plus ou moins grande de tel ou tel produit, mais aussi par l'augmentation de la clientèle indigène, qui se frotte de plus en plus à notre civilisation. Cependant, si à ce point de vue des progrès notables ont été accomplis, il ne faut pas oublier que ceux à faire sont encore plus considérables, et il y a là pour l'avenir une réserve pleine d'espérance.

(1) En 1904, 9.744 francs.

Le commerce s'est élevé en 1906 à 29.554.466 fr., dont 13.093.640 francs à l'importation et 16 millions 460.826 francs à l'exportation. C'est une augmentation totale de 5.242.575 francs sur l'année précédente, partagée entre les importations pour 2.714.494 francs et les exportations pour 2.528.081 francs. Par rapport à la moyenne quinquennale, l'augmentation est encore plus sensible. Elle est au total de 11.272.985 francs, dont 6.081.543 francs pour les importations et 6 millions 126.012 francs pour les exportations.

Les principales importations ont été en 1906, par rapport à 1905 :

	1906 — francs	1905 — francs
Conserves de viande	514.599	408.099
Riz	268.029	190.065
Tabac en feuille	125.525	210.680
Vins	449.809	212.658
Alcools	442.087	338.102
Sel	234.869	163.232
Verroterie	417.681	216.385
Tissus de coton	4.125.810	2.849.404
Vêtements confectionnés	551.388	385.037
Ouvrages en métaux	1.469.982	1.365.355
Armes et munitions	616.423	574.133

Les principales exportations ont été :

	1906 — francs	1905 — francs
Ivoire	3.574.479	4.005.958
Caoutchouc	8.605.254	7.435.485
Bois	3.934.948	2.193.124

Réunion. — Jamais, en ces dernières années, la situation n'avait été plus déplorable à la Réunion, et dans l'histoire économique d'un pays, il a pu être très rare, pensons-nous, d'en voir un comme notre malheureuse colonie, être obligé en deux ans, de réduire la moitié de ses achats. C'est pourtant ce qui s'est produit à la Réunion, malgré une exportation supérieure à celle de l'année précédente. Cette augmentation a eu pour principale cause une plus forte sortie des produits dits secondaires, la liquidation de certains stocks de sucre et une hausse dans les cours du rhum et de la vanille.

Les importations en 1906 ont été de 11 millions 683.665 francs; les exportations, de 12 millions 545.099 francs, ce qui donne au total 24 millions 228.764 francs. Bien que les exportations aient été en hausse de 2.836.847 francs, la perte totale sur l'année précédente a été de 3.664.312 fr. les importations étant en baisse de 6.501.159 fr

Par rapport à la moyenne quinquennale précédente, il y a une perte de 10.386,854 francs, don 8.387.937 francs à l'importation et 1.998,916 fr à l'exportation.

Les importations principales ont été les suivantes en 1906 :

	1906 — francs	1905 — francs
Bœufs	273.266	332.450
Saindoux	846.112	994.856
Morue salée	328.109	331.688
Poissons conservés divers	402.993	322 017
Farine	648.091	695.492
Riz	2.431.831	4.295.379

	1906	1905
	francs	francs
Vins	498.315	974.595
Houille	431.126	1.829.182
Pétrole	267.338	354.756
Engrais chimiques	277.101	54.386
Tissus	1.242.470	1.609.453
Ouvrages en métaux	643.115	892.617

Aux exportations on relève :

Tapioca	433.250	274.687
Sucre	8.068.616	4.873.207
Vanille	1.809.979	1.001.396
Semis de géranium	609.774	1.022.207
Paille chonchon	337.209	523.114
Rhum	621.010	471.001

Madagascar. — Malgré une forte diminution des sorties d'or due au flottement provoqué par la nouvelle législation minière, le commerce de la Grande Ile, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie, a fait un progrès considérable en 1906. Il convient cependant de faire certaines réserves en ce qui concerne les entrées principalement, car il est certain que leur exagération, tout comme en 1901, a provoqué la constitution sur le marché de stocks qui ont pesé sur l'année 1907 qui verra diminuer son chiffre d'affaires. Cette réserve faite, la situation économique de cette colonie apparaît en progrès notables sur le passé, et l'augmentation de nombreux produits d'exportation comme le caoutchouc, la cire, les peaux, est un indice intéressant du développement de l'exploitation.

Les importations ont été de 34.267.161 francs. Les exportations de 28.502.685 francs, le commerce total de 62.769.836 francs. Ce chiffre, le plus haut atteint jusqu'ici, présente sur 1906 un progrès de 8.720.834 francs dont 3.068.731 francs à l'importation et 5.652.103 francs à l'exportation.

Par rapport à la moyenne quinquennale 1901-1905, le progrès est de 11.188.110 francs bien qu'il y ait baisse de 1.185.701 francs aux importations. Mais les importations, au contraire, ont augmenté de 12.373.861 francs.

Les principales exportations ont été les suivantes :

	1906	1905
	francs	francs
Produits et dépouilles d'animaux	873.106	683.375
Farine	718.886	1.019.028
Riz	629.870	859.620
Sucre	522.493	391.403
Tabac	260.594	271.702
Bois	442.215	96.178
Vins	2.714.363	3.272.048
Alcools	1.070.280	956.425
Chaux	295.754	153.297
Ciment	281 910	416.778
Houille	382.499	318.692
Pétrole	224.821	320.875
Métaux	776.709	397.165
Sel	276.786	123.393
Savons	395.972	286.724
Bougies	208.104	192.496
Fils	218.563	208.407
Tissus de coton	13.209.401	13.173.323
Vêtements	248.600	197.972
Papiers et applications	471.327	424.881
Chaussures	290.239	231.457
Machines et mécaniques	448.426	410.317
Ouvrages divers en métaux	2.418.769	1.740 960
Armes et munitions	259.442	132.244
Bâtiment de mer	345.460	52.679

A l'exportation, il y a en principalement :

	1906	1905
	francs	francs
Bœufs	943.057	1.047.470
Peaux de bœufs	6.242.235	3.828.857
Cire	1.157.558	994.396
Vanille	475.748	465.492
Caoutchouc	7.537.946	4.840.926
Rafia	2.190.804	2.337.829
Or	6.765.325	6.879.334
Chapeaux de paille	537.447	225.267

Mayotte et dépendances. — La colonie de Mayotte et dépendances n'avait pu établir de statistique en 1905 ; nous ferons donc les comparaisons avec l'année 1904.

Malgré la crise sucrière, la situation de la colonie en 1906 a été satisfaisante, les récoltes ayant été suffisantes et la vente du rhum et de la vanille s'étant faite à des cours meilleurs. Cette petite colonie, de population restreinte, ne saurait trouver dans sa consommation aucune raison à des fluctuations importantes. Seule la récolte peut faire varier quelque peu ses chiffres.

Le commerce total est monté, en 1906, à 4.618.744 francs, dont 1.460.193 francs à l'entrée et 3.158.581 francs à la sortie. Par rapport à 1904, c'est une augmentation de 750.157 francs partagée entre les importations pour 688.267 francs et les exportations pour 61.890 francs.

Sur la moyenne quinquennale, les progrès sont plus importants ; ils sont de 1.054.315 francs, dont 358.000 francs à l'entrée et 696.615 francs à la sortie.

Les principales importations ont été, par rapport à 1904 :

	1906	1905
	francs	francs
Riz	592.398	174.560
Bois	85.720	48.290
Boissons	69.193	42.237
Tissus	275.068	215.107
Ouvrages en métaux	71.322	24.634

Aux exportations, il faut noter :

	1906	1905
	francs	francs
Peaux	61.327	32.403
Sucres	396.527	306.641
Vanille	2.297.818	2.311.104

Côte des Somalis. — La Côte des Somalis a vu s'accentuer, en 1906, le développement de son commerce, ou plutôt le port de Djibouti a vu augmenter l'importance du transit abyssin, qui utilise le chemin de fer éthiopien (1). La colonie, en effet, n'a pas de vie économique qui lui est propre ; elle est intimement liée à l'Etat voisin de l'Abyssinie. Le chemin de fer, même arrêté à l'entrée de cet empire, a détourné au profit de la Côte des Somalis tout le commerce qui se dirigeait autrefois par les voies concurrentes italiennes et surtout anglaises. Il y a là une situation des plus heureuses pour notre commerce et qui exige que les sacrifices nécessaires soient faits pour développer

(1) Voir *Renseignements Coloniaux*, n° 11, p. 192.

encore le chemin de fer et l'amener dans les parties les plus riches et les plus peuplées de l'Abyssinie. Il ne faut donc considérer, malgré leur importance, les progrès acquis que comme les précurseurs d'un développement économique de plus grande envergure.

Le commerce, en 1906, s'est élevé à 34.249.543 francs, dont 13.976.829 francs à l'importation et 20.272.714 francs à l'exportation. Ces résultats, par rapport à 1905, présentent une augmentation de 4.100.598 francs, dont 20 46.888 francs aux entrées et 2.053.700 aux sorties. Si l'on compare à la dernière moyenne quinquennale, la plus-value est au total de 13.026.261 francs, dont 5.019.829 francs à l'importation et 8.006.432 francs aux exportations.

Les principales importations ont été :

	1906 — francs	1905 — francs
Farine	193.502	177.79.
Riz	142.278	286.1.1
Dourah	369.941	686.161
Tabac en feuille	115.313	112.407
Vins	148.109	190.274
Alcools	173.204	113.725
Pétrole	131.087	110.507
Verroterie	137.609	65.073
Fils	395.90	395.578
Tissus de coton	5.947.712	3.909.856
Tissus de soie	150.693	122.315
Vêtements	160.713	276.017
Machines et mécaniques	182.472	186.990
Ouvrages divers en métaux	620.124	553.358
Armes et munitions	1.274.602	523.105

A l'exportation, il faut relever :

	1906 — francs	1905 — francs
Peaux brutes	2.459.088	2.262.808
Cire	1.168.947	1.196.709
Civette	460.560	283.440
Ivoire	805.825	1.835.800
Café	3.435.001	3.564.462
Houille (réexportation)	994.325	1.162.395
Tissus (réexportation)	6.125.784	3.888.009
Armes et munitions	1.223.928	594.531

Conclusion.

L'année 1906 a été particulièrement intéressante pour l'état économique des colonies françaises. Elle l'a été non pas parce que le chiffre de commerce qui a été fait est le plus haut atteint jusqu'ici, mais parce que ce dernier consolide une situation de progrès d'ensemble. L'année 1905 avait presque donné le même chiffre, mais seules quelques colonies y avaient apporté leur contingent dans de bonnes conditions; les autres avaient plus ou moins souffert de crises diverses.

Enfin, il faut remarquer que si, au total, la situation économique de notre empire colonial apparaît comme bonne en 1906, aucune partie de cet empire, sauf le Congo, la Côte des Somalis et la Guyane, n'a eu à profiter d'une année particulièrement heureuse. En Afrique Occidentale, les produits de palme ont donné faiblement; à La Réunion, comme aux Antilles et à Mayotte, la crise sucrière continue ses ravages; à Madagascar, les sorties d'or se sont restreintes; aux Indes, il n'y a eu que peu d'arachides; en Indo-Chine, le riz a manqué; depuis trois ans, à Saint-Pierre et Miquelon, la pêche a été aussi désastreuse que les années précédentes. A la Nouvelle-Calédonie, il y a eu à la fois crise sur les produits agricoles et miniers; en Océanie, la pêche des nacres s'est relevée, mais a connu des chiffres plus forts.

Et cependant, dans l'ensemble, l'augmentation du trafic s'est manifestée, parce que des produits nouveaux ont été exploités; parce que notre clientèle indigène s'est accrue; parce que les besoins de nos clients plus anciens ont augmenté; parce que les voies de communication, les chemins de fer, se sont étendus; parce que la pacification s'est faite à peu près partout.

Et c'est là la conclusion intéressante qui ressort de l'année 1906. Malgré des crises graves ou passagères, la force de la civilisation est telle que même une année de richesse moyenne marque un progrès sur la précédente. Que ne peut-on espérer de l'avenir, où des espérances de bonnes récolte et de meilleure exploitation assurent des progrès considérables?

P. Chemin-Dupontès.

UNE MISSION DANS L'ADRAR DU NIGER

8 mars — 25 juillet 1907.

RAPPORT DE TOURNÉE DU CAPITAINE DINAUX

CHEF DE L'ANNEXE D'IN-SALAH

(Suite et fin) (1).

Les jonctions avec les troupes soudanaises. L'action commune.

Les Touareg nous ont donné dans cette tournée des marques évidentes de leur soumission et de leurs bonnes dispositions; la campagne d'Abidine et les soulèvements de régions voisines de l'Adrar sont restés sans écho; l'évolution s'accentue de façon visible. Ce n'est pas que les Touareg soient heureux de notre domination, mais ils ont compris l'impossibilité de nous résister et de nous échapper, et l'un des facteurs les plus puissants de notre action est évidemment dans les progrès réalisés depuis quelques années par les troupes soudanaises.

On voit ces troupes se mettre au méhari, ne plus se confiner dans les forts du Niger, étendre tous les ans leur rayon d'action; on sent que l'Adrar est à leurs portes; on nous voit nous donner la main et réaliser des jonctions qui nous amènent à date convenue au centre des campements; on comprend qu'il y a entente absolue entre le Niger et le Tidikelt, que l'on ne peut plus

(1) *Renseignements Coloniaux*, mars 1908, n° 3, p. 76.

s'appuyer sur l'un des commandements pour échapper à l'autre; le cercle se resserre tous les jours, il n'y a pas de points que nous ne puissions atteindre les uns ou les autres. Ce sont des nuances qui n'échappent pas aux Touareg; la carte des itinéraires qui nous ont amenés de Bamba, de Gao et d'In-Salah à Timiaouin est éloquente et suffit à expliquer l'attitude des tribus.

J'ai été frappé surtout des changements qui se sont produits dans la mentalité des Iforas. Les chefs qui étaient venus à In-Salah en 1903 et ceux que j'avais vus à l'oued Touksemin en 1905, paraissaient alors nettement opposés à leur rattachement au Soudan, et il semblait que leur mise en main serait longue et délicate. Or, j'ai rencontré Mohammed-n-Ferzou au camp du capitaine Cauvin; Yahia Ag Mokhammed dit Kelil avait accompagné le capitaine Pasquier depuis Gao; Fennah servit de guide au lieutenant Cortier dans l'Adrar. Ces trois principaux chefs Iforas paraissaient très en confiance, tout à fait résignés à leur rattachement à l'Afrique Occidentale, et désireux d'en tirer respectivement le meilleur parti possible. Et le fait est d'autant plus significatif, qu'en venant à Timiaouin, les officiers soudanais ignoraient encore la décision de 1905 qui leur donnait le commandement des Iforas; on peut en déduire que ces notables se sont rapprochés d'eux-mêmes dans leur intérêt et dans celui de leurs tribus, sans pression et parce qu'ils raisonnent les événements et en ont compris la signification. Ils m'ont paru aussi tout à fait détachés de Moussa qu'ils voient définitivement fixé au Ahaggar, et ils ne cachent pas que les demandes de cadeaux des Touareg nobles commencent à leur peser. On entrevoit l'époque très rapprochée où ils seront complètement affranchis de leurs anciens suzerains et des préjugés qu'ils tenaient d'eux.

Cette évolution résulte de notre entente et de nos jonctions avec les troupes soudanaises. Les résultats seraient encore plus rapides et plus décisifs si nous pouvions ajouter à cette ligne de conduite le principe de l'action commune et de la coopération complète quand les circonstances le nécessitent. Mais ce serait prématuré : nous sommes comme des musiciens qui voudraient faire de la musique d'ensemble sans être au même diapason. Tout est différent dans notre organisation, la race et la mentalité des troupes, les méthodes d'instruction, de commandement et de combat, les procédés de marche et de stationnement et surtout les méthodes d'action politique.

En tout cas, l'excellente impression due à notre long séjour à l'Adrar, à nos jonctions, à nos palabres en commun a porté ses fruits. C'était, depuis Timiaouin, la première rencontre, et les tribus de l'Adrar ont compris que les temps sont changés.

L'Adrar.

Le lieutenant Cortier, de l'infanterie coloniale, qui nous a accompagnés d'In-Salah à Timiaouin et a ensuite rayonné dans l'Adrar pendant deux mois, a eu toutes facilités pour étudier les Iforas et leur pays. Il fera certainement des notices géographiques qui compléteront ce qu'en ont déjà dit les explorateurs Gautier et Chudeau.

Je ne veux pas ici doubler ces renseignements, d'autant plus que les Iforas et la plus grande partie de l'Adrar ressortissent à l'Afrique occidentale; mais le séjour de deux mois que nous avons fait dans l'Adrar m'a permis d'observer les grandes lignes de ses caractéristiques en mai, et je les résume en vue des reconnaissances futures qu'auront à opérer nos détachements.

1. — Nous sommes arrivés dans l'Adrar le 15 avril, c'est-à-dire à la fin de la saison sèche. A cette époque, nombre de puits sont taris ou réduits à des débits insignifiants, et le seul pâturage profitable est celui à base d'alemouz. L'alemouz est une graminée qui pousse dès les premières tornades; elle ressemble alors à du blé en herbe grossier et très vigoureux, et les méhara s'en lassent vite; lorsqu'elle a séché, elle prend l'aspect d'un fin gazon, formant de véritables prairies de paille fine de 20 à 30 centimètres de hauteur; c'est alors un fourrage très apprécié, le seul que recherchent les Touareg pendant la saison sèche. Mais l'alemouz ne se trouve jamais dans les oueds dont les puits sont permanents, et c'est ce qui complique l'éternel problème de l'abreuvoir et de l'installation du camp.

Les oueds de l'Adrar sont, en effet, de deux types fort différents : d'une part les oueds de montagne, à pente assez forte, serpentant dans les massifs rocailleux; leurs crues sont violentes; leur lit principal, très étroit, est à fond de sable ou de gravier; les berges sont ravinées; le thalweg renferme une végétation arborescente souvent fort belle, les puits sont assez profonds (plus de 10 mètres) et donnent en toute saison un débit d'au moins 15 chameaux à l'heure (1). D'autre part, des oueds de plaine, ou plus exactement des thalwegs à peine accusés, sans lit, sans berge, auprès desquels des blocs de granit apparaissent isolés; après les tornades violentes, l'eau s'y écoule lentement, s'épandant souvent sur une largeur de plus d'un kilomètre, formant des marécages où l'on s'enlise dans des alluvions et se recouvrant quelques jours après du gazon d'alemouz. Dans ces oueds, on ne trouve jamais de puits et l'on ne voit que rarement des arbustes isolés, toujours morts sur pied d'ailleurs en avril.

Lorsqu'un massif granitique se trouve à proximité du grand thalweg (c'est le cas de l'oued Dourit), les affluents qui serpentent dans ce massif peuvent contenir des puits; mais le débit en est insignifiant en mai; il a fallu, pendant notre séjour à Dourit, creuser plusieurs puits dans l'oued Tasindjit; chacun d'eux, d'une profondeur de 7 mètres environ, pouvait abreuver deux ou trois chameaux à l'heure seulement.

D'une façon générale, qu'il s'agisse d'oueds à cours régulier sur toute leur longueur ou de portions du même oued qui présente successivement les deux types (c'est le cas des oueds qui traver-

(1) Le chameau boit de 50 à 80 litres tous les trois jours environ.

sent l'Adrar Tirarar), les régions d'alemouz sont éloignées en mai de deux ou quatre heures des puits permanents et les campements sont absolument immobilisés par les nécessités de pâturage et d'abreuvoir. C'est d'ailleurs la saison la plus pénible de l'année ; la température est lourde, le ciel souvent couvert, le vent chaud dans toutes les directions.

Cette fin de saison sèche est donc essentiellement propice aux tournées politiques : les gens ne peuvent se dérober, les groupements sont importants, les puits sont occupés jour et nuit par les troupeaux et les corvées d'eau, tous les campements d'une région sont dans un rayon de quatre heures de marche, à la merci de celui qui prend le point d'eau.

Mais, par cela même, une action par surprise serait difficile à cette époque ; une troupe à méhari forcée de se ravitailler en eau tous les trois jours serait fatalement éventée à chacun de ses abreuvoirs.

II. — Un autre avantage de ces oueds d'alemouz est la facilité d'assurer la sécurité du troupeau au pâturage. On dit volontiers que le chameau a besoin de marcher en pâturant ; ce qui est plus exact, c'est que, dans un pâturage varié, il se plaît à rechercher les plantes qu'il préfère. Dans une prairie d'alemouz, au contraire, il retrouve l'instinct du ruminant, et à l'oued Afara, nos animaux, lâchés à 9 heures du matin, n'y ont littéralement pas bougé pendant toute la journée, chacun d'eux se couchant sur place pendant les heures chaudes et recommençant ensuite à tondre les quelques mètres carrés situés autour de lui.

A l'oued Dourit, où notre troupeau comprenait 150 animaux, quelques vedettes fixes suffisaient à l'encadrer et la portion d'oued occupée ne dépassait jamais quelques centaines de mètres.

Dans les points où nous trouvions à la fois de l'alemouz sèche et des arbustes un peu reverdis, les méhara laissés libres s'étaient bien vite parqués d'eux-mêmes dans l'alemouz ; et, fait à retenir, ils choisissaient de préférence les tâches déjà piétinées, où la paille hachée jonchait le sol, dédaignant les touffes qui semblaient vierges, mais qui n'avaient plus, en réalité, que des épis desséchés à tige plus dure.

L'alemouz convient à la fois aux chevaux, aux ânes, aux bœufs, aux chameaux et aux moutons ; les campements ont ainsi dans l'Adrar une physionomie toute particulière, et lorsque le pâturage a, ce qui n'est pas rare, une longueur de plusieurs kilomètres, les déplacements se réduisent à un ou deux pendant la saison sèche : dans la région de l'Adrar méridional, les tribus sont ainsi cantonnées dans des parcours immuables, et après que les puits ont été répartis d'après les droits d'usage et les traditions, il serait très délicat de modifier les groupements et d'imposer des migrations aux troupeaux.

III. — L'alemouz constitue une nourriture très substantielle et très nutritive, dit-on ; mais elle a l'inconvénient de rassasier vite ; et cette monotonie de nourriture, aussi bien que l'absence de sels dans la plupart des eaux, oblige les Touareg de l'Adrar à donner du sel à leurs troupeaux.

Ce serait onéreux s'il fallait importer le sel du Nord ; mais il existe dans l'Adrar des gisements de terre salée ou salpêtrée (ahara) ; quelques poignées données aux chameaux tous les 40 jours pendant trois jours de suite les entretiennent en bonne forme : les ânes, les bœufs et les moutons le mangent à même. Il en existe un peu partout, et les vols de kangas et de tourterelles qui s'y abattent en indiquent les emplacements ; mais c'est de la région de Tadhaq surtout que les Ibottenaten viennent le vendre par charges dans l'Adrar.

Les troupeaux qui ne peuvent consommer de sel sont conduits, tous les deux ou trois mois, dans la région de Tin-Zaouten ou d'In-Ameggi, où ils trouvent du jell et du hàd, plantes salées dont les chameaux sont très friands.

C'est ainsi d'ailleurs que les troupeaux venus du Ahaggar depuis peu de temps peuvent se passer de sel, et en aucun cas nos détachements ne doivent être mis à ce régime, qui ne convient qu'aux troupeaux sédentaires, devant faire dans l'Adrar de longs séjours.

Ce qui leur serait plus utile peut-être, ce sont les saignées lors de l'arrivée ; les Chambaa en sont très amateurs ; ils prétendent que leurs chameaux en ont besoin lorsqu'ils changent de régime alimentaire, et surtout sous le climat chaud et humide de l'Adrar. A l'Aïr et à l'Adrar, je leur ai vu employer à tous la saignée concurremment avec les injections de tabac dans les yeux ; et j'ai toujours constaté que les chameaux s'en trouvaient bien.

Enfin, ce qui serait indispensable à des détachements appelés à opérer dans la région soudanaise à l'époque des tornades, ce sont les rahlas métalliques. Cette année-ci comme en 1905, nous avons eu une proportion d'animaux blessés variant du 1/6 au 1/4 de l'effectif ; et la plupart de ces blessures sont dues à l'écartement des arcades en bois, qui jouent sous l'influence des pluies et de la forte chaleur. J'ai eu personnellement un mehari blessé après 300 kilomètres par une rahla en bois réputée excellente, tandis qu'une rahla métallique de la Maison Lefebvre m'a permis en trois ans de faire plus de 10.000 kilomètres sans blessure.

IV. — L'époque du commencement de la saison pluvieuse est variable selon les années, mais d'une façon générale les premières tornades correspondent, disent les Touareg, à l'apparition de la constellation des Pléiades (Tria). En 1905, nous avions trouvé dans l'Adrar une végétation verte d'alemouz remontant à la première quinzaine de juin. Cette année, j'ai noté les orages suivants :

Le 6 mai, à l'oued Egrir, quelques gouttes de pluie, et un gros orage visible vers le Sud ; il forme à l'oued Tekakant (vers 19°) de beaux aguelmams.

Le 30 mai, à l'oued Dourit, une heure de pluie violente (à 4 h. du soir.)

Le 2 juin, à l'oued Eferir, 3 heures de pluie torrentielle (de 3 à 8 heures du soir) qui transforma l'oued en un marécage de 2 kilomètres de large, que nous mîmes une

heure à traverser le lendemain, en enfonçant jusqu'aux genoux.

Le 8 juin, à l'oued Touksemin, une demi-heure de pluie violente (vers 3 heures du soir).

Le 9 juin, à l'oued In-Fenian, 1 heure d'averses intermittentes (vers 4 heures du soir).

Le 12 juin, à In-Ouzel, pluie torrentielle (de 3 à 6 heures du soir); l'oued coula (avec rapidité pendant une partie de la nuit, le lendemain il était complètement sec en raison de la nature sablonneuse de son lit.

On peut admettre que l'orage du 6 mai était exceptionnel et la saison pluvieuse n'a donc réellement commencé qu'en juin, comme en 1905.

Ces tornades sont toujours précédées d'un vent du Sud à peine perceptible; le ciel se couvre en quelques heures, le vent souffle alors violemment, et l'orage est toujours accompagné d'éclairs et de tonnerre. Les Touareg disent: « Dans l'Adrar, le tonuerre ne ment pas », voulant dire que c'est toujours l'indice précurseur de la pluie.

Je n'ai pas constaté comme en 1905, à la suite des tornades sèches, le phénomène des brumes argileuses; c'est que sans doute au début de la saison pluvieuse, la croûte d'argile des oueds est trop dure pour être emportée par le vent; ce n'est qu'après une première crue qu'elle se fendille, et donne alors naissance à ces poussières si désagréables.

Les pluies sont chaudes, le vent l'est également, et c'est ce qui permet de subir ces orages sans inconvénient; la sensation est agréable et donne l'impression d'une douche tiède; on est sec quelques minutes après. Cependant, au moment des premières pluies, nombre de Touareg sont atteints d'une sorte de fièvre de langueur qu'ils attribuent à une consommation exagérée de lait; les symptômes qu'ils décrivent n'ont pas de rapport avec le paludisme.

V. — Les premières crues ont l'inconvénient d'ensabler les puits et de détruire les prairies d'alemouz sèche; ce n'est que quelques semaines après que l'alemouz reverdit, si de nouvelles crues sont venues entretenir l'humidité. Les Touareg estiment qu'il faut cinq crues pour donner à un oued une végétation d'alemouz assez vigoureuse pour durer jusqu'à l'année suivante.

Au début de la saison pluvieuse, il faut donc rechercher de préférence les oueds à végétation arborescente; les talhas, le mérokba, l'assabaya reverdissent en moins de huit jours, et si la pluie a été abondante, l'irak et l'aggar se couvrent bientôt de fruits.

L'irak est un arbuste aux feuilles d'un vert très tendre (*Salvadora persica*) (Chudeau, *La Géographie*), d'une odeur forte, qui se retrouve dans les fruits dont le goût est à la fois amer et doux, celui d'un cresson sucré; les chameaux mangent volontiers feuilles et fruits pendant les heures fraîches; l'odeur qu'ils dégagent en les ruminant est celle de choux fermentée; elle est atroce; il paraît cependant que des animaux fatigués, laissés dans un pâturage d'irak, y engraissent très rapidement s'ils peuvent boire souvent. Les fruits forment des grappes ressemblant à de minuscules raisins, qui noircissent à maturité.

L'aggar (*Moerna rigida ?*) (Chudeau, *La Géographie*) donne au contraire un fruit très sucré et d'un parfum agréable; c'est une enveloppe de la forme d'un haricot double, qui renferme deux gros pépins entourés d'une chair sirupeuse. Les Touareg en sont friands et viennent de loin pour faire la cueillette. Les fruits étaient à maturité dans l'oued Tessemak le 10 juin. La récolte annuelle en est certaine et assez abondante pour que les miséreux en aient donné le nom à une de leurs quatre saisons: nombre de tentes d'imrads, ne possédant d'autres ressources que quelques chèvres, vivent exclusivement, en effet, des produits naturels du sol; il y a ainsi pour eux dans l'Adrar:

I. — La saison des fruits qui correspond au début des tornades.

II. — La saison du lait, qui correspond à l'automne, époque à laquelle les chèvres nourries d'alemouz verte donnent du lait en abondance.

III. — La saison de l'aousag, graminée sauvage dont on récolte les graines et qui doit venir à maturité à la fin de l'automne.

IV. — La saison des pièges, qui correspond à la saison très sèche, pendant laquelle il n'y a plus d'autre ressource que la chasse à la gazelle.

Il ne s'agit là que d'une minorité de bergers et de malheureux; la plupart des Iforas donnent, au contraire, l'impression de gens qui se rassasient, et pour des pasteurs sahariens, c'est le signe de la richesse, un indice caractéristique et qui ne manque pas d'impressionner quand on vient de notre Sahara, c'est la blancheur et le développement de poitrine des femmes Iforas; leurs vêtements flottants et fendus sur le côté permettent de s'en rendre compte sans indiscrétion, et l'on retrouve souvent chez elles le type de nos nourrices. D'une façon générale, d'ailleurs, les troupeaux ont bel aspect; les chamelles, les vaches, les brebis, les ânes qui encombrent toujours les abords des puits indiquent que le cheptel est abondant et son peu de valeur en est une autre preuve.

Dans l'Adrar, la chèvre vaut en moyenne 5 coudées de cotonnade, le mouton 8, la vache 50 à 80 coudées; cette cotonnade se paye à In-Salah 0 fr. 25 la coudée et vaut dans l'Adrar deux fois à deux fois et demie plus, ce qui au cours du pays met la chèvre à 3 fr. 15 et la vache de 35 à 50 francs. Dans ces conditions, c'est le lait qui forme la base de l'alimentation des tribus de l'Adrar; la proximité des marchés du fleuve leur permet de se procurer du riz et du mil à très bon compte (une charge de riz de 150 kilos vaut au Niger 20 coudées de cotonnade) et par les transactions vers le Tidikelt, elles s'approvisionnent en étoffes et en dattes.

C'est surtout après le pâturage d'hiver que les troupeaux sont en belle forme, et c'est ce qui explique que les caravanes d'Iforas affluent aux Oasis en février et mars: les moutons peuvent alors traverser le Tanezrouft sans mécompte, restant de quatre à six jours sans boire ni manger; la race est tellement vigoureuse que plusieurs milliers de moutons et de chèvres peuvent ainsi tous les ans traverser le Sahara entre le 17° et le 30° degré pour être vendus à In-Salah et au Touat.

Les vaches sont à même de supporter les mêmes privations; en avril 1906, un troupeau de dix têtes acheté dans l'Adrar nous est arrivé à In-Salah sans déchet : il avait fallu seulement leur fabriquer des chaussures préservant la corne de l'usure.

VI. — Nous sommes loin des idées qui avaient cours sur le désert il y a quelques années, et l'on comprend, étant donné cet aperçu rapide, que nos Touareg tendent de plus en plus à se fixer à l'Adrar et ne considèrent pas que le Tanezrouft et les lignes de démarcation administrative doivent opposer à leurs migrations une barrière infranchissable qui les isole de nous.

Cependant un problème semble devoir se poser à brève échéance : l'Adrar forme dans le Sahara une région naturelle riche, qui est la plus éloignée des postes occupés par nous, qui a des relations et des lignes de communications faciles avec les tribus nomades de l'Aïr, les Aouellimiden, les Kounta, les Ibottenaten du Tiniri, les Touareg du Nord, qui a été et qui peut être encore le point d'atterrissement de harkas venues du Sud marocain. Si les populations qui y résident s'abstiennent d'actes d'hostilité contre nous, des rezzous continuent à s'y former et la question de la sécurité n'y est pas résolue. Il est naturel de penser que l'Adrar sera un jour la région d'attache d'une des unités méharistes qui doivent être créées en Afrique Occidentale ; il faudra alors régulariser la situation des Touareg de l'Ahaggar et des Taïtoq qui continueront d'y résider et de s'infiltrer chez les Iforas en recherche de pâturages. La solution de cette question demande à être mûrie. Jusqu'à ce moment une tournée annuelle de notre groupe de police et une grande tolérance réciproque au sujet du passage d'un territoire à l'autre seront suffisantes pour maintenir les résultats acquis, et que nos dernières jonctions viennent de consolider.

Conclusions.

L'impression d'ensemble qui se dégage de notre tournée dans l'Adrar est satisfaisante.

J'ai dit au cours de ce rapport les motifs de l'exode des campements Ahaggar et Taïtoq, et les preuves qu'ils nous ont données de leurs bonnes intentions.

L'échec de la campagne d'Abidine dans l'Adrar est un indice caractéristique de l'état d'esprit des Touareg; devant les progrès de notre pénétration et une entente avec les troupes de l'Afrique Occidentale qui s'affirme tous les ans de façon plus évidente, les Touareg ont compris l'impossibilité de nous échapper et c'est le gage le plus sûr de leur fidélité.

Leur évolution se poursuit d'ailleurs de façon visible; depuis trois ans leur soumission s'est confirmée par des actes, et nous avons obtenu d'eux le maximum de ce que nous pouvions obtenir dans des conditions où s'exerce notre action. Leurs terrains de parcours s'étendent, en effet, de 500 à 1.200 kilomètres d'In-Salah; nos pelotons mobiles passent en allées et venues un temps considérable et leur travail utile se réduit à quelques semaines par an; le contact permanent n'est pas établi, et la relève fait perdre l'idée de suite; enfin le Sahara reste le Sahara, et la dispersion des campements y est extrême.

Un progrès sérieux ne peut venir aujourd'hui que de l'occupation permanente des confins des Azdjer, de l'Ahaggar et de l'Adrar. C'est une occupation permanente seulement qui créera l'atmosphère de réelle soumission qui permettra aux bonnes volontés de se manifester et qui pourra transformer la mentalité et les mœurs dues à tant de siècles d'anarchie et de banditisme.

Les Azdjer et l'Ahaggar sont du seul ressort de l'annexe d'In-Salah; la réorganisation des territoires du Sud et le renfort prévu pour la compagnie du Tidikelt va lui permettre de constituer des groupes de police distincts pour ces deux régions : en y spécialisant les officiers et en assurant la relève des troupes par moitié, on réalisera sans frais l'occupation permanente, l'idée de suite et le contact continu. Chacun de ces groupes mobiles s'appuiera utilement sur de petits blockhaus, dépôts de vivres, de munitions et d'archives que quelques fusils suffiront à garder.

En ce qui concerne l'Adrar, où nos Touareg sont une minorité, mais qui est nécessaire à leurs troupeaux, notre intervention pourra se réduire à quelques cas d'exception lorsque l'Afrique Occidentale y aura envoyé une unité méhariste; si le choix de cette unité et des premiers résidents répond à l'esprit qui a inspiré les débuts de l'action en Mauritanie de M. Coppolani, les progrès seront rapides, nos troupes pourront coopérer étroitement à l'administration et à la répression, et la question touareg sera résolue dans notre Sahara.

Sans faire preuve d'un optimisme exagéré, on doit entrevoir la réalisation de ce programme dans un avenir très rapproché.

Moussa Ag Amastane est aujourd'hui fixé définitivement au Ahaggar; il a creusé deux foggara, a imposé à ses gens la construction à Tamanr'asset d'une mosquée, d'une école et d'un marché; il va ainsi au-devant de nos désirs, et il continuera à être un auxiliaire indispensable dans le développement progressif de notre occupation du pays touareg.

In-Salah, le 26 août 1907.

Commandant Dinaux.

APPENDICE

Note sur le rezzou du Houdh.

Le rezzou se forma dans l'Adrar à la nouvelle apportée par un Ouled Moulet que les gens du Sahel étaient en guerre et que leurs campements seraient de prise facile. Le rezzou comprenait 39 hommes avec 60 méhara ; il était composé de : 9 Touareg du Ahaggar et leurs imrads et de 29 Taïtoq et Kel-Ahnet, plus le guide.

La route du départ fut celle de Taodeni; à partir de ce point, la direction devait être celle de l'Ouest, très légèrement Nord ; mais un premier crochet fut fait pour chercher le puits de Ksaïba situé, dit-on, à trois ou quatre jours à l'Ouest de Taodeni et que le guide ne put trouver.

Le rezzou fut sauvé de la soif grâce à un redir trouvé par hasard, et reprenant sa direction primitive il sortait

de l'erg seize jours après son départ de Taodeni et entrait dans la région occupée par les Reguibat (région mamelonnée, de terrains noirs, et dont les oueds contiennent en abondance du domralme, de l'askaf et quelques talhas). Deux hommes furent faits prisonniers bientôt, un Reguibi et un Kenaki; le premier fut tué et l'autre sous menace de mort indiqua les campements les plus rapprochés.

Vingt-deux jours après le départ de Taodeni, le rezzou arriva auprès d'un douar qui semblait peu important (région dite de Djemmour (1) ; mais dès qu'il eut prononcé son mouvement sur les tentes et sur les troupeaux, l'alarme fut donnée dans la tribu dissimulée par un pli de terrain; les combattants arrivèrent, cinq à cheval, quelques-uns à méhari, le reste à pied : ils furent bientôt près de 600; le rezzou battit en retraite aussitôt et le soir de ce même jour il avait eu 11 tués et il ne lui restait que 18 chameaux dont 4 sans blessures ; il n'avait plus de vivres.

La retraite continua dans la direction suivie à l'aller et quatorze jours après le combat, le rezzou trouvait un puits que l'on sut plus tard être celui de Ksaïba. Ignorant le point où il se trouvait, le rezzou prit la direction du Sud-Sud-Est, et cinq jours après avoir passé au puits de Ksaïba, il se séparait en deux groupes : 14 Taïtoq et Kel-Ahnet avec Tacha Ag Seghada et un seul chameau, les 14 autres avec Khedidi Ag Khaffi et 4 chameaux.

Le groupe de Tacha prit une direction plus méridionale que l'autre, et il n'est pas douteux qu'il ait péri de soif au complet dans l'Akela. Quatre jours après la séparation, le groupe de Khedidi abandonnait 5 hommes et coupait le lendemain les medjebeds d'Araouan à Taodeni : il était réduit alors à 9 survivants. La marche fut continuée dans la direction d'Araouan que quatre survivants atteignaient six jours après. Trois indigènes abandonnés la veille furent ramenés à Araouan sur des chameaux qui étaient partis aussitôt, mais ils moururent après avoir bu.

Depuis l'engagement dans la région dite Djemmour, les survivants mirent trente jours pour gagner Araouan, n'ayant pour tous vivres que deux antilopes tuées dès le début et les chameaux qu'ils égorgèrent. Pendant ces trente jours, ils ne burent que cinq fois, deux jours à Djemmour et trois jours après Ksaïba.

Le rezzou avait emporté au départ sept fusils du Makhzen, dont trois du Ahaggar et quatre des Taïtoq; il en a été rapporté quatre, deux ont été laissés sur le terrain du combat et un dans l'erg au Sud de Taodeni.

RECONNAISSANCE
DU
BASSIN SUPÉRIEUR DE L'IGHARGHAR
ET VISITE DU
SUD DU AHAGGAR ET DE L'AHNET
HIVER 1905-1906

Par le lieutenant VOINOT
DE LA COMPAGNIE DU TIDIKELT

(*Suite*) (2).

De Tighammar à Idelès.

Le peloton reprend le 13 février la route du Ahaggar pour aboutir à Idelès en passant par Ounan, car il faut contourner le massif de dunes de Tihodaïn et le reg d'Amadghor. On s'arrête vers neuf heures pour camper à l'entrée du ravin d'Ahelledgem. Il n'est pas possible de pousser plus loin, il n'y a pas de pâturage à la source d'Ahelledjem ni dans les dunes, et on arrivait trop tard en un point où il serait possible de faire manger les animaux. Pâturage moyen auprès du campement.

Le 14 février, on pénètre dans la gorge d'Ahelledjem. Le relief des berges est insensible, et ne s'accroît que très progressivement. Le fond de l'oued est plat, quoique légèrement meuble à la façon des sebkhas, il est facile; 5 km. 500 après l'entrée de la gorge, on rencontre un mauvais pas; une dune barre complètement la vallée, arrêtant les eaux d'amont, tout au moins celles qui ne s'infiltrent pas. Au delà le sol redevient plat et ferme, mais de distance en distance des traînées de sable dans les anfractuosités des rochers font pressentir l'approche de la dune. Dans une de ces anfractuosités et au pied d'un amas de sable, les dernières pluies ont laissé un adjelman; on profite de cette bonne aubaine pour augmenter un peu la provision d'eau. Un peu plus loin on tombe sur la source d'Ahalledjem à un coude de l'oued. Cette source est au milieu d'ajoncs, c'est une ignoble mare verdâtre, sur laquelle surnagent quelques excréments de chameaux. On a beau ne pas être difficile au Sahara, la seule vue de cette eau donne des nausées. Il paraît que le trou de la source est très profond ; les abords étant glissants, il faut s'en approcher prudemment. Les nomades ne prennent pas d'eau dans la mare; lorsqu'ils sont obligés de s'approvisionner d'eau à Ahelledjem, ils en recueillent un peu en creusant des trous aux abords. Peu après la source, on débouche dans la dune qui projette un contrefort jusqu'au pied du Timezzoatin. Après avoir franchi ce contrefort, on marche dans le couloir entre la montagne et la dune. Le sol de cette dépression est ferme, sauf en un point où il y a un peu de sebkha, le medjebed le contourne d'ailleurs. Avec une petite troupe la marche est commode, et l'on n'observe pas les inconvénients qu'a éprouvés M. Foureau à son passage avec la mission saharienne, la colonne n'a pas soulevé la moindre poussière. A deux heures, on campe dans la dépression à côté du deuxième oued Tihodaïn. Un peu de pâturage, surtout du drinn, pas d'eau. Les plantes de l'erg sont complètement desséchées, et l'on ne voit pas dans l'erg ni dans la dépression de traces de pluies récentes, les dernières pluies paraissent s'être arrêtées au Timezzoatin. Le 15 février, départ de bonne heure ; on continue à marcher dans un très bon reg entre la falaise et l'erg. Aux gours de Ti-n-Aloulagh, on quitte l'itinéraire de la mission saharienne suivi depuis Tighammar. C'est dans un des monticules de Ti-n-Aloulagh que les Touareg extraient la serpentine employée pour la fabrication de leurs bracelets de bras. Les carrières, si toutefois on peut leur appliquer ce nom, consistent en de toutes petites excavations de un mètre carré tout au plus sur 20 à 40 centimètres de profondeur. Les Touareg, pour découvrir la serpentine, grattent la surface du sol avec une pioche apportée à cet effet, ou encore avec le fer de leur tareda. Ils

(1) Probablement Zemmour.
(2) *Renseignements Coloniaux*, mars 1908, n° 3, p. 85.

choisissent ensuite parmi les morceaux de pierre ceux qui leur paraissent les plus beaux. La serpentine d'Aceksem est plus estimée que celle de Tihodaïn. Après Ti-n-Aloulagh, on coupe une pointe de l'erg, tandis que la falaise si curieusement déchiqueté de Tihodaïn fuit vers la gauche. Par quelques échappées, on aperçoit encore de temps en temps des blocs de rochers, qui se dressent semblables aux murs croulants des vieilles forteresses féodales. A la limite Sud de l'erg, on descend dans un oued, où poussent de nombreux éthels; on y campe vers midi. Malheureusement la végétation est complètement sèche, le baguel seul est convenable ; mais comme les animaux refusent de le manger, il faut les envoyer pâturer dans un oued à quelque distance en arrière. La chaîne de l'Ounan est à peu de distance au Sud, ses contreforts viennent mourir près du camp.

Le 16 février au matin, on remonte l'oued dans lequel on a campé; il longe les contreforts de l'Ounan à l'Ouest. On s'arrête à 9 h. 30 au pied de l'Ounan. Le pâturage est meilleur qu'en aval, il y a du baguel, du mérokba et du drinn suffisamment verts. Le puits est à la tête de l'oued, à environ 2 kilomètres du camp et au centre du massif. La piste qui y conduit est horriblement mauvaise, de gros blocs de rochers barrent le ravin. Aux dernières pluies l'eau a bouleversé le medjebed, ce qui n'est pas fait pour faciliter le passage. Fort heureusement la crue a rempli les trous, et il n'est pas nécessaire de pousser les animaux jusqu'aux puits pour les abreuver. Le puits d'Ounan est très important, c'est un grand trou en forme d'entonnoir, l'approche en est difficile. Pour puiser l'eau, il faut se placer sur des dalles branlantes appuyées sur deux troncs de talhas reposant sur les bords. La profondeur totale du puits est de 7 m. 50, et la nappe d'eau mesure 2 m. 25, le débit est très abondant. Ce point doit être fréquenté par des nomades s'approvisionnant de dattes au Fezzan, car on trouve des noyaux de dattes du Fezzan à côté de la bouche du puits.

Le 17 février, on coupe la pointe Nord d'Ounan par un col bas et assez facile. La piste est généralement bonne, mais pour éviter les mauvais passages elle décrit d'énormes zigzags, au travers des arêtes rocheuses constituant le soulèvement de l'Ounan. On passe tout près de l'Anou Ti-n-Ekaham sans le voir; le méhariste employé comme guide est un Targui, qui n'a fait cette route qu'une seule fois étant enfant. Le vent du Nord souffle assez violemment, de sorte que le thermomètre ne marque que 11°2 à une heure de l'après-midi, on gèle littéralement. S'il faisait moins froid, on admirerait avec plus d'enthousiasme la région traversée. Les collines dénudées paraissent couvertes d'immenses dalles brillantes; elles essaiment au travers du reg de nombreux témoins, formés d'immenses entassements de gros blocs arrondis, dont quelques-uns paraissent tenir en place par un miracle d'équilibre. La dent du sommet principal de Tisellilin est également fort curieuse. A 2 heures, on campe au confluent des oudian Tisellilin, au milieu d'un terrain très coupé. L'oued a coulé récemment, en certains points on enfonce jusqu'à la cheville dans le sable mouillé, et il y a un grand adjelman en aval. Le pâturage n'est pas très beau et comprend surtout du drinn.

Le 18 février, au moment de seller, il faut chauffer les guerbas pour les charger; elles sont gelées, car la nuit a été très froide. On part de bonne heure, la marche se poursuit au travers d'un reg monotone, parsemé de nombreux monticules. Les différents mouvements paraissent très rapprochés, alors qu'il faut marcher pendant des heures pour les atteindre. Dans le milieu du jour le mirage, qui noie tous les objets, vient encore augmenter l'obsession produite par ce perpétuel désappointement. On s'arrête vers une heure dans un petit oued, dont la tête est dans les hauteurs de l'Est. On trouve dans cet oued un pâturage de mérokba et de drinn mélangés de quelques touffes de hàd. La journée est encore froide, mais comme il ne fait pas de vent, c'est beaucoup plus supportable que la veille.

Le 19 février, départ à 6 heures, reg tout aussi décevant que celui de la veille, les hauteurs paraissent s'éloigner, à mesure que l'on avance. On campe à une heure dans l'oued Taharaq. Le Teleghteba découpe sa masse à peu de distance au Sud, son sommet dentelé égaie le paysage. L'oued Taharaq contient quelques ethels; on y trouve un assez bon pâturage, principalement du mérokba, un peu de drinn.

Le 20 février on se dirige sur le Tihouradj, pour faire de l'eau. On perd deux heures à chercher le point d'eau, le guide ne se souvient pas de son emplacement. On croise par bonheur une petite caravane, allant chercher du sel à Amadghor pour faire un voyage au Soudan. On apprend par les caravaniers que l'abankor est au milieu du pâté montagneux; pour y arriver, il faut franchir un col très mauvais. On campe à 11 heures au pied du col, le terrain est très pierreux. L'abankor est à 4 kilomètres au Sud, la traversée du col est effectivement très dure, il aurait été maladroit de la faire avec des animaux chargés déjà fatigués. L'abreuvoir et le remplissage des guerbas demandent beaucoup de temps. Le tillemas est très abondant en ce moment, l'eau n'est qu'à 0 m. 30. Dans l'oued où l'on campe, pâturage de mérokba, un peu de ghessal et de chebreg. On trouve quelques petites flaques d'eau aux alentours, mais insuffisantes pour la consommation du détachement.

Le 21 février, le peleton sort du massif de Tihouradj pour contourner le Teleghteba. On aperçoit dans la large coupure entre Tihouradj et Teleghteba le pic aigu d'In-Segala, qui ferme le fond de la vallée. Le guide Mohammed Ag Bekkaye raconte que les gens de sa tribu, les Kel-Ohat, auraient campé pendant quelque temps au sommet de cette pointe avec leurs ânes et leurs chèvres, une année pendant laquelle ils y auraient trouvé de l'acheb. Les chameaux seuls ne pou-



Reproduction interdite.

vaient pas accéder aux tentes. Pour monter en haut du pic, il faut, bien entendu, connaître le sentier, et naturellement on n'en confie pas le secret à tout le monde : il reste la propriété de quelques privilégiés. Le plus curieux est que cette fable, contrairement à l'habitude, se rapporte aux individus de la génération actuelle. Après avoir erré quelque peu, car les guides connaissent mal la région, on finit par tomber dans un petit oued, et l'on y campe à 11 heures au pied Ouest du Teleghteba. Cette montagne est fort pittoresque, elle est formée de crêtes presque à pic et très déchiquetées, entre les crêtes on distingue de profondes coupures avec des traces de cascades. Dans une de ces coupures, à peu de distance du camp, il y a un grand adjelman au milieu des rochers. L'accès n'en est possible qu'aux piétons, mais lorsque la pluie est relativement récente, et c'est le cas actuel, les différentes gouttières de la montagne apportent encore de l'eau à l'adjelman, qui déverse dans le bas du ravin le surplus de ce qu'il peut contenir. Les animaux peuvent atteindre le bas du ravin, bien que le chemin soit difficile. Le pâturage est maigre, un peu de drinn, quelques talhas; après reconnaissance des environs, il faut pousser les chameaux dans un oued plus au Sud, où l'on trouve des ethels, du guetaf et quelques autres plantes. La piste du Ahaggar à Ghat passe aux environs de l'endroit où l'on campe; les caravaniers prennent au Sud du Teleghteba et font de l'eau à l'abankor de Tihouradj; le Teleghteba fait partie de la pointe Nord-Ouest de l'Anahef.

Le 22 février, départ au jour; dans le voisinage des montagnes de l'Est, le reg est très coupé. On peut éviter ce mauvais pas en faisant un léger détour au Nord dans le fond d'une dépression. Le reg est ensuite très bon et s'étend au loin sans obstacles, la vue n'est limitée à l'Ouest que par les montagnes du Ahaggar. Après avoir coupé le thalweg de l'oued Enki, on campe vers midi dans l'oued Imeghi, en un endroit assez fourni en ethels. Pâturage très moyen, principalement du guetaf; l'oued ne contient de la végétation que par endroits. Le maréchal des logis Peter a quitté le peloton le matin pour faire avec quelques hommes le tour de l'abankor d'Enki. Pendant la marche, on a aperçu au Sud la gara du Tihi-n-Alki; elle est d'ailleurs visible du camp. Cette gara se dresse sur le sommet des montagnes du Sud; à certains moments, sa pointe effilée donne l'illusion d'une fantastique koubba pyramidale, que l'on aurait passée au noir. La route du Soudan passe par le Tihi-n-Alki.

Le 23 février, on traverse l'oued Imeghi; il forme un petit mâader au point où on a campé. Quand on a achevé la traversée du reg, on s'engage dans un couloir au milieu d'un pâté montagneux très mouvementé. Un peu avant midi, on s'arrête dans ce couloir pour y camper; les berges ont au moins 300 mètres de relief, la sortie est encore loin en avant. On trouve quelques talhas dans l'oued et un pâturage moyen de mérokba et de drinn.

Le 24 février, on lève le camp à la pointe du jour; on arrive bientôt au seuil qui sépare les affluents d'Amadghor des affluents directs de l'Igharghar. La dénivellation est peu sensible, le défilé suivi continue à être très bon, c'est le Tihi-n-Inouhaouen. On circule au milieu d'un véritable fouillis de montagnes formant d'immenses pâtés, dont il est bien difficile de saisir les axes généraux. Sur les flancs abrupts et dénudés les roches noires luisent au soleil et fatiguent la vue, que repose heureusement la végétation des fonds d'oued. Dans l'oued Tadjeret, on voit de beaux ethels. Le reg s'élargit un peu en approchant de l'oued Telouhat. On s'y arrête à midi et demi, après avoir perdu encore plus d'une heure à chercher l'eau. Un méhariste a rencontré dans l'oued un nègre venu d'Idelès chercher du dahnoun; cet homme montre au détachement l'abankor de l'oued Faghfagh. Il est peu abondant et situé dans une coupure de la montagne, par où passe l'oued, à environ 4 kilomètres du camp. On peut tout de même y abreuver les chameaux. Pâturage de guetaf et de drinn dans l'oued. Le nègre repartira le lendemain sur Idelès, sa récolte de dahnoun terminée. Le dahnoun est une sorte d'asperge très ligneuse qui pousse au pied du guetaf et de l'artâa principalement. On peut le laisser sécher et le réduire en farine, ou bien encore le faire cuire sous la cendre lorsqu'il est frais. Le dahnoun cuit sous la cendre est coriace et amer, c'est franchement mauvais, et il faut être Nègre ou Targui pour savoir s'en contenter.

Le 25 février, on s'engage dans l'oued Faghfagh et on le remonte. On atteint ainsi une sorte de plateau coupé, couvert de fragments de laves, où la marche n'est pas facile. On traverse l'oued Isten, il contient du berdi (roseau) en abondance, et a un tout petit filet d'eau. On campe à 9 h. 30 devant Idelès. Le brigadier Teisseire, qui a suivi l'oued Telouhat pour voir le pâturage, rentre dans l'après-midi. Il est passé à Inikeren (Tadjeret-n-Telouhat). Il y a beaucoup de berdi en ce point, ainsi que beaucoup d'eau, le tout formant un marécage difficilement abordable. Le pâturage est maigre dans les environs d'Idelès.

Le 26 février, le peloton séjourne à Idelès; les animaux vont pâturer dans l'oued Tazzeit. Le brigadier Teisseire part pour Tazerouk, où il s'installera pour faire des achats de grain. Le maréchal des logis Peter rallie dans la matinée, il a recoupé les traces du peloton à l'entrée du Tihi-n-Inouhaouen. Il a trouvé l'abankor de l'oued Enki dans un petit affluent de la rive droite. Après les pluies, il se forme des gueltas étagées, desquelles l'eau s'écoule dans un bassin inférieur; il y a quelques talhas. Cet endroit paraît souvent fréquenté. Il y a de beaux ethels très serrés dans le bas de l'oued Ekki.

Les jardins d'Idelès sont peu étendus et ne contiennent qu'un petit nombre de palmiers. De profondes séguias peuvent recueillir l'eau de l'oued. Il y a aussi dans les jardins des puits avec un délou à manche analogues à ceux du Mzab. Quelques beaux figuiers se trouvent au milieu

des cultures. Les harratin d'Idelès habitent dans de grandes zeraïb assez bien confectionnées avec du berdi, et ressemblant à de petites maisons avec portes basses. Actuellement les ressources d'Idelès sont nulles, les céréales sont peu avancées, et les indigènes recueillent du dahnoun pour leur subsistance.

Crochet dans la vallée de l'Igharghar et marche sur Tazerouk.

Le 27 février, on sort d'Idelès à 6 h. 30; la hamada est couverte de fragments de lave et horriblement mauvaise; par places le medjebed est à peine visible. On rejoint enfin l'oued Idelès, où l'on descend à Ti-n Foughas. La vallée encaissée entre deux berges à pic est couverte d'une végétation très épaisse de berdi; l'eau affleure pendant 1 kilomètre environ. Les animaux enfoncent profondément dans le sable mouillé; ce sol est néanmoins moins dangereux qu'on ne serait tenté de le croire au premier coup d'œil. De prime abord on hésiterait à s'y engager, si le guide n'y entrait résolument. A Ti-n-Foughas, il y a quelques palmiers formant un massif touffu dans un enfoncement de la berge. Ce coin est charmant pour la région, et repose agréablement la vue fatiguée par la lave de la hamada. A 11 h. 30, on arrive à un élargissement brusque de l'oued; on y campe au milieu de beaux ethels, le pâturage est assez beau aux alentours, le chebreg, le drinn et le mérokba sont très verts.

Le peloton ne repart que le 2 mars au petit jour, suivi d'un Targui Khabba arrivé la veille au camp et qui cherche à se faire employer pour bénéficier de quelques douros. On suit le lit de l'Igharghar sur un gravier ferme et parfaitement nivelé par les eaux. On abandonne ensuite l'Igharghar pour se porter sur le point d'eau de Tamodhat; le terrain est bon. Dans l'oued Tamodhat, l'eau affleure sur une centaine de mètres, au milieu d'une épaisse végétation d'ajoncs et de berdi. L'eau de consommation se prend de préférence à la tête des ajoncs, en un point dénommé Anou Tibeleq. Il suffit de creuser à peu de profondeur pour avoir de la très bonne eau à profusion. On fait de l'eau et on abreuve les animaux. La ligne des chameaux, dont les grandes silhouettes se reflètent dans l'eau, fait un effet étrange sur le fond vert dessiné par la masse du berdi. On campe à 9 h. 15 à 1 km. 500 en aval de l'eau : on est suivi jusque-là par d'insupportables moustiques, dont on ne peut se débarrasser. Un très fort vent du Sud s'élève peu de temps après, et s'il est désagréable, il rend tout de même le service de chasser les moustiques. Les perdrix grises (guetàa) pullulent aux environs, plusieurs vols comprenant ensemble plus de cent têtes vont boire au point d'eau. Bon pâturage dans l'oued composé principalement de chebreg très vert.

Le 3 mars, on descend l'oued Tamodhat, qui forme avec son confluent avec l'Igharghar un très large màader couvert de fort beaux ethels. On longe l'Igharghar, lequel est très large, pour dresser le camp à 9 h. 30 dans l'oued Djefaman. Pâturage moyen. Vent violent pendant toute la soirée.

Le 4 mars, on laisse l'Igharghar à droite et on coupe au travers du reg. Le massif de la Tifedest se perçoit de plus en plus nettement, mais une forte brune noie tous les détails. On campe vers 11 heures dans l'oued Idjelmamegheren, qui forme un assez grand màader entre les contreforts Est de la Tifedest et les hauteurs de la rive gauche de l'Igharghar. Le pâturage n'est pas très beau, mais en poussant à quelque distance en aval, on trouve du harra, un peu d'acheb et des plantes assez vertes. L'eau est à environ 4 à 5 kilomètres du camp dans un adjelman au pied de la Tifedest. Cette eau, complètement souillée par les déjections des animaux, est exécrable, mais il n'y a rien autre aux environs, il faut bien s'en contenter. Il y a des tentes de Kel-in-Ghar dans l'oued; les Touareg viennent rôder dans le camp et cherchent à se faire donner quelques vivres.

Le 5, on fait séjour; les chameaux sont abreuvés et boivent difficilement l'eau de l'adjelman. Les Touareg passent une grande partie de la journée au camp, qui est très animé. Dans les tentes, les femmes confectionnent des objets de cuir, particulièrement des mezoueds sur lesquels elles font des dessins avec des pièces de cuir découpées et de petites lanières. Les tentes sont également en peau; le bas est généralement fermé avec des nattes de jonc. Le cuir est d'un emploi constant chez les Touareg, aussi leur fait-on grand plaisir en leur offrant une peau de gazelle. Les peaux sont mises à tremper dans une corbeille de cuir, qui contient le tan, et que l'on accroche à un piquet devant les tentes. Quelques chiens squelettiques mettent une note bizarre dans le tableau.

Le 6 mars, on part au jour; le terrain suivi est assez commode, malgré quelques affleurements de couches de granit. La chaîne très élevée et fort tourmentée de la Tifedest domine la piste à l'Ouest à peu de distance; l'ascension de ses flancs abrupts et ravinés serait difficile. A 8 h. 30, on fait halte dans l'oued Adjelil, les ethels y sont serrés; en suivant l'axe de l'oued on ne voit pas les berges, et l'on croirait circuler dans un petit bois dont le sol aurait été dépouillé de son humus. Il y a un petit campement touareg à l'endroit où on s'arrête. Ce campement comprend peu de tentes, on y remarque surtout des enceintes faites avec des troncs d'ethels disposés horizontalement les uns au-dessus des autres. A distance, il semble que ce sont des bois empilés comme dans une exploitation forestière. A l'intérieur, de nombreux ustensiles sont entassés pêle-mêle tout autour; quelques nattes et peaux complètent l'ameublement. Le kebir du campement est un homme d'un certain âge, ses deux pieds sont atrophiés et reployés en dedans, il marche sur les chevilles; son infirmité ne l'empêche pas d'être gai.

On passe à Adjelil la journée du 7, les chameaux sont abreuvés. Le point d'eau est à environ 8 kilomètres du camp, c'est une sorte

d'adjelman dans un ravineau de la rive droite d'Adjelil. Il y a quelques lauriers-roses dans l'oued, il faut prendre des précautions pendant l'abreuvoir. A quelque distance en amont on trouve de l'eau courante, puis des anciennes cultures d'Adjelil. A la nuit il y a soirée au campement targui; malheureusement l'amrad fait totalement défaut, ce qui enlève à la réunion la plus grande partie de son cachet. Le vieillard estropié montre avec plaisir ses travaux sur bois. Il confectionne des vases en ethel, dont certains de grande dimension, et cela à l'aide d'une mauvaise petite herminette et d'une lime. Eu égard aux instruments employés, le travail est très soigné et doit demander beaucoup de temps. Tous les ustensiles faits par les Touareg sont confectionnés avec de l'ethel, leurs outils ne leur permettent pas de s'attaquer au talha, qui est beaucoup trop dur.

Le 8 mars, on repart en suivant l'oued jusqu'à l'Anou Adjelil. Ce puits se trouve au milieu de l'oued, il est très large et comblé en partie; les branches d'ethels de la bouche sont encore en place. Sa profondeur serait d'environ 4 à 5 mètres et son débit très abondant. On tombe sur l'Igharghar un peu avant 11 heures, on s'y installe au milieu des ethels. Un peu plus en aval il y a une lacune, les ethels se font plus rares. Peu de plantes dans l'oued, et elles sont sèches; par contre, le harra est en fleur et constitue un bon pâturage : quelques points de l'oued en sont couverts. Quelques tentes se trouvent aux alentours, des Touareg viennent faire visite au camp le soir ainsi que dans la journée du lendemain.

Le 10 mars, le peloton fait demi-tour; on lève le camp à 8 heures et l'on remonte l'Igharghar; le guide demandé aux tentes ne rejoint que pendant la marche et n'a pas de monture. A une heure, on campe dans l'oued Ti-n-Seghtes : ethels, drinn, artâa. Un adjelman est à quelques kilomètres dans la montagne de Torha, il contient de l'eau les années pluvieuses. Il n'y a qu'une tente dans l'oued Ti-n-Seghtes. Un Nègre de passage au camp est pris comme guide à la place du Targui.

Le 11 mars, on longe le pied de la montagne de Torha en coupant plusieurs contreforts; le terrain n'est néanmoins pas difficile. Vers 10 heures, on s'arrête dans l'oued Adouha; à côté du camp il n'y a que du drinn et un seul talha rachitique, mais en amont le pâturage est bon. La brume intense, qui couvre la région depuis au moins dix jours, persiste. Un abankor existe en amont dans l'oued Adouha. Il est d'un débit faible. On n'est sûr d'y trouver de l'eau qu'après les pluies sérieuses.

Le 12, on se remet en marche à la pointe du jour. On circule toujours au milieu des contreforts de Torha. On y rencontre de bons couloirs soigneusement nivelés par les eaux, à certains endroits ils s'élargissent notablement de façon à former de petits regs. A 10 heures, le peloton fait halte au mâader d'Iheran, pour y laisser manger les animaux et prendre de l'eau. Le mâader est tout petit, mais superbe en ce moment; il renferme du chebreg très vert et couvert de fleurs, il est excessivement rare d'en voir d'aussi beau au Sahara. Les fleurs mauves et cette verdure mettent une note joyeuse au milieu des granits noirs et brillants de la montagne de Torha. Les chameaux, qui apprécient la verdure à leur façon, la dévorent à belles dents. L'oued Iheran sort de la chaîne de Torha; il y a près de sa tête un adjelman, dans lequel on trouve presque toujours de l'eau. L'oued s'arrête au mâader, le thalweg y est barré par une petite dune. Dans le fond du mâader un immense adjelman s'est formé à la suite des dernières pluies. Actuellement c'est un petit lac en miniature contenant beaucoup de belle eau qu'aura bientôt bue le soleil saharien. A la place de cette eau claire et limpide il ne restera plus qu'une croûte argileuse craquelée, et ce coin si gai maintenant retombera dans son habituelle léthargie. On est pris de regret à penser que cette vie puisse disparaître aussi rapidement. On marche encore un peu dans la soirée pour s'arrêter à la nuit tombante dans l'oued In-Taokan, où le bois est très rare et le pâturage médiocre.

Le 13 mars, départ à 5 heures; on chemine dans un terrain coupé d'affleurements rocheux, il est très pénible et paraît sans fin. On rejoint enfin l'oued Tedjeret un peu avant son confluent avec l'oued Telouhat, pour tomber bientôt au point d'eau d'Inikeren; quelques femmes touareg font paître leurs chèvres aux environs. On remonte l'oued Telouhat, d'où l'on passe dans l'oued Isten, la marche y devient de plus en plus difficile à mesure que l'on avance. En certains points de cet oued l'eau apparaît, on rencontre un petit ruisselet d'eau courante, qui se perd rapidement dans le sable. Un peu plus loin l'eau coule sur une grande longueur; la circulation dans l'eau et les pierres est fort incommode, et la végétation de berdi devient extrêmement touffue. On se trouve enfin arrêté par le berdi et le sable mouvant, les chameaux enfoncent profondément, il faut faire demi-tour et couper au travers de la hamada. Vers une heure on campe dans l'oued Tazzeit, près d'un point d'eau; la végétation est moyenne. Un homme d'Idelès, rencontré aux abords du camp, dit que le lieutenant Roussel est campé dans les environs.

Le 14 mars, on lève le camp avant le jour pour remonter l'oued Tazzeit jusqu'à l'abankor. Près de l'abankor, il existe également dans un petit ravineau secondaire une sorte de source; l'eau sourd dans le sable au milieux des cailloux. Sur les flancs de l'oued, on voit une petite zeriba qui domine quelques pieds de vigne et figuiers plantés dans le lit de l'oued. Après avoir fait de l'eau, on se remet en marche, et l'on s'élève dans la montagne par un très mauvais sentier. Au bout de quelques instants, on voit déboucher M. le lieutenant Roussel à un tournant, avec un petit détachement; il accompagne le docteur, qui fait une tournée médicale chez les Touareg. On revient camper tous ensemble à l'abankor, où le pâturage est très beau. On s'installe sous un bouquet de fort beaux arbres appelés Ahates par les

Touareg, l'un d'eux atteint 15 mètres de haut jusqu'au sommet des branches. Ces arbres et les figuiers sont la seule végétation arborescente de l'oued. Quelques caravanes passent successivement dans la journée avec leurs chameaux attachés à la file indienne, elles vont chercher du sel à Amadghor pour aller l'échanger au Soudan. Le Nègre employé comme guide retourne à ses occupations. Les animaux sont laissés toute la journée du 15 au pâturage dans l'oued.

Le 16 mars, on part à la pointe du jour; on laisse peu de temps après l'oued Tazzeit pour monter sur la Koudia par une très mauvaise piste. Le sommet de la Koudia a beaucoup d'analogie avec les hauts plateaux, comme végétation surtout; il y a beaucoup de chih; en raison de l'altitude, l'air est très vif. On remonte l'oued Inounaren, et l'on s'arrête vers 10 heures à la tête de l'oued, au pied d'amas de blocs de granit arrondis. L'abankor d'Inounaren est à quelques kilomètres seulement du camp, la végétation n'est pas très belle. M. le lieutenant Roussel et M. le Dr Dautheville marchent avec le peloton, ils viennent jusqu'à Tazerouk.

Le 17 mars, à quelques kilomètres du camp, on descend dans l'oued Tazerouk que l'on suit jusqu'au ksar. A partir de Bloumet, où se voient d'anciennes cultures et quelques maisons en toub ruinées, on rencontre tout le long de l'oued des traces de cultures, formant de chaque côté une bande étroite, mais presque ininterrompue. A Tebirbirt, pourtant, il y a quelques maisons; des harratin entretiennent de petits champs, dont les céréales sont encore peu avancées. Près du sentier, un âne tire l'eau d'un puits. Sur le signal de son conducteur, il descend et remonte philosophiquement le plan incliné, accompagné par le chant monotone de la poulie, qui gémit sous l'effort. Puis le conducteur tire sur le manche du délou arrivé au haut de sa course, et à chaque fois l'eau se déverse en bruissant dans la séguia. Les femmes manifestent leur plaisir d'apercevoir des passants, en poussant des « you you » stridents jusqu'à ce que la colonne ait disparu.

Aux abords de Tazerouk on voit déboucher un cavalier au galop à un tournant de l'oued : c'est Mohammed Ag Othman, le khalifa de Moussa Ag Amastane, qui vient à la rencontre du peloton. Il monte un cheval harnaché avec une selle soudanaise, ayant un large troussequin bas et une forte palette arrondie sur le pommeau. Il a revêtu ses plus beaux atours et est enroulé dans une pièce d'étoffe à raies multicolores, un burnous rouge recouvre le tout, et une lance à manche en bois noir complète son équipement. Mohammed Ag Othman est un homme tout jeune et très en chair; il se livre aux salutations d'usage et est tout souriant. On arrive enfin en sa compagnie au centre même des cultures de Tazerouk, et l'on installe le camp un peu avant midi dans les tarfas du bord de l'oued à hauteur du ksar. L'étendue des terrains ensemencés n'est pas considérable. Quelques zébus sont attelés aux cordes des puits pour l'extraction de l'eau. Les harratin du ksar habitent partie dans des maisons en toub, partie dans des zeraïb. Un màallem travaille le fer en plein vens accroupi sous une zeriba sommaire; ses outilt sont des plus rudimentaires, et son habileté est aussi sommaire que ses outils, ce qui ne l'empêche pas de pontifier; il se borne à de menues réparations. On est en pleine époque de dahnoun : aussi rencontre-t-on pas mal de femmes, qui en écrasent entre deux pierres, pour les mettre ensuite à sécher dans le sable. Le dahnoun ainsi séché et concassé devient noirâtre et a un aspect fort peu appétissant. Mohammed Ag Othman vient au camp, on sent qu'il a une envie terrible de fureter partout, les armes l'intéressent plus spécialement. Les animaux sont envoyés au pâturage à une certaine distance, il n'y a rien aux abords immédiats de Tazerouk.

On passe la journée du 18 à Tazerouk; le brigadier Teisseire n'a pu trouver qu'un peu de blé, et à des prix doubles de ceux habituels. Toutes les denrées ont été fortement majorées à l'annonce de l'arrivée du peloton.

De Tazerouk à Tarhahaout et pointe sur Anou Inhohao'en (Bir el Garama).

Le 19 mars, le peloton et le détachement de M. le lieutenant Roussel se séparent. Le peloton quitte Tazerouk vers 7 heures pour se diriger sur Aïtoklan; on renonce à prendre la piste de Ti-n-Tarabin, qui est par trop mauvaise. On descend la vallée de l'oued Tazerouk, dont on coupe toutes les boucles, on ne suit le lit de l'oued qu'en arrivant aux hauteurs d'Asekroum. L'oued Tazerouk est alors encaissé et très fourni en eau; en plusieurs points on voit de l'eau courante. La région est très coupée, sans pourtant comporter des accidents de terrain par trop considérables. Les aiguilles de rochers sont assez communes, celle très caractéristique de Aokesit est visible pendant une grande partie de la marche. A 10 heures on campe au confluent des oudian Tedjouldjoult et Tazerouk; en ce point, on trouve quelques tarfas rabougris, le pâturage est bon en aval et comprend principalement du guetaf. Il y a un abankor dans l'oued Tazerouk à environ un kilomètre en amont; il n'est pas très abondant, mais a de l'eau en permanence. Mohammed Ag Othman, qui a rejoint le peloton vient au camp avec un Targui des Kel-Ghela, très grand, très sec et très guindé, dont la tente est près de là. Ce sont eux qui montrent le point d'eau. Au retour, Mohammed Ag Othman est obligé de traverser l'emplacement d'une vieille zeriba; à chaque pas qu'il fait, on l'entend murmurer : « Bismillah, Bismillah. » Les Touareg sont convaincus que les anciens campements sont occupés par les djenouns, et c'est pour les écarter qu'ils prononcent cette invocation.

Le 20 mars, départ un peu avant 6 heures : Mohammed Ag Othman retourne à Tazerouk, en promettant de revenir à Tarhahaout. On monte sur la berge Sud de l'oued Tazerouk pour descendre ensuite dans l'oued Tanefferent. La descente est très mauvaise; du sommet, on distingue en partie le

dessus de la Koudia, c'est un immense chaos. De ce chaos émergent quelques embryons de chaînes, dont l'orientement n'est pas assez net pour pouvoir y démêler un système quelconque. Les chemins sont forcément rares et tous difficiles dans cette région. Lorsqu'on atteint l'oued, on en suit le fond très encaissé, et il en faut décrire tous les méandres. De-ci, de-là, le thalweg est barré par une petite cascade; les Touareg ont étendu sur la roche un léger ruban de sable maintenu par une petite murette de pierre pour en permettre le passage aux chameaux. Ailleurs, on doit abandonner le fond de l'oued obstrué par des blocs de rochers, le sentier est alors accroché aux flancs de la berge et livre tout juste passage à un animal. Les roches usées par les eaux sont très glissantes. Le lit de l'oued s'élargit enfin, et la végétation de l'oued augmente, bien que le tracé reste toujours capricieux. Au milieu de l'étape on rencontre de l'eau courante sur un kilomètre environ, le filet d'eau se perd en aval dans le sable, de même qu'il en est sorti en amont. On s'arrête à 11 heures à hauteur de la gara Hekif (la Selle), ainsi nommée à cause de sa forme spéciale; le guetaf est bon, il y a un peu de mérokba.

Le 21 mars, on marche dans le lit de l'oued; il est toujours très sinueux, mais comme il est moins encaissé on peut en couper quelques boucles. Végétation assez touffue d'ethels et de tarfas, entre lesquels il y a beaucoup de chih et d'assez joli guetaf. Il y a aussi dans l'oued quelques iraks (tihaq en tamaheq). Après avoir reçu l'oued Sirsouf, à la tête duquel on trouve un tout petit centre de cultures actuellement en activité, l'oued prend le nom d'Aïtoklan. On relève quelques faibles traces de cultures dans l'oued Aïtoklan peu avant d'arriver à l'ancien centre où l'on campe à 11 h. 30. Les cultures d'Aïtoklan étaient peu importantes, quelques zeraïb décharnées se tiennent encore debout. Ce point a été abandonné après le contre-rezzou de M. le lieutenant Guillo-Lohan à la fin de 1902. Il y a de l'eau courante dans l'oued, ainsi qu'une épaisse végétation de berdi. Dans l'oued même, le pâturage est maigre, mais on trouve de l'acheb en quantité suffisante dans quelques ravineaux. Il y a peu de nomades dans la région, on aperçoit des Kel-Tazolet dans la journée. Des Ghelaïdin viennent vendre du beurre.

Le 22 on fait séjour à Aïtoklan, un des Ghelaïdin est pris comme guide pour aller à l'Anou Inhohao'en.

Le 23 mars, le convoi et le gros du peloton sous les ordres du maréchal des logis Peter se dirigent à petites journées sur Tarhahaout. La reconnaissance de l'Est comprenant le maréchal des logis Deconihout, le brigadier Teisseire et une vingtaine de méharistes, accompagnant le chef de peloton, prend à 6 heures la piste de Ti-n-Tarabin. Le terrain est très coupé, on passe constamment d'un petit ravineau dans un autre. On fait de l'eau au passage à l'abankor de l'oued Adjou. Cet abankor paraît être plutôt un point où la nappe affleure, mais sans donner d'eau courante. Après avoir cheminé pendant tout le restant de la marche au milieu d'une sorte de plateau inclus entre des montagnes et parsemé d'immenses blocs de granit, on campe à midi et demi dans l'oued In-Debiren. Le pâturage est beau, il y a de l'acheb ainsi que dans tous les petits oudian traversés le matin. Un Targui des Kel-Tazolet a sa tente dans l'oued, où errent à l'aventure ses chèvres et quelques chamelles.

Le 24 mars, départ à la pointe du jour; terrain très coupé, sans gros accidents; on traverse plusieurs petits oudian affluents d'In-Debiren. A 8 h. 30, on tombe brusquement sur Ti-n-Tarabin en débouchant de la berge de l'oued. On campe à côté des jardins de l'agglomération centrale. L'eau est abondante, il suffit de creuser un peu pour en trouver. Bon pâturage dans l'oued et surtout dans les ravineaux avoisinants. La dernière crue a causé des dégâts, elle aurait détruit presque toutes les poules de Ti-n-Tarabin. Pendant toute la journée, vent violent qui soulève des tourbillons de poussière. Les gens se terrent dans leurs zeraïb, qui protègent suffisamment contre le vent, mais très peu contre la poussière. Des femmes écrasent du grain d'une façon très primitive : elles posent le grain sur une pierre plate légèrement inclinée et promènent alternativement dessus une autre pierre présentant une face plane. La farine ainsi obtenue est d'aussi bel aspect que celle fournie par le traditionnel reha, mais le travail paraît fatigant.

Le 25 mars, à 5 h. 30, on franchit la berge droite de l'oued pour s'engager dans un pâté montagneux de relief moyen, mais extrêmement tourmenté. A certains moments le sentier court à flanc de ravin sur d'immenses dattes plates, qui rappellent vaguement les vestiges des voies romaines. Après avoir coupé quelques petits oudian, on descend en dernier lieu dans l'oued Inhohao'en, et on s'y arrête vers 9 heures au puits où a été massacrée la mission Flatters. L'endroit ne pouvait pas être mieux choisi comme coupe-gorge, bien que l'encaissement de l'oued n'ait rien d'exagéré. On voit à peu de distance du puits le ravin, où étaient embusqués les Touareg, en face du puits l'ethel brûlé où est mort le colonel Flatters. A 2 heures, on quitte ce lieu de sinistre mémoire, pour rentrer à l'agglomération d'amont de Ti-n-Tarabin, où l'on arrive vers 5 heures. Ce petit centre ressemble beaucoup à celui vu la veille; les cultures sont toutes sur la rive droite de l'oued.

Le 26 mars, on redescend l'oued Ti-n-Tarabin jusqu'aux jardins d'aval; les eaux y ont commis beaucoup de dégâts, mais en ce moment les cultures reprennent. Les hartaniat sont avides de nouvelles du Tidikelt, que la plupart ont quitté depuis bien longtemps. On reprend à 7 heures le chemin suivi à l'aller, et après avoir fait la sieste dans l'oued In-Debiren, on va coucher à côté de l'oued Adjou.

Le 27 mars, départ à 5 h. 15, le ciel est couvert, chaleur lourde. A 8 h. 30, on fait halte à Aïtoklan devant les anciennes zeraïb pour en repartir vers

2 h. 30 dans la direction de Tarhahaout. L'escalade du plateau est très pénible, il faut circuler dans un dédale de mauvais ravineaux, et se jeter de l'un dans l'autre par de durs passages. On atteint enfin l'oued Ougdir, lequel coule au sommet du plateau, on le redescend quelque temps, et on s'y arrête pour la nuit à 5 h. 30. Pâturage moyen dans l'oued, où une femme des Aïn-Lohaïn fait paître ses chèvres.

Le 28 mars, on se remet en marche au petit jour; à la sortie d'Ougdir, le plateau devient très mouvementé. Par une brusque dégringolade, on descend dans l'oued Ti-n-Meghrout. Le medjebed est fort difficile, c'est un véritable sentier de chèvres, les méhara ont l'air de descendre dans le vide. Ce paysage de montagne serait réellement grandiose, si l'éclairement était favorable ; malheureusement le temps est orageux et le ciel reste obstinément couvert. Dans l'oued il y a quelques adjelmans dans les trous rocheux, ainsi qu'une source : les indigènes la disent salée, mais son eau n'est pas désagréable à boire. Le lit de l'oued, semé d'énormes blocs de roche au milieu desquels il faut chercher un passage, est presque aussi mauvais que la descente. En arrivant vers le confluent de Ti-n-Meghrout avec Tilikin les montagnes se desserrent un peu et le lit de l'oued Tilikin est sablonneux et facile à la marche. On descend ensuite l'oued Afrahohin, lequel paraît être le collecteur principal de la région, pour remonter un de ses affluents, l'oued Taredjemet. L'oued Taredjemet franchit une barrière montagneuse par une très belle coupure. En approchant de ce col, on chemine dans un très mauvais terrain pour couper une boucle de l'oued ; un très violent vent debout rend la marche des plus pénibles. Au delà du col le relief des hauteurs diminue d'importance, l'Ilaman Oulilin barre l'horizon Nord-Est. Un peu avant une heure, on campe dans l'oued ; vers la tête bon pâturage ainsi que dans les ravineaux tributaires. Il y a quelques tentes d'Adjouh-n-Taheli dans les parages.

Le 29 mars, départ à 4 h. 45 ; le jour se lève rapidement. On traverse plusieurs oudian, le premier seul découpe une faille profonde dans le plateau, c'est l'oued Timeqnindout. La descente est mauvaise au milieu des stratifications verticales ; les animaux sont obligés de chercher leur équilibre sur des sortes de lames rocheuses. Le dessus du plateau est semé d'une infinité de petits mouvements au-dessus desquels émergent quelques chaînes. A 9 h. 10, on arrive à l'oued Asaghen, où l'on retrouve le maréchal des logis Peter avec le restant du peloton. Le pâturage est bon dans la région, l'eau est à environ 5 kilomètres du camp. Pendant toute la soirée, il y a au camp grand va-et-vient de Touareg des tentes voisines. On séjourne à Asaghen le 30, les Touareg continuent leurs visites et apportent du beurre à vendre.

Le 31, le peloton complet se met en route de bonne heure ; à 7 heures, on passe à l'abankor d'In-Emil, où l'on fait de l'eau ; il est abondant, l'eau est bonne. A l'abankor, l'oued est barré par une cascade, dans laquelle se trouve une vaste adjelman, qui donne presque un air riant à la montagne aride et morne. L'eau souillée par les déjections des animaux en est presque imbuvable. On circule encore quelque temps au milieu de cailloux coupants, pour achever la traversée des collines enserrant l'abankor ; après quoi le terrain se dégage un peu. A 9 h. 30 on campe dans l'oued Foutès. Bon pâturage. On trouve quelques tentes d'Adjouh-n-Taheli vers la tête. Peu après l'arrêt, on voit déboucher du Nord le Targui Bou Khous des Kel-Tazolet, un brave bandit. Il prête son concours et ses lumières pour soigner un chameau atteint d'une inflammation de la callosité du sternum. C'est avec le plus grand sérieux du monde qu'avant de lui mettre le feu, il lui fait une incision sous la langue et lui perce les oreilles. Il affirme qu'avec une pareille médication l'animal sera guéri (inch'Allah ! s'il plaît à Dieu !) ; et le plus curieux de l'affaire est que l'animal a bien guéri par la suite.

Le 1er avril, on traverse les chaînons montagneux entourant l'oued Foutès, passant d'un oued à l'autre au travers d'un terrain très coupé. On atteint l'oued Tarhahaout à 11 heures et on installe le camp au Nord des cultures. Le village ne comprend guère que des zeraïbs, quelques maisons en toub sont disséminées sur les berges ; les cultures sont assez importantes. Eau abondante dans les feggaguir creusées au milieu de l'oued. Le pâturage est moyen. Des Touareg passent au camp et les harratin du ksar viennent offrir leurs services.

Le 2, on fait séjour ; de temps en temps on entend des bruits de raïta et de dendoun à côté du camp, l'animation est très grande. Mohammed ag Othman se présente dans l'après-midi, il demande encore à revoir les armes et à ce qu'on en fasse fonctionner le mécanisme devant ses compagnons ; il y a surtout un pistolet automatique qui le fascine.

De Tarhahaout à Abelessa.

Le 3 avril, on quitte Tarhahaout à 5 h. 30. On remonte l'oued Tarhahaout, et l'on passe à l'ancien centre de cultures de Souiqa. Il reste encore quelques maisons en toub et des carcasses de zeraïb à demi décharnées. Les clôtures et les emplacements des jardins n'ont pas cessé d'être visibles, ces jardins étaient importants. On prend de l'eau en un point où la nappe affleure dans un ravineau tributaire de Tarhahaout. La piste suit une série de petits oudian au travers des blocs de granit, qui s'entassent de très pittoresque façon. On s'élève progressivement sur les pentes Nord du Debenat pour redescendre dans la vallée de l'oued Tifoudjin on y campe vers midi. La piste est fréquentée, on croise plusieurs Touareg pendant la route. Dans l'oued Tifoudjin le pâturage est passable, il y a beaucoup de guetaf.

Le 4 avril, on suit un terrain facile, à part un mauvais passage le sol est peu accidenté. A 10 h. 30, on fait halte au pied du tarfa de Tamanrasset. C'est un grand arbre isolé, qui est particulièrement protégé, une branche coupée entraîne une amende d'un âne. Toutes les caravanes s'arrêtent

au pied de ce tarta. Le centre de cultures de Tamar'asset a une importance moyenne. Les céréales ne sont pas encore mûres. Comme partout les harratin habitent dans des zeraïb, il y a pourtant quelques maisons de toub. L'ermitage du Père de Foucauld comprend une petite chapelle et deux zeraïb, il est installé sur la rive gauche de l'oued. Le pâturage est très beau dans l'oued Sirsouf à quelque distance de Tamanr'asset.

On passe la journée du 5 à Tamanr'asset, le ciel est voilé et il vente assez fort; la brume recouvre toute la région, qui revêt un aspect des moins riants. De nombreux Touareg viennent commercer au camp.

Le 6 avril, on repart un peu avant 6 heures; le ciel est couvert et le temps lourd, la brume est intense. On chemine dans une région assez plate, on distingue très mal au travers de la brume une ligne de hauteurs basses à l'Est de la route. Par un pareil temps le pays est d'une mélancolie désespérante. Entre 9 et 10 heures il tombe quelques gouttes de pluie, pourtant l'averse attendue ne se déchaîne pas A 10 h. 30, on campe sur la rive droite de l'oued Outoul. Près du camp il y a beaucoup d'eau au milieu du berdi; le pâturage de l'oued est médiocre.

Le 7 avril, on se met en marche de bonne heure; le temps est toujours incertain. La brume s'est pourtant dissipée en partie, et l'on aperçoit la pointe de l'Ilaman dans le lointain. Le terrain s'aplanit de plus en plus à l'Ouest, on suit une sorte de hamada. A 9 heures, on reçoit quelques gouttes de pluie, alors que l'on est arrêté à l'endroit où eut lieu en 1902 le combat de Tit. Les morts touareg jalonnent parfaitement la ligne de combat, puisqu'on les a laissés où ils sont tombés. Leurs contribules se sont contentés de les recouvrir de pierres. Depuis quatre ans le temps a fait son œuvre, à travers les interstices des pierres on distingue les ossements blanchis, même des crânes entiers. C'est vers le sommet de la gara que les tombes se pressent le plus nombreuses. On se rend parfaitement compte qu'il s'en est fallu de bien peu, pour que les adversaires arrivent au corps à corps, auquel cas les Touareg auraient retrouvé l'avantage du nombre. A 9 h. 15, on campe sur la rive gauche de l'oued Tit, au pied de la gara pointue, qui signale de loin l'agglomération. Les cultures s'étendent dans l'oued sur une certaine longueur, la nappe affleure en divers points. Les chameaux sont envoyés au pâturage dans un petit affluent de l'oued Tit. La végétation y est médiocre. Les maisons de Tit sont très disséminées, il n'y a pas à proprement parler de ksar.

Le 8 avril, départ à 5 h. 30; on coupe la boucle de l'oued en prenant par le plateau. Ce plateau est parsemé de blocs de granit disposés en amas. Un peu avant Ti-n-Emensagh, on redescend dans l'oued pour camper à 8 h. 45 à hauteur de l'agglomération principale, celle d'aval. Le chérif Mouley Abd Allah, accompagné de ses gens, fait les honneurs de son ksar.

Le 9 avril, on quitte Ti-n-Emensagh à 5 heures. Comme la veille, on repasse sur le plateau pour aller à Endid. Endid a été cultivé autrefois, on y voit encore des palmiers. Il est regrettable que ce ce petit coin soit abandonné, car il est réellement charmant. Quelques bouquets de palmiers sont pittoresquement plantés au pied des rochers, c'est certainement le paysage le plus vivant, qui ait été vu jusqu'ici. Il y a quelques possibilités de cultures dans l'oued. On redescend ensuite l'oued Abelessa, et, après être passé devant les cultures de Tefaghis, on campe à 11 heures à hauteur des zeraïb d'Abelessa, à côté d'un grand palmier isolé. Les cultures d'Abelessa sont importantes ; l'orge est récoltée. D'après les habitants, le blé ne sera pas mûr avant un mois. Le convoi attendu n'ayant pas rejoint, le peloton est à court de vivres, on complète une petite provision de blé, pour arriver jusqu'à l'Ahnet. On séjourne à Abelessa jusqu'au 12 inclus, car il faut trouver un guide. Les quelques nomades présents aux environs s'esquivent pour ne pas être employés.

Le 12, on trouve enfin un Kel-Ahnet arrivant de l'Adrar, il connaît bien la région, et se charge de conduire le peloton jusqu'à Ouan-Toreha, dans l'oued Amdja.

Du Ahaggar à l'Ahnet.

Le 13 avril, le peleton se remet en marche à 5 h. 20 ; on remonte pendant quelque temps l'oued Ighebi. Lorsqu'on le quitte, c'est pour longer le flanc Est des hauteurs de gauche. On coupe toute une série de petits mouvements, mais le terrain ne devient difficile qu'aux environs de l'oued Ahates. La tête de l'oued est un mauvais petit ravineau encaissé et il faut la traverser plusieurs fois. L'oued s'élargit enfin, et on s'y arrête à midi ; les hauteurs de l'Ouest s'étagent au-dessus de l'Oued, qu'elles dominent d'environ 700 mètres. Assez bon pâturage de mérokba, talha, drinn, habalia, dans l'oued Ahates.

Le 14 avril, on part comme la veille ; la piste traverse toute une série d'oudian collectés par l'oued Abelessa. La région parcourue est un plateau coupé par des failles de peu de profondeur, la traversée n'en est pas toujours très commode. A 11 h. 30, on campe dans l'oued Ti-n-Tenadfert, en un endroit relativement encaissé. Pâturage moyen.

Le 15 avril, départ au jour. Dès qu'on laisse l'oued Ti-n-Tenadfert, le terrain s'aplanit un peu ; quelques gour font saillie de-çi de-là. Aux approches de l'oued Tekoiat, le sol est de nouveau tourmenté, il faut louvoyer dans des bas-fonds insignifiants. Un peu avant 9 heures, on campe dans l'oued Tekoiat, à côté des puits de Ti-n-Felki. Les puits sont creusés dans le lit de l'oued vers la rive gauche; leur profondeur est d'environ 4 mètres ; ils sont abondants. Lorsqu'on y arrive, l'eau a un goût douteux ; cela provient du coffrage en drinn fait par les Touareg pour maintenir les parois qui s'écroulent facilement. L'oued est large et contient de fort beaux ethels, le pâturage ne comprend que du drinn, mais il est très bon, car cette plante a sa graine.

Le 16, des Touareg d'un campement voisin viennent au puits abreuver leurs troupeaux. Le chef de famille parle bien l'arabe, il est très liant, le guide pris à Abelessa se tient en sa compagnie. Ce guide arbore fièrement une immense amulette en fer-blanc suspendue à sa poitrine. L'amulette a été découpée dans un bidon à pétrole, sur l'une des faces on lit à l'envers : *marque Atlas*. Ce Kel-Ahnet l'a fait confectionner dans un de ses voyages à Aoulef.

On repart le 17 avril à 5 heures. Le terrain se découvre de plus en plus ; on suit quelques oudian dans lesquels pousse une très maigre végétation, presque uniquement du mérokba. On sent le commencement d'une sorte de Tanezrouft ; par quelques échappées, on distingue à l'Ouest la plaine à perte de vue. A 10 heures, le peloton campe dans l'oued Amsennan, car il n'y a plus de pâturages que très loin en avant. Pâturage médiocre, mauvais mérokba et quelques talhas. La période de vent, qui a commencé depuis quelques jours, augmente d'intensité ; la brume est très forte, et il faut se résigner à recevoir à chaque instant des tourbillons de poussière sur le camp. Les hommes se terrent sous leurs burnous, personne ne souffle mot, seul le vent siffle au travers des gour.

Le 18 avril, départ à 5 h. 15. Après quelques légères ondulations, on atteint un immense reg uni. Dans ce reg, plus on marche, plus les gour en avant semblent fuir. On s'arrête enfin à 9 h. 20 à la pointe des gour Iseddiyen pour faire pâturer les animaux. Il y a quelques touffes d'artâa, de mérokba et de hâd dans les bas-fonds. A 2 h. 30, on se remet en route pour aller camper au milieu du reg. A 5 h. 30, on décharge les bagages à côté d'une légère dépression où poussent de maigres touffes de neci. Les gour Tedezzit, qui se profilent au Nord, rompent seuls de ce côté la monotonie du reg.

Le 19 avril, on lève le camp avant le jour; vers 7 heures, on atteint les contreforts ouest de Tedezzit. A partir de ce moment, le terrain devient coupé, des plissements sensiblement N.E.-S.O., de peu de relief et plutôt déchiquetés, forment une série de couloirs sinueux qu'emprunte le medjebed. A 9 h. 30, on fait halte dans l'oued Tedezzit, où le pâturage est convenable : drinn, mérokba, talha. La journée est très orageuse, à différentes reprises il tombe quelques gouttes d'eau. On reprend la marche à 2 h. 30. Il faut franchir une série de plissements pour atteindre l'oued Tarahart (Tiredjert des Arabes). Le granit commence à disparaître pour faire place aux grès à schistosité très prononcée : aussi les gours revêtent-ils des formes étranges, ils donnent l'impression d'immenses piles d'ardoises, qui se seraient effondrées sur elles-mêmes. A 5 heures, on campe à l'oued Tarahart, au Nord de l'Anou In-Eseknan; le puits est creusé dans le lit de l'oued, comme la plupart de ceux déjà vus; il est très large, la bouche a au moins 3 mètres pour une profondeur de 5 m. 50. Des khechbas mal assises dans un des coins permettent l'accès pour le passage. Le puits est ensablé en partie, on doit le curer; cette opération dure une partie de la nuit. L'eau chargée de matières organiques a un goût détestable.

Le 20 avril, l'abreuvoir commence au jour; le puits a eu le temps de se remplir pendant la nuit. L'abreuvoir est lent, le débit du puits est très faible. En outre, il se produit plusieurs éboulements importants dans le fond, qui obligent à interrompre l'abreuvoir pour remettre le puits en état. On ne termine l'abreuvoir qu'à 5 heures, on peut alors commencer à remplir les guerbas.

Le 21 avril, il est tombé quelques gouttes de pluie pendant la nuit, le temps reste orageux. On part à 4 h. 40, il faut pousser la marche, les vivres commencent à manquer. La piste traverse



Bulletin du Comité de l'Afrique Française. Reproduction interdite

un reg coupé de gros mouvements parallèles, très éloignés les uns des autres. A 10 h. 20, on s'arrête dans l'oued Iredjeman, au milieu des hauteurs de même nom. Pâturage moyen de drinn et de hâd. On repart vers 3 heures en coupant une série de gour et un pâté de dunes pour camper à 6 heures au pied des contreforts Sud de l'In-Ekateb. La température est toujours très pénible, rares gouttes de pluie au moment où l'on installe le camp. On ne trouve que quelques touffes de mérokba à peu près sec ; le pâturage est nul.

Le 22 avril, on se met en marche à 4 h. 45, beaucoup d'hommes n'ont plus de vivres, il n'y a donc pas de temps à perdre. En outre, la région est épouvantablement désolée. Il est nécessaire que les animaux atteignent à tout prix un point de pâturage. L'aspect du terrain ne change guère, c'est un tanezrouft barré à peu près tous les 20 kilomètres par de longues et étroites chaînes. A midi 30, on fait halte dans l'oued Ti-n-Ahallen pour laisser serrer le convoi ; il n'y a que du mérokba brûlé et quelques talhas en piteux état. La montagne d'Ahnet se profile en avant vers le Nord : c'est un pâté montagneux important, qui apparaît déchiré par de profondes et sauvages crevasses. Vers 5 heures, reprise de la marche ; on va coucher à 10 kilomètres plus loin au pied

Ouest de la montagne d'Ahnet, dans une tête de l'oued Ti-n-Elous. Le terrain est très mauvais, on doit enlever les pierres pour placer les animaux ; il y a quelques talhas dans l'oued.

Le 23 avril, on part à la même heure que la veille ; après avoir recoupé successivement les différentes têtes de l'oued Ti-n-Elous, on passe la pointe Ouest de la montagne d'Ahnet par un col facile, pour tomber dans la vallée de l'oued Amdja. On distingue deux immenses berges rocheuses courant à peu près S.-N. A 11 heures, le guide montre au travers de la brume un éboulis dans la falaise de l'Ouest; il dit que le puits est au pied et fait espérer qu'on l'atteindra bientôt. Mais, comme un mirage insaisissable, la falaise semble se dérober constamment. La région paraît giboyeuse; de tous côtés on aperçoit des antilopes mohor, des troupeaux de gazelles, qui regardent la colonne d'un air étonné et ne se pressent pas de fuir. Cette quiétude s'explique facilement, les campements ne sont pas dans la région. Après une marche fort dure, on arrive enfin au puits d'Ouan-Toreha à 2 h. 45. On vient de parcourir en trois jours 142 kilomètres sans eau ni pâturage. Le convoi n'arrive qu'à 6 heures du soir, les animaux sont rendus. Cette marche a été d'autant plus pénible que le temps continuellement orageux était très déprimant. Un convoi de ravitaillement se trouve au puits, il y attend le peloton depuis le 21.

Séjour dans l'Ahnet.

Le pâturage est bon à Ouan-Toreha ; l'oued Amdja forme un grand maâder, où les animaux sont lâchés pour se refaire. Le puits est dans le thalweg de l'oued près de la falaise ; il est abondant.

Le 25, le petit détachement laissé dans l'Igharghar lors du retour sur Tazerouk rejoint vers 11 heures. Il ramène avec lui le convoi vainement attendu au Ahaggar.

Le séjour à Ouan-Toreha manque d'agrément ; vers la fin, le temps se remet à l'orage, il vente constamment, et l'on suffoque de chaleur.

Le 29 avril, on quitte Ouan-Toreha à la pointe du jour, on chemine dans un grand reg entouré de toutes parts de hauteurs. Le guide croyant faire prendre un raccourci conduit à une impasse, on tombe sur une falaise verticale. On prend un certain temps à revenir sur ses pas. Un peu avant 11 heures, on campe dans l'oued Timedouin ; mauvais pâturage, le mérokba est presque sec. La chaleur est moins pénible qu'à Ouan-Toreha, le thermomètre marque 9° de moins que la veille.

Le 30 avril, on part à 5 heures, en suivant toujours le même couloir de reg. A 9 heures, il faut camper dans l'oued In-Sakan, car il n'y a pas d'autre pâturage acceptable avant Ehenfous. Un peu de drinn dans l'oued. Le 1er mai, la marche se poursuit dans un terrain identique à celui des jours précédents. On arrive enfin à la dune d'Ehenfous, on s'y engage pour camper à 11 h. 30 à l'Anou Ehenfous. Le sergent Brand est au puits avec une équipe de puisatiers, il l'a fait coffrer et recouvrir d'une superbe koubba en pierre et plâtre. Le débit du puits coffré est faible, on n'arrive pas à abreuver les animaux. On creuse donc deux autres puits, dont on maintient les parois avec du bois et du drinn. Il y a encore un peu de pâturage à Ehenfous ; mais dès que la graine de drinn sera tombée, ce sera fini, car il n'y a que fort peu de hâd. La station à Ehenfous n'est pas plus agréable qu'à Ouan-Toreha. Au milieu des dunes, la chaleur est très élevée, il est impossible de poser les pieds nus sur le sable brûlant, et le moindre souffle de vent soulève des nuages de sable. Le 2 mai, les puits sont terminés, on arrive à abreuver les animaux. Le peloton fait pâturer ses animaux à Ehenfous jusqu'au 10 mai. Pendant tout ce temps quelques caravaniers passent à Ehenfous, ce qui n'empêche pas la vie d'y être très monotone. Il y a plusieurs journées orageuses fort pénibles.

Le 11 mai, le peloton quitte le puits d'Ehenfous à 5 heures du matin ; le ciel est complètement couvert, il pleut légèrement à plusieurs reprises. La piste suit un long couloir entre les dunes ; ce couloir va en s'élargissant pour aboutir à un reg complètement nu. A midi 30 on campe dans l'oued El Ouatia à côté de l'hassi El Msid. A ce moment survient un violent coup de vent d'Ouest qui dure pendant une demi-heure. D'épais tourbillons de sable, courant au ras du sol, couvrent toute la région d'un impénétrable voile. On n'a qu'une ressource, s'enfouir sous les burnous et courber l'échine pour laisser passer la tourmente. L'hassi Msid situé dans le thalweg de l'oued est peu profond (environ 2 m. 50), la nappe paraît abondante. Quand on arrive au puits, les enfants d'un campement de Sekakna y abreuvent leurs animaux ; l'oued contient du hâd en quantité suffisante. Une petite caravane passe le soir, à la tombée de la nuit.

Le 14 mai, à l'heure de dîner, survient une violente tournade avec des éclairs et forte pluie. Dans le camp tout est bouleversé et ruisselant d'eau. Cette mauvaise plaisanterie recommence vers 1 heure du matin ; tout le monde est trempé et il faut rester ainsi jusqu'au matin, les couvertures, les bagages, tout traîne pêle-mêle dans la boue. Fort heureusement le ciel se dégage au jour, le soleil apparaît et permet de réparer un peu le désordre de la nuit. Un des puits a été comblé par l'orage qui a laissé dans l'oued des flaques d'eau vite évaporées. On boit avec plaisir cette eau boueuse qui remplace avantageusement l'eau pharmaceutique du puits. Dans la journée du 15, le vent remplace la pluie, et il continue à souffler pendant tout le séjour à El Msid, parfois très violemment. A El Msid, on voit très peu de passagers.

Le 19 mai, le peloton part à 6 h. 15 en descendant l'oued. Il campe à 9 h. 30 à hauteur de l'Anou Tadounasset, à côté de l'adjudant Anfossi, qui garde un dépôt de vivres.

Le 21 mai, le deuxième peloton arrive à 10 heures du matin, afin de relever le premier ; celui ci passe néanmoins un certain nombre d'hommes au

deuxième pour le renforcer. Le 23 mai, les deux détachements se réorganisent et se préparent au départ chacun de son côté. Un vent violent avec sable souffle dans le milieu du jour.

De l'Ahnet à In-Salah.

Le 24 mai, les deux groupes se séparent : le groupe du premier peloton rentrant à In-Salah, passe par le Mouydir. On remonte l'oued El Ouatia, pour s'arrêter vers midi à l'hassi Mouilah, où l'on fait la sieste. Une vipère à cornes se promène placidement au milieu du camp, ces bêtes sont nombreuses dans toute la région. L'eau de l'hassi est horrible, complètement saturée de sels et de matières organiques. On repart à 3 heures pour camper à 6 h. 30 à l'adjelman de Tadjerdjera dans une petite gorge. On y suffoque jusque fort en avant dans la nuit, à cause du rayonnement des falaises. Le camp est installé à côté du redir inférieur dont l'eau, quoique trouble, est très bonne. Les redirs supérieurs sont grands et profonds, ils s'enfoncent brusquement, et l'on perd pied de suite. Une vipère à cornes vient encore rôder et se fait tuer autour des feux, plusieurs hommes se plaignent de piqûres de scorpions. Le pâturage est moyen dans l'oued.

Le 25 mai, on escalade de suite la falaise de l'oued pour suivre une hamada pierreuse triste et monotone. En quittant la hamada, on trouve un reg tout aussi dépourvu de ressources, et la chaleur devient de jour en jour plus forte. On aperçoit enfin l'oued Souf-Mellen, où l'on dresse le camp vers 1 heure; la dune et la montagne de Timeskis se silhouettent au loin, à l'Est. Il y a un assez beau pâturage de hâd dans l'oued Souf-Mellen.

Le 26 mai, on part à 4 heures ; longue marche dans le reg, on atteint enfin les hauteurs du Mouydir au milieu desquelles on pénètre par l'oued Timekis. A 11 h. 45 on campe au coude de l'oued, très maigre pâturage de drinn.

Le 27 mai, on se met en route à 3 h. 30 ; il a fait du vent toute la nuit, l'horizon est très brumeux. On prend de l'eau au passage à l'Anou-Tin-Khelifa ; le puits aurait besoin d'être sérieusement curé, le débit est très faible ; on ne peut pas remplir toutes les guerbas. A 11 h. 30, on fait la sieste dans l'oued Tizenfiliouïn, d'où l'on repart à 3 h. 15. On s'arrête à 6 heures dans l'oued In-Belghem à l'Anou Medieq, qui est comblé en partie ; son débit est d'ailleurs extrêmement faible. Pâturage moyen dans l'oued. De violentes rafales du Nord soulèvent des tourbillons de poussière, ce vent dure toute la nuit, il est excessivement fatigant. Les animaux qui n'ont pas été abreuvés depuis Tadjerdjera crient la soif.

Le 28 mai, départ à la même heure que la veille ; on longe le pied des montagnes d'In-Belghem. A 6 h. 30, on fait halte devant la gara aux tombeaux à l'Anou In-Belghem, les animaux sont aussitôt abreuvés, le puits donne beaucoup d'eau très mauvaise ; il est coffré en pierres. Le pâturage est nul aux abords du puits, il y a un peu de hâd en amont et en aval. Quelques animaux sont laissés au pâturage à In-Belghem, lorsqu'à 3 heures on s'éloigne en prenant par le reg. A 7 heures, on campe dans l'oued In-Belghem à Afou-n-Dag-Ghali. Pâturage très maigre de drinn ; on en coupe un peu pour l'emporter. Le vent qui ne cesse pas de souffler devient de plus en plus incommodant ; les marches sont dures du fait de la chaleur et, avec cela, il n'est pas possible de trouver un sommeil réparateur la nuit.

Le 29 mai, on se met en marche à 3 h. 30 ; au jour on complète la provision de drinn avant de quitter le thalweg de l'oued In-Belghem. La tempête continue pendant la matinée. Le sable soulevé cache jusqu'aux objets rapprochés. On parvient enfin à 10 h. 30 à l'hassi El Khenig, où l'on décharge les bagages. A l'hassi El Khenig il y a deux puits coffrés surmontées de petites koubbas ; l'eau n'est pas de première qualité, elle est très chargée de sels. Les animaux rapidement abreuvés sont envoyés au pâturage, mais ils le dédaignent, car il est à peu près nul : presque pas de drinn et un peu de tarfa. On passe néanmoins la soirée à El Khenig, pour donner un peu de repos aux chameaux et on leur distribue du drinn apporté. Deux chameaux des Zoua échappés de la raba se promènent autour du puits. Vers 7 heures, on reprend la marche et on couche en plein reg à 10 h. 45.

Le 30 mai, à 4 heures, on continue au travers du reg nu ; quelques petites falaises se trouvent seulement de loin en loin. A 9 h. 45, on s'arrête à l'hassi Anesmit dans un petit défilé. L'eau du puits est bonne, mais on ne peut y remplir que quelques guerbas, ni pâturage, ni bois aux alentours. Sur les berges de petites grottes naturelles, toutes petites sont creusées vers le sommet ; on s'y abrite avec plaisir des rayons du soleil. On repart à 2 heures pour camper à 6 heures à l'hassi El Gouirat. Le puits est coffré, il y a de l'eau en abondance. Dans la raba on trouve un médiocre pâturage de dhomran. Le 31 mai, on quitte El Gouirat à 2 h. 50 du matin. A 9 heures on entre enfin dans le bordj d'In-Salah où, après une absence de six mois, se termine la tournée.

(*A suivre.*) Lieutenant VOINOT.

LE COMMERCE A ADDIS-ABABA

M. Etienne de Felcourt, attaché à la mission diplomatique française, a adressé au ministère des Affaires étrangères un intéressant rapport sur les conditions actuelles du commerce à Addis-Ababa (1). La capitale de Ménélik est le centre commercial le plus important de l'Ethiopie :

C'est, en effet, le point de jonction des routes venant du Tigré et du Choa au Nord, des régions fertiles qu'arrosent l'Abbay et les affluents du Nil Blanc, à l'Ouest, enfin de celles traversant les riches provinces du Sud qui avoisinent la région des grands lacs et la chaîne des Aroussis. C'est par là qu'arrivent les caravanes apportant : les peaux,

(1) *Moniteur officiel du Commerce*, supplément n° 681, 23 janvier 1908.

l'ivoire, la civette, le caoutchouc, le café et l'or pour reprendre bientôt la direction de l'Est : de Djibouti, d'Aden. Comme capitale de l'Empire, la présence du Négus en fait le lieu de résidence des représentants des puissances, autour desquels naturellement se groupent nombre de leurs compatriotes. Les ras et les grands chefs abyssins, tenus de venir périodiquement faire leur cour au souverain, ne se déplacent jamais sans une partie de leur armée et entraînent à leur suite une nombreuse clientèle, la population de la capitale se trouve ainsi osciller entre 100.000 et 300.000 habitants.

Il y a peu de temps encore, l'empereur et les grands chefs étaient les seuls clients du commerce étranger, l'importance des commandes de toutes sortes faites au Palais, les démarches que nécessitait leur obtention, entraînèrent forcément autour du Guébbi la présence de nombreux trafiquants. L'exemple du souverain fut peu à peu suivi par ses sujets qui jusqu'à ces derniers temps, peu amateurs de produits civilisés, se modernisent et visitent assez régulièrement les comptoirs.

Enfin la présence de la colonie européenne entraîne, elle aussi, un certain mouvement

C'est pour ces diverses raisons que la majeure partie du commerce de l'Abyssinie se trouve concentré à Addis-Abaha.

Comme M. Naggiar dans le rapport que le *Bulletin* a analysé (1), M. de Felcourt évalue à 22 millions 1/2 l'ensemble du commerce de l'Ethiopie en 1906 et la part d'Addis-Ababa est, dit-il, de 13 millions 1/2, dont 4 millions 1/2 d'exportations. On sait déjà par le rapport de M. Naggiar en quoi consistent les importations et exportations : nous n'y reviendrons pas.

M. de Felcourt donne ces intéressants détails sur les maisons françaises à Addis-Ababa :

Ce sont les maisons françaises qui, les premières, ont traité ici des affaires importantes, et ont su se maintenir, malgré les difficultés et les obstacles qu'elles ont rencontrés sur le chemin.

Il leur est, à l'heure actuelle, difficile de lutter pour le commerce de détail, avec les maisons indiennes, mais évoluant d'une façon pratique, nos compatriotes, ont pour la plupart, tout en conservant leur commerce d'importation, créé des industries qui utilisent les matières premières du pays. Il serait inexact de dire que ces entreprises sont en pleine prospérité ; elles ne datent que d'hier, mais déjà on peut constater leurs progrès.

On compte à Addis-Ababa cinq maisons de commerce français et quatre industries. Le montant des importations de chacune de ces maisons est, pour les deux plus importantes, de 100.000 francs, et, pour les trois autres, varie de 30 à 50.000 francs. Ces importations sont exclusivement françaises. Elles s'occupent peu d'exportations.

Le rapport relève trois industries françaises, une savonnerie, une minoterie actionnée par un moteur à pétrole, plus une tannerie qui se monte actuellement et qui diminuera l'exportation des peaux désormais traités sur place Sur les commerçants étrangers il donne les indications suivantes :

Les Indiens sont sans contredit les commerçants les plus importants d'Addis-Ababa et dont le nombre d'affaires est le plus varié. Il y a ici trois maisons principales, qui ne sont en réalité que des succursales d'entreprises plus importantes dont le siège est à Aden. Ces maisons ont des représentants dans les provinces de l'intérieur, au Sidamo, au Ouallaga, au Kaffa et aux Aroussis. Les Indiens ont obtenu la majeure partie des fournitures de l'Etat, étant donne le prix réduit auquel ils se rendent adjudicataires des commandes. Comme auxiliaires, ils font venir des Indes des jeunes gens qu'ils ne payent que 30 ou 40 francs par mois, et qu'ils placent dans de petites boutiques sur le marché, ils ont ainsi le moyen d'étendre à bon compte leur champ d'action. Leurs magasins renferment une grande variété d'articles, de qualité inférieure, et qu'ils font venir d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne et de Bombay. L'argenterie est exclusivement indienne et les soieries en grande partie de provenance lyonnaise. De plus, ces Indiens fournissent des ouvriers à plusieurs corps de métiers, notamment : des tailleurs, menuisiers, charpentiers, vitriers, couvreurs, etc L'un de ces commerçants indous exporte principalement de la civette et du café.

Cinq maisons européennes, dont une italienne, une suisse, et trois grecques, s'occupent en grand des exportations ; c'est par leurs mains que passent les trois quarts de ce trafic.

Les Arméniens assez nombreux font venir leurs produits d'Egypte et d'Aden, leur capital restreint ne leur permettant pas de s'adresser directement en Europe. Depuis quelque temps, ils ont te dance à s'adresser à des maisons belges par l'intermédiaire d'une entreprise de Djibouti qui accepte toutes les commandes, quelque minimes qu'elles soient. Les Arméniens ne s'occupent pas d'exportations, leurs moyens ne leur permettent pas.

Quant à la colonie grecque, très nombreuse, elle consiste en ouvriers de toutes sortes, en général très habiles.

Il n'y a pas à proprement parler de commerçants abyssins. On ne rencontre que des détaillants qui achètent et revendent sur place, se contentant d'un petit bénéfice. S'ils disposent de quelques moyens de transports, ils vont à Djimma, au Ouallaga, au Sidamo et aux Aroussis, échanger leur avoir contre les produits du pays.

M. de Felcourt résume ensuite l'état de la question des douanes et voies de transport dans le même sens que l'avait fait ici le capitaine Collat (1). Il faut détacher de son rapport ces renseignements récents sur les voies autres que celle de Djibouti :

Route de Zeilah à Harrar. — Ce chemin est encore assez fréquenté, la colonie du Somaliland anglais encourageant par des primes les entrepreneurs de caravanes, leur permettant ainsi d'abaisser les tarifs et de concurrencer le chemin de fer. Pour une tonne de marchandises les prix de transport sont les suivants : par chameaux, de Zeilah à Gueildessa 2 liv. 19 sh. ; Gueildessa à Harrar, 1 liv. 10 sh.

La nature du terrain entre Gueildessa et Zeilah est facile et n'impose pas trop de fatigues aux animaux ; la montée de Gueildessa aux hauts plateaux est réputée très pénible.

Routes de Massaouah et de l'Erythrée. — Les Italiens ont fait des efforts considérables pour attirer le commerce de ce côté. Un chemin de fer à voie étroite d'une longueur de 70 kilomètres conduit de Massaouah à Glinda. De là une route de 52 kilomètres, bien construite, conduit à Asmara, capitale de l'Erythrée. Plusieurs routes caravanières vont jusqu'à Gondar et de là à Addis-Ababa.

Il faut *au minimum* une cinquantaine de jours pour accomplir ce trajet.

Routes du Soudan. — Il existe deux routes principales actuellement suivies : celle du Nord par Ghedaref et Gallabat, qui va de Gallabat à Oued Medhani. Là, elle emprunte la voie fluviale jusqu'à Khartoum pendant la saison des pluies (juillet-novembre).

Voici les prix de transport de ces divers points :

De Khartoum à Gallabat, la charge de chameau (140 kilog.) 10 thalers.

Pendant la saison des pluies :

De Khartoum à Oued Médhani :

Par bateau la charge........	1 th.	8 thalers
De Oued Medhani à Gallabat..	7 th.	
De Souakim (Port-Soudan à Gallabat).		16 —

La seconde route passe par Gambella. Il faut environ 30 jours d'Addis-Ababa à Gambella. Cette voie traverse un pays très riche. A Gambella, sur la Sobat, fonctionne pendant la saison des pluies un service de bateaux (1 départ par mois) qui remonte la Sobat et le Nil Blanc jusqu'à Khartoum. Cette entreprise est aux mains de l' « Imperial Railway Ethiopian Trust » (Ochs et Cie) (2).

(1) *Rens. Col.*, 1907, n° 11, novembre 1907, p. 292.

(1) *Rens. Col.*, juin 1906, n° 6.
(2) Nous croyons que ce renseignement n'est pas tout à fait

Chronique de l'Armée coloniale

Tableaux d'avancement. — Sont annulées toutes les inscriptions au tableau d'avancement faites antérieurement à la publication des listes ci-dessous :

INFANTERIE COLONIALE. — MM. les lieutenants-colonels : Michard, Guyot d'Asnières de Salins, Tétart, Lorho, Hérisson, Toquenne, Gallois, Metz, Berdoulat; MM. les chefs de bataillon : Moraine, Cany, Mérienne-Lucas, Lambert, Mauger, Delaforge, Bourquin, Haye, Hirtzmann, Grimaud, Mazillier, Le Rouvillois, Mayer, Aubé, Gadel, Moll. — MM. les capitaines : Bastian, Ollivier-Henry, Pelletier, Chevalier, Lefebvre, Brisset, Koch, Crépin Bourdier de Beauregard, Condamy, Rouvellou, Le Magnen, Ducarre, Trestournel, Boin, Brousse (Astère), Bouteloupt, Lofler, Aubert. — MM. les lieutenants : Gateau, Schwartz, Prudhomme, Duhamel, Albrecht, Ayasse, Rousel (A.-L.-A.), Prévost, Gagin, Lion, Prioux, Poirot, Revercé, Frénée, Maille, Bonnet (E.), Vix, Doucet, Lambert (H.-L.-A.), Burgeat, Laurent (C.-J.), Cortier.

ARTILLERIE COLONIALE. — MM. les lieutenants-colonels : Petitcol, Babin, Fortin, Montané-Capdebosc. — MM. les chefs d'escadron : Foissac, Bellat, Bourgoin, Charbonnier. — MM. les capitaines : Marandel, Schultz, Pécaud, Amman, Cayrade, Franceries, Jaquet, Mléneck, Lambert (E.-J.), Delbecq, Docteur, Welly, Crémieux, Blaquière. — MM. les lieutenants : Legendre, Cassou-Barbé, Prot, Cauvin, Breil, Coupaye, Varigault, Corre, Landriau, Salé.

Promotions. — Sont promus au grade supérieur : le chef de bataillon Codet, de l'infanterie, chef de la section d'Afrique au ministère de la Guerre ; capitaine Campech, des spahis sénégalais, le lieutenant Voinot, de l'artillerie (Oasis), les capitaines Plourin et Nou, le lieutenant Garnier, du génie.

Le lieutenant-colonel Berdoulat, le chef de bataillon Cany, les capitaines Pelletier, de Boissy-Dubois, Lefebvre et Labache, les lieutenants Courrier, Gateau, Dominique, Odin, Schwartz, Bertrand, Roussel, Ayasse, David, Suzzoni, Roussel, Thibault, Luciani, Frénée, de l'infanterie coloniale; les capitaines Evanno et Schultz, les lieutenants Gronier et Mercier, de l'artillerie coloniale.

Mutations. — MADAGASCAR. — Le colonel Beaujeux, du 2e régiment d'infanterie coloniale, est nommé au commandement de la défense de la place de Diégo-Suarez, point d'appui de la flotte à Madagascar.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

La conférence internationale contre la maladie du sommeil. — Au mois de février s'était réunie à Londres la seconde conférence internationale chargée de l'étude des questions relatives à la maladie du sommeil. Comme l'annonce un communiqué anglais, la conférence a terminé brusquement ses travaux sans que les délégués aient pu se mettre d'accord sur le projet de convention qui leur était soumis.

Les plénipotentiaires français et italiens ont, en effet, déclaré ne pouvoir accepter la proposition présentée lors de la dernière conférence tenue au mois de juin, relativement à la création d'un bureau central à Londres, et ont demandé que le bureau d'hygiène, dont la conférence tenue en novembre dernier, avait proposé la création à Paris, fût chargé des travaux se rattachant à la maladie du sommeil. Cette proposition a été combattue par les délégués allemands, qui ont appuyé le projet anglais relatif à l'établissement d'un bureau à Londres.

Les plénipotentiaires français ont également déclaré ne pouvoir accepter certain paragraphe du projet de convention, et bien que la majorité des puissances représentées ait soutenu ces propositions, il a été jugé inutile de continuer la discussion en l'absence d'unanimité.

Le président, lord Fitz-Maurice, en prononçant la clôture des travaux de la conférence, a déclaré que la situation était la même qu'au moment de la conférence sur les finances égyptiennes, tenue à Londres en 1884, où l'accord n'a pu se faire. Il estime pourtant que l'œuvre de la conférence n'a pas été stérile, car les opinions échangées par les délégués éminents qui y ont pris part porteront leurs fruits.

Il est plus évident que jamais que les puissances intéressées pourraient faire œuvre utile au moyen de conventions séparées, et lord Fitz-Maurice espère et croit que ce but pourra être atteint par la voie diplomatique. La question de l'établissement d'un bureau central ferait ainsi un grand pas. Il rappelle d'ailleurs aux délégués que les questions qui n'avaient pu être résolues en 1884 le furent en 1885.

Le Comité du service géographique. — Un arrêté du ministère des Colonies, du 16 janvier 1907, a institué, au ministère, un *Comité du service géographique*. Il est composé de la manière suivante : l'inspecteur général des travaux publics des Colonies, président (M. Boutteville); un officier supérieur du génie ou un ancien chef du service des Travaux publics (M. le colonel Cornille); un représentant du service géographique de l'armée (M. le colonel du génie Romieux); un professeur de l'Université (M. Vidal de Lablache); le sous-directenr de l'Afrique (M. Duchêne); le sous-directeur de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie (M. Gerdret), membres; un rédacteur au ministère des Colonies, secrétaire (M. Féris).

Ce Comité procède, à la fin de chaque année, à l'établissement du programme des travaux cartographiques à effectuer l'année suivante par le Service géographique du ministère des Colonies; il se livre à l'examen méthodique des travaux présentés par le Service géographique et se prononce sur l'opportunité des travaux et le temps nécessaire à leur exécution. En outre, il sera consulté sur l'organisation de toutes les missions topographiques ou hydrographiques, missions d'études de voies ferrées, et sur toutes les questions que le ministre jugera utile de lui soumettre.

Promotions et nominations. — Par décret du 20 mars, sont promus :

Administrateurs en chef de 1re classe : MM. Noirot, Desaille, Echalier, Nebout ; *de 2e classe :* M. Garnier-Mouton ; *administrateurs de 1re classe :* MM. Leclerc, Homassel; *de 2e classe :* MM. Fontfreyde, Chessé, Lefiliâtre, Cartron, Bonnassiès, Séris-Raymond, Lasselves ; *de 3e classe :* MM. Gaube, Bonneval, Dupont, Liurette, le médecin-major Bérèni ; *administrateurs adjoints de 1re classe :* MM. Hantz, Lapalud, Royet, Germenot, Poirier, Voyron, Chevrier, Lahaye, Kulsch, Maubert, Claude, Leloup, Marchand, Bontemps, Didelot, Butel, Arnauld, Le Hérissé; *de 2e classe :* MM. Besson, Colancon, Longuemart, Pédezert, Tallerie, Mathieu, Toupenay, Descemet, Borgeais, Lecocq, Boutonnet, de Raffin de la Raffinie, du Laurent, Gadou, Legeay; *de 3e classe :* MM. Meinard, Armanet, Prouteaux, Colombani, Avonts, Farjou, Gouffran, Spitz, Equilbecq, Lecocq, Rodrigues, Damiens, Laborde, You, Antonin, Sainval, Logeay, Delmotte, Michel.

M. Gaudart, secrétaire général de la Martinique, a été désigné pour remplir par intérim les fonctions de lieutenant gouverneur du Dahomey, pendant l'absence du gouverneur titulaire. M. Fawtier (William), secrétaire général de la Côte d'Ivoire, a été affecté à la Guyane, en remplacement de M. Dubarry, désigné pour la Martinique.

Les lauréats des Sociétés de Géographie. — La Société de Géographie de Paris a décerné cette année le prix Herbet-Fournet au commandant Moll, le prix Bourbonnaud au capitaine Cottes, pour la délimitation du Cameroun, le prix Duveyrier au capitaine Dinaux, dont le *Bulletin* publie en ce moment le remarquable rapport, le prix Dewez au lieutenant Cortier, pour ses explorations sahariennes, le prix Malte-Brun à M. Louis Raveneau, pour ses bibliographies géographiques, le prix Potron à M. Henri Hubert, pour ses travaux sur la geologie du Dahomey, le prix Juvenal Dessaignes à M. Maurice Delafosse pour *Les frontières de la Côte d'Ivoire*, le prix Morot au lieutenant Labonne, pour ses travaux en Mauritanie, le prix Milne-Edwards au lieutenant Lancrenon pour ses explorations dans la haute Sangha et le Logone, et une médaille d'argent au lieutenant Ayasse, pour ses reconnaissances de N'Guigmi à Bilma.

La Société de Géographie commerciale de Paris a décerné la grande médaille Berge au commandant Moll, la médaille Caillié au capitaine Cottes, la médaille Dewez au lieutenant Desplagnes, la médaille du Syndicat de la Presse coloniale à M. Marcel Olivier, pour sa monographie du Sénégal, et des médailles à MM. Arcin (*La Guinée française*) et Chalon (*Les richesses minérales de l'Algérie et de la Tunisie*).

---

exact. L'entreprise de la New Egyptian, société du groupe Ochs, ne descend pas régulièrement au Sud de Khartoum et le service sur cette partie du Nil Blanc et de la Sobat serait fait par le gouvernement du Soudan. — *N. D. L. R.*

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide des carrières coloniales, par M. G. François. Un fort vol. in-18 de 431 pages. —Paris, Emile Larose, 11, rue Victor-Cousin. Prix : 3 fr. 50.

Ce petit volume, documenté et précis, vient à son heure, aujourd'hui où les carrières administratives sont de plus en plus encombrées. En réunissant ainsi, sous forme d'un memento complet des *carrières coloniales*, tous les renseignements que peuvent désirer ceux qui cherchent un emploi administratif aux colonies, l'auteur a fait œuvre utile. Pour donner une idée de la variété des questions traitées, mentionnons que sont indiqués, pour chacune des carrières décrites, les conditions d'admission, d'avancement, la solde, les séjours réglementaires, les retraites, etc. L'ouvrage se divise en cinq parties : 1° règles générales applicables à tout le personnel colonial; 2° carrières dans les colonies autres que l'Indo-Chine (administration centrale, administration pénitentiaire coloniale, administrateurs coloniaux, affaires indigènes, agriculture coloniale, assistance médicale, cadastre, contributions indirectes et douanes, enregistrement et domaine, enseignement, garde indigène, magistrature, ports et rades, police administrative et judiciaire, postes et télégraphes, secrétariats généraux, service de santé des troupes coloniales, travaux publics et chemins de fer, trésoreries); 3° carrières indo-chinoises (apiculture et forêts, assistance médicale, cadastre, douanes et régies, enseignement, garde indigène, police administrative, services civils de l'Indo-Chine, travaux publics et chemins de fer, trésoreries); 4° emplois réservés aux anciens sous-officiers et aux anciens militaires; 5° Ecole coloniale et Ecole supérieure d'agriculture de Nogent.

En un mot, ce livre peut être consulté avec fruit, non seulement par les jeunes gens qui quittent le lycée munis de leur diplôme ou par ceux qui sortent des grandes écoles du gouvernement, mais encore par les élèves des Ecoles d'agriculture, d'arts et métiers, de commerce, enfin par les jeunes gens qui n'ont pas de diplôme et par les sous-officiers de l'armée.

Notes de route, Maroc, Algérie, Tunisie, par Isabelle Eberhardt; publiées avec préface de Victor Barrucand et illustrations de G. Rochegrosse, E. Dinet, M. Noiré, P. Bonnard. Un vol. in-18 de 354 pages. — Fasquelle.

Isabelle Eberhardt est cette jeune femme russe qui s'éprit de l'Algérie au point d'adopter la vie musulmane. Devenue « Si Mahmoud » par son mariage avec un de nos spahis, elle parcourut le Sud-Algérien et la frontière orano-marocaine, en relevant d'une plume alerte le pittoresque des gens et des choses. On sait quelle fut sa fin tragique : elle fut noyée dans la catastrophe qui ravagea Aïn-Sefra.

M. Victor Barrucand, qui a déjà publié un premier volume d'Isabelle Eberhardt, sous le titre : *Dans l'ombre chaude de l'Islam*, a réuni les notes de route retrouvées dans le carnet de « Si Mahmoud ». Elles conduisent le lecteur dans le Sud-Oranais, sur les Hauts-Plateaux, à Oudjda et dans le Sahel tunisien.

Questions tunisiennes : communications présentées au Congrès colonial de Marseille (5-9 septembre 1905) par MM. Lasram, directeur de la Ghaba, à Tunis, et de Dianous, contrôleur civil, à Sousse, avec une préface de M. René Millet, ambassadeur, ancien résident général de la République française à Tunis. Une brochure de 74 pages. — Paris, Aug. Challamel, éditeur.

Cette brochure a été préfacée par M René Millet; les hautes fonctions que ce colonial éminent a remplies naguère dans la Régence, l'esprit net, vivant, peu enclin à la routine, qu'il apporte toujours à l'examen des questions de cette espèce, permettent de penser que les rapports de MM. Lasram et de Dianous ont trouvé un excellent patronage. Il faut, dit M. René Millet, travailler à l'éducation et à l'instruction des indigènes, « non pas en leur imposant le joug de nos méthodes, *mais dans la ligne de leur évolution naturelle* ». Cette phrase est bien la formule qu'il convenait d'écrire en tête de l'ouvrage dont nous nous occupons ici.

Comment atteindre ce but?

D'abord, il serait fâcheux de maintenir les fellahs tunisiens dans leur état actuel d'ignorance, qui les contraint à constituer seulement une main-d'œuvre asservie au profit des Européens grands propriétaires. Il faut, en favorisant l'emigration et l'etablissement en Tunisie de vrais paysans de France, créer des points de contact nombreux entre les cultivateurs de la Tunisie et nos ruraux énergiques, qui les initieront peu à peu aux procédés de la culture moderne. En outre, il convient d'instruire les campagnards tunisiens, en fondant des écoles franco-arabes plus nombreuses, en réformant profondément l'enseignement dans les écoles arabes ou kouttabs. L'enseignement secondaire et supérieur doit être également ouvert aux indigènes, et pour cela on pourrait protéger plus efficacement des associations comme la Khaldounia, ainsi appelée du nom du grand historien arabe Ibn-Khaldoun; sauver de la décadence un établissement comme le collège Sadiki qui, à la suite d'un bouleversement fâcheux de ses programmes, a perdu une grande partie de ses élèves et n'est plus qu'une sorte d'école primaire supérieure où se recrutent les employés inférieurs de l'administration. Développer l'enseignement industriel, favoriser l'étude des sciences profanes parmi les élèves de l'Université de la Grande-Mosquée, seraient aussi de très utiles moyens de gagner les milieux musulmans aux idées de progrès et de civilisation, et cela sans éloigner les fidèles de l'orthodoxie mahométane, car l'on peut dire que « si la société arabe s'est laissé distancer par la société européenne, c'est qu'elle n'est pas demeurée fidèle à l'esprit libéral du Coran ». Le rapport qui traite du rôle des confréries religieuses (M. Lasram, rapporteur), pour mettre en lumière leur action néfaste, nous paraît un peu court. Les lignes que M. de Dianous consacre à la condition des Juifs tunisiens pourront aussi sembler brèves. L'auteur aurait, semble-t-il, pu montrer utilement tout le parti que le commerce français peut tirer en Tunisie, comme au Maroc et dans toute l'Afrique Mineure, des Israélites, qui, n'appartenant, en réalité, malgré la protection, à aucune nationalité européenne, seront de très utiles auxiliaires pour l'accroissement des intérêts économiques de la nation décidée à leur ouvrir franchement ses bras.

En résumé, cherchons à développer surtout, au moyen de la diffusion de l'instruction, la mentalité du peuple tunisien; attachons-nous ce peuple en collaborant, nous dirions presque avec amour, à son ascension morale, économique, et nous créerons ainsi dans la Régence, entre la France et ses protégés, d'indissolubles liens.

Le Protectorat français sur la côte des Esclaves : La campagne du *Sané*, 1889-1890, par P.-A. de Salinis, d'après des documents inédits, avec une préface du vice-amiral de Cuverville; 1 vol. in-16 de 576 pages. — Perrin

Ce livre fort documenté est le récit de la campagne dirigée en 1889 1890 par le commandant Léopold Fournier sur la côte du Dahomey. Il se présente avec l'allure d'une apologie de l'attitude de la Marine dans les incidents de cette époque, dans les démêlés du commandant Fournier et de M. Bayol et dans les opérations qui précèdent l'arrivée de l'amiral de Cuverville sur la *Naïade* On se rappelle les difficultés soulevées à cette époque par la question de la dualité de commandement. L'exposé de M. de Salinis apporte beaucoup de documents nouveaux sur cette page d'histoire coloniale.

L'Indicateur Marocain, publication mensuelle à Tanger.

C'est le nom d'une intéressante publication mensuelle éditée à Tanger. Comme son nom l'indique, cette Revue abonde en renseignements variés sur le Maroc, sur les moyens de s'y rendre et d'y voyager; elle fournit des études sur les ressources du pays, des données précises sur le commerce, l'agriculture et les chiffres statistiques des transactions.

L'*Indicateur Marocain* se divise en deux séries bien distinctes : une partie quasi permanente, imprimée sur pages de couleurs, qui fournit tous les détails possibles sur les services de navigation, les chemins de fer de l'Espagne et de l'Oranie, les itinéraires susceptibles d'être parcourus par terre au Maroc et dans la région algéro-marocaine. Cette partie est constamment tenue à jour.

La seconde partie, éditée sur papier blanc, change complètement chaque mois. Elle comprend des renseignements de toutes sortes sur les adjudications publiques, le commerce, la géographie, la navigation et les ressources du pays.

L'abonnement à l'*Indicateur Marocain* est fixé au prix de 5 francs par an.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

N° 5

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LES RÉGIONS DU HAUT-GUIR ET DE L'OUED HAIBER

RAPPORT DU CAPITAINE CANAVY

A l'Ouest de Fignig et d'Aïn-Chaïr, au Nord-Ouest de Béchar et de Kenadsa, formant étape entre les centres de l'oued Ziz d'un côté, la haute vallée de la Moulouya de l'autre, s'étend une région qui était restée assez ignorée, mais qui peut cependant, par sa situation géographique, être appelée à avoir une certaine importance au point de vue économique et militaire. Cette région, que l'on entend quelquefois appeler par les indigènes « Ouïdane el Ksour », est sillonnée par deux grandes vallées : la vallée supérieure du Guir et, à l'Ouest de celle-ci, la vallée de son principal affluent, l'oued Haïber, que l'on nomme aussi oued Beni-Mosri ou oued Aït-Aïssa. Le long de chacune de ces deux vallées s'élèvent des ksour dont l'importance varie beaucoup de l'un à l'autre et dont la population est assez mélangée, mais à peu d'exception près toute d'origine berbère.

La tribu Beraber des Aït-Izdeg forme, avec des Qebala (1) et quelques marabouts, l'élément sédentaire de la haute vallée du Guir. Les Beraber Aït-Aïssa habitent l'oued Haïber dont un certain nombre de ksour sont également réservés aux Qebala et à des Chorfa. Enfin certaines fractions de la grande tribu des Aït-Tserrouchen constituent l'élément nomade qui promène ses campements dans les vallées de cette contrée, dans les plaines, dans les régions montagneuses ou sur les plateaux qui les séparent entre elles.

1. — HAUT-GUIR.

La région du Haut-Guir comprend, des sources du fleuve jusqu'à Saheli, sur une longueur d'une centaine de kilomètres, une ligne de ksour, situés à des distances variables les uns des autres, les uns isolés, d'autres groupés par agglomérations, et dont la population sédentaire totale peut être évaluée à environ 20.000 habitants. Ces ksour sont habités les uns par les Qebala, d'autres par des marabouts, d'autres par des Beraber, que la guerre a réduits à l'état sédentaire par suite des nombreuses razzias dont ils ont été victimes ; d'autres ksour enfin, et ce sont les plus nombreux, renferment une population constituée par un mélange de tous ces éléments.

Les habitants de cette région sont surtout des bergers et cultivateurs. Les marabouts sont commerçants, et ils se livrent au trafic entre leurs pays, le Tafilelt, la Moulouya, Figuig et Béchar.

On ne trouve dans cette région que très peu de chameaux. Le moyen de transport le plus employé est le mulet et l'âne.

Nous énumérons ci-après les différents ksour que l'on rencontre en descendant la vallée, en donnant sur chacun d'eux quelques renseignements.

Tiouzzaguin. — Groupe de deux ksour, situés l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du fleuve, et habités tous les deux par des Aït-Izdeg et des Qebala. Chacun renferme une cin-

(1) D'après son sens primitif, le mot Qebala (pluriel de Qebaïl) signifierait proprement « les gens du Sud ». Dans les régions dont nous nous occupons ici, comme d'ailleurs dans l'oued Ziz, l'oued Drâa, etc., on appelle du nom de Qebala la population sédentaire qui occupait les ksour et possédait le pays avant l'arrivée des nomades, Arabes ou Beraber, qui l'ont réduite et mise en quelque sorte sous leur dépendance.

quantaine d'hommes (1) capables de porter les armes.

Titten-Ali. — Ksar important situé sur la rive gauche et habité par des Qebala. Il possède un mellah (quartier réservé aux Juifs). Population : environ 600 hommes.

Mogger. — Groupe de trois ksour situés : deux sur la rive gauche, et un sur la rive droite, habités tous les trois par des Qebala. Population : environ 500 hommes.

Tallarit. — Ksar situé sur la rive gauche et habité par des Aït-Izdeg et des Qebala. Population : environ 150 hommes.

El Heri. — Ksar situé sur la rive droite et habité par des Aït-Izdeg. Population : environ 100 hommes.

Tagrirt. — Ksar situé sur la rive gauche et habité par des Aït-Izdeg et des Qebala. Population : environ 300 hommes.

Gourrama. — Groupe de trois ksour, situés deux sur la rive gauche et un sur la rive droite, habités par des Aït-Izdeg et des Qebala. L'agglomération comporte un mellah. Population totale : environ 500 hommes.

Toulal. — Groupe de huit ksour situés six sur la rive droite et deux sur la rive gauche. Ils portent les dénominations suivantes en commençant par le plus en amont :

Rive droite : Aït-Fergan, Aït-Moumou, Mehtak, Aït-Oussal, Es Seheb, Kasbet el M'rabtine.

Rive gauche : Ksar Djedid, Tamelsit.

La population totale de l'agglomération est de 1.000 hommes environ. Le ksar le plus important est Ksar Djedid; après lui, vient par ordre d'importance celui d'Es Seheb ; Ksabet el M'rabtine renferme une zaouïa qui compte une trentaine de marabouts et dont le fondateur fut un nommé Mohammed ben Abdallah, originaire des Oulad Abdelouafi d'Oudaghir (Figuig). Ce personnage religieux fut un des disciples de Mohamed ben Bouzian, fondateur de la zaouïa de Kenadsa, dont la zaouïa de Toulal est par suite dérivée. Mais si les deux zaouïas ont aujourd'hui encore les mêmes pratiques religieuses, il est difficile de trouver dans l'une et dans l'autre la même organisation. Tandis qu'à Kenadsa, en effet, il y a eu de tout temps un chef de la zaouïa, dont l'autorité sur l'ensemble des marabouts est nettement établie, la coutume de nommer un chef de la zaouïa à Toulal, si elle a existé autrefois, semble depuis un certain temps être tombée en désuétude. Un nommé Si Ahmed el Mekki dirige actuellement les prières et il a été choisi pour ces fonctions parce qu'il passe pour être incontestablement le plus instruit, mais tous ses parents lui contestent ses pouvoirs temporels. Pour les questions d'intérêt général, tous les marabouts se réunissent et décident de ce qu'il peut y avoir lieu de faire. Quand il s'agit de relations avec l'extérieur, un ou plusieurs d'entre eux sont désignés pour représenter la zaouïa.

La zaouïa de Toulal a des fidèles chez les Aït-Izdeg, les Aït-Aïssa et les Aït-Tserrouchen. Son influence ne s'étend guère au delà de ces tribus.

Les autres ksour de l'agglomération sont habités par des Aït-Izdeg et quelques Cheurfa.

A la tête de l'agglomération des huit ksour se trouve un cheikh el aam, chef élu pour une année par les djemâa réunies des huit ksour. L'institution de ce fonctionnaire a été rendue nécessaire par ce fait que tous les jardins de Toulal sont arrosés par une seule séguïa.

Mellaha. — Ksar situé sur la rive droite et habité par des Aït-Izdeg et des Qebala. Population : environ 200 hommes.

Baknou. — Ksar de la rive droite, habité par des Aït-Aïssa, des Cheurfa et des Qebala.

Irara. — Ksar de la rive gauche, habité par des esclaves de la zaouïa de Kenadsa. Population : environ 30 hommes. Il faut ajouter à cette population un certain nombre de familles expulsées de Bou-Benib à la suite des événements de 1893, dont il sera parlé d'autre part, et qui récemment sont venues se grouper autour d'un des principaux promoteurs de ces événements nommé El Arbi ould Lhassen. Ce dernier s'est fixé à Irara en 1904, après en avoir obtenu l'autorisation du marabout de Kenadsa.

El Goraan. — Ksar de la rive gauche, habité par des Aït-Qebala. Population : environ 100 hommes. C'est à ce ksar qu'on commence à rencontrer des palmiers dans le Guir.

Kaddoussa. — Ksar de la rive gauche, habité par quelques Aït-Izdeg et des Qebala, ces derniers en beaucoup plus grand nombre. Population : environ 300 hommes.

Tazzouguert. — Ksar de la rive gauche, habité par des Aït-Izdeg et des Qebala; ces derniers en beaucoup plus grand nombre. Population : environ 200 hommes.

Bou-Benib. — Le ksar de Bou-Benib est souvent appelé Bou-Denib. Nous avons adopté la première dénomination, parce qu'elle nous a paru être celle employée plus fréquemment par les indigènes de la région.

Ce ksar, qui est situé sur la rive droite de l'oued, est habité par des Cheurfa et des Qebala ; sa population totale compte 600 hommes capables de porter les armes. Les Cheurfa sont, dit-on, originaires de Ksar-el-Amrani (1) et auraient une origine commune avec les Amrani, la grande famille idrissite de Fez, qui compte de nombreux alliés chez les Zaïane.

Le ksar de Bou-Benib possède une luxueuse mosquée et un minaret. Quelques Juifs, mais en petit nombre, habitent une mellah où se tiennent d'assez importants marchés. Le ksar est entouré de solides remparts et ne possède qu'une seule porte d'entrée ; elle est construite en bois de palmiers et renforcée de plaques de fer. Les habitants ont même organisé, paraît-il, un service de garde;

(1) Dans tout ce qui va suivre, nous donnerons généralement la population de chacun des ksour par le nombre d'hommes en entendant par ce mot : hommes capables de porter les armes. C'est la plupart du temps en donnant ce nombre d'hommes que répondent nos informateurs indigènes, quand on leur demande la population d'un ksar.

(1) Ksar du Tafilelt.

des sentinelles, jour et nuit, veillent à la sécurité.

A côté de ce ksar, sur la même rive, mais plus loin du fleuve, s'élève un deuxième ksar qui porte le nom de *Taouz* et qui est habité par des Beraber Aït-Khebbach. L'apparition de ces Aït-Khebbach à Bou-Benib date seulement de l'année 1893 et fut la conséquence d'événements qui se déroulèrent dans ce ksar à cette époque et qui nous ont été racontés de la manière suivante par un des indigènes qui y joua un rôle important.

Le chérif, chef du ksar des Bou-Benib, qui était alors un nommé Abbou el Maati, était depuis quelque temps détesté d'une grande partie de la population, à cause de ses abus d'autorité et de ses injustices continuelles. Un jour vint s'installer dans le ksar, dans l'intention d'y ouvrir un commerce, un certain commerçant, originaire des Aït-Acha (Aït-Izdeg), nommé Ali ou Hasson. Le chérif Abbou el Maati se refusa à recevoir cet indigène, qui fut dès lors soutenu par le parti de l'opposition. De vives discussions s'élevèrent, bientôt suivies de violentes querelles, jusqu'au jour où le chérif fut trouvé assassiné dans son jardin. Le crime avait été commis par un nommé El Aïd ould Moha ou Lhassen, celui même qui nous a fait le présent récit. Il avait été aidé par un certain Ben Aïssa, indigène des Sebbah, qui depuis quelque temps vivait avec lui à Bou-Benib. Le meurtre avait eu lieu en plein jour et les deux complices avaient tiré chacun un coup de pistolet sur le chérif, qu'ils avaient ensuite achevé à coups de couteau.

A la suite de cet événement, une grande agitation se produisit dans le ksar. Le chérif *Mouley Ahmed ben Arabi*, le plus écouté du parti du chérif tué, prit la succession de ce dernier. El Arbi ould Moha put se soustraire à sa vengeance en s'enfuyant au Tafilelt, mais son complice, Ben Aïssa, fut arrêté et tué d'un coup de fusil par le fils de sa victime.

Quarante-huit familles appartenant au parti de l'opposition, furent expulsées du ksar et leurs biens furent confisqués. Elles cherchèrent alors un appui à l'extérieur : les Aït-Izdeg, les Oulad-en-Naceur, les Aït-Aïssa et les gens d'Aïn-Chaïr s'offrirent à les soutenir. Voyant le danger, le nouveau chef du ksar s'adressa aux Aït-Kebbach. Ceux-ci, répondant à son appel, formèrent aussitôt une harka qui vint à son secours. Les expulsés, avec l'aide de leurs alliés, firent quelques tentatives pour reprendre leurs biens, mais furent repoussés après plusieurs combats.

Les Aït-Khebbach, comme prix de leur intervention, demandèrent qu'un certain nombre d'entre eux fussent autorisés à s'installer à Bou-Benib. Ils pourraient être ainsi à tout moment à même de prendre la défense du chérif en cas de besoin. C'est à ce moment qu'ils construisirent un nouveau ksar auquel ils donnèrent le nom de Taouz.

La harka d'Aït-Khebbach, qui était venue au secours de Mouley Ahmed, avait compris 900 hommes. Puis, quand les Aït-Khebbach demandèrent à rester dans la région, les propriétés dont ils durent jouir furent remises à 300 d'entre eux qui n'avaient plus les moyens de nomadiser. Actuellement, le ksar de Taouz compte 90 familles.

Petit à petit, les Aït-Izdeg, les Aït-Aïssa, les Oulad-en-Naceur et les gens d'Aïn-Chaïr ayant fait la paix avec Mouley Ahmed et les Aït-Khebbach, les expulsés furent abandonnés par leurs alliés et abandonnés à eux-mêmes ; ils se dispersèrent dans différents ksour qui voulurent bien leur donner asile. Ils allèrent habiter : Saheli, Beni-Ouziien, Tazzouguert, Beni-Bassia, El Hadjaoui, Bou-Saïd (Er Reteb), Meski (Er Reteb). Ils firent intervenir à plusieurs reprises auprès de Mouley Ahmed le marabout de Kenadsa pour obtenir la restitution de leurs biens, mais toutes les tentatives qui furent faites par ce personnage religieux restèrent sans résultat.

Au printemps 1904, El Aïd Ould Moha ou Lhassen, le meurtrier du chérif Abbou el Maati, est venu faire une tentative à Kenadsa et a même poussé jusqu'à Béchar pour demander aux autorités françaises de s'intéresser à sa cause, « s'engageant à laisser au « Beylik » une partie des propriétés des expulsés si on parvenait à leur faire restituer tous leurs biens confisqués ». Il a demandé aux marabouts de Kenadsa l'autorisation de s'installer à Irara, ksar dont nous avons parlé et qui est la propriété de la zaouïa. Il habite actuellement ce petit ksar, où il s'emploie à réunir autour de lui petit à petit d'autres familles d'expulsés, afin d'y enfermer un groupement qui pourra trouver à se fortifier, par des alliances, contre le chérif Mouley Ahmed.

Ce dernier s'est tenu jusqu'à ce jour, dans une grande réserve vis-à-vis de nous. D'ailleurs, si la population de Qebala de Bou-Benib vient volontiers chercher du travail dans les centres de notre territoire, les Cheurfa de ce ksar, de leur côté, ne fréquentent guère nos postes du Sud-Oranais.

Les marabouts de Kenadsa possèdent quelques jardins et quelques palmiers à Bou-Benib. Un petit ksar comprenant 5 ou 6 maisons et situé à côté des deux autres ksour dans la palmeraie est habité par leurs nègres. Ce petit ksar n'a pas de nom spécial, on l'appelle simplement Ksar zaouïa.

Oulad-Ali. — Ksar de la rive gauche, habité par des Aït-Izdeg et des Qebala. Population : environ 100 hommes.

Les Aït-Izdeg de ce ksar appartiennent à la fraction des Aït-Toulout. Le nom d'Oulad-Ali, donné au ksar, ne désigne pas une fraction des Aït-Izdeg ; c'est le nom de la fraction des Qebala qui habitait seule le ksar avant l'arrivée des Beraber dans cette région.

L'un des principaux notables Aït-Izdeg habitant ce ksar est le nommé Ali ould Mama. Au mois de février 1905, il est venu passer quelques jours à la zaouïa de Kenadsa et a profité de ce voyage pour venir à Béchar se présenter aux autorités françaises.

Aït-Acha. — Petit ksar de la rive droite, habité par des Aït-Izdeg. Population : environ 30 hommes.

Les Aït-Acha sont une sous-fraction des Aït-Fergan, fraction des Aït-Izdeg. Les gens qui construisirent le ksar des Aït-Acha habitaient autrefois le ksar des Beni Ouziien dont il est question plus loin, avec d'autres Aït-Fergan appartenant à la même sous-fraction des Kharmedjiouen. Il y a une trentaine d'années une querelle s'éleva entre Aït-Acha et Kharmedjiouen et les premiers qui étaient en nombre inférieur furent expulsés du ksar. C'est alors qu'ils construisirent à côté un autre ksar qui prit le nom de leur fraction.

Beni-Ouziien aussi appelé *Talzimt*. — Ksar de la rive droite, habité par des Qebala et des Aït-Izdeg. Population : environ 100 hommes.

Les Beni-Ouziien qui ont donné le nom au ksar forment la fraction des Qebala qui habitaient seuls le ksar avant l'arrivée des Beraber.

Saheli. — Saheli comprend deux ksour, situés dans une palmeraie, voisins l'un de l'autre et tous les deux sur la rive droite de l'oued. Ils ne sont pas entourés de remparts. leurs habitants étant des marabouts. Le grand ksar est le plus en aval, il est à 800 mètres environ du point où commence la palmeraie dans la direction de l'Est; les palmiers l'entourent de trois côtés ; il n'y en a pas en avant. L'autre ksar est le plus enfoncé dans la palmeraie.

Les deux ksour sont habités par des marabouts descendant d'une famille de Cheurfa marocains et par quelques harratin. Ces derniers sont pour la plupart domestiques des marabouts et sont employés à cultiver leurs terres.

La zaouïa de Saheli, qui est généralement connue sous le nom de zaouïa de Si Mohammed ben Abderrahman Mouley Sehoul, a été fondée par le marabout de ce nom, qui vivait au XVIe siècle. C'est une zaouïa dérivée de la confrérie religieuse des Chadelia. Si Mohammed ben Abderrahman fut l'élève de Si Ahmed ben Youssef el Miliani et eut lui-même comme disciple le grand Sidi Cheikh qui vint passer plusieurs années d'études auprès de lui. (Voir *Marabouts et Khouans*, du commandant Rinn, et *Les Confréries religieuses musulmanes*, de Depont et Coppolani.) Actuellement l'importance de la zaouïa de Saheli semble avoir beaucoup diminué. Les descendants de Si Mohammed ben Abderrahman semblent parmi les tribus berbères, qu'ils redoutent beaucoup, n'avoir d'influence que chez les Aïtl-zdeg, leurs voisins immédiats, et ils n'en ont que très peu chez les Doui-Menia et les Beni-Guil, qui dévalisent parfois leurs caravanes.

Les marabouts de Saheli sont essentiellement commerçants. Ils font le trafic entre les districts de l'oued Ziz, le Haut-Guir, Figuig et Béchar. Il n'y a pas de Juifs dans leurs ksour. Il paraît qu'avant sa mort, Si Mohammed ben Abderrahman a expressément recommandé de ne pas en admettre. Si Mohammed ben Hammoudal, chef actuel de la zaouïa, est un homme d'une cinquantaine d'années. Il est borgne, peu intelligent et manque de toute distinction. Son autorité sur les autres marabouts semble nulle, et la zaouïa n'a probablement aucune direction, les fonctions du cheikh se bornant sans doute à diriger les prières. L'autorité du chef de la zaouïa semble d'ailleurs être sérieusement contre-balancée par son parent, Si Ahmed ben Tahar, homme très intrigant, encore vert, plus fin et plus intelligent que Si Mohammed ben Hammoudal, auquel il cherche à se suppléer dans les relations avec l'extérieur.

Au mois de janvier 1905, au cours d'une tournée exécutée par le commandant Pierron, commandant supérieur du cercle de Colomb, avec les troupes mobiles de ce poste, jusqu'à la vallée inférieure de l'oued Bou-Anane, une reconnaissance sous les ordres du lieutenant Canavy, du service des Affaires indigènes, atteignit les ksour de Saheli, où elle reçut un excellent accueil des marabouts de la zaouïa.

Administration des ksour. — Chaque ksar, à l'exception de ceux occupés par une zaouïa, s'administre au moyen de sa djemaa, assemblée de notables, et de son cheikh el aam, ce dernier étant chef élu pour un an par la djemaa. Cette élection se fait soit à l'amiable, soit par vote. Dans certains ksour, les fonctions de cheikh el aam sont données à tour de rôle à chacun des membres de la djemaa.

Le cheikh el aam a pour fonctions de recevoir les hôtes, de régler les questions de répartition de l'eau pour l'arrosage des jardins. Les différends entre indigènes du ksar lui sont soumis, et quand il ne peut les régler lui-même, ou que les parties ne sont pas satisfaites de sa solution, l'affaire est portée devant la djemaa. Quand cette dernière elle-même ne peut se prononcer, on va devant un marabout.

Le cheikh el aam et la djemaa ont le droit d'infliger des amendes dont le montant est réservé aux frais de réception des hôtes, à l'entretien des mosquées et autres frais d'intérêt général.

Dans les ksour, où les Beraber sont mélangés à des Qebala, ce sont généralement les premiers qui ont la plus grande influence, et le cheikh el aam est presque toujours pris parmi eux.

Il y a enfin des ksour où une notabilité éteint toutes les autres; c'est alors à ce notable que sont dévolues les fonctions de cheikh d'une manière continue.

Les différents ksour sont absolument indépendants les uns des autres et l'ensemble ne reconnaît aucun chef. Dans les agglomérations, il n'y a de cheikh el aam que si des questions d'intérêt général l'exigent.

Pistes principales. — La vallée supérieure du Guir est suivie par une piste importante qui réunit entre eux les différents ksour que nous avons énumérés. Cette piste se prolonge vers le Sud-Ouest et vers l'Est :

1° De Saheli sur Béchar par Oglat-Touilat, point d'eau situé dans le lit de l'oued Talzaza, mais dont les puits sont souvent comblés, et sur Kenadsa par Djorf el Kholfi et Mesaksa.« La piste la plus directe de Kenadsa à Bou-Benib passe par Mesaksa et Tafedjaret, important point d'eau sur l'oued du même nom, affluent de droite du Guir ; mais cette piste est très peu fréquentée par les

caravanes à cause de son manque de sécurité. »

2° De Saheli sur Ben-Zireg et Beni-Ounif par El Hadjaoui, Bou-Kaïs et le poste de Talzaza.

3° De Saheli sur Aïn-Chaïr par Bou-Anane et l'oued Zelmou. La même piste se prolonge vers le Nord-Ouest de Titten-Ali sur Nezala, ksar situé sur la rivière du même nom, affluent de l'oued Ziz; de Nezala, on gagne la Haute-Moulouya à Kasbet-el-Makhzen par le col de Tizi-n-Telghemt; c'est l'itinéraire qui fut suivi par M. de Foucauld.

Enfin un grand nombre de pistes réunissent le Haut-Guir à l'oued Ziz. Les plus importantes sont :

1° La piste de Bou-Benib au Tafilelt par le point d'Oglat-Rhakma, elle aboutit au ksar de Maadid;

2° La piste de Bou-Benib au district d'Er Reteb, elle aboutit à la zaouïa d'Aoufous;

3° La piste de Toulal au district d'Er Reteb, qui passe au point d'eau d'Hassi-Bernous et d'Hassi-Fedaït;

4° La piste de Toulal au district de Medaghra, qui pénètre dans le massif montagneux de Temassint par le Teniet-el-Mazza et aboutit à Taouz;

5° La piste de Titten-Ali au district de Tiallalin. Cette piste est quelquefois suivie par des caravanes qui vont du Haut-Guir à la Haute-Moulouya. Elle remonte ainsi l'oued Ziz, puis l'oued Nezala, où la piste rejoint celle dont nous avons précédemment parlé.

II. — Oued Haïber.

L'oued Haïber prend à Djerf-el-Dhel, endroit où il reçoit l'oued Kheneg-Grou, le nom d'oued Bou-Anan et se jette ensuite dans le Guir dans la région dite Megran. Comme le Guir, l'oued Haïber a une nappe d'eau courante, elle est un peu magnésienne, mais parfaitement buvable, et les indigènes l'utilisent pour leurs besoins et l'arrosage des jardins qui s'étendent dans le voisinage de tous les ksour sur les deux rives de la rivière.

Les ksour de cette région sont habités, les uns par des Beraber, d'autres par des Qebala, d'autres enfin par des familles de Chorfa. La population totale peut être évaluée à environ 10.000 habitants.

La partie septentrionale de cette région, qui est caractérisée par l'extrémité du Haut Atlas appartient aux Aït-Tserrouchen. Ils y possèdent un certain nombre de petits ksour. Ce sont de simples petites kasbas, servant de magasins de dépôt pour les grains et habités par quelques hommes seulement qui en sont les gardiens. C'est parmi ces ksour que se trouve le groupe des ksour d'Asdad.

Non loin d'Asdad s'élève le ksar de Tameslemt habité par une certaine famille de Qebala.

A sa sortie de la montagne, la vallée de l'oued Haïber renferme les deux ksour de Besri et d'El Bour qui sont habités par des Qebala et comptent chacun environ 200 hommes capables de porter les armes; ces deux ksour ont, paraît-il, une position très forte sur des mamelons difficilement accessibles.

En descendant l'oued, on trouve ensuite successivement les ksour ci-après :

Takhoualt. — Ksar des Aït-Ben-Addou (Aït-Aïssa), situé sur la rive droite et comptant environ 100 hommes.

Tigheza. — Groupe de cinq ksour situés : trois sur la rive droite et deux sur la rive gauche, habités par la fraction des Aït-Mohammed (Aït-Aïssa). Population totale : environ 150 hommes.

Aït-Ouazzag. — Ksar situé sur la rive droite et habité par la fraction du même nom (Aït-Aïssa). Population : environ 200 hommes.

El Koraa. — Ksar rive droite, habité par les Aït-Bekhi (Aït-Aïssa). On l'appelle aussi Ksar Aït-Bekhi. Population : environ 40 hommes.

Almou ou Ksiret-ech-Cheurfa. — Groupe de deux ksour situés un sur chaque rive, habités par des Cheurfa d'Er Reteb d'où ils furent expulsés par les Aït-Atta.

Beni-Tdjit. — Ksar de la rive droite, habité par des Qebala dont beaucoup se sont alliés aux Aït-Daoud-Youb, fraction des Aït-Aïssa, qui occupe un ksar situé en aval. Population : environ 200 hommes.

En aval de Beni-Tdjit commence un territoire qui appartient aux marabouts de Kenadsa jusqu'à Beni-Yati. Les ksour des Aït-Aïssa qui s'y trouvent sont construits depuis peu, et c'est Si Brahim, le chef actuel de la zaouïa de Kenadsa, qui a autorisé ces Beraber à s'établir dans cette région.

Ces ksour sont :

Aït-Sebbaïk. — Groupe de deux ksour, situés sur la rive droite. Population : environ 100 hommes.

Aït-Daoud-Youb. — Groupe de deux ksour, situés sur la rive droite. Population : environ 100 hommes.

Ces deux ksour se nomment l'un Aït-Ikhen, l'autre Aragen. Un troisième ksar des Aït-Daoud-Youb, qui s'appelait Aït-Brahim, a été détruit il y a deux ans par les Aït-Ikhen à la suite d'une querelle entre les deux fractions.

Beni-Bassia. — Ksar situé sur la rive droite et comprenant une soixantaine de maisons habitées par des esclaves de la zaouïa de Kenadsa et quelques Qebala. Les Aït-Tserrouchen possèdent quelques terres de culture à Beni-Bassia. Le djebel Bou-Dahr, dont un éperon s'avance vers Beni-Bassia, est connu par les indigènes comme renfermant du minerai de plomb.

C'est à une vingtaine de kilomètres en aval de Beni-Bassia que conflue l'oued Kheneg-Grou. Cette rivière est formée par la réunion dans la plaine d'Hatteba des oueds Bel-Ghiada (pas d'eau), Anoual (eau courante) et Ghazouan (eau courante). Ce dernier a, comme principal affluent sur sa rive droite, l'oued Talsint, qui dans sa vallé supérieure porte le nom de Messeran-el-Ahmar.

L'oued Anoual passe près du ksar du même nom que l'on appelle aussi Zaouiet-Anoual. Il est habité par des cheurfa et des harratin. Les cheurfa d'Anoual appartiennent au groupe maraboutique des Oulad-Sidi-M'hammed-ben-Ahmed,

dont le noyau vit sur la Moulouya avec les Oulad-el-Hadj. Les Oulad-Sidi-M'hammed-ben-Ahmed, malgré leur caractère religieux, possèdent des armes et se battent. Leur ancêtre Si-M'hammed-ben-Ahmed était originaire de Fez et appartenait même, dit-on, à la famille idrissite. Lorsqu'il quitta Fez, il se retira sur la Moulouya et c'est de là qu'il vint fonder la zaouïa d'Anoual, où on trouve encore de nos jours ses descendants directs. Le cheikh de la zaouïa d'Anoual est actuellement Si Bou-Tahar. Les Oulad-Sidi-M'hammed-ben-Ahmed jouissent d'une certaine influence chez les Oulad-el-Hadj, les Beni-Guil, les Aït-Tserrouchen, et ils sont plusieurs fois intervenus pour faire cesser temporairement les hostilités entre ces tribus qui se déchirent souvent entre elles.

L'oued Ghazouan passe près du ksar de Ghazouan, qui est habité par des Qebala et des Chorfa, et dont la population comprend environ 200 hommes. C'est près de ce ksar que se trouve le tombeau de Mouley Ali ben Ameur, le marabout dont il sera parlé plus loin à propos des Aït-Tserrouchen.

L'oued Talsint a dans sa vallée les deux ksour de Talsint, situés un sur chaque rive et qui comptent l'un une vingtaine de familles, l'autre une soixantaine. Ils sont habités par des marabouts descendant de Mouley Ali ben Ameur, qui lui-même est de la même origine que le noyau autour duquel s'est formée la tribu des Aït-Tserrouchen.

La zaouïa de Talsint est tributaire de celle de Kenadsa, dont elle suit à peu près les mêmes principes. Un des ancêtres des marabouts de Talsint, qui s'appelait Abderrahman ben Moussa, fit en effet ses études à Kenadsa et reçut la baraka de Si Mohammed ben Larredj, fils et successeur de Si Mohammed ben Bouzian, fondateur de la zaouïa de Kenadsa.

Les marabouts du plus grand des ksour de Talsint possèdent des armes. Les autres n'en possèdent pas.

En ce moment, la zaouïa n'a pas de cheikh. Deux frères se disputent le pouvoir et chacun d'eux a ses partisans. Celui des deux qui paraît avoir le plus d'influence à l'extérieur se nomme Si Mohammed ben M'hammed, mais devant les prétentions de son adversaire, la famille ne se décide pas à lui donner la direction complète de la zaouïa.

En dehors des Aït-Tserrouchen, les marabouts de Talsint ont des serviteurs religieux chez les Aït-Aïssa; ils en ont aussi, mais en petit nombre, dans certaines autres tribus berbères.

Entre l'oued Talsint et l'oued Haïber, dans une grande plaine qu'encadre à l'Est le Djebel Bou-Dahr, à l'Ouest le Djebel Cherf, se trouve, sur la piste qui réunit Talsint à Beni-Tdjit, le groupe de ksour des Aït-Yacoub (Aït-Aïssa) dont la population compte environ 100 hommes.

Dans la même plaine, sur la piste de Talsint à Aït-Ouazza s'élèvent les deux ksour de Douiret-es-Sebbah et de Doui-Sebbah, situés à 16 kilomètres l'un de l'autre et habités par des Chorfa. Ils sont presque constamment en état d'hostilité entre eux. La zaouïa est actuellement dirigée par Mouley Ahmed ben Lhassen. Le plus important, celui de Douiret-es-Sebbah, renferme une cinquantaine de familles, l'autre n'est qu'un simple bordj n'abritant que cinq ou six familles de domestiques de la zaouïa. Ils ne sont arrosés par aucune rivière, mais sont situés à côté d'une source très abondante d'où part une grande séguïa dont l'eau suffit à arroser les nombreux jardins environnants.

La zaouïa de Douiret-es-Sebbah fut fondée par Si Mohammed es Sebbah, qui donna son nom au ksar. La légende raconte ainsi un miracle qu'accomplit ce marabout et qui lui fit donner le surnom d'« Es Sebbah » (le Lion) : Un de ses grands amis, Bou-Taïeb, lui déclara un jour que sa femme se refusait de la manière la plus absolue à avoir des relations intimes avec lui; il intercéda auprès du saint personnage pour obtenir le don de plaire à sa femme. Si Mohammed lui prescrivit de retourner dans sa maison et de s'y enfermer avec son épouse. Aussitôt que Bou-Taïeb eut exécuté l'ordre du marabout, ce dernier, transformé en serpent, pénétra en passant par une fenêtre dans la chambre où les deux époux étaient enfermés. Quand il eut pénétré dans l'intérieur, le serpent se transforma en lion; c'est alors que la femme de Bou-Taïeb, prise d'épouvante, se blottit contre son mari, réclamant sa protection. Ce dernier fit un signe au lion, qui redevint serpent et s'enfuit aussitôt par la fenêtre. A partir de ce jour, la femme rebelle ne voulut plus quitter son mari et elle eut pour lui un amour profond.

Les marabouts de Douiret-es-Sebbah ont la même origine que ceux des Aït-Tserrouchen dont ils sont détachés. Ils suivent actuellement les doctrines des Derkaoua, depuis l'époque où la zaouïa a pris pour chef Mouley Ahmed ou Lhassen qui a fait ses études auprès de Mohammed ben Larbi, le fameux chérif du district de Medaghra.

Ksour de l'oued Bou-Anan. — Nous avons déjà dit qu'à partir de Djorf-el-Dhol, au confluent de l'oued Kheneg-Grou, l'oued Haïber prenait le nom d'oued Bou-Anan. C'est un peu en aval de Djorf-el-Dhol que commence la première palmeraie. C'est celle de *Beni-Kenana*, qui appartient à la zaouïa de Kenadsa. Dans cette palmeraie se trouve un petit ksar ayant seulement six ou sept maisons, habitées par des esclaves des marabouts de Kenadsa.

Beni-Yati. — Ksar situé sur la rive droite et habité par des Qebala formant une population qui compte environ 200 hommes. Il est situé au pied d'une montagne nommé Tafousert. Sur les 19.000 palmiers environ que compte la palmeraie de Beni-Yati, il y en a 300 aux Aït-Ahmed ou Saïd (Aït-Tserrouchen), 2.000 aux Oulad-en-Naceur, 2.000 aux marabouts de Kenadsa. Le reste appartient aux ksouriens.

Au Nord de Beni-Yati se trouve le petit ksar d'Aourirt qui ne compte qu'une vingtaine de maisons habitées par des Qebala.

El Haïrech. — Ksar situé sur la rive droite,

est habité par une zaouïa qui compte une quarantaine de familles et dont le fondateur, Sidi Khalem, était, dit-on, de même origine que les Oulad-Sidi-Cheikh.

Une famille de Béchar, les Oulad-el-Haïrech, est originaire de cette zaouïa. Son ancêtre, Sidi Aïssa, qui vivait au XVIe siècle, avait eu avec Si Zian, chef à cette époque de la zaouïa d'El Haïrech, une vive discussion, à la suite de laquelle il dut s'éloigner de ses parents. Il vint alors s'installer à Béchar, et c'est lui qui donna naissance à la famille actuelle des Oulad-el-Haïrech de ce ksar, qui aujourd'hui n'ont presque aucune relation avec leurs cousins de la zaouïa mère, et qui paraissent d'ailleurs avoir perdu tout caractère maraboutique.

Le chef actuel de la zaouïa d'El Haïrech est un nommé Abdallah ben Embarek, qui s'est déjà mis en relations avec les autorités françaises et a même accompli un voyage à Colomb. Quoique peu importante, cette zaouïa a des serviteurs religieux assez loin, non seulement chez ses voisins, les Aït-Tserrouchen, les Aït-Aïssa et les Oulad-en-Naceur, mais aussi chez les Beni-Guil, les Oulad-el-Hadj, les Méhaïa et les Hamyan.

Thoumit. — Petit ksar situé sur la rive droite, sur une hauteur d'un accès assez difficile. Il comprend seulement une trentaine de familles de Qebala, associés aux Oulad-en-Naceur, auxquels appartiennent la palmeraie et les terres.

Ksiret-Oulad-Abbès. — Situé en face du ksar précédent, sur la rive gauche, est habité par une vingtaine de familles des Oulad-en-Naceur et quelques gens de Beni-Yati, expulsés depuis peu de leur ksar à la suite d'une rixe au cours de laquelle cinq ou six habitants trouvèrent la mort.

Bou-Anan. — Ksar situé sur la rive droite, compte 60 à 80 maisons. Il fut fondé à une époque assez reculée par un certain Mouley bou Anan, chérif originaire de Segguiet el Hamra, qui avait fait élever en même temps dans la région sept ksour. Six d'entre eux ont, depuis, été détruits et on en voit encore les ruines : le septième seul a subsisté. C'est le ksar actuel.

Après qu'il eut fait bâtir ces sept ksour, Mouley bou Anan ne resta plus longtemps dans la région. La légende raconte qu'un jour sa mère, qui était encore relativement jeune, se vêtit d'élégantes parures et prit la place de la femme de son fils sur la couche conjugale. Mouley bou Anan ne s'aperçut que trop tard de la substitution. Honteux de l'acte qu'il venait de commettre, il quitta la région pour ne plus y revenir. Il accomplit d'abord un voyage à la Mecque, et les Halem auxquels il s'adressa pour demander ce qu'il fallait faire pour obtenir son pardon, lui répondirent que l'unique moyen de détourner de lui le courroux du Dieu tout puissant était de faire élever sept mosquées destinées à donner l'hospitalité aux pauvres. Mouley bou Anan retourna au Maroc, et dans chacune des sept grandes villes de cet empire, parmi lesquelles Fez et Marrakech, il fit construire une somptueuse mosquée ; quand il eut terminé son œuvre, il revint à la Mecque, où il mourut.

Une partie de la palmeraie de Bou-Anan appartient aux Oulad-en-Naceur, l'autre partie aux ksouriens.

El Hadjoui. — A l'Est et à une dizaine de kilomètres de Bou-Anan, se trouve le ksar d'El Hadjoui, habité par une zaouïa dérivée de celle de Kenadsa. Son fondateur, Si Abderrahman el Hadjoui, fut un disciple de Si Mohammed ben Bouzian de Kenadsa. Le ksar compte une soixantaine de maisons. Il est situé près de l'oued Zelmou, affluent du Guir, près d'une petite palmeraie de 2 à 3.000 palmiers. L'eau de l'oued Zelmou est salée et imbuvable, mais près du ksar se trouve une source d'eau bonne et assez abondante. A 3 ou 4 kilomètres s'élève un autre ksar aujourd'hui abandonné à côté duquel il y a une autre source et des terrains de culture.

Aux environs d'El Hadjoui, les habitants extraient du sel de nombreux puits situés sur les bords de l'oued Zelmou. Il leur suffit de creuser à 1 mètre de profondeur. Ils vendent ce sel dans la région de l'oued Haïber, à Aïn-Chaïr, à Kenadsa et à Béchar.

Pistes principales. — Deux grandes pistes traversent dans le sens Sud-Est-Nord-Ouest la région de l'oued Haïber, que nous venons d'étudier. Elles conduisent toutes les deux de Kenadsa, Béchar, Figuig ou Aïn-Chaïr sur la Haute-Moulouya.

La première, quittant Béchar ou Kenadsa, passe au point d'eau d'Oglat-Touila, sur l'oued Talzaza, puis au ksar d'El Hadjoui, et, à partir de Bou-Anan, remonte l'oued Haïber par El Haïrech, Beni-Yati, Bou-Bassiæ, jusqu'à Beni-Tdjit, d'où elle se dirige ensuite sur Talsint et Ghazzouan. Elle traverse le massif montagneux qui limite au Nord la région de l'oued Haïber par la trouée qui y est ouverte par l'oued Messeran-el-Ahmar, rivière de Talsint. C'est la piste que suivent les marabouts de Kenadsa pour aller dans leurs propriétés d'Outat-Oulad-el-Hadj.

L'autre piste, partant d'Aïn-Chaïr, passe aux points d'Hassi Negtâa sur l'oued Nil, affluent de l'oued Keneg-Grou, et d'Hassi-Bou-Amama, sur l'oued Bel-Ghiada. Elle passe ensuite à Anoual, puis remonte la vallée de l'oued Tannezara et traverse les dernières pentes orientales du Haut-Atlas par la brèche que cet oued ouvre dans la montagne.

III. — Quelques mots sur les tribus Beraber qui habitent le Haut-Guir et l'oued Haïber.

Comme nous l'avons déjà dit, les tribus Beraber qui habitent les régions du Haut-Guir et de l'oued Haïber sont :

La tribu des Aït-Izdeg, dont une partie est installée dans les ksour du Haut-Guir ;

La tribu des Aït-Aïssa, qui habite des ksour dans l'oued Haïber ;

La tribu des Aït-Tserrouchen, dont certaines fractions nomadisent dans ces deux régions et possèdent dans la partie septentrionale de la région de l'oued Haïber quelques kasbas qui leur servent de magasins de dépôt.

Nous allons donner quelques renseignements succincts sur chacune de ces trois grandes tribus.

Les Aït-Izdeg.

Les Aït-Izdeg forment une des grandes tribus qui constituent le groupement des Aït-Iafelman (1). En dehors du Haut-Guir, ils habitent également des ksour dans les districts de la vallée supérieure de l'oued Ziz et quelques familles sont même établies dans la Haute-Moulouya. Comme origine, les Aït-Izdeg sont des Aït-Atta, desquels ils se séparèrent à la suite de luttes violentes, pour s'unir à d'autres fractions de tribus voisines ou tribus d'origines diverses et former avec elles le grand groupement des Aït-Iafelman.

Les Aït-Iafelman ou Ouafelman, ainsi appelés d'un mot berbère qui signifie « partisans de la paix », se constituèrent en effet par l'association d'un certain nombre de tribus ou fractions de tribus, qui se groupèrent dans le but de former un bloc assez fort pour n'être plus entraîné par les éléments turbulents dans les guerres incessantes qui ensanglantaient le Sahara marocain. Les fractions qui s'unirent ainsi sous le nom d'Aït-Iafelman étaient d'origines les plus diverses; on en trouve même dans le groupement qui sont d'origine arabe, comme les Sebbah par exemple. Le noyau autour duquel s'effectua ce groupement fut la tribu des Aït-Guerrouan, qui campait autrefois sur l'oued Ziz, mais qui, après y avoir été battue par Moulay Ismaël, se désagrégea; une partie de cette tribu resta dans le Sahara, ses tentes s'unirent à différentes autres tribus, et il est difficile de retrouver leurs traces; une autre partie remonta dans le Dahra.

L'origine des Aït-Izdeg serait un petit groupe de tentes des Aït-Atta, chez lesquels l'industrie de la filerie était particulièrement en honneur. On avait pour cette raison donné à ce groupe le nom d'Izdi, mot berbère qui signifie « fuseau ». Le mot Izdeg n'en serait qu'une déformation faite par les Arabes, lorsque cette tribu s'est rapprochée d'eux.

Les différentes fractions et sous-fractions importantes de la tribu des Aït-Izdeg sont données par le tableau ci-après :

AIT-FERGAM	Aït-Quaberaï, Kharmedjiouem. Aït-Oussal.
AIT-TOULOUT	Aït-Moussa ou Ali, Aït-Yahia ou Khalifa. Aït-Ouallil.
AIT-MOUMOU	Aït-Brahim, Aït-Bellal, Aït-Aho, Aït-Attou.

Les Aït-Izdeg étaient autrefois tous nomades et leur territoire de parcours était le district d'Er Reteb dans l'oued Ziz. Ils en furent chassés, il y a environ un siècle, par les Aït-Atta après de violents combats dans lesquels ils perdirent tous leurs troupeaux, et réduits ainsi à la vie sédentaire, ils se réfugièrent dans les régions qu'ils habitent aujourd'hui, y construisirent des ksour, ou se firent admettre dans des ksour déjà habités par des Qebala, qui s'étaient alliés à eux pour résister à l'ennemi commun. Pour émigrer, les Aït-Izdeg se groupèrent sans distinction de fractions; aussi sont-ils très mélangés dans les différentes régions qu'ils habitent et il n'est pas rare de voir ce mélange subsister dans un même ksar.

Quelques-uns d'entre eux, cependant, ne purent se résoudre à la vie sédentaire. Il reste encore aujourd'hui quelques nomades de cette tribu. Ils sont en général très pauvres, possédant en moyenne un chameau par tente, quelques ânes et quelques moutons. Ils campent par groupe de huit à dix tentes dans les régions habitées par leurs contribules ksouriens.

Les Aït-Izdeg sédentaires, de leur côté, n'ont pas de chameaux. Ils possèdent des ânes, des moutons, des chèvres, des bœufs et se livrent à la culture des jardins et des palmiers qu'ils ont acquis. Ils ont également quelques chevaux, mais le nombre en est très variable : la tribu est-elle en guerre avec ses voisins, ils en achètent un assez grand nombre pour former un goum; la paix conclue, n'ayant plus à utiliser ces animaux, ils s'en débarrassent.

Lors de son dernier voyage à Merrakech, le sultan donna l'investiture de caïd à trois personnages des Aït-Izdeg, pris parmi les notables qui, étant allés se présenter à lui, lui apportèrent les plus grosses parts de ziara : chez les Aït-Fergan, Ali ould el Hadj, qui habite le ksar de Boudighan dans le Tiallalin; chez les Aït-Moumou, Hammou ould Hassou ou Brahim, qui réside à Outat-Aït-Izdeg, dans le même district; chez les Aït-Toulout, le caïd Iedir, qui fut assassiné par ses administrés peu de temps après son investiture. Ces caïds n'ont jamais eu aucune autorité, n'ayant jamais eu aucun moyen de se faire écouter. Ils n'ont d'ailleurs jamais été appelés à prendre une décision quelconque.

On peut donc dire qu'en temps normal, il n'existe aucun chef ni pour l'ensemble de la tribu, ni pour chacune des fractions. Les différents ksour s'administrent eux-mêmes et séparément au moyen de leur djemaa et de leur cheikh el aam. Cependant, dans des circonstances graves, lorsque l'intérêt général de la tribu est engagé, qu'il y a lieu de former une harka ou de conclure une alliance, il est nécessaire de donner à un notable le commandement de toute la tribu. Les notables de toutes les fractions se réunissent alors en un point désigné pour nommer parmi eux un cheikh el aam, qui entre aussitôt en fonction, mais dont le commandement cessera en même temps que les circonstances qui le lui ont fait attribuer. En général, pour nommer ce cheikh el aam, on commence d'abord par tirer au sort pour savoir dans quelle fraction de la tribu il sera pris. Les notables de la fraction désignée ainsi s'entendent ensuite à l'amiable pour convenir de celui d'entre eux qui prendra les fonctions de

(1) Les Aït-Iafelman et les Aït-Atta forment les deux grandes divisions les mieux connues du peuple Beraber.

cheikh el aam. Ce cheikh désigne ensuite lui-même dans chacune des autres fractions de la tribu un personnage qui sera son représentant dans sa fraction, transmettra ses ordres et les fera exécuter.

Le cheikh el aam et les cheikhs de fraction, qui le représentent, ont le droit d'infliger des amendes qui doivent être payées sans délai. Le cheikh qui a infligé une amende mouille aussitôt une pierre avec de la salive, il faut que le montant de l'amende soit versé entre ses mains, en argent ou en nature, avant que la pierre soit sèche, sinon l'amende est doublée. On recommence alors à mouiller la pierre et ainsi de suite jusqu'à ce que l'amende ait atteint un maximum fixé par la djemaa. Si alors l'indigène puni persiste à ne pas payer, on l'y contraint par la force, on se saisit d'une de ses propriétés, ou on l'expulse de la tribu. Souvent il a des partisans qui prennent fait et cause pour lui et alors on prend les armes, et c'est une lutte qui s'engage.

Quoiqu'il n'y ait en général aucun cheikh de fraction en temps normal chez les Aït-Izdeg, il y a lieu cependant de signaler qu'après l'assassinat du caïd Iedir, un personnage nommé Hassaïn Aoussaf, qui habite Kasbet Aoussaf dans le Tiallalin, a réussi à se faire désigner comme cheikh des Aït-Toulout par la djemaa de cette fraction. Il est arrivé au cheikhat, dit-on, chez les Aït-Izdeg, « par son sabre et les diffa qu'il a données ». C'est un personnage riche et influent, mais il est toutefois probable que le jour où il voudrait réellement faire acte de commandement il serait renversé du pouvoir.

Les Aït-Izdeg sont serviteurs religieux de plusieurs zaouïa. Les Aït-Toulout servent surtout le marabout Mouley Mostefa dont la zaouïa est à Djeramna, dans l'oued Er Reteb, et la maraboula Lalla Safia, sa sœur. Ils servent aussi Sidi Abdellali dont la zaouïa est chez les Aït-Haddidou, dans la vallée supérieure de l'oued Ziz. Les Aït-Toulout et les Aït-Moumou sont surtout serviteurs religieux du marabout Ould Mouley Seddik, dont la zaouïa est à Tasouka, dans le district de Ksares-Souq. Enfin les marabouts de Kenadsa, de Toulal, de Saheli, ont également des serviteurs religieux dans la tribu, mais seulement dans le Haut-Guir.

Etant donné la dispersion des Aït-Izdeg, il est difficile d'évaluer leur nombre. Il est probable que cette tribu doit pouvoir mettre sur pied 1.500 à 2.000 combatttants.

Les Aït-Aïssa.

Les Aït-Aïssa se rattachent, comme les Aït-Izdeg, au groupement des Aït-Iafelman. Cette tribu, qui compte de 800 à 1.000 fusils, habite la région de l'oued Haïber, qu'on nomme aussi pour cette raison oued Aït-Aïssa. Deux ksour du Haut-Guir, Baknou et El Goraan, sont également habités par les Aït-Aïssa.

La presque totalité des Aït-Aïssa est sédentaire. Un très petit nombre d'entre eux vit encore sous la tente, et ceux-ci sont alors presque toujours campés dans les environs immédiats des ksour. Autrefois, comme les Aït-Izdeg, les Aït-Aïssa étaient tous nomades et ils ont dû se résoudre à la vie sédentaire a la suite des luttes sanglantes qu'ils avaient sans cesse entre eux et qui ne leur permettaient plus de faire paître leurs troupeaux en sécurité.

Aujourd'hui, les Aït-Aïssa n'ont plus de chameaux. Ils possèdent des ânes, des bœufs, des moutons et des chèvres. Ils ont cependant, paraît-il, un goum assez beau.

En ce moment, les Aït-Aïssa sont sans cesse en état de discorde entre eux. Ce sont des querelles continuelles entre les différentes fractions de la tribu. Toutefois, lorsqu'ils ont un ennemi au dehors, leurs discussions intérieures cessent pour faire place aussitôt à une solidarité des plus parfaites entre les différentes fractions et la plus grande entente se met à régner instantanément dans leurs rangs. Les Aït-Aïssa passent pour des guerriers de premier ordre. Leur discipline, leur rapidité pour se rassembler et se grouper devant un ennemi commun, leur cohésion et leur ardeur au combat sont légendaires et les font redouter de leurs voisins. C'est ainsi que les Aït-Tserrouchen quoique plus nombreux qu'eux n'osent pas, dit-on, affronter une guerre contre les Aït-Aïssa, auxquels depuis fort longtemps ils paient annuellement une redevance pour avoir le droit de passage dans leur région. Il est vrai que les diverses fractions des Aït-Tserrouchen s'entendent rarement entre elles et que, d'un autre côté, les Aït-Aïssa devenus ksouriens, n'ayant pas de troupeaux à garder, ayant un petit goum à leur disposition, sont bien vulnérables et que, de plus, leur infériorité numérique se trouve largement compensée par leur agilité, leur ruse, leur rapidité à se concentrer et à se mouvoir.

La tribu comprend deux fractions qui elles-mêmes se subdivisent ainsi qu'il suit :

AIT-OUAZZAG	Aït-Sebbaïk, Aït-Daoud Youb, Aït-Arragen.
FORTOUMACH	Aït-Mohammed, Aït-Addou, Aït-Bekhi.

Les Aït-Aïssa n'ont ni chef unique pour l'ensemble de la tribu, ni chefs de fraction. Un caïd nommé Moha ou Allal, qui avait jadis reçu l'investiture du sultan, fut assassiné il y a sept ou huit ans par ses administrés. Chaque ksour s'administre lui-même au moyen de sa djemaa et de son cheikh-el-aam et, dans le cas d'une expédition à laquelle prendrait part toute la tribu, un notable serait désigné par les djemaa pour prendre le commandement dans des conditions analogues à celles dont nous avons parlé à propos des Aït-Izdeg.

Les Aït-Aïssa sont serviteurs religieux de plusieurs zaouïa. Celle de Kenadsa paraît avoir une certaine influence chez eux, surtout depuis qu'une partie de la tribu s'est installée sur un territoire lui appartenant.

Les Aït-Tserrouchen.

La tribu des Aït-Tserrouchen compte de 3.000 à 4.000 tentes et comprend deux groupes bien distincts : l'un que l'on peut dénommer les Aït-Tserrouchen du Nord occupe le revers septentrional du Moyen Atlas; l'autre, les Aït-Tserrouchen du Sud, habitent la plaine de la Moulouya et le versant Sud de l'extrémité orientale du Haut Atlas. Les deux groupes ont entre eux des relations constantes, mais il n'est pas rare cependant de les voir en état d'hostilité pendant d'assez longues périodes.

Certains écrits attribuent aux Aït-Tserrouchen une origine maraboutique. La vérité, semble-t-il, est qu'il existait à l'origine, en effet, un certain groupe maraboutique, qui vivait dans la région où sont actuellement les ksour-zaouïa de Douiret-es-Sebâa, Talsint, Ghazzouan, Anoual, et qui portait le nom d'Aït-Tserrouchen. Autour de ce groupe vinrent se rassembler un grand nombre de familles, puis des fractions entières qui, elles, n'avaient aucun caractère maraboutique; et c'est la réunion de toutes ces fractions d'origines diverses, mais toutes Berbères, qui forme une tribu qui prit peu à peu de l'importance et à laquelle on donna le nom du noyau autour duquel elle s'était formée. Actuellement les vrais descendants du groupe maraboutique de l'origine sont probablement ceux qui habitent les zaouïas de Douiret-es-Sebaâ et Talsint.

Le mot Tserrouchen semble d'autre part n'être qu'une déformation de « Tseghrrouchen » qui est sans doute la véritable dénomination et elle est d'ailleurs souvent employée par les tolbas. Ce mot Tseghrrouchen proviendrait de la réunion deux mots berbères Tsegherr et Ouchen, qui signifient : le premier « dessécher » et le deuxième « chacal ». La légende raconte, en effet, que l'ancêtre des Aït-Tserrouchen qui vivait, dit-on, six ou sept générations avant Mouley Ali ben Ameur, fondateur de la zaouïa de Talsint, faisait un jour sa prière lorsqu'un chacal étant venu le déranger, cet animal tomba aussitôt foudroyé et son cadavre se dessécha instantanément. Le marabout qui avait accompli ce miracle fut dès lors appelé « Bou-Tsegherrouchen », l'homme qui dessèche le chacal, et ses descendants furent les Aït-Tsegherrouchen.

Les Aït-Tserrouchen du Nord sont en partie nomades, en partie sédentaires. Ceux du Sud sont plutôt nomades. Ces derniers possèdent bien plusieurs ksour dans la partie septentrionale de la région de l'oued Haïber, comme nous l'avons vu, mais ces ksour sont surtout des magasins de dépôt pour leurs grains, et ils ne sont habités que par une dizaine ou une vingtaine d'hommes chargés d'en assurer la garde.

Les Aït-Tserrouchen possèdent des chameaux. La fraction qui en possède le plus est celle des Aït-bou-Chaouen. Les fractions qui campent dans la plaine de la Moulouya ont un goum assez beau. Mais la richesse de la tribu est surtout constituée par les troupeaux de moutons et de bœufs. Les Aït-Tserrouchen possèdent aussi beaucoup d'ânes et de mulets. Les bœufs concourent avec ces derniers animaux au transport des bagages lorsque ces nomades déplacent leurs campements.

La décomposition de la tribu en fractions et sous-fractions a été assez difficile à obtenir d'une façon précise. Nos divers informateurs sont loin de nous donner à ce sujet des renseignements en concordance. Celle qui paraît mériter le plus de foi serait la suivante : Les Aït-Tserrouchen du Sud se subdiviseraient en deux grandes fractions : les Aït-Mesrouh et les Aït-Touilet. Sur le versant Nord du Grand Atlas se trouveraient alors trois autres grandes fractions : les Ijaajaan, les Iserrarren et les Mermoucha (ou Imermouchen).

Les subdivisions des Aït-Mesrouh et des Aït-Touilet sont données par le tableau ci-après :

- AÏT-MESROUH
  - Aït-bou-Chaouen
    - Aït-Mezian,
    - Aït-Iggou,
    - Aït-Ali,
    - Aït-Abdallah,
    - Aït-el-Abbès,
    - Aït-Boubekeur,
    - Aït-bou-Fnass.
  - Aït-Hosseïn,
  - Aït-ben-Amor,
  - Aït-Seghir,
  - Aït-Amor ou Yahia,
  - Aït-Moussa,
  - Aït-Abbou.
- AÏT-TOUILET
  - Aït-bou-Meriem,
    - Aït-Hammou,
    - Aït-Boubekeur ou Youssef,
    - Aït-Saïd, Aït-Ahmed ou Saïd
      - Hadjiine,
      - Aït-Addou,
      - Aït-Abdelli.
  - Aït-bel-Lhassen
    - Aït-Haddou bel Lhassen,
    - Aït-Zaane,
    - Aït-Hammou bel Lhassen,
    - Aït-Saïd ou Lhassen,
    - Aït-ben-Ouadfel.

Les Aït-bou-Chaouen, les Aït-Hosseïn et les Aït-Ahmed ou Saïd campent souvent dans l'oued Haïber et dans le Haut-Guir et arrivent quelquefois jusqu'à Bou-Anan et El Hadjoui. Les premiers ensilotent à Anoual.

Les Aït-Tserrouchen n'ont pas de chef unique;

il est d'ailleurs très rare que les diverses fractions dont se compose la tribu soient d'accord entre elles. Dans certaines fractions, on nomme chaque année un cheikh el aam, qui est d'habitude désigné par la djemaa, soit à l'amiable, soit par tirage au sort, et il est d'ailleurs fréquent que le même cheikh soit réélu pendant plusieurs années consécutives. Ainsi chez les Aït-bou-Chaouen, c'est un nommé Ali ben Bou Regba qui occupe les fonctions de cheikh el aam depuis cinq ou six ans.

Les Aït-Tserrouchen nomades aiment surtout à camper dans la montagne et la tribu présente ce caractère spécial que ses tentes ne se réunissent jamais en douar. Chaque tente campe séparément, et les tentes d'une même fraction, souvent d'une même famille, sont souvent assez éloignées les unes des autres; quand un marabout se rend chez ces nomades pour recueillir des ziara, on lui indique l'endroit où il devra se rendre. Le point est choisi hors de la vue des diverses tentes de la fraction; on y dresse une tente, on y apporte une diffa, et les serviteurs religieux du marabout viennent lui offrir leurs ziara. Le marabout repart sans avoir vu un seul campement de la tribu.

Si cette manière de camper rend aux Aït-Tserrouchen une concentration en cas de danger longue et difficile à opérer, il est d'autre part à remarquer qu'elle ne faciliterait pas la besogne à un parti qui voudrait exécuter une razzia importante sur cette fraction de la tribu.

Capitaine Canavy.

Colomb, avril 1908.

Le Livre Blanc Allemand

SUR LE MAROC

Le *Livre Blanc* allemand, dont on annonçait depuis quelque temps l'apparition, a été distribué au Reichstag le 4 mai. Il ne contient pas moins de 208 pages et est divisé en quatorze chapitres. En voici une analyse détaillée :

I. — *La démonstration franco-espagnole à Tanger, novembre* 1906-*janvier* 1907. — Les premiers documents publiés par le *Livre Blanc* ont trait à la démonstration navale franco-espagnole devant Tanger, en novembre-décembre 1906, et à l'expédition du Makhzen contre Raïssouli. Ce chef de bande s'empare d'Arzila et fait courir aux Européens de Tanger des périls qui nécessitent une action.

Le 21 novembre, les navires de guerre étant arrivés à Tanger, M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne à Madrid, a une conversation avec le ministre des Affaires étrangères, qui lui déclare que la France et l'Espagne seront peut-être obligées d'envoyer de nouvelles forces pour couvrir l'organisation de la police, mais que « l'Espagne s'en tiendra strictement au mandat de police d'Algésiras et ne se prêtera à aucune autre intervention, et que d'ailleurs la situation locale n'est en aucune manière aussi menaçante que la presse veut bien le dire ». La dépêche relatant cette conversation donne peut-être l'écho d'une démarche de M. de Radowitz pour rendre la collaboration franco-espagnole plus difficile. Cependant, le 27 novembre, M. de Tschirschky déclare à l'ambassadeur d'Espagne à Berlin que l'Allemagne est très loin de vouloir faire de l'opposition aux mesures franco-espagnoles. « Notre intérêt est seulement que la sécurité des colonies européennes, le développement paisible des réformes et la liberté du commerce soient assurés. »

Cela n'empêche pas M. de Tschirschky de se montrer, un peu après, plutôt pointilleux dans une conversation avec M. Bihourd. Cependant M. Stephen Pichon a donné, le 28 novembre, au prince Radolin, des assurances qui pèchent plutôt par leur abondance. Notre ministre des Affaires étrangères déclare à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il espère que la présence des navires de l'amiral Touchard à Tanger suffira, que le gouvernement français n'a aucune intention d'agir en dehors des ports et à l'intérieur. Cela n'empêche que M. de Tschirschky, auquel M. Bihourd dit, le 30 novembre, que, « dans le cas où, de l'avis des représentants, la présence des bâtiments devant Tanger ne suffirait pas au maintien de l'ordre, 350 Français et 350 Espagnols seront débarqués », demande de quels représentants il s'agit. L'ambassadeur répond qu'il s'agit des représentants de la France et de l'Espagne. M. de Tschirschky objecte que le débarquement de troupes n'est pas compris dans le mandat de l'Acte d'Algésiras et qu'il aimerait avoir une déclaration authentique du gouvernement français lui faisant savoir qui aurait à apprécier le danger couru par les Européens, c'est-à-dire la nécessité d'un débarquement, les ministres de France et d'Espagne ou bien tout le corps diplomatique. Le 5 décembre, les ambassadeurs de France et d'Espagne remettent au ministère allemand des Affaires étrangères une déclaration commune disant que les soldats, sauf le cas d'une attaque contre les Européens, seront débarqués sur une requête des ministres de France et d'Espagne s'étant « préalablement concertés avec leurs collègues du corps diplomatique de Tanger » et que « les détachements seront réembarqués aussitôt que possible, et au plus tard dès que la police aurait été mise à même de fonctionner ».

On sait comment une mahalla chérifienne, en chassant Raïsouli de Zinat, rendit inutile le débarquement franco-espagnol. Il semble que les représentants de l'Allemagne au Maroc se soient efforcés de provoquer et de diriger cette efficace intervention du Makhzen. En tout cas, M. Vassel, l'actif consul allemand à Fez, est tenu très au courant de l'organisation de la mahalla de Guebbas. Il mande au Dr Rosen que cette expédition a été préparée avec un soin infini. Il désire évidemment que son succès rende inutile tout débarquement franco-espagnol et, d'ailleurs, les événe-

ments tournent ainsi et les deux escadres quittent Tanger le 24 janvier 1907.

II. — *L'assassinat du Dr Mauchamp.* — Le *Livre Blanc* contient ensuite un certain nombre de pièces relatives aux mesures prises par la France pour obtenir réparation du meurtre du Dr Mauchamp, en mars 1907. Il n'y a aucune observation à faire sur cet exposé très sec des faits. A signaler cependant que lorsque le chargé d'affaires de France porte à la connaissance de M. de Tchirschky, le 26 mars, les mesures arrêtées par notre gouvernement, le ministre allemand répond : « Cela ne regarde que la France et le Maroc. » Et, comme le diplomate français exprime sa satisfaction de l'unanimité du corps diplomatique en présence de l'assassinat du Dr Mauchamp, M. de Tchirschky ajoute : « Il est de l'intérêt de toutes les nations chrétiennes que de semblables excès soient prévenus pour l'avenir. » M. Pichon assure, d'ailleurs, que l'occupation d'Oudjda sera provisoire.

III. — *La contrebande des armes.* — Les pièces du *Livre Blanc* relatives à la répression de la contrebande des armes ne nous apprennent rien de nouveau. On savait déjà qu'au cours des négociations de l'automne 1907, le gouvernement de Berlin avait consenti à ce que les navires allemands fussent visités par la croisière franco-espagnole, sauf les bateaux des lignes régulières, les seuls d'ailleurs, ou à peu près, qui fréquentent les eaux marocaines sous le pavillon de l'Empire.

IV. — *Le massacre de Casablanca et l'expédition française.* — Il n'y a pas grand'chose à retenir de la vingtaine de pages de documents sur l'affaire de Casablanca que donne le *Livre Blanc.* Le 3 juillet, le prince Radolin rend compte au ministère des Affaires étrangères qu'il vient d'avoir avec M. Pichon un entretien dans lequel le ministre français lui a fait savoir que le gouvernement français a décidé, en commun avec l'Espagne, d'envoyer une expédition à Casablanca, car M. Pichon déclare d'ailleurs que les troupes débarquées devront se borner à assurer l'ordre, à donner la sécurité des étrangers, à châtier les tribus et à organiser la police et qu'elles devront se conformer strictement à l'Acte d'Algésiras. Mais il n'est pas question d'entreprendre une expédition militaire « et de pénétrer dans une mesure quelconque dans l'Empire chérifien. » (En français dans le texte.)

Survient le débarquement des marins du *Galilée* et la Légation allemande de Tanger, à ce moment gérée par M. de Langwerth, rend compte avec impartialité des circonstances qui l'ont déterminé. M. de Langwerth se borne à dire, à la fin d'une dépêche du 8 août : « Parmi les Allemands de Casablanca, on est d'avis que les commandants français auraient pu, sans danger pour les Européens, ajourner le débarquement en attendant qu'ils eussent des forces plus considérables, ce qui aurait évité le pillage de la ville. » Le 8 août, M. de Tschirschky rend compte à ce chargé d'affaires d'une conversation qu'il vient d'avoir avec l'ambassadeur de France, auquel il dit avoir déclaré : « Dans l'entreprise de châtier les coupables, d'apporter la sécurité aux Européens menacés et de protéger les intérêts commerciaux, la France a notre entière sympathie. »

M. de Langwerth envoie des informations à la Wilhelmstrasse sur ce qui se passe dans l'intérieur du Maroc. Le Makhzen, d'abord consterné par la nouvelle des événements de Casablanca, « montre ensuite son respect pour le fait accompli. En outre, débarrassé du souci de maintenir un semblant d'ordre à Casablanca, il a une excuse pour les troubles auxquels il faut s'attendre dans le Sud. »

Suivent des renseignements que nous connaissions déjà d'autres sources, et en particulier par le *Livre Jaune*, sur la situation intérieure au Maroc. M. de Tschirschky télégraphie, le 22 août, au chargé d'affaires à Tanger que les représentants de l'Empire au Maroc doivent s'inspirer de ce que l'Allemagne ne veut pas troubler l'action commune de la France et de l'Espagne. Le même jour, le ministre des Affaires étrangères mande à M. de Langwerth qu'il n'est pas hostile à la proposition de M. Regnault de faire avancer par la Banque d'Etat au sultan une somme de 500.000 francs pour lui permettre de partir de Fez pour Rabat et une autre somme de même importance lorsqu'il sera arrivé à Rabat.

On savait déjà quel accueil le gouvernement de Berlin avait fait à la note du 2 septembre, par laquelle les gouvernements français et espagnol, en présence de l'impuissance avouée par le Makhzen de protéger les instructeurs étrangers, annonçaient leur intention d'organiser une police provisoire des ports avec leurs propres moyens. La chancellerie allemande déclare qu'elle ne veut pas soulever des difficultés contre une action nécessitée par des circonstances exceptionnelles, mais qu'elle considère que les mesures projetées sont provisoires et ne portent aucune atteinte à l'Acte d'Algésiras. Elle espère, en outre, que des précautions seront prises pour que le commerce étranger n'ait pas à souffrir de dommage.

Le 12 mars 1908, l'ambassadeur de France fait une communication verbale à M. de Schœn lui annonçant que 4.000 hommes de renfort sont envoyés aux troupes françaises de Casablanca. Le ministre télégraphie au ministre d'Allemagne à Tanger qu'il a exprimé à l'ambassadeur le regret de ce que les événements aient obligé la France à prendre cette mesure et il prie le gouvernement français, dans le cas où il prendrait d'autres mesures et d'autres décisions, de tenir compte, dans la mesure du possible, des intérêts commerciaux de l'Allemagne, qui ont déjà notablement souffert par les dispositions militaires précédentes, et de les préserver, dans la mesure du possible, de nouvelles pertes dans l'avenir. M. Cambon répondit que son gouvernement l'autorisait à en prendre l'engagement.

Il est à remarquer que, dans une dépêche du 11 janvier, le Dr Rosen, signalant le programme apporté par la députation de Fez à Moulay Hafid, y fait figurer une « entente avec la Turquie ».

V. — *L'appel de Moulay Hafid et d'Abd el Aziz à la Légation d'Allemagne.* — Si presque tous les points traités par le *Livre Blanc* allemand étaient déjà connus, il n'en va pas de même de l'appel adressé contre nous par Moulay Hafid et Abd el Aziz à la Légation d'Allemagne. Nous ne commenterons pas ces pièces. On verra qu'elles confirment l'impression qu'on eut dès le début d'un accès de zèle du vice-consul d'Allemagne à Rabat, accès de zèle que le Dr Rosen n'aurait que très modérément contenu, pensant qu'il pouvait être utile d'inviter la Wilhelmstrasse à agir et aussi de semer de la défiance entre la France et Abd el Aziz, devenu son client. Voici les pièces relatives à cet incident :

N° 1. — *Le ministre impérial à Tanger à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, 3 octobre 1907.

Le vice-consul Neudœrfer, à Rabat, me communique ce qui suit, en date du 30 d. m. : « Abd el Kerim ben Sliman m'a chargé de vous faire savoir qu'il se réjouirait beaucoup de pouvoir vous saluer ici, à Rabat. »

Dans ma réponse à M. Neudœrfer, je l'ai avisé d'observer de la retenue en face de pareilles propositions.

ROSEN.

N° 2. — *Le ministre impérial à Tanger à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 8 octobre 1907.

Le vice-consul impérial à Rabat me fait savoir qu'il a demandé une audience au sultan récemment arrivé. Au cours de cette audience, le sultan l'a chargé de salutations pour moi et a exprimé le désir d'avoir de mes nouvelles. En même temps, le ministre des Affaires étrangères me fit dire par M. Neudœrfer, comme il l'a déjà fait récemment, qu'il se réjouirait si je venais à Rabat.

A mon avis, il faut considérer surtout ces allusions sans formes précises comme des phrases de politesse. J'ai, du reste, avisé M. Neudœrfer de ne mentionner, sous aucun prétexte, de lui-même, mon voyage éventuel à Rabat.

J'ai félicité par écrit le sultan de son voyage à Rabat; j'ai de même écrit une lettre de politesse au ministre des Affaires étrangères. Les deux lettres n'ont aucun contenu politique.

ROSEN.

N° 3. — *Le ministre impérial à Tanger à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 11 janvier 1908.

D'après une communication du capitaine en disponibilité Wolff, qui est actuellement ici en congé, le sultan, au cours d'une audience du 21 décembre, s'est exprimé vis-à-vis de lui dans ce sens qu'il serait heureux de pouvoir de nouveau s'entretenir avec le ministre.

Je n'ai pas réagi à ce propos et j'ai prié M. Wolff d'observer toujours, en face de pareilles observations, la réserve la plus absolue.

ROSEN.

N° 4. — *Le ministre impérial à Tanger à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 18 janvier 1908.

En date du 16 janvier, le consul Neudœrfer me fait connaître la proposition suivante de la part du ministre des Affaires étrangères Abd el Kerim ben Sliman :

« Sa Majesté chérifienne le sultan, s'en référant à la déclaration faite à Tanger par S. M. l'Empereur, exprime l'espoir que l'Empire allemand, en sa qualité de nation amie, protestera contre l'invasion de la France au Maroc, laquelle viole l'Acte d'Algésiras. »

Il m'est impossible de déterminer en ce moment ce qui a provoqué ce revirement surprenant, alors qu'il y a quelques jours seulement il a été déclaré, au nom du sultan, aux villes sœurs Rabat et Salé, que l'on s'attendait à ne pas rencontrer d'opposition de leur part, pour le cas où le Makhzen se verrait dans la nécessité de faire appel à la protection française.

ROSEN.

N° 5. — *Le ministre impérial à Tanger à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 18 janvier 1908.

Après que Moulaï Abd el Aziz s'est adressé à moi pour demander l'intervention du gouvernement allemand contre l'invasion française. Moulaï Hafid demande maintenant également, par l'intermédiaire de notre vice-consul à Saffi, si la marche des Français à l'intérieur a été sanctionnée par un mandat des puissances — en particulier de l'Allemagne. Il prie d'intervenir pour que la France ne se mêle pas de la lutte entre les deux sultans, celle-ci étant une affaire intérieure du Maroc. Son ministre des Affaires étrangères écrit au vice-consul impérial que « Moulaï Hafid ne saurait tolérer un empiétement sur ses droits de souveraineté de la part des étrangers, de même que, de son côté, il ne songe pas à restreindre les droits appartenant aux étrangers qui séjournent au Maroc ».

Il demande réponse immédiate.

N° 6. — *Le secrétaire d'État à l'Office des Affaires étrangères à l'ambassadeur impérial à Paris.*

Berlin, le 21 janvier 1908.

Je prie Votre Excellence de communiquer ce qui suit, verbalement et confidentiellement, au gouvernement français, en remettant éventuellement un aide-mémoire.

« Par une commission qu'il a fait faire au ministre impérial à Tanger par notre vice-consul à Rabat, Abd el Aziz a exprimé l'espoir que le gouvernement impérial protestera à présent contre l'invasion des Français au Maroc, celle-ci violant l'Acte d'Algésiras.

« En même temps, Moulaï Hafid, par l'entremise du vice-consul allemand à Saffi, nous a demandé s'il était vrai que la pénétration de la France à l'intérieur du Maroc avait été approuvée par les puissances et, en particulier, par l'Allemagne. Lui — Moulaï Hafid — nous prie de nous entremettre pour que les Français ne se mêlent pas de la lutte entre les deux sultans, celle-ci étant une affaire intérieure du Maroc. »

Nous avons avisé notre ministre à Tanger de répondre ce qui suit aux deux demandes :

« A plusieurs reprises et de la façon la plus précise, le gouvernement français a encore assuré le gouvernement impérial que son action au Maroc s'en tiendrait strictement au cadre de l'Acte d'Algésiras. Si cependant le gouvernement marocain croit pouvoir démontrer que l'action française viole cet Acte, il lui est loisible de s'adresser à ce sujet à tous les signataires de l'Acte d'Algésiras, vu que ceux-ci ont leurs représentants à Tanger. Une fois que cet Acte est entré en vigueur, il n'est plus guère possible à l'Allemagne de faire seule quelque chose. Le gouvernement impérial ne négligera cependant pas de porter sans tarder les désirs formulés à la connaissance du gouvernement français. »

SCHOEN.

N° 7. — *Le secrétaire d'État à l'Office des Affaires étrangères, au ministre impérial à Tanger.*

Berlin, le 21 janvier 1908.

Je vous prie de faire parvenir aussi bien à Abd el Aziz qu'à Moulaï Hafid — si possible par la même voie par laquelle les avis (?) vous étaient parvenus — la réponse suivante. [*Texte ci-dessus.*]

Veuillez ajouter à ce qui précède, dans la réponse destinée à Abd el Aziz, une phrase dans ce sens que, d'après différentes observations faites durant ces derniers temps, nous avons été portés à admettre que l'action des troupes françaises a lieu en vertu d'une entente avec le sultan.

SCHOEN.

N° 8. — *L'ambassadeur impérial à Paris à l'Office des Affaires étrangères.*

Paris, le 22 janvier 1908.

J'ai fait à M. Pichon la communication que vous m'aviez ordonnée. Le ministre m'a répondu qu'il pouvait seulement me répéter que la France ne désire rien autant que de pou-

voir retirer du Maroc ses forces armées aussitôt que possible pour faire entrer en vigueur les arrangements décidés à Algésiras. (M. Clemenceau m'a donné la même assurance il y a fort peu de temps.) Au moment de la Conférence, on ne pouvait prévoir les événements des derniers mois. Si la France est forcée d'adapter à ces événements les mesures qu'elle prend, celles-ci ne correspondent peut-être pas exactement à la lettre de l'Acte d'Algésiras; mais on cherchera toujours à les mettre en harmonie avec l'esprit de cet Acte. « Nous n'irons ni à Marakech ni à Fez; je vous assure formellement que nous ne voulons pas de protectorat. »

Le ministre s'est montré très surpris de ce qu'Abd el Aziz se soit adressé à nous de la façon indiquée. Il m'a dit pouvoir m'assurer confidentiellement que le sultan s'est adressé à la France avec des propositions qui dépassent de beaucoup le cadre d'Algésiras. Mais il a été éconduit. La déception qu'il a éprouvée à ce sujet l'a probablement poussé à s'adresser à nous. La France, en soutenant Abd el Aziz, n'avait pas l'intention de se mêler des affaires intérieures du Maroc. Elle l'a fait parce que le sultan légitime représentait après tout encore un certain pouvoir gouvernemental, dont la consolidation est dans l'intérêt de l'Europe, car s'il n'existait pas de gouvernement, l'exécution de l'Acte d'Algésiras deviendrait impossible. Moulaï Hafid, d'autre part, on ne l'ignore pas, a été proclamé à condition qu'il ne reconnaisse pas les actes de la Conférence et qu'il observe une attitude non seulement hostile aux Français, mais à tous les Européens.

M. Pichon m'a dit, pour conclure, que les procédés des deux sultans rivaux semblaient avoir, selon lui, le but d'exciter l'Allemagne contre la France. Mais il nourrit l'espoir que de pareilles tentatives resteront sans succès.

RADOLIN.

N° 9. — *Le ministre impérial à Tanger, à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 8 février 1908.

Le sultan a fait venir auprès de lui, le 19 janvier, le vice-consul impérial Neudœrfer, et lui a demandé d'un air agité pourquoi je ne viens pas à Rabat et pourquoi aussi je néglige de lui écrire. M. Neudœrfer a répondu que je n'avais probablement pas de motif particulier pour écrire, ou que l'Allemagne s'en tenait au point de vue de l'Acte d'Algésiras. Le ministre des Affaires étrangères a également demandé à notre vice-consul, à plusieurs reprises, si je ne viendrais pas à Rabat; j'y serais reçu à bras ouverts.

Je n'ai pas répondu à cette communication de Neudœrfer.

ROSEN.

N° 10. — *Le ministre impérial à Tanger, à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 8 février 1908.

J'apprends qu'Abd el Kerim ben Sliman ne veut maintenant plus rien savoir du désir qu'il a exprimé à notre vice-consul à Rabat. Je tiens pour certain que M. Neudœrfer qui est particulièrement sûr et connaît parfaitement l'arabe ait pu mal interpréter la communication du ministre.

Je joins l'original du rapport qui m'a été adressé à l'époque par le vice-consul impérial de Rabat au sujet de l'appel fait à notre intervention, ainsi qu'une lettre particulière que m'a adressée en même temps M. Neudœrfer.

ROSEN.

N° 11. — *Le ministre impérial à Tanger, à l'Office des Affaires étrangères.*

Tanger, le 14 février 1908.

Le vice-consul impérial Neudœrfer fait savoir en date du 12 février :

« Abd el Kerim ben Sliman reconnaît que l'entretien qui a donné lieu à mon rapport du 11 janvier a bien eu lieu. Mais il dit qu'il y a eu un malentendu si j'ai cru voir dans ses déclarations l'indice d'avoir à faire un rapport officiel à ce sujet. Il prétend avoir simplement promis de soumettre au sultan « l'intervention allemande suggérée par moi », mais Sa Majesté n'a aucune raison de provoquer une pareille lettre, vu qu'il n'y a pas lieu de se plaindre de la marche des Français. Quoi qu'il en soit, le sultan est, comme l'a ajouté Abd el Kerim ben Sliman, très reconnaissant au gouvernement impérial de sa note amicale.

« Contrairement à cela, je ne puis qu'affirmer qu'aucune proposition n'a été faite par moi et que j'ai bien compris la demande dont j'avais été chargé. »

ROSEN.

VI. — *Les indemnités de Casablanca.* — Le 4 septembre 1907, M. de Tschirschky informe M. Cambon du mécontentement qui règne parmi les Allemands de Casablanca, par suite des pertes subies, et le 10 septembre, le gouvernement fait savoir à son représentant à Tanger qu'il est disposé à faire une avance de 250.000 marks sur les indemnités à recevoir.

Le 11 novembre, la commission allemande fixe à 978.576 marks le montant de l'indemnité pour les négociants allemands.

Le 25 novembre, le ministre allemand à Tanger est autorisé à payer le quart de cette somme aux intéressés et une correspondance entre la France et l'Allemagne établit que la commission internationale tiendra compte, dans la plus large mesure, des évaluations des commissions instituées déjà par les autres Etats et qui ont établi leurs évaluations sur les mêmes bases que celles adoptées par la commission internationale.

VII. — *Les allèges du port de Casablanca.* — On sait que le commerce allemand a protesté, peut-être avec beaucoup de luxe étant donné la réalité des faits, contre l'usage que les autorités militaires françaises ont fait des allèges ou barcasses de Casablanca. Voici un résumé des documents que publie le *Livre Blanc* sur ce sujet.

La Compagnie de navigation Oldenburg-Portugiesische se plaint que ses paquebots ne peuvent débarquer parce que les allèges sont utilisées par les autorités françaises. M. de Saint-Aulaire en fait part à l'amiral Philibert qui fit venir huit mahonnes de Gibraltar.

En septembre, nouvelle plainte. M. Rosen fait une démarche au nom des commerçants allemands auprès des autorités françaises. L'amiral Philibert fait répondre qu'il n'y a pas de personnel pour les barcasses, mais qu'il serait heureux de voir le capitaine de la Compagnie d'Oldenburg pour lui faciliter ses opérations dans le port.

A Paris, M. de Radolin reçoit une note qui justifie l'emploi des barcasses et exprime le désir du gouvernement français de voir le trafic reprendre à Casablanca.

Après une nouvelle plainte, M. de Mühlberg, sous-secrétaire d'Etat, fait demander à Londres pour savoir si le gouvernement anglais a reçu des plaintes analogues. Sir Charles Hardinge répond qu'il lui semble qu'il sera suffisant d'attirer sur ce point l'attention du gouvernement français pour obtenir satisfaction.

Une réunion des représentants des puissances décide, sur ces entrefaites, d'inviter le gouvernement marocain à organiser un service de barcasses et d'allèges dans tous les ports du Maroc.

En février, les représentants de l'Allemagne reçoivent à Paris l'assurance que le gouvernement français va régler la question. Et le 10 mars, on annonce le départ de trois barcasses et l'envoi quinze jours plus tard de trois autres.

VIII. — *La télégraphie sans fil.* — Le Dr Ro-

sen dénonce en février 1907 des constructions élevées par les Français, soi-disant pour soutenir des moulins à vent, mais, d'après lui, pour porter des appareils de télégraphie sans fil. Les commerçants allemands craignent de ne pouvoir soutenir la concurrence, surtout dans les affaires de change, des Français ainsi sur le point de jouir de moyens d'information rapides et des négociations sont engagées en vue de l'internationalisation de l'affaire, mais, après bien des pourparlers sur la composition du capital et le recrutement du personnel, elles n'aboutissent pas : les intéressés allemands déclarent les conditions offertes à leur participation inacceptables. Peut-être, à vrai dire, ne trouvent-ils pas, en réalité, les capitaux nécessaires, bien que trois firmes allemandes de Casablanca et de Tanger se déclarent prêtes à souscrire 5.000 francs chacune.

IX. — *L'ingénieur des travaux publics.* — En février 1907 se pose la question du choix du premier ingénieur des travaux publics du Makhzen. La France propose M. Porché. Les Allemands se prononcent pour une candidature belge, mais sans en faire une affaire politique.

Le corps diplomatique qui a à se prononcer sur ce choix se prononce en majorité pour le Français. Les représentants de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande s'abstiennent. L'ingénieur adjoint, un Espagnol, qui était seul candidat à ce poste, est élu à l'unanimité.

X. — *L'entrée au service marocain d'officiers allemands détachés.* — Le *Livre Blanc* contient quelques documents d'octobre 1906 à mars 1907 sur l'entrée d'officiers allemands au service marocain.

Il est spécifié que M. von Tschudi ne représentera pas, comme son prédécesseur, la maison Krupp.

Le sultan confie ensuite à ces deux conseillers techniques l'instruction militaire de 50 askaris.

M. de Tschirschky déclare à ce sujet que la façon dont le sultan emploie ces deux anciens officiers ne le regarde pas et que c'est d'ailleurs une fantaisie que de s'imaginer qu'on peut réorganiser à l'allemande l'armée du sultan.

XI et XII. — *Les ports de Larache et de Tanger.* — Deux chapitres du *Livre Blanc* sont consacrés à des documents sur la concession des ports de Larache et de Tanger, travaux accordés aux Allemands avant la Conférence mais qui, d'après notre diplomatie, ont été systématiquement élargis depuis en violation des stipulations de l'Acte d'Algésiras.

Une dépêche de M. Rosen du 16 octobre 1906 engage le gouvernement impérial à insister auprès de la maison Sager et Wœrner pour qu'elle abaisse le montant de son devis des travaux du port de Larache, qui, dit-il, est trop élevé, étant donné la situation financière du Maroc.

La chancellerie répond qu'un fonctionnaire de la Deutsche Bank se rend à Tanger pour examiner le côté financier de la question.

M. Rosen télégraphie plus tard qu'il apprend par Mohammed el Torrès que les travaux de Casablanca et de Safi concédés à des maisons françaises seront payés directement par le Makhzen. Il demande qu'il en soit de même pour Larache.

Le 16 avril 1907, M. Rosen télégraphie que M. Regnault, ministre de France, lui a dit au sujet des devis des travaux de Larache et du môle de Tanger qu'ils ne devaient pas dépasser 3.600.000 francs, montant des travaux concédés aux maisons françaises à Casablanca et à Safi. M. Regnault se basait sur un memorandum du prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et d'après lequel les travaux devaient être également distribués.

M. Rosen télégraphie qu'il a répondu que les projets ne sont pas tous de même importance et que le gouvernement allemand a employé tous ses efforts pour faire réduire les devis allemands à 5 millions, mais qu'on ne peut rien faire au-dessous.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères répond qu'il a déclaré à M. Cambon que la prétention de M. Regnault était insoutenable.

Le memorandum auquel il faisait allusion n'avait pas le sens que lui prêtait le ministre de France. Ce memorandum disait, ajoute le secrétaire d'Etat :

« Si d'une part l'Allemagne exécute les travaux du môle de Tanger et du port de Larache, la France d'autre part construira les môles de Casablanca et de Safi. Donc les avantages sont *également* distribués des deux côtés sans qu'il soit porté ombrage à la France. »

M, de Tschirschky dit que cela ne signifie pas qu'il doive y avoir égalité mathématique entre les travaux effectués par les deux pays.

M. de Schœn informe ensuite M. Rosen le 22 janvier 1908 qu'au sujet des bruits d'emprunt marocain que celui-ci lui a signalés, il avait informé l'ambassadeur de France du désir de l'Allemagne que dans le montant du futur emprunt il fût tenu compte du coût des travaux de Larache autant que de ceux de Safi et de Casablanca.

M. Cambon répondit qu'il informerait Paris et il alla communiquer la réponse française qui accédait au désir de l'Allemagne. Mais il faisait remarquer en même temps que dans les conditions actuelles on ne pouvait pas songer dans un avenir prochain à contracter un gros emprunt marocain et que le gouvernement français ne savait rien d'un projet de ce genre.

Le Makhzen avait concédé les travaux du port de Tanger à la maison allemande Renschhausen. A cette occasion s'élevèrent des protestations, et le conseil sanitaire chargea le capitaine du génie anglais Rooke d'élaborer un plan sur les bases duquel le Makhzen pourrait traiter avec la maison Renschhausen.

La concession de la construction des égouts de Tanger à la maison allemande de Renschhausen provoque à Berlin une certaine hésitation. M. Rosen fait remarquer que ces travaux sont liés à ceux du môle. M. Regnault proteste contre la concession Renschhausen.

Le 18 avril, M. de Flotow télégraphie que le *Temps* parle d'une série d'entreprises concédées à l'Allemagne avec l'appui de la légation d'Allemagne et contraires à l'Acte d'Algésiras. Cette dépêche a été publiée par tous les journaux.

Le 18 avril, M. Rosen télégraphie qu'il a vu ses collègues de France et d'Angleterre qui paraissent regretter l'attitude du *Temps*. Il ajoute qu'il s'est entendu avec M. Regnault sur le texte d'une note que le ministre de France doit faire parvenir au *Temps*.

Enfin, chose importante, le 19 avril, le chargé d'affaires d'Allemagne à Londres télégraphie que sir Edward Grey l'a fait appeler pour lui parler de la question des égouts. Sir Edward Grey pense que c'est une violation de l'Acte d'Algésiras parce qu'il n'y a pas eu d'adjudication. Il ajoute qu'il ne veut pas soulever d'objection, mais qu'il croit devoir prévenir l'Allemagne.

Plus tard, M. de Tchirschky dit que l'attitude de M. Rosen est couverte par le conseil sanitaire de Tanger. Sir Edward Grey répond que le conseil sanitaire n'a pas le pouvoir de délier le Makhzen des obligations de l'Acte d'Algésiras. Finalement, la maison Renschhausen consent à un compromis.

Un rapport du ministre d'Allemagne à Tanger, daté du 7 mars, fait prévoir une entente avec la France si le projet du capitaine anglais est élargi de façon qu'il devienne praticable.

XIII et XIV. — *L'Acte d'Algésiras*. — Le *Livre Blanc* consacre ses derniers et très longs chapitres à l'exécution de l'Acte d'Algésiras et donne des documents déjà connus, des règlements relatifs au commerce des armes, aux mesures d'expropriation, à certaines recettes et aussi les documents concernant la création de la Banque d'Etat.

Chronique de l'Armée coloniale

Inscriptions d'office. — Faits de guerre au Maroc : Pour officier de la Légion d'honneur le chef de bataillon Corbière, du 2e étranger ; le lieutenant-colonel Halna du Fretay, du 13e hussards ; pour chevalier les capitaines Ducas, Bruyère, Antoine, Petitot, les lieutenants Fernet, Lesdos, Kozlowski, Forgemol de Bostquenard, de l'infanterie ; le lieutenant de Penfentenyo de Kervereguin, le sous-lieutenant El Mahi et le cavalier Juidice, des chasseurs d'Afrique ; le capitaine Vidal et le lieutenant Poirson, de l'artillerie ; le lieutenant Canonge, du 2e tirailleurs.

Est inscrit d'office pour le grade de lieutenant-colonel, le chef d'escadron Lenfant, de l'artillerie coloniale (mission au Congo français).

Promotion. — Est promu au grade de médecin inspecteur général, M. le médecin inspecteur Grall, détaché au ministère des Colonies, membre du conseil supérieur de santé au ministère des Colonies et du comité technique de santé, en remplacement de M. le médecin inspecteur général Kermorgant, placé dans la section de réserve.

Médaille coloniale. — Par décret du 14 mai, le droit à l'obtention de la médaille coloniale est acquis :

1° Avec l'agrafe « Afrique Occidentale Française » aux militaires (Européens et indigènes) et aux indigènes civils qui ont pris part à la tournée de police dans le Mouydir, l'Ahnet et l'Adrar, dirigée par le capitaine Dinaux, des affaires indigènes, du 8 mars au 25 juillet 1907 ;

2° Avec l'agrafe « Sahara » aux militaires (Européens et indigènes) ayant pris part aux opérations de la mission de MM. le capitaine Arnaud et le lieutenant Cortier, de l'infanterie coloniale, hors cadres, chargée d'étudier l'organisation militaire des oasis du Sud algérien, ainsi qu'aux détachements soudanais de MM. les capitaines Cauvin et Pasquier, de l'infanterie coloniale qui escortèrent ladite mission à partir de Timiaouine, aux dates ci-après :

Mission Arnaud-Cortier du 17 mars au 23 mai 1907 (de Colomb-Béchar à Gao) ;

Détachement Cauvin, du 18 mars au 30 juin 1907 (départ de Bamba et retour) ;

Détachement Pasquier, du 30 mars au 8 juin 1907 (départ de Gao et retour).

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nominations. — M. Paul Boyer, professeur à l'Ecole des Langues orientales, est nommé administrateur de cet établissement, en remplacement de M. Barbier de Meynard, décédé.

Sont élevés à la 1re classe : MM. les gouverneurs Jullien (Océanie), Pascal (Côte des Somalis), Clozel (Haut-Sénégal et Niger) ; à la 2e classe, M. le gouverneur Angoulvant (Côte d'Ivoire) ; à la 1re classe, les secrétaires généraux Fawtier (Côte d'Ivoire), Salesses (chemin de fer de la Guinée), Van Vollenhoven (Afrique Occidentale), Patté (Mayotte).

M. Lejeune, administrateur de 2e classe des colonies, est nommé secrétaire général de 2e classe et chargé du secrétariat général du Haut-Sénégal et Niger. M. Digue, chef de bataillon du génie, est nommé administrateur de 1re classe au titre « explorateur ».

Sont nommés administrateurs : de 1re classe, MM. De Goy, Adamolle, Wulfingh, Collard ; de 2e classe, MM. Patry, Bosc, Rivet, Montpeyrat, Davoine, Buffel du Vaure, Bonnemain, Faure ; de 3e classe, MM. Langellier-Bellevue, L'Helgual'ch, Lapouyade, Serizier, Carlotti, Peyrabère, Richard, Löfler, Daroussin, Pasquier ; de 4e classe, MM. Sacote, Métaireau. Pascal-Balard. Piéquet, Picher, Vincentelli, Viala, Bonifay ; de 5e classe, MM. Cordier, Baffeleuf, Yvon, Malot, Lambert. Eudel, Levesque, Blandin, Fauconnier, Renaud, Richomme, Lejeune, Guyot de Salins, Donnat, Cottez, Coupé, Richard, Martin.

Est nommé administrateur adjoint de 2e classe M. Barthélemy, commis à l'administration centrale.

M. Cousturier, gouverneur de 2e classe des colonies, en disponibilité avec traitement, a été admis, sur sa demande et à titre d'infirmités contractées au service, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour compter du 1er mai 1908, et nommé gouverneur honoraire des colonies.

BIBLIOGRAPHIE

Le budget local des colonies, par M. G. François. 3e édition. Emile Larose, libraire-éditeur, 11, rue Victor-Cousin. Paris. Prix : 6 francs.

« Administrer, c'est essentiellement gérer un budget. » C'est ainsi que s'exprime, dans la préface de ce livre, M. L. Hubert, député. Mais l'ouvrage de M. François, qui contient en annexe les règlements essentiels de la comptabilité financière coloniale, ne s'adresse pas seulement aux administrateurs des budgets locaux. L'auteur a, en effet, étudié dans ses détails l'organisation financière des colonies.

Après avoir défini la colonie — personne morale — M. François montre la formation des budgets locaux, à quelle législation ils ont été soumis suivant la politique coloniale suivie en France et qui oscillait entre les deux pôles opposés de l'assimilation et de l'autonomie. Il a présenté l'élaboration, la discussion, le vote et l'interprétation de la loi d'autonomie coloniale du 13 avril 1900, qui constitue la charte coloniale en matière budgétaire. Il a su mettre en lumière les heureux résultats déjà produits par l'application de cette loi. L'exécution du budget local termine le volume.

Dans sa nouvelle édition, entièrement mise à jour, M. François a fait une place aux budgets généraux des groupes de colonies et aux budgets annexes des chemins de fer.

Ecrit dans un style clair, nettement composé, ce livre est appelé à rendre de très utiles services à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent aux études coloniales.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 6

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LE CERCLE DE LA COTE NORD
AU GABON

Dans un précédent Bulletin (janvier 1908) nous avons exposé les principales préoccupations qui avaient dominé la politique suivie à la côte Nord. Nous voudrions aujourd'hui indiquer sommairement quelques-unes des difficultés rencontrées ainsi que les moyens employés pour les surmonter.

Dans un pays nouveau, en effet, avant de s'occuper de cultures industrielles, de travaux d'utilité publique, routes, ponts, etc... il faut d'abord assurer la paix et la sécurité partout, il faut pouvoir administrer les sujets dociles et circuler en pays soumis tout au moins, il faut enfin disposer d'une bonne carte. C'est même un instrument de première nécessité : sans carte on voyage toujours en aveugle. En cas de difficultés et de troubles, les opérations d'ensemble sont impossibles et on ne peut utiliser toute la puissance de nos moyens d'action. On commet des erreurs grossières dans le tracé des voies de communication, routes, lignes télégraphiques, etc., ou dans la répartition des postes administratifs eux-mêmes.

Dans les colonies où il y a eu conquête et occupation militaire, les administrateurs civils qui sont venus ultérieurement ont trouvé un travail préliminaire important tout fait. Ils n'ont eu qu'à perfectionner et à régulariser la mise en marche d'une machine déjà bien montée.

A la côte Nord comme dans bien des points du Congo, ce sont de grands espaces blancs qui représentaient l'étendue du cercle nouvellement créé. Il y avait deux ou trois noms sur les bords bleus de l'Océan soigneusement découpés sur la carte, puis quelques cours d'eau avec des sinuosités plus ou moins fantaisistes.

Le 9 février 1906, M. Fourneau, gouverneur du Gabon, nous confiait le commandement de cette nouvelle région. Il nous fit entrevoir en même temps toutes les difficultés que nous allions rencontrer au milieu de ces populations pahouines qu'il connaissait si bien lui-même. Nous savions par contre que sa bienveillance ne nous ferait pas défaut et qu'il nous appuierait dans toute la mesure de ses moyens. C'est ainsi qu'il n'hésita pas à expédier avec nous à Ekododo dès les premiers jours toutes les forces disponibles au chef-lieu. C'est pourquoi aussi, en voyant débarquer nos 100 miliciens et notre petit canon, les habitants comprirent du premier coup que si l'œuvre que nous voulions entreprendre parmi eux était purement pacifique, nous avions en réserve cependant les moyens de réduire à néant toute velléité de résistance : « Speak softy and carry a big stick : parler doucement et porter un gros gourdin », a dit récemment un pacifiste célèbre.

Et, en effet, c'est encore la meilleure méthode pour débuter en pays neuf et pour prévenir les conflits toujours possibles pendant la première période et la prise de contact.

Nous avons eu, il est vrai, un sérieux combat, mais un seul, sur les rives de la Noya à Mouna, le 23 juin 1906, c'est-à-dire quatre mois après notre arrivée. Nous voudrions pouvoir développer plus longuement ses origines et ses causes et montrer comment M. Bret et le commandant de cercle durent donner eux-mêmes de leur personne pour bien affirmer que, quels que fussent nos moyens et nos forces, nous ne tolérerions jamais les crimes et les sévices des malfaiteurs. Ces incidents étaient dus surtout à une réduction importante de nos forces qui avait eu lieu huit jours auparavant. Pour faire face à des nécessités pressantes, le successeur de M. Fourneau, M. Noufflard, avait dû prélever d'un seul coup la moitié de notre effec-



Noms des localités.	Longitude.	Latitude.	Déclinaison	Observateurs
Libreville.	7° 06' 20"	0° 23' 05"		
Ndjolé.	8° 24' 10"	0° 31' 05"		
Ekododo.	7° 37' 54"	0° 53' 40"		Cuxac
Mbéto.	7° 32' 47"	0° 58' 14"	13° 06'	Cuxac
Mvong.	7° 39' 55"	1° 00' 30"		de Parseval
Alarmaké.	8° 13' 00"	0° 01' 15"	13° 18'	Michel (Mission Cottes)
Bibilène.		0° 49' 13"		id
Emina		1° 27' 15"		id.
Evoredouleu.		1° 03' 23"		id
Mbolenzok.	9° 08' 00"	1° 28' 15"	12° 23'	id.
Akoningui	9°	2° 12' 20"		id
Mimvoul		2° 09' 00"	12° 11'	id.
Alati	10° 56'	2° 03'		id.
Bitam	9° 08'	2° 05' 05"		id.
Rébulard	9° 45'	2° 05'		id



Bulletin du Comité de l'Afrique Française
G Hure
Reproduction interdite.

tif et diriger d'urgence 40 miliciens dans le Sud de la colonie où des troubles graves et d'une nature particulière venaient d'éclater. Les Pahouins de notre région crurent le moment propice pour affirmer leur indépendance dans l'art de commettre des crimes et des rapts. Ils inquiétèrent sérieusement par des manifestations hostiles de jour et de nuit un planteur européen, M. Serratrice, et sa famille installés à proximité. Malgré des circulaires récentes sur l'emploi des troupes au Congo, le commandant de cercle crut devoir assumer toutes les responsabilités, et prendre d'office les mesures qu'il jugeait nécessaires et pressantes.

Les résultats ont d'ailleurs prouvé que, malgré notre petit nombre (15 hommes contre toute une tribu), il valait mieux raffermir tout de suite et de vive force notre autorité sérieusement ébranlée. Dans toute la région, les Pahouins nous ont craint, au moins pendant quelque temps. Un peu plus tard une fois notre programme exposé et notre œuvre amorcée, ils se sont montrés moins farouches. Un jour ils ont même présenté leurs hommages spontanément — et le fait est rare, — à M. Noufflard, gouverneur de la colonie, au cours d'une de ses visites qui marquaient justement le haut intérêt qu'il prenait à l'émancipation de ces races inférieures. « On m'a changé mes Pahouins, s'écria-t-il aussitôt, je ne les reconnais plus. » Hélas! non, ils ont encore tous leurs défauts et pas mal de vices. Ils s'entendront à merveille pendant longtemps à mettre à toutes les épreuves la patience de nos successeurs.

Un résultat a été acquis cependant à la côte Nord puisque nous avons pu les décider à nous aider dans certains travaux. Ils se sont même astreints volontairement à se servir de nos pelles et de nos pioches pour commencer l'aménagement de la route de ravitaillement vers le Voleu-Ntem.

Ils ont contribué ensuite pour une grande part au portage. A la fin de notre séjour nous avons même vu des Pahouins que les longs voyages ordinairement effrayent et pour de bonnes raisons, quitter leurs villages situés à plusieurs centaines de kilomètres pour venir à Ekododo. Ils se sont offerts d'eux-mêmes à prendre les charges du ravitaillement. Nous leur donnions il est vrai, quelques pacotilles en échange des services importants qu'ils nous rendaient. En 48 heures nous avons fait construire à Etaing sur le Como un caravansérail, assez important pour loger un convoi de 100 porteurs, uniquement avec la main-d'œuvre locale et sans aucune rétribution de notre part. Nos allocations étaient épuisées et c'est en faisant valoir l'intérêt humanitaire qui commandait de ménager la santé de nos porteurs et les avantages commerciaux qu'eux-même retireraient de la circulation des convois, que nous avons obtenu leur aide dans nos travaux.

Enfin la question la plus épineuse, et dont la solution est encore à l'étude sur beaucoup de points de la colonie, a été résolue par les Pahouins d'une façon inattendue à Ekododo. C'est celle de l'impôt.

Dans la région côtière, les premiers contacts avec les Européens ont été détestables depuis fort longtemps. Sans parler de la traite dont les souvenirs ne sont pas encore effacés et ont pu être rappelés par M. Noufflard dans une récente conférence à l'Office colonial, il existe aujourd'hui encore des pratiques commerciales déplorables et tout à fait immorales. C'est ce qu'on appelle les avances aux indigènes. Ce système a ruiné souvent de puissantes maisons, il encourage surtout les intermédiaires et les commerçants noirs au vol et aux gains illicites. Il consiste à remettre aux habitants du pays voisin de la factorerie des stocks considérables de marchandises sur la simple promesse de revenir après plusieurs mois, une année et plus peut-être, remettre le caoutchouc et l'ivoire que l'on ne trouve en abondance que dans les villages les plus éloignés. Il y a, bien entendu, dans des opérations de ce genre et avec des agents à peine connus des employés de commerce, une foule d'aléas. Le cas qui s'est produit le plus souvent malheureusement, c'est que les produits attendus étaient vendus chez le concurrent. Celui-ci ne s'enrichissait pas pour cela, étant victime de procédés analogues.

Des habitudes déplorables s'établissaient donc ainsi chez l'indigène. Notre prestige d'Européens, déjà bien affaibli, ne s'en trouvait pas précisément relevé.

Les autorités de la colonie ont dû intervenir avec tout le tact possible. Néanmoins il y a eu quelques froissements de part et d'autre, parce que les Européens et les indigènes se sont crus lésés au début. Notre accueil s'en est ressenti à la côte Nord. L'exercice de notre autorité devenait très délicat. Nous avons donc insisté auprès du gouvernement pour demander la suspension de toutes les mesures pouvant paraître vexatoires au premier abord et en particulier en ce qui concerne le paiement de l'impôt. Mais dès la seconde année nous avons dressé un premier rôle. A ce moment, les maisons de commerce avaient repris confiance, leurs succursales se multipliaient et les indigènes sentaient déjà les bienfaits de l'administration. Il était facile désormais de leur démontrer que la faible cotisation que le gouvernement réclamait (5 francs par adulte mâle) n'était tout au plus qu'un hommage de reconnaissance en échange des sacrifices que nous faisions tous les jours et des progrès éminemment utiles dont nous voulions doter leur pays. Il les entrevoyait déjà grâce au cacao et à toutes les plantes utiles que nous voulions répandre dans ce pays. Nous étions pour eux des amis désintéressés, riches et puissants. Leur intérêt dès lors était de conserver de bons rapports avec nous en satisfaisant de leur mieux à ce qui leur semblait notre seul caprice, le paiement de l'impôt.

C'est ainsi que la question fut exposée devant les notables de la région dans la cour du poste d'Ekododo. Le gouvernement leur accordait un délai d'un an pour s'acquitter de leur dette.

Le commandant de cercle estimait, au contraire, qu'un hommage de ce genre était dû immédiatement. Il leur conseillait même de s'acquitter de leur dette dès le mois suivant. Il voulait ensuite que le troisième mois il ne fût plus question de réclamer l'impôt à personne dans le cercle d'Ekododo.

Le résultat stupéfia les plus optimistes. Trois jours après cette communication, les abords de la résidence étaient remplis d'indigènes, dès la première heure, comme lorsqu'il y avait quelque gros palabre à régler. Il ne s'agissait pas cette fois d'une réclamation ni d'un arbitrage à examiner. « Nous ne voulons pas, disent aussitôt les indigènes, que les Pahouins de l'intérieur qui ne te connaissent pas encore, paient l'amende (1) avant les habitants d'Ekododo. Nous ne voulons pas que l'on dise que ce sont eux qui ont donné les premiers le bon exemple. » Et, en effet, toute la journée il a fallu établir des reçus individuels d'impôt. Chaque indigène déposait sur la table sa pièce de 5 francs avec une mimique toute particulière et qui nous charmait. Il emportait en échange le petit bout de papier détaché du registre à souche avec l'air réjoui de quelqu'un qui a accompli réellement une bonne action. Ceux qui connaissent les Pahouins diront peut-être méchamment que c'était la première de leur vie.

Ainsi, les dispositions d'esprit que nous avons rencontrées à notre arrivée parmi ces peuplades rebelles à toute action civilisatrice se sont modifiées peu à peu à notre avantage. Cela nous a suffi à cette époque pour circuler dans le pays en toute liberté avec de faibles escortes et sans être arrêté à chaque village pour parlementer, des heures durant, avant de pouvoir passer outre.

Aussitôt les premiers abris construits pour nos hommes et nous dans nos différents camps (2), tous les chefs de poste sont partis avec le gros de leur effectif, pour visiter les villages de leur secteur, parler de paix et d'humanité aux habitants, leur faire entrevoir l'évolution prochaine du commerce et de leurs richesses locales sous le patronage et avec le concours désintéressé de notre gouvernement. Et de fait la factorerie, le traitant, enhardi lui-même, nous suivait de près dans nos pérégrinations, donnant ainsi la meilleure sanction à notre action.

Nous rapportions, en outre, des carnets d'itinéraires pleins de renseignements précieux. Discrètement tout d'abord, nous établissions un recensement par cases de chaque village. Plus tard, nous profitions de l'impression produite pour dresser une liste nominative des sujets imposables. C'est un pis aller, en effet, que de réclamer une taxe quelconque, si légitime qu'elle soit, à une collectivité aussi irresponsable que les tribus pahouines. Il vaut mieux s'adresser à l'individu lui-même, à celui qui doit et qui peut payer l'impôt. Le seul inconvénient, à notre avis, c'est que ce système entraîne une surveillance plus grande et un travail supplémentaire de la part de nos administrateurs. Ils pourraient cependant, en bien des cas, se faire seconder par des agents indigènes. Il faudra une transformation sociale complète pour faire remplir au chef de village dans les tribus pahouines le rôle qu'il accomplit merveilleusement quelquefois en pays musulman où les principes d'autorité et de gouvernement ont été réellement mis en pratique depuis longtemps.

Au point de vue géographique, nous commencions à résoudre quelques-uns des problèmes qui se posaient depuis longtemps et qui jouent un très grand rôle dans l'évolution économique et politique d'un pays. C'est ainsi que nous avons pu déterminer d'une façon définitive les cours de la Noya ou Ndua, de la Mbeï et du Como. Tout récemment encore on remarquait sur les cartes le tracé en pointillé de ces belles rivières avec des directions invraisemblables.

A la vérité, ce travail d'exploration n'exige pas de grandes connaissances scientifiques. Il n'est pas cependant à la portée de tout le monde. Une vigueur physique considérable est d'abord nécessaire dans un pays où tous les voyages se font à pied et dans des conditions que nous avons déjà esquissées dans la relation précitée (1). Dans la légende qui accompagne la carte ci-jointe, nous avons indiqué sommairement notre méthode. Ce n'est pas celle que nous avons pratiquée ailleurs, au Soudan, par exemple, et dans les régions désertiques du Tchad. Elle nous a paru la meilleure cependant, bien qu'elle soit très pénible. Au Congo où les points répérés astronomiquement sont encore trop rares, où les divers accidents de la route rendent la marche très irrégulière et les vues très bornées, il est nécessaire, selon nous, d'employer la méthode au son et à la corde. Il faut s'astreindre enfin tous les soirs, après le palabre réglementaire aux indigènes, à la mise au net du carnet de route dans une case fumeuse souvent et éclairée seulement d'une maigre bougie.

Ce sont les désagréments du métier. Mais dans ces pays les peines et les fatigues ne comptent pas si elles peuvent être profitables aux successeurs et leur éviter des voyages inutiles. C'est le seul moyen aussi de mener à bien l'œuvre que nous poursuivons là-bas. Les listes les plus longues, les notes les plus bourrées de renseignements ne servent à rien si l'on ne peut situer les localités et les accidents géographiques sur un croquis ayant quelques garanties d'exactitude. Avec un bureau topographique dans chaque chef-lieu de colonie, on pourra alors coordonner tous

(1) Les indigènes persistent à désigner l'impôt actuel sous le nom d'amende, en souvenir probablement de celles qui leur ont été infligées par intermittence à la suite de leurs multiples méfaits.

(2) MM. Bret et Couillard, commis des Affaires indigènes, se sont particulièrement distingués pendant cette période, soit par les reconnaissances qu'ils ont effectuées, soit par les postes qu'ils ont édifiés. Il n'est que juste par conséquent de rendre hommage ici à leur dévouement et au concours précieux qu'ils nous ont prêté constamment.

(1) *Dans le Nord du Gabon* (loc. cit.).

ces documents, dresser une carte d'ensemble, diriger des reconnaissances complémentaires si le besoin s'en fait sentir. L'administration aura ainsi l'outil indispensable qui lui fait malheureusement défaut pour que son action bienfaisante et nécessaire soit efficace partout.

A ce point de vue, notre travail, encore qu'imparfait et que le Comité de l'Afrique a bien voulu reproduire cependant, rendra, nous l'espérons, quelques services aux fonctionnaires et aux commerçants de la côte Nord. Nous souhaitons qu'il fasse surgir chez tous la louable ambition de le parfaire et de le compléter. Peut-être leur suggérera-t-il l'idée de produire des travaux intéressants et d'un autre genre. Nous pouvons leur dire que tous leurs efforts seront bien accueillis par le *Bulletin*. En poursuivant son œuvre en Afrique, le *Bulletin* s'est toujours intéressé d'une façon particulière à notre empire congolais. Il ne manquera pas de suivre avec la même attention et la même bienveillance l'effort nouveau qui va être tenté dans cette partie de notre domaine africain.

Lieutenant POUPARD,
de l'infanterie coloniale.

LE COMMERCE DU MAROC EN 1907

La Délégation de l'Emprunt marocain à Tanger vient de dresser la statistique générale du mouvement commercial et maritime du Maroc pendant l'année 1907.

En livrant ces statistiques à la publicité, la Délégation de l'Emprunt marocain fait observer qu'elles sont basées sur les indications fournies chaque jour aux agents de l'emprunt marocain par les oumana des douanes.

Ces statistiques ne visent que les marchandises soumises aux droits d'entrée ou de sortie. C'est en prenant ces droits comme base de ses calculs que l'Emprunt marocain a fixé la valeur des marchandises taxées *ad valorem*.

En ce qui concerne les marchandises soumises à un droit spécifique, les agents de la Délégation en indiquaient la valeur au jour le jour pour chaque opération en douane.

Les chiffres de ces statistiques sont exprimés en francs. L'Emprunt marocain, se basant sur le cours moyen du change de la peseta hassani [pendant l'année 1907 (164)], a réduit, d'après cette base, les chiffres des oumana exprimés en monnaie hassani.

Exemple. — Les oumana déclarent une recette en douane de 16 pes. 40 pour un ballot de tissus. L'agent de l'emprunt marocain en conclut que ce ballot, ayant payé 10 0/0 de droit d'importation (ancien régime), avait une valeur de 164 pesetas hassani, soit 100 francs, et c'est en francs qu'il indique cette valeur sur la statistique.

N'oublions pas enfin qu'il faut encore tenir compte, pour 1907, des marchandises entrant en contrebande, des sous-estimations volontaires ou non des oumana, des marchandises avariées par un trop long séjour dans un magasin et qui n'acquittent pas les droits.

Toutes ces causes d'erreurs tendent à diminuer les chiffres des statistiques : des études consciencieuses permettent d'affirmer qu'elles les abaissent de 30 0/0 environ.

COMMERCE TOTAL : Importations et exportations réunies (numéraire non compris). Valeurs en francs.

Ports	France et Algérie	Angleterre et Gibraltar	Allemagne	Espagne et ses Iles	Belgique	Italie	Autriche	États-Unis	Portugal	Pays-Bas	Égypte	Turquie	Russie	Suède et Norvège	Autres Pays	Totaux
Commerce maritime.																
Tétouan....	515.487	584.799	75.102	81.180	9.261	7.165	48.867	21.133	»	1.808	5.434	»	»	»	6.188	1.356.424
Tanger....	3.882.812	4.396.148	987.939	1.664.367	70.098	56.621	155.678	44.235	»	10.476	220.659	»	»	»	7.007	11.495.740
Larache....	2.502.187	3.727.467	958.373	387.398	2.243	94.729	27.322	29.306	247	»	518.296	»	3.360	800	21.434	8.526.162
Rabat.....	3.239.768	2.180.271	438.369	25.637	67.748	4.394	42.160	»	7.240	»	91.651	»	»	»	1.612	6.118.850
Casablanca..	4.126.936	2.435.214	2.020.017	437.602	81.679	82.075	22.277	37.259	535	25.727	1.206	141	»	»	»	9.268.668
Mazagan....	2.354.796	3.661.839	1.541.073	491.971	2.694	28.213	13.789	21.831	48.709	24	5.510	»	»	»	2.723	8.447.072
Safi......	2.040.760	2.828.375	2.331.603	22.717	664.105	63.090	46.025	8.643	41.802	»	7.454	»	»	22.094	»	8.076.368
Mogador....	4.157.489	5.614.448	1.610.842	5.273	81.816	109.801	24.879	»	»	»	1.510	»	»	»	»	11.606.058
Totaux....	22.820.135	25.428.561	9.983.318	3.116.145	1.476.644	446.088	380.997	160.407	98.533	37.735	851.420	141	3.360	22.894	38.964	64.865.342
Commerce par voie de terre avec l'Algérie.	12.063.000															12.063.000
Total général pour la France...	34.883.135														Commerce total..	76.928.342

IMPORTATIONS (numéraire non compris).

Ports	France et Algérie	Angleterre et Gibraltar	Allemagne	Espagne et ses Iles	Belgique	Italie	Autriche	États-Unis	Portugal	Pays-Bas	Égypte	Turquie	Russie	Suède et Norvège	Autres pays	Totaux
Par mer.																
Tétouan	499.517	476.960	55.879	47.153	9.261	3.424	48.867	21.133	»	1.808	»	»	»	»	6.188	1.170.190
Tanger	3.442.619	1.731.213	933.409	601.734	40.099	36.419	155.678	43.515	»	10.176	»	»	»	»	5.536	7.000.398
Larache	1.697.276	3.073.949	185.803	16.729	255.243	15.954	27.322	27.421	»	»	16.653	»	3.360	800	»	5.320.510
Rabat	2.257.093	2.078.167	254.244	13.022	67.748	2.029	42.160	»	2.518	»	14	»	»	»	1.612	4.178.607
Casablanca	2.591.620	1.513.888	165.457	167.235	81.679	7.572	19.566	21.696	287	25.727	»	»	»	»	»	4.594.727
Mazagan	1.614.768	2.449.388	110.708	17.804	210.111	666	12.860	21.831	»	24	»	»	»	»	»	4.438.160
Safi	1.450.355	1.138.543	142.605	1.128	664.105	4.600	41.709	4.496	»	»	»	»	»	22.094	»	3.469.635
Mogador	2.856.919	2.021.780	79.145	5.220	81.816	1.603	2.930	»	»	»	»	»	»	»	»	5.049.413
Totaux	16.410.167	14.483.888	1.927.250	870.025	1.410.062	72.267	351.092	140.092	2.805	37.735	16.667	»	3.360	22.894	13.336	35.761.640
Par terre.																
	7.929.000															7.929.000
Total général pour la France	24.339.167														Total des entrées	43.690.640

EXPORTATIONS (numéraire non compris).

Ports	France et Algérie	Angleterre et Gibraltar	Allemagne	Espagne et ses Iles	Belgique	Italie	Autriche	États-Unis	Portugal	Pays-Bas	Égypte	Turquie	Autres pays	Totaux
Par mer.														
Tétouan	15.970	107.839	19.223	34.027	»	3.741	»	»	»	»	5.434	»	»	186.234
Tanger	440.193	2.664.935	54.530	1.062.633	29.999	20.202	»	720	»	»	220.659	»	1.471	4.495.342
Larache	804.911	653.518	772.570	370.669	»	78.775	»	1.885	247	»	501.643	»	21.434	3.205.652
Rabat	982.675	102.104	204.125	12.615	»	2.365	»	»	4.722	»	91.637	»	»	1.400.243
Casablanca	1.535.316	921.326	1.854.560	270.367	»	74.503	2.711	13.563	248	»	1.206	141	»	4.673.941
Mazagan	739.928	1.212.451	1.430.365	474.167	36.583	27.547	929	»	48.709	»	5.510	»	2.723	3.978.912
Safi	590.405	1.689.832	2.188.998	21.589	»	58.490	4.316	4.147	41.802	»	7.154	»	»	4.606.733
Mogador	1.300.570	3.592.668	1.531.697	53	»	108.198	21.949	»	»	»	1.510	»	»	6.556.645
Totaux	6.409.968	10.944.673	8.056.068	2.246.120	66.582	373.821	29.905	20.315	95.728	»	834.753	141	25.628	29.103.702
Par terre.														
	4.134.000													4.134.000
Total général pour la France	10.543.968												Total des sorties	33.237.702

Tableau comparatif indiquant la répartition entre les différents pays du commerce maritime total. (Importations et exportations réunies.)

PAYS	1903	1904	1905	1906	1907	DIFFÉRENCES COMPARATIVES AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE en plus	en moins
France	24.321.035	22.709.259	28.075.127	32.455.387	22.820.135	»	9.635.252
Angleterre	45.036.094	39.266.450	23.240.372	24.332.507	25.428.561	1.096.054	»
Allemagne	10.522.183	10.900.875	7.332.151	7.114.403	9.983.318	2.868.915	»
Espagne	7.903.076	7.662.972	3.163.093	3.861.055	3.116.145	»	744.910
Belgique	3.010.373	2.430.047	2.103.144	2.543.266	1.476.644	»	1.066.622
Italie	922.620	1.510.127	1.837.021	1.663.038	446.088	»	1.216.950
Autriche	1.432.508	1.401.886	475.627	484.804	380.997	»	103.807
Etats-Unis	1.583.306	1.268.856	2.953.896	947.149	160.407	»	786.742
Portugal	509.125	407.248	119.722	55.206	98.533	43.327	»
Pays-Bas	590.905	81.163	60.460	19.407	37.735	18.328	»
Egypte	2.010.990	2.353.907	708.842	587.801	851.420	263.619	»
Turquie	7.295	»	»	48.271	141	»	48.130
Suède et Norvège	»	»	10.055	106.932	22.894	»	84.038
Russie	»	»	»	14.962	3.360	»	11.602
Autres pays	1.154.375	992.150	170.514	134.776	38.964	»	95.812
Totaux	99.003.885	90.984.940	70.250.024	74.368.964	64.865.342	4.290.243	13.793.865
						en moins en 1907 9.503.622	

Nota. — Dans ce tableau ne figurent pas les chiffres relatifs au commerce du Maroc avec l'Algérie par la frontière de terre; ces chiffres ont été de : 1° 10.158.000 en 1906, soit au total pour la France : 42.613.387
2° 12.063.000 en 1907, soit au total pour la France : 34.883.135

ce qui donne, pour 1907, une différence en plus de : 1.905.000 par terre, et en moins, au total, de : 7.730.252

Le commerce total (*par mer et par terre*) a ainsi été de : 1° 84.526.964 en 1906.
2° 76.928.342 en 1907.

soit une différence en moins de : 7.598.622 pour 1907.

Tableau comparatif indiquant la répartition entre les différents pays des importations *par mer.*

PAYS	1903	1904	1905	1906	1907	DIFFÉRENCES COMPARATIVES AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE en plus	en moins
France	18.685.438	18.706.143	20.481.982	21.983.615	16.410.167	»	5.573.448
Angleterre	32.143.316	26.386.856	14.437.680	15.299.927	14.483.888	»	816.039
Allemagne	4.041.382	2.839.090	2.817.845	2.613.123	1.927.250	»	685.873
Espagne	1.980.680	1.235.052	1.022.621	1.123.879	870.025	»	253.854
Belgique	3.003.103	2.388.114	2.102.489	2.540.399	1.410.062	»	1.130.337
Italie	233.860	783.950	996.463	698.148	72.267	»	625.881
Autriche	1.425.380	1.394.566	475.627	484.804	351.092	»	133.712
Etats-Unis	»	»	228.544	136.514	140.092	3.578	»
Portugal	»	»	1.513	480	2.805	2.325	»
Pays-Bas	99.180	81.163	60.460	19.407	37.735	18.328	»
Egypte	»	9.400	»	»	16.667	16.667	»
Turquie	»	»	»	41.109	»	»	41.109
Suède et Norvège	»	»	10.055	106.932	22.894	»	84.038
Russie	»	»	»	14.962	3.360	»	11.602
Autres pays	823.150	671.190	160.521	118.946	13.336	»	105.610
Totaux	62.435.489	54.495.524	42.795.800	45.182.245	35.761.640	40.898	9.461.503
						en moins en 1907 9.420.605	

Nota. — Dans ce tableau ne figurent pas les chiffres relatifs aux importations d'Algérie par la frontière de terre; ces chiffres ont été de : 1° 4.839.000 en 1906, soit au total pour la France : 26.822.615
2° 7.929.000 en 1907, soit au total pour la France : 24.339.167

ce qui donne, pour 1907, une différence en plus de : 3.090.000 par terre, et en moins, au total, de : 2.483.448

Les importations totales (*par mer et par terre*) ont ainsi été de : 1° 50.021.245 en 1906.
2° 43.690.640 en 1907.

soit une différence en moins de : 6.330.605 pour 1907.

Tableau comparatif indiquant la répartition entre les différents pays des exportations *par mer.*

PAYS	1903	1904	1905	1906	1907	DIFFÉRENCES COMPARATIVES AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE en plus	en moins
France	5.635.597	4.003.116	7.593.145	10.471.772	6.409.968	»	4.061.804
Angleterre	12.892.778	12.879.594	8.802.692	9.032.580	10.944.673	1.912.093	»
Allemagne	6.480.801	8.061.785	4.514.306	4.501.280	8.056.068	3.554.788	»
Espagne	5.922.396	6.427.920	2.140.472	2.737.176	2.246.120	»	491.056
Belgique	7.270	41.933	655	2.867	66.582	63.715	»
Italie	688.760	726.177	840.558	964.890	373.821	»	591.069
Autriche	7.128	7.320	»	»	29.905	29.905	»
Etats-Unis	1.583.306	1.268.856	2.725.352	810.635	20.315	»	790 320
Portugal	509.125	407.248	118.209	54.726	95.728	41.002	»
Pays-Bas	491.725	»	»	»	»	»	»
Egypte	2.010.990	2.344.507	708.842	587.801	834.753	246.952	»
Turquie	7.295	»	»	7.162	141	»	7.021
Autres pays	331.225	320.960	9.993	15.830	25.628	9.798	»
Totaux	36.568.396	36.489.416	27.454.224	29 186.719	29.103.702	5.858.253	5.941.270
						en moins en 1907 83.017	

Nota. — Dans ce tableau ne figurent pas les chiffres relatifs aux exportations en Algérie, par la frontière de terre ; ces chiffres ont été de :

1° 5.319.000 en 1906, soit au total pour la France : 15.790.772
2° 4.134.000 en 1907, soit au total pour la France : 10.543.968

ce qui donne, pour 1907, une différence en moins de : 1.185.000 par terre, et en moins, au total, de : 5.246.804

Les exportations totales (*par mer et par terre*) ont ainsi été de : 1° 34.505.719 en 1906.
2° 33.237.702 en 1907.

soit une différence en moins de : 1.268.017 pour 1907.

Tableau indiquant le *pour cent* de la participation des différents pays dans le commerce total.

PAYS	Importation	Exportation	Commerce total	Rappel du pourcentage du commerce total de 1906
France	55,70 0/0	31,72 0/0	45,34 0/0	50,42 0/0
Angleterre	33,15	32,93	33,05	28,78
Allemagne	4,41	24,23	12,98	8,41
Espagne	1,99	6,76	4,06	4,56
Belgique	3,23	0,20	1,92	3
Italie	0,17	1,12	0.58	1,96
Autriche	0,81	»	0,49	0,57
Etats-Unis	0,32	»	0,21	1,12
Portugal	»	0,28	0,13	»
Pays-Bas	»	»	»	»
Egypte	»	2,51	1,11	0,69
Autres pays	0,22	0,25	0,13	0,49

Nota. — Ce tableau fait entrer dans le commerce de la France les transactions du Maroc avec l'Algérie. Il n'est donc pas basé exclusivement sur les statistiques de la Délégation de l'Emprunt marocain qui ne portent que sur le commerce maritime.

MOUVEMENT GÉNÉRAL de la Navigation par pavillon et par port.

(Vapeurs et navires à voiles réunis. — Navires de guerre ou de plaisance non compris)

Entrées.

DÉSIGNATION DES PORTS

DÉSIGNATION des Pavillons	Tétouan		Tanger		Larache		Rabat		Casablanca		Mazagan		Safi		Mogador		Totaux	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Français	29	19.270	254	190.839	42	28.332	41	32.506	104	83.762	58	58.853	43	40.489	36	33.953	607	488.004
Anglais	74	14.638	543	207.590	66	17.959	38	16.167	87	55.419	65	48.704	48	49.241	41	45.346	962	455.064
Allemand	»	»	105	153.671	29	29.623	22	20.433	46	41.838	59	51.867	36	29.477	27	23.868	324	350.777
Espagnol	50	1.561	542	172.772	68	6.889	7	2.122	82	35.883	63	30.987	7	3.627	18	8.818	837	262.659
Belge	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Italien	»	»	18	9.936	2	1.520	3	2.933	11	7.524	10	6.789	3	1.868	8	5.255	55	35.825
Autrichien	»	»	26	15.869	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26	15.869
Américain	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Portugais	1	101	2	1.028	5	411	2	172	5	388	4	694	1	128	1	64	21	2.986
Hollandais	»	»	9	6.064	»	»	2	120	1	60	»	»	2	222	»	»	14	6.466
Suédois	»	»	1	103	»	»	»	»	»	»	1	425	»	»	»	»	2	528
Marocain	10	37	11	1.187	3	3	»	»	1	122	»	»	»	»	»	»	25	1.349
Danois	»	»	1	525	3	291	»	»	1	86	»	»	3	308	»	»	8	1.210
Norvégien	»	»	2	984	4	1.388	1	348	5	1.965	10	3.878	9	4.384	4	1.392	35	14.339
Totaux	164	35.607	1.514	768.568	222	86.416	116	74.801	343	227.047	270	202.197	152	129.744	135	118.696	2.916	1.635.076

TABLEAU COMPARATIF par pavillon de la Navigation commerciale.

PAVILLONS	1903		1904		1905		1906		1907		Différence comparative avec l'année précédente — en plus		en moins	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Français	697	523.664	508	363.203	714	551.801	669	531.855	607	488.004	»	»	62	43.851
Anglais	1.584	867.504	1.187	529.598	1.237	563.502	1.088	549.038	962	455.064	»	»	126	93.974
Allemand	536	445.703	359	276.466	341	279.860	340	375.349	324	350.777	»	»	16	24.572
Espagnol	1.984	514.943	836	243.002	839	267.332	800	292.235	837	262.659	37	»	»	29.576
Belge	2	1.556	1	581	2	232	»	»	»	»	»	»	»	»
Italien	44	29.354	187	120.344	130	82.056	126	87.596	55	35.825	»	»	71	51.771
Autrichien	46	37.066	25	18.600	23	15.874	13	11.535	26	15.869	13	4.334	»	»
Américain	»	»	21	1.794	33	4.506	18	808	»	»	»	»	18	808
Portugais	60	4.404	90	9.616	29	3.205	25	2.198	21	2.986	»	788	4	»
Hollandais	26	18.258	13	6.147	21	11.129	14	4.289	14	6.466	»	2.177	»	»
Suédois et norvégien	6	1.114	13	4.523	9	3.914	39	12.811	37	14.867	»	2.056	2	»
Russe	20	7.064	8	1.529	8	5.106	6	1.174	»	»	»	»	6	1.174
Marocain	43	9.679	24	4.970	22	1.190	40	3.036	25	1.349	»	»	15	1.687
Danois	12	3.228	21	2.964	17	4.345	19	3.057	8	1.210	»	»	11	1.847
Autres pavillons	Egypt. 2	2.150	Grec 1	1.125	Grec 1	1.508	»	»	»	»	»	»	»	»
	5.062	2.465.687	3.294	1.584.464	3.426	1.795.550	3.197	1.874.981	2.916	1.635.076	50	9.355	331	249.260

281 navires en moins en 1907.
239.905 tonneaux en moins en 1907.

TABLEAU indiquant le *pour cent* de la participation des divers pavillons dans la Navigation commerciale.

PAVILLONS	Nombre de navires	Tonnage	Rappel du pourcentage en 1906 — Nombre de navires	Tonnage
Français	20,81 0/0	29,84 0/0	20,93 0/0	28,36 0/0
Anglais	32,99	27,83	34,03	29,28
Allemand	11,11	21,45	10,64	20,02
Espagnol	28	16,06	25,02	15,58
Belge	»	»	»	»
Italien	1,89	2,19	3,95	4,67
Autres pavillons	5,20	2,63	5,43	2,09

RECONNAISSANCES ET EXPLORATIONS

LA MISSION DU HAUT-LOGONE

Nous avons déjà mentionné le récent retour du chef d'escadron Lenfant, chef de la mission du Haut-Logone, et l'importante reconnaissance des bassins de la Penndé et du Bahr-Sara qu'il a opérée. Le commandant Lenfant, qui vient d'être mis au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel, a rendu compte de sa mission dans les conférences faites à la Société de Géographie de Paris, initiatrice de sa mission, et au groupe parisien des anciens élèves de l'Ecole polytechnique. Nous empruntons au Bulletin de ce groupe (1) le récit de sa mission qui comble sur nos cartes le blanc qui restait entre la frontière du Cameroun et le Chari.

Le commandant Lenfant était accompagné du capitaine Périquet, du docteur Kerandel, du capitaine Joannard, de M. Bastet, ingénieur des mines, et de quatre sous-officiers, MM. Delacroix, Bougon, Psichari et de Montmort, ce dernier décédé en cours de mission. Son but était avant tout l'étude de deux blocs de terrain intimement liés. Le premier bloc se trouve compris entre le nœud orographique des monts Di à l'Ouest, entre les rivières Logone et Ouame ou Bahr-Sara, au Nord et à l'Est. Le second bloc, soudé au premier par le versant méridional de la vallée de l'Ouame, avait la forme d'un polygone irrégulier passant par les points de Nola, N'goukou, Gaza, vers la Kadéi, par Baboua sur la Mambéré, par Bouala sur l'Ouame et se complétait par le nœud orographique de Bouar, la haute Lobay et la haute M'baéré jusqu'à Makandjia. « Plusieurs voyageurs, hommes du plus grand mérite et de la plus haute conscience, dit le commandant Lenfant, avaient déjà parcouru certains itinéraires étendus, certains fragments de routes sur ces beaux territoires. Ce sont Gentil, Mizon, Clozel, Ponel, Huot, Bernard, Bruel, Rousset, Perdrizet, le capitaine Faure qui secondèrent et suivirent le premier effort de M. de Brazza, tandis que des serviteurs non moins dévoués du pays, les capitaines Lofler et Méchet, le lieutenant Lancrenon, apportaient leur concours précieux à la cause du Congo. »

Nous laissons la parole au commandant Lenfant :

Partis de Bordeaux le 25 août 1906, nous arrivions le 10 octobre dans la Sangha. Le 10 décembre, nos travaux s'étaient déja portés sur la vallée de la Mambéré, ainsi que sur les territoires de la Haute-Sangha. Au milieu de décembre, nos colonnes quittaient Carnot. L'une d'elles devait rejoindre le Moyen-Logone avec un lourd bagage. Elle comprenait 230 porteurs bayas. La seconde passa sur la rive gauche de la Nana, pour étudier cette rivière jusqu'à sa source, ainsi que le pays situé entre elle et la Mambéré. Le capitaine Périquet, les sous-officiers de Montmort et Psichari accompagnaient le chef de mission. Cette colonne emmenait 160 porteurs bayas.

Nous trouvâmes jusqu'à Bougouta un pays peuplé, mais les indigènes qui semblent s'être réfugiés là dans les replis des vallées, à l'abri des hautes montagnes, sont la plupart du temps prêts à l'hostilité. Ils ont mis un soin jaloux à nous cacher la Nana, probablement à cause de leurs luttes intestines, et c'est presque toujours contre leur gré que nous avons pu suivre le cours de cette rivière. A partir de Bougouta, sur plus de 100 kilomètres d'étendue, la région devient déserte, stérile, inhabitée, cependant qu'on s'élève graduellement jusqu'à 1.200 mètres, sur ce plateau que le mont Gaou domine de ses 1.300 mètres d'altitude. C'est ainsi qu'on parvient, après huit jours de marche en plein désert, jusqu'aux sources de la Nana qui se trouvent par 1.180 mètres d'altitude. Il est difficile de voir un pays mieux irrigué, plus abondamment coupé de rivières torrentueuses, à l'onde limpide et mugissante.

La Nana, large de 40 centimètres à sa source, a déjà 2 mètres de largeur à 2 kilomètres de celle-ci. De notre étude, il semble résulter que cette rivière est bien la branche maîtresse de la Sangha. Jusqu'à 6 kilomètres de Carnot, elle est chutes et rapides. Grossie de la Mambéré, elle serait navigable jusqu à Nola, où elle reçoit la Kadéi, sans les seuils rocheux de Likaya et de Mokélo. En aval de Nola, on ne rencontre plus que de faibles obstacles à la navigation jusqu'à la jonction de la Sangha et du majestueux Congo.

Après la reconnaissance des sources de la Sangha, nous revenions sur le parallèle de Bongouta et repartions vers les sources de l'Ouame que nous trouvâmes par 1.100 mètres d'altitude, après une marche de 18 kilomètres à travers de hautes herbes que nos pieds devaient abaisser pour gagner du terrain. Pendant ce temps, de Montmort et Psichari allaient nous attendre à Bouala avec la colonne et relevaient sur la rive droite le cours supérieur de cette importante rivière, tandis que nous les rejoignions par la rive gauche.

Le 6 janvier, nous trouvions à Bouala la colonne lourde qui s'y trouvait sans porteurs, aux prises avec les difficultés du pays. J'appris alors que les maréchaux des logis Bougon et Delacroix avaient été envoyés tous deux en mission spéciale pour étudier l'Ouame jusqu'en aval du massif du Karé, la région de Gouikora et tout le pays situé entre cette dernière et le massif des monts Di, par un itinéraire nouveau. On leur avait donné rendez-vous à Yadé vers le 15 janvier; ils reçurent donc des vivres et de la pacotille pour dix jours, ainsi qu'une escorte de quatre fusils et de douze porteurs. A Bouala, je formai un détachement qui devait marcher sur Léré par un itinéraire bien défini. Le Dr Kérandel poursuivit ses recherches de géographie médicale tandis que j'envoyai chercher les bagages restés sans porteurs.

Le 11 janvier, nous arrivions à Yadé. Ce pays présente un intérêt particulier. La région se trouve à l'altitude moyenne de 1.200 mètres. Des masses plus élevées la dominent de 200 mètres environ. On se trouve ici en présence d'un superbe mouvement orographique qui domine sur une vaste étendue la contrée la plus sauvage qui soit. Toutes les rivières du centre africain y prennent naissance. Ce sont le Lom qui descend à l'Atlantique à travers le Kameroun; la Sangha (Nana et Mambéré), le plus gros affluent de droite du Congo après l'Oubanghi; l'Ouame, appelé Bahr-Sara dans son cours supérieur et qui se trouve être le bras principal du Chari; la M'béré ou Logone qui passe devant Laï et va se jeter dans le Chari à Kousseri; le Penndé, l'une des plus importantes rivières de ce pays, autrefois appelée le Logone oriental et que la mission va nous révéler; le Lim affluent du Logone; la Barya, ainsi qu'une série prodigieuse de cours d'eau, affluents des rivières principales. Vingt races, et peut-être les plus belles et les plus robustes du continent noir, puisent la vie à cet immense réservoir des monts Di, dont elles habitent les bordures et qui leur prodigue en abondance ses ondes pures et la circulation sur les rivières. Il est difficile de voir un pays plus irrigué, plus sauvage, plus captivant et plus singulier. Une forêt claire, de hautes futaies parfois, recouvrent ce plateau salubre et cependant inhabité. On se demande quelles agitations extérieures ont empêché les noirs de s'y propager et de le cultiver, car la roche cède la plupart du temps la place à de la terre cultivable.

C'est à Yadé, après quatre jours d'entière solitude, qu'on rencontre les premiers habitants. Depuis deux mois que nous montions progressivement de Bania vers cette région, la seule race, aux multiples familles, aux diverses tribus, que nous ayons rencontrée, est la race baya. Les indigènes sont plus robustes, plus forts et peut-être plus riches dans le Nord que dans la région Sud. Les Bayas de Yadé sont des troglodytes. Ils habitent des villages perchés sur des amas de roches énormes, bouleversées, dénudées. Tous les cols, toutes les routes sont gardées. On circule parfois

(1) Fascicule de mai 1908, Gauthier-Villars.



dans des gorges étroites, surplombées de rocs que dominent des guerriers armés de sagaies et de flèches. C'est un véritable coupe-gorge. Des blocs énormes ont glissé sur des monolithes qui les ont retenus pour former les Di. étroites et longues cavernes sous lesquelles habitent les indigènes. Une multitude de sources mélodieuses sortent des parois de granit. A la moindre alerte, tout le monde se tapit sous les Di, les fuyards trouvent toutes sortes d'issues souterraines pour s'échapper de leurs antres. De petits villages, véritables postes avancés, surveillent les abords du pays, perchés sur des pics, tandis qu'au sein de la masse bouleversée, dénudée, érosée, s'élèvent des montagnes roses de grès ou de granit qui donnent abri à une population que nous estimons dense, impulsive, guerrière et robuste.

Le 25 janvier, vingt jours après leur départ, Delacroix et Bougon ne nous avaient pas rejoints. Des détachements, avec le capitaine Périquet et de Montmort, avaient sondé le massif montagneux. Les indigènes eux-mêmes étaient partis à la recherche. Aucun indice ne nous révéla leur présence. L'inquiétude nous gagnait de plus en plus. Qu'étaient-ils devenus ? Le 26 janvier, les indigènes nous annoncèrent que les villages yanghérés de l'Est signalaient le passage de deux Européens. Ils affirmaient que ceux-ci se dirigeaient vers le Nord, probablement pour atteindre le Lim et Baïbokoun. Notre colonne, à laquelle étaient venus se joindre le Dr Kérandel et M. Bastet, se mit en route sur l'heure. Les indigènes avec qui nous étions en bonnes relations, se chargèrent des colis que nous traînions avec nous sans porteurs attitrés et nous conduisirent jusqu'à Ya-Koundé, village qui s'élève sur un bloc de roches et domine la route de toutes parts.

En ce point, il fallut nous scinder. Périquet et de Montmort, n'emportant que trois jours de vivres et le plus léger bagage, se rendaient à Basaï, près du Logone, par un itinéraire nouveau. Le convoi lourd prit une route différente par le massif de Pana, où se trouvaient de belles populations, afin d'assurer le transport de notre matériel.

Le 30 janvier, Périquet et de Montmort étaient sans ressources à Basaï, nous nous trouvions à 60 kilomètres d'eux. Les indigènes avaient déposé nos bagages dans un défilé rocheux et s'étaient réfugiés sur leurs nids d'aigle au sommet desquels ils regardaient avec convoitise nos bœufs et nos marchandises. Pendant ce temps, Périquet et de Montmort allaient manquer de vivres. Le 31, à 7 heures du soir, après une marche forcée, suivi de quel-

ques porteurs, je rejoignais nos amis à Basaï. Ils étaient attablés tous deux devant leur photophore dont je distinguais de fort loin la lumière et se demandaient avec calme si ce pays montagneux et aride ne renfermait pas des cailloux comestibles, les indigènes leur ayant refusé toute nourriture.

Après cinq jours d'inquiétude mortelle, Delacroix et Bougon ne nous ayant pas rejoints et les indigènes ayant cherché à nous tromper par de fausses indications, nous partîmes tous à leur recherche, en poursuivant les travaux de la mission. Le capitaine Périquet et de Montmort, formant deux colonnes, retournaient vers la bordure septentrionale des monts Di, puis, surveillant les routes, se rabattaient vers la région de Béloum. Ils exploraient la belle rivière Penndé jusqu'à sa confluence avec le Logone. D'autre part, dans le cas où nos deux compagnons se seraient aventurés à notre insu vers Laï, je décidai de gagner ce poste avec M. Bastet pour les y rejoindre. De son côté, le docteur Kérandel devait descendre le Logone en pirogue et se rendre à Laï dans la région du bétail, pour y continuer ses intéressantes études sur la trypanosomiase bovine. C'est donc à Baïbokoun que nous dûmes nous séparer de Périquet et de Moutmort, sans nous douter que nous adressions à ce dernier un suprême adieu.

Parti de Baïbokoun le 8 février, avec M. Bastet, nous prononcions un détour dans l'intérieur et rejoignions, pour la suivre, la rive gauche du Logone. Le 14, nous arrivions à Laï, après avoir effectué en neuf jours un trajet de 330 kilomètres avec six miliciens. Nous fûmes attaqués à Kao-Ghicun, en arrivant à l'étape. Dans plusieurs villages, l'accueil fut assez menaçant et l'hospitalité des plus froides. Notre jeune camarade, le lieutenant Lancrenon, qui nous a devancé dans ce pays, n'a pas dû manquer de décrire ces races superbes, leurs beaux villages et leurs cultures intensives; c'est pourquoi nous n'en reparlerons point.

L'espérance de trouver Bougon et Delacroix fut déçue en arrivant à Laï. Cette déception fut atténuée par le charmant accueil que nous fit le chef de la région, le capitaine Faure, lequel s'empressa de mettre à notre disposition toute sa pacifique influence et toute sa camaraderie pour calmer nos angoisses et dissiper nos fatigues. Le docteur nous rejoignait soixante heures plus tard. Lui non plus n'avait pas trouvé trace de nos deux sous-officiers. Sa descente s'était bien effectuée; cependant il avait dû pagayer lui-même et naviguer dans un esquif aussi vermoulu que fragile.

A peine avions-nous pris quelques jours de repos que nous nous trouvâmes dans l'obligation d'aller jusqu'à Sullkando à la rencontre de la colonne de Léré. Nos porteurs avaient énormément souffert. Les Bayas, accoutumés à l'ombrage et à l'humidité de la grande forêt, se desséchaient dans la vallée du Logone, comme leurs arbres géants se fussent réduits dans le Sahara. La mission marchait à cette époque par des chaleurs torrides. Presque tous les jours le thermomètre marquait 42 et 44° à l'ombre. Le soleil chauffait la terre au point de rendre la marche douloureuse. Un vent brûlant régnait dès 9 heures du matin. Je fus particulièrement heureux de revoir, à quatre années de distance, l'intéressante région du Toubouri, dont les habitants se trouvaient fort en progrès. Ce pays présentera plus tard, je le crois, un certain intérêt, car l'élevage du bétail peut y donner de bons résultats. Les indigènes sont de beaux hommes, très bons cultivateurs et bien plus prompts à se rapprocher de nous que ceux de la Sangha.

Le 14 mars, nous avions effectué un long itinéraire dans le Toubouri et revenions à Laï. Au même moment, une satisfaction sans égale nous attendait au retour. Bougon et Delacroix s'étaient rendus à Laï pendant notre absence. C'est le capitaine Faure qui les reçut le premier. La grande quiétude et le magnifique sang-froid de ces deux sous-officiers l'avaient enthousiasmé. Il est facile de comprendre que nous écoutâmes le récit de leur voyage avec un intérêt passionné. Leur odyssée vaut la peine d'être contée.

Partis, comme on le sait, le 5 janvier de Bouala, ils furent abandonnés par les porteurs à 150 kilomètres de ce point, non loin de l'Ouame, au village de Zonkora. Leur marche avait été déjà fort lente et la route plus longue et plus difficile qu'on ne l'avait supposé. Des tribus hostiles les entouraient. Ils durent, faute de porteurs, stationner plusieurs jours avant de gagner Gonikora. Mais cependant sans s'émouvoir le moins du monde, ils poursuivirent leurs travaux. La petite colonne se trouvait encerclée dans une population hostile, amie des M'bakas, contre lesquels la mission eut plus tard à se défendre durant une semaine. Progressivement, la petite troupe gagna les monts Karé, puis le contrefort méridional du mont Chikoum, pays de troglodytes et de tribus cannibales. Ils ne se doutaient pas que, dans un rayon de 12 kilomètres, nous avions laissé pour eux des lettres leur disant notre inquiétude et le point où ils pouvaient nous rejoindre. Les indigènes du Chikoum les conduisirent à Yadé. Ils y trouvèrent une lettre du chef de mission et le meilleur accueil des Bayas que j'avais dédommagés d'avance des vivres qu'ils auraient à fournir à nos deux compagnons. Ceux-ci n'avaient plus rien à manger, plus rien à donner, plus rien pour payer. Après avoir partagé des couvertures en huit pour solder leurs porteurs, ils en étaient arrivés à donner des morceaux de leurs vêtements pour récompenser les bonnes volontés. Ils se nourrissaient de manioc et d'arachides qu'ils grillaient pour se donner l'illusion du café. Le 12 février, ils atteignaient Baïbokoun, quatre jours après le départ de Périquet et de Montmort, partis à leur recherche et qu'ils croisèrent à moins d'une journée de marche sans les rencontrer. Le camp était vide ainsi que le village. De porteurs, point; de vivres, point. Ils fouillèrent les herbes de la berge du Logone et découvrirent trois pirogues vermoulues qui leur permirent de descendre à Laï. Mais personne ne savait pagayer; il fallut apprendre chemin faisant. A quelque temps de là, des Lakkas s'offrirent pour diriger les frêles embarcations. Mais personne ne savait converser avec eux. Comme interprète, Bougon et Delacroix avaient un boy qui, sans hésitation, entrait en conciliabule avec les natifs, bien qu'il ne comprît rien à leur langage. A force d'énergie, la petite expédition descendit le Logone. Malheureusement un jour, à l'un des tournants du fleuve, une pirogue, contenant un de nos meilleurs miliciens avec armes et bagages, resta en arrière. Elle fut probablement engagée dans un bras sans issue de la rivière. On n'en revit plus trace; le lakka pagayeur, les bagages et surtout à notre plus grand regret, le milicien, tout avait disparu. Les recherches durèrent deux jours; elles furent vaines et nous pensâmes avec tristesse au sort affreux que dut subir notre Sénégalais. Cette exploration se terminait à Laï. Elle a été fructueuse autant que remarquable. Bougon et Delacroix en rapportèrent une carte excellente et nouvelle.

Le 3 mars, Kérandel quittait Laï avec eux pour gagner Fort-Archambault. La mission devait partir de la confluence du Chari avec le Bahr Sara, pour remonter intégralement en baleinière le cours inférieur de cette rivière, complétant ainsi et rassemblant les belles explorations et les magnifiques travaux de M. l'administrateur Perdrizet.

Le 5 avril, tandis que le sergent de Montmort se dirigeait sur Bangoul pour couper la route de Laï à Fort-Archambault, le capitaine Périquet nous faisait l'agréable surprise de nous rejoindre à Laï. Depuis longtemps il était rassuré au sujet de nos camarades. Après les avoir vainement cherchés dans les contreforts septentrionaux des monts Di, Périquet et de Montmort avaient exploré ces montagnes et rejoint la rivière que les Bayas appellent Nioye et qui, vers Béloum, prend le nom de Penndé, pour la suivre jusqu'au point où elle se jette dans le Logone. Cette exploration nous révèle un cours d'eau presque tout entier. Elle démontre, ainsi que l'a supposé M. Lancrenon, que le Logone oriental des anciennes cartes n'est autre que le Penndé qui prend le nom de Ba Ndoul vers Doba. Il suffit de faire connaître les routes et les pays relevés par Périquet et de Montmort pour se bien pénétrer du travail effectué.

La route qu'ils ont suivie est certes la meilleure pour aller de Laï à Carnot, dans la Sangha. La mission a pris à tâche d'éprouver ce chemin et de le mettre en pratique. Nous allons dire ce qu'il faut penser de cette découverte.

Périquet nous quittait le 12 avril. Nous avions rendez-vous le 23 à Bangoul. Le 16 avril, le maréchal des logis Psichari partait de Laï. Ce sous-officier commandait une colonne de 150 hommes. Cette colonne était suivie de 500 animaux et devait mettre en pratique la route et la belle vallée de la Penndé. Je lui avais donné rendez-vous à Goré le 1er mai, sur le bord de cette rivière. Durant cet in-

tervalle de temps, le chef de mission rejoignait Bangoul par l'itinéraire Bruel, accompagné du capitaine Faure qui profitait de l'occasion pour visiter l'une des régions encore inconnues de son territoire.

Nous quittions Bangoul, le 25 avril, pour suivre, à mi-distance entre la Peundé et la Nana Barya, un itinéraire nouveau qui nous révéla chez les M'baïs d'immenses villages, de belles populations et de riches cultures. C'est ainsi que nous traversâmes le superbe village de Bédeu. Les indigènes de ce pays ne connaissent point les métaux et par conséquent le fer. Les armes sont des bâtons, des sagaies et des flèches en bois dont la pointe est durcie au feu. Ces colosses, pour cent morceaux de fer gros comme des allumettes, donnent une femme. Après quelque repos sous un tamarinier, car ce pays offre, surtout en saison sèche, des ombrages admirables et des perspectives charmantes, nous nous remîmes en route, escortés par des centaines de nègres armés de bâtons. Deux heures après, nous atteignions un grand village dont les habitants s'étaient réfugiés sur la lisière, non point par crainte de nous, mais par frayeur des drôles qui nous accompagnaient et qui profitèrent de notre passage pour se jeter sur cabris et poulets. Il en résulta une bagarre que nous nous efforçâmes de dissiper.

Arrivés au village de Bikobo, nous trouvâmes une population plus farouche, armée de sagaies en fer, cette fois. Notre temps étant compté, nous dûmes abandonner la route Sud pour rebrousser à l'Ouest et regagner la Peundé en traversant un pays où grouillait une population très nombreuse. Les noirs nous suivaient en silence, nous dévisageant comme des bêtes curieuses; puis, à l'approche d'un nouveau village, se retiraient dans les taillis, tandis qu'une foule nouvelle accourait pour nous regarder et nous suivre.

Tout ce pays situé entre Ouame et Logone (et le capitaine Périquet l'a relaté de la même façon en parlant des régions du Sud-Est) est un plan indéfini qui s'étend jusqu'aux premiers contreforts du nœud orographique de Yadé. Tout le terrain se trouve à peu près à 20 mètres au-dessus du thalweg de la Peundé et des autres rivières. L'eau pénètre sous la berge et se répand, pure et filtrée, en nappe souterraine qui court en dessous de toute la région. Il en résulte que les puits du pays M'Baï sont presque tous uniformément profonds de 20 mètres à 25 mètres. Les arbres, il y en a de fort beaux, sont espacés, mais à racines pivotantes. Les tornades ne les renversent point. Ils constituent avec les cases des villages, un décor caractéristique empreint d'une pittoresque beauté. Le spectacle de ce pays, de ces habitations est, à coup sûr, un des plus beaux qu'offre le continent noir. Je ne parlerai point des troupeaux de buffles, d'éléphants, dont les traces rendent le terrain impraticable, parfois des variétés étonnantes d'antilopes et de bovidés. Il suffit de dire que le pays est fort giboyeux. L'indigène élève des cabris et des chevaux, dits chevaux Saras, de petite taille, mais très robustes. Les richesses naturelles sont le caoutchouc, le karité, de l'ivoire. Pour tout vêtement, les M'Baïs portent sur les reins une peau de cabri noué à la ceinture. Ils cultivent mil, maïs, arachides, soundou. Le manioc commence à se propager par le Sud. La cire, le miel, le nété, les haricots, les fèves, les pois chiches sont également abondants.

Le 1er mai, jour encore très calme dans ces régions, nous retrouvions Psichari sur la Peundé. Il avançait lentement, mais sûrement. Nous reprîmes tous deux la marche vers Carnot, après avoir remercié le capitaine Faure d'un accueil affectueux qui nous a laissé des souvenirs d'amitié.

La route de la Peundé, découverte par Périquet et de Montmort, est la meilleure entre toutes celles qui conduisent de Laï à la Sangha. En effet, elle monte en pente douce depuis la cote 400 mètres, jusqu'à Yadé (cote 1.200 mètres), qui en est le point culminant, pour redescendre de même à Carnot, sans qu'on ait à franchir des montagnes ou des pentes très sensibles. En un point seulement, à Yakoundé, les roches sont resserrées. La colonne dut y passer à la file indienne, sous les sagaies des Bayas. Partout ailleurs, on trouve en abondance des pâturages et de l'eau, surtout en cette saison de l'année où les pluies débutaient.

C'est à l'entrée des montagnes que les difficultés nous guettaient. Elles sont de deux sortes. Les premières résident dans les populations de Lakas, de M'boums, de M'boros, de Yanghérés et de Bayas que nous rencontrâmes. C'est surtout à Béloum et à Bougarnga que nous fûmes sur le point de nous battre avec ces anthropophages. C'eût été la perte intégrale de nos efforts et le désastre de la colonne. Nous sentions que le troupeau était d'un attrait irrésistible pour ces brutes. Nous voyions les guerriers perchés par centaines sur les roches, la sagaie au poing. Les secondes difficultés étaient afférentes au troupeau. Il ne faut pas oublier que nos 500 animaux étaient à demi sauvages. Parfois le frissonnement d'une herbe agitée par le vent leur faisait effectuer, d'un seul bloc, un demi-tour suivi d'un farouche galop, à la suite duquel on les retrouvait frémissants, l'œil hagard. Si les indigènes nous eussent attaqués, il est certain que la poudre eût parlé. Alors ç'eût été le désarroi général. Toute la masse se fût dispersée dans les rochers, affolée, criblée de coups de lance. Le fait ne s'est point produit, parce que nous avons pu nous faire craindre.

C'est ainsi que les territoires de la Sangha recevaient 80 animaux de bât et plus de 400 bêtes pour l'élevage, adoucissement au portage, indiscutable réconfort pour ces pays où l'anthropophagie règne en souveraine.

En somme, de toutes les routes reliant Carnot au Logone, celle de la Penndé s'est manifestement montrée à nos yeux comme la plus facile (1). Toutes les autres présentent des escalades et des aspérités rocheuses, néfastes pour les transports et pour les mouvements d'animaux. Aussi pensons-nous fermement que ce chemin nouveau sera fort utile pour pénétrer de la Sangha dans le bassin du Tchad, car il faut ajouter que cette jolie rivière devient très pratiquement navigable à Dimbaya, village situé à 300 kilomètres en amont de Laï. Il en résulte que sur près de 900 kilomètres de parcours on peut aller en chaloupe des premiers rapides de la Penndé à l'ex-grand lac du centre africain par le Logone et le Chari.

Nous arrivions à Carnot le 14 juin. Quelques jours après je me rendais à Baboua avec une escorte au-devant de la colonne Périquet, laquelle devait traverser des pays en ébullition. Elle pouvait avoir besoin de secours. En outre, je lui envoyais des vivres dont elle allait manquer. A la même époque, Psichari partait seul en reconnaissance dans le pays yanghéré. Il en a rapporté des renseignements utiles et des documents précieux sur ces peuplades intéressantes à divers points de vue.

Tandis que nous mettions en pratique la route de la Peundé, le Dr Kérandel et Bougon remontaient l'Ouame en baleinière, dépassaient la confluence de la Fafa et se trouvaient, à quelques kilomètres en amont, en face de 23 rapides. De Montmort leur avait porté l'ordre de se rassembler vers le village disparu de Beuguez au capitaine Périquet. Ce dernier, après avoir relevé le point où la route de Bangoul coupe le Bahr Sara, formait, avec de Montmort et Delacroix, deux colonnes qui devaient longer la Nana Barya sur ses deux versants, en se dirigeant vers la source pour se rabattre ensuite au Sud-Est vers l'Ouame. Ces deux colonnes furent heureuses au début, mais lorsqu'elles entrèrent dans le pays des Mandjias M'bakas, ces cannibales leur tendirent des guet-apens qui fort heureusement échouèrent. A partir de ce moment, la fureur des M'bakas ne connut plus de limites. Tout le pays se mit en état de guerre. Nos camarades furent attaqués 11 fois en 5 jours. Coiffés de plumes, le corps bariolé de couleurs, le nez et les lèvres percés de longs bois effilés, ces sauvages les assaillirent, surtout de nuit, généralement deux heures avant le coucher de la lune. Formés sur deux rangs, le premier à genoux, le second debout, ils entouraient le camp par centaines, poussaient des hurlements de guerre, des cris stridents qu'accompagnait le son des trompes et faisaient pleuvoir sur la colonne une grêle de flèches et de sagaies. Malgré cet état de guerre, les observations et les études furent constamment poursuivies. Tous les chevaux furent tués. Les blessés furent sauvés, grâce au dévouement des Européens. A peu de distance, de Montmort subissait le même sort. Il avait dû transporter un de ses morts deux jours

(1) Au moment où paraissent ces lignes, un convoi de 1.400 têtes de bétail descend lentement de Laï vers Carnot par la route de la Penndé, réalisant la mise en pratique définitive de cette voie économique et couronnant les efforts de la mission.

enveloppé dans une étoffe et l'inhumer au cours de l'étape, pour donner le change aux M'bakas. Ceux-ci n'eussent point manqué de se partager le cadavre. Il a montré dans ces circonstances toute sa grandeur d'âme. Dans son rapport de colonne, je trouve cette phrase qu'il a écrite au moment où, passant pacifique dans un village, un de ses hommes vient d'être blessé d'un coup de sagaie : « J'ai hésité longtemps, écrit-il, à me faire justice moi-même. Je n'ai pas voulu commencer mon exploration par une répression dans un pays où venaient de séjourner, pacifiquement, le commandant et ses compagnons. Maintenant je regrette presque ce procédé conciliant, car durant les deux mois que je viens de passer en pays laka et baya, je me suis rendu compte à mes dépens qu'un acte de bonté passe pour un acte de faiblesse aux yeux des gens qui considèrent la force comme la condition suprême de l'homme libre et puissant. »

Vers le 10 mai, tout le monde avait pu gagner la rive droite de l'Ouame et se reposer au poste du même nom, commandé par le sergent Molinier qui fit à la mission un accueil des plus dévoués. Le 15 mai, le Dr Kérandel, déjà très fatigué, rejoignait directement Carnot avec les éclopés. Delacroix et de Montmort, en pleine santé tous deux, retraversaient l'Ouame, longeaient à l'Ouest les confins du pays m'baka et se dirigeaient sur Bonala.

Ils devaient ensuite, pour terminer cette première partie de la mission, rejoindre le capitaine Périquet à Baboua sur la Mambéré. Le 13 juillet, je me rencontrais à Bira avec Périquet. De Montmort, toujours exact aux rendez-vous, avait cette fois trois jours de retard. Pas un instant nous ne supposâmes que, si bien portant de coutume, il pût être malade. Nous avions craint une attaque et nous nous disposions à marcher à sa rencontre lorsqu'un émissaire vint nous apporter un mot de Delacroix. Son ami se trouvait atteint de fièvre à Bonala. Périquet, en toute hâte, partit à sa rencontre. Il trouva sur la route Delacroix, désolé, qui ramenait la dépouille mortelle de son ami qu'un accès foudroyant avait fauché au moment où il revenait heureux et couronné de succès près du but.

Deux mois après, le 29 septembre, Périquet et Delacroix relevaient la carte forestière de la Sangha, lorsqu'ils furent attaqués et blessés au moment où ils négociaient pacifiquement avec les Bayas, dans un pays que tout le monde croyait tranquillisé par les leçons que les indigènes avaient reçues. A la même époque, nous parcourions des régions différentes, sans nous douter le moins du monde de ces événements fâcheux.

Les difficultés de la route n'ont point empêché la mission de terminer ses travaux. Le capitaine Périquet, second de de la mission, a rédigé une carte d'ensemble appuyée sur un réseau de 164 positions astronomiques observées et calculées, dont 50 d'une manière absolue. Je suis heureux de dire que l'on peut considérer ce travail comme un document établi avec autant de conscience que de savoir éclairé.

Mes collaborateurs se sont montrés au-dessus de tout éloge. Serviteurs dévoués, ils ont bien mérité du pays. Je ne saurais omettre de remercier M. Gentil, commissaire général du Congo, qui nous a montré une si cordiale bienveillance, et ses collaborateurs, pour l'appui que l'administration locale a si largement offert à la mission. Je n'ai pas eu le bonheur de revenir avec tous mes compagnons. Deux des nôtres ont été frappés en se dévouant pour la science et la civilisation.

Comme on le voit par cet exposé, tout est pénible, tout est difficile au Congo. C'est, sans aucun doute, la plus riche de nos colonies d'Afrique. Sa région forestière est à peu près cinq fois égale en superficie à celle de la Côte d'Ivoire et du Dahomey réunis, les seules contrées véritablement riches de notre Afrique occidentale française. L'indigène est souvent hostile. C'est un être qui vit dans un état de misère physique absolue, dans un état de médiocrité mentale désolant. Nous avons le devoir de le conquérir, avec humanité, sans oublier que ces anthropophages ne reconnaissent que la force. Nous n'obtiendrons ni soumission ni progrès de leur part, si nous ne sommes pas appuyés par la force, latente, il est vrai, mais prête à frapper s'il le faut.

Pour arracher le noir à ses maladies, à sa médiocrité, à sa paresse, il nous faut produire un effort constant. Pour lui donner le goût du travail, il faut l'en récompenser et lui faire entrevoir qu'il peut, grâce à lui, devenir un homme plus heureux, de condition plus élevée. Je ne saurais m'étendre ici sur un sujet que nous avons développé plus en détail autre part. Mais il est à souhaiter que la métropole donne bientôt à sa belle colonie l'organisation nécessaire, grâce à laquelle on pourra délivrer l'indigène de ses souffrances physiques pour améliorer sa façon de vivre, pour l'instruire, pour créer des voies de pénétration, pour porter vers lui, en un mot, tous les bienfaits de la civilisation.

La France aime à remplir de semblables tâches envers l'humanité, comme elle aime à précéder le monde dans la voie de la justice et de l'équité. Cette affection, cet intérêt bienveillant, la colonie du Congo les lui demande. Elle sollicite de toute sa richesse un regard attentif. Elle demande à la mère patrie la sollicitude qui lui revient de droit, ainsi qu'un effort progressif, calculé, méthodique pour sa mise en valeur. Elle demande que sa forêt soit protégée et revivifiée, que ses peuples soient apaisés et calmés, que ses chemins soient améliorés et tracés.

L'organisation de tous ces moyens de pénétration et de tous ces auxiliaires du progrès est nécessaire : c'est en l'appliquant à ce beau pays que le Congo deviendra une source de richesses et de satisfaction pour la France.

Commandant LENFANT.

BIBLIOGRAPHIE

Carte du Chari, dressée par G. BRUEL, 1905-1906, par ordre de M. Gentil, commissaire général du Congo français. — Prix : 20 francs.

Le Comité de l'Afrique Française a reçu la belle carte que M. Georges Bruel a terminée récemment et qu'il faut féliciter la colonie du Congo français d'avoir éditée.

Elle comprend 19 feuilles et, limitée au Sud à Bangui, s'étend au Nord jusqu'à Damraou, à l'Est jusqu'à N'Délé, à l'Ouest jusqu'à Kim et Laï. Elle est dressée au 200.000e et faite avec beaucoup de soin.

Nous aurons à parler encore de cette carte quand la notice de M. Bruel aura paru. Nous avons voulu la signaler sans retard. Nos lecteurs connaissent bien les travaux de M. Bruel : ils les apprécieront dans cette belle carte, qui fait honneur à son auteur et à la colonie.

Elle est en vente à l'Office colonial, chez Barrère et chez les principaux libraires.

Voyage aux régions inexplorées de l'Atlas marocain, conférence faite le 13 décembre 1907, à Alger, par M. A. BRIVES, chargé de cours à l'École supérieure des sciences d'Alger. Une brochure de 24 pages. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*.

Cette conférence mérite d'être signalée, parce qu'elle contient le récit du voyage effectué par M. et Mme Brives de Mogador à Merrâkech, de Merrâkech au Glaoui et au Goundafi, de novembre 1906 à juillet 1907, à l'époque où le Dr Mauchamp était assassiné, tandis que se préparait le mouvement insurrectionnel du Sud marocain, qui a abouti à la proclamation de Moulay Hafid.

Il convient de méditer la conclusion du récit. Les populations berbères de l'Atlas, dit M. Brives, ne sont pas encore contaminées par le fanatisme, et le fanatisme est surtout au Maroc « un article d'importation ». « La haine du chrétien existe cependant, mais elle est le fait des riches et des puissants, de ceux qui craignent que notre intervention ne soit funeste à leurs privilèges. Que l'on ajoute à cela la déconsidération encourue par les Européens depuis que les indigènes se sont rendu compte des rivalités qui les divisent, et l'on comprendra pourquoi la haine des roumis et surtout des Français qui ont assumé la tâche d'appliquer les réformes s'est développée peu à peu.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 7

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA RÉGION

ENTRE

BÉRÉÇOF ET LA TRIPOLITAINE[1]

RAPPORT DU CAPITAINE BUSSY

Entre le poste algérien de Béréçof au Nord, les postes du Sud Tunisien à l'Est, et la Tripolitaine au Sud, se développe une vaste région occupée en majeure partie par les massifs terminus du Grand Erg oriental.

Aucune délimitation n'existe entre la Tunisie et l'Algérie au Sud de Bir Romane, sur le parallèle de Béréçof, pas plus d'ailleurs qu'avec le vilayet de Tripoli. Depuis longtemps la régence de Tunis revendique la possession de cette région, et, de façon plus générale, comme hinterland tunisien, celle de tout le pays situé à l'Est du 6° degré de longitude. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de discuter la valeur de ces revendications. Mais, ainsi placée entre les deux pays voisins, la conséquence de cette situation excentrique et mal définie a été telle que cette région était restée, jusqu'à ce jour, dans un état d'abandon à peu près complet.

Ni officiers ni explorateurs n'ont guère eu leur attention attirée par elle, ne l'ont étudiée et pénétrée. Rohlfs en 1864 et Foureau en 1893 en ont longé les pentes Sud ; le capitaine de Bonnemain en 1856-57, Duveyrier en 1860, la mission Mircher-de Polignac en 1862, Largeau en 1875-76 l'ont laissée sur leur droite en rentrant de R'adamès à El Oued par Béréçof ou Bir-Ghardaya. Le capitaine Cazemajou l'a seul traversée dans sa partie Ouest en 1893, mais si rapidement que le levé qu'il en a laissé est fort incomplet et sujet à des réserves. M. V. Cornetz en a levé, au cours de son séjour chez les Merazig, de nombreux et intéressants itinéraires dans sa partie comprise entre les derniers contreforts des massifs des dunes et les montagnes du djebel tunisien, depuis Bir Aouin jusqu'à R'adamès. Mais, en dehors d'une pointe rapide qu'il a faite sur Béréçof, ses investigations ne se sont pas, croyons-nous, étendues à l'intérieur de l'Erg. On peut donc dire qu'elle nous est restée totalement inconnue dans presque toute son étendue.

Les indigènes eux-mêmes la fréquentent peu, l'absence de points d'eau au Sud de nos derniers puits de Ghorafa et de Zougab el Baguel, forés par l'annexe d'El Oued au cours de ces dernières années, ne leur permettant pas d'y conduire leurs troupeaux et l'absence de tout service de surveillance ou de police en faisant, de plus, une région peu sûre. Elle est restée, dans son ensemble, le fief de quelques individualités intrépides du Souf (Guettatia et Chaanba) qui vont y chasser l'antilope et la gazelle pour en faire le commerce à R'adamès ou à Sinaoun, et, dans sa partie méridionale, sur les confins de la Tripolitaine, le champ d'action des pillards Touareg ou Djeramna, toujours à l'affût d'un coup de main.

C'est ainsi que, le 8 juillet 1906, dans les Chouech Sayada, trois indigènes du Souf furent, de la part d'une bande de méharistes touareg, l'objet d'une agression dans laquelle un Chaanbi fut tué. Ce regrettable incident a eu du moins pour conséquence d'attirer l'attention des autorités algériennes sur une région délaissée jusque-là, et dès le 28 août 1906, il était prescrit aux officiers de l'annexe d'El Oued de reconnaître

(1) Extrait d'un rapport de tournée établi en juin 1907 par le capitaine Bussy, chef de l'annexe d'El Oued. Voir *Bull. Afr. Franç.*, 10 avril 1907, p. 152.

tout le secteur de la zone frontière qui leur incombe, secteur qui commence aux abords de Djeneïen et se termine au Grand Erg. C'est dans ces conditions que fut décidée la reconnaissance d'une région où, à tout moment, notre action de police pouvait avoir à s'exercer. Le capitaine Bussy, chef de l'annexe d'El Oued, fut chargé de cette mission. Il devait reconnaître la région comprise entre le méridien de Béréçof, le parallèle de Bir Aouin, l'Erg et une ligne jalonnée à peu près sur les points de Djeneïen, Bir Montesser et Haçi Imoulay.

Le but de la reconnaissance était :

1° Lever des itinéraires;
2° Visiter les régions de pâturages;
3° Rechercher les points où il serait possible et avantageux de creuser des puits;
4° Etudier les habitudes du nomadisme tunisien, algérien et tripolitain.

La première partie de la reconnaissance devait être exécutée de concert avec le capitaine Donau, commandant militaire du territoire de Médenine, accompagné du lieutenant Tardy, chef de l'annexe de Tatahouin, qui devaient rejoindre le capitaine Bussy à Bir Aouin et ne le quitter que le 16 février dans les Chouech Sayada. Le commandant Ropert, commandant militaire du territoire de Touggourt, devait également se joindre à lui jusqu'à Montesser. La reconnaissance quittait El Oued le 20 janvier 1907, se dirigeant sur Béréçof.

Devant parcourir une région où nous paraissions pour la première fois, il parut nécessaire de donner à la mission une escorte de 70 cavaliers bien armés, pour lui permettre, le cas échéant, de se faire respecter.

Ainsi organisée, la reconnaissance arrivait à Béréçof le 25 janvier. Elle y fit séjour le lendemain. Deux routes s'offraient à elle pour continuer sur Bir Aouin : 1° la route directe par Bir Romane, difficile, presque impraticable pour un convoi chargé; 2° celle plus longue, mais moins pénible, plus intéressante aussi au point de vue des parcours des nomades, qui contourne par le Sud les épais massifs de dunes au travers desquels serpente la première.

C'est la seconde qui fut choisie. Elle passe par Bir Zoubab el Baguel (44 kilomètres de Béréçof), puits excellent de 36 mètres de profondeur, édifié en maçonnerie de plâtre au printemps de 1905 par l'annexe d'El Oued.

Le tableau suivant résume les différentes étapes successives de la mission à partir d'El Oued :

ASPECT PHYSIQUE DU PAYS

L'itinéraire suivi par la reconnaissance embrasse des régions de caractère et d'aspect absolument différents, savoir :

1° *La région des dunes* (Sahara quaternaire) sur la plus grande partie de son parcours, c'est-à-dire d'El Oued à Zemlat el Menga, puis de l'estuaire de l'oued El Haouiya à la Zemlat Haoudh el Abiod qui domine le hamada de R'adamès au Nord, et enfin du point où la reconnaissance est rentrée dans l'Erg, au Sud de Ghourd Cheikh et Aghrad, jusqu'à Bir Zougab el Baguel où est venu se fermer l'itinéraire.

2° *La région de la Chebka* (Sahara crétacé) de Zemlat el Menga et Bir Aouin au Nord à l'oued El Haouiya au Sud, sorte de large couloir délimité par le Dahar tunisien, à l'Est, et l'Erg, à l'Ouest, où viennent se perdre dans les sables les nombreux oueds parallèles qui descendent du Djebel.

3° *La région de la Hamada* (Plateau de Tinghert) au Sud des dernières pentes de l'Erg, c'est-à-dire la région de R'adamès et d'Haçi Imoulay.

La première forme l'extrémité Est du vaste plateau sablonneux connu sous le nom générique de Grand Erg Oriental; et si elle-même a été délaissée jusqu'ici, l'Erg, dans son ensemble, a déjà été l'objet, au point de vue géographique et géologique, d'observations et d'études de la part d'hommes éminents. Il en a été de même pour les deux dernières régions. Nous renverrons donc le lecteur : 1° pour ce qui concerne la première et la dernière d'entre elles à l'excellent ouvrage *Les Touareg du Nord*, de H. Duveyrier (chapitre II, Géographie ; chapitre IV, Géologie), au mémoire de M. Vatonne, ingénieur des mines, *Mission de Ghadamès, Etudes sur les terrains et les eaux des pays traversés*, et à l'étude de M. G. Rolland, *Géologie du Sahara algérien* ; 2° pour tout ce qui a trait à la région de la Chebka, à la description très étudiée qu'en fait M. V. Cornetz, ingénieur civil, dans son *Etude Géographique du Sahara Tunisien* publiée par la Société de Géographie dans son *Bulletin* du 4e trimestre 1896.

On nous permettra seulement de fixer ici quelques impressions personnelle notées au jour le jour au cours de notre voyage et qui peuvent être susceptibles d'intéresser quiconque est attiré par l'étude des questions sahariennes.

La région des dunes, dans laquelle on se trouve déjà en plein pays du Souf, c'est-à-dire à El Oued même, est formée d'un amas de sables, généralement fins et jaunâtres, et l'aspect chaotique de ceux-ci lui donne la physionomie « d'une mer en furie dont les vagues auraient été instantanément solidifiées » : le spectacle en est grandiose et impressionnant, mais, comme le dit très justement H. Duveyrier : « Quelle que soit la puissance d'imagination de l'homme, elle ne peut pas plus se figurer l'émouvant spectacle du chaos des dunes que celui des mers de glaces à leur dégel ; il faut avoir vu, et quand on a vu, renoncer à reproduire ses impressions. »

Très rapprochées les unes des autres et relativement peu élevées dans les environs mêmes d'El Oued, les dunes augmentent peu à peu de volume et d'altitude au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le Sud ; elles se forment en longues chaînes qui enserrent des vallées parfois assez larges dans lesquelles serpentent les routes sahariennes. Ces chaînes parallèles, dont la direction générale varie suivant que l'on est en plein Erg ou sur les confins de la Chebka (Nord-Ouest Sud-Est dans le premier cas, Nord-Sud dans le second), sont coupés de distance en distance par des cols (the-



 G. Hure. Reproduction interdite.

niya) qui permettent de passer plus ou moins aisément d'une vallée dans une autre. Perpendiculairement à la direction de ces chaînes principales se sont formées, par suite de l'action des vents, des chaînes secondaires inférieures comme altitude, qui donnent à ces vallées la forme générale d'un cirque allongé.

Au Sud de Béréçof, le Sahan Semehri, la dépression d'El Bordji, la cuvette de Bir Zougab el Baguel, présentent ce caractère et la même impression subsiste après ce dernier point sur la direction de Bir Aouin jusqu'à hauteur de Zemlat el Menga. Ici encore, on passe par des seuils plus ou moins faciles dans une succession de vallées ou « Sahan » (du Sahan Kaddour au Sahan Dhamrane) jusqu'à l'entrée de la vaste plaine, bordée au Nord par les hautes dunes de Bir Romane, qui aboutit au point d'eau important de Bir Aouin sous les dénominations successives de « Dakhlet Amond », « Dakhlet el Achi » et « Dakhlet Bir Aouin ».

La teinte seule des chaînes de dunes se modifie entre Bir Zougab el Baguel et Zemlat el Menga : les massifs revêtent un aspect rougeâtre, dû peut-être à la présence d'argile, et le sable y est d'un grain plus gros.

L'une de ces dépressions, le Sahan Saouan (Sahane des Silex), paraît mériter une mention spéciale, moins en raison de son étendue, plutôt restreinte, qu'à cause des remarques qu'il nous a été donné d'y faire au passage. Bordé à l'Est par une assez haute chaîne de dunes formant cirque, ce sahan apparaît comme une sorte de cuvette à fond marneux où l'eau a dû vraisemblablement séjourner à une époque reculée. Dans sa partie la plus basse, autour d'un orifice de puits ancien comblé par les sables, se voient de nombreux coquillages, des débris d'œufs d'autruche et d'os et aussi quelques silex qui lui ont donné leur nom. Il semble que mollusques et animaux se soient retirés là en même temps que, pour une cause inconnue, se retirait aussi l'eau du sahan. Le puits non maçonné est foré à même dans du calcaire marneux. Le commandant Ropert qui a pu se joindre à la reconnaissance, ainsi que nous l'avons dit déjà, le fait déblayer jusqu'à plus d'un mètre de profondeur; les travailleurs n'en extraient que du sable fluide rapporté par les vents. Par sa position intermédiaire entre Bir Zougab el Baguel et la plaine de Bir Aouin, le Sahan Saouan est tout indiqué pour le forage d'un puits qui permettrait à nos nomades pasteurs, aussi bien tunisiens qu'algériens, d'utiliser les excellents pâturages des environs et de conduire leurs troupeaux de l'Erg dans la Chebka ou inversement.

A partir de Zemlat el Menga, plus exactement depuis Zemlat Guechrane, on quitte la région des dunes pour entrer dans celle de la Chebka que nous allons parcourir du Nord au Sud du 29 janvier au 12 février.

De Bir Aouin, la mission augmentée du contingent tunisien, amené par le capitaine Donau et le lieutenant Tardy, se dirige par le Sud de Garet el Achi vers la Hamadat el Guelta que les renseignements indigènes présentent comme très intéressante à étudier et comme devant nous éloigner relativement peu de notre direction générale de marche qui est Bir Montesser. Mais, en cours de route, des renseignements plus précis sont recueillis : nous apprenons ainsi que la pointe projetée ne nous demandera pas moins de trois jours ; arrivés au Sud-Est de Garet el Achi, nous renonçons à notre projet de pousser jusqu'à la Hamadat el Guelta qui retarderait par trop notre arrivée à Montesser, et nous nous dirigeons sur ce puits en longeant de près les dernières pentes de l'Erg.

On a là l'explication du crochet Nord-Est-Sud-Ouest très accusé que l'on remarque dans notre itinéraire dès le départ de Bir Aouin. Tout ce vaste couloir de la Chebka, composé alternativement de plateaux en général rocailleux, de témoins d'érosions nombreux, et de bas-fonds et vallées formées de terres alluvionnaires apportées du Djebel (oued, syahs), est riche en pâturages sahariens dans le fond des vallées.

L'eau s'y trouve dans le sous-sol à une faible profondeur, ainsi qu'en témoignent les puits actuellement existants de Bir Aouin (13 mètres), Bir Montesser (4 m. 50) Bir Haouiya (5 m. 50) ; Bir Zebbech, seul, a une profondeur plus grande (21 mètres) (1).

Il y a là une région relativement fertile que l'aménagement de points d'eau nouveaux rendra très accessible au cheptel, quel qu'il soit, dès que la sécurité y sera assurée au moyen d'un service de police fortement organisé. Relevant incontestablement et exclusivement de la régence de Tunis, elle ne présente pour l'Algérie qu'un intérêt relatif si l'on fait abstraction des tendances de ses nomades à pousser leur cheptel vers le djebel Sanghar; au point de vue documentaire, nous signalerons que si les puits de Bir Aouin sont l'œuvre des Sabrya tunisiens, la création de celui de Bir el Haouiya et de celui de Bir Zebbech est revendiquée par les nomades algériens, Guettatia et Châanba Ouled Ghedir. Le premier d'entre eux aurait été foré l'année où fut assassiné de Morès à El Ouatia, c'est-à-dire en 1893; le second l'aurait été par les Guettatia seuls, il y a huit ans. Quant à Bir Montesser, il serait beaucoup plus ancien; les Tripolitains le comblèrent à l'époque où Ali Bey était caïd du Souf pour empêcher les Sabrya d'y venir. C'est seulement au printemps de 1905 qu'il a été remis en état par les Ouled Mahmoud (Tripolitaine) qui vinrent s'y installer avec leurs troupeaux. Autour de Bir el Haouiya, et en aval de ce point dans l'oued qui lui donne son nom, se voient d'importants gisements de silex, roulés par les eaux.

Au Sud, la Hamada se déroule sans interruption jusqu'en Tripolitaine : terrain facile de Bir el Haouiya à Sinaoun.

L'on est à moins de 35 kilomètres de Bir el Ouatia, lieu du massacre de la mission Morès, et la tentation est grande pour nous d'y pousser une

(1) L'eau de ces divers puits est très salée et saumâtre ; les chameaux, les moutons et les chèvres la boivent néanmoins et au besoin aussi les nomades.

pointe rapide en hommage à la mémoire des victimes. Mais nos instructions sont formelles; elles nous interdisent de trop nous rapprocher des routes suivies par les caravanes tripolitaines et Bir el Ouatia est sur un des chemins qui conduisent de R'adamès à Sinaoun. Nous tournons donc à angle droit vers l'Ouest de façon à pénétrer par le couloir de l'oued El Haouiya dans le Remel el Abiod et l'intérieur de l'Erg.

De parcours très facile jusqu'à la dépression (garaa) dans laquelle vient finir l'oued, ce couloir s'insinue ensuite, sur une longueur d'environ 7 kilomètres, entre les gour rocheux, mais recouverts par les sables sur leur face Ouest qui l'enserrent des deux côtés. Parmi ces gour, on remarque le Khechem Zemmah, gros massif rocheux que nous devons contourner par le Nord et sur lequel vient s'appuyer à l'Est la Hamada à laquelle il donne son nom. Bordée au Nord et au Sud par de hauts massifs de dunes, pourvue de bons pâturages, la Hamadat Zemmah est une sorte de plateau élevé et rocailleux, un témoin, non encore recouvert par les sables, du terrain primitif : elle s'étend de l'Est à l'Ouest sur une longueur de plus de 8 kilomètres jusqu'à Zemlat el Hokkam.

Le sol redevient ensuite sablonneux, le couloir se resserre de nouveau jusqu'au delà de Zemlat Atia, à son débouché dans les Chouech Sayada. Pourvu sur toute sa longueur de très bons et abondants pâturages, il est d'un accès facile sur tout son parcours, sauf en quelques rares endroits à pentes rapides et celles-ci sont elles-mêmes susceptibles d'être aménagées au moyen de rampes que tout nomade sait fort bien faire sans perdre de temps au passage d'un convoi. Il constitue donc un moyen précieux et permanent de communication entre la Chebka tunisienne à hauteur de Bir el Haouiya et l'intérieur de l'Erg à travers le pâté fort difficile du Remel el Abiod.

Nos gens prétendent que le Mekhech ez Zab, à hauteur de Bir Montesser, offre les mêmes facilités de communications avec les Chouech Sayada, mais que ces deux passages sont les seuls qui permettent de pénétrer facilement le Remel el Abiod depuis la Dakhlet el Achi au Nord jusqu'aux dernières pentes Sud de l'Erg vers R'adamès. Peut-être leurs dires présentent-ils quelque exagération; nous n'avons pour le moment aucune raison de les mettre en doute.

Les Chouech Sayada, à la sortie des hautes et épaisses dunes du Remel el Abiod, apparaissent comme une vaste enclave sablonneuse, relativement plane, simplement mamelonnée, piquée en plein Erg; aucune élévation remarquable ne s'y voit, en dehors du petit massif des « Chouech el Kebar » qui en sont le nœud central, l'ossature : c'est une région curieuse et reposante après la traversée du Remel el Abiod; plus de gour rocheux, ni même d'affleurements de hamada; tout est recouvert par les sables, et le terrain primitif y est déjà à une assez grande profondeur, si l'on en juge d'après un essai de forage tenté à une dizaine de kilomètres au Sud-Est des Chouech el Kebar : poussé jusqu'à 4 mètres de profondeur dans un sol exclusivement sablonneux et très friable qui menace de s'ébouler sur les travailleurs, le forage doit être arrêté à cette profondeur pour éviter toute chance d'accident.

C'est là que le 16 février, le capitaine Donau et le lieutenant Tardy se séparent de nous pour rentrer à Tatahouine par le Nord de Chouech, pendant que, tournant maintenant au Sud-Est, la reconnaissance va les descendre jusqu'à leur extrémité Sud en longeant autant que possible le massif de Remel el Abiod, et chercher ensuite à travers ce dernier massif un chemin praticable permettant de déboucher sur la Hamada, au Nord de la Sebkha de Zaouïa Sidi Maabed. La mission devant remonter, au retour, la partie Ouest des Chouech Sayada, notre levé d'itinéraire et celui du lieutenant Tardy se compléteront mutuellement, et on aura ainsi, aussi exactement que le permet un levé rapide, une idée d'ensemble de cette région curieuse.

Il ne paraît pas avoir plu depuis longtemps dans les Chouech Sayada; les pâturages sahariens y sont peu brillants pour l'instant et les animaux n'y trouvent qu'une nourriture plutôt insuffisante; au dire des indigènes de notre escorte, les pâturages y sont ordinairement abondants. Il y a fort peu de bois également : effleurements de bancs de gypse sur toute la limite des Chouech Sayada avec le Remel el Abiod.

Insensiblement, à mesure que l'on se rapproche de l'extrémité Sud des Chouech Sayada, les dunes augmentent d'importance et l'on entre dans le Remel el Abiod sans presque sans s'en apercevoir, tellement la transition entre les deux régions est peu apparente, au contraire de ce qui se produit vers l'Est pour le couloir de l'oued El Haouiya.

La traversée du Remel el Abiod est pénible par endroits, surtout au Nord de Ghourd Sfi. En ce dernier point, on rejoint le chemin d'El Oued à R'adamès par Zougab el Baguel que nous retrouverons au retour d'Imoulay, au Nord de Ghourd Sfi, exactement à Ghourd el Ouadat. Les pâturages, par contre, y sont plus abondants que dans les Chouech, notamment autour de Ghourd Sfi et les chameaux peuvent s'y refaire des privations des jours précédents : la Hamada apparaît de nouveau dans les dépressions que les sables n'ont pas encore entièrement recouvertes et nivelées.

Du haut de Ghourd Sfi, on aperçoit au loin, au delà des derniers massifs des dunes, la gara de R'adamès, l'oasis qui fait sur l'horizon une tache vert sombre et, sur la lisière Nord de celle-ci, se détachant en blanc, la Kouba Og Ahmed R'adamsi. On sort de l'Erg pour entrer dans le Haouah el Abiod, dépression gypseuse de teinte blanchâtre qui fatigue la vue.

La reconnaissance devait, en principe, se diriger par l'Ouest de la Sebkhat el Melah sur Haçi Imoulay. La nécessité où nous nous trouvons de faire boire les animaux et de réapprovisionner en eau le goum, nous oblige à obliquer légèrement vers l'Est et à prendre comme point de direction Aïn-Tabia (3 kilomètres Ouest de Sidi-Maabed), où nous arrivons le 19 février à 2 h. 30

de l'après-midi et d'où nous repartons à 6 heures du soir.

De la Sebkhat el Melah à Haçi Imoulay, terrains arides, désolés et calcinés de hamada, pénibles pour les chameaux où poussent seulement quelques rares plantes rabougries de dhamrane, sauf à la limite de cette Hamada avec l'Erg où, au retour d'Imoulay nos animaux trouveront des pâturages suffisants.

On traverse l'oued Mereksen, perpendiculairement à sa direction à 6 kilomètres environ au Sud de Ras Mareksen où ont été assassinés en décembre 1881, les Pères Richard, Morat et Pouplard. Les ossements des deux premiers ont été recueillis en 1893 par M. Foureau, mais par suite de renseignements erronés fournis par cet explorateur, le squelette du Père Pouplard a été considéré par lui comme étant celui d'un indigène tué avec les missionnaires et est resté sur les lieux du massacre; malgré le vif désir que nous éprouvons d'aller recueillir les restes du Père Pouplard et de remettre en état, le cas échéant, les deux petites pyramides élevées par M. Foureau, le souci de nous garder contre une surprise possible nous crée l'obligation stricte de ne pas nous séparer, même pour peu de temps, de notre convoi.

Haçi Imoulay est situé dans la grande cuvette à fond de sebkha bordée de hautes falaises rocheuses que forme l'oued Imoulay en cet endroit. Le puits est près des falaises de la rive droite au milieu d'un îlot de sable où poussent en quantité de superbes tamarix. Il est à moitié comblé; mais étant donné la faible profondeur de la nappe d'eau (3 m. 50), il est rapidement déblayé. L'eau sourd en abondance de tous côtés, à la limite de la couche argileuse avec la couche rocheuse; elle devient à peu près potable dès qu'elle s'est renouvelée après le nettoyage complet du puits et son débit est tel que le niveau de la nappe ne diminue pas malgré tout ce qu'en extraient les goumiers pour abreuver leurs chameaux. Puits ancien, non maçonné, étayé à sa partie supérieure au moyen de troncs de tamarix; son nom semble indiquer qu'il est l'œuvre d'un homme de l'Ouest. Gypse et pierre à proximité, absence totale de pâturages dans la vallée.

D'après le deïra Mammar ben Laïb qui connaît admirablement la région, un des affluents de l'oued Imoulay, l'oued Djenebri, possède une eau qui coule dans le roc et donne une eau excellente. Cette source marquée par un palmier isolé, est à une heure et demie en amont du confluent de l'oued Djenebri avec l'oued Imoulay. C'est l'eau d'Haçi Imoulay que la reconnaissance va utiliser au retour pendant toute la traversée de l'Erg jusqu'à Bir Zougab el Baguel.

Nous rentrons dans l'Erg par le Sud de Ghourd Cheikh el Aghrad, et recoupons en ce point l'itinéraire Largeau de Haçi Bottine à R'adamès. Le trajet y est difficile pour un convoi jusqu'à Ghourd el Ouadat, où nous rejoignons le chemin de R'adamès à El Oued par Ghourd Sfi et Zougab el Baguel, que nous allons remonter maintenant.

Les massifs épais séparés par de grandes dépressions sont d'un aspect imposant aux environs de Ghourd Cheikh el Aghrad. Ils diminuent peu à peu de relief au fur et à mesure que l'on avance vers le Nord, l'Erg prend une figure moins tourmentée, les vallées s'élargissent et deviennent d'un parcours facile lorsqu'on a dépassé Zimlat Zina Gharbia; on se rapproche de la région très praticable et simplement mamelonnée des Chouech Sayada, dans laquelle on débouche un peu au Sud de Ghourd Meguerinat Dahraoui, vers la M'zara Si Liman.

Cette m'zara, en branchages, a son histoire. Il y a quelques années, un indigène du Souf, du nom de Abid el Debili, commerçant établi à Djeneïen, se rendait du Souf à R'adamès pendant l'été; souffrant de la soif, ayant épuisé sa provision d'eau, il fit une invocation à Si Liman, frère du naïb Si Mohammed el Hachemi ben Brahim, des Kadrya d'Amiche; puis il se coucha, n'attendant son salut que du miracle. Il plut pendant la nuit qui suivit, et il put ainsi, non seulement boire, mais recueillir dans un bas-fond de hamada qui se trouvait à proximité l'eau nécessaire à sa route. L'invocation avait produit son effet. Par reconnaissance à Si Liman, il construisit la m'zara qui, depuis lors, est soigneusement entretenue, en souvenir du fait.

Au Nord du Ghourd Meguerinat Dahraoui, et bien que l'aspect du sol reste sensiblement le même, que les dunes y conservent leur relief atténué et les dépressions les mêmes amplitudes, l'Erg prend les mêmes dénominations successives dues simplement à des différences de pâturages.

Dans les Chouech Sayada, on continue à trouver du hâd et du drinn, tandis que dans El Ayada on remarque, en outre de ces deux plantes sahariennes, du baguel et du dhamrane, très appréciés des chameaux, et que, plus au Nord, les « Zemoul el Merkh » doivent leur nom à la présence de nombreux genêts.

Dans presque toutes les dépressions apparaissent des affleurements de bancs de gypse et de roches; ces diverses régions sont également pourvues de nombreux arbustes : azel, harich, arta et surtout alenda; tous les éléments nécessaires à la création de puits et au besoin de constructions plus importantes s'y trouvent donc réunis.

Nous quittons, au Nord d'El Ayad, le chemin facile de Zougab el Baguel pour nous diriger sur la Hamadat el Borma, signalée comme s'étendant fort loin dans l'Est et dont nous tenons à déterminer au moins l'extrémité Ouest. Il serait fort intéressant de la parcourir en entier et de se rendre compte exactement si, comme le prétendent quelques indigènes, elle peut permettre de communiquer avec Bir Aouin par la Hamadat el Gueltat et la Dakhlat el Achi ou, plus au Sud, avec Montesser et Djeneïen, à travers le Remel el Abiod par El Mekhech ez Zab. Mais notre approvisionnement d'eau touche à sa fin, les vivres également, et nous ne pouvons, pour cette raison, y séjourner aussi longtemps qu'il le faudrait.

La Hamadat el Borma est une vaste dépression de direction générale Sud-Ouest-Nord-Est, par-

semée çà et là de mamelons rocheux sur lesquels poussent du retem et de l'alga. La nature pierreuse de son sol lui donne une teinte sombre qui fait tache au milieu des sables qui l'entourent. L'arfedj s'y rencontre en quantités, en mélange avec le baguel et le sefar; c'est une région fort riche en pâturages, mais peu exploitée en raison de l'éloignement des points d'eau les plus rapprochés : Djeneïen et Zougab el Baguel. Beaucoup de merkh dans les dunes des alentours.

Elle donne son nom à la portion de l'Erg qui l'avoisine; on passe ensuite successivement dans l'Erg Sif el Abiod et les Zemoul el Kebar. Notre direction de marche, à travers des pâtés de dunes difficiles, est jalonnée par les points, fort connus de nos gens, de Zemlat el Meguil, Sif el Abiod, Zemlat ben Zarat.

Au Sud de Ghourd Retmaya, en entrant dans les « Sahouane el Azreg », les dépressions s'élargissent de nouveau; leur direction générale paraît être Est-Ouest et elles s'étendent vers l'Ouest, paraît-il, au delà de la route de Ghorafa. La région est de parcours facile, surtout à partir du moment où nous reprenons la route de Zougab el Baguel que nous avions quittée, au Nord d'El Ayad, et que nous allons suivre maintenant jusqu'au puits où vient se refermer notre itinéraire. Les affleurements de gypse sont beaucoup plus rares dans cette partie du trajet et, au Nord du Sif el Abiod, nous n'en apercevons plus du tout. Mais, d'après notre escorte, on est certain d'en trouver un peu à l'Est de la direction suivie, à moins d'une heure de marche de Ghourd Retmaya.

Par contre, la hamada reparaît, et c'est peut-être à l'aspect gris-bleuté qu'elle donne au terrain qu'est dû son nom de « El Azreg ».

Ghourd Retmaya, où nous faisons séjour pour permettre au convoi de se reposer des fatigues de la traversée de l'Erg el Borma, de l'Erg Sif el Abiod et des Zemoul el Kebar, occupe le centre d'un grand sahane allongé dans le sens Est-Ouest. Au pied même des pentes Nord du Ghourd, dans une petite cuvette dépourvue de sable, un essai de forage d'un puits est tenté : jusqu'à un mètre de profondeur, on travaille dans un terrain rocheux; puis, pendant un mètre encore, dans la marne verte, à partir de 2 mètres, on trouve une couche de terre blanchâtre très dure, que le pic réussit à peine à entamer, ce qui fait arrêter le travail.

Nous arrivons à Bir Zougab el Baguel dans la matinée du quatorzième jour de notre départ d'Hagi Imoulay; hommes et animaux sont passablement altérés, et la réserve d'eau du convoi est terminée depuis la veille. L'arrivée au puits est, dans ces conditions, un événement joyeux pour tous; il est difficile de dire quels sont, des hommes ou des chameaux, les plus pressés de boire.

La route, au Nord de Bir Zougab el Baguel, est pourvue de points d'eau jusqu'à El Oued; le retour de l'expédition n'est donc plus qu'un jeu.

A hauteur de Ghourd Saïdi, nous obliquons vers Bir el Khechba, que nous tenons à rattacher à notre itinéraire, et nous venons rejoindre le chemin suivi à l'aller à hauteur de Gelb Semehri, dans le long sahane du même nom.

Bir el Kechba est situé dans la partie Nord-Ouest d'une assez grande dépression, la sahane El Kechba, couverte de baguel que les sauterelles viennent de ronger et qui se remettra difficilement et lentement de leurs atteintes. Le puits maçonné, avec margelle et abreuvoir, a 26 mètres de profondeur; il donne une eau abondante et très bonne, meilleure que celle de Bérécof. Il a été foré par l'annexe d'El Oued, en même temps et dans les mêmes conditions que celui de Zougab el Baguel, au printemps de 1905.

Capitaine Bussy.

Au Congo Français

AU SUJET DE LA MISSION BEL

Nous pourrions, en parlant du Congo Français, lui appliquer l'épithète que les Allemands donnaient jadis à leur Sud-Ouest africain : *Schmerzes Kind*, Enfant de douleur. Notre enfant de douleur ne grandit guère; depuis les origines de sa création, il semble végéter.

Né à la suite d'une expansion fébrile, constitué par l'initiative hardie de pionniers, qui souvent arrosèrent de leur sang cette terre maintenant française, le Congo n'a pas encore pu se former, ni agréger ses territoires si vaillamment conquis. Il souffre de son immensité; il souffre de son impénétrabilité, il souffre de son manque de cohésion. A cela il ne se trouve qu'un seul remède : le chemin de fer. Lui seul permettra de diriger les efforts, maintenant disséminés, vers un but commun; lui seul donnera la facilité de développer, d'exploiter et de grouper.

Ce n'est pas que les projets aient manqué ni que les ingénieurs n'aient étudié la question. Depuis une vingtaine d'années bien des plans ont été dressés ; mais, alors que les Belges ont leurs voies ferrées, nous restons figés dans l'immobilité, accumulant dans les cartons des travaux précieux.

Les premiers en date sont ceux de MM. Jacob et Dolisie, exécutés en 1889, sur l'ordre de Brazza et sous la direction de M. de Chavannes, lieutenant-gouverneur de la colonie. Quatre ans plus tard, la question est reprise par un groupe financier qui fait étudier la possibilité de relier Loango à Brazzaville. Trois missions du génie (missions Goudard, Cornille et Belle) rapportent les renseignements, plans et devis de cette voie de pénétration nouvelle et préconisent des tronçons de voies ferrées reliant des biefs navigables. En 1896, M. P. Bourdarie commence à son tour une campagne dans la presse au sujet d'un chemin de fer à établir entre Loango et le Congo par la vallée de l'Alima. Un peu plus tard, M. Fourneau préconise un tracé central de Libreville à Banghi par Ouesso : c'est ce projet un peu modifié que le

ministre des Colonies prend en considération et au sujet duquel il décide, le 2 mai 1905, l'envoi de la mission Cambier. Depuis plus de onze mois les études préliminaires sont achevées et déposées au ministère, sans que la question soit, à notre connaissance, définitivement réglée. Cependant une solution semble devoir s'imposer, si nous ne voulons pas voir péricliter l'œuvre de Brazza, de Gentil et de tant d'autres.

A côté de ces projets de chemin de fer plus ou moins impériaux, l'initiative privée s'est dernièrement intéressée à la question. Une étude vient d'être faite au sujet d'une ligne qui relierait Loango ou ses environs à Brazzaville et aurait pour but de mettre en valeur une fraction importante de notre Congo et d'aider, par surcroît, au développement général de la colonie. Ce projet, analogue par bien des points à celui présenté en 1894, en diffère cependant assez notablement, car il s'agit d'un chemin de fer direct entre les deux points terminus, non suppléé dans une partie de son parcours par des tronçons de voies navigables.

M. Bel, ingénieur des mines, auquel fut adjoint M. le capitaine Mornet, étudia le problème. Ils rapportèrent de leur exploration des renseignements précieux non seulement au point de vue du tracé proprement dit, mais aussi au point de vue des ressources exploitables du pays traversé. Car, si la voie projetée peut et doit s'alimenter au Pool même, il ne faut pas négliger les transports récoltés tout le long du chemin et qui, par leur afflux incessant et toujours croissant, sont de nature à donner à l'instrument de pénétration une réelle valeur marchande. Il ne s'agit pas, dans l'espèce, d'une sorte de pont jeté sur un désert, comme pour le chemin de fer de Djibouti, par exemple, mais d'une voie traversant un pays exploitable, mais totalement inexploité.

Dans le triangle Loango-Brazzaville-Boma, le terrain se présente, d'une façon générale, de la manière suivante : une plaine plus ou moins large, s'étendant le long des rivages de l'Océan ; une ou plusieurs arêtes rocheuses parallèles à ce rivage et que les fleuves ont brisées pour atteindre la mer, en sautant de cascades en cascades ; — un plateau ondulé largement, effondré par endroit dans de brusques cassures où les cours d'eau se glissent et forment, à la saison des pluies, de véritables torrents.

Au point de vue botanique, la première de ces zones est couverte d'herbes denses, entremêlées de massifs de caféiers et de cacaoyers ; tous les produits des pays tropicaux pourraient y être cultivés avec succès, car l'humus est riche, suffisamment arrosé, et la température intense. La seconde zone est favorable aux forêts. A cet endroit, sur une profondeur de 100 kilomètres environ, les arbres géants se pressent, abritant sous leur dôme de verdure impénétrable toute une série de lianes. Enfin, sur le plateau commence une région de savanes, coupée par endroits de bois de palmiers ou d'autres arbres des tropiques. L'élevage en grand est susceptible d'y réussir, car de nombreux troupeaux vivraient grassement dans ces pâturages à perte de vue.

Donc, un chemin de fer traversant ces régions aurait à transporter à la fois du bétail, du bois, des produits agricoles. Mais ce n'est pas tout. D'après les recherches exécutées par la mission Bel, des gisements cuprifères importants ont été reconnus. En examinant les travaux des indigènes, travaux qui ont dû être interrompus à une faible profondeur par suite des moyens primitifs d'extraction, la région minéralisée s'étendrait sur plus de 100 kilomètres. A certains endroits l'argent est mélangé au cuivre dans d'assez fortes proportions. Dans d'autres, la présence de gisements de zinc et de plomb a été révélée d'une façon précise. Nous ne parlons pas du fer que l'on rencontre un peu partout sous différents aspects. Bref, l'existence de minéraux, sinon précieux, du moins utiles, est prouvée sur une large surface.

Des travaux systématiques faits en profondeur par M. Devès ont permis de constater que les gisements oxydés des affleurements se transforment en gîtes pyriteux de caractère permanent en profondeur et d'allure filonienne, quoiqu'en poches et en amas. Sans doute, faute d'un matériel assez puissant et impossible à transporter à dos d'homme, les recherches ont dû être assez restreintes, les travaux de développement souterrains très limités ; mais il est reconnu, dès à présent, que la région minière envisagée peut donner les meilleures et les plus grandes espérances. Ces constatations ne sont pas à dédaigner, si l'on considère le trafic futur de la ligne projetée.

De quels moyens dispose-t-on à l'heure actuelle pour exploiter toutes ces richesses ? Depuis bientôt vingt ans que nous possédons nominalement ces régions, aucune tentative de mise en valeur par le rail n'y a été faite. Si nous jetons un coup d'œil au delà de la frontière, qui est relativement proche, nous voyons, au contraire, les Belges, nouveaux venus dans la lutte coloniale, qui ont déjà construit deux chemins de fer. On sait que de persévérance, que de peines, que d'argent ils ont coûté. Mais enfin, ils existent, rendent de bons services et rétribuent largement les capitaux avancés. Ce sont les lignes de Matadi à Léopoldville et celle de Boma au Mayumbé. Pourquoi, de notre côté, avons-nous si longtemps attendu ? Tandis que les Belges viennent en chemin de fer jusqu'à nos frontières, que nous sommes obligés d'emprunter leurs voies ferrées pour venir chez nous, nous sommes forcés de recourir au portage pour parcourir notre domaine. Le résultat le plus palpable de cette inertie, excusable jusqu'à un certain point par suite de l'acquisition récente de nombreuses colonies, a été de rendre les indigènes méfiants, sinon hostiles, de laisser improductives des régions très riches et de consommer la ruine de bien des sociétés coloniales. Cet état de choses ne peut évidemment durer longtemps, et il est heureux de constater que l'initiative privée ait essayé de résoudre une partie du problème.

La ligne projetée quittera la côte de l'Océan

soit à Loango même, soit un peu au Sud. Les deux endroits reconnus possèdent une rade assez large et abritée, la première par la Pointe indienne, la seconde par la Pointe noire. On pourrait y construire des ports en eau profonde où les bateaux, qui y feraient escale, débarqueraient et embarqueraient en toute sécurité.

Dans la plaine côtière, point de difficultés à poser le rail qui s'étalera tout à son aise, sans nécessiter de terrassements importants; mais, dès que les premiers contreforts des arêtes montagneuses seront atteintes, il faudra franchir bien des obstacles et se résoudre à des travaux d'art reux dans cette partie du tracé. Il n'y a cependant pas motif à effrayer les capitalistes qui, ainsi que nous le verrons plus loin, ont tout intérêt à établir solidement la ligne à laquelle ils s'intéresseront, afin de lui permettre un plus grand rendement. Du reste, d'après les reconnaissances faites, il ne faut prévoir pour escalader les crêtes rocheuses ni tunnels, ni crémaillères. Les rampes ne dépasseront pas 25 millimètres. Si donc la dépense kilométrique est assez importante dans cette partie du tracé, elle restera dans des limites acceptables. Une fois arrivé sur le plateau, le rail suivra aisément la vallée de la Loudima



sérieux. Deux ennemis se présentent à l'ingénieur : la montagne et la forêt équatoriale. La première se dresse à pic, ne laissant entre ses rochers que quelques failles plus accessibles, dans lesquelles le chemin de fer doit se glisser en serpentant; la seconde borne l'horizon, restreint le choix du tracé et, par sa végétation exubérante, rend le maniement de la pelle et de la pioche très pénible.

Cette tâche, ardue il est vrai, n'est pas au-dessus des forces des ingénieurs modernes, qui ont à leur disposition de puissants moyens d'action et une expérience très grande de ce genre de difficultés. Il est donc certain que tous ces obstacles pourront être surmontés. La seule question qui puisse être envisagée est la question financière : le kilomètre, en effet, sera plus onéreux dans cette partie du tracé.

jusqu'à Mboko-Songo, centre de la région minière. De là il gagnera les cassures où s'écoulent le N'Kenké, la Loutété et la Loucouni sans avoir à franchir des seuils importants. Enfin les plaines de la Melza et du Djoué le conduiront au Pool, à Brazzaville. Cette dernière partie du parcours, la plus longue, ne présente pas de grandes difficultés techniques. Bref, la voie ferrée est très réalisable. Cette condition primordiale acquise, reste à étudier deux questions non moins importantes qui sont : l'exécution et l'utilité.

Pour résoudre la première, il faut réunir deux éléments : la main-d'œuvre et les capitaux.

Trouvera-t-on des ouvriers en quantité suffisante ; car il ne faut pas songer à faire manier la pioche à des travailleurs blancs, sous ces latitudes. Ce serait la perte du personnel à brève

échéance, ou tout au moins une dépense exagérée par rapport au rendement. Où trouvera-t-on les ouvriers ? La région elle-même, sauf peut-être la côte, n'offre que peu de ressources. Les indigènes apeurés par les corvées de portage se sont enfuis loin des routes suivies ; ils sont devenus défiants, parfois hostiles. Il y a tout lieu de croire que, surtout au début, ils ne se résoudront pas facilement à travailler aux chantiers. Mais nous avons dans nos colonies voisines des sources importantes de main-d'œuvre. Au Sénégal, en Guinée, au Dahomey, de nombreux contingents d'ouvriers exercés seront libres lorsque les travaux du Congo commenceront. Puis petit à petit, l'exemple aidant et l'appât du profit exerçant son influence, les indigènes locaux finiront par offrir leurs services. Il faudra alors agir vis-à-vis d'eux avec un certain doigté, tenir compte de leur mentalité, de l'orgueil de leur race, si l'on ne veut pas éprouver de désillusions.

La question des capitaux sera peut-être plus difficile à résoudre. Que ce soit l'Etat ou l'initiative privée qui se charge de la construction, les 500 kilomètres de voie ferrée exigeront un certain nombre de millions, de 60 à 70 peut-être. Ce n'est pas que cet effort soit au-dessus de nos forces ; mais, autant le capitaliste français confie avec empressement ses économies à des entreprises étrangères, anglaises, belges, etc., autant il se méfie quand il s'agit de sociétés françaises établies dans des colonies françaises. Il est vrai que certains exemples ne sont pas faits pour l'encourager, que les événements récents de la côte de Djibouti lui tiennent fort à cœur ; sa défiance cependant nous paraît injustifiée. N'a-t-il pas perdu des sommes considérables dans les mines du Transvaal, dans les chemins de fer coloniaux des puissances étrangères ! Et au contraire, ne constate-t-il pas la vitalité de nos entreprises dans l'Ouest africain, où la voie ferrée Dakar-Saint-Louis, pour ne citer que celle-là, rémunère largement ceux qui ont eu confiance en elle ? Il y a là un parti pris évident contre lequel se heurtent bien des bonnes volontés. Sans doute, il existe toujours des aléas dans des entreprises de ce genre ; mais ces aléas diminuent dans une large proportion, quand, par suite de données sérieuses, l'avenir se présente dans de bonnes conditions.

L'avenir semble-t-il assuré ? Autrement dit, l'utilité du chemin de fer projeté peut-elle légitimer un effort financier de cette nature ? A cette question et *à priori* beaucoup de personnes peuvent répondre par la négative.

A quoi sert ce chemin de fer qui fait double emploi avec celui du Congo belge ? Il est aisé de répondre à cette question. D'ici quelques années, lorsque des voies ferrées mettront en liaison tous les biefs navigables du Congo, lorsque la ligne projetée du Stanley Pool au Katanga sera construite, il sera impossible de drainer toutes les marchandises par ce couloir étranglé de Matadi à Léopoldville. La voie belge, de 0 m. 75 d'écartement, ne permet pas un rendement illimité, d'autant plus que le tracé y est difficile pour la traction et l'exploitation. Il arrivera donc un moment, qui n'est peut-être pas très éloigné, où ce chemin donnera son maximum, alors que le commerce voudra exiger plus de lui. S'il existe alors une autre route, les marchandises l'emprunteront au lieu d'attendre longtemps leur tour de transport.

Pour permettre au commerce belge de s'écouler en partie par notre territoire, il ne faudra pas exiger de lui un prix supérieur à celui demandé par la voie de Matadi.

A première vue, la question semble difficile à résoudre ; car, d'un côté, il n'y a que 400 kilomètres à parcourir, de l'autre, il est nécessaire d'en franchir 500 pour aller du Pool à la mer. Si donc on applique le même tarif kilométrique aux deux lignes, la nôtre sera dans un état d'infériorité marquée. Si, au contraire, nous demandons le même prix total, l'exploitation pourrait en souffrir et les bénéfices s'en ressentir.

Cette difficulté, qui semble à première vue insoluble, peut cependant être surmontée facilement. Si nous avons le désavantage de la distance, nous possédons le bénéfice d'une région à tracé plus facile et à rendement plus grand. Au lieu de tirer seulement 30 tonnes, comme cela arrive sur la voie étroite belge, nos locomotives pourront en traîner 60 sur notre chemin de fer de 1 mètre d'écartement, sans que les frais d'exploitation soient doublés. Il est donc aisé de comprendre que, grâce à cette condition meilleure d'exploitation, on pourra réduire le tarif kilométrique dans une certaine proportion et rétablir ainsi l'équilibre en notre faveur. D'autre part, nous versons chaque année au chemin de fer de l'Etat Indépendant environ 3 millions de francs. Il est naturel de penser que le jour où nous posséderons une voie ferrée, nous nous en servirons pour nos transports, sinon par esprit patriotique, du moins par intérêt. Combien de fois les marchandises françaises ont-elles attendu avant d'arriver à Pool ou avant d'en être expédiées ? Combien de fois nos missions ont-elles manqué du nécessaire parce que nos colis restaient en souffrance, primés, et cela est naturel, par ceux des nationaux ? Cette somme de 3 millions peut donc être considérée comme acquise en grande partie au chemin de fer français, dès la mise en marche des trains.

Elle peut être insuffisante à la fois pour exploiter et rémunérer le capital ; aussi d'autres ressources viendront s'y ajouter. Le transit du Pool à la mer fournira un large appoint ; le trafic local peut apporter ce qui manque. Nous avons vu que le tracé traversait des pays fertiles dont le sous-sol minéralisé doit, à un moment donné, fournir au chemin de fer bien des éléments de trafic. Si toutes ces richesses sont inexploitées, c'est que, faute de moyens de transport, elles sont inexploitables. L'apparition de la locomotive au Sénégal a fait de terres incultes une région où les exportations d'arachides se comptent par milliers de tonnes. Ne pourra-t-il en être de même, à plus forte raison, au Congo, lorsque le matériel et le

personnel y atteindront à peu de frais? L'agriculture, l'industrie minière, fourniront un appoint considérable aux transports. Les arbres de la grande forêt, débités en billes ou écrasés pour de la pâte à papier, alimenteront également le trafic. Il est donc légitime d'espérer que, peu après son ouverture, le chemin de fer de Loango à Brazzaville sera en état de payer ses frais d'abord et de rémunérer les capitaux ensuite.

Il nous semble, en conséquence, que le projet présenté offre des chances de succès et que les études sérieuses qui seront entreprises pour examiner les détails d'exécution ne feront que confirmer les prévisions premières.

La mission Bel a permis de poser la question du chemin de fer dans ces régions sous son véritable point de vue. Elle a reconnu l'existence d'un riche bassin minier, susceptible, avec l'aide de voies ferrées, d'être développé. Elle a prouvé, d'autre part, la nécessité et l'utilité d'un chemin de fer dont l'exécution est possible sans exiger de sommes trop considérables. Enfin elle a montré que l'existence même de celui-ci était assurée par des aliments puisés au Pool lui-même et tout le long de la route. Les nouveaux projets des Belges, les plans d'amélioration des voies navigables qui vont être exécutés au Congo français sont de nature à augmenter le développement commercial dans toute cette partie de l'Afrique. Comme il est certain que la voie Matadi ne pourra plus, dans un avenir rapproché, suffire à toutes les demandes, on peut et on doit légitimement espérer que le chemin de fer français profitera, dans une large mesure, d'un trafic dont la voie de Matadi a favorisé la création et le développement.

Qui construira cette ligne? Est-ce l'industrie privée à laquelle la colonie pourrait accorder certains avantages? Est-ce l'Etat, au cas où il se croirait obligé à construire lui-même? Peu nous importe. Mais, en tout cas, il serait à désirer que ce chemin de fer existât, que les mines fussent exploitables et que notre Congo fût, à brève échéance, délivré de la tutelle, parfois gênante, de la voie de Matadi.

E. de Renty,

Capitaine d'infanterie breveté

LE NOUVEAU TRAITÉ DE COMMERCE
ENTRE LA FRANCE ET L'ÉTHIOPIE

Le gouvernement a soumis à l'approbation des Chambres le traité d'amitié et de commerce conclu le 10 janvier à Addis-Abeba par M. Klobukowski, ministre plénipotentiaire, avec le négus Ménélik.

Le projet de loi d'approbation est précédé de l'exposé des motifs suivants :

Les États-Unis, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique, ayant dernièrement conclu des conventions commerciales avec l'Ethiopie, le Gouvernement de la République a estimé qu'il pourrait y avoir intérêt à reviser les accords que nous avons précédemment signés avec Sa Majesté l'empereur Ménélik, afin de les approprier aux nouvelles conditions devant résulter aussi bien du développement économique de l'empire d'Éthiopie que de la continuation et du prochain achèvement du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba.

En conséquence, des négociations ont été ouvertes avec le Négus dans le courant de 1907, et, le 10 janvier 1908, a été signé à Addis-Abeba le traité d'amitié et de commerce dont le texte est ci-annexé et que le Gouvernement a l'honneur de soumettre à l'approbation du Parlement.

L'accroissement des relations entre l'Europe et l'Éthiopie, ainsi que la reprise des travaux de la ligne ferrée qui doit relier notre colonie de la côte des Somalis à la capitale abyssine, auront comme conséquence logique une augmentation importante de l'affluence des Européens, et notamment des Français, dans l'empire du Négus; il était par suite à prévoir que des différends pourraient surgir, soit entre Français, soit entre Français et Européens, soit entre Français et Éthiopiens, et il y avait un intérêt majeur à ce que nos compatriotes, au lieu de rester soumis, comme le sont jusqu'à présent tous les étrangers, au régime judiciaire local trop éloigné de nos idées et de nos habitudes, pussent relever de la juridiction des représentants de la France. Cette question, dont le règlement était vivement désiré par les colonies européennes et par nos nationaux, a été l'un des principaux objets des négociations ouvertes à Addis-Abeba et a reçu, grâce au haut esprit d'équité du souverain éthiopien, une solution conforme à nos désirs : le principe de la juridiction consulaire est inscrit dans notre nouvelle convention avec le Négus, et un projet de loi, soumis au Parlement en même temps que la convention, a pour but de régler le fonctionnement de cette juridiction.

D'autre part, la taxation des marchandises importées, opérée jusqu'à présent de façon assez arbitraire, se fera dorénavant d'après une règle précise, le prix des marchandises à leur lieu de destination devant servir de base à la perception des droits de douane.

Enfin, d'après le nouveau traité, qui renferme à notre profit la clause de la nation la plus favorisée et qui nous assure en conséquence le bénéfice des avantages qui pourraient être ultérieurement concédés à d'autres contractants, nos vins de Champagne, nos bières et nos boissons non alcoolisées acquitteront à leur entrée sur le territoire éthiopien un droit de 8 0/0 au lieu du droit de 10 0/0 perçu à l'importation de toutes les marchandises étrangères.

Le Gouvernement a confiance que, dans ces conditions, vous voudrez bien donner votre approbation à l'arrangement qui vous est soumis.

Quant aux produits originaires de l'Éthiopie et importés en France, le Gouvernement, en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par la loi du 22 fevrier 1902, a conféré provisoirement, par un décret en date du même jour, le bénéfice du tarif minimum aux denrées coloniales de consommation provenant de l'Éthiopie; et ce régime est applicable à cet État aussi longtemps qu'il nous appliquera le traitement de la nation la plus favorisée.

Voici le texte du traité :

TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COMMERCE
entre la France et l'Éthiopie.

Le Gouvernement de la République Française et Sa Majesté Ménélik II, voulant se donner une nouvelle preuve de l'amitié qui les unit et faciliter les relations commerciales existant d'ancienne date, entre les ressortissants des deux Etats, sont convenus de conclure un traité qui devra les lier eux-mêmes et leurs successeurs.

En conséquence, le Gouvernement de la République Française, représenté par M. Antony Klobukowski, Ministre plénipotentiaire de la République, en mission spéciale, Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur, Grand'Croix de l'Ordre impérial de l'Etoile d'Ethiopie, et dont les pouvoirs ont été trouvés en bonne et due forme,

Et Sa Majesté l'Empereur Ménélik II, agissant en son propre nom, comme Roi des Rois d'Ethiopie, sont tombés d'accord sur les dispositions suivantes :

Article premier.

Le Gouvernement Ethiopien facilitera, dans la mesure de son pouvoir, à tous les négociants de l'Empire, les moyens de prendre la route du port de Djibouti. — Les deux Gouvernements contractants prendront les mesures utiles pour que les négociants soient préservés de tout dommage sur la route.

Art. 2.

Les ressortissants et les protégés des deux Etats jouiront de la pleine liberté de pénétrer sur toute l'étendue du territoire de l'autre Etat, d'y circuler, d'y séjourner, d'y posséder suivant les usages du pays et de s'y livrer au commerce, à l'industrie et à l'agriculture en toute sécurité pour leur personne et leurs biens.

Cette liberté ne pourra être entravée par aucun monopole ou privilège exclusif de vente ou d'achat, réserve faite pour les monopoles d'Etat déjà existants et ceux que le Gouvernement Ethiopien voudrait établir en conformité du régime en vigueur en France.

Art. 3.

Les marchandises françaises importées dans l'Empire Ethiopien sont frappées d'un droit de dix pour cent sur leur valeur marchande au lieu de leur destination.

Toutefois, les vins, champagnes, bières et les boissons non alcoolisées ne payeront que huit pour cent.

Lorsque l'état du mouvement commercial en Ethiopie le permettra, sans qu'il puisse en résulter une perte pour le Trésor impérial, l'établissement de la valeur marchande sera déterminé par la déclaration en douane du prix au lieu d'origine ou de fabrication augmenté des frais de transport, d'assurance et de commission nécessaires pour l'importation, jusqu'au lieu d'introduction.

Art. 4.

Le Gouvernement Ethiopien s'engage à faire bénéficier les ressortissants et protégés français de tous les droits, avantages et privilèges qu'il a pu accorder ou qu'il accordera dans l'avenir aux ressortissants et protégés d'une tierce Puissance et notamment en ce qui concerne les douanes, les impôts intérieurs et la juridiction.

Art. 5.

Le transit des armes et des munitions destinées au Gouvernement Ethiopien est autorisé sur l'étendue des territoires dépendant du Gouvernement de la République, dans les conditions prescrites par l'Acte général de Bruxelles, en date du deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Il est entendu que les marchandises destinées au Gouvernement de l'Etat Ethiopien peuvent, sur une déclaration officielle de Sa Majesté l'Empereur, pénétrer en Ethiopie, en franchise de droits, par les ports de la côte française des Somalis.

Art. 6.

Les ressortissants et protégés du Gouvernement de la République Française sont autorisés à se servir des télégraphes, des postes et de tous les autres moyens de communication et de transport existant déjà ou à créer dans l'Empire Ethiopien, aux mêmes conditions et aux mêmes taxes que les sujets de l'Empereur ou les ressortissants de la Puissance la plus favorisée.

Art. 7.

Toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, criminelles ou autres, entre les ressortissants ou protégés français, relèveront désormais de la juridiction française, jusqu'à ce que la législation de l'Empire d'Ethiopie soit en concordance avec les législations d'Europe.

Toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, criminelles ou autres, entre les ressortissants et les protégés français et les sujets de l'Empereur, seront portées devant un magistrat abyssin siégeant dans un local spécial et qui jugera, assisté du Consul de France ou de son délégué.

Si le sujet abyssin est défendeur, il sera jugé suivant la loi éthiopienne.

Si le ressortissant ou protégé français est défendeur, il sera jugé suivant la loi française.

En cas de désaccord entre les juges, il sera statué en dernier ressort par le tribunal de Sa Majesté le Roi des Rois d'Ethiopie.

En cas de crimes ou délits commis par les ressortissants ou protégés français, l'autorité territoriale usera de son droit de police pour la recherche et l'arrestation des coupables, à charge par elle d'en informer immédiatement le Consul de France et de les remettre entre ses mains.

Art. 8.

Chacune des deux Parties contractantes accordera à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne l'établissement de représentants accrédités en France et en Abyssinie.

Art. 9.

Sont abrogées toutes les clauses d'actes ou de conventions antérieures qui seraient contraires au présent traité.

Le présent traité entrera en vigueur un mois après que sa ratification par le Gouvernement de la République Française aura été notifiée à Sa Majesté l'Empereur d'Ethiopie.

Il subsistera pendant dix ans après sa mise en vigueur; cette période expirée, le traité subsistera tant qu'une des Parties contractantes n'aura pas fait connaître son intention d'y mettre fin.

La dénonciation ne produira effet qu'un an après le moment où elle aura été notifiée.

En foi de quoi, Sa Majesté Ménélik II, Roi des Rois d'Ethiopie, au nom de son Empire, et M. Antony Klobukowski, Ministre plénipotentiaire de la République Française, en mission spéciale,

Ont signé le présent traité en deux exemplaires entièrement conformes en langue française et amharique, restant aux mains, l'un du Gouvernement Ethiopien et l'autre du Gouvernement de la République Française, et y ont apposé leur sceau.

Fait à Addis-Abbeba, le dix janvier mil neuf cent huit (Premier Teur de l'an de grâce mil neuf cent).

(*L. S.*) *Signé* : A. KLOBUKOWSKI.

(*L. S.*) *Signé* : MÉNÉLIK.

LE

COMMERCE DES COLONIES FRANÇAISES

EN 1907

L'Office colonial a pu donner, dès ce mois-ci, le tableau du commerce des colonies françaises en 1907. Félicitons-le de la hâte qu'il y a mise, encore bien que quelques chiffres des statistiques publiées au *Journal officiel* du 8 juillet 1908 ne soient que provisoires.

Le mouvement du commerce général des colonies françaises pendant l'année 1907 s'est élevé (importation et exportation réunies) à une somme totale de 1.042 017.882 fr. C'est une augmentation de 165.999.356 fr. sur l'année précédente et de 177.232.562 fr. sur la moyenne quinquennale 1902-1906.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 529.407.329 fr. Elles ont été ainsi supérieures de 74 millions 462.035 fr. à celles de l'année précédente, et de 65.906.086 francs à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 512.610.553 fr., en augmentation de 91.537.321 fr. sur l'année précédente et de 111.325.476 fr. sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été 415.761.123 fr, dont 219.948.727 fr. à l'importation et 195.817.402 fr. à l'exportation. C'est une augmentation totale de 35.098.432 fr. sur l'année précédente, dont 18.557.501 fr. à l'importation et 16.540.931 fr. à l'exportation. Ces résultats représentent 39,9 0/0 du commerce total, 41,5 0/0 des marchandises importées, 38,2 0/0 des marchandises exportées, au lieu de 43,4 0/0, 44,2 0/0 et 42,6 0/0 en 1906.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 25.633.258 fr., dont 16.618.340 fr. à l'importation et 9.014.918 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à 1906, une augmentation totale de 2.508.936 fr., dont 2.152.591 fr. à l'importation et 356.345 fr. à l'exportation. Ce qui donne une participation de 2,5 0/0 au commerce total, de 3,2 0/0 à l'importation et de 1,8 0/0 à l'exportation, au lieu de 2,7 0/0, 3,3 0/0 et 2,1 0/0 l'année précédente.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 600.623.495 fr., dont 292.845.262 fr. à l'importation et 307.778.233 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à l'année

Commerce des colonies françaises en 1907 (chiffres provisoires).

COLONIES	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	France.	Colonies françaises.	Étranger.	Totaux.	France.	Colonies françaises.	Étranger.	Totaux.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Sénégal	30.895.824	3.458.823	20.341.759	54.698.406	32.681.353	265.738	10.911.759	43.858.850
Guinée française	6.094.819	541.401	9.707.995	16.344.215	5.496.312	166.918	10.326.516	15.989.746
Côte-d'Ivoire	2.924.740	108.512	9.070.364	12.103.616	3.201.321	21.607	7.020.888	10.243.816
Dahomey (*)	3.199 537	»	8.455.775	11.655.312	3.906.654	47.952	5.716.377	9.670.983
Total de l'Afrique occidentale	43.114.920	4.108.736	47.575.893	94.799.549	45.285.640	502.215	33.975.540	79.763.395
Congo français	6.564.613	38.751	9.049.118	15.652.482	9.134.000	539	11.163.500	20.298.039
Réunion (*)	7.745.984	4.816.026	1.928.978	14.490 988	13 305.255	229.992	441.644	13.976.891
Madagascar (*)	20.659.763	778.930	3.690.918	25.129.641	19.291.392	874.404	7.697.631	27.863.427
Mayotte et dépendances.	207.142	191.389	65.079	463.610	931.533	68.026	23.838	1.023.397
Côte des Somalis (*)	3.950.218	6.608	11.898.821	15.855.647	2.042.283	399.551	20.649.184	23.091.018
Etablissements francais de l'Inde (*)	1.375.996	41.667	5.467.608	6.885.271	14.063.960	2.513.740	9.690.445	26.268.145
Indo-Chine (*)	101.641.788	5.224.934	188.110.446	294.977.168	39.715.774	3.030.556	210.611.327	253.357.657
St-Pierre et Miquelon (*).	2.457.332	6.358	2.568.246	5 031.936	6.377.913	211.988	666.029	7.255.930
Guadeloupe (*)	8.163.445	189.363	5.072.847	13.425.655	15.675.152	425.760	168.034	16.268.946
Martinique (*)	8.666.769	602.349	6.670.931	15.940.039	17.254.386	733.335	1.009.500	18.997.221
Guyane (*)	10.044.688	306.511	3.661.879	14.013.078	9.666.047	7.848	2.628.474	12.302.369
Nouvelle-Calédonie (*)	4.946.829	306.718	4.156.938	9.410.485	2.625.391	8.224	5 870.549	8.504.164
Etablissements français de l'Océanie (*)	404.240	»	2.927.570	3.331.810	448.676	8.740	3.182.538	3.639.954
Totaux généraux	219.943.727	16.618.340	292.845.262	529.407.329	195.317.402	9.014.918	307.778.233	512.610.553

COLONIES	COMMERCE TOTAL				DIFFÉRENCES SUR 1905					
					Importations		Exportations		Commerce total	
	France.	Colonies françaises.	Étranger.	Totaux.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.	En plus.	En moins.
	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Sénégal	63.577.177	3.724.561	31.253.518	98.555.256	530.736	»	8.140.109	»	8.670.845	»
Guinée française	11.591.131	708.319	20.034.511	32.333.961	207.340	»	»	1.133.521	»	926.181
Côte d'Ivoire	6.126,061	130.119	16.091,252	22.347.432	431.848	»	633.832	»	1.065.680	»
Dahomey (*)	7.106.191	47.952	14.172.152	21 326.295	1.141.099	»	1.164.581	»	2.305.680	»
Total de l'Afrique occidentale	88.400.560	4.610.951	81.551.433	174 562.944	2.311.023	»	8.805.001	»	11.116.024	»
Congo français	15.698.613	39.290	20.212.618	35.950.521	2.558.842	»	3.837.213	»	6.396.055	»
Réunion (*)	21.054.239	5.046.018	2.370.622	28.467.879	2.807.323	»	1.423.423	»	4.230.746	»
Madagascar (*)	39.951.155	1.653.334	11.388.549	52.993.038	»	9.137.530	»	639.268	»	9.776.798
Mayotte et dépendances.	1.138.675	259.415	88.917	1.487.007	»	996.583	»	2.135.154	»	3.131.737
Côte des Somalis (*)	5.992.501	406.159	32.548.005	38.946.665	1.878.818	»	2.818.304	»	4.697.122	»
Etablissements francais de l'Inde (*)	15.439.956	2.555.407	15.158.053	33.153.416	280.421	»	»	506.952	»	226.531
Indo-Chine (*)	141.357.562	8.255.490	398.721.773	548.334.825	74.291.367	»	76.460.877	»	150.752.244	»
St-Pierre et Miquelon (*).	8.835.245	218.346	3.234.275	12.287.866	»	170.503	169.750	»	»	753
Guadeloupe (*)	23.838.597	615.123	5.240.881	29.694.601	558.586	»	834.337	»	1.392.923	»
Martinique (*)	25.921.155	1.335.684	7.680.421	34.937.260	1.032.157	»	»	66.845	965.312	»
Guyane (*)	19.110.735	314.359	6.290.353	26.315.447	»	535.678	1.318.955	»	783.277	»
Nouvelle-Calédonie (*)	7.572.220	314.942	10.027.487	17.914.649	»	1.001.735	»	705.473	»	1.707.208
Etablissements français de l'Océanie (*)	852.916	8.740	6.110.108	6.971.764	585.527	»	»	76.847	508.680	»
Totaux généraux	415.761.129	25.633.258	600.623.495	1.042.017.882	86.304.064	11.842.029	95.667.860	4.130.539	180.842.383	14.843.02
					74.462.035		91.537.321		165.999.356	

(*) Chiffres définitifs.

précédente, une augmentation totale de 129.046.909 fr., dont 53 751,943 francs à l'importation et 75.294.966 fr. à l'exportation. Ces chiffres correspondent à 57,6 0/0 du commerce total, 55,3 0/0 des importations et 60 0/0 des exportations, Les parts respectives de 1906 avaient été de 55,9 0/0, 55,2 0/0 et 55,3 0/0.

On trouvera ci-contre le tableau d'ensemble des résultats du commerce de 1907. Voici quelques détails pour les colonies d'Afrique :

Afrique Occidentale. — Le mouvement du commerce général de l'Afrique Occidentale Française pendant l'année 1907 s'est élevé (importation et exportation réunies) à une somme totale de 174.562,944 fr. C'est une augmentation de 11.116.024 fr. sur l'année précédente et de 21.521.341 fr. sur la moyenne quinquennale 1902-1906.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 24.799.549 fr. Elles ont été ainsi supérieures de 2.311.023 fr. à celles de l'année précédente et de 6.057.799 fr. à la moyenne quinquennale

Les exportations ont atteint le chiffre de 79.763.395 fr., en augmentation de 8.805.001 fr. sur l'année précédente et de 15.463.542 fr. sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 88.400.560 fr., dont 43.114.920 fr. à l'importation et 45.285.640 fr. à l'exportation. C'est une augmentation totale de 11.210. 612 fr. sur l'année précédente, dont 7.648.183 fr.

à l'importation et 3.562.429 fr. à l'exportation. Ces résultats représentent 51 0/0 du commerce total, 45,4 0/0 des marchandises importées, 56,7 0/0 des marchandises exportées, au lieu de 48 0/0, 42,7 0/0 et 53,3 0/0 en 1906.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 4.610.951 fr., dont 4.108.731 fr. à l'importation et 502.215 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à 1906, une augmentation totale de 58.170 fr., une diminution de 191 546 francs à l'importation et une augmentation de 249.116 fr. à l'exportation, ce qui donne une participation de 4,6 0/0 au commerce total, de 4,5 0/0 à l'importation et de 0,7 0/0 à l'exportation, au lieu de 2.7 0/0, 4,8 0/0 et 0,5 0/0 l'année précédente.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 81.551.433 fr., dont 47.575.893 fr. à l'importation et 33.975.540 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à l'année précédente, une diminution totale de 152.758 fr., une diminution de 1.059.960 fr. à l'importation, une augmentation de 907.202 fr. à l'exportation.

Ces chiffres correspondent à 46,4 0/0 du commerce total, 50,1 0/0 des importations et 42,5 0/0 des exportations. Les parts respectives de 1906 avaient été de 49,3 0/0, 52,5 0/0 et 46,2 0/0.

Les progrès de l'Afrique Occidentale en 1907 ont été répartis entre le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. La Guinée française, au contraire, a subi un léger recul.

Au Sénégal, une bonne récolte d'arachides a causé un relèvement général de 8.670.000 fr. dans le mouvement commercial, dont la presque totalité à l'exportation, l'importation n'y participant que pour 530.736 fr.

Au Dahomey et à la Côte d'Ivoire, c'est à une récolte des produits de palmes (huiles et amandes) sensiblement supérieure à celle des années passées, qu'est due l'augmentation des chiffres du commerce. Il faut ajouter que ces produits, depuis cinq ans, n'avaient donné que de faibles exportations. Les mouvements de l'importation et de l'exportation se sont répartis à peu près la progression, qui est de 1.065.680 fr. pour la Côte d'Ivoire et de 2.305.680 fr. pour le Dahomey.

Toutes les colonies de l'Afrique Occidentale pendant le deuxième semestre ont souffert de la crise qui a sévi sur e caoutchouc dans le monde entier, par suite de l'abaissement des cours; mais, plus que toutes les autres, parce que c'est presque uniquement son produit d'exportation, la Guinée française a subi l'effet de cette crise, et si les importations de cette partie de l'Afrique Occidentale n'en ont, en 1907, que peu senti le contre-coup, puisqu'elles sont en hausse de 207.640 fr., il n'en est pas de même des exportations, qui perdent 1.133.521 fr.

Congo français. — La colonie n'ayant pas encore envoyé de documents détaillés, il n'est pas possible d'établir aucune comparaison avec les années précédentes.

Il est d'ores et déjà acquis que pendant l'année 1907 le Congo français a continué à prospérer, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1906.

Réunion. — Le mouvement du commerce général de la Réunion pendant l'année 1907 s'est élevé (importation et exportation réunis) à une somme totale de 28.467.879 fr. C'est une augmentation de 4.230.746 fr. sur l'année précédente et une diminution de 2.619.448 fr. sur la moyenne quinquennale 1902-1906.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 14.490.988 fr. Elles ont été ainsi supérieures de 2.800.328 fr. à celles de l'année précédente et inférieures de 5.183.408 fr. à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 13.976.891 fr., en augmentation de 1.423.423 fr. sur l'année précédente et de 563.960 fr. sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 21.051.239 fr., dont 7.745.984 fr. à l'importation et 13.305.255 fr. à l'exportation. C'est une augmentation totale de 2.607.267 fr. sur l'année précédente, dont 908.958 fr. à l'importation et 1.698.309 fr. à l'exportation. Ces résultats représentent 74,3 0/0 du commerce total, 53,4 0/0 des marchandises importées, 95,2 0/0 des marchandises exportées, au lieu de 76,3 0/0, 58,5 0/0 et 94,1 0/0 en 1906.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 5.046.018 fr., dont 4.816.026 fr. à l'importation et 229.992 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à 1906, une augmentation totale de 2.748.286 fr., une augmentation de 2.935.211 fr. à l'importation et une diminution de 86.925 fr. à l'exportation. Ce qui donne une participation de 17,5 0/0 au commerce total, de 33,2 0/0 à l'importation et de 1.7 0/0 à l'exportation, au lieu de 9,8 0/0, 17 0/0 et 2,6 0/0 l'année précédente.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 2.370.622 fr., dont 1,928.978 fr. à l'importation et 441.644 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à l'année précédente, une diminution totale de 1.116.438 fr., dont 936.846 fr. à l'importation et 179.592 fr. à l'exportation. Ces chiffres correspondent à 8,2 0/0 du commerce total, 13,4 0/0 des importations et 3,1 0/0 des exportations. Les parts respectives de 1906 avaient été de 33,9 0/0, 24,5 0/0 et 3,3 0/0.

La crise qui sévit sur la colonie de la Réunion, par suite de l'abaissement des cours du sucre et des ruines qui s'en sont suivies, a subi un léger temps d'arrêt en 1907. Une légère augmentation des sorties a provoqué une plus sensible augmentation des entrées. Mais il ne faut pas oublier que de 1904 à 1906 ces dernières étaient tombées de moitié. Les progrès de 1907 par rapport à 1906 ne ramènent pas encore la colonie aux chiffres cependant déjà bien mauvais de la dernière période quinquennale.

Madagascar. — Nous avons publié dans le Bulletin de juin (p. 222) les détails du commerce de Madagascar. Nous y renvoyons le lecteur.

L'année 1907, pour Madagascar, aura été une année de crise. D'une part, à l'exportation, la dépréciation du caoutchouc et une moindre exploitation aurifère; d'autre part, à l'importation, la constitution de stocks trop importants l'année précédente, ont amené un resserrement des affaires, principalement à l'importation.

La situation, cependant, n'offre rien d'inquiétant pour l'avenir. L'année 1907, même, aura présenté un phénomène économique rassurant, car, pour la première fois dans la grande île, on aura vu les importations plus faibles que les exportations, alors qu'il y a quelques années, ces dernières étaient trois ou quatre fois plus faibles que les premières.

En résumé, la légère crise de 1907 n'aura marqué qu'un temps d'arrêt, mais qui ne saurait en rien influer en mal sur l'avenir économique de la colonie.

Mayotte et dépendances. — Le mouvement du commerce général de Mayotte et dépendances pendant l'année 1907 s'est élevé (importation et exportation réunies) à une somme totale de 1.487.007 francs. C'est une diminution de 3.131.737 fr. sur l'année précédente et de 2.694.245 fr. sur la moyenne quinquennale 1902-1906.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 463.610 fr. Elles ont été ainsi inférieures de 996.583 fr. à celles de l'année précédente et de 833.946 fr. à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 1.023.397 fr. en diminution de 2.133.154 fr. sur l'année précédente et de 1.860.299 fr. sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 1.188.675 fr. dont 207.142 fr. à l'importation et 931.523 fr. à l'exportation. C'est une diminution totale de 1.896.776 fr. sur l'année précédente, dont 135.627 fr. à l'importation et 1.761.149 fr. à l'exportation. Ces résultats représentent 68.2 0/0 du commerce total, 45 0/0 des marchandises importées, 91.3 0/0 des marchandises exportées, au lieu de 54,4 0/0, 23.4 0/0 et 85,4 0/0 en 1906.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 259.415 fr., dont 191.389 fr. à l'importation et 68.026 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à 1906, une diminution totale de 710.192 fr., dont 474.425 fr. à l'importation et 235.767 fr. à l'exportation. Ce qui donne une participation de 24 0/0 au commerce total, de 41,5 0/0 à l'importation et de 6,6 0/0 à l'exportation, au lieu de 27,6 0/0, 45,6 0/0 et 9,6 0/0 l'année précédente.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à 88.917 fr. dont 65 079 fr. à l'importation et 23.838 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à l'année précédente, une diminution totale de 524.768 fr. dont 386.531 fr. à l'importation et 138.237 fr. à l'exportation. Ces chiffres correspondent à 7.8 0/0 du commerce total, 13,5 0/0 des importations et 2,1 0/0 des exportations. Les parts respectives de 1906 avaient été de 18 0/0, 31 0/0 et 5 0/0.

Le commerce de Mayotte et dépendances a toujours présenté de grandes irrégularités. En 1907, les cyclones et les

intempéries ont particulièrement affecté les récoltes de sucre et de vanille en même temps qu'une perturbation dans les services de la navigation a retardé l'arrivée des marchandises et le départ des produits.

Côte française des Somalis. — Le mouvement du commerce général de la Côte française des Somalis pendant l'année 1907 s'est élevé (importation et exportation réunies) à une somme totale de 38.946.665 fr. C'est une augmentation de 4.697.122 fr. sur l'année précédente et de 13.709.432 fr. sur la moyenne quinquennale 1902-1906.

A l'importation les valeurs ont atteint le chiffre de 15.855.647 fr. Elles ont été ainsi supérieures de 1.878.818 fr. à celles de l'année précédente et de 5.570.217 francs à la moyenne quinquennale.

Les exportations ont atteint le chiffre de 23.091.018 fr. en augmentation de 2.818.304 fr. sur l'année précédente et de 8.139.215 fr. sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été de 5.992.501 fr. dont 3.950.218 fr. à l'importation et 2.042.283 fr. à l'exportation. C'est une augmentation totale de 2.430.859 fr. sur l'année précédente. dont 1.775.004 fr. à l'importation et 655.855 fr. à l'exportation. Ces résultats représentent 11,2 0/0 du commerce total, 15,5 0/0 des marchandises importées, 6,8 0/0 des marchandises exportées, au lieu de 10,3 0/0, 13.9 0/0 et 6,8 0/0 en 1906.

Le commerce avec les autres colonies françaises représente 406.159 fr. dont 6.608 fr. à l'importation et 399.551 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à 1906, une augmentation totale de 117.016 fr., une diminution de 8.578 fr. à l'importation et une augmentation de 125.594 fr. à l'exportation. Ce qui donne une participation de 0,8 0/0 du commerce total, de 0,2 0/0 à l'importation et de 1,4 0/0 à l'exportation, au lieu de 0,8 0/0 0,1 0/0 et 1,4 0/0 l'année précédente.

Les échanges avec les pays étrangers se sont élevés à à 32.548.005 fr. dont 11.898.821 fr. à l'importation et 20.649.184 fr. à l'exportation. C'est, par rapport à l'année précédente, une augmentation totale de 2.149.247 fr. dont 112.392 fr. à l'importation et 2.036.855 fr. à l'exportation. Ces chiffres correspondent à 88 0/0 du commerce total, 84,3 0/0 des importations et 91,8 0/0 des exportations. Les parts respectives de 1906 avaient été de 88 0/0 du commerce total, 84.3 0/0 des importations et 91,8 0/0 des exportations. Les parts respectives de 1906 avaient été de 88,9 0/0, 86 0/0 et 91 0/0.

Chaque année le développement de la Côte française des Somalis se poursuit avec une progression régulière et considérable. De toutes nos possessions, c'est certainement celle qui depuis dix ans nous a donné à ce point de vue le plus de satisfaction.

Son commerce est presque uniquement celui du transit de l'Abyssinie. Ce dernier se fait maintenant presque entièrement par le chemin de fer français dont la construction a provoqué une augmentation du mouvement commercial. Nul doute que lorsque l'avancement du rail amènera jusqu'au cœur de l'Empire éthiopien, notre possession ne soit appelée à essor encore plus considérable.

BIBLIOGRAPHIE

La Question Marocaine, par M. Georges Paquot, chef de section au chemin de fer de l'Etat belge, licencié ès sciences économiques et sociales de l'Institut de sociologie Solvay. Une brochure de 74 pages. Bruxelles, ancienne librairie Castaigne, 22, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. — Prix : 2 francs.

Nous ne croyons pas que, depuis le débarquement de nos troupes à Casablanca, on ait publié une mise au point plus exacte et plus précise de la question marocaine, une justification meilleure de l'action française dans l'Empire chérifien et de l'intervention de nos armes dans le pays Chaouïa. L'argumentation serrée de l'auteur peut être en tous points opposée aux critiques encore formulées par quelques rares personnalités françaises sur notre politique marocaine. Notons d'ailleurs — et cette remarque donnera plus de force encore à sa thèse — que l'auteur est Belge. Il se place donc au seul point de vue du bon sens.

En vérité, nous assistons à un spectacle singulier : Certains politiciens philosophes, ceux-là même que l'idée de solidarité ne contente point, épris d'un tel amour pour la collectivité humaine qu'ils désirent socialiser jusqu'à l'individu, ne cessent de proclamer à propos de toute action de la France au dehors le droit imprescriptible des peuples chinois, nègres ou mahométans, à demeurer chez eux, isolés du reste du monde. « Le Maroc, disent-ils, est un pays où l'on n'aime point les Européens : n'y allez donc pas. »

M. Paquot réfute en des termes pleins d'humour ce raisonnement, si étrange d'ailleurs dans la bouche de ceux qui le tiennent : « Le doux philosophe qui estime qu'on ferait bien de rester chez soi se coiffe d'un chapeau de Panama, il étale une cravate en soie de Chine ornée d'un diamant du Cap et dans son gousset s'abrite une montre dont l'or vient de Californie. Son pantalon, dont l'étoffe est tissée en fil de laine d'Australie entrecroisée avec des fils de coton du Texas, est soutenu par des bretelles rendues élastiques par le caoutchouc brésilien ou congolais... Tel se présente à nous l'Européen civilisé dont l'esprit se refuse à comprendre la nécessité des lointaines entreprises. »

Tel pays qui n'était pas dangereux dès l'origine de la pénétration économique européenne peut le devenir quand la pénétration a grandi. Des Israélites sont fixés au Maroc depuis des siècles ; des Européens y sont établis voici de longues années, beaucoup même y sont nés. Jusqu'ici leurs affaires ont prospéré ; dans l'actuel désarroi doivent-ils fuir ou demeurer ? A cette question posée pratiquement, on ne peut que répondre : il faut résister avec énergie et inculquer le respect de la force à qui n'a pas celui du droit.

Ce serait une grave erreur de croire en effet que les divers épisodes de notre pénétration se succèdent comme les scènes d'un scenario réglé à l'avance par les chancelleries. On n'envoie point en mission au Maroc, comme d'aucuns le chuchotent, des officiers, des explorateurs pour provoquer les populations autochtones et exploiter « les troubles qui ne manquent pas d'éclater ». « Au-dessus de la volonté des chancelleries, agissent des causes irrésistibles, puissantes qui ici mettent en présence, d'un côté le Maroc attardé, fermé, barbare, anarchique, et de l'autre l'Europe civilisée et forte, industrielle et commerciale, travaillée par le besoin d'expansion. »

L'insuffisance des ports marocains, impraticables pendant une partie de l'année, exposés aux vents, n'offrant point d'abri ; le désordre de l'administration des douanes ; le mauvais état des pistes, leur insécurité ; les crues des fleuves qu'aucun pont ne permet de franchir en toute saison ; en un mot, la longueur des communications intérieures à laquelle seule la construction des voies ferrées permettra de remédier, une administration féodale, les luttes constantes entre les tribus sont autant d'empêchements au développement économique du pays, auxquels vient s'ajouter la haine de l'étranger conséquence d'une mentalité arriérée. Or, en face des Marocains, ces grands enfants qui se donnent mille peines, s'époumonent en vaines discussions et se mettent en nage pour exécuter avec les moyens rudimentaires les travaux les plus simples, se dresse le monde civilisé avec son outillage perfectionné, ses négociants à l'affût des affaires, ses usines et ses ouvriers qui exigent impérieusement du travail et des débouchés nouveaux. D'aucuns nous diront : « Que nous importe donc, s'il plaît à ces hommes de conserver leurs idées séculaires et de faire fi de notre civilisation menteuse ? Qui d'eux ou de nous osera répondre qu'il a de son côté la saine raison ? » « Poser ainsi la question, répond justement M. Paquot, c'est se transporter dans le domaine de la métaphysique et du paradoxe. Observateurs purement objectifs, nous cherchons à pénétrer les raisons profondes des remous qui agitent l'humanité. »

Il ne s'agit pas ici de discuter une idée abstraite, mais de considérer des faits concrets. Une évolution irrésistible emporte l'humanité civilisée et laborieuse ; pour vouloir demeurer dans l'ignorance, un peuple à demi barbare n'a pas le droit, ou pour se placer mieux encore au point de vue réel, ne peut pas empêcher l'industrie et le commerce de chercher de nouveaux et indispensables débouchés. Le Maroc ignorant a voulu s'opposer par la force à la pénétration pacifique, la France mandataire de la civilisation a dû opposer la force à la force et son action est légitime. M. Paquot consacre un excellent paragraphe au rôle spécial de la France limitrophe de l'Empire chérifien sur plus de 1 200 kilomètres. A propos des critiques généralement adressées au caractère administratif de la colonisation française, l'auteur déclare qu'il faut se méfier des clichés, que notre pays occupe une place prépondérante comme puissance musulmane et sur le marché marocain et que « les relations des explorations scientifiques accomplies par nous en ces dernières années au Maroc pourraient souvent être

prises comme modèles ». Il ajoute que « tout observateur impartial, loin de dénoncer comme un abus sanglant l'intervention armée française, l'admettra comme une dure mais inéluctable nécessité et rendra hommage notamment à la circonspection et au tact dont ont fait preuve les commandants des forces de la République à Casablanca ». Supposez l'Allemagne chargée de la mission de police au Maroc, dit-il, et le spectacle changera. « Voyez l'insuccès de la lutte contre les Herreros. » Seule la France avec sa longue pratique des choses musulmanes, avec ses abondantes réserves d'excellentes troupes algériennes, peut accomplir l'œuvre de pacification entreprise. La conclusion de l'auteur est la nôtre. Il faut avoir le courage de proclamer malgré les sarcasmes que l'action française est indispensable et que nous devons souhaiter « une entente loyale entre les puissances européennes, une attitude ferme et nette au Maroc ».

Six mois chez les Touareg du Ahaggar, par Maurice Benhazera, officier interprète de 2e classe. Un vol. in-18 de 234 pages; illustrations photographiques d'après les clichés du lieutenant-colonel Laperrine, des lieutenants Voinot et Cannac et du médecin aide-major Dautheville. — Jourdan, Alger.

M. Benhazera faisait partie comme officier-interprète de la tournée opérée en pays hoggar en 1905 par le capitaine Dinaux et dont le *Bulletin* a donné le récit détaillé. Il avait été spécialement chargé de l'étude des populations à laquelle le destinaient sa connaissance de la langue arabe et ses études antérieures de berbère et de kabyle. Comme le remarque le colonel Laperrine dans la préface qu'il a écrite pour ce livre, cet ouvrage est le premier qui, depuis celui d'Henri Duveyrier, ait été écrit par un Européen ayant vécu au milieu des Touareg. M. Benhazera a vécu pendant six mois au milieu des campements ahaggar et taïtoq; il a voyagé entouré de Touareg et il a pu séjourner pendant un mois et demi au milieu des campements des Dag Rali.

Son travail est ainsi de premier ordre. Il s'y attache à signaler surtout ce qui distingue les mœurs des Touareg et celles des Arabes. Après un alphabet et une technologie tamaheq, M. Benhazera traite successivement des Touareg dans leur vie intérieure et extérieure, de leur origine et de leurs divisions administratives. En appendice figurent des chansons et petites pièces de vers, des proverbes touareg, et des inscriptions et dessins rupestres. M. Benhazéra y donne aussi le résultat de ses recherches sur l'inscription koufique de Timissao déjà signalée par Duveyrier et qui a été inscrite sur le plafond d'une grotte par les Arabes venus au VIIe ou VIIIe siècle de notre ère pour convertir la population du Sahara à l'islamisme. Il a pu en copier et traduire la première partie : « Mais Dieu te suffira contre eux. Il entend et sait tout. Que Dieu répande ses grâces sur Mohammed », phrase extraite du verset 131 de la 2e sourate du Coran.

De fort belles photographies illustrent ce volume qui a été édité par le Gouvernement général de l'Algérie. Il met au point nos connaissances sur les Touareg. Il reste à souhaiter qu'une œuvre semblable nous soit bientôt fournie sur les autres confédérations touareg.

Une Française au Maroc, par Mlle Mathilde Zeys, avec une préface de M. G. Hanotaux, de l'Académie française. Un vol. in-16, illustré de 50 gravures tirées hors texte, d'après des photographies, broché, 4 francs. — Hachette et Cie, Paris.

Mlle Mathilde Zeys a noté dans ces pages des traits de mœurs, des costumes, des couleurs, des scènes de la vie quotidienne. Elle a bien vu le sokko de Tanger un jour de marché, les campagnardes accroupies avec leur monumental chapeau, leur silhouette de « gros ballot blanc-gris » sous la foutah qui les couvre; elle a entendu le jacassement de leurs voix aiguës et piaillardes. Elle s'est promenée sur la grande place, le matin, l'après-midi, le soir, jusqu'à l'heure où, un à un, s'éteignent les quinquets des boutiques; elle en a traduit les aspects divers. Elle nous a parlé, non sans humour, des difficultés d'une installation européenne au Maroc; elle a entre-bâillé la porte du harem; elle nous a conduit à la casbah de Tanger, aux prisons.

En un mot, Mlle Zeys a senti et décrit avec beaucoup de finesse ce que l'Européen entrevoit chaque jour de la vie marocaine coudoyée dans la rue, dans les fondouks, ce que le voyageur qui passe tente d'apercevoir en s'arrêtant, au besoin, sur le seuil d'une porte pour glisser un regard à l'intérieur.

Mlle Zeys a cherché à donner une vue d'ensemble du Moghreb, en mettant en œuvre ses impressions personnelles toujours nettes, originales, et elle y a réussi. Son ouvrage intéressera beaucoup le grand public.

Die Barbaren von Marokko, par Adalbert Graf Sternberg. Wiener Verlag, Vienne et Leipzig, 1908, in-18, 207 p.

Le comte Sternberg est un magnifique exemplaire de conservateur intransigeant, comme on n'en rencontre plus guère qu'en Autriche. C'est ce qui fait l'intérêt de son livre, qui par ailleurs n'est qu'un récit de voyage de la plus extrême banalité. L'auteur est allé à Fez, où il a passé quelques jours; il semble n'être guère sorti de son logement du mellah, et a charmé les longueurs du séjour par des conversations avec diverses personnes. Il ne sait d'ailleurs ni ne comprend un seul mot d'arabe (p. 55). Un de ses interlocuteurs (?), qu'il appelle « un Maure influent », lui parle « à cœur ouvert », lui dit « sa haine des Français », qui oppriment les musulmans d'Algérie et son admiration pour l'empereur allemand, ange protecteur du Maroc.

Les vrais Barbares du XXe siècle ne sont pas les Marocains musulmans, ce sont les Français à la solde de la banque cosmopolite qui gouverne le monde (p. 104-106). Le Makhzen français est plus corrompu que le Makhzen marocain qu'il veut réformer (p. 154). La France a jeté les yeux sur le Maroc pour y placer les protégés de MM. Clemenceau et Jaurès. Heureusement l'empereur Guillaume II veillait et a gagné le cœur de tous les musulmans par son voyage à Tanger, en même temps qu'il sauvait le Maroc des barbares.

La France n'exporte que des chanteuses de café-concert, qui n'ont pas réussi à gagner leur vie à Paris ou à Piccadilly. La prostitution est la seule industrie florissante en Algérie (p. 92). L'auteur a appris (p. 193) qu'il ne se faisait *aucun trafic* sur les quais d'Alger. Les chemins de fer sont chers et mauvais, et n'ont servi qu'à enrichir des politiciens buveurs d'absinthe. Des impôts terribles écrasent la population algérienne.

Il faut opposer la solidarité de tous les conservateurs au flot montant de la démocratie. Or nul n'est plus conservateur que les Arabes. Bismarck favorisait la démocratie en France pour réduire ce pays à l'impuissance; aveuglé par son protestantisme, il n'avait pas vu que la démocratie est une épidémie qui envahit tout, et que sa victoire en France l'a fortifiée dans les autres pays. Pour sauver l'Europe du péril démocratique, il faut soulever les musulmans du monde entier contre la France et l'Angleterre. M. Sternberg a l'impression qu'ils sont mûrs pour ce soulèvement dans toute l'Afrique du Nord; ce serait la meilleure leçon à infliger aux démocrates. Les puissances de l'Europe centrale, Allemagne et Autriche, salueraient avec joie cette insurrection qui leur serait fort utile et tiendrait en échec la France et l'Angleterre, pendant que le Japon neutraliserait la Russie et l'Amérique. La politique austro-allemande doit protéger le croissant. Le vrai barbare pour elle est le démocrate, non l'Arabe, qui est un frère, un conservateur (p. 198). Le Maroc est le paradis des conservateurs, l'empereur allemand l'a compris. Or il n'existe au monde que des conservateurs, c'est-à-dire des gens cultivés, et des démocrates, c'est-à-dire du bétail.

Le Maroc, disputé entre la France et l'Allemagne, conviendrait très bien à l'Autriche, qui n'a pas de colonie, et a montré en Bosnie son aptitude à gouverner les musulmans (p. 191). Il faut jeter au feu l'Acte d'Algésiras, avec sa police commandée par un colonel suisse : les puissances devraient se réunir de nouveau et confier à l'Autriche le soin de résoudre la question pacifiquement, après en avoir chassé les modernes barbares.

Comme on le voit, certains Allemands, sinon l'Allemagne, sont les alliés des musulmans contre leurs concurrents européens, au lieu d'être solidaires des autres puissances civilisées : c'est qu'ils n'ont rien à craindre pour eux-mêmes, n'ayant pas de colonies peuplées de musulmans. Si des soulèvements sont fomentés dans l'Inde, en Egypte, dans l'Afrique du Nord, nous pourrons dire : *Is fecit cui prodest.* Le comte Sternberg raconte quelque part qu'il a serré la main cordialement à des Anglais qu'il avait combattus chez les Boers : nous souhaiterions un rapprochement semblable avec nos adversaires d'Algésiras et d'ailleurs, mais des livres comme celui de M. Sternberg ne contribueront guère à ce rapprochement.

A. B.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 8

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

(PUBLIÉS PAR)

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

La Culture du Coton

DANS LES COLONIES ANGLAISES D'AFRIQUE

On n'a pas oublié quelles espérances fit naître la fondation en 1902 de l'Association pour favoriser le développement de la culture du cotonnier dans les colonies britanniques (1) (*British Cotton Growing Association*). Formée sur l'initiative d'un groupe d'hommes éclairés et hardis, appartenant en grande majorité au monde des affaires, accueillie favorablement et soutenue avec un admirable entrain par tous ceux qu'intéresse en Angleterre le problème cotonnier, la *British Cotton Growing Association* n'a cessé, depuis six ans bientôt, de multiplier les efforts et les dépenses en vue d'arriver aux fins qu'elle s'était proposées à ses débuts : affranchir l'industrie anglaise du quasi-monopole de production dont jouissent actuellement les Etats-Unis, et la garantir contre les dangers de *cotton famine* auxquels l'exposent les progrès mêmes de l'industrie américaine toujours plus avide de matière première pour ses filatures et ses tissages.

Dans quelle mesure ces espérances se sont-elles réalisées? quels sont les résultats des premières années d'études et des premiers essais ? C'est ce que nous voudrions rechercher aujourd'hui à l'aide d'un document de grande valeur qui vient d'être publié en Angleterre sous la signature du professeur Wyndham Dunstan, l'homme éminent qui dirige l'Imperial Institute de Londres et à qui le monde colonial de tous les pays est redevable de tant de précieuses et savantes études (2). Il y a quatre ans déjà, M. Dunstan avait publié une première étude sur la même question sous le titre : *Report to the Board of Trade on cotton cultivation in the British Empire and in Egypt* (Cd. 2020), mais il ne pouvait s'agir à l'époque, sauf en ce qui concerne l'Inde et l'Egypte qui étaient l'objet de notes étendues, que de dresser en quelque sorte un inventaire des ressources *probables* que par leur climat et leur sol telle ou telle colonie pouvait fournir à la culture du cotonnier, au lieu qu'aujourd'hui, c'est un compte rendu que nous avons sous les yeux, c'est un exposé des succès remportés aussi bien que des insuccès constatés. Que ces derniers soient relativement nombreux, qui donc songerait à s'en étonner ? Il est tout naturel qu'au début de mouvements d'opinion comme ceux auxquels a donné naissance en Angleterre comme en France la création des associations cotonnières, l'optimisme ait joué un grand rôle. Quelle entreprise poursuivrait-on, si l'on n'espérait en sa complète réussite ? Il est naturel aussi que bien des espoirs conçus dans la fièvre de la propagande aient eté déçus. Il serait vain d'insister là-dessus et il est préférable, croyons-nous, de dresser l'inventaire des résultats acquis. Le rapport du professeur Dunstan est pour cela un guide commode et sûr. Basé sur les rapports rédigés par les collaborateurs de l'auteur à la suite de l'examen qu'ils firent des centaines d'échantillons de cotons envoyés à l'Imperial Institute par les colonies elles-mêmes ou par l'Association cotonnière anglaise, il se compose d'une introduction assez étendue à laquelle font suite une série de rapports sur chaque colonie. Quant à nous, nous croyons préférable d'adopter un ordre d'exposition inverse et de faire connaître d'abord pour chacune des colonies anglaises d'Afrique l'état de la question du coton, en réservant pour la fin de cet article les considérations d'ensemble.

SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN

Au Soudan la superficie en culture qui était de 23.898 acres (1) en 1905 s'est abaissée à 21.788 acres en 1906, mais cette légère diminution ne saurait être considérée comme impliquant une décroissance réelle et suivie de la culture du coton; en tout cas, les terres qui y paraissent propres sont extrêmement étendues. Le coton est pour l'instant cultivé surtout sur des terrains non irrigués, mais l'administration s'efforce d'introduire les procédés d'irrigation en usage en Egypte. Les régions où cette culture est le plus pratiquée sont les pays entre Berber et Khartoum et certains districts des provinces de Sennar et de Kassala; jusqu'à ces deux dernières années, les progrès de la culture du coton étaient paralysés par l'absence de moyens de transport et par l'inexpérience et la rareté de la main-d'œuvre, mais le premier de ces obstacles est disparu depuis qu'est ouvert à l'exploitation le chemin de fer de Berber à Souakim.

Une bonne partie de la production du Soudan sert à des usages locaux. En 1902, il avait été exporté 4 quintaux de coton seulement; en 1903, il en est sorti 627 quintaux; en 1904, 14.128 quintaux. En 1905, la valeur du coton égrené

(1) Voir *Bulletin*, 1902, p. 424.

(2) *British Cotton cultivation*. Reports on the quality of cotton grown in British possessions, by professor WYNDHAM DUNSTAN, etc. — *Colonial reports, Miscellaneous*, Cd. 3997, in-8°, 46 pages.

(1) L'acre vaut 40 ares environ.

exporté atteignait 18.905 livres sterling et celle des graines de coton 4.998 livres sterling. En 1906, le Soudan a exporté du coton non égrené pour 22.336 livres sterling, du coton égrené pour 20.112 livres sterling et des graines pour 2.834 livres sterling.

PROTECTORAT DE L'EST AFRICAIN

On trouve dans les possessions anglaises de l'Afrique orientale des espaces considérables propres à la culture du coton. Dans le sud du protectorat de l'Est africain, le coton pousse sur des terres non irriguées, mais dans les districts desséchés du nord, il faut avoir recours à l'irrigation. C'est pour l'instant dans la province de Seyidie que sont les plantations les plus étendues : la vallée de la Tana et le district de Gosha dans le Jubaland offrent, paraît-il, des conditions également très favorables à cette culture. Des essais poursuivis dans les diverses parties du protectorat et notamment à la ferme d'essais de Malindi, il semble résulter que ce sont les espèces égyptiennes qui donneront les résultats les meilleurs; les spécimens obtenus avec ces variétés ont obtenu en Angleterre en 1905 les prix de 6 pence 1/8 par livre de 0 kg. 453, (1 fr. 40 par kilogramme environ), alors que les *égyptiens* authentiques obtenaient 8 pence, soit environ 1 fr. 65. La valeur des cotons exportés a atteint 285 livres sterling en 1904-1905, 1.273 livres sterling en 1905-1906 et 1.407 liv. sterling en 1906-1907. Ce dernier chiffre correspondrait à une quantité de 102.256 livres de 0 kg. 453 (1).

OUGANDA

L'Ouganda ne se prête pas moins bien que le protectorat de l'Est africain à la culture du coton. Ici l'on se trouve en présence d'une population relativement nombreuse, d'indigènes intelligents en état, tout au moins dans l'Ouganda propre, de profiter des leçons de l'expérience : aussi les efforts de l'administration et de la *British Cotton Growing Association* ont-ils porté surtout sur la distribution des graines aux indigènes, sur la démonstration des meilleures méthodes de culture et de préparation. Plusieurs entreprises privées se sont également intéressées à la question. La Compagnie de l'Ouganda notamment, a établi plusieurs égreneuses, qui complètent heureusement les quatre machines installées par l'administration locale. Le coton indigène a fourni de bons résultats : d'autre part, parmi les espèces étrangères essayées, c'est un coton américain de Upland amélioré qui a fourni les spécimens les plus intéressants. En 1903-1904, la valeur du coton exporté était de 6 livres sterling seulement. En 1905-1906, 96.000 livres de 0 kg. 453 ont été exportées, représentant une valeur de 1.089 livres sterling et en 1906-1907, 391.244 livres (en poids) d'une valeur de 11.411 livres sterling.

PROTECTORAT DU NYASSALAND

La superficie des terres cultivées en cotonniers s'est accrue avec une surprenante rapidité au Nyassaland, sous l'active impulsion de la B. C. G. A. qui, en 1905, a envoyé dans le protectorat un agent très au courant des méthodes de culture usitées en Egypte. En 1903, 380 acres; en 1904-05, 21.900 acres; en 1906-07, 40.000 acres en culture; ces quelques chiffres témoignent de l'intensité de l'effort accompli dans cette partie de l'Afrique pour développer la culture du *coton anglais*. Il est à remarquer qu'ici le rôle des indigènes a été assez effacé jusqu'à présent, bien que l'on cherche, dans le Haut-Shiré notamment, à leur faire adopter cette culture; le gros de la besogne a été fait par des compagnies ou des planteurs européens. L'achèvement récent du chemin de fer de Chiromo à Blantyre (2) va donner des facilités nouvelles à cette industrie, qui serait susceptible de prendre dans le protectorat un développement considérable, si toutefois il était possible de suppléer à l'insuffisance de la main-d'œuvre. Les espèces égyptiennes et américaines semblent avoir donné également de bons résultats, les premières dans les régions basses, les secondes sur les hauts plateaux. Les égyptiennes ont même atteint à Londres le prix de 7 à 9 pence par livre de 0 k. 453.

Exportation du coton du Nyassaland.

	Poids	Valeurs
	—	—
1902-1903...	692 livres	3 livres sterling
1903-1904...	56.886 —	1.778 —
1904-1905...	285.185 —	5.941 —
1905-1906...	776.621 —	16.180 —
1906-1907...	526.119 —	15.345 —

AFRIQUE AUSTRALE

Dans l'Afrique australe, la B. C. G. A. a obtenu des résultats très encourageants. Dans la Rhodesia, ce sont les espèces égyptiennes qui paraissent le mieux réussir. Le pays offre de grandes ressources comme sol et comme climat, surtout dans le Nord-Est, mais la main-d'œuvre est rare et, comme dans notre Afrique occidentale, on ne peut guère espérer voir la colonie devenir une grande productrice de coton si la culture ne devient pas une culture indigène.

Au Transvaal, les parties basses et moyennes du *Veld* se prêtent bien à la culture du coton, qui y trouve un climat merveilleusement propre, paraît-il, à la favoriser. Les districts les mieux situés sous ce rapport sont le rebord oriental du Drakensberg, les districts de Zontpansberg, de Lydenburg, de Barberton, de Port-Retief et le Souaziland. Dans le Zoutpansberg, des cotons américains *Upland* améliorés ont fourni des lots cotés en Angleterre à un demi-penny ou même à 1 penny 1/2 plus cher que les cotons américains « middling » de provenance directe; mais pour l'instant, les frais de transport sont très élevés. On espère qu'ils pourront être réduits dans un délai assez court par la construction du chemin de fer reliant les régions cotonnières à Pietersbourg. Dans ces dernières, on trouve une main-d'œuvre suffisante, fait assez exceptionnel au Transvaal.

GAMBIE

En Gambie, les efforts tentés par la B. C. G. A. et l'administration en vue de développer la culture du coton chez les indigènes n'ont pas été suivis d'effet durable, ceux-ci trouvant dans la culture de l'arachide des bénéfices sensiblement plus élevés que ceux que leur donnerait le coton. Stimulée un instant par le prix exceptionnel auquel l'Association achetait le produit des premières récoltes, l'exploitation du coton avait atteint tout près de 60.000 livres (poids) en 1904, mais dès 1905 elle tombait à 2.572 livres et en 1906 ce mouvement, tout artificiel, a complètement cessé.

SIERRA-LEONE

Si, en Gambie, il avait été impossible de vaincre l'indifférence bien naturelle des indigènes pour une culture peu rémunératrice, du moins les produits obtenus en 1903 et 1904 étaient-ils de qualité satisfaisante. A Sierra-Leone, au contraire, les essais culturaux ont fourni des résultats peu encourageants. L'Association avait créé à Moyamba une plantation et une petite usine d'égrenage; mais devant l'échec presque complet de ces premières tentatives, elle a renoncé à tout nouvel essai. Le coton fournit cependant toujours un petit courant commercial qui s'est traduit par une exportation de 68.800 livres (poids) en 1905 et de 87.800 livres en 1906.

COTE DE L'OR

Comme en Gambie et comme dans les autres colonies de l'Afrique occidentale anglaise, c'est avec les cotons indigènes qu'ont été obtenus à la Gold Coast les résultats les meilleurs, sans qu'aient cependant dû être écartées les espèces américaines, dont plusieurs spécimens intéressants ont été obtenus. C'est dans la région de la Volta que l'on rencontre les cotons indigènes les plus vigoureux, et c'est à proximité de la rivière, à Labolabo, que l'Association a installé une usine de trois égreneuses à 70 lames de scie, au cœur de la région où la culture semble se développer le plus rapidement.

(1) Il convient de faire observer que le dernier rapport sur le protectorat de l'Est africain (Cd. 3729) paru tout récemment attribue pour cette même année, au coton exporté, une valeur de 7.408 livres sterling.

(2) Voir le *Bulletin* de juin 1908.

Exportation de la Gold Coast.

	Poids	Valeurs
1903.......	10.443 livres	171 livres sterling
1904.......	37.661 —	434 —
1905.......	29.200 —	516 —
1906.......	92.886 —	1.022 —

NIGERIA MÉRIDIONALE

C'est dans la Nigeria méridionale et notamment dans la province de Lagos, que, à s'en tenir à l'Afrique, le B.C.G.A. a obtenu jusqu'à présent ses succès les plus marqués. Dans la province occidentale (ancienne colonie de Lagos) notamment, la production du coton est entrée dans la période de pleine réalisation commerciale. Le sol et le climat se prêtent admirablement à la culture du cotonnier, et, d'autre part, les Yoroubas sont une race laborieuse très adonnée à l'agriculture et, comme dans l'Ouganda, capable de comprendre et d'adopter des méthodes de culture relativement perfectionnées. Dans ces conditions, les efforts de l'Association ne pouvaient manquer de produire le maximum d'effet utile. Il faut reconnaître, au reste, que l'intervention de la société a été des plus actives; elle s'est traduite, en effet, indépendamment des distributions de graines, par l'installation de huit stations d'égrenage à Lafenoua, Erona Road, Ibadan, Iouo, Oyo, Oshogbo, Agege et Meko et d'une huilerie pour l'utilisation des graines à Ibadan; par la création à Ibadan et à Oyo de champs d'essais de 150 acres dans la première de ces localités, et de 30 acres dans la seconde. On chercha parallèlement à améliorer les espèces indigènes et à acclimater les variétés américaines. Dix-huit spécimens d'origines diverses ont été envoyés à l'Imperial Institute. Quelques-uns étaient réellement de bonne qualité, mais tous témoignaient de la nécessité qu'il y a pour les indigènes à apporter plus de soin dans la culture et dans la récolte. Nous disions plus haut que, dans la province de Lagos, l'exploitation du coton était déjà sortie de la période des essais. Les quelques chiffres ci-après permettent de s'en rendre compte :

Exportation du coton de Lagos (1) *(d'après Dunstan).*

1903........	289.841 liv.	7.111 liv. st.	
1904........	862.912 —	12.330 —	
1905........	1.281.000 —	25.000 —	
1906	2.440.000 —	40.000 —	(environ)

Dans les deux autres provinces (ancienne Nigeria méridionale) de la colonie, la situation se présente sous un jour moins favorable. L'Association avait créé une plantation à Onitsha et obtenu d'assez bons produits. Mais Onitsha se trouve située dans la zone du palmier à huile, et les indigènes s'intéressent plus à cet arbre qui donne, presque sans peine, des revenus aussi élevés qu'au coton; aussi la plantation créée près de ce poste a-t-elle été abandonnée et transférée à Ouboho, dans le pays Ouromi, où on a mis en culture un terrain d'une quarantaine d'hectares. En même temps, une usine d'égrenage de 3 égreneuses à 70 lames de scie chacune était ouverte à Illushi.

NIGERIA SEPTENTRIONALE

Nul n'ignore que la culture du coton est pratiquée de longue date par les habitants d'une grande partie de la Nigeria septentrionale; dans la province de Zaria, notamment, on évalue à 30.000 ou 40.000 balles par an, la production du coton, production tout entière utilisée par les industries locales de tissage, très développées dans cette région. En outre, des espaces considérables encore inutilisés se prêtent à la culture dans cette portion de l'Afrique occidentale anglaise. Comme dans la province de Lagos, la B. C. G. A. a donc trouvé ici des conditions de nature à seconder puissamment ses tentatives et ses efforts. Appuyée par la Compagnie du Niger, elle a créé des champs d'expériences sur les bords du Niger et de la Bénoué, elle a établi des usines d'égrenage de 3 égreneuses, à 70 lames de scie chacune, à Lokodja et à Ogodou, envoyé des spécialistes dans l'intérieur, etc. Sur les soixante-deux échantillons de coton reçus par l'Imperial Institute, la plupart étaient de bonne qualité, mais très irréguliers comme couleur, longueur, comme finesse ou résistance. Ici encore, ce sont les cotons indigènes qui ont donné les meilleurs résultats, les américains venant ensuite; quant aux égyptiens et aux brésiliens, ils ne donnent qu'un produit très médiocre. Notons que le rapport de Mr Dunstan est en pleine conformité de vues avec les avis souvent émis par les personnes qui connaissent le mieux la Nigeria septentrionale et qui tous tendent à représenter ce pays comme appelé à devenir un des grands centres de production de coton du monde entier. Pour l'instant toutefois, faute de moyens de transports suffisants, le coton ne figure dans les exportations du protectorat que pour des quantités relativement faibles : 123 000 livres (poids) en 1905 et 356.200 en 1906. Avec les progrès du chemin de fer dont le haut commissaire actuel, sir Percy Girouard, poursuit vigoureusement la construction et dont nous avons à diverses reprises entretenu les lecteurs du Bulletin, il n'est pas douteux que la culture du coton dans la Nigeria du Nord n'entre enfin dans la période des gros rendements commerciaux,

*
* *

Et maintenant, que conclure des renseignements qui précèdent et dont on voudra bien excuser la sèche allure d'inventaire? Quelles idées générales peut-on dégager des essais entrepris depuis six ans, non seulement dans l'Afrique anglaise, mais sur tous les points de l'Empire britannique?

C'est d'abord que, partout où il existe des cotons indigènes, c'est par la sélection, l'amélioration de ceux-ci que l'on trouvera la solution du problème cotonnier, plutôt que par l'introduction d'espèces exotiques. En Afrique occidentale particulièrement, les essais de ces dernières années ont mis ce principe en complète évidence. Au reste, l'histoire du coton égyptien, fait observer M. Dunstan, a déjà prouvé l'excellence des résultats qui peuvent être obtenus par l'emploi de procédés de culture méthodique et notamment par l'hybridisation des plantes indigènes. De même il faut attribuer la réussite si remarquable qui a récompensé les efforts de ceux des colons et planteurs des Antilles anglaises qui viennent de se remettre à la culture du coton (1), à ce qu'ils ont pris pour leurs semences des graines de coton de Sea Island, qui avait déjà fait ses preuves dans les îles du golfe de Mexique, d'où il serait même originaire, s'il faut en croire certains spécialistes. Il est inutile d'insister sur ce point; ce n'est, en effet que l'un des aspects du problème plus général de l'acclimatement des espèces exotiques, problème qu'il ne nous appartient pas de traiter ici.

Ce qui paraît de même démontré, c'est que dans la plupart des colonies anglaise d'Afrique, où le cotonnier rencontre un sol et un climat favorables à son développement, c'est par la culture indigène et non par des entreprises agricoles poursuivies avec des capitaux européens que l'on pourra obtenir les meilleurs rendements et une production abondante. Nulle part, en effet, ou presque nulle part, on ne peut espérer trouver des travailleurs en quantités suffisantes pour cultiver et entretenir des plantations analogues à celles qui font la richesse des Etats-Unis. Les noirs sont, en Afrique, tous plus ou moins propriétaires; ils consacrent en général à leurs champs le minimum de travail nécessaire pour en tirer de quoi subsister et les moyens de payer l'impôt et de faire quelques achats d'articles manufacturés indispensables. Une fois ces besoins satisfaits, ils ne se soucient guère, pour l'instant tout au moins, d'aller travailler pour les Européens; sans doute ces derniers réussissent toujours, quand ils savent s'y prendre, à trouver quelques ouvriers pour des entreprises peu importantes, mais ils rencontreraient les difficultés les plus sérieuses s'il leur fallait trouver les milliers et milliers de travailleurs que nécessiteraient de grandes plantations de coton.

(1) Ces chiffres ne concordent pas absolument, observons-le une fois encore, avec ceux fournis par les rapports annuels publiés par le *Colonial Office*. C'est ainsi qu'en 1905, d'après le dernier rapport sur la Nigeria méridionale paru (cd. 3.729), la valeur du coton exporté de la province de Lagos n'aurait atteint que 15.591 livres sterling, au lieu de 25.000; en 1906, le même document donne 30.715 livres sterling et pour l'exportation de la colonie *entière*, 41.563 livres sterling, chiffre sensiblement égal à celui indiqué ci-dessus.

(1) L'Angleterre, qui avait importé en 1900 435.904 livres (en poids) de coton en provenance des Antilles anglaises, en a importé 1.795.360 livres en 1906.

Il en découle une autre conséquence, c'est qu'on ne peut espérer décider les indigènes à s'adonner à la culture du coton que dans les régions où il n'existe pas déjà une industrie agricole prospère et rapportant davantage avec moins de peine.

« Le plus ou moins d'extension que prendra la culture du coton, dit fort bien Mr Dunstan, dépend évidemment de plusieurs facteurs, dont les plus importants sont le prix que les indigènes peuvent en retirer et la concurrence qu'elle aura à soutenir avec les cultures ou les travaux déjà pratiqués par eux. La cueillette des amandes et la préparation de l'huile de palme sont en Afrique occidentale une occupation si facile et si rémunératrice, qu'il est inutile, pour le moment, d'essayer d'introduire la culture du coton dans les régions où croit le palmier (1). En outre, il ne faut pas oublier que cette culture constitue une des formes les plus élevées de l'agriculture tropicale et qu'il faut, pour y réussir, certaines qualités qu'on ne rencontre pas toujours chez les noirs de l'Afrique occidentale, qui préfèrent en général la culture, plus simple et tout aussi profitable, des plantes alimentaires. » Fort heureusement, certaines de ces dernières peuvent être cultivées en rotation avec le coton ; il y a là, pour le développement des cultures cotonnières, une précieuse chance d'avenir qu'il y aura lieu de mettre à profit.



Nous avons essayé d'exposer l'état actuel de la question du coton dans les colonies anglaises d'Afrique, mais nous n'avons vu de cette question — qui intéresse à si haut point l'avenir de l'industrie britannique — que le côté colonial : il nous reste à l'envisager sous son aspect métropolitain, si l'on peut ainsi parler, en indiquant très brièvement d'une part les besoins des filateurs de coton anglais en matière première, de l'autre les ressources qu'ils trouvent déjà dans l'Empire; il suffira de quelques chiffres pour mettre en évidence l'importance de ces besoins et l'œuvre qu'il reste à accomplir avant que ceux-ci puissent trouver leur satisfaction complète sur le sol anglais. Il convient toutefois de ne pas oublier que c'est là un but purement idéal et qu'il n'y a pas de raison pour que l'Angleterre soit jamais obligée d'avoir recours *uniquement* au coton colonial pour alimenter ses usines.

Durant la période 1892 à 1906, les importations de coton dans le Royaume-Uni se sont élevées aux chiffres ci-après. Nous ne prenons que quelques années « témoins » (2).

Importations totales de coton.

(En milliers de livres de 0 k. 453.)

	De l'étranger	Des colonies anglaises	Importations totales
	—	—	—
1892	1.705.123	70.113	1.775.236
1896	1.688.207	66.682	1.754.890
1900	1.722.854	37.351	1.760.206
1902	1.783.199	33.358	1.816.737
1904	1.858.320	96.628	1.954.948
1906	1.925.421	81.959	2.007.381

On est immédiatement frappé, quand on regarde ce tableau, par les fluctuations de la production des colonies anglaises, fluctuations telles que l'on pourrait croire que de 1904 à 1906 les efforts de la B. C. G. A. et des gouvernements coloniaux n'ont produit aucun résultat appréciable. Ces fluctuations proviennent exclusivement du fait de l'Inde, dont les exportations de coton sont passées de 68 millions de livres en 1892, à 27 millions en 1898, pour remonter à 81 millions en 1903, 95 millions en 1905 et retomber en 1906 à 71 millions. Aussi est-il indispensable, si l'on veut avoir une idée exacte de ce que peuvent représenter quand on les totalise les exportations de coton des colonies que nous avons reproduites dans le cours de cet article, de compléter le tableau qui précède par les chiffres suivants : il suffit de considérer les six dernières années :

Importation en Angleterre du coton colonial.

(En milliers de livres de 0 k. 453.)

	De l'Inde	Des autres colonies
	—	—
1900	36.832	519
1902	33.057	481
1904	94.977	1.650
1906	71.320	10.639

C'est donc à environ 500 tonnes que s'est élevée, en 1906, la contribution des colonies autres que l'Inde aux achats de la mère-patrie. Dans ce dernier chiffre, l'Afrique occidentale — et ceci nous ramène au sujet même de cet article que nous paraissions avoir quelque peu élargi — figure pour 2.866.640 livres, soit environ 1.300 tonnes. C'est une quantité qui semble encore peu importante, si on la compare au chiffre énorme qui représente la totalité des achats de l'Angleterre ; mais si, oubliant celui-ci, on songe qu'en 1902 au lieu de 2 millions 800 mille livres, les colonies de l'Afrique occidentale anglaise n'avaient importé en Angleterre que 8.512 livres de coton, on est en droit d'oublier les erreurs de méthode et les tâtonnements, inévitables au début de toute entreprise, que certains ont reprochés à la B. C. G. A. et de trouver que les hommes qui ont réussi à créer un pareil mouvement en si peu d'années ont véritablement bien mérité de leur pays.

CHARLES MOUREY.

(1) Nous avons relevé plus haut cette observation dans le paragraphe consacré à la Nigeria méridionale. En Gambie de même, on a vu que les noirs ne se sont pas intéressés à la culture du coton moins rémunératrice pour eux que celle de l'arachide.

(2) Ces chiffres ainsi que ceux qui suivent sont empruntés au plus récent *Statistical abstract for the United Kingdom* 44th *number*, Cd. 3691.

RECONNAISSANCE

DU

BASSIN SUPÉRIEUR DE L'IGHARGHAR

ET VISITE DU

SUD DU AHAGGAR ET DE L'AHNET

HIVER 1905-1906

Par le lieutenant VOINOT

DE LA COMPAGNIE DU TIDIKELT

(*Suite*) (1).

II

DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

1° Le bassin supérieur de l'Igharghar.

Le bassin supérieur de l'Igharghar était jusqu'ici fort peu connu. Les reconnaissances ayant parcouru successivement la région avaient toujours longé le pied Est de la Tifedest noire, recoupant simplement les affluents de gauche de l'Igharghar vers leurs têtes. Sur la rive droite le bassin de l'oued Tidjert avait été seul parcouru rapidement en 1903, lors de la tournée de police chez les Azdjer. Les itinéraires levés pendant la campagne 1905-1906 ont permis de dresser une carte de reconnaissance, donnant une idée d'ensemble de la région. Il n'y manque que la partie amont des oudian Enki et Imeghi (tête de l'oued Amadghor) et Tadjeret et Telouhat (affluents de droite de l'Igharghar).

Avant de s'étaler dans l'immense reg d'Amdjid,

(1) *Renseignements Coloniaux*, 1908, mars, p. 85; avril, p. 109.

l'Igharghar serpente dans un terrain très accidenté entre la Tifedest à l'Ouest, les montagnes de l'Edjeré et la chaîne de Torha à l'Est, au Sud, il sort des flancs de la Koudia du Ahaggar. Il en résulte que dans tout son cours d'amont, l'Igharghar ne reçoit pas d'affluents importants. Ces affluents ne sont généralement que de courts ravineaux dévalant brusquement des montagnes, pour aller rapidement par de larges mâaders se confondre avec l'Igharghar. C'est seulement lorsque l'oued s'est libéré de sa ceinture de rochers que deux grands affluents viennent se réunir à lui : à gauche l'oued Aceksem, et à droite l'oued Tidjert.

En laissant de côté l'oued Aceksem, lequel est en dehors de la région visitée, le bassin supérieur de l'Igharghar se divise donc nettement en deux parties :

1° Le cours proprement dit de l'Igharghar ;

2° Le bassin secondaire de l'oued Tidjert.

COURS DE L'IGHARGHAR

Si d'Amguid on remonte le cours supérieur de l'Igharghar, le pays, ainsi qu'il a déjà été dit, se présente successivement sous deux aspects bien différents. C'est d'abord la plaine monotone et obsédante au sol de gravier fin, unie comme une mer d'huile, sur laquelle les quelques gours et dunes semées de loin en loin, ressemblent à d'immenses épaves surnageant après la tempête. Cette plaine est fermée à l'Est à 15 ou 20 kilomètres par les pentes de l'Edjeré, tandis qu'à l'Ouest se silhouette dans le lointain la masse bleuâtre de l'Ifetessen. Le reg de l'Igharghar est complètement stérile, et dans son thalweg même la végétation est souffreteuse. Sous les rayons du soleil de midi toute la région prend une teinte blafarde; le mirage qui dessine partout des nappes d'eau mouvantes et transforme les moindres touffes brûlées en buissons fantastiques, ne réussit pas à ôter à la plaine son aspect vraiment désolé.

Aussi est-ce avec un véritable sentiment de soulagement qu'en arrivant à hauteur de l'Oudan, on quitte le reg pour entrer dans la région montagneuse. L'oued commence à se couvrir de beaux ethels, dont en certains endroits les touffes sont assez serrées, pour y donner l'impression que l'on circule dans un petit bois. Dans tous les ravineaux on trouve de la végétation, les chameaux touareg y errent à l'aventure pâturant en liberté, jusqu'à ce que leurs propriétaires les envoient chercher, quand ils ont besoin d'eux.

L'altitude croît rapidement, à mesure que l'on s'enfonce vers le Sud, et la vallée se resserre jusqu'à 15 kilomètres, entre les hautes montagnes qui la bordent. Avant d'atteindre Idelès tous les oudian s'encaissent et découpent leur lit dans une vilaine hamada couverte de fragments de lave, où la marche est très pénible. Mais l'impression désagréable qu'on en ressent y est largement atténué par la vue des points d'affleurements des cours d'eau souterrains. Ces nappes se font jour de distance en distance dans les thalwegs desséchés et y créent pour un instant de petites riviérettes, qui, lorsque la pente est suffisante, bruissent gaiement au travers des cailloux. D'épais massifs d'une sorte de roseau, le berdi, envahissent les terrains parcourus par les eaux, au point de rendre parfois la circulation impossible.

Toute cette région montagneuse contraste étrangement avec celles que l'on rencontre habituellement au Sahara ; malgré ses immenses massifs noirâtres de granit et ses mornes coulées de lave, elle n'est pas dépourvue de vie. Bien qu'aride, la montagne est la gardienne jalouse de l'eau et de la végétation, qui se concentrent à ses pieds, elle les entoure d'une barrière continue comme pour leur interdire l'accès de la plaine.

Relief du sol. — Les montagnes de l'Edjeré, qui se dressent à l'Est de l'Igharghar, forment une ligne discontinue partant des hauteurs basses d'Ighelloucham, pour s'élever progressivement jusqu'à Toufriq. Elles s'abaissent ensuite graduellement, de façon à venir mourir dans la hamada de l'Ibaghagharen. Le principal sommet, le Toufriq, a un relief d'environ 700 mètres. Les pâtés montagneux composant la chaîne sont du Nord au Sud les suivants : Ighelloucham, Timenaïn, Tighzekoulin, Telachimt, Toufriq, Idjenoudjan et Temaskassent ; il n'y a pas lieu de s'étendre ici sur ces montagnes qui font essentiellement partie de l'Edjeré et seront traitées en même temps. La plupart des oudian issus de leur versant Ouest sont d'ailleurs, avant d'arriver à l'Igharghar, arrêtés par la grande dune, qui, du Telachimt au Temaskassent, masque le pied de la chaîne.

Les communications entre l'Igharghar et l'Edjeré sont faciles, surtout entre Timenaïn et le Tighzekoulin par le Tihi-n-Temaroualin et le Tasbot Ti-n-Tamellelt, ainsi que d'autres nombreux passages non catalogués. Au Nord, l'oued Tidjert offre une bonne voie de communication, tandis qu'au Sud les trouées se réduisent au trois suivantes : vallée de l'oued Telachimt entre Telachimt et Tighzekoulin, vallée de l'oued Tazzeit entre Idjenoudjan et Temaskassent, et vallée de l'oued Temaskassent, au Sud de la montagne du même nom.

A l'Ouest de l'Igharghar, une série de gour font pendant à la chaîne de l'Ejeré, par rapport à laquelle ils sont à peu près symétriques. C'est d'abord la grosse gara d'Edjelé (Khanfousa, en arabe), ainsi appelée à cause de sa vague ressemblance avec un scarabée, et ses deux satellites les Tikelatin (en arabe, el Khedim), les négresses, qui doivent leur nom à leur couleur noire. Edjelé est un mouvement de fort relief ; il domine tout le reg de l'Igharghar et se voit de très loin. Ensuite viennent les petits gour Ireggaden, formés d'une infinité de monticules noirs pointus du plus curieux effet ; puis les gour plus ramassés d'Aosedest et Timentès, par lesquels semble s'amorcer sur le reg la chaîne de l'Oudan.

Entre les deux lignes de hauteurs ainsi décrites, le reg est absolument nu jusqu'aux gour Iquebal, témoins détachés du plateau de l'Ibaghagharen.

Dans la région montagneuse on peut se représenter le fond de la vallée comme un long glacis s'élevant insensiblement depuis le pied de l'Oudan jusqu'aux contreforts de la koudia du Ahaggar qui ferment cette vallée vers le Sud. Ce glacis, où le reg domine au début, laissant l'oued se détendre à sa fantaisie au milieu des gour qui le parsèment, ce glacis devient surtout rocheux vers l'amont, si bien qu'en divers points les berges de l'oued sont à pic. Les gour du fond de la vallée forment des alignements liés dans une certaine mesure à la direction de ses flancs. La plupart sont innomés, il n'est guère fait exception, que pour ceux ayant une forme caractéristique. Tels sont Aolagh (le Bouc), Tighesi (la Chèvre), deux noms qui reviennent souvent en pays targui, puis Lousaren, Ihareqni et Tadeyraz, la typique gara d'Idelès. Cette haute gara est formée d'un pic pointu encadré entre deux autres plus bas ; elle est visible de loin et sert de point de direction aux gens se rendant à Idelès.

Le flanc gauche de la vallée est formé par l'Oudan et la Tifedest-Ta-Settafet (noire). L'Oudan et la Tifedest sont des massifs extrêmement importants, d'un relief moyen d'environ 1.100 mètres. On ne peut escalader la Tifedest que par quelques coupures, et il existe une piste avec col difficile, entre l'Oudan et la Tifedest, aucun sentier ne traverse l'Oudan.

L'Oudan est formé d'un chaos rocheux, au sommet duquel se découpent des crêtes dentelées ; il ne manque pas de grandeur sauvage. C'est à la pointe Nord de l'Oudan que se dresse la célèbre Garet el Djenoun, royaume des génies interdit aux humains.

Il est certain que la table plate du sommet, d'un relief voisin de 1.300 mètres et bordée de tous côtés par des parois à pic, n'est pas accessible avec les moyens dont on dispose au Sahara. Même pour des alpinistes parfaitement équipés, ce serait à n'en pas douter une ascension difficile. La virginité inviolable et inviolée de ce mont suffit donc à expliquer la crainte superstitieuse, qu'il a jetée dans l'âme des Sahariens. L'Oudan ne paraît pas être un ancien volcan, ainsi que l'avait fait supposer à Duveyrier des renseignements indigènes.

Le versant Est de la Tifedest est tout aussi déchiqueté que l'Oudan, les sommets en sont pourtant moins flous, et même à distance on distingue mieux les profondes coupures, qui les séparent. La Tifedest détache vers l'Igharghar le gros piton connu sous le nom d'Aggar, dont la sombre masse semble vouloir écraser la vallée. Le col entre Aggar et Tifedest est appelé Tihi-n-Bedejen.

Au Sud de la Tifedest, la hamada de l'Igharghar enfonce un coin dans la koudia, qui s'élève par gradins jusqu'à son sommet en forme de plateau.

Sur la rive droite de la vallée une hamada fait suite à la montagne de Temaskassent, hamada jonchée de fragments de lave provenant de l'Edjeré, elle se termine par une falaise à deux étages sur l'oued Igharghar, et s'abaisse graduellement au Sud vers l'oued Ti-n-Tighes. Les sommets les plus saillants de cette hamada très coupée sont l'Ibaghagharen, les gour Abardja, Tihiladj et la gara Adaïda.

On trouve ensuite la chaîne de Torha séparée de la hamada par une pointe de reg s'étendant le long de Ti n-Tighes jusqu'aux hauteurs du Tidjeliouïn. La chaîne de Torha forme un vaste croissant allant de Tidjeliouïn au Tihi-n-Inouhaouen ; le centre du croissant se rapproche fortement de l'Igharghar entre Adjelil et Dehin. Cette chaîne est formée d'une série de soulèvements de directions voisines de l'axe général. Ces soulèvements assez compacts dans le Nord se disloquent beaucoup au Sud, où ils forment des arêtes et des pics surnageant au milieu d'une houle de rochers. Le relief moyen du Torha est d'environ 700 mètres, les pointes remarquables de la partie Sud sont la dent de Toufriq, qui surplombe le reg d'Amadghor, les arêtes Ti-n-Tebourak et Talamellelt et les pics Sellatin. A l'Est, la chaîne de Torha se termine brusquement sur le reg d'Amadghor ; à l'Ouest, elle jette des ramifications dans la direction de l'Igharghar. Le passage le plus important de Torha est le Tihi-n-Temellalin, large col au niveau du reg dans le Nord de la chaîne. Vers le Sud, d'autres pistes plus ou moins accidentées empruntent les différentes oudian du massif, tels que Ti-n-Seghtes, Adouha et Iheran.

Les contreforts de la koudia limitant au Sud la vallée de l'Igharghar ne présentent rien de bien particulier. On a devant soi un fouillis de crêtes, dans lequel l'œil perçoit à peine quelques gradins et d'où sortent les têtes des oudian Tadjeret et Telouhat. Dans ces chaos montagneux, on devine partout une sorte de plateau à sommet rugueux et mouvementé, d'aspect plutôt rébarbatif. Aux dires des indigènes, toutes les pistes s'enfonçant dans cette région sont extrêmement difficiles, partant peu suivies, des passages seraient impraticables aux animaux chargés. Entre les hauteurs d'Inouhaouen et les contreforts de la koudia, le Tihi-n-Inouhaouen permet d'accéder à Amadghor.

Oudian et points d'eau. — L'oued Igharghar, sous le nom d'oued Inouraren, naît à la ligne de partage des eaux entre le bassin soudanais et le bassin méditerranéen, à une altitude voisine de 2.000 mètres. Après s'être étalé sur le plateau, il se fraye un passage dans son flanc et dévale brusquement jusqu'à Idelès, où il prend le nom d'oued Idelès. De sa tête à Idelès, l'oued descend environ 700 mètres sur 35 kilomètres, soit une pente moyenne de 2 0/0. L'oued Idelès, qui s'est creusé un sillon dans la hamada, en sort à Ti-n-Foughas, point à partir duquel il s'élargit rapidement, se couvre de beaux ethels et de végétation, et acquiert définitivement le nom d'Igharghar. L'Igharghar n'est plus alors qu'un vaste màader, couvrant entièrement le large thalweg de la vallée jusqu'à sa sortie des montagnes. Ce n'est au delà qu'une ombre de lui-même, il serpente mélancoliquement au milieu du reg, marqué de-

ci, de-là, par quelques talhas rachitiques, auxquels il ne peut plus fournir l'eau nécessaire à leur croissance. A hauteur d'Amdjid, le tassili lui donne pourtant un regain de vie, qui se traduit par la formation du màader d'Amdjid.

L'Igharghar reçoit à gauche et vers sa tête les oudian Ira Mesrames, Tafidjeq et Ouksem, descendant des pentes de la koudia. On rencontre ensuite les oudian Tamodhat et Ikozeraren, qui prennent naissance dans une ligne de hauteurs du pied de la koudia et apportent leurs eaux au màader de l'Igharghar. Les premiers oudian importants sont : Djefaman et Dehin. Sur le cours de ce dernier on trouve un centre de cultures, l'Arem Dehin. Après l'oued Dehin, une série de courts ravineaux recueillent les eaux de la Tifedest, deux d'entre eux, Idjelmamegheren et Adjelil, forment de beaux màaders avant de se jeter dans l'Igharghar; les autres : In Baradjen et Ti-n-Mekerkaz, sont bien moins importants. De la chaîne de l'Oudan sortent les oudian Ahates, Ti-n-Iker, Tisafalin et In-Sedjelmamen; bien que peu étendus, ils sont généralement très fournis en végétation. Au delà, l'Igharghar ne reçoit plus aucun affluent dans sa traversée du reg jusqu'à l'oued Aceksem, lequel passe entre Edjelé et Tikelatin.

Les affluents de droite de l'Igharghar sont plus considérables que ceux de gauche. Le premier est l'oued Telouhat; il a sa tête loin au Sud, ouvre son lit dans les contreforts de la koudia, où il se taille une vallée aux flancs escarpés et se jette dans l'Igharghar au commencement du màader. L'oued Telouhat reçoit à droite l'oued Tadjeret, dont la vallée supérieure a beaucoup d'analogie avec la sienne. A gauche, ses affluents sont Faghfagh et Isten, ce dernier reçoit lui-même à gauche l'oued Tazzeit. Les affluents que la chaîne de Torha déverse ensuite dans l'Igharghar sont sans grande valeur; les pâturages y sont généralement assez maigres. Ce sont In-Taokan recevant à gauche Isekakaten, puis Iheran qui n'arrive pas à l'Igharghar, son lit est barré par une dune, enfin deux oudian innommés, Adouha, Ti-n-Seghtes, Imesseten, In-Tabekat, In-Berdouin, dont les eaux s'arrêtent également au pied de la montagne. Les eaux de la hamada d'Ibaghagharen sont drainées par l'oued Ti-n-Tighes, ayant sa source au pied d'une colline de l'Edjeré : l'Ahaggar-n-Derren, les oudian Ahates, l'oued Ahat et l'oued Oudghisen. La plus grande partie des thalwegs descendant de l'Edjeré sont ensuite arrêtés par les dunes avant d'atteindre l'Igharghar. Tels sont les oudian Temeskassent, Tazzeit et Idjenoudjan, le cours inférieur des deux premiers contient suffisamment de végétation, ainsi que quelques ethels. En continuant à descendre l'Igharghar, on rencontre enfin l'oued Telachimt, puis le grand oued Tidjert, qui se verse dans l'Igharghar par une sorte de delta, et en dernier lieu l'oued Tidebagh, dont la tête est dans le baten Ahallekan.

Le cours supérieur de l'Igharghar est riche en eau dans sa partie amont, en aval les points d'eau sont rares; ceux signalés par le colonel Flatters aux environs d'Edjelé ne sont pas connus des indigènes. Le colonel a dû voir des points d'eau temporaires, car l'hiver 1880-1881 avait été très pluvieux. Il n'y a même, à proprement parler, pas d'eau dans toute la traversée du reg, car l'abankor et l'Anou-Idegh-n-Elouat, l'anou Telachimt, et l'aïn Tazzeit sont inclus dans les hauteurs de l'Edjéré.

Dans la partie inférieure de la région montagneuse, les points d'eau sont encore relativement espacés; ce sont surtout des abankors et des adjelmams; ces derniers sont importants; étant en général situés dans des rochers, ils conservent leur eau.

A la tête de la vallée on trouve encore quelques abankors, mais l'eau courante abonde et contribue à donner sa physionomie toute spéciale au haut Igharghar.

Les points d'eau de la région montagneuse sont rangés ci-après par ordre d'importance de l'aval à l'amont :

Eau courante : Adjelil, ancien centre de culture sur l'oued du même nom; Dehim (*idem*); oued Tamodhat; Ti-n-Foughas, quelques palmiers incultes dans l'Igharghar; Idelès, centre de cultures sur l'oued du même nom; oued Isten, (l'eau affleure en plusieurs points); oued Tazzeït (*idem*); Tadjeret-n-Telouhat, au confluent de Tadjeret et Telouat.

Puits : Anou Adjelil, 4 à 5 mètres, dans l'oued du même nom; Anou Tibeleq, 0 m. 50 à 1 mètre, dans l'oued Tamodhat.

Abankors de faible profondeur : 1 dans l'oued Ti-n-Iker; 3 dans l'oued Ahat; 1 dans l'oued Ahatès; 1 dans l'oued Ti-n-Tighes; 1 dans la tête de Ti-n-Seghtes; 1 dans l'oued Adouha; 1 dans l'oued Tazzeit; 1 dans l'oued Faghfagh; plusieurs dans l'oued Inouraren dont l'abankor Ti-n-Art-Adjelmams : 1 dans l'oued Adjelil; 1 dans l'oued Idjelmamegheren; 1 dans l'oued In-Berdouin; 1 dans l'oued Tabekat; 2 dans l'oued Iheran.

On trouve en outre beaucoup d'Adjelmams de moindre importance de divers côtés après les pluies.

BASSIN DE L'OUED TIDJERT

Le bassin de l'oued Tidjert est très vaste, car c'est lui qui collecte les eaux de tout le pays, compris entre le Tassili, l'Ounan, l'Anahef, Torha et le versant Est de l'Edjeré.

L'oued Tidjert est formé par les oudian Enki et Imeghi descendant de la pointe Nord-Ouest de l'Anahef. Après leur réunion dans le reg, ils prennent le nom d'Amadghor; puis, l'oued Amadghor (1) devient à son tour l'oued Tidjert à son entrée dans l'Edjeré, pour aller se jeter dans l'Igharghar au Sud d'Ighellouchan. La longueur de l'oued Tidjert doit être très voisine de 400 kilomètres, puisque rien que dans la partie reconnue, de son embouchure aux montagnes d'Anahef, il développe son cours sur au moins 300 kilomètres. Pour étudier le bassin de l'oued Tidjert, il est nécessaire d'examiner séparément les différentes régions, qui le composent; les Touareg eux-mêmes font cette distinction, et cela avec juste raison. On ne conçoit guère en effet l'amal-

(1) Il y a une restriction à faire au sujet de l'oued Amadghor, comme on le verra plus loin.

game sous un même vocable de contrées tout à fait dissemblables. L'oued commun, qui les traverse, n'est pas un trait d'union suffisant, car il ne faut pas oublier qu'au Sahara, c'est toujours la région qui façonne l'oued, et que jamais un oued n'a modifié une région. On va décrire successivement : le Nord-Ouest de l'Anahef, Amadghor, l'Edjeré, Ahallekan et In-Sedjelmamen, et enfin Tihodaïn et l'Ounan.

NORD-OUEST DE L'ANAHEF

La pointe Nord-Ouest de l'Anahef touche au reg d'Amadghor par une ligne de hauteurs commençant au Sud du pâté de l'Ounan, pour venir se confondre vers l'Ouest avec les contreforts de la koudia du Ahaggar. Cette région n'a été vue que sur sa lisière, qui est montagneuse et violemment tourmentée : à l'intérieur, elle ne serait pas dépourvue de ressources, au dire des informateurs touareg.

Relief du sol. — Les montagnes de l'Anahef s'amorcent au Nord par une hamada, que termine brusquement à l'Ouest une falaise en partie masquée par un véritable fouillis de gour. Quelques-uns de ces gour prolongent les pointes de la falaise, d'autres s'entassent sans ordre dans les creux, cependant qu'au sommet du plateau des monticules tabulaires se dressent comme témoins d'un deuxième étage disparu. Puis les gour s'avancent dans le reg; les plus remarquables sont la gara Ti-n-Di (le Mortier), d'une escalade dangereuse et difficile, et celle d'Ihaghan surmontée d'une aiguille rocheuse pointue. Les collines de Tihouradj font immédiatement suite à la hamada, elles forment un petit massif étagé dont les pointes centrales atteignent au moins 500 mètres de relief. Ces hauteurs constituent en quelque sorte comme une avant-chaîne de la haute montagne de Teleghteba.

La montagne de Teleghteba a des pentes excessivement raides; ses puissantes assises granitiques montent d'un seul jet jusqu'à la crête, dont l'arête se découpe sur le ciel comme une gigantesque lame de scie. Il y a bien quelques failles et quelques arêtes secondaires sur les flancs, mais l'ensemble du soulèvement est si ramassé, qu'elles ne l'entaillent que faiblement.

Le sommet du Teleghteba a un relief voisin de 1.000 mètres; au Sud, son annexe d'In-Segala, un peu plus basse, est surmontée d'une dent fort aiguë, qui est le digne pendant de l'arête du Teleghteba. Au delà du Teleghteba commencent les longues crêtes hachées, qui semblent se succéder sans interruption vers le Sud, y créant une sorte de plateau déchiré en tous les sens. Au-dessus de ce dédale de rochers émergent des aiguilles, dont les fines pointes se dressent menaçantes, comme pour en interdire l'accès. L'aiguille du Tihi-n-Kalan est un des beaux spécimens de ces pointes de granit. Du pied des montagnes du Sud, des gour élevés se détachent dans le reg d'Amadghor où ils s'étendent en premier plan parallèlement au massif.

Plusieurs passages permettent de s'engager dans l'Anahef. Par la vallée de l'oued Taharaq, on peut pénétrer entre la hamada et les collines de Tihouradj. Mais les pistes les plus importantes et les plus suivies sont celles de Ghat et du Soudan. Le medjbed de Ghat passe soit à l'abankor de Tihouradj en franchissant l'Ouest du Tihouradj par un col très difficile, soit de préférence au Sud du Teleghteba, en suivant la vallée de l'oued In-Sakan. La route du Soudan s'élève dans la montagne par un défilé qui conduit au Tihi-n-Kalan. Enfin plus à l'Ouest l'oued Imeghi donne également accès dans le massif.

Oudian et points d'eau. — Du fouillis montagneux du Sud sortent les oudian Enki et Imeghi, dont la réunion forme l'oued Amadghor; dans leurs thalwegs pousse du guetaf. Il y a aussi des bouquets d'ethels dans l'oued Imeghi, qui, à sa sortie des montagnes, est couvert de beaux arbres. Tous les autres oudian de la région sont sans exception des affluents d'Amadghor, et leur cours dans le reg est presque constamment invisible. On rencontre successivement In-Sakan au Sud du Teleghteba, l'oued Taharaq et enfin l'oued In-Dedjerin, descendant du flanc de la hamada Nord. Seul l'oued Taharaq a quelque importance; il reçoit à gauche les oudian Tihouradj avec les ravineaux drainant le Teleghteba, qui forment un petit màader à leur point de jonction.

Les points d'eau de la région sont tous situés au pied de la montagne; il n'en existe que trois :

Abankors peu profonds : 1 dans l'oued Tihouradj, 1 dans l'oued Imeghi;

Adjelmam : 1 dans le flanc ouest du Teleghteba.

Il y aurait en outre de l'eau au Tihi-n-Kalan sur la route du Soudan.

AMADGHOR

La région d'Amadghor n'est qu'un immense reg, long d'environ 120 kilomètres du Nord au Sud et d'une largeur moyenne de 60 kilomètres; l'eau et la végétation y font également défaut. Le reg d'Amadghor est entouré de partout par les montagnes; le Tassili, l'Edjeré, Torha, l'Anahef, l'Ounan et les dunes de Tihodaïn le circonscrivent totalement. Cette ceinture montagneuse n'arrive d'ailleurs pas à lui donner un souffle de vie, le reg d'Amadghor est tout aussi désolé, si ce n'est plus, que celui de l'Igharghar. Les caravanes se hâtent de le traverser en se tenant de préférence sur les bords; celles qui vont charger du sel, ont bien soin d'emporter la nourriture de leurs animaux. Le reg d'Amadghor peut être considéré comme uniformément plat, car la dénivellation atteint à peine 100 mètres du Nord au Sud. Quelques gour, très espacés, font saillie sur cette plaine; certains portent un nom, tels sont les gour Terziadan dans le Nord; mais la plupart restent anonymes.

La plaine est traversée de bout en bout par l'oued Amadghor, qui devient l'oued Tidjert à son entrée dans l'Edjeré; sur tout ce parcours, le thalweg de l'oued apparaît de loin en loin, accusé par des ethels clairsemés et de maigres touffes de guetaf; dans la majeure partie du reg, il

il est absolument invisible. Les indigènes affirment que ce thalweg est continu : il est hors de doute que c'était ainsi autrefois, et cette raison rend légitime le tracé de l'oued sur la carte, mais on peut affirmer qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. Dans tout oued saharien abordant un reg les eaux issues de la montagne s'étalent au pied et y créent un màader plus ou moins étendu. Néanmoins il est très rare que, par les grosses crues, il ne s'en échappe pas au moins un filet qui, joint aux eaux provenant du reg, continue à y dessiner le thalweg, sans toutefois pouvoir le fertiliser. L'oued Amadghor est, lui aussi, soumis à la première partie de cette règle, car on y trouve en amont des ethels et du guetaf relativement serrés. Par contre, en aval, le thalweg actuel est barré par de larges seuils, et se réduit à une série de bas-fonds jalonnant le thalweg primitif. A défaut d'un nivellement sérieux, cette affirmation s'appuie sur une remarque fortuite, qui a permis de la contrôler. Au cours d'un orage de deux jours ayant répandu beaucoup d'eau sur la plaine, tous les petits bouquets de végétation ont été envahis par l'eau. Pourtant l'oued n'a pas coulé, il s'est formé en ces points des flaques stagnantes, aux extrémités desquelles n'apparaissait aucune trace d'écoulement.

C'est à cette particularité qu'est due l'erreur des survivants de la mission Flatters. Pendant la traversée de la plaine d'Amadghor, ils ont cru camper chaque jour dans un oued différent, alors qu'en réalité ils retrouvaient tout bonnement à leurs étapes les tronçons successifs d'un même oued : l'oued Amadghor.

L'oued Amadghor est sensé recevoir quelques affluents sur ses deux rives. L'oued In Ghegui, qui vient de l'Ahaggar-n-Derren, verse à gauche dans une de ses cuvettes lorsque son thalweg s'approche de l'Edjeré. L'oued In-Ghegui contient un peu de végétation et est suffisamment marqué. Quant aux autres, ils ont, dans leur cours inférieur, un régime analogue à celui de l'oued Amadghor; leur peu de netteté dispense de s'en occuper en tant que tributaires de ce dernier.

Jusqu'ici la région d'Amadghor était surtout connue par sa fameuse sebkha et sa mine de sel. Or en réalité la sebkha d'Amadghor n'existe pour ainsi dire pas; elle se réduit à un bas-fond blanchâtre, où végètent misérablement quelques plantes brûlées. Ce bas-fond se trouve à 5 kilomètres au Nord de Tissint (el Melah des Arabes), qui est le seul point intéressant de toute cette vaste région.

Tissint désigne en effet la carrière de sel d'Amadghor; cette carrière est située dans une petite dépression, contre laquelle se dresse une gara d'origine volcanique, et à peu de distance de la pointe Sud des collines de Tidjeliouin. Le sel est facile à extraire, on le recueille à peu de profondeur, en petits cristaux agglutinés par une gangue terreuse. Les indigènes désagrègent les cristaux en les frottant légèrement dans les mains, puis soufflent dessus pour chasser la terre. Il reste alors un sel très blanc, contenant fort peu d'impuretés, et assez semblable au sel de cuisine. C'est à Amadghor que s'approvisionnent tous les Touareg du Ahaggar; il y vient même des caravanes qui enlèvent un chargement de sel pour l'Aïr et le Damergou. Cette denrée, manquant au Soudan, y est fort prisée, et les caravaniers touareg l'échangent très facilement contre le bechna nécessaire à leur subsistance.

EDJERÉ

L'Edjeré, plus connu sous le nom d'Egueré (prononciation arabe du mot tamaheq), est limité à l'Est par le cours de l'oued Tidjert et de l'oued In-Sedjelmamem, à l'Ouest par la vallée de l'Igharghar: au Nord il se termine vers le Tassili, et au Sud sur le reg d'Amadghor.

L'Edjeré ne mérite pas le qualificatif de plateau qui lui avait été attribué, c'est une région volcanique d'un cachet tout spécial. Le centre n'est qu'une vaste coulée de lave, au milieu de laquelle émergent des cônes couverts de scories. Cette zone de monticules, d'origine volcanique et de laves, est incluse entre deux soulèvements parallèles d'orientement Nord-Sud. Tel est l'Edjeré; son soubassement lui-même ne peut pas justifier l'épithète de plateau, car la région est de trop peu d'étendue. Le soubassement est d'ailleurs en concordance absolue avec le terrain avoisinant, c'est ainsi que du Nord au Sud il s'élève d'environ 400 mètres, pendant que le reg de l'Igharghar, partant sensiblement du même niveau, gagne au moins 300 mètres.

Au milieu du fouillis de laves et de rochers abrupts constituant l'Edjeré, les oudian sont comme prisonniers de leur ceinture de pierres. Aussi sont-ils tous fort resserrés, on ne voit pas un seul large thalweg dans la région. Néanmoins comme dans toutes les contrées montagneuses, les pluies fertilisent les bas-fonds, et lors des années humides la végétation peut être très belle. Les points d'eau sont plutôt espacés, mais en revanche ils sont très abondants.

En un mot, l'Edjeré est une région fort intéressante où se mélangent souvent les gens des Azdjer et ceux du Ahaggar; malgré cela elle fait partie des Ahaggar; le territoire des Azdjer ne commence qu'au Tassili. L'Edjeré est le pays des contrastes; car si la montagne y est bien des fois très pittoresque, dès qu'on pénètre dans les vallées, on rencontre les laves noires du plus pénible effet. Dans le Nord, la dune de Timenaïn met pourtant dans le paysage une note claire, qui atténue beaucoup la mauvaise impression produite par la continuité des laves.

Relief du sol. — De la plaine des Gharis, alors qu'il est possible d'en embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil, l'Edjeré a l'allure d'un massif cònique très aplati. Les points culminants se trouvent en effet vers le centre des deux rides, de part et d'autre des gour volcaniques; ensuite le relief s'abaisse progressivement vers le Nord et vers le Sud. Le sommet principal du massif est le Toufriq, dont le relief est d'environ 700 mètres.

Les deux axes de soulèvement de l'Edjeré ont sensiblement la même étendue, celui de l'Est est en retrait sur l'autre. Mais alors que la ride d'Ouest est plutôt compacte et comprend de puissantes assises essaimant fort peu autour d'elles, la ride Est au contraire forme vers le Nord une ligne presque continue d'arêtes, projetant des avant-chaînes parallèles jusqu'à l'oued Tidjert.

Dans la chaîne Ouest, il est logique d'incorporer Ighelloucham et Ouriourhara, appartenant évidemment à la même formation, bien que les Touareg semblent seulement faire commencer l'Edjeré à la rive gauche de l'oued Tidjert. Ighelloucham désigne deux lignes de collines basses venant mourir à l'oued Tidebagh face au Tassili; Ouriourhara est un pâté abrupt, d'un relief voisin de 500 mètres, et sur le flanc Ouest duquel se déposent des traînées de sable. In-Boughdar fait suite à Ouriourhara, c'est son véritable pendant sur la rive gauche de l'oued Tidjert, il est pourtant plus ramassé que ce dernier. Le pâté Nord de la chaîne se termine par les hauteurs également difficiles mais moins importantes de Timenaïn, au Sud-Est desquelles se trouve la dune de même nom. La montagne de Timenaïn détache sur Ighelloucham, In-Boughdar et le Sud de la chaîne des lignes de gour, que domine au Nord-Est la grosse gara blanchâtre d'Amadel-n-Ener. La circulation est très facile entre les différentes montagnes, car les vallées y ouvrent de larges couloirs. Les passages les plus importants sont ceux de l'oued Tidjert entre Ouriourhara et In-Boughdar, de l'oued Timenaïn entre Timenaïn et In-Boughdar, le Tihi-n-Temaroualin et le tasbot Ti-n-Temellelt dans les gour Sud de Timenaïn, enfin le Tihi-n-Adou entre In-Boughdar et Ideladjat. In-Boughdar est, en somme, le nœud du pâté Nord de la chaîne; c'est autour de lui que se groupent toutes les communications.

Dans la partie Sud, la chaîne peut être considérée comme continue, sauf au Nord où le Tighzekoulin est nettement séparé du Toufriq par la vallée de l'oued Telachimt. Les autres montagnes se mêlent plus ou moins; le Telachimt et le Toufriq sont accolés l'un à l'autre et forment un important massif aux flancs escarpés, que couronne le sommet du Toufriq. Ce sommet pointu est très caractéristique et visible d'une grande partie de l'Edjeré. Le dernier maillon de la chaîne est le Temaskassent; il est situé à quelque distance au Sud du Toufriq, mais se raccorde à lui par les deux lignes plus basses d'Idjenoudjan et d'Akeraren. Celles-ci s'enchevêtrent l'une dans l'autre et barrent complètement la coupure, entamées seulement par l'oued Tazzeit. Le Temaskassent forme un pâté très dense, où font saillie de nombreuses pointes.

Il se prolonge à l'Est par les collines d'Aït Dioulahan, de faible relief, mais extrêmement tourmentées. Au Sud du Temaskassent, le soulèvement se continue par l'Ibaghagharen, les collines d'Abardja et de Tihiladj; or ces hauteurs sont très nettement détachées de la chaîne principale, il a paru plus naturel de les placer dans la vallée de l'Igharghar. En outre, pour les Touareg, elles ne font pas partie de l'Edjeré.

Comme on l'a déjà vu à propos de l'Igharghar, les communications au travers du soulèvement Ouest se font par les vallées des oudian Telachimt, Tazzeit et Temaskassent. Tous ces passages sont faciles, surtout le premier. Il y a de plus un mauvais col entre le Telachimt et le Toufriq; sur le flanc Ouest le sentier dévale au milieu d'énormes blocs, au travers desquels les animaux sont tenus de se livrer à une véritable gymnastique. Au bas du col, la piste tombe dans une grande dépression, bordée de tous côtés par les montagnes; pour en sortir, elle doit emprunter une petite vallée qui entame les rochers d'Idjenoudjan.

La zone des monticules d'origine volcanique est située entre les deux soulèvements, depuis Iziman Tirsin jusqu'à l'Ahaggar-n-Derren. L'ensemble de ces monticules est désigné sous le nom de Ti-n-Ghelalamin. Ce sont des troncs de cônes qui à distance paraissent très réguliers et couverts de fines stries le long des génératrices. De près, on constate qu'au sommet de tous existe un grand creux, qui s'est généralement effondré d'un côté, de sorte qu'en plan ces monticules affectent la forme d'un croissant.

Sur les flancs, on peut ramasser de nombreuses scories et les bombes volcaniques abondent dans les environs.

L'arête principale du soulèvement Est de l'Edjeré, qui commence au Tihi-n-Adou, se trouve formé par les hauteurs d'Ideladjat et les chaînes d'In Belghem, du Tihi-n-Ihaggaren et d'Iferquouasen, et en dernier lieu par les collines d'Ahaggar-n-Derren et Tidjeliouin. Tidjeliouin résulte de l'accolement d'une suite de mouvements à sommet vaguement tabulaire, et dont les flancs ont des tendances à affecter la classique forme en falaise. L'Ahaggar-n-Derren est placé en potence sur l'axe du soulèvement; cette hauteur de faible étendue a beaucoup d'analogie avec Tidjeliouin. A son extrémité Ouest, elle est surmontée d'une table circulaire, qui la fait reconnaître aisément de loin. Quant à la chaîne d'Iferquouasen, c'est un vrai fouillis de gour; vus sur la face Ouest, ils paraissent séparés les uns des autres; mais lorsqu'on regarde la face Est de la chaîne, on se rend parfaitement compte qu'ils sont liés entre eux et que les différentes rides sont continues. Aussi, bien que le relief d'Iferquouasen ne soit pas considérable, c'est tout de même un gros obstacle. Les crêtes du Tihi-n-Ihaggaren et d'In-Belghem prolongent l'Iferquouasen et continuent le soulèvement vers le Nord. Celle du Tihi-n-Ihaggharen a ses abords très dégagés, particulièrement à l'Ouest, et se dresse comme une gigantesque muraille d'environ 600 mètres de hauteur. L'arête d'In-Belghem a la même allure, par contre son pied est très empâté. L'In Belghem détache à l'Ouest jusqu'à Iziman Tirsin d'importants contreforts, qui créent de ce côté une puissante chebka. Le ter-

rain est également mouvementé à l'Est et au Nord, où l'on trouve des lignes de gour convergeant vers l'oued Tidjert au piton de Tadereq-n-Elkhamdou (la gara d'Elkhamdou). Les chaînes d'In-Belghem et du Tihi-n-Ihaggaren sont reliées entre elles par une arête plus basse, allant de la vallée de l'oued In-Belghem au Tihi-n-Ihaggaren. Au delà de la montagne d'In-Belghem, les collines d'Ideladjat terminent la pointe Nord du soulèvement.

Les cols traversant le soulèvement Est sont généralement bons; la coupure de l'oued In-Belghem, certainement la plus mouvementée, ne laisse pas que d'être facile. Au Nord de l'In-Belghem le grand reg s'étendant jusqu'aux hauteurs d'Ideladjat constitue une excellente communication. En descendant au Sud de l'In-Belghem, on rencontre ensuite le Tihi-n-Temaroualin et le Tihi-n-Ihaggaren : ils font communiquer la vallée de l'oued Tirsin avec celle de l'oued Ti-n-Diouin. Après la chaine du Tihi-n-Ihaggaren, une trouée entre elle et l'Iferquouasen relie la vallée de l'oued Tirsin à celle de l'oued In-Tifersin. Puis le soulèvement est largement échancré autour de l'Ahaggar-n-Derren, ouvrant de larges passages d'Amadghor à la vallée de l'oued Tirsin et à celle de Ti-n-Tighes, affluent de l'Igharghar. Les collines de Tidjeliouin sont elles-mêmes franchies, dans leur partie Nord, par une piste ne présentant qu'un seul mauvais pas, extrêmement court, au sommet du col.

A l'Est des montagnes Nord du soulèvement de droite s'étend une chebka mouvementée qui s'intercale entre ces montagnes et l'oued In-Sedjelmamem. Cette chebka de faible relief est encadrée par des hauteurs plus élevées, à l'Ouest Ti-n-Hammen, à l'Est l'Ihadjen et le petit mouvement noir d'Aïtoklan ; elle se termine au Nord en une pointe affilée, par l'Izilaten, dont le sommet principal est haut d'environ 250 mètres. Vers le Sud, la curieuse gare de Mezghaf, avec ses flancs à pic et son double sommet, dresse son originale silhouette au-dessus de la chebka. En empruntant les nombreux oudian, qui le sillonnent, ce terrain est praticable en tous sens; les vallées de Tidjert et d'In-Tifersin restent pourtant les meilleures voies de communication.

Oudian et points d'eau. — L'oued Tidjert ne devient un véritable oued qu'au moment où il prend son nom définitif en abordant l'Edjeré, dont il entaille la chebka de l'Est. Les nombreux affluents qu'il reçoit sur ses deux rives au travers de cette chebka lui apportent leur tribut d'humidité ; il se couvre alors d'éthels. Les principaux de ces affluents sont : Obareka à droite, Ihahendelen et Merhadjeli à gauche,

En quittant la chebka, l'oued se détend plus librement, double la pointe d'Izilaten en s'infléchissant vers le Nord-Ouest, puis court dans le reg entre deux berges très basses. Sur cette partie de son cours la végétation diminue beaucoup dans le thalweg, et l'on y heurte à chaque pas des laves roulées. L'oued Tidjert entre de nouveau dans les montagnes en atteignant la ride Ouest de l'Edjeré. Il y pénètre entre Ouriourhara et In-Boughdar par un étroit défilé à partir duquel la végétation renaît, mais alors le lit s'ensable. Il sort enfin de l'Edjeré au sud d'Ighelloucham et se jette dans l'Igharghar au lieu dit Arasghoun.

Le seul affluent de droite dont il y a lieu de s'occuper ici est l'oued In-Sedjelmamem ; il descend du baten de même nom pour se réunir à l'oued Tidjert au Nord des gour Aïtoklan ; ses affluents de gauche drainent la chebka Est de l'Edjeré, ce sont Tessa-n-Taloq et Tisi-n-Teloumt. En outre, à la pointe Nord de l'Edjeré, quelques petits thalwegs sans grande importance prennent naissance dans Ighelloucham et Ouriourhara ; après un léger parcours, ils rejoignent l'oued Tidjert.

Tous les oudian issus de l'Edjeré se jettent à gauche dans l'oued Tidjert. Le premier est l'oued In-Tifersin, lequel longe la chaîne du Tihi-n-Ihaggaren et reçoit à gauche l'oued In-Belghem ; on trouve, en second lieu, l'oued Ahadjerin ; ces oudian rassemblent les eaux du massif d'In-Belghem. Dans sa partie aval, Ahadjerin suit le large reg séparant Ideladjat d'In-Belghem.

Au delà d'Ahadjerin, plusieurs ravineaux innomés dévalent des pentes de l'Ideladjat et d'In-Boughdar ; après quoi, on rencontre enfin le grand oued Timenaïn, qui est le collecteur de toute la partie centrale de l'Edjeré.

L'oued Timenaïn, appelé d'abord oued Tirsin, est formé par une infinité de têtes provenant des hauteurs du Tihi-n-Ihaggaren et d'Iferquouasen, de Temaskassent et de la hamada de lave, qui enveloppe les gours volcaniques Ti-n-Ghelalamin. Dans tous ces ravineaux, il pousse du mérokba et un peu de guetaf; la végétation n'y est jamais bien vigoureuse, sauf dans la direction du Temaskassent. L'oued Tirsin reçoit à droite l'oued Obareka, dont la tête descend du sommet principal de la chaîne du Tigi-n-Inaggaren, et à gauche l'oued Merhadjeli. Après avoir doublé l'étranglement entre les contreforts de l'In-Belghem et du Toufriq, l'oued Tirsin devient l'oued Alaouadj ; il se grossit à gauche de plusieurs oudian nés dans le Telachimt et le Tighzekoulin ; le plus important est l'oued Sirdjeri. L'oued Alaouadj troque enfin son nom contre celui de Timenaïn en atteignant la dune. L'oued Timenaïn, très fourni en végétation, a de beaux éthels sur ses rives. Il longe le pied Ouest des dunes et franchit la pointe Nord du Timenaïn par une gorge étroite, qui l'oblige à décrire des méandres. L'oued Timenaïn termine finalement sa carrière en traversant les gour de la bordure Ouest de l'Edjeré, puis se jette dans l'oued Tidjert à son confluent avec l'Igharghar.

Dans l'Edjeré, la nappe d'eau n'affleure que très rarement, on y trouve donc surtout des puits qui vont chercher l'eau à peu de profondeur. Certains ont été creusés dans la roche de façon à saigner largement la nappe, et ont un débit considérable ; c'est le cas de l'Anou Tanombela. La région renferme aussi plusieurs abankors dont le débit varie chaque année avec la quantité d'eau tombée.

Après les pluies, on trouve également des adjelmans dans la montagne, mais ils ne sont que temporaires, autant qu'il a été permis de s'en rendre compte. La vallée la plus riche en eau est sans contredit celle de l'oued Timenaïn. Les points d'eau de l'Edjeré sont les suivants :

Sources : Timenaïn, dans la dune du même nom; Tazzeït, au pied Ouest d'Idjenoudjan.

Iziman : Iziman-Tirsin, dans l'oued du même nom.

Puits : Anou-n-Eguedda, 4 mètres dans un ravineau d'Ighellouchan; Menelghaft (?) à l'Est d'Ighelloucham; Idegh-n-Elouat, 3 mètres (?) dans un ravineau de Tighzekoulin; Anou Taqazaouat, 1 m. 70, dans un ravineau Nord-Est d'In-Boughdar; Anou In-Azaoua, 2 m. 50, dans une faille à l'Est d'Ideladjat; Anou Telachimt, 2 mètres, dans l'oued du même nom; Anou Tanombela, 2 mètres, dans l'oued Tirsin; Anou In-Tifersin, 0 m. 50 (dans l'oued du même nom et après une crue) et Anou Dedjedjed, 0 m. 50 (après une crue) dans l'oued Tidjert; Anou Tidenas, 0 m. 50 dans l'oued Tidjert.

Abankors peu profonds : Idegh-n-Elouat dans l'oued Timenaïn; In-Fedjadj dans l'oued Alouadj; Ti-n-Ekenchar, dans l'oued Tirsin; Tanoumbela, dans l'oued Tirsin.

AHALLEKAN ET IN-SEDJELMAMEN

La région d'Ahallekan et In-Sedjelmanen s'étend au Nord-Ouest de l'oued Tidjert, entre celui-ci et le tassili des Azdjer. La falaise du tassili surplombe de sa masse imposante le terrain peu mouvementé, qui s'étend à ses pieds. Mais bien que quelques oudian courent jusqu'à l'oued Tidjert, au travers de cette sorte de plaine, y entretenant un peu de végétation, la région offre excessivement peu de ressources tant en eau qu'en pâturage.

Relief du sol. — La falaise du Tassilli, qui a une direction Nord-Sud à hauteur d'Amdjid, tourne brusquement à l'Est au Sud d'Aïn Kermaya. A partir de l'énorme bec marquant son coude, la falaise prend le nom d'Ahallekan jusqu'à la piste de Tahihaout; au delà, c'est le baten In-Sedjelmamen. Cette falaise considérable (son relief atteint 500 mètres) est formée de rochers à pic surmontant de forts éboulis, elle est profondément entaillée sur toute sa longueur. Entre les rentrants, d'où sortent quantités de petits ravineaux, surgissent des caps aux formes étranges, qui semblent vouloir accaparer la plaine.

Des gour se détachent des pointes de la falaise et, se répandant dans le reg, contribuent à le faire paraître moins nu. Au pied d'Ahallekan, les plus importantes de ces hauteurs sont Ilasen Bellel et Tifananin, collines basses en partie ensablées, et Aït Houneren, dont l'extrémité Sud vient mourir à l'oued Tidjert en face de Tadereq-n-Elkhandou. Devant le baten d'In-Sedjelmamen se dresse le haut piton d'Aolagh (en araben El Atrous le Bouc) et la grosse gara de Tighesi (la Chèvre), puis, vers le Sud, Idjer, Tisefeghout et Tidjemahim, qui sont appuyés à la falaise, et, enfin, au milieu du reg la gara pointue de Tiski.

Entre les gour de la plaine, le sol est sablonneux; plusieurs massifs de dunes s'élèvent même en certains points. Le plus volumineux est la dune d'Ahallekan qui s'étend de la falaise à Ilasen Bellel et Tifananin. Il y a en outre une dune importante au pied Ouest du baten d'In-Sedjelmamen.

Oudian et points d'eau. — L'hydrographie de la région est extrêmement simple : l'oued Tidebagh à l'Ouest se jette directement dans l'Igharghar; après quoi, les oudian, prenant naissance dans le Tassili, se déversent tous dans l'oued Tidjert. Ce sont d'abord une longue suite de ravineaux émanant de l'Ahallekan, ils portent le même nom et beaucoup se réunisssent entre eux avant d'atteindre l'oued Tidjert. D'In-Sedjelmamen sortent ensuite les oudian Tahighat et In-Sedjelmamen. Tahighat a sa tête entre la falaise et la dune, et rencontre l'oued Tidjert au Nord de Tighessi. L'oued In-Sedjelmamen est le plus grand de ceux descendant du Tassilli; il est formé par les ravins, qui débouchent de la falaise entre Idjer et Tisefeghout, parmi lesquels In-Tekita, et débute a sa tête par un large mâader. L'oued In-Sedjelmamen reçoit à gauche les oudian Tessa-n-Taloq et Tizi-n-Telomt, qui viennent des pentes de l'Ihadjen dans l'Edjeré. Le premier a lui-même pour affluent de droite l'oued Taresout, né dans le Tassilli au Sud des gour Tidjemahin.

Le seul point d'eau de toute la région d'Ahallekan et In-Sedjelmamen est un adjelmam à la la tête de l'oued In-Sedjelmamen; encore n'est-il pas bien sûr qu'il soit permanent. Pour circuler en temps normal au travers de cette région, il faut donc aller boire dans l'Edjeré.

TIHODAIN ET OUNAN

Relief du sol. — La région de Tihodaïn est presque entièrement occupée par un puissant massif de dunes. De la lisière Ouest de ce massif s'échappent quelques gour saupoudrés de sable, comme Ti-n-Abd Allah et Tiouririn, tandis qu'au centre perce le gros mouvement d'Edjelé (Khanfoussa). Ce nom d'Edjelé revient très souvent en pays targui. Ainsi, rien que la région Tihodaïn-Ounan, il est porté par trois hauteurs différentes. Les Touareg n'ont pas l habitude de faire des efforts d'imagination, ils se contentent de désigner sous le même vocable tous les accidents de terrain d'aspect général identique. Ils ont ainsi une série de noms réapparaissant à chaque pas, et qui de ce fait créent une grande confusion. Le terme d'Edjelé s'applique aux reliefs formés de deux parties accolées, dont une à sommet pointu, et l'autre à arête allongée, et qui figurent un très vague scarabée (Edjelé en tamaheq). La lisière Est de la dune est longée à peu de distance par la falaise basse du Tassili; entre elles se trouve inclus un long couloir sablonneux suivi par la piste de Tighammar à Afara. La falaise de Tihodaïn est très découpée à son sommet ; en plusieurs points d'énormes blocs de roches d'allure fantastique la surmontent. Vers le Sud, cette falaise jette jusqu'aux dunes les gour Ti-n-Aloulagh et Edjer, ensuite la dune Idahi-Ouechcheren ensable sa base, après quoi elle tourne définitivement à l'Est à hauteur du piton tabulaire d'Edjelé.

Ounan est un pâté montagneux granitique très allongé. Il est constitué par de longues rides acco-

lées; l'axe général du soulèvement est sensiblement Nord-Sud. Le relief moyen de la chaîne d'Ounan ne dépasse guère 300 mètres, mais ces flancs sont très escarpés, et elle n'est traversée que par un seul col situé dans la partie Nord. Les hauteurs d'Arou s'étendent à l'Ouest dans le reg, parallèlement à l'Ounan, sur lequel se referment les pics de Tisellilin, qui les continuent au Sud. Le pic Est de Tisellilin est surmonté d'une très belle dent; de son pied de nombreux gour, parmi lesquels Ti-n-Ziren (les Epaules) et un nouvel Edjelé, s'élancent dans le reg. A l'Ouest du Tisillilin, le sol est des plus occupés, jusqu'aux collines de Toukmatin, qui se heurtent au reg d'Amadghor. Au Sud du massif d'Ounan, le terrain se découvre jusqu'à l'Anahef, tandis que, dans l'Est, on distingue le profil lointain des montagnes d'In-Tehoun.

Oudian et point d'eau. — Les petits oudian sortant de la falaise de Tihodaïn ne déversent plus leurs eaux dans le reg d'Amadghor, car les dunes les obligent à s'étaler à leur pied. Ils sont d'ailleurs sans grand intérêt, la végétation y est en général bien maigre.

Les eaux du massif d'Ounan sont rassemblées au Sud par un thalweg, qui rejoint l'oued In-Dedjerin, affluent d'Amadghor au Nord par une suite de ravineaux venant mourir à la dune de Tihodaïn; et enfin à l'Ouest par l'oued Ti-n-Ekaham. L'Oued Ti-n-Ekaham a seul quelque importance; il s'élargit fortement entre Ounan et Arou; au delà d'Arou son thalweg diminue rapidement de largeur pour aller se perdre dans la plaine d'Amadghor.

Les points d'eau de la région Tihodaïn-Ounan sont au nombre de deux seulement, tous deux dans le massif d'Ounan :

Puits Anou Ounan, 5m,25, au centre de la chaîne d'Ounan;

Anou Ti-n-Ekaham (?) dans l'oued de même nom.

(*A suivre.*) Lieutenant VOINOT.

LA FRONTIÈRE DU CAMEROUN

Les Chambres ont approuvé et le *Journal officiel* du 18 juillet a publié la loi du 15 juillet autorisant le président de la République à ratifier la convention franco-allemande du 18 avril 1908, qui précise la frontière entre le Congo français et le Cameroun.

Voici le texte de l'exposé des motifs du projet de loi :

A la suite de pourparlers qui se sont ouverts et poursuivis à Berlin, a été signée, dans cette capitale, le 18 avril 1908, une convention qui confirme un protocole du 9 du même mois et qui détermine à nouveau le tracé de la frontière entre les possessions françaises du Congo et la colonie allemande du Cameroun.

Dans cette partie de l'Afrique, la limite séparant le territoire français et le territoire allemand avait été fixée par deux conventions successives, celles du 24 décembre 1885 et du 15 mars 1894. Mais une délimitation nouvelle était devenue inévitable. Non seulement, en effet, la frontière qu'avaient déterminée les précédents accords était artificielle sur la plus grande partie de son parcours et difficile à suivre sur le terrain — incertitude qui pouvait toujours avoir les plus regrettables conséquences — mais encore des circonstances particulières imposaient aux gouvernements français et allemand l'obligation de rectifier et de préciser la limite antérieurement prévue.

A ce dernier point de vue, il fallait tenir compte des dispositions de la convention du 15 mars 1894, dont les auteurs, obligés d'utiliser des données géographiques incomplètes ou inexactes, avaient eux-mêmes envisagé certaines éventualités. Cet accord prévoyait que s'il venait notamment à être démontré que les positions de différentes localités, celles de Bania, de Gaza ou de Koundé devaient être reportées vers l'Ouest à plus de 10 minutes du méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich), la limite devait être rectifiée de manière que l'Allemagne obtînt une compensation équivalente. Inversement, une rectification du même genre devait intervenir au profit de la France, s'il était démontré que l'intersection du 10e parallèle avec le Chari était située, non pas au point indiqué par les cartes alors établies, mais à plus de 10 minutes vers l'Est. Il était admis enfin qu'il y aurait lieu, grâce à des concessions mutuelles, de substituer progressivement aux lignes idéales ayant servi à déterminer la frontière, un tracé déterminé par la configuration naturelle du terrain.

Or, en 1905, on avait confié à deux commissions mixtes, l'une à l'Est, l'autre au Sud du Cameroun, la mission de reconnaître sur les lieux le tracé de la frontière franco-allemande. Les constatations de ces deux commissions démontrèrent que les dispositions éventuellement prévues en 1894 devraient recevoir une application pratique.

A l'Est du Cameroun, les commissaires français et allemand, M. le commandant Moll et M. le capitaine von Seefried, reconnurent que des erreurs graves avaient été commises dans les positions attribuées à Gaza et à Koundé. Cette dernière ville notamment qui, en 1894, avait été laissée à la France, parce qu'on la croyait située dans le voisinage immédiat du méridien-frontière (12°40), se trouvait en réalité beaucoup plus à l'Ouest, à une distance de 60 kilomètres environ. Dès lors, elle ne pouvait être maintenue à la France que par une sorte d'emprise dans le territoire du Cameroun et à la condition que l'Allemagne obtînt une compensation équivalente. Les commissaires constatèrent, d'autre part, que l'intersection du Chari et du 10e parallèle se trouvait située à 29 minutes vers l'Est du point indiqué par les cartes de 1894; de ce côté, la frontière se trouvait reportée vers l'Est au détriment de la France qui devait, par suite, obtenir un dédommagement correspondant.

Au Sud du Cameroun, les commissions française et allemande, dont les chefs respectifs étaient M. le capitaine Cottes et M. le capitaine Foerster, déterminèrent non sans peine sur le terrain la frontière, formée presque partout par des lignes artificielles, que la convention de 1894 avait adoptée. Ces lignes avaient d'ailleurs déjà été précédemment reconnues sur un tronçon de la frontière entre le N'Goko et la Sangha, par une première commission mixte, où la France était représentée par M. l'administrateur Cureau. Dans cette région Sud, il fut établi que la convention de 1894 rencontrait une impossibilité d'application à l'intersection du deuxième parallèle et du N'Goko, cette rivière, par suite des sinuosités de son cours, coupant plusieurs fois le parallèle. Des erreurs importantes furent constatées dans les données géographiques que l'on possédait sur la zone frontière; le cours du N'tem et du Kom et la partie septentrionale du cours de l'Aïna, notamment, se trouvaient, contrairement à ce qui avait été parfois indiqué, dans le territoire du Cameroun. De plus, et d'une manière générale, les opérations des commissaires firent ressortir tous les désavantages d'une frontière aussi difficile à suivre sur le terrain que l'était la limite existante. On avait pu d'ailleurs mesurer déjà la gravité de ces inconvénients lors d'un conflit survenu en 1905 au village de Missoum-Missoum, qui fut reconnu depuis lors se trouver en territoire allemand. Aussi, MM. les capitaines Cottes et Foerster, en terminant leurs travaux, signèrent-ils un procès-verbal qui concluait dans les termes ci-après à la nécessité de substituer une frontière formée autant que possible par des lignes naturelles à la limite artificielle

prévue par la convention du 15 mars 1894 : « La commission s'accorde à reconnaître que la frontière actuelle ne saurait raisonnablement être conservée en l'état et que l'adoption des limites naturelles s'impose d'une manière impérieuse. Les propositions à présenter à ce point de vue réclament au préalable l'établissement complet des cartes de la frontière (à l'échelle de 1/100.000e) et exigent qu'une brève conférence réunisse encore une fois la Commission mixte en Europe (1). »

C'est sur ces bases que se sont ouverts les pourparlers dont la conclusion devait être la convention du 18 avril dernier. Dès le début, et pendant toute la durée de la conférence, la tâche des négociateurs s'est trouvée compliquée d'une situation de fait. Dans ces dernières années, les Allemands avaient occupé la ville de Binder, qu'ils considéraient comme dépendant du Cameroun, et dont la possession présentait un sérieux intérêt puisqu'elle forme le centre d'une région riche et peuplée, pays de culture et d'élevage. La commission mixte, chargée de reconnaître sur place le tracé de la frontière, constata que Binder se trouvait située, non pas, comme on l'avait cru du côté allemand, au Nord du 10e parallèle formant la limite sur ce point, mais un peu au Sud de ce même parallèle, c'est-à-dire en territoire français. En droit, l'Allemagne ne pouvait que renoncer à toutes prétentions sur Binder. Mais, en fait, n'y avait-il pas lieu de tenir compte d'une situation acquise, et cela au moment même où, dans une revision plus étendue de la délimitation, on apportait, sur d'autres points, des rectifications au tracé de la frontière ? La recherche d'une solution ne laissait pas que d'être délicate, puisque, sur ce point spécial comme dans son ensemble, la convention à intervenir devait dans l'esprit des deux parties ménager équitablement les intérêts de l'une comme de l'autre.

Il est permis d'affirmer que ce résultat général a été atteint, au point de vue politique comme au point de vue économique, par la convention du 18 avril 1908 et nous sommes heureux de saisir cette occasion pour signaler ici la compétence technique et l'habileté à la fois courtoise et ferme dont les délégués français ont fait preuve pendant la durée des négociations.

Au point de vue politique, il est certain que la délimitation nouvelle, considérée dans son ensemble, ne porte aucune atteinte à l'influence générale de la France dans les régions voisines de la frontière ; elle la fortifie à divers points de vue. Nulle part la France n'abandonne un poste militaire ou administratif. Elle voit confirmer définitivement ses droits sur Binder dont elle pourra désormais prendre possession. Elle conserve Koundé, dont la banlieue est étendue jusqu'au Low. Au Sud de Koundé, la limite nouvelle en suivant le cours de la Kadéi et de la Boumbé II lui fait acquérir un territoire important, par son étendue et sa valeur propre, à l'Ouest de l'ancien méridien-frontière (12°40). Au Nord-Est de Koundé, une rectification de la limite, qui se confond alors avec la ligne de partage des eaux, lui permet d'obtenir le bassin supérieur des rivières Mambéré et Naua dont l'exploitation peut offrir un réel intérêt aux sociétés concessionnaires voisines ; cette acquisition territoriale lui est attribuée en dédommagement du préjudice résultant pour elle de l'orientation vers l'Est du cours du Chari, à l'intersection du 10e parallèle. Par voie d'échange, la France obtient, entre le Chari et le 10e parallèle, au Sud de Boüsso, un territoire d'une étendue de 7.000 kilomètres carrés environ, ancienne dépendance du Baguirmi dont le sultan est notre protégé et comprenant les centres relativement importants de Miltou, où les autorités allemandes ont établi des postes militaires à Gourgara et à Tchaguen ; la banlieue de notre centre de Lamé se trouve de même très sensiblement accrue. Au Sud du Cameroun enfin, la substitution à la frontière de 1894 d'une limite moins artificielle assure à la France une extension territoriale dans les bassins des rivières N'tem, N'Kom et Aïna.

Du côté de l'Allemagne, ces résultats ont nécessairement une contre-partie. L'Allemagne abandonne Binder par application pure et simple du traité de 1894. En compensation de l'attribution définitive à la France de Koundé et du territoire au Sud de Koundé, situé entre la Kadéi, la Boumbé II et le méridien 12°40', elle obtient un accroissement territorial d'une superficie limitée dans le bassin de la rivière Nyoué. Elle bénéficie, d'autre part, au Nord de Biparé (Bifara), d'une rectification de la limite destinée à faciliter les communications entre Garoua et la partie septentrionale du Cameroun. Elle acquiert, de même, un territoire plus étendu en même temps qu'une frontière plus rationnelle dans le bassin supérieur du Logone et de la M'béré. Enfin, au Sud du Cameroun, la substitution d'une frontière moins arbitraire à la limite artificielle de 1894 lui assure un accès plus étendu aux rives de la N'Goko et de la Sangha.

Les superficies qui sont de la sorte réciproquement cédées ou échangées se compensent équitablement comme valeur, la France réalisant de plus, en superficie, un gain territorial. Dans l'ensemble, la nouvelle frontière est géographiquement plus satisfaisante que l'ancienne limite. Elle suit les lignes naturelles sur une très grande partie de son parcours. Ailleurs, la convention, s'autorisant des constatations des deux commissions mixtes envoyées dans la zone frontière, définit la limite de façon assez minutieuse pour qu'il soit toujours possible désormais de la reconnaître exactement sur les lieux.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la convention du 18 avril 1908 règle dans l'intérêt commun des deux parties l'attribution à l'une et à l'autre puissance des îles situées dans les divers cours d'eau que suit la nouvelle frontière. Il convient d'observer de même que la convention détermine les droits de la France et de l'Allemagne dans les eaux du lac Tchad, les dispositions adoptées à ce sujet se conciliant d'ailleurs parfaitement avec les accords que nous avions antérieurement conclus avec l'Angleterre. Les droits de la France sur la rive septentrionale du lac Tchad, à laquelle demeurait étrangère la délimitation du 15 mars 1894, se trouvent ainsi désormais établis d'une façon définitive envers le gouvernement allemand comme envers le gouvernement britannique.

Ces résultats sont certainement très appréciables. Faut-il s'arrêter à cette objection qu'il eût été désirable, au point de vue de notre influence dans les territoires voisins de la frontière, de voir attribuer à la France le village de Missoum-Missoum en souvenir du conflit de 1905? Si regrettable qu'ait été cet incident dont furent victimes plusieurs indigènes au service d'une compagnie française, une déviation spéciale de la frontière eût été nécessaire pour incorporer Missoum-Missoum à nos possessions du Congo. Or, M. le capitaine Cottes a pu constater, comme il résulte de son rapport en date du 12 septembre 1907, que le village

(1) Nous pouvons donner ici le texte de ce procès-verbal, qui ne figure pas dans les documents annexés au projet de loi :

« Les commissaires soussignés : section française, capitaine Cottes, M. Michel; section allemande, capitaine Fœrster, oberlieutenant Schwartz, s'étant réunis ce jour et s'étant livrés à un examen comparatif des résultats obtenus, d'une part pour les observations astronomiques et, d'autre part, pour les levés topographiques, décident en commun ce qui suit :

1° En conformité du procès-verbal du 12 septembre 1906, les opérations pratiques exécutées de concert dans la zone frontière sont considérées comme ayant pris fin;

2° La comparaison des résultats des observations astronomiques a montré la concordance des résultats dans les limites d'approximation fixées par le procès verbal du 22 juin 1906. En conséquence, la réunion des sections ne présente plus de caractère d'utilité;

3° Il n'est pas considéré comme rentrant dans le but poursuivi de se livrer sur place à la rédaction, à la comparaison et à l'échange des cartes définitives de la frontière. Néanmoins des croquis provisoires mentionnant l'emplacement des villages frontière et des bornes seront fournis immédiatement aux administrations des deux pays;

4° La commission s'accorde à reconnaître que la frontière actuelle ne saurait raisonnablement être conservée en l'état et que l'adoption des limites naturelles s'impose d'une manière impérieuse.

Les propositions à présenter à ce point de vue réclament au préalable l'établissement complet des cartes de la frontière à l'échelle de 1/100.000e et exigent qu'une brève conférence réunisse encore une fois la commission mixte en Europe.

C'est au cours de cette rencontre que seront arrêtés les travaux définitifs concernant la détermination des points astronomiques et une comparaison des cartes qu'ils auront permis de dresser.

Il est convenu que la date et le lieu de cette conférence seront fixés aussitôt que l'achèvement des opérations préparatoires le permettra.

Fait en quatre exemplaires à Akonanji, le 11 octobre 1906. »

de Missoum-Missoum, où nous n'avons aucun établissement, est « une agglomération misérable d'environ soixante hommes ». Il est dès lors manifeste que les avantages très limités à attendre pour nous de cette attribution n'auraient pas été compensés par les sacrifices auxquels corrélativement, en fortifiant contre elle-même des revendications correspondantes, la France eût été dans l'obligation de consentir.

Au point de vue économique, la convention du 18 avril 1908 sauvegarde dans la plus large mesure, pour le présent et pour l'avenir, tous les intérêts de la colonisation française.

Sur la partie septentrionale de la frontière, l'occupation de Binder et l'extension du territoire de Lamé vont donner à la France une situation privilégiée dans une contrée très riche, pays de transition, avec les régions foulbés de l'Adamaoua, qui, par la population, le sol, les productions, se distingue complètement des autres fractions de nos possessions du Congo. Cette zone est le complément nécessaire de notre grande colonie de l'Afrique centrale. Avec tout le bétail, déjà très nombreux, qu'elle renferme et qu'il est facile de multiplier, elle est destinée à offrir, de plus en plus, aux populations du Congo français des ressources en alimentation qui leur font défaut. Les Européens y trouveront des commodités de subsistance qui leur sont absolument indispensables. Quant aux indigènes, si déshérités, si décimés par toutes les misères d'une barbarie séculaire, c'est pour eux le seul moyen, non seulement d'oublier des pratiques dont les derniers vestiges n'ont pas encore disparu, mais encore d'assurer leur développement physique, d'accroître leur bien-être, de s'attacher au sol qu'ils habitent et d'y étendre leur activité et leur industrie. L'intérêt général de nos possessions et le souci de leur avenir étaient ici d'accord avec des considérations supérieures d'humanité et la cause même de la civilisation pour commander à la France de développer le plus possible son influence dans ces régions.

C'est là un fait désormais acquis. Il se trouve complété par la rectification de la frontière, qui, en traçant la limite à l'Ouest de Bousso et de Tchaguen, a restreint l'avancée vers le Chari de la colonie du Cameroun. C'est en effet dans le territoire cédé à la France que se trouve, entre le Baguirmi et le moyen Congo, la seule route où le bétail puisse passer à l'abri des ravages de la mouche tsé-tsé. Cette région, en outre, comme d'ailleurs plus à l'Ouest toute la vallée du Mayo-Kebbi, est particulièrement propre à la culture du coton. Il est certain que toute cette partie de nos possessions, au Sud du Chari et du 10ᵉ parallèle, ne tardera pas à prendre une très grande importance, en se mettant en relations, soit avec le reste du Congo français, soit avec l'Europe, la voie du Niger, de la Bénoué et du Mayo-Kebbi étant dès maintenant et de plus en plus utilisée pour nos transports de personnel et de matériel.

Les négociateurs français, d'une manière générale, se sont attachés à éviter que les rectifications de la limite, là même où des compensations territoriales étaient accordées à l'Allemagne, pussent porter un préjudice quelconque aux exploitations françaises, soit en interceptant les routes, soit en restreignant la main-d'œuvre nécessaire à la colonisation. Ce résultat a été obtenu.

Au Nord de Koundé, nous conservons avec Yadé, Ouantonou et Baibokoum, les routes terrestres mettant en relations les bassins de la Sangha d'une part, les vallées du Logone et du Mayo-Kebbi d'autre part. Au Sud de Koundé et de la Kadéi, la délimitation assure à la France non seulement une zone exploitable dont les richesses naturelles garantissent le développement des entreprises françaises, mais encore une région peuplée qui satisfera à toutes les nécessités de la main-d'œuvre. On peut citer ainsi les centres importants de Baboua, d'Abba, de Tchiakani, de Molay et de Mauvey. Les rares villages existant dans le bassin de la rivière Nyoué, ceux de Licagota et de Ngombaco, se trouvent également dépendre du territoire français.

Au Sud du Cameroun, la frontière que les négociateurs ont adoptée était celle qu'indiquait la situation géographique de la région, si l'on voulait, en s'écartant le moins possible de la limite de 1894, suivre des lignes naturelles. La délimitation nouvelle oblige la France à céder 1.800 kilomètres carrés et lui en fait acquérir 2.270. Il est évident que la colonisation française n'a pas à souffrir d'une revision de la frontière dont le résultat général est ainsi déterminé.

On s'est demandé, il est vrai, si les territoires cédés et acquis n'étaient pas inégalement riches et inégalement exploitables. Mais la question étant ainsi posée, on devait reconnaître, au témoignage des officiers et des agents qui ont parcouru la région, que la solution est tout à l'avantage de la France. Dans cette zone africaine forestière et marécageuse, il y a, malgré tout, une certaine équivalence entre des territoires étendus et dont il s'agit d'apprécier la valeur générale. Néanmoins, il convient de remarquer que, vers l'Est, là où nous devons abandonner certains territoires, spécialement au Nord du confluent N'Goko-Sangha, le pays est à peu près dépourvu de population et, malgré la proximité d'établissements européens, est demeuré presque complètement fermé à toutes les entreprises de la colonisation. Les villages, en effet, y sont extrêmement rares et ils restent presque tous d'ailleurs dans la zone française. La forêt y est très difficilement pénétrable et peu accessible, comme les faits l'ont démontré, à une exploitation méthodique et fructueuse. Au contraire, vers l'Ouest, là où la France obtient une extension territoriale, les villages sont nombreux, la population relativement très dense et très laborieuse, particulièrement sur les rives du Kom, et le pays, dont les richesses naturelles sont très importantes, offre des facilités réelles d'exploitation. Cette région, enfin, prolongation naturelle de notre colonie du Gabon, est destinée, grâce à sa proximité relative de la côte, à éviter aux marchandises importées ou exportées les frais de transport très lourds auxquels elles sont exposées dans les territoires plus éloignés du littoral.

On a paru, d'autre part, redouter que la colonie du Cameroun, en obtenant un accès plus étendu aux rives de la N'Goko et de la Sangha, n'acquière, en utilisant ces cours d'eau, au détriment de notre commerce, des facilités de transport dont elle ne pouvait user jusqu'à ce jour. Il ne faut pas oublier cependant le régime spécial établi par l'acte général de Berlin du 26 février 1885 et les facilités de navigation, de circulation et de commerce qu'il assure à tous les nationaux des puissances signataires dans le bassin conventionnel du Congo. Les commerçants du Cameroun qui avaient déjà un accès territorial à la N'Goko et à la Sangha bénéficiaient complètement de ces dispositions avant la convention du 18 avril 1908, qui n'a pu rien y ajouter.

L'expérience a démontré toutefois que l'intérêt commun des deux puissances contractantes était de bien spécifier pratiquement pour leurs nationaux respectifs, en ce qui concerne la navigation fluviale, les conditions d'application du régime spécial établi par l'acte de Berlin de 1885. L'article 2 de la convention du 18 avril 1908 a ainsi prévu la préparation ultérieure d'un règlement commun en ce qui concerne la navigation non seulement sur le Congo, la Sangha et leurs affluents, mais encore sur la Bénoué et ses affluents. L'article 3 de la convention du 18 avril 1908, en reproduisant avec des modifications de pure forme une disposition correspondante de la convention du 15 mars 1894, tend de même à assurer aux nationaux des deux pays des avantages communs, pour le commerce et le transit, dans les bassins de la Bénoué et de ses affluents, du Chari et de ses affluents.

En résumé, le gouvernement de la République considère que la convention du 18 avril 1908 présente toutes les garanties nécessaires à la défense et au développement des intérêts français. Conçu et préparé avec le désir de concilier équitablement des aspirations également légitimes, cet accord prévient les causes de malentendus et ne peut qu'améliorer les relations entre deux colonies voisines, solidaires l'une de l'autre à divers points de vue, du Congo français et du Cameroun.

Nous accepterions avec reconnaissance les listes de noms pour la propagande que MM. les Adhérents voudraient bien nous adresser.

BIBLIOGRAPHIE

Mission scientifique au Dahomey, par Henry Hubert, breveté de l'Ecole coloniale, docteur ès sciences naturelles, administrateur-adjoint des colonies, chargé de mission au Dahomey, lauréat de la Société de Géographie de Paris (Prix Potron). Ouvrage honoré d'une subvention de l'Association française pour l'avancement des Sciences et de souscriptions officielles du ministère des Colonies et du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française. Préface de M. A. de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. 1 vol. in-8° raisin de 568 p., illustré de 86 gravures, cartes, diagrammes, 49 reproductions photographiques et une carte géologique au 1/250.000e. — Prix : 15 francs. Emile Larose.

Ce travail est divisé en trois parties :

La première partie est un aperçu géographique. Les grandes lignes générales des pays parcourus y sont indiquées avec l'ampleur et l'allure qui leur conviennent. La question de l'établissement de la carte est largement discutée dans cette partie, à laquelle est annexée une bibliographie comprenant plus de 150 articles.

La seconde partie est la description et l'explication des caractères du milieu parcouru. Par sa position géographique seule, le pays considéré possède des caractères météorologiques particuliers, différents de ceux des pays voisins. La *météorologie* a tout d'abord été envisagée au point de vue théorique, c'est-à-dire telle que la détermineraient les déplacements apparents du soleil au-dessus d'une région ayant les caractères géographiques du Dahomey et dépourvue de tous les accidents : fleuves, relief, végétation, etc. susceptibles d'apporter des modifications locales.

Les caractéristiques de la météorologie théorique ont été comparées avec les chiffres recueillis, depuis 1897, dans les différents observatoires de la colonie. Cela a permis d'établir : 1° que les territoires parcourus présentaient des caractères s'écartant *très peu* des conceptions théoriques ; 2° que tous les phénomènes observés se reproduisaient avec une étonnante régularité, ce qui met en évidence l'influence prépondérante de certains facteurs d'ordre astronomique.

Enfin cette étude présente cet intérêt remarquable de montrer les variations, sur près de 8° de latitude, des phénomènes météorologiques dans un pays qui confine aux régions équatoriales au Sud, aux régions désertiques au Nord.

L'étude du *rôle des agents extérieurs* nous montre comment les facteurs météorologiques (chaleur, vents, pluies, etc.) et les agents qui doivent leur origine ou les mouvements mécaniques dont ils sont animés aux facteurs météorologiques (eaux superficielles, mer) contribuent à modifier le modelé terrestre et à former de nouveaux accidents géographiques. C'est ainsi qu'ont été étudiés l'action calorifique du soleil, désagrégeant les roches, la formation des dunes, du cordon littoral, des lagunes, de la « barre » ; les actions destructrices des pluies, les actions destructrices et édificatrices des torrents, des rivières, des fleuves, l'établissement des sources, les puits ; enfin certains problèmes de géographie physique ont encore été envisagés : caractères du régime hydrologique, évolution des grands bassins du Dahomey, etc., etc., ainsi que les actions physiologiques : formations charbonneuses, formations latéritiques, formation d'azotates, de soufre, etc.

Mais comme le dessin géographique n'est que la résultante des actions des agents extérieurs (engendrés par les phénomènes météorologiques) sur les formations géologiques de la colonie, il fallait passer celles-ci en revue et les étudier. Elles constituent trois séries distinctes qui occupent chacune une surface considérable. Ce sont, dans la partie centrale de la colonie, dans l'Atacora et le Gourma, des roches éruptives ou métamorphiques ; dans le Gourma et dans le Niger, des grès horizontaux ; dans la partie méridionale de la colonie, des formations plus récentes, dont les plus anciennes remontent à l'éocène.

La distribution particulière de ces formations a contribué à former cinq grandes régions naturelles, différentes les unes des autres et qui ont été étudiées séparément.

A côté des formations géologiques, la minéralogie a fait l'objet de trois chapitres spéciaux consacrés, le premier à l'examen des roches, le second aux espèces minérales recueillies, le troisième aux minéraux exploités.

Enfin la géologie des régions voisines du Dahomey a été rappelée, si bien qu'on peut considérer comme connus aujourd'hui dans leurs grandes lignes les territoires de la boucle du Niger compris entre la branche descendante de ce fleuve et une ligne brisée passant par Djenné, Ouagadougou et Accra, soit sur plus de 600.000 kilomètres carrés. Il ne reste donc plus qu'à étudier maintenant qu'une partie des territoires du Soudan et de la Côte d'Ivoire pour pouvoir établir la carte géologique de l'Afrique Occidentale Française.

La troisième partie est consacrée aux relations biogéographiques. Le milieu, tel qu'il a été défini et expliqué dans la seconde partie, exerce évidemment une influence directe sur les êtres qui s'y développent. Il ne saurait être question de connaître tous les cas où cette influence se manifeste, car ceux-ci sont innombrables. Mais quelques exemples, particulièrement nets, ont été choisis.

a) *Influence du milieu sur les végétaux*. — Le climat et la constitution du sol favorisent ou entravent, suivant les points considérés, le développement de telles ou telles espèces. Et la géographie botanique n'est pas seulement la description de la surface occupée par les espèces considérées, mais elle doit donner l'explication de cette répartition. La connaissance de la distribution des principales espèces botaniques dans ce pays est susceptible de fournir par la suite de précieuses indications sur le genre de culture convenant le mieux à chaque région.

b) *Influence du milieu sur les animaux*. — Deux cas seulement ont été choisis. Le premier a eu pour objet la distribution des tsé-tsé, espèce signalée pour la première fois au Dahomey. On voit que ces dangereux insectes, suivant les régions considérées, sont répartis d'une façon très différente, parce qu'ils ont besoin de certaines conditions particulières pour se développer (grande humidité notamment). Leur distribution n'offre pas seulement un intérêt scientifique, on le sait, mais elle a l'avantage de faire connaître en même temps, comme cela a été montré, la distribution de certaines espèces domestiques (bovidés, équidés), dont ces insectes sont des parasites mortels.

Un autre exemple de l'influence du milieu est tiré de la répartition des animaux à coquille : ceux-ci ne se développant que dans les régions où le calcaire est abondant.

c) *Influence du milieu sur la répartition des groupements humains*. — Il est clair que, dans un pays où les indigènes ont à assurer leur existence par des moyens primitifs et à lutter en faisant directement usage des éléments que la nature met à leur portée, ils se groupent, souvent à leur insu, suivant des règles à peu près constantes : chaque race, d'après ses aptitudes, son tempérament, son évolution, s'installant dans une région plus propice à son développement et tirant un parti considérable des accidents naturels.

Il en résulte que les caractères géographiques du pays ont une grande répercussion : 1° sur l'établissement des races ; 2° sur l'établissement des villages. Ce sont ces deux points surtout qui sont mis en lumière, après que les principaux caractères ethniques de chacune des vingt-cinq races ont été indiqués.

Une carte géologique au 1/250.000 (73 × 42 cm.), en 14 couleurs, accompagne ce travail. C'est la première carte géologique d'ensemble d'une colonie africaine.

Au point de vue topographique seulement, de nouvelles observations de détail et de nouveaux itinéraires, non encore relevés, ont été portés.

La position d'un certain nombre d'accidents du relief figure pour la première fois. Les monts de Diguidirou, les monts Delcassé, les monts de Tita, d'Ouénoubérou, le plateau du Gourma ; enfin et surtout l'Atacora français tout entier, aussi bien dans sa partie moyenne que sur les bords du Niger, ont reçu une interprétation différente de celle qu'ils avaient auparavant.

Ajoutons que cet ouvrage, qui a servi de thèse de doctorat ès sciences, a valu à son auteur les plus grands éloges en Sorbonne.

Chronique de l'Armée coloniale

Etat-major général de l'armée. — Par application des dispositions de l'article 8 de la loi du 13 mars 1875, M. le général de division Voyron, membre du Conseil supérieur de la guerre, président du comité consultatif de défense des colonies, maintenu sans limite d'âge dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée, est placé, à dater du 5 août 1908, dans la position de disponibilité hors cadres.

Le Gérant : J. Legrand.

Paris. — Imprimerie Levé, rue Cassette, 17.

N° 9

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

(PUBLIÉS PAR)

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

Les Algériens à Oujda

RAPPORT DU CAPITAINE MOUGIN (1)

Dans une étude que nous avons faite sur Oujda, étude qu'a éditée, en 1906, le Comité du Maroc, nous avons à peine abordé la question des Algériens (2). Nous voudrions aujourd'hui développer ce sujet, tout d'actualité, au moment où l'on parle tant de pénétration pacifique et commerciale au Maroc.

Il est intéressant de connaître aussi exactement que possible, non seulement le nombre des individus sur lesquels on pourrait compter le cas échéant, mais encore les origines, la situation matérielle et morale de toutes les familles algériennes qui se sont installées à Oujda.

Il est indéniable que l'élément algérien musulman sera, pour notre influence, dans toute la région Est du Maroc, un puissant levier et un moyen d'action excellents à utiliser.

I

ÉMIGRATION ALGÉRIENNE

Fondée en l'an 973 par Ziri ben Attia, chef des Magraoua, au centre d'une vaste région très peuplée, Oujda, par sa situation sur la grande dépression Tlemcen-Fez par Aïoun-Sidi-Mellouk et Taza, devait devenir le rendez-vous des populations que leurs affaires appelaient dans la région, le point de passage des indigènes se rendant dans une des capitales musulmanes, Fez et Tlemcen, et le centre de ravitaillement des tribus avoisinantes.

Les « Cheraga » (pluriel de Chergui, homme de l'Est) ont été les premiers à venir à Oujda, où ils sont désignés sous le nom de « Mouadjerines » (sans famille, sans pays, exilés). Ces Algériens, presque tous originaires de l'Oranie, et plus particulièrement de Tlemcen et de Mascara, se classent d'eux-mêmes en plusieurs catégories.

1° Le groupe des immigrés avant la conquête de l'Algérie, et que nous considérons généralement comme Marocains, bien qu'avec juste raison ils rejettent cette qualité et que, par de nombreux actes de notoriété, ils fassent valoir leur origine algérienne;

2° Les immigrés au moment de la conquête; ceux qui se sont installés à Oujda, pour éviter notre domination lors de la prise de Tlemcen; ceux qui ont épousé la cause de l'émir Abd el Kader qu'ils ont suivi dans sa fuite au Maroc;

3° Les immigrés après la conquête, ayant pour la plupart des cartes d'identité. Ceux-là sont de véritables Algériens, sujets français, ralliés à l'autorité française, venus pour commercer ou pour recueillir les successions laissées vacantes au moment du décès de parents installés à Oujda depuis de longues années;

4° Les Algériens, réfugiés dans la ville ou dans la région pour se mettre à l'abri des mesures administratives ou judiciaires que leur auraient values leurs méfaits sur le territoire algérien. Cette catégorie d'individus, voleurs, assassins, vagabonds, déserteurs, est aussi peu intéressante que possible et nuit considérablement à notre influence sur la population marocaine;

5° Enfin les indigènes de passage, venant pour affaires ou pour toute autre cause, tous soumis à l'autorité française et qu'il faut, à tout prix, soutenir moralement et matériellement, pour le plus grand bien de notre pénétration au Maroc.

Cette classification faite, disons que le nombre des Algériens musulmans habitant la ville d'Oujda

(1) Ce rapport a été dressé au mois de février 1907, avant l'occupation d'Oujda.

(2) *Rens. Col.* 1906, n° 7, p. 217; n° 8, p. 253.

est d'environ 1.500. Nous en avons fait un recensement minutieux que nous donnons en appendice à notre rapport. Quelques noms auront pu nous échapper, soit que les renseignements qui nous ont été fournis ne soient pas très complets, soit que les indigènes ne tiennent pas à se recommander de leur origine algérienne, véritable tare aux yeux des autorités chérifiennes, ainsi que nous le verrons plus loin.

II

ORGANISATION

Les Algériens n'ont pas de quartier spécial, ils habitent indifféremment dans tous les quartiers de la ville, dans des maisons dont ils sont généralement propriétaires.

Il n'y a pas encore très longtemps, ils étaient dirigés par des « chioukh », chefs de groupe, chargés de les représenter auprès du Makhzen, de porter leurs réclamations et leur desiderata au pacha. Bien que choisis parmi les Algériens les plus riches et les plus influents, ces « chioukh » ne remplirent qu'imparfaitement leurs mandats; leur influence s'éteignit avec eux, leurs fils n'ayant su se mettre à la hauteur des circonstances.

Aussi, les Algériens ont-ils décidé de faire traiter leurs affaires par une « djemâa », assemblée formée par les personnages les plus instruits, les plus considérés, les plus influents de la colonie algérienne musulmane.

Les principaux de ces personnages sont désignés par elle pour porter devant l'amel les requêtes, demandes et réclamations que l'on croit légitimes et les questions qui demandent une solution du Makhzen.

Les trois derniers « chioukh » en fonctions étaient les nommés Si Mohamed el Mirali el Kourali, Si Mohammed ben Larbi et Si Mohammed ben Touhami.

La « djemâa » actuelle, présidée par Si Mohammed el Mirali, est composée des cinq notables suivants : Si Ali ben Abbou, El Hadj Abdel Kader ben Guendouz, Si Mohammed ben Larbi, Si Mohammed ben Touhami et Si Mohammed ben Ahmed el Hachemi.

III

SITUATION

L'Algérien, installé à Oujda, est généralement aisé; il possède des biens et quelque argent. Nous avons dit qu'il habite presque toujours une maison lui appartenant.

Beaucoup ne se contentent pas des revenus d'un commerce à la ville. Ils augmentent leurs ressources de la vente de nombreux légumes (carottes, navets, oignons, fèves), de plantes odoriférantes (menthe, thym, etc.), et de quelques céréales (blé, orge et maïs), cultivés dans leurs jardins, en dehors des remparts, à proximité des portes.

Dans les environs, ils possèdent aussi des terrains de culture, pour la plupart irrigables, terrains qu'ils ensemencent à leur compte, ou à moitié avec des indigènes marocains.

Mais c'est surtout au commerce que s'adonnent le plus volontiers nos sujets algériens. Ils font, à Oujda, une forte concurrence aux gens de Fez, qu'ils n'arrivent pas encore à détrôner parce que non soutenus par le Makhzen.

Installés dans leurs petites boutiques, ils vendent nos sucres, nos bougies, nos savons, nos toiles et nos cotonnades. Il est bien rare, et cela nous devons leur en savoir gré, de trouver chez eux un produit de provenance étrangère. A part le thé, toutes les marchandises viennent de France, transitées à Nemours et à Marnia où ils ont des représentants et des fournisseurs.

Un simple coup d'œil jeté dans une boutique indique vite si on a à faire à un Algérien ou à un Marocain. Encore aujourd'hui, grâce aux facilités que nous donnons aux commerçants, grâce à nos voies de communication et aux moyens rapides de transport, parvenons-nous à concurrencer, avec succès, les produits étrangers qui pénètrent à Oujda par les marchés de Tanger et de Mélilla.

Nous gagnons certainement du terrain, au point de vue marchandises importées, et, dans ce résultat une part, et non la moindre, revient à nos Algériens qui, bien qu'exilés, ont su garder dans leur pays d'origine, des relations personnelles et commerciales qui peuvent nous être très utiles.

IV

PROFESSIONS

La généralité des Algériens, disions-nous, s'adonne au commerce. Marchands d'épices et d'étoffes sont nombreux. Citons les principaux, ceux chez lesquels viennent s'approvisionner les boutiquiers :

Si el hadj Mohammed ben Mohammed Sabouni, Si Mohammed ben el Habib el Mahfouti, Si Mohammed ben Ahmed Nekhrouli el Hachemi, Si Ahmed ben Taïeb ben Mostefa, Si Mohamed bel Mirali, les Oulad ben Hammadi Dendane, Si Moulaï Ali Ould Moulaï Saïd, Si Moulaï Ali Ould Chérif el Ghemad.

Deux indigènes originaires de Tlemcen font un grand commerce de peaux et laines. Ils ont pour associé un sieur Dahan, d'Oran. Leur chiffre d'affaires est assez important. Ce sont les frères ben Merzouk, Sid Lekhtib et Si Larbi.

Un autre Tlemceni, Si ben Salem Fessla, a installé dans la ville un moulin à moteur à pétrole, Armurier de son métier, il est lui-même son mécanicien. Ses affaires prospèrent grâce à la rapidité de son travail et aux prix modérés qu'il prend pour faire la mouture arabe. Une bonne partie de la population, cependant très routinière, porte à ses meules orge et blé de consommation journalière.

Les meilleurs artisans, armuriers, maréchaux-ferrants, forgerons, menuisiers, selliers, tisseurs, tailleurs sont encore, au dire de tous, les « Mouadjerines ». Ils ont l'esprit plus éveillé, donnent un fini particulier aux pièces qu'ils travaillent et sont de bonne composition avec l'acheteur.

C'est chez les armuriers ben Salem Ould Hassan et ses frères Saïd et Allal, Mohammed Ould Toumi,

les Oulad Mostefa Meharef, que se donnent rendez-vous les Kabyles de la montagne et les Arabes de la plaine pour faire réparer leurs fusils et affûter leurs « koumiat » (poignards recourbés). Ce sont eux que le Makhzen emploie pour mettre à neuf ses armes de guerre, pour confectionner ses cartouches et pour réparer ses canons et ses mitrailleuses.

C'est chez les maréchaux et forgerons Driss ben Salah Nekhroufi, Ahmed Ould el Hassan, Djilali Ould Ahmed, qu'on mène ferrer les chevaux et les mulets et qu'on fait forger les socs de charrues.

Les Oulad Mohammed ben Zaouïa, el Hadj Ahmed ben Mahmoud, el Ghaouti el Achachi, et son fils Mohammed, fabriquent des selles ou les réparent.

Les tailleurs Si el Bachir Mecherfi, Si Mostefa ben Sahraouin, Si Ahmed ben Snoussi, Abdel Kader Ould Si Ali Bousaïd et tant d'autres, font les « djelaba » (longs manteaux à manches) et les burnous avec les draps que leur tissent les Oulad Mohammed el Ghermouni, el Ghaouti el Kébir, les Oulad ben Ali, el Hadj Ahmed ben Dendane.

Il n'est pas de métiers où l'on ne trouve quelques Algériens. Tout leur va. Maçons, coiffeurs, bouchers, boulangers, gargotiers, musiciens même sont nombreux. Mais ces derniers métiers ne sont exercés que par de pauvres gens, manquant absolument de ressources et employés par des coreligionnaires plus fortunés.

V

SITUATION MORALE

Disons de suite que l'élément algérien est franchement détesté par la population d'Oujda en général, et par le milieu makhzen en particulier. A quelques rares exceptions près, on peut dire que les Algériens sont, avec les Juifs, les maudits d'Oujda. Il n'est pas de jour, où un de nos sujets ne soit victime de l'arbitraire du Makhzen, des vexations des autorités locales. Heureux encore s'il n'est pas jeté en prison.

L'Algérien est donc tenu à l'écart. D'ailleurs il le cherche un peu, car il s'isole. D'abord, il se croit d'une essence supérieure à celle de ses coreligionnaires de l'Ouest. Il n'est pas rare, au cours d'une conversation, de l'entendre dire, en parlant d'eux : « Ces sales Marocains ! », en accompagnant ses paroles d'un geste de mépris. Aussi les alliances de familles entre Algériens et Marocains sont-elles rares. Peu de mariage entre gens du « Cherg » (Est) et femmes originaires d'Oujda.

L'influence que, par suite, nos sujets exercent sur la population est insignifiante ; sur le Makhzen elle est nulle.

Les « Mouadjerines » sont considérés ici comme des vagabonds, venus à Oujda, pour chercher leur subsistance, après avoir abandonné et leurs parents et leur pays. Le plus grand crime qui leur soit reproché, c'est d'avoir toléré, eux musulmans, la prise de possession de leurs terres par des étrangers, des « chiens de chrétiens ». On fait peu de cas de la résistance qu'ils ont opposée à leurs conquérants. Un fait acquis, c'est qu'ils sont devenus des « sahab nçara », amis des chrétiens, et qu'à la première occasion, ils vendraient leurs frères du Maroc, comme ils s'étaient vendus eux-mêmes.

En résumé, estime et considération nulles, pour la généralité du moins. On ne fait d'exceptions que pour les gens riches ou aisés. Ceux-là ont de quoi fermer la main toujours tendue des autorités locales et éviter de la sorte les ennuis sans nombre qu'on pourrait leur susciter. D'ailleurs, presque tous, à la suite des accords franco-marocains de 1901 et 1902, de l'accord franco-anglais de 1904 et de la Conférence d'Algésiras de 1906, se sont fait dresser, par les cadis d'Algérie, des actes de notoriété (nous en donnons un modèle en appendice) qui, le cas échéant, leur permettrait de jouir de toutes les prérogatives et de tous les droits accordés à nos Algériens, sujets français.

VI

FAMILLES INFLUENTES

Il existe cependant, à côté des gens riches, deux catégories de personnages qu'on laisse dans une tranquillité relative : nous voulons parler des « tolba » (savants) et des descendants de « cheurfa » ou de grands marabouts.

Donnons d'abord le nom des familles les plus aisées et que seul leur argent met à l'abri des vexations du Makhzen.

Si el Hadj Larbi, ancien cadi d'Oujda, originaire de Tlemcen, propriétaire de nombreux jardins et maisons. Très riche. Se montre peu.

Si el Hadj Mohammed Sabouni, le plus riche commerçant de la région. Ennemi du Makhzen qui en tire tout ce qu'il peut. Fournisseur attitré de tous les boutiquiers. S'adresse directement aux grandes maisons de France pour ses approvisionnements qui sont considérables.

Les Oulad Si Taieb ben Mostefa et leurs cousins les Oulad Sid Larbi ben Mostefa, riches commerçants, gros propriétaires terriens, possesseurs de nombreux jardins et maisons.

Sid Larbi Merzouk, commerçant en peaux et laines.

Sid el Ouali, originaire de Tlemcen, khodja du pacha, Si Ahmed ben Keroum. Très riche. Vit assez retiré.

Si Mohammed el Mirali, ancien chick, gros commerçant, et Si Ahmed ben Mohammed ben Tahini, commerçant.

Les « tolba », par leur caractère semi-religieux, sont laissés à l'écart par les autorités. On s'occupe fort peu d'eux. Ils s'adonnent à l'étude du Coran dont ils commentent les textes dans les zaouïa. Leurs cours sont suivis par de nombreux élèves algériens, marocains même. Ils servent de khodja aux illettrés, sont à leurs heures écrivains publics et tiennent les comptes de quelques commerçants.

Les principaux sont : Si Mohammed ben Abdallah, originaire de Mascara, ancien adel à la douane d'Oujda, remercié parce qu'Algérien et actuellement employé par le bureau des Affaires indigènes de Marnia pour distribuer le courrier aux « Oujada » ;

Si Mostefa Mecherfi, Taïeb ben Zaouïa, Si Mohammed Ould el F'Kih Si el Mokhtar, Si Mohammed ben Tedjel, Chick ben Abora, Si el Mostefa ben Basso, les Oulad Si el Habib, Si Mohammed ben Mostefa.

Les plus importants sont les Oulad Si Ahmed ben Ali, dont font partie les frères Ben Si el Habib.

Si à leur origine maraboutique, les Oulad Moulaï Abdel Kader el Djilali ajoutaient la moindre aumône au Makhzen, qu'ils semblent méconnaître, ils pourraient avoir un peu d'influence.

Très hospitaliers, très charitables, suivant en cela les préceptes de leur ancêtre, ils ont cependant l'estime et la considération de la population et surtout des mendiants et des pauvres gens qui ont recours à eux. Leur zaouïa est une vaste hôtellerie, où viennent se réfugier tous les musulmans sans ressources ou les indigènes qui, venant à Oujda, ne trouvent pas de gîte.

Trois branches de cette grande famille se sont installées dans la ville.

Celle de Si Moulaï Rachid, originaire de Bagdad, qui a quitté Nédroma à la suite de l'occupation par les Français de cette ville. C'est la branche la plus riche, elle ne fraie que très peu avec la population. Le chef de la famille ne sort que rarement de sa zaouïa, où il vit en sauvage. Il est devenu presque complètement Marocain, ayant épousé, ainsi que ses fils, el Hadj Mostefa et Si Omar, des femmes d'Oujda. Il semble cependant se rappeler son origine, lorsqu'il s'agit pour lui, d'obtenir l'autorisation d'aller recueillir des ziaras sur le territoire algérien. Moulaï Rachid a encore un frère à Nédroma, Si Moulaï Abdesselam.

La seconde branche est celle des Oulad Moulaï Abdel Kader, réfugiés à Oujda à la suite de l'occupation de Tlemcen par nos troupes. Cette branche comprend les Oulad ben Abderrezak, les Oulad Moulaï Idris, les Oulad el Hadj Mahieddine et les Oulad el Hadj ben Abdallah. Tous ont gardé des relations avec leur pays d'origine. Ils vont très souvent à Tlemcen où demeurent encore de leurs frères et de leurs cousins.

En dernier lieu, les Oulad Moulaï Ali, originaires de Chellala Dahrania (cercle de Géryville). Ses deux représentants, Si Moulaï Abdel Kader et Si Moulaï Saïd rendent, quand ils le peuvent, des services à nos compatriotes. Si Moulaï Abdel Kader a d'ailleurs servi pendant quatre ans au 2[e] régiment de tirailleurs algériens, où il a gagné les galons de caporal. Leur père Moulaï Ali aurait été autorisé par les autorités françaises, il y a une cinquantaine d'années, à venir habiter Oujda pour y faire du prosélytisme. Il est mort à Stitten, près de Géryville. C'est, des trois branches, celle qui nous est de beaucoup le plus favorable, c'est malheureusement aussi celle qui, la moins riche, a le moins d'influence.

Les Oulad Abdelghani, venus d'Asie Mineure à Nédroma, il y a environ cinquante ans, se sont installés à Oujda à la suite de dissentiments avec l'administration française. Ils sont les chefs des Kadrya et se recommandent de la France dont ils se disent les protégés. Ben Abdelghani fut assassiné en 1904, dans un guet-apens, par les gens de Bou-Amama, alors qu'il se rendait chez le vieux marabout en négociateur.

Ses quatre fils ont recueilli sa succession et aujourd'hui son aîné, Mohammed, est le mokaddem des Kadrya. Sa zaouïa est très courue et son influence sur la population est grande.

VII

RAPPORTS AVEC LE MAKHZEN

Les « Mouadjerines » sympathisent peu avec les autorités chérifiennes et locales. Les rapports qu'ils ont avec le Makhzen sont rares et consistent surtout en relations d'affaires.

Ce n'est certainement pas parmi les Algériens que le Makhzen va chercher ses conseillers. Cependant il ne pousse pas son dédain de nos sujets musulmans jusqu'à ignorer leurs « tolba » qui, grâce à leur instruction, peuvent lui rendre des services. Aussi, les fonctionnaires chérifiens sont-ils assez nombreux parmi les Algériens.

Le cadi d'Oujda a presque toujours été un des nôtres. Actuellement c'est le nommé Si el Hachemi ben Bou Médien Berroukh, originaire de Mascara, dont la famille est installée à Oujda depuis environ cent ans. Son prédécesseur était le taleb Si el Hadj Larbi ben el Habib, des Oulad Si Ahmed ben Ali, nous avons eu l'occasion d'en parler.

Le fils du cadi, Si Abdelkader Ould Si el Hachemi, est son adel à la mehakma. Son chaouch est le nommé el Hadj ben Màamar, originaire de Tlemcen.

Sont employés à la douane d'Oudjda : Si Mohammed ben Ahmed Nekhrouft, de Mascara, Ahmed el Merzouki, el Mekki el Moghri, chargé tout spécialement de la vérification des poids et balances, ces deux derniers de Tlemcen.

Le khodja du pacha est, lui aussi, originaire de Tlemcen. Très savant, Si Mohammed el Ouali, est le premier secrétaire, chargé de la correspondance avec les autorités algériennes. Son influence sur le pacha est grande ; il entretient d'excellentes relations avec notre personnel de la section frontière.

Restent enfin les fonctionnaires du culte musulman : Si Mohammed el Moghri, mokaddem de Sidi-Driss, koubba située à la sortie Est des jardins, sur la piste de Marnia ; Si Ahmed ben Abdelkader ben Taïeb, originaire de Palikao, mokaddem à la grande mosquée, chargé des commentaires du Coran et des prières lorsque le pacha se rend à la mosquée ; Si Ahmed ben Abdelkader ben Tahar, imam et autres « tolba » donnant l'instruction aux écoliers dans les zaouïas.

Ajoutons que ces différents fonctionnaires sont assez peu estimés de nos sujets algériens. Ils sont considérés comme des renégats, ayant trahi leur passé. Ils ne peuvent d'ailleurs rendre aucun service aux leurs, n'intervenant auprès du Makhzen que très rarement en leur faveur. Ils ont assez à faire pour se maintenir en fonctions, sans encore aller se mettre à mal avec les autorités

d'Oujda en portant devant elles requêtes et réclamations de leurs compatriotes.

VIII

RAPPORTS AVEC L'ALGÉRIE

Il est indéniable que les Algériens sentent actuellement la poussée qui s'exerce de l'Est à l'Ouest, et ils sont aujourd'hui les premiers à souhaiter une action algérienne et une intervention française dans la région frontière.

Les vexations et les dénis de justice qu'ils sont obligés de subir sur le territoire marocain leur font regretter, plus d'une fois, la situation qui est faite à leurs frères en Algérie. C'est tous les jours qu'ils nous disent : « Quand aurons-nous enfin un maître, un chef qui soutienne nos intérêts ? Pourquoi n'avons-nous pas à Oujda, comme les Français en ont dans toutes les autres villes, un représentant du pouvoir qui prenne nos affaires en main, soumette nos réclamations au Makhzen et nous fasse obtenir satisfaction ? La vie pour nous est de plus en plus intenable, d'ailleurs le plat marocain est cuit : mangez-en donc votre part, de peur qu'un chien ne le sente, ne se précipite et ne l'avale tout entier... »

L'anarchie marocaine porte d'ailleurs le plus grand préjudice à leurs intérêts. L'arbitraire et le bon plaisir du pacha sont les lois qui les régissent. La bastonnade, l'amende et la prison, pour les motifs les plus futiles, sont les peines qu'ils doivent supporter, à moins que leur situation ne leur permette de payer une rançon proportionnelle à leur état de fortune.

Une chose certaine, c'est que le gouvernement français peut attendre beaucoup de ces indigènes dans son œuvre de pénétration au Maroc. Ils forment une excellente base qui ne deviendra plus étendue et plus solide que lorsque nous aurons montré, par nos actes, que nous sommes décidés à les soutenir chaque fois qu'ils auront le bon droit pour eux.

Aujourd'hui nous ne pouvons faire que très peu pour nos sujets algériens. L'inertie, l'apathie, le manque absolu d'énergie et d'activité des autorités chérifiennes et, disons-le aussi, leur mauvaise volonté et leur mauvaise foi, bornent notre action et font que nous sommes obligés de prendre note des réclamations sans jamais obtenir de satisfaction.

Lorsqu'un indigène algérien croit devoir se plaindre d'un déni de justice, d'un dommage, d'un acte arbitraire, d'une illégalité, il adresse par écrit au Gouvernement général de l'Algérie ou à notre légation à Tanger une requête dans laquelle il expose ses griefs.

Une enquête est faite par le Bureau des affaires indigènes de Marnia. Si la plainte est fondée, le commandant supérieur du cercle, conformément aux accords de 1901-1902, demande satisfaction à l'amel d'Oujda et réclame le paiement des dommages. En règle générale, l'amel donne des explications plus ou moins plausibles, et, dans tous les cas, dit ne pouvoir rien régler. Le commandant supérieur prend acte et fait inscrire sur un registre spécial la revendication qui a donné lieu à toute la correspondance.

L'amel, croyons-nous, tient, lui aussi, un registre, pour, le cas échéant, renseigner son gouvernement, si quelques affaires sont soumises directement, par notre ministre de France à Tanger, au représentant du sultan près des légations, Si Torrès.

IX

LES TRIBUS ALGÉRIENNES ET LES MAROCAINS

Les Beni-Ouassine et les Beni-Bou-Saïd sont les deux tribus du cercle de Marnia qui ont les relations les plus fréquentes avec les indigènes de la région d'Oujda. Ce ne sont journellement qu'allées et venues, et les cavaliers de ces tribus fréquentent assidûment le marché d'Oujda où ils viennent s'approvisionner en sucre et en semoule.

Leurs caïds Si Mohammed Azziz et Si Bou Hamidi ont leurs entrées au Dar el Makhzen ; ils sont fort bien vus par le pacha et les autorités locales, ils pourraient, au besoin, faire montre d'influence sur tout ce qui touche, de près ou de loin, au Makhzen. On ne se prive d'ailleurs pas d'avoir recours à leurs bons offices lorsqu'il s'agit de faire une démarche délicate auprès de l'amel Ben Keroum.

Ils sont, il faut bien le dire, les premiers à rendre service aux gens que leur recommandent les autorités chérifiennes de la frontière, et si quelques faveurs leur sont accordées, ce n'est qu'à titre de réciprocité. Car il nous faut toujours voir le côté intéressé dans tous les actes du Makhzen.

S'ingénier à créer des obligations à notre égard est peine perdue : jamais il ne faudra compter sur une reconnaissance quelconque de la part des Marocains, pas même sur un semblant de réciprocité. Le mieux est de se passer d'eux chaque fois qu'on le peut, tout en conservant une entière correction.

Oujda et les tribus voisines sont aussi visitées par quelques commerçants indigènes algériens, notamment par les marchands de bestiaux qui viennent acheter, sur place, bœufs, moutons et chèvres. Le principal, celui avec lequel les Marocains aiment traiter leurs affaires, est Si Kaddour bel Abbès, maquignon à Tlemcen.

X

LES JUIFS ALGÉRIENS

Dans notre étude sur Oujda, nous avons traité de la question « Juifs » en général, nous ne reviendrons par sur les détails que nous avons pu en donner

Si les Juifs d'Oujda sont les plus heureux des maudits du Maroc, les Juifs d'origine algérienne sont les plus heureux des Juifs d'Oujda. Insinuants, ils savent se prévaloir du gouvernement français à la moindre vexation du Makhzen.

Ils ont deux « chioukhs » qui soutiennent auprès du pacha leurs intérêts : Draï, très influent, énergique, qu'on accuse, peut-être avec raison,

de partager avec l'amel les amendes qu'on inflige à ses coreligionnaires, et Mouchi Aharfi, très vieux et sans influence.

Des trois rabbins de la ville, un seul est sujet algérien, c'est Brahim Haziza, qui officie à la synagogue el Habiriin.

Le Juif algérien est surtout commerçant aisé, mais crasseux et jouant au pauvre pour ne pas exciter la cupidité des autorités qui ne se font pas faute de le pressurer.

Il s'adonne volontiers aussi à la bijouterie et à la cordonnerie.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans parler de la réelle influence qu'a su prendre sur le milieu makhzen une Juive, qu'on dit être protégée espagnole : c'est la nommée Yacoute, seul nom qu'on lui connaisse à Oujda.

Cette Juive serait venue de Tanger, il y a quelques années, et aurait présenté au pacha des lettres de recommandation de Torrès.

C'est à elle qu'ont généralement recours les Juifs ayant à se plaindre des vexations ou des dénis de justice qu'ils subissent.

XI

EUROPÉENS

Fort peu d'Européens ont été tentés par la proximité du grand marché qu'est Oujda. Il est vrai que ceux qui ont essayé de venir y commercer ont trouvé de telles difficultés, qu'ils ont dû abandonner la partie et renoncer à leurs projets ou tentatives.

L'hostilité très marquée du Makhzen pour tout ce qui est européen, les entraves qu'il a toujours mises à toutes les initiatives, auraient lassé les meilleures bonnes volontés.

Malgré tout, et nous sommes heureux de les citer ici, deux personnes de Marnia, MM. Souin et Figari, sont arrivées, par leur ténacité, leur énergie et, disons-le aussi, par amour-propre, à faire œuvre de pénétration. Nous devons leur en savoir gré.

M. Souin a, il y a environ un an, créé un service régulier de voitures entre Marnia et Oujda. Ce service, mis à l'index, au début, par tous les Marocains, est aujourd'hui complètement assis et doit, très certainement, donner de réels bénéfices à son entrepreneur.

Il est quotidien et permet aux commerçants et touristes, que leurs affaires ou leurs loisirs amènent à Oujda, de rester quelques heures dans cette ville marocaine.

M. Figari a installé, en décembre 1905, un hôtel-restaurant. Il n'est pas d'obstacles auxquels notre compatriote ne se soit buté. Il a dû, tout d'abord, installer son hôtel dans le quartier juif, dans un dédale de rues malpropres. La douane faisait payer à ses marchandises des droits d'entrée arbitraires et exagérés. M. Figari n'a pas cédé, et aujourd'hui on le tolère.

Il a enfin, en février 1907, pu sortir du quartier juif et s'établir au premier étage d'un vaste fondouk qu'il a complètement transformé.

L'exemple est donné ; espérons qu'il sera suivi et que de nombreux Français viendront installer à Oujda de nouveaux établissements commerciaux. Cela s'impose.

Oujda, février 1907.

Le Capitaine chef de la section frontière,

MOUGIN.

La Géographie Physique du Dahomey

Jusqu'à ces dernières années, les études géographiques, du moins en ce qui concerne l'Afrique tropicale ont gardé un caractère exclusivement descriptif. Les voyageurs qui parcouraient ce continent se bornaient à indiquer les accidents géographiques, à représenter l'aspect du pays, à étudier les mœurs des peuplades, et à noter, au hasard des rencontres, les objets et les choses qui les avaient le plus intéressés. Il est évident que nous ne saurions leur faire grief de la méthode qu'ils ont suivie, d'abord parce que la plupart du temps ils étaient à la merci des événements, ensuite et surtout parce que nous avons largement profité de leurs judicieuses et si remarquables observations.

Mais maintenant que le continent africain est mieux connu, on demande à ceux qui le parcourent des renseignements plus précis, ou plutôt plus fouillés, on exige que les observations de sources différentes soient plus étroitement coordonnées : en un mot, on désire que les voyageurs procèdent suivant une méthode nouvelle.

Depuis une vingtaine d'années, en effet, la géographie — la géographie physique s'entend — n'est plus seulement « la description de la surface de la terre », mais encore une « explication raisonnée des formes du terrain ». Et cette seconde définition a sur la première l'avantage de nous amener logiquement à considérer un pays, tel qu'il se présente à nos yeux, comme représentant simplement un état particulier d'une évolution géographique évolution dont nous avons à rechercher les caractères antérieurs et dont il nous est possible de déduire, dans un grand nombre de cas, les stades postérieurs, au moins les plus immédiats. Mais, ainsi envisagée, la géographie physique devient une science véritable, ayant ses moyens d'investigation propres, et à laquelle toutes les autres sciences naturelles viennent apporter leur contribution.

J'essaierai de montrer ici une application de ces notions et d'indiquer en même temps l'enchaînement nécessaire des sciences naturelles, surtout dans une étude de géographie physique. Je prendrai comme exemple la colonie du Dahomey et dépendances, la seule que je connaisse suffisamment.

Météorologie. — L'étude de la météorologie, en dehors de son utilité intrinsèque, fournira une base précise à l'analyse du rôle des agents extérieurs (vents, eaux superficielles, mer, etc.), puisque la plupart de ceux-ci doivent leur origine, ou tout au moins les mouvements dont ils sont animés, à des phénomènes météorologiques.

J'ai montré (1) que pour la colonie du Dahomey et dépendances, du moins telle qu'elle était avant le décret du 2 mars 1907 (2), on pouvait considérer trois climats différents : celui de la région méridionale, entre la côte et le 7°30 de latitude Nord (caractérisé par une température moyenne forte — 27° environ — par des variations diurnes et annuelles faibles, par un état hygrométrique toujours élevé, par des pluies régulières et abondantes — 1 m. 25 — réparties en deux saisons); celui de la région septentrionale, au Nord de l'Atacora (avec une température moyenne forte — 29° environ, — des variations diurnes et annuelles très fortes, un état hygrométrique variable et pouvant descendre très bas, des pluies régulières et abondantes — 0 m. 55 — ne durant que pendant une seule saison); enfin, celui de la région moyenne, intermédiaire entre les deux précédents.

(1) H. HUBERT. *Mission scientifique au Dahomey.* Paris (Larose), 1908.

(2) C'est-à-dire y compris les cercles du Gourma et de Say

Mais le principal intérêt de la météorologie de ces régions est de montrer que les phénomènes observés se reproduisent avec une étonnante régularité et de telle manière qu'ils s'écartent extrêmement peu des conceptions théoriques auxquelles on aboutit en ne considérant que deux facteurs principaux : la situation géographique d'une part, les positions successives du soleil sur le plan de l'écliptique, d'autre part. Cela tient justement à ce que les deux facteurs envisagés ont une influence nettement prépondérante sur la production de ces phénomènes. En effet, on se trouve en présence d'un continent massif, au relief très peu accentué, et par conséquent où les perturbations locales doivent être rares. De plus, le Dahomey est bordé par une côte non seulement rectiligne, mais encore orientée Est-Ouest, c'est-à-dire normalement au sens des déplacements du soleil sur le plan de l'écliptique, de sorte que l'influence modificatrice de la mer est aussi réduite que possible. Enfin, étant donnée son étroitesse, le Dahomey peut être considéré théoriquement comme une ligne — le méridien de Paris — orientée précisément normalement à la direction précédente : cela a pour résultat de mettre en valeur les variations suivant les latitudes, de beaucoup les plus fortes et les seules influencées directement par les phénomènes astronomiques, et d'éliminer au contraire les variations aux différentes longitudes, qui ne sont dues qu'à des perturbations locales. Quant à l'influence du soleil, elle est tellement prépondérante dans ces régions que toutes les causes perturbatrices enregistrées dans nos climats n'ont ici qu'une part accessoire, souvent même absolument négligeable.

Rôle des agents extérieurs. — Les indications déjà précises, encore que générales, que nous fournit l'étude de la météorologie du Dahomey, sont très utiles pour expliquer le rôle des agents extérieurs. A côté des actions calorifiques qui, dans ce pays, concourent à la rapide désagrégation des roches, se place l'action des eaux superficielles, de beaucoup la plus importante.

Celles-ci agissent soit chimiquement — et l'on sait que les pluies des régions tropicales sont plus riches en dissolvants que celles de nos régions, — soit mécaniquement. Et les actions mécaniques sont d'autant plus violentes que les pluies sont localisées dans une seule saison et que la quantité d'eau que comporte chacune d'elles est très importante. Comme les diverses roches qui affleurent ont une constitution minéralogique particulière, chacune d'elles se comportera différemment sous l'action des eaux superficielles; en d'autres termes ces dernières contribueront à donner à chacune des formations un aspect un modelé différent. Et ce modelé est tellement caractéristique qu'il devient aisé, par la simple inspection du profil, de reconnaître à distance la nature des terrains qu'on a devant soi.

En voici deux exemples très nets. Lors de mon retour de Sansan-Haoussa vers la côte, il m'était facile de déterminer par avance la présence, soit de grès, soit de roches cristallines, d'après l'aspect des hauteurs que je ne devais atteindre qu'après deux journées de marche. J'ai pu indiquer aussi, d'après ce que je connaissais de la topographie de la région des Hollis, qu'il devait s'y rencontrer des calcaires, ce que les observations postérieures sont venues confirmer.

On ne saurait donc trop insister sur les caractéristiques du modelé de ces régions parce qu'il est d'un grand secours à la fois pour la description géographique et pour l'étude des régions voisines non encore parcourues.

La localisation des pluies dans une seule partie de l'année détermine un régime hydrologique particulier. D'autre part, l'imperméabilité du sol, qui est la règle dans toute la colonie, est un obstacle à l'établissement des sources. Aussi celles-ci sont-elles très peu nombreuses et, comme leur débit est très faible, les ruisseaux auxquels elles donnent naissance se perdent à peu de distance de leur point d'origine. Il en résulte que le lit des rivières est absolument à sec pendant une partie de l'année. Mais dès que les pluies commencent à tomber, elles ruissellent à la surface du sol — en raison même de l'imperméabilité de celui-ci — et donnent alors naissance à des rivières tumultueuses et profondes.

De même que l'action des eaux sauvages contribue à déterminer un modelé caractéristique pour chaque formation, l'activité des eaux torrentielles se manifeste d'une façon différente suivant les terrains considérés (barrages, rapides, affouillements des roches, surélévation des rives, établissement de deltas, etc.).

Enfin l'allure même qu'ont gardée les territoires arrosés par les cours d'eau nous permet d'interpréter l'évolution de ceux-ci et nous explique pourquoi ils ont conservé leurs caractères de jeunesse contrastant avec le manque de relief des régions qu'ils traversent. Nous voyons encore que si les affluents du Niger, dont l'individualisation est très ancienne, ont une orientation constamment normale à celle du fleuve, c'est parce que celui-ci a établi sa vallée à une époque très récente et que les plissements, qui avaient déterminé la direction de ses affluents, n'ont eu aucune influence sur la sienne propre.

Le caractère de généralité, dans le golfe de Guinée, des actions marines constatées au Dahomey donne une importance particulière à leur étude. Parmi les phénomènes observés, l'un de ceux qui ont le plus frappé l'esprit des voyageurs est celui qu'on a appelé la « barre ». En donnant une nouvelle interprétation à la production de ces puissantes volutes qui frangent d'une ligne ininterrompue toute cette côte d'Afrique, j'ai été amené à considérer qu'il fallait rechercher leur cause initiale, ainsi même que celle de l'allure si particulière du relief sous-marin, dans la constance et la régularité de la houle; et que ces actions superficielles, au lieu de se manifester exclusivement dans ces régions, n'étaient que l'exagération de celles auxquelles nous assistons sur nos côtes.

Toujours dans le rôle des agents extérieurs, il convient de placer les actions physiologiques, auxquelles il semble que, dans l'étude de la géographie physique il faille faire une place de plus en plus large. C'est ainsi qu'on peut assister, au Dahomey notamment, à la production de matières charbonneuses aux dépens d'espèces ligneuses enfouies dans les alluvions fluviatiles, cette production reproduisant sous nos yeux et d'une façon en quelque sorte expérimentale celle même de la houille aux époques géologiques antérieures.

Mais où il apparaît que les actions physiologiques aient le plus d'importance, c'est dans la décomposition latéritique. On sait que M. Holland a montré (1) que, dans l'Inde, la latérite — cette formation superficielle qui provient de la décomposition des roches silico-alumineuses — se formait grâce à l'intervention des bactéries. Il semble bien qu'il en soit de même pour le Dahomey et cela nous fournit des renseignements très précieux par suite de l'analogie que présente cette colonie avec les vastes territoires voisins et en raison de l'abondance, dans tous ces territoires, des roches silico-alumineuses.

Géologie. — Il va de soi que la géographie physique s'appuie largement sur la géologie. Ce n'est pas ici la place de discuter ou de développer les questions relatives à cette science, dont je me suis occupé d'autre part; mais il est certaines questions, d'ordre très général, qui sont susceptibles d'intéresser tous ceux qui s'occupent des choses d'Afrique.

Tout d'abord, il n'y a, pour toute l'étendue du Dahomey, qu'un très petit nombre de formations géologiques distinctes. Il en résulte que chacune d'elles occupe des espaces très vastes. Et, ainsi que je l'ai indiqué précédemment, comme le rôle des agents extérieurs est considérable sous ces latitudes, chacune de ces formations prend un aspect caractéristique.

Les schistes cristallins (gneiss, micaschistes, etc.), sont tout d'abord localisés dans la partie comprise entre la latitude d'Abomey et celle de Kandi. Au point de vue du modelé, cette région est un excellent type de pénéplaine, c'est-à-dire d'un pays entièrement nivelé par l'érosion, et où le relief n'est plus marqué que par quelques buttes, quelques collines ayant seules résisté aux actions destructrices des eaux superficielles. Ces schistes cristallins reparaissent encore au delà de l'Atacora se manifestant là aussi par l'existence d'une autre pénéplaine, le Gourma, couronnée partiellement par un plateau gréseux assez étendu.

(1) T. H. Holland. — *On the constitution, origin and dehydration of laterite* in Geol. Magazine, X. London, 1903.

Les quartzites sont des roches très résistantes, à peu près toutes localisées dans le puissant massif de l'Atacora; et c'est à la nature des roches qui le constituent que ce massif doit son allure abrupte si particulière. Il sépare l'une de l'autre les deux grandes pénéplaines du Dahomey; il se prolonge jusqu'au delà du Niger, et oblige le fleuve, au point où il le traverse, à des déviations très intéressantes.

La vallée du Niger s'est établie dans une région caractérisée par l'abondance des grès, formant des plateaux étendus qui ont été profondément entamés par le fleuve au cours de son évolution.

Dans toutes les régions précédemment indiquées, on trouve fréquemment des roches éruptives; dans la région côtière, au contraire, les formations sédimentaires seules ont été rencontrées. Il faut y signaler une zone marécageuse, très basse, remarquable par l'extension des calcaires, et deux plateaux gréseux assez étendus; mais la plus grande partie du pays est occupée par un dépôt superficiel, horizontal et très régulier, qu'on désigne au Dahomey sous le nom de « terre de barre ».

On voit ainsi combien est étroit le rapport entre la constitution géologique et le modelé. Et cela est si vrai qu'il serait actuellement possible à quelqu'un qui aurait quelque habitude de la géologie de l'Afrique, d'indiquer, par la seule inspection d'une carte *topographique* à grande échelle, la nature des terrains représentés.

J'ai signalé que les formations rencontrées étaient remarquables par leur extension. Elles se poursuivent, en effet, bien au delà des limites de la colonie, et je rappellerai notamment deux cas: celui de l'Atacora — qui se prolonge sans interruption depuis Accra (Gold Coast) jusqu'au delà du Niger, sur près de 800 kilomètres — et celui des formations calcaires — éocènes (?) — de la région méridionale, qui feraient partie d'un ensemble s'étendant depuis le rivage du Gold Coast jusqu'au Cameroun.

Les observations actuelles nous permettent de prévoir pour l'avenir des faits importants, notamment un rapide aplanissement du pays, que justifie l'activité des agents extérieurs sur les différentes formations, et un dessèchement progressif — les observations de longue durée permettraient seules de déterminer dans quelle mesure — d'autant plus évident qu'on constate que le pays est de moins en moins bien arrosé et qu'au Nord les régions désertiques gagnent nettement sur les régions boisées.

Relations biogéographiques. — La nature des formations géologiques, l'hydrographie et le climat constituent un milieu caractéristique, dont l'influence est particulièrement nette sur la répartition et l'évolution des êtres organisés. Montrer cette influence est encore du domaine de la géographie physique et ce n'est pas un des côtés les moins attachants de cette science.

Ainsi pour le Dahomey, de même qu'il y a trois climats, il y a trois grandes zones botaniques, leur correspondant rigoureusement: au Sud la zone du *palmier à huile*, vaste palmeraie où la végétation peut devenir très dense, surtout à proximité des rivières. Les arbres y sont à feuilles persistantes et les graminées très peu développées, ce qui tient surtout à la quantité relativement faible de lumière qui parvient à la surface du sol. Au contraire, dans la *zone du karité*, qui s'étend d'Abomey à l'Atacora, les graminées prennent un développement considérable, et les espèces ligneuses, à feuilles caduques, sont représentées par de petits arbres tordus et rabougris, dont le développement est entravé par des incendies de brousse annuels. Enfin, au Nord de l'Atacora, c'est la *zone des mimosées*, où les espèces épineuses deviennent de plus en plus abondantes et dominent même d'une façon exclusive, ce qui s'explique par la longue durée de la saison sèche de ces régions: la transformation des feuilles en épines étant un des meilleurs procédés de défense des plantes contre la sécheresse.

On voit tout de suite tout le parti qu'on peut tirer de la connaissance de semblables indications pour l'établissement des cultures.

Des recherches spéciales permettraient de reconnaître, comme je l'ai déjà indiqué, que la répartition de certaines espèces animales est fonction de caractères géologiques ou climatologiques. De même, on trouve encore, pour le Dahomey notamment, une application très curieuse de l'influence qu'ont les caractères géographiques sur la répartition des races et l'établissement des villages. Pour ce qui est relatif à la répartition des races, on voit que les plus fortes d'entre elles, après s'être installées dans des régions naturelles, n'ont pas étendu leur domination, sans doute devenue trop précaire, au delà de certains accidents géographiques, dont ont su profiter, au contraire, les races les plus faibles. En ce qui concerne l'établissement des villages, on peut constater que pour le Dahomey, en dehors de la zone maritime, les rivières sont des pôles répulsifs de la population, tandis que les accidents du relief sont des pôles attractifs: c'est par conséquent le contraire de ce qui se produit chez nous.

Conclusions. — Les quelques exemples que je viens d'indiquer, très brièvement, ont simplement pour but de montrer qu'en ce qui concerne les études géographiques, il y a intérêt à abandonner la méthode purement descriptive. En dehors de l'avantage qu'il y a à faire ressortir l'enchaînement des questions scientifiques lorsqu'elles ont trait à un même pays, cette manière d'étudier une région est infiniment plus féconde, d'abord parce qu'il en résulte une série de déductions que la description des faits isolés n'amènerait pas, ensuite parce que l'enchaînement même des questions scientifiques demande une sorte de contrôle incessant qui contribue certainement à limiter les erreurs. C'est ce qui a fait le succès de cette méthode. Je suis persuadé que son application généralisée contribuera largement à la connaissance scientifique plus rapide et au développement économique meilleur de l'Afrique Occidentale Française.

HENRY HUBERT.
Administrateur-adjoint des colonies.
Docteur ès sciences naturelles.

RECONNAISSANCE
DU
BASSIN SUPÉRIEUR DE L'IGHARGHAR
ET VISITE DU
SUD DU AHAGGAR ET DE L'AHNET
HIVER 1905-1906

Par le lieutenant VOINOT
DE LA COMPAGNIE DU TIDIKELT

(*Suite*) (1).

2° Tighammar et le Timezzoatin.

Il y a peu de chose à dire sur la région de Tighammar et le Timezzoatin, qui ont été déjà décrits par M. Foureau.

La cuvette de Tighammar est entourée de montagnes élevées; le relief de la falaise Est est d'environ 500 mètres, et certains sommets des hauteurs de l'Ouest atteignent près de 400 mètres. Aussi n'est-il pas étonnant que l'oued Aoudjidit, ainsi que les nombreux ravineaux descendant des montagnes, aient créé un très vaste màader au fond de la dépression. Dans le màader de Tighammar les plantes sont variées, et comme il profite des moindres pluies, les nomades (Isaqqamaren du Ahaggar et Imrad des Azdjer) y plantent souvent leurs tentes.

Le Timezzoatin a des flancs en forme de falaise, mais il est loin d'être uni à son sommet. On y voit un enchevêtrement touffu de chaînes et de

(1) *Renseignements Coloniaux*, 1908, mars, p. 85; avril, p. 109; août, p. 176.

pics, dont le plus haut est Ti-n-Alki, et au milieu desquels la circulation est extrêmement pénible. A l'Ouest le Timezzoatin pousse sur le reg les pointes d'Ikeniouin et d'Azerou, ainsi que les gour Ihehadan. Les ravineaux issus du Timezzoatin, parmi lesquels l'oued Ahelledjem, se concentrent tous dans le màader de Tighammar.

On trouve un puits dans la cuvette de Tighammar: Anou-In-Azaoua, 2 mètres, sur la rive gauche du màader de Tighammar, et une source dans le Timezzoatin : Ahelledjem, dans l'oued de même nom. Cette source fournit une eau imbuvable, les Touareg eux-mêmes n'y goûtent qu'en cas d'absolue nécessité.

3° De l'abankor de Tazzeit à l'oued Inhohaoen et Tarhahaout par Aïtoklan.

Les itinéraires parcourus au Sud-Est du Ahaggar comprennent trois sections qui seront examinées successivement :

1° L'abankor Tazzeit à Aïtoklan par Tazerouk ;
2° D'Aïtoklan à l'Anou Inhohaoen par Ti-n-Tarabin;
3° D'Aïtoklan à Tarhahaout.

Abankor Tazzeit-Aïtoklan. — De l'abankor Tazzeit la piste escalade le premier étage de la Koudia et gagne rapidement une différence de niveau d'au moins 700 mètres. Au sommet s'étend un vaste plateau traversé par plusieurs lignes de hauteurs. Entre ces hauteurs très escarpées le terrain est peu accidenté, les oudian s'élargissent, et les moindres bas-fonds contiennent de la végétation. C'est sur ce plateau que se trouve la ligne de partage des eaux entre le bassin méditerranéen et le bassin soudanais. La ligne de partage des eaux est si peu accusée, que la transition se fait d'une manière insensible entre la tête de l'oued Igharghar (bassin méditerranéen) et celle de l'oued Ti-n-Tarabin (bassin soudanais).

Le plateau paraît assez fourni en eau ; il possède plusieurs abankors. Les terres alluvionnaires des cuvettes donneraient peut-être quelques possibilités de cultures en creusant des puits. Sur le plateau, la température est bien inférieure à celle des parties basses (1), la végétation est d'ailleurs toute différente. Il n'y a pas de pâturage à chameaux, c'est pourquoi l'on rencontre rarement des nomades dans cette région.

D'Idelès à Tazerouk, le medjbed direct passe plus à l'Est de la piste suivie, il est très mauvais ; on peut aussi faire le tour à l'Ouest par l'oued Inouraren.

La descente du versant Sud de la Koudiat se fait par l'oued Tazerouk. L'oued Tazerouk contient de l'eau courante, la nappe y affleure en plusieurs endroits. Sur l'oued Tazerouk on traverse l'ancien centre de cultures de Bloumet, les cultures de Tebirbirt et le petit ksar de Tazerouk.

Au delà de Tazerouk, le sentier abandonne l'oued Tazerouk, qui va se jeter dans l'oued Ti-n-Tarabin, pour descendre sur Aïtoklan par l'oued Tanefferent : celui-ci prend le nom d'Aïtoklan après sa réunion avec l'oued Sirsouf. L'oued Aïtoklan reçoit à gauche l'oued Ti-n-Lalen, et verse dans l'oued Ti-n-Tarabin. Entre Tazerouk et Aïtoklan le dessus du plateau est extrêmement tourmenté ; c'est une affreuse chebka, au travers de laquelle les sentiers sont très difficiles et très rares.

On trouve de l'eau courante dans les oudian Tanefferent et Aïtoklan, mais les possibilités de cultures sont nulles dans le premier, faibles dans le second, car ces oudian sont trop encaissés. Aïtoklan est un centre de cultures abandonné, on voit également les restes de deux ou trois tout petits jardins un peu en amont.

Aïtoklan-Anou Inhohaoen. — D'Aïtoklan à Ti-n-Tarabin on traverse un plateau granitique très coupé, d'où émergent de nombreuses chaînes sans orientation bien déterminée ; entre ces chaînes sont des espaces découverts relativement grands, dans lesquels des ravineaux s'entrecroisent, au milieu d'amoncellements de blocs de rochers. En somme, la région est très mouvementée, malgré qu'elle n'accuse pas de saillies bien considérables. Les gros mouvements sont du côté Nord de l'itinéraire suivi.

L'oued Ti-n-Tarabin recueille toutes les eaux de la région, il est riche en eau et en végétation. Après Aïtoklan on traverse l'oued Adjou, qui contient un abankor et se jette dans l'oued Aïtoklan ; tous les oudian recoupés ensuite sont des affluents de droite de l'oued Ti-n-Tarabin, le principal est l'oued In-Debiren.

Entre Ti-n-Tarabin et Anou Inhohaoen le soulèvement de la rive gauche de l'oued Ti-n-Tarabin forme une chaîne très large de moyen relief ; la marche y est difficile. Les oudian découpent cette chaîne et en font une chebka. L'Anou Inhohaoen est le lieu où a été massacrée la mission Flatters ; il ne se nomme pas Tadjenout, comme cela avait été dit à M. Foureau par son guide. Au Ahaggar l'Anou Tadjenout est inconnu, et le nom du puits est celui de l'oued dans lequel il est situé, c'est-à-dire Inhohaoen. Tadjenout serait une désignation générale s'appliquant à tous les puits à faible débit. Depuis le massacre du colonel Flatters, les Touareg appellent parfois l'Anou Inhohaoen In-n-Emanghi (du combat) ou bien encore Ouan-Kenener (du colonel) : l'Anou Inhohaoen n'est qu'à 14 kilomètres au Nord-Est de Ti-n-Tarabin ; Ti-n-Tarabin est lui-même à 41 kilomètres Est d'Aïtoklan, lequel se trouve à environ 55 kilomètres Sud légèrement Est de Tazerouk. Il est très probable que le colonel Flatters, pas plus que M. Foureau, n'ont dû se croire aussi près du Ahaggar, surtout aussi près de centres habités par des sédentaires. D'après la position trouvée par M. Foureau pour le puits d'Inhohaoen, tout le Sud-Est du Ahaggar de la carte au 1/2.000.000e du ministère de la Guerre se reporte donc vers l'Est d'environ 2 degrés, et de près de un degré vers le Nord.

(1) Les observations suivantes extraites du registre des observations météorologiques donnent une idée de cette différence : Abankor de Tazzeit près Idelès, le 15 mars, minimum de la nuit, 11°8 ; à 1 heure du soir, 23°6 en fronde. Ksar de Tazerouk, le 18 mars, minimum de la nuit, 1°6 ; à 1 heure du soir, 18°2 en fronde. Les Touareg nobles vont d'ailleurs souvent estiver dans la région de Tazerouk.

Au delà de l'Anou Inhohaoen on voit la chaîne s'abaisser graduellement vers le Nord Est, et il paraît y avoir un espace peu accidenté entre elle et la grosse montagne de Serkout (1). L'oued Inhohaoen est le principal affluent de gauche de Ti-n-Tarabin ; il reçoit à droite un affluent, l'oued Ti-n-Tenedfar.

Aïtoklan-Tarhahaout. — D'Aïtoklan à Tarhahaout, le plateau présente encore de profondes coupures, telle celle de l'oued Ti-n-Meghrout ; mais d'une façon générale sa surface n'offre pas de stries aiguës comme entre Tazerouk et Aïtoklan. On est tout à fait au Sud de la Koudia, elle s'étage en replats successifs, entre lesquels la transition se fait sans trop de brusquerie. Dans les intervalles des entailles que découpent les oudian, les chaînes émergent de ci de-là ; le plus important de ces mouvements est l'Ilaman Oulilin.

On est toujours dans le bassin soudanais, l'oued Ti-n-Tarabin, puis l'oued Igharghar sont les grands collecteurs de la région. L'oued Ougdir verse seul dans l'oued Aïtoklan. L'oued Afrahohin formé de l'oued Taredjemet et de l'oued Ti-n-Meghrout, l'oued Ouerhi, qui reçoit également de nombreux oudian, se jettent dans l'oued Ti-n-Tarabin. L'oued Fontès et l'oued Tarhahaout, ayant comme affluent de gauche l'oued Tahifet, vont rejoindre l'Igharghar du Sud.

L'eau n'est pas rare dans le pays, mais surtout du côté de Tarhahaout, où se trouve un centre de cultures. Il y aurait des affleurements d'eau dans l'oued Tahifet, en aval de l'endroit où il a été traversé.

4° Abelessa (Ahaggar) à Óuan Toreha (Ahnet).

Ce parcours peut se diviser en cinq zones plus ou moins dissemblables d'aspect, qui, en tout cas, par leur situation, leur relief, le régime des eaux, forment des régions distinctes ; ce sont :

1° D'Abelessa à l'Anou Ti-n-Felki ;
2° De l'Anou Ti-n-Felki aux gour Tedezzit ;
3° Des gour Tedezzit à ceux d'Iredjaman ;
4° Des gour Iredjaman à l'oued Ti-n-Elous ;
5° De l'oued Ti n Elous à l'Anou ouan-Toreha.

1° D'Abelessa à Anou Ti-n-Felki, on est dans le bassin de l'oued Abelessa ; la région est tourmentée. Deux importantes chaînes d'environ 700 mètres de relief en forment l'ossature, celle du Sud porte le nom d'Abaragheten ; l'axe de ces soulèvements est sensiblement N.N E.-S.S.O. La couche rocheuse, partout à nu, s'est craquelée autour de ces mouvements principaux. et dans ces fentes les eaux ont creusé un véritable réseau de chebka. Bien que l'on ne rencontre pas de très gros obstacles, le terrain est néanmoins difficile, et il faut s'en tenir aux sentiers battus.

Les eaux de la région sont drainées au Sud par l'oued Ighahi, qui se jette dans l'oued Abelessa à hauteur du Ksar. Au Nord, une série de petits oudian en éventail forment l'oued In Dedjedjou, lequel reçoit à droite un collecteur secondaire, l'oued Ti-n-Tenadfert, et se verse ensuite dans l'oued Abelessa, à l'Ouest d'Abaragheten

Dans tous les ravineaux, on trouve des pâturages qui peuvent même être très bons après les pluies.

2° L'Anou Ti-n-Felki est situé dans l'oued Tekoiat ; en ce point de l'oued la nappe est abondante, on la trouve dans une couche de gravier sablonneux. Entre Ti-n-Felki et les gour Tedezzit, le pays change totalement d'aspect ; on aborde le tiniri (reg), véritable Tanezrouft sans eau et à peu près sans végétation. L'influence de la région précédente se fait encore sentir quelque peu jusqu'à l'oued Amsennan, en y prolongeant quelques rides. Un puits existait autrefois dans l'oued Amsennan, il est mort actuellement. Au delà d'Amsennan, le terrain s'aplanit de plus en plus, l'horizon recule à perte de vue ; d'étroits chaînons N.-S. d'environ 400 à 500 mètres de relief, émergent seuls du reg. Ils sont constitués par des gour de granit aux surfaces polies et brillantes. Ce sont les mouvements de Tiouririn, Iseddiyen, Imahellaten et Tedezzit. Quelques traînées de dunes tendent à se former à l'abri de ces chaînes.

L'hydrographie est des plus simples. L'oued Tekoiat et son affluent, l'oued Amsennan, drainent les eaux de la partie Sud. L'oued Tekoiat va ensuite s'épandre et se perdre dans le Tanezrouft. Au Nord de l'oued Amsennan, c'est à peine si l'on distingue quelques petits thalwegs. Les eaux de pluie s'étalent dans l'immense reg sans pente et y sont rapidement évaporées.

Ressources nulles, sauf dans l'oued Amsennan et l'oued Tekoiat.

3° La partie de l'itinéraire comprise entre les gour Tedezzit et Iredjaman constitue le bassin de l'oued Tahahart. L'oued Tahahart, dénommé Tiredjert par les Arabes, vient du Mouydir ; il va se perdre dans le Tanezrouft du côté d'In-Zize. La caractéristique de cette région, c'est qu'on y voit réapparaître les grès ; en outre, bien qu'il y ait un grand reg entre l'oued Tarahart et l'oued Edjerer n-Hamma, les abords des gour Tedezzit et Iredjaman sont très coupés. Le cours de l'oued Tedezzit, en particulier, est extrêmement sinueux, après quoi les rides successives sont à peu près parallèles à l'oued Tarahart. Les principales chaînes de la région sont les suivantes :

Ti-n-Niret, Tidjettouin et Iredjaman. Iredjaman est d'ailleurs de beaucoup le massif le plus important. L'oued Tarahart reçoit à droite l'oued Iredjaman, lequel sort des gour de même nom, après avoir reçu lui-même à gauche l'oued Edjerer-n-

(1) Le Serkout, qui m'a été montré par le guide, un homme des Ghelaïdin, du pays par conséquent, ne doit pas être la montagne aperçue par M Foureau. La différence d'azimut est trop considérable, pour pouvoir être le résultat d'une déviation locale de la boussole. Pourtant le Serkout, que j'ai vu, est une haute montagne, la seule, qui d'Anou Inhohaoen se profile nettement à l'horizon ; elle ne prête pas à confusion. Je retrouve également une différence d'orientement dans le cours de l'oued Inhohaen Je ne sais à quoi attribuer ces divergences, que j'ai constatées au puits même en faisant la construction de l'itinéraire. Une vérification immédiate ne m'a rien fait découvrir, et le guide interrogé de nouveau, a maintenu énergiquement ses affirmations. Il n'y a sûrement pas confusion sur le point visité, car j'avais avec moi le Chaambi El Kheir ben Boulekeur qui a accompagné M Foureau et le commandant Lamy lors de leur reconnaissance au puits, et il a parfaitement reconnu les lieux.

Hamma. Cet oued est ainsi nommé parce qu'un targui du nom de Hamma y serait mort. L'oued Feghouten se jette, à gauche, dans l'oued Tarahart.

On trouve un peu de pâturage dans les oudian Tarahart et Iredjeman ; cette région n'est pas complètement désolée. Le puits d'Im-Eseknan, dans l'oued Tarahart, n'a qu'un débit très faible ; il est creusé largement et profondément dans le sable, ses parois s'écroulent constamment. Tout cela est d'autant plus gênant qu'il n'y a plus d'eau jusqu'à Ouan-Toreha, soit 142 kilomètres, à moins de faire un crochet dans la montagne d'Ahnet.

4° D'Iredjeman à Ti-n-Elous, on retrouve le reg plat, mais émaillé d'importants mouvements. Les pâtés de dunes deviennent, en outre, beaucoup plus importants; on entre dans l'Ahnet proprement dit. Les hauteurs d'In-Ekateb, Tadrart-Settafet, Tilejjoudaïn et In-Ahar, dont les prolongements semblent vouloir s'entremêler, font paraître la plaine beaucoup moins vide. Entre In-Ekatel et Tadrart-Settafet se trouve une longue bande de sable au milieu de laquelle pointent quelques dunes élevées, mais entre ces dunes la traversée se fait sans difficultés.

L'oued Tiredjamin se déverse dans la plaine, entre Tiledjoudaïn et In-Akateb, par une infinité de petits sillons, accusés seulement de loin en loin par la silhouette de quelques talhas rabougris et décharnés. L'oued Ti-n-Ahallen, qui reçoit à droite les oudian In-Tiredja et Ti n-Elous, recueille les eaux de la montagne d'Ahnet pour aller se perdre dans le reg comme le précédent.

Cette région n'offre aucune ressource, c'est un Tanezrouft désolé, qu'il faut traverser le plus vite possible.

5° A partir de Ti-n-Elous, on trouve un terrain plus favorable. L'ossature est essentiellement constituée par la montagne d'Ahnet, son relief est d'environ 700 à 800 mètres ; ce serait, au dire des indigènes, le massif le plus important de tout l'Ahnet. L'Adrar Ahnet forme le flanc Est de la vallée de l'oued Amdja, dont le petit plateau tabulaire de Taghaït, qui se termine par une falaise à pic, délimite l'autre flanc. La vallée de l'oued Amdja est barrée par la dune d Efeghlal, dans laquelle il y aurait un puits. Cette particularité, assez fréquente au Sahara, fait que les eaux de la tête de la vallée ne vont pas à l'oued Amdja.

Les oudian In-Erokan et Tedjelès Mamat descendent du col entre le pâté principal et la ligne des contreforts Ouest de l'Adrar Ahnet. Ils forment un màader au Sud de la dune Efeghlal. Quant à l'oued Amdja, il est formé par les oudian Tedjouldjoult et Ti-n-Adad, qui sortent du versant Ouest de l'Adrar Ahnet. Ces thalwegs déversent, lors des pluies, un fort tribut d'eau dans l'oued Amdja, surtout l'oued Tedjouldjoult, lequel a une grande quantité de branches. C'est pourquoi l'oued Amdja débute immédiatement à sa tête par un très important màader. Après les crues, le pâturage peut y être fort bon ; aussi cette région est elle souvent fréquentée par les Kel-Ahnet.

Le puits de Ouan-Toreha (l'endroit du *Calotropis procera*, le Krounka des Arabes) est au pied de la falaise de Taghaït. La nappe, peu profonde, est très abondante.

5° **Les centres de cultures du Sud du Ahaggar.**

Au Ahaggar, on trouve un certain nombre de points de cultures, où travaillent des harratin venus du Tidikelt. On cultive en principe les fonds d'oued, aux endroits où la nappe d'eau affleure. La création de jardins est soumise à des règles fixes, auxquelles on se conforme depuis un temps immémorial.

Chaque portion de terrain, aussi inculte soit-elle, a ses propriétaires touareg ; cette propriété se transmet sans interruption. N'importe qui peut s'établir sur un terrain quelconque et y entreprendre des cultures sans autorisation préalable. Le propriétaire d'un jardin paie au propriétaire du sol 8 guessâas par an, 4 sur les cultures d hiver et 4 sur les cultures d'été ; c'est la seule redevance. Peu de harratin sont propriétaires des jardins qu'ils cultivent, ils s'emploient plutôt comme khammès.

Le jardin est l'unité de surface admise ; il peut varier d'un demi hectare à un hectare, rares sont ceux qui atteignent la limite supérieure. Le jardin est, en somme, ce qu'un homme peut cultiver. L'évaluation de 70 ares est plutôt forte.

Les khammès perçoivent par an sur les récoltes : en hiver une charge de 60 guessâas (blé et orge), en été une grara de 30 guessâas (bechna), après quoi ils prennent encore le cinquième. Les quatre cinquièmes restants vont donc seuls au propriétaire du jardin. Les khammès font, en outre, quelques légumes en été, la plupart paraissent satisfaits de leur sort.

Les cultures sont arrosées soit par des canalisations captant l'eau courante, soit encore quand la nappe d eau n'émerge pas à l'aide de feggaguir ou de puits. La nappe d'eau étant peu profonde dans la majorité des cas, les feggaguirs sont souvent de simples canaux à ciel ouvert. Les puits sont appelés djebad, parce qu'il faut tirer l'eau à la corde ; on y attelle des ânes ou des zébus.

Les cultures du Ahaggar pourraient être beaucoup plus étendues qu'elles ne le sont ; bien des oudian sont abondamment pourvus d'eau. Il suffirait de ne pas s'établir trop près du thalweg, pour ne pas être à la merci de la moindre crue ; c'est d'ailleurs ce qui se fait, quand le terrain s'y prête.

Mais la vie pastorale des Touareg ne semble pas devoir favoriser un grand développement des cultures. Ils seraient évidemment heureux d'avoir plus de grains, mais ils tiennent aussi à conserver les coudées absolument franches dans leurs parcours : or les jardins sont des obstacles. les Touareg tiennent d'autant plus à cette liberté qu'ils ne sont pas d'aussi grands nomades qu'on serait tenté de le croire. Les imrads sont attachés à leurs parcours et en sortent rarement, et il est curieux de constater combien peu ils connaissent les régions avoisinantes.

Comme tous les pasteurs, les Touareg usent sans

aucun discernement des maigres ressources du Sahara. Pour faire pâturer les chèvres, les femmes abattent à coups de hache les branches des talhas. On en voit qui se sont ainsi affalés misérablement sur le sol ; il est rare qu'un arbre martyrisé de cette façon n'en meure pas.

Une grande partie des centres de cultures du Sud du Ahaggar ont été visités au commencement de 1906. Les renseignements qui ont pu être recueillis sur chacun d'eux sont exposés ci-après. Cet essai de statistique a été fait avec tout le soin possible. La superficie des cultures, dont le plan n'a pas été dessiné, est évaluée en admettant que la superficie moyenne d'un jardin de 70 ares.

Idelès. — Les traces de cultures sont assez étendues, beaucoup ont été abandonnées depuis longtemps, il y en a de très anciennes et à peine visibles à la pointe Sud. Il y a 6 à 8 hectares ensemencés. Les jardins contiennent 112 palmiers et quelques figuiers.

La population est de 45 habitants.

Les jardins sont arrosés par une sorte de foggara à ciel ouvert, des séguias recueillant les eaux de l'oued, et des puits actionnés par des ânes.

Tazerouk. — Les terrains cultivés au centre même de Tazerouk ont une superficie d'environ 30 hectares. Quatre figuiers. Les cultures sont irriguées dans la partie aval à l'aide d'une foggara à ciel ouvert, dans la partie amont à l'aide de puits, auxquels on attelle des zébus ou des ânes. Dans l'oued Tazerouk, il y a de nombreux fersignes (tarfa) en aval des cultures. Population : 38 hommes, 29 femmes, 16 enfants. Total : 83 habitants harratin. Une population flottante de Kel-Tazolet vient en outre habiter Tazerouk une partie de l'année. La population de Tazerouk occupe 30 maisons en toubïs et quelques zeraïb.

En amont du ksar de Tazerouk, l'oued a été cultivé sur 14 kilomètres de long jusqu'à l'ancien centre de cultures de Bloumet, dont on voit encore les maisons en ruines. Il y avait deux bandes cultivées, une de chaque côté de l'oued leur largeur variant avec celle de la vallée. En admettant une largeur moyenne de 100 mètres, cela ferait environ 140 hectares d'anciennes cultures. Actuellement il n'y a plus que 3 ou 4 hectares de cultivés à Tebirbirt, où sont installés quelques harratin. Les jardins de Tebirbirt sont arrosés à l'aide de puits.

Il y a eu autrefois quelques jardins sur les rives de l'oued en aval du ksar. Ces cultures n'ont pas été poussées à plus de 1 kilomètre, à l'endroit où la piste d'Aïtoklan franchit l'oued Tazerouk. Il y a encore en ce point les ruines d'une maison

Aïtoklan. — Ce centre de cultures a été abandonné depuis fin 1902. Les ruines d'une douzaine de zeraïb subsistent encore sur un petit plateau de la rive gauche de l'oued. Les emplacements des foyers sont toujours visibles, des ustensiles de ménage brisés gisent de tous les côtés. L'oued contient de l'eau courante, le berdi très serré envahit les anciennes cultures. Les possibilités sont faibles par suite de l'encaissement de l'oued.

Les jardins devaient couvrir une superficie d'environ 3 hectares et demi. Ils étaient arrosés par des séguias captant l'eau de l'oued ; il paraît y en avoir eu deux. Il y avait aussi quelques puits. Malgré son peu d'importance, les récoltes d'Aïtoklan étaient estimées, les céréales y auraient été de bien meilleure venue qu'à Tazerouk et Idelès.

Ti-n-Tarabin. — Dans l'oued Ti-n-Tarabin, les centres de cultures sont au nombre de trois ; ils sont situés respectivement à partir des cultures du centre, celui d'amont à 1 km 500, et celui d'aval à 2 kilomètres. L'ensemble de cultures couvre actuellement une superficie d'environ 11 hectares ; on distingue également d'autres traces de cultures, elles ont été plus étendues. Il n'y a aucun arbre fruitier.

L'eau est abondante dans l'oued dont la largeur moyenne est d'environ 300 mètres ; il y a donc des possibilités, mais les cultures seront toujours précaires, car le thalweg n'est pas suffisamment fixé. Il est sujet à errer de droite et de gauche entre les berges, et par conséquent à raser les jardins à la moindre crue, ce qui est encore arrivé récemment. Dans l'oued il pousse quelques ethels en amont, des tarfas, et du drinn de l'amont à l'aval.

La population sédentaire totale est de 41 harratin dont 20 hommes, 13 femmes et 4 enfants. Cette population loge uniquement dans des zeraïb en berdi dont beaucoup sont abandonnées.

L'ancienneté des différents centres serait dans l'ordre suivant : amont, centre, aval, celui d'amont étant le plus ancien. Ti-n-Tarabin appartient aux Aït Lohaïn.

Agglomération d'amont : Environ 4 hectares et demi de cultures arrosées par une foggara à ciel ouvert Population : 3 hommes, 4 femmes, 1 enfant. Total : 8 habitants.

Agglomération centrale : Environ 4 hectares arrosés par des puits auxquels on attelle des ânes et des zébus. Population : 7 hommes, 7 femmes. Total : 14 habitants.

Agglomération d'aval : Environ 2 hectares et demi de cultures. Les jardins du Nord sont arrosés par des puits actionnés par des ânes et des zébus ; le jardin du Sud est irrigué à l'aide d'une foggara à ciel ouvert. Population : 10 hommes, 6 femmes, 3 enfants. Total : 19 habitants. Cette agglomération, située à un tournant aigu de l'oued, paraît la plus exposée en cas de crue.

Tarhahaout. — Les jardins du centre même de Tarhahaout ont une superficie d'environ 24 hectares ; d'autres jardins sont disséminés en aval dans l'oued Ils peuvent couvrir une dizaine d'hectares, ce qui ferait au total environ 34 hectares de terres cultivées. Il n'y a que 2 figuiers.

Eau abondante dans l'oued ; à hauteur des jardins d'aval, l'eau est courante ; en amont la nappe est à 2 mètres de profondeur. Les jardins sont irrigués par de très rares puits et des feggaguir. Certaines feggaguir sont en galerie souterraine à la tête, mais la plupart sont de simples canaux à ciel ouvert. 7 feggaguir arrosent les jardins du centre principal, ceux d'aval sont arrosés par 4 feggaguir.

Plusieurs jardins sont exposés en temps de crue. L'oued contient du guetaf et des tarfas. Population : 39 hommes, 29 femmes, 22 enfants. Total : 90 habitants.

On trouve à Tarhahaout quatre bœufs et de nombreux ânes. Tarhahaout est aux Adjouh-n-Taheli, il a été réoccupé depuis deux ans seulement. On cultivait auparavant dans le même oued à 6 kilomètres en amont. Les cultures de ce point ont été abandonnées parce que la nappe d'eau baissait. Cette agglomération portait le nom de Souika.

Tamanrasset. — L'agglomération de Tamanrasset compte environ 15 hectares de terres cultivées. Les cultures sont réparties en 24 jardins formant 3 groupes. Les harratin abandonnent un jardin quand la terre est fatiguée et cultivent un peu plus loin. Cet usage paraît être général ; on dit que la fumure ne réussirait pas ; en outre, l'engrais manque. Les jardins sont arrosés par cinq feggaguir dont quelques-unes en galerie souterraine à la tête, et deux puits.

L'oued est très large et couvert de guetaf. Il n'y a qu'un seul très grand tarfa. Les possibilités de cultures sont très grandes, car la nappe est abondante et profonde seulement de 1 m. 50 à 2 mètres. En raison de son peu de profondeur, on pourrait facilement installer des puits à norias actionnes par des ânes, malgré leur petite taille. Population : 24 hommes ; 15 femmes ; 3 enfants. Total : 42 habitants.

Les 4 jardins d'amont sont aux Adjouh-n-Taheli, les autres aux Dag-Ghali.

A quelques kilomètres en amont de Tamanrasset et dans le même oued se trouve l'agglomération de Ti-n-Ghellet, appartenant aux Adjouh-n-Taheli. Deux feggaguirs y arrosent 12 jardins, soit environ 8 hectares de cultures. On voit un grand fersigne au milieu des jardins. Population : 11 hommes ; 6 femmes ; 6 enfants. Total : 23 habitants.

Les petits centres de cultures de l'oued Outoul. — L'oued Outoul descend de la Koudia et verse à Endid dans l'oued Tit ; il porte à sa tête les noms d'Amsa, puis Taghellalt. Les centres de cultures sont dans l'ordre suivant de l'amont à l'aval : Outoul, Tahart et Saleski.

Outoul compte 3 jardins, soit environ 2 hectares de cultures. Population : 3 hommes ; 3 femmes ; 2 enfants. Total : 8 habitants. Outoul appartient aux Dag-Ghali.

Tahart comprend 3 jardins, soit environ 2 hectares de

terres cultivées. Population : 2 hommes ; 2 femmes ; 4 enfants. Total : 8 habitants. Appartient aux Tedjehé-n-Elis.

Saleski : on y trouve 5 jardins, soit environ 3 hectares 1/2 de cultures. Population : 5 hommes. Appartient aux Dag-Ghali.

Tarhananet. — Ce petit point de cultures est situé près du mont Haman, il a une foggara arrosant 3 jardins, on y cultive environ 2 hectares. Population : 3 hommes; 1 femme; 2 enfants. Total : 6 habitants. Appartient aux Dag-Ghali.

Tit. — L'agglomération de Tit comprend, outre les jardins du centre principal, quelques autres jardins à environ 2 kilomètres en amont. Les jardins sont au nombre de 23. ils couvrent une superficie approximative de 16 hectares. On trouve dans les jardins un palmier et 13 fort beaux figuiers. Tous ces arbres sont groupés du côté d'aval, autour de très vieilles ruines de constructions en pierres. Les jardins de Tit sont arrosés par 9 feggaguir et un seul puits. La profondeur de la nappe est faible, environ 1 mètre ; il y a de l'eau courante sur une partie de l'oued. Les cultures pourraient être beaucoup plus étendues qu'elles ne le sont.

La population d'ensemble (agglomération et banlieue) est de : 23 hommes ; 17 femmes ; 10 enfants. Total : 50 habitants. Tit appartient aux Kel-Ghela, fraction des Ikedaïn.

Tin-n-Emensagh. — Tin-n-Emensagh comprend trois agglomérations, celle d'amont est à 3 kilomètres de celle d'aval, l'agglomération centrale est plus près de celle d'aval que celle d'amont et un peu au Nord de l'oued. L'ensemble des cultures comprend environ 13 hectares.

Chaque agglomération est arrosée par une foggara. Les feggaguir étant creusées dans le thalweg de l'oued, elles sont emportées à chaque crue, et le travail est à recommencer,

Agglomération d'amont : Une foggara arrosant six jardins soit environ 4 hectares. Population : 6 hommes ; 6 femmes ; 4 enfants. Total : 16 habitants.

Agglomération centrale : Elle est appelée aussi Taseguelent par les Touareg. Une foggara y arrose six jardins, soit environ 4 hectares. Population : 6 hommes ; 4 femmes ; 1 enfant. Total : 11 habitants.

Agglomération d'aval : Une foggara arrose 7 jardins soit environ 5 hectares. Population : 9 hommes (dont 2 cheurfa); 8 femmes ; 6 enfants. Total : 23 habitants.

La population totale de Ti-n-Emensagh est de 50 habitants. Les 2 cheurfa, dont le chérif Mouley Abd Allah. s'absentent parfois une année ou deux : pendant ce temps ils résident à Aoulef.

L'agglomération d'aval est sur le terrain des Dag-Ghali. les deux autres sur celui d'ag Khebbi ag Khali des Kel-Ghela. Mouley Abd Allah possède les cultures d'amont et d'aval sans redevance à cause de sa qualité de chérif, ses harratin possèdent les 2/3 de Taseguelent. l'autre tiers est en toute propriété à ag Khebbi.

Endid. — Endid est une ancienne petite oasis, actuellement abandonnée, qui se trouve sur l'oued Endid (bas de l'oued Outoul). A Endid il y a 94 palmiers, plusieurs ont été brûlés par les Touareg comme d'habitude. L'eau parait abondante dans tout l'oued. On pourrait faire plusieurs hectares de cultures et soigner les palmiers. On voit sur l'une des berges deux zeraïb en ruines. Endid appartient aux Dag-Ghali.

Abelessa. — Les jardins d'Abelessa sont très disséminés pour des cultures pas très étendues. Il y a 26 jardins d'une superficie totale d'environ 18 hectares. Ces jardins sont arrosés par cinq feggaguir et 3 puits. La nappe d'eau est abondante et à peu de profondeur. L'oued contient quelques tarfas, beaucoup de diss et de drinn, il y a de grandes possibilités de cultures. On trouve dans les jardins 40 palmiers (tous ne sont pas en rapport), 12 figuiers et un pied de vigne. 8 bœufs sont employés à l'extraction de l'eau. Population : 25 hommes ; 29 femmes ; 10 enfants. Total : 64 habitants. Abelessa est aux Dag-Ghali, les cultures appartiennent aux Taïtoq et Dag-Ghali

Tefaghis. — Petit centre de cultures dans l'oued Abelessa: il est en deux groupes à 5 et 3 km. 500 en amont d'Abelessa. Tefaghis compte 9 jardins couvrant environ 6 hectares, les jardins sont arrosés par une foggara et 9 puits auxquels on attelle 4 bœufs. Population : 17 hommes ; 8 femmes ; 6 enfants. Total ; 31 habitants. Tefaghis appartient aux Dag-Ghali. les cultures sont aux Dag-Ghali, aux Ikelan et à quelques harratin.

Iguelen. — Petite agglomération près et en amont de Tefaghis. Les cultures sont de création toute récente ; il y aurait une douzaine de jardins. soit environ 7 hectares de céréales. Les jardins sont irrigués par des puits actionnés par 2 bœufs et des ânes. Population : 10 hommes ; 9 femmes. Total : 19 habitants. Il y a probablement aussi quelques enfants. Iguelen appartient aux Dag-Ghali.

Tifert. — Les cultures sont un peu au Sud d'Abelessa dans l'oued Tifert, affluent de gauche d'Abelessa. Il y a 2 feggaguir arrosant 8 jardins., soit environ 5 hectares et demi de cultures. Population : 5 hommes : 5 femmes ; 2 enfants. Total : 12 habitants. Les cultures sont aux Dag-Ghali et aux Ikelan.

6° Itinéraires par renseignements en pays Azdjer.

Ces itinéraires ont été recueillis auprès de gens les ayant parcourus plusieurs fois et les connaissant bien. Leur ensemble constitue le réseau des principales routes de caravane entre le Ahaggar et le pays des Azdjer, ainsi que des routes reliant Ghat, Tarat et Djanet.

A. *Idelès à Ghat* (El Khadj Gheli ag el Khadj Khamiden des Kel In-Ghar).

1. Tadjeret ; 2. Tihi-n-Inouhaouen ; 3. Oued Enki ; 4. Oued In-Eseken, source à débit moyen, drinn ; 5. Oued Timyeden, merokba, ethel, talha ; 6. Reg, quelques rares plantes dans de petits thalweg ; 7. Serouenount, puits au Nord de l'oued dans le reg, environ 1 mètre de profondeur, très abondant. Drinn dans l'oued ; 8. Reg ; 9. Oued Tasset, drinn, ethels ; 10. Tadjentourt-n Ehodi, drinn dans les ravineaux ; 11. Oued Aouir, drinn et talhas ; 12. Tabekat, abankor abondant, drinn, ethel, fersigue, chebreg ; 13. Oued Tenaq, drinn, ethel, chebreg ; 14 Oued Sirsouf, ethel, drinn; 15. Oued Sandilen, eau en surface à la tête de l'oued. arta, drinn. ethels ; 16. Oued Ilel, drinn, ethel ; 17. Oued Tililin, drinn, arta; 18. Oued Ait Lohaten, drinn, arta ; 19. Asekaou, on couche au pied de la montagne, pas de pâturages ; 20. Oued Amazek. dans le Tassili, ascaf ; 21. Oued In-Elgui dans le Tassili. Eau seulement après les pluies, peu de pâturages ; 22. Oued Adahi. dans le Tassili, merokba, ascaf, drinn ; 23. Oued Tamezzakit drinn ; 24. Ghat.

Toutes les journées sont un peu longues. sauf les deux dernières ; cette route, mal pourvue en eau. est difficile quand il n'a pas plu.

B. *Idelès à Djanet* (même informateur) :

On prend la piste d'Idelès à Ghat, que l'on quitte à l'oued Tililin. où on va en 17 jours :

18 : Oued Asasou, drinn ; 19 : Reg, un peu de merokba dans de petits thalwegs ; 20 : Djanet, Ksar et palmiers, nappe d'eau abondante dans de nombreux puits.

C. *Idelès à Tarat* (Gheli ag Hamma des Kel In-Ghar) :

1. Tihi-n-Inouhaouen ; 2. Oued Tabeoki, ethel, guetaf, arta ; 3. Oued In-Sakan, guetaf, artâa ; 4. Oued Ti-n-Iyeden, artâa, ethel. On fait de l'eau à l'abankor de Tihouradj ; 5. Oued Timeddekatin. On peut faire de l'eau à Serouenout, il faut une demi-journée pour aller et revenir. Merokba et drinn. Longue journée au travers du reg ; 6. Oued Tafassaset, drinn, journée longue dans le reg ; 7. Oued Ahelledjem. Puits de 4 mètres très abondant, drinn et tarfas ; 8. Oued Imedjidalen. Chih, merokba, arefedj ; 9. Gara Ti-n-Ameni. Pâturage très maigre ; 10 Oued Dider, grand oued du Tassili. Adjelmam. Asar abondant, chebreg, drinn ; 11. Oued Zerzaoua, abankor abondant, pâturage maigre; tarfas et arefedj; 12. Oued Tourset. Adjelmam abondant. Drinn et terfa ; 13. Oued Ti-n-Edjar, dans le Tassili, merokba ; 14. Oued Adagh-Moulin, adjelmam abondant, drinn et tarfas ; 15. Tarat, on aboutit aux puits de Ti-n-Gherifan et Tajiki, qui sont abondants et près l'un de l'autre. Le premier a 5 mètres et le second 2 mètres; grand mâader, drinn, atassa, chebreg, ethels.

D. *Tazerouk à Ghat* (Bou-Khous ag El Khadj Oumilek des Kel Tazolet).

1. Oued Ansouri (combat autrefois entre les Chaanba, Kel

Ghela et Taitoq), eau à l'abankor Tidjenou Ti-n-Ihisan, guetaf ; 2. Oued Amanleq. Eau courante, jardins appartenant aux Kel Tazolet, guetaf, tarfas ; 3. Oued Ihilef. guetaf, chebreg, arefedj ; 4. Oued Tidjiet, on prend de l'eau en route à Tith-n-Afara (source) Autrefois il y aurait eu des cultures. Drinn. Journée longue ; 5. On prend de l'eau à In-Meghrou Puits abondant. On campe à l'oued Ifededaren. Chebreg, merokba. Petite journée ; 6. Oued Ti-n-Hadjen, drinn. Journée longue ; 7. Oued Ti-n-Hadjen, en aval, drinn journée courte ; 8. Tadjentourt-n-Ehodi, dans la montagne Tazzat. Adjelmam dans la montagne. On ne peut pas y conduire les chameaux, drinn ; 9. Oued Tabekat. Eau courante, drinn et ethels. Journée longue ; 10. Oued Touaq, drinn et ethels ; 11. Oued Sandilen. Eau en amont dans un abankor abondant, ethels et drinn ; 12. Oued Agzel, adjelmam dans l'oued. Peu de drinn parce que les caravanes en coupent constamment ; 13. Au pied de la montagne Askao. On prend de l'eau en route à Titesin, adjelmam dans les pierres, d'accès facile aux chameaux. Pas de pâturages. les chameaux mangent le drinn pris à Agzel ; 14. Oued In-Elegui dans le Tassili Adjelmam abondant, un peu de chebreg et d'arefedj ; 15. Oued Ti-n-Tehihilt, pas de pâturage, drinn, journée courte ; 16. Ghat.

E. *Tazerouk à Djanet* (même informateur) :

On suit le medjbed de Ghat jusqu'à Agzel, où l'on campe le douzième jour ;

13 : Djanet.

F. *Tazerouk à Tarat* (même informateur) :

1. Oued In Esedjel. Eau en aval dans un abankor abondant, guetaf et tarfas ; 2. On traverse un col difficile : Taouardi, on campe à l'oued Enki ; on prend de l'eau au col. Adjelmam abondant, guetaf, ethels et drinn ; 3. Oued Tihomadj, eau à l'abankor de Tihomadj, accès difficile, drinn, talhas, artâa ; 4. Oued In-Dedjerin, merokba, hâd, chebreg, drinn ; 5. Ounan. Puits abondant, merokba ; forte journée (voir carte du bassin de l'Igharghar) ; 6. Afara, au puits de Tidjedi, abondant guetaf et drinn, forte journée ; 7. Taset n-Emenan. adjelmam et abankor abondants, drinn ; 8. Oued Ifedilen, drinn ; 9. Oued Imiherou, grand adjelmam abondant, drinn et tarfas ; 10. Tafelalamin, petits oudian du Tassili, ascaf, merokba ; 11. Tarat, dans le haut de l'oued Adjelmam abondant, drinn et tarfas ; 12. Mâader Tarat, de bonne heure, nombreux puits abondants, pâturage varié.

G. *Ti-n-Tarabin à Ghat* (même informateur) :

1. Oued Inhohaoen, puits d'environ 5 mètres de profondeur en temps ordinaire ; quand l'oued a coulé, il n'y a que 2 mètres seulement. Souvent comblé. Ethels, merokba, chebreg, talhas. Journée courte ; 2. Oued Ihetsan, on prend de l'eau à Zerzerou, abankor abondant dans l'oued de même nom. Merokba chebreg. Journée un peu longue ; 3. Oued Tidjiet, où l'on rejoint la piste de Tazerouk à Ghat.

A partir de Tidjiet, il reste 12 journées de marche et l'on arrive le quinzième jour à Ghat.

H. *Ti-n-Tarabin à Djanet* (même informateur) :

11. On suit la piste de Ghat jusqu'à Agzel, où l'on arrive le onzième jour ; 12. Djanet.

I. *Oued Samen à Ghat* (Idder ag Cheikh des Kel Ohat et Idda ag Baba des Kel In-Tounin) :

1. Oued Aizoaten, pâturage, pas d'eau ; 2. Oued Tikeraratin, pâturage, puits abondant ; 3. Oued Tedjouldjoult, pâturage ; 4. Meukhour, pâturage, beaucoup d'eau ; 5. Oued Adjenadjan, pâturage ; 6. Oued Tesendjel, pâturage. puits abondant ; 7. Oued Nelai-n-Berat, pâturage ; 8 Oued Isegh, pâturage, puits abondant ; 9. Oued Izekera, pâturage ; puits à faible débit ; 10. Oued Inakaiouat pâturage, puits abondant ; 11 Oued Aousedjen, pâturage ; 12. Oued Tarat, bon pâturage, puits abondant de Tin Ghelifan ; 13. Oued Ti-n-Aradj pâturage ; 14. Oued Ti-n-Erkeni, pâturage ; 15. Oued Inezzan, pâturage, source abondante ; 16. Titeghsin, cultures, pâturages aux environs, sources aménagées pour l'irrigation ; 17. Aït Henaren, palmiers et cultures, sources aménagées, pâturages aux environs ; 18. Oued Ouariret, pâturage ; 19. Ghat.

Toutes les étapes sont très petites, sauf celles d'Ikezaar. Tin-n-Erkeni et Aït Henaren, qui sont un peu longues.

J. *Tighammar à Djanet par Afara* (Mokhammed ag Ghabda des Kel Ohat) :

1. Oued Temadjert, guetaf, adjelmam abondant dans les rochers il y aurait toujours de l'eau ; 2. Oudian Ifedaniouin drinn, un peu d'artâa ; 3. Oued Afara au puits de Tidjidi, abondant, guetaf, drinn ; 4. Oued Isi. drinn ; 5. Oued Aboren, guetaf. puits d'Ahelledjem dans l'oued, environ 2 m. 50, abondant : 6 Oued Tedjedoft, eau en dehors du medjbed ; à la tête de l'oued, abankor abondant, drinn ; 7. Tidjentourt-n-Ehodi, drinn et merokba ; 8. Oued Tabakat, abankor au milieu de l'oued, débit faible, drinn ; 9. Oued Tanagh, artâa ; 10. Oued Sandilen, eau en dehors du medjbed, source avec anciennes cultures à la tête de l'oued, artâa et drinn ; 11. Oued Tililin. Artâa et drinn ; 12. Oued Asasou. Abankor dans l'Oued, débit faible, drinn, chih ; 13. Djanet.

A journées moyennes.

K. *Afara à Ghat* (Gheli ag Hamma des Kel In-Ghar) :

1. Oued Iharen, aboukor abondant dénommé Ti-n-Médouin, drinn et ethel ; 2 Oued Taset, abankor abondant au pied d'une grosse gara, drinn et guetaf ; 3 Oued Tabekat, abankor abondant, drinn, artâa et ethels ; 4 Oued Sirsouf, drinn et ethels ; 5. Oued Isendjelen, puits abondant d'environ 4 mètres, drinn, guetaf ; 6. Oued Sandilen, drinn, artâa et ethels ; 7 Oued Tililin, drinn, artâa ; 8. Oued Taskaouatin, dans la montagne, drinn ; 9. Oued Ido-Damezek, adjelmam ayant toujours de l'eau, pâturage maigre ; 10. Idjehi, ravineau du Tassili, on fait de l'eau en route à l'adjelmam permanent de Tiouardiouin. Un peu d'ascaf et d'arefedj ; 11. Gara Tahort, un peu d'ascaf et d'arefedj ; 12. Arem Fionet, nombreux palmiers, cultures, puits, très peu de pâturage aux alentours ; 13. Ghat, où l'on arrive de bonne heure pour la sieste à petites journées de caravanes d'hiver.

L. *Djanet à Ghat* (Mechaoni ag el Khadj Akhasen des Kel In-Ghar) :

1. Oued Edjeriou, drinn, talha, hartâa ; 2. Oued Tedjouheset, drinn ; 3. Asekaou, dans un oued de la montagne. Peu de pâturage ; 4. Oued In-Alegui, adjelmam abondant après les pluies, drinn, arefedj ; 5. Fionet, ksar, quelques palmiers, peu d'habitants, eau abondante pas de pâturage ; 6. Ghat.

M. *Ghat à Tarat* (même informateur) :

1. Oued Henaren, eau abondante, quelques cultures, ce point n'est pas habité en permanence ; 2 Dans un ravineau du Tassili, peu de pâturage ; 3. Tarat.

Les trois journées de cet itinéraire sont des journées de bonne marche.

N. *Djanet à Tarat* (Mohammed ag Othman des Kel Ghela).

1. Oued Tililin, adjelmam ne contenant de l'eau qu'après les pluies, drinn, artâa ; 2. Oued Adhemar. Puits de Sandilen ou bien Ouaghighou au confluent de ces deux oudian, drinn et tarfas ; 3. Oued Dider, arefedj et drinn ; 4. Petit oued du Tassili, drinn et artâa ; 5. Tête de l'oued Tafelamin, arefedj, merokba, drinn, pâturage maigre ; 6. Tarat.

7° Concordance des principaux termes géographiques arabes et tamaheq.

(*Abréviations :* Ar. = Arabe. — Tam. = Tamaheq.)

Source. — Ar. Aïn, *pl.* Aïoun. — Tam. Tith, *pl.* Tithaouin.
Petite source. — Ar. Aouïna. — Tam. Tahala, *pl.* Tihaliouin.
Puits. — Ar. Hassi, *pl.* Hassian. — Tam. Anou, *pl.* Ounan.
Cuvette imperméable retenant l'eau dans le gravier. — Ar. Tillemas. — Tam. Abankor, *pl.* Ibenkar.
Lac, grande étendue d'eau, mare dans les rochers. — Ar. Bahar, Guelta, gh. dir (redir). — Tam. Adjelmam, *pl.* Idjelmamen. (Le fleuve Niger : Edjiriou.)
Cours d'eau courante. — Ar. Oued. — Tam. Tedjert, *pl.* Tedjerin.
Eau courante, crue. — Ar. Sil. — Tam. Andji, *pl.* Indjiaouen.
Lit de rivière. — Ar. Oued, *pl.* Oudian. — Tam. Aghahar, *pl.* Ighaharen.
Cuvette avec végétation. — Ar. Dhaya. — Tam. Tiouq, *pl.* Tioughin.
Elargissement d'oued avec végétation. — Ar. Mâader, Mehabes. — Tam. Eteghess.
Confluent. — Ar. Melaga. — Tam. Inemera'jem, Inemferin.
Broussailles en fourré en dehors des thalwegs. — Ar. Ghaba. — Tam. Teramtu. — Fourré de dhomran : Terehit.
Terrain graveleux, plaine. — Ar. Reg. — Tam. Tiniri, *pl.* Tinarioum.
Le même, immense et sans ressources. — Ar. Reg. — Tam. Tanezrouft.

Dépression, bas-fond. — Ar. Hofra. — Tam. Abatoul, *pl.* Ibeta.
Bas-fond humide. — Ar. Sebkha. — Tam. Tassebeq.
Terrain raviné en tous sens. — Ar. Chebka. — Tam. Tahart.
Ondulation peu accusée. — Ar. Hadeb. — Tam. Isouel.
Plateau pierreux, aride. — Ar. Hamada, Gantra. — Tam. Tassili.
Petites dunes allongées. — Ar. Ariga. — Tam. Tidjidit, *pl.* Tidjoudan.
Dunes, hautes dunes pointues. — Ar. Erg, Ghour, *pl.* Oghroud. — Tam. Idjidi, *pl.* Idjidan.
Couloir dur dans les dunes. — Ar. Gassi. — Tam. Ataghri, *pl.* Itaghren.
Sol sablonneux avec végétation. — Ar. Nebka. — Tam. Edjif, *pl.* Edjifen.
Buttes de terre. — Ar. Zebara, *pl.* Zebar. — Tam. Zebar.
Collines et monticules. — Ar. Gara, *pl.* Gour. — Tam. Tadereq, *pl.* Tiderghin.
Collines rocheuses peu élevées. — Ar. Gara. — Tam. Iokalit, *pl.* Arkahen.
Collines blanchâtres avec sable. — Ar. Gara. — Tam. Tekouit, *pl.* Tikoumin.
Collines basses. — Ar. Gara. — Tam. Alous, *pl.* Ilasen.
Montagnes, bec de rocher. — Ar. Djebel, Koudia, Kef. — Tam. Adrar, *pl.* Idraren.
Flanc croupe de montagne. — Ar. Baten, Delâa. — Tam. Abada.
Pointe de montagne, bec. — Ar. Guern, Menqueb. — Tam. Tefensout.
Grotte, berge creuse. — Ar. Ghar, Djorf. — Tam. Ekaham, *pl.* Ikahman.
Sommet, tête. — Ar. Ras. — Tam. Ighef, *pl.* Ighfaouen.
Ravineau. — Ar. Châaiba. — Tam. Adjentour, *pl.* Idjentouren.
Ravin. — Ar. Châaba, *pl.* Châab. — Tam. Inghar, *pl.* Angharen.
Passage entre montagnes. — Ar. Foum. — Tam. Imi, *pl.* Imaouen.
Trouée, percée, col. — Ar. Khenig Tenia. — Tam. Tasboth, *pl.* Tisebadh.
Col. — Ar. Khenig Tenia. — Tam. Tihi, *pl.* Tihaouin.
Terrain mou, glaise. — Ar. Tin. — Tam. Talaq.
Etranglement entre montagnes. — Ar. Zegag. — Tam. Taghit, *pl.* Tagiin.
Vase, limon. — Ar. Gherqa. — Tam. Ilouk.
Sable. — Ar. Remel. — Tam. Edehi.
Piste, sentier. — Ar. Medjbed, *pl.* Medjabed. — Tam. Abareqqa, *pl.* Ibereqqaren.
Traces de pas. — Ar. Djora. — Tam. Aderih, *pl.* Iderah.
Signaux de pierres. — Ar. Djedar, Redjem. — Tam. Insakni, *pl.* Inseknan. (Se dit aussi des tombes anciennes.)
Nord. — Ar. Dahra. — Tam. Defer (derrière), Foye.
Sud. — Ar. Guebla. — Tam. Dât (devant).
Ouest. — Ar. Gharb. — Tam. Taram, Edjedhal-n-Tafouk.
Est. — Ar. Cheurg. — Tam. Safella, Laqqablet.
Polaire. — Ar. En nejem el qotbi. — Tam. Leinchem.
Pays, territoire. — Blad, Trab. — Tam. Akal, *pl.* Ikallen.
Gens d'une tribu. — Ar. Beni, Oulad. — Tam. Kel (gens de), Dag (enfants de).
Village, lieu habité. — Ar. Ksar, *pl.* Ksour. — Tam. Aghem, *pl.* Igherman.
Maison fortifiée. — Ar. Qasba (Kasba). — Tam. Laqasbet.
Etablissement religieux. — Ar. Zaouïa. — Tam. Zaouiet.
Lieu de prière. — Ar. Msella. — Tam. Tamejjida, *pl.* Timejjidaouin.
Tombe d'un marabout. — Ar. Koubba, Ronda. — Tam. Roudat.
Groupe de tentes. — Ar. Douar. — Tam. Amezzegh, *pl.* Imezzaghen.
Enclos épineux, butte. — Ar. Zeriba, *pl.* Zeraïb. — Tam. Iqeber, *pl.* Iqeberan.
Jardin. — Ar. Djenan. — Tam. Afaradj, *pl.* Iferdjan.
Puits à galerie. — Ar. Foggara, *pl.* Feggaguir. — Tam. Ifeli, *pl.* Ifalan.
Eau permanente sous le sable. — Ar. Inzinan. — Tam. Iziman.
Point où l'eau est salée. — Ar. El Meiah. — Tam. Kousam.
Canalisation. — Ar. Saguia, *pl.* Souagui. — Tam. Tidjouhamt, *pl.* Tidjouhamin (1).

(1) Quelques-uns de ces termes sont dus à l'obligeance du P. de Foucauld qui a également bien voulu revoir les autres.

III

LA DEUXIÈME MISSION FLATTERS

L'histoire de la malheureuse fin de la deuxième mission Flatters ne présente évidemment plus qu'un intérêt rétrospectif; cela n'implique pourtant pas l'indifférence. Il était donc tout indiqué de profiter du passage sur le terrain où elle a terminé sa carrière, pour tâcher d'éclaircir le vague enveloppant ses derniers jours. Il a été possible de se rendre compte sur place de bien des choses, et si l'on ne peut guère interroger les Touareg, on en trouve maintenant quelques-uns qui causent volontiers de la mission avec les indigènes à notre service.

D'Amdjid à Iziman Tirsin, le journal de route du colonel Flatters permet de reconstituer facilement l'itinéraire de sa mission. Bien qu'une partie des noms soient déformés, on reconnaît fort bien le chemin suivi. Au delà d'Iziman Tirsin, il n'en est plus de même; les différentes étapes de la colonne ne sont connues que par les renseignements recueillis auprès des survivants. Or, ces survivants ne connaissaient pas le pays, et l'on comprend parfaitement qu'au milieu des graves événements qu'ils ont traversés, ils n'en aient conservé qu'un vague souvenir. Les renseignements fournis par les survivants sont des plus fantaisistes et ne permettent pas de se reconnaître sur le terrain. La reconstitution de la dernière partie de l'itinéraire eût été impossible, sans les indications obtenues auprès de Touareg.

Au départ d'Amdjid, la mission Flatters a suivi le reg de l'Igharghar jusqu'à l'oued Tidjert. Elle a remonté ensuite l'oued Tidjert, contourné le massif d'In-Boughdar; après quoi elle a quitté l'oued Tidjert pour suivre les pentes Est des gour Ideladjat. Pendant tout ce parcours, la mission est passée devant les puits de Taqazaouat et In-Azaoua, qui ne lui ont pas été indiqués par les guides. Il est vrai que les pluies avaient laissé de l'eau dans les oudian; le passage aux puits n'était donc pas nécessaire. La mission a enfin remonté l'oued Ahadjerin, entre les gour Ideladjat à droite et l'In-Belghem à gauche, pour venir déboucher par l'oued Alaouadj sur l'Iziman Tirsin.

Au départ de l'Iziman Tirsin, les guides ont fait prendre à la mission le col entre Iferquouasen et la chaîne du Tihi-n Ihaggaren, et l'ont menée boire à l'Anou Tidenas, dans l'oued Tidjert. Au delà d'Anou Tidenas, la mission a continuellement remonté l'oued Amadghor, en passant à la mine de sel de Tissint; elle a donc traversé complètement en son milieu la plaine désolée d'Amadghor; en sortant de cette plaine, elle s'est engagée sur la route du Soudan par le Tihi-n-Kalan, où elle a trouvé de l'eau dans l'abankor du col. Elle ne s'est plus ensuite arrêtée qu'à Zerzerou. Il y a en ce point un adjelmam et de l'eau courante dans l'oued de même nom.

Le 16 février 1881, la deuxième mission Flatters déchargeait finalement ses bagages dans l'oued Amessera, et le colonel, suivi de la plus grande partie des membres français, se rendait à

l'Anou Inhohaoen, où ils allaient, quelques instants plus tard, être traîtreusement assassinés par les Touareg Ahaggar. La région d'Inhohaoen est très coupée; on doit donc franchir de nombreux ravineaux pour aller de l'oued Amesserra à l'oued Inhohaoen; l'oued Ameserra ne serait pas à plus de 6 à 8 kilomètres du puits. Les chameaux de la mission devant traverser de nombreux seuils entre les ravineaux, les fractions successives allaient fatalement être éparpillées en arrivant au puits.

Les membres de la mission, peu nombreux et marchant en tête, arrivèrent, au contraire, groupés. Les guides suivaient le colonel. C'étaient: El Ghalem ag Amgour, des Aït Lohaïn, encore vivant (il est très vieux); Aïtaghel ag Taghlift, des Adjouh-n-Taheli, mort l'an dernier, et Khebbi ag Taghagh-Taghagh, mort depuis longtemps. Pour se disculper, les guides ont répandu le bruit que tous les Français, sauf le colonel, montaient des méhara et que le colonel aurait donné la deuxième jument à monter à El Ghalem.

Le ravin où étaient embusqués les Touareg constituait une embuscade merveilleuse. La sortie sur l'oued est large et facile; à peu de distance, il se recourbe presque à angle droit et s'enfonce ainsi sur une longueur de 150 mètres, avec une largeur moyenne de 5 à 8 mètres. Le fond en est sableux, et il était facile d'y entasser des méhara complètement dissimulés.



Croquis d'Anou Inhohaoen

En arrivant au puits, les Français examinèrent les lieux, et, comme d'habitude, se mirent à prendre des notes. Ceux qui s'écartèrent du colonel surveillant le curage du point d'eau ne paraissent pas avoir pu s'éloigner beaucoup avant l'attaque. Pendant que les officiers et l'ingénieur se livraient à leurs occupations ou se reposaient sans défiance, les Touareg débouchèrent brusquement du ravin et fondirent sur eux. D'après les Touareg, les Français se groupèrent tous autour du colonel, qui s'était adossé à l'ethel voisin du puits. Il est bien probable que tous n'ont pas dû parvenir jusqu'à lui.

Le colonel Flatters semble avoir terrorisé ses adversaires en se défendant avec son revolver. Il aurait tué un homme, Idda ag Dalou, des Aït Lohaïn, et en aurait blessé cinq autres, dont : Khema ag Khatkhat, des Tedjehé Mellet, blessé au poignet; Sembir ag Cheddal, des Kel Ghela, tibia brisé, ces deux individus morts actuellement; El Khadj Mokhammed ag El Khaïch Fendegouma, des Isaqqamaren, blessé au bras, encore vivant actuellement. Personne n'osant approcher le colonel de face, Idda ag Dalou aurait tourné l'ethel et l'aurait frappé par derrière avec sa lance. Le colonel, blessé à mort, serait encore arrivé à se retourner et à tuer son agresseur d'un coup de revolver.

En débouchant du ravineau, les tirailleurs qui escortaient les chameaux virent l'affaire engagée et se jetèrent sur la pointe des gour, à leur droite. C'est là qu'ils ont soutenu contre les Touareg le combat où ces derniers ont été très éprouvés; ils passent pour y avoir perdu au moins 30 tués et de nombreux blessés.

Les Français ont probablement été tous tués dans le voisinage du puits. Plus tard, les Touareg ont brûlé l'ethel où est mort le colonel et ils ont sans doute jeté dans le brasier les restes de leurs victimes pour faire disparaître les traces du crime. Il reste encore de cet ethel les grosses branches du tronc noircies et grimaçantes. M. Foureau avait recueilli quelques débris à son pied et près de la surface. En poussant la fouille jusqu'à 60 centimètres, on a trouvé tout un amas de poussières blanchâtres en morceaux agglutinés, et qui pourraient être des ossements calcinés. Ces poussières ont été recueillies, ainsi qu'un fragment de corde (aroua d'une grara) et deux morceaux de chaussures, ces derniers d'origine européenne (1).

Lieutenant VOINOT.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Les échantillons de ces poussières, rapportées par M. le lieutenant Voinot, ont été examinés par M. G.-B.-M. Flamand, qui a résumé ainsi qu'il suit les résultats de son examen :

Ces poussières se présentent sous forme de petites masses agglutinées blanches très vacuolaires, formant comme des branches soudées entre elles (coralliformes) et constituées par de petites masses cristallines. L'ensemble a l'apparence d'un dépôt thermo-minéral léger, d'un tuf calcaréo-dolomitique, comme on en rencontre à Kaisersthul. Des parties noirâtres, plus ou moins agglutinées, qui pourraient être considérées comme des débris organiques, sont formées par l'accumulation de petites lamelles de *mica*, biotite (mica noir) très altéré.

Composition chimique :

Une partie est soluble dans les acides, même étendus, avec grande effervescence — carbonates (calcite, aragonite).

Une autre partie est soluble, mais à chaud et avec effervescence — carbonates magnésiens.

La partie insoluble est constituée par un squelette blanc de silice et silicates et par les paillettes de mica noir.

Il n'y a que des TRACES d'*acide phosphorique*.

On est donc ici en présence d'un dépôt travertineux ancien, très probablement dû à une source à température assez élevée (aragonite). G.-B.-M. F.

Voir H. BERNARD, *Deuxième mission Flatters. Historique et rapport rédigés au Service central des affaires indigènes*; Alger, 1882.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

N° 10

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

La Rive Nord de l'Estuaire du Gabon

PAR

LE CAPITAINE R. AVELOT

Du 153e Régiment d'Infanterie,
Ancien chargé de mission au Congo français.

Conformément au vœu exprimé par M. le lieutenant Poupard (1), j'ai établi la carte de la région au Nord de l'estuaire du Gabon entre la pointe Ovendo et le moyen Como.

Cette carte est basée sur les positions ci-après :

	Longitude Est de Paris	Latitude Nord	Observateurs
Pointe Ovendo......	7°10'15"	0°16'45"	Poulain de Saint-Père, Deman et Gentil (1888)
Ningué-Ningué (mouillage).......	7°47'40"	0°08'50"	Nicolas (1886)
Ningué-Ningué (mouill. de l'Oise).	7°46'12"	0°11'00"	Braouëzec (1861)
Dounda (village aujourd'hui détruit près de Kango)...	7°46'38"	0°11'18"	—
Mabéi (confluent du Como et de l'Avébé)...........	7°59'06"	0°24'03"	—

J'ai encadré entre ces positions :

1° Le tracé du Gabon et du Como, du lieutenant de vaisseau Braouëzec (1). Ce tracé est consciencieux et préférable à plusieurs cartes parues ultérieurement, quoi qu'en aient pu dire les auteurs de ces cartes.

2° L'itinéraire Barrat de Foula Bifoun à Libreville (2).

3° L'itinéraire de la brigade Jobit (mission Gendron) de Libreville à Foula Bifoun (1899) (3).

4° Des levers restés inédits, que j'ai établis en 1899 :

a) Le long du Como et dans la région comprise entre le Como et l'Abanga, en collaboration avec le lieutenant Gritty et mon frère Henri Avelot ; c'est au lieutenant Gritty notamment qu'est dû le cours, auparavant inconnu, de l'Avébé, de l'embouchure au confluent de la rivière Sà ou Sohr. Instruments de mesure : fil de 30 mètres et boussole Peigné.

b) Entre la Mondah, le Rogolé, l'Ikoï et le Gabon, en collaboration avec le lieutenant Rouyer de la mission Gendron. Instruments de mesure : boussole Peigné et pas étalonné.

5° L'itinéraire de la mission d'études du chemin de fer, de Libreville à Foula Bifoun (1906) ; je dois cet itinéraire, différent de ceux de Barrat et de la brigade Jobit, à l'obligeance de M. le commandant Cambier, que je suis heureux de remercier ici.

I. — Le pays.

Supposons un observateur marchant vers le Nord, partant d'un point quelconque du rivage entre la pointe Ovendo et Ningué-Ningué (4). Il rencontrera successivement les trois zones suivantes :

A. *Le marais.* — Son étendue Nord-Sud, qui n'est que de quelques mètres sur certains points, atteint ailleurs de 2 à 4 kilomètres, par exemple

(1) Lieutenant Poupard. *Le cercle de la côte Nord au Gabon* (*Bull. Com. Afr. franç., Renseign. col.*, juin 1908, p. 146). Je publierai mes levers au Sud de l'Ogôoué, lorsque j'aurai connaissance des positions astronomiques, que M. l'Administrateur Bruel est allé déterminer dans la région cette année même.

(1) *Notes sur les peuplades riveraines du Gabon, de ses affluents et du fleuve Ogo-Uwaï* (*Bull. Soc. Géog.*, mai 1861, p. 345-359).

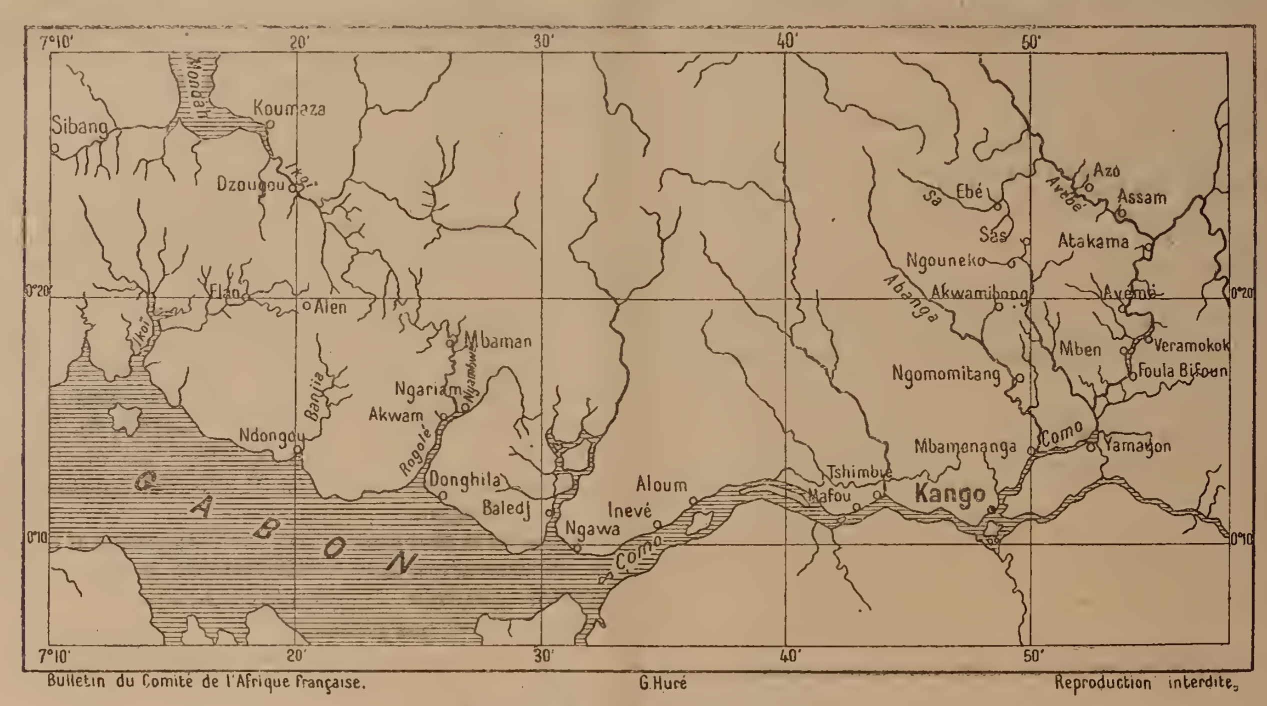
(2) *Ogôoué et Como* (*Bull. Soc. Géog.*, 7e série, t. XVII, 1896, pp. 155-187) et calque pris aux archives de Libreville.

(3) Calque pris aux archives de Libreville.

(4) Ce nom en mpongwé signifie l'île-île, c'est-à-dire l' « île par excellence ».

entre la crique Banjia et le Rogolé ou bien encore à l'Est de l'Abanga. Ce n'est qu'une vaste étendue de vase molle, maintenue par les racines de palétuviers, phénix, pandanées, etc. ; elle est frayée de chenaux larges et profonds aux eaux noirâtres, que l'on remonte facilement en pirogue, même à la saison sèche, en prenant la précaution de ne pas heurter les troncs d'arbres qui en encombrent le lit ; à leur embouchure, ces criques semblent être des fleuves importants, mais la plupart se terminent brusquement en culs-de-sac à faible distance.

Cette région empestée est évitée par l'indigène, qui paraît en avoir une sorte de terreur superstitieuse ; c'est ainsi qu'il y aurait entre la crique Banjia et le Rogolé une lagune-fétiche, au milieu de laquelle surgit un certain arbre, dont la vue seule donne la mort.



LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE DU GABON

Le marais serait cependant le paradis du chasseur qui ne craindrait ni les moustiques ni la malaria : les oiseaux y pullulent, depuis le grand aigle au plumage blanc sale jusqu'au martin-pêcheur au brillant uniforme bleu et rouge, en passant par le touraco, le pigeon vert, le merle métallique, le foliotocole, le perroquet gris du Gabon. Ce dernier vit en colonies de plusieurs centaines d'individus ; pendant la nuit, les jacos dorment groupés sur quelque arbre de la forêt ; à la pointe du jour, ils partent en troupes serrées, volant à une très grande hauteur, se rendent dans le marais où ils se dispersent, et se rassemblent de nouveau à la tombée de la nuit pour regagner leur gîte. Au poste de Kango, les croassements du « passage » servaient de réveille-matin à la garnison.

Dans les criques, il n'y a pas de caïmans, mais le poisson est abondant, et il n'est pas rare de rencontrer des lamentins, vulgairement appelés « gueules tapées » (1).

B. *Le bas pays.* — En arrière du marais s'étend, sur une largeur également variable, une zone basse d'alluvions récentes, particulièrement étendue entre la Mondah d'une part, l'Ikoï et le Rogolé de l'autre. Il semble qu'à une époque relativement peu éloignée, des bras de mer ont dû faire communiquer sur ces points le Gabon et la Mondah, comme si la presqu'île de Libreville avait été formée par le colmatage des chenaux séparant un ancien archipel. Encore aujourd'hui, des canaux peu profonds, sans eau pendant la saison sèche, relient le Rogolé à la Mondah, et le point le plus élevé du seuil qui unit les deux bassins est à l'altitude de 20 mètres. De même la cuvette, où se réunissent le Como et la Bokoué, paraît avoir été un lac allant de Veramokok à Ningué-Ningué et couvrant les bassins inférieurs du Wal et de l'Abanga.

Du lit de ces terres basses émergent des mamelons rougeâtres, que M. Brousseau a fort bien montré être des témoins d'alluvion plus ancienne (2) ; ces mamelons ont presque tous été utilisés par les indigènes pour y construire leurs villages ; le plus caractéristique est celui de Kango, où un poste français a remplacé un ancien village akalai.

Le substratum des alluvions aussi bien récentes qu'anciennes est du calcaire sénonien à l'Ouest du Rogolé, du grès argileux à l'Est.

(1) Pigeard dit avoir entendu pendant la nuit, en amont de Ningué-Ningué, « le bruit que faisaient en entrant dans l'eau les lourds hippopotames et les plaintes lugubres du caïman qui sillonnait les hautes herbes ». Si Pigeard n'a pas été la dupe d'une illusion, on peut dire qu'il s'est produit ici le même phénomène d'extinction d'espèces que dans le Nil.

(2) G. Brousseau. — *Note sur la géologie du Gabon et des Monts de Cristal* (*La Geographie*, 1er sem. 1901. pp. 524-526).

Le bas pays, couvert par la forêt, est extrêmement fertile ; c'est là que les indigènes ont établi leurs jardins et leurs villages de culture. Les oiseaux y sont moins nombreux le jour que dans la région marécageuse, mais les phacochères, les potamochères et les éléphants y abondent ; ils sont la désolation des indigènes, dont ils ravagent les plantations. Contre les suinés, les Pahouins emploient des haies basses en clayonnages qui paraissent efficaces ; contre les éléphants, qu'ils redoutent beaucoup, ils disent qu'il n'y a rien à faire qu'à s'en aller. Aussi, malgré le grand nombre des éléphants, le commerce de l'ivoire est-il très restreint au Gabon. Chose bizarre, les singes sont rares ; les gorilles et les chimpanzés, si nombreux dans la boucle de l'Ogôoué, sont ici passés à l'état d'animaux légendaires et terrifiants. Par contre, les antilopes d'espèces variées foisonnent, de même que leurs ennemis naturels, les servals, dont les rugissements nocturnes affolent les cabris des indigènes.

C. *Les collines.* — Dans la région occidentale, les bandes d'alluvions circonscrivent des massifs gréseux en forme de collines, dont l'altitude dépasse parfois 100 mètres, et qui figurent les îles de l'ancien archipel gabonais ; le sommet est souvent déboisé, sablonneux, et couvert d'une herbe courte et rare. Tel est, par exemple, le mont Legué entre l'Ikoï, la Mondah et la crique Banjia, où la savane s'étend sur 1.500 mètres à l'Ouest d'Alem (1).

A Veramokok, dans la région orientale, on rencontre le premier chaînon des Monts de Cristal ; gréseux avec des gisements de quartz et couvert d'une épaisse forêt, il est orienté Nord-Nord-Ouest Sud-Sud-Est, et atteint une altitude moyenne de 150 à 200 mètres. C'est lui qui oblige le Como à décrire une boucle presque fermée entre Agonenzork et Veramokok ; entre ces deux points, le fleuve, profondément encaissé, n'a plus que 60 mètres de large, alors qu'il mesure 140 mètres en aval de Veramokok, 1.200 mètres au-dessous du confluent du Rhamboé, et 3.000 mètres à son embouchure dans le Gabon. Cependant les chaloupes à vapeur peuvent remonter en toute saison jusqu'à Atacama. Dans cette région, les cours d'eau affectent un caractère torrentiel et coulent au fond de gorges boisées extrêmement pittoresques, en formant une suite ininterrompue de cascatelles.

II. — Les habitants.

J'ai montré ailleurs (2) que le pays envisagé était, au commencement du XIXe siècle, peuplé exclusivement de Ba-shéké, Boulous ou Shekianis, peuple apparenté aux Benga, aux Ba-kalai, aux Ba-koko-Dwalla du Kameroun, mais, dès cette époque, fortement métissé de l'élément négrille. Les M'pongwé, venus du haut Ngounyé dans le courant du XVIIe siècle, ne tenaient par leurs établissements que la partie du littoral située à l'Ouest du Rogolé. De 1820 à 1850, les Ba-kalai, qui occupaient les bassins supérieurs du Como et de l'Abanga, descendent vers la mer sous la pression des Pahouins venus de l'Est, et envahissent la rive Nord du Gabon, où ils font régner la terreur. En 1846, Pigeard remontant le Como rencontre le dernier centre boulou à Coubangoï, village aujourd'hui disparu en face de l'actuel Kango ; les Pahouins tiennent déjà le premier chaînon des Monts de Cristal. En 1864, les Ba-shéké, si redoutés cinquante ans auparavant, n'ont plus que quelques villages sur le Gabon et trois ou quatre villages dans le Como ; les Ba-kalai, qui ont dû émigrer vers le Sud, laissent cependant un groupe compact dans le bassin supérieur de la Mondah, mais ils commencent déjà à se mélanger par infiltration avec les Ba-shéké et les Mpongwé. Les Pahouins, qui, en 1865, avaient envoyé à Libreville une députation pour demander l'autorisation de s'établir dans notre voisinage, y étaient déjà 60.000 en 1867.

Depuis 1880, les Ba-shéké et les Ba-kalai réunis ne comptent plus que 4 ou 5 villages misérables ; le plus important est celui de Ningué-Ningué, dont le chef, en 1899, était traitant d'une maison anglaise. Aujourd'hui, les Pahouins sont partout, et semblent fort nombreux : un de leurs clans, les Esamoko, tient une position très avantageuse en travers de la péninsule de Libreville ; venus vers 1885 de la Mondah, dont les rives insalubres sont aujourd'hui très peu peuplées, mais où ils ont cependant encore le village de Koumaza, les Esamoko se sont établis sur le mont Legué et dans les environs ; le pays était alors désert et terrain de chasse des Essissi et des Ekoumessan. Ils fondèrent les villages d'Alen, Elan, Avang Bitoum, Ntoum, etc. Effrayés de leur turbulence, les indigènes voisins émigrèrent vers la côte, quelques-uns même jusqu'aux environs directs de Libreville ; le bassin de la crique Banjia fut complètement évacué. Au Sud-Est, une autre tribu aussi importante, les Essisson (villages : Zoulamayon, Mbafan, Aza, Mossoum, Ouafla, Ikoun) (1), vit dans une neutralité amie à côté des Esamoko ; les Essisson craignent beaucoup les indigènes de la côte.

III. — L'influence européenne.

Jusqu'en 1898, les seuls établissements européens à l'Est de la pointe Ovendo étaient la mission catholique française de Donguila et la mission presbytérienne américaine de Foula Bifoun ; notre influence politique n'était assurée que par des tournées périodiques de notre stationnaire

(1) Je n'ai pas rencontré la faible couche schisteuse qui, d'après M. J. Bouysson, s'étend parallèlement à la côte du Campo à l'Ogôoué (*Comptes rendus des séances de la Société de Géogr.*, 1898, p. 357). Cela tient sans doute à ce qu'elle coupe le Como entre l'Assango et l'Ogoula ; dans cette région, que j'ai traversée très rapidement, je ne suis pas sorti de la zone alluviale.

(2) Lieutenant R. Avelot : *Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué et la région littorale adjacente*, Paris 1906.

(1) Il est possible qu'un certain nombre des villages cités aient disparu depuis 1899 ; toutes les fois que cela leur est possible, les Pahouins déplacent leur habitat quand ils ont épuisé par leurs cultures le sol avoisinant leurs villages. Cela est plus rare au Gabon, où l'encombrement est considérable, et où l'attraction des établissements européens assure une certaine fixité.

dans le Como, où il ne pouvait dépasser Ningué-Ningué. Aussi les Pahouins étaient-ils restés très sauvages (1); non contents de leurs luttes incessantes de village à village, de confédération à confédération, ils ne craignaient pas de s'en prendre aux blancs. En 1887, le P. Bailly était fait prisonnier à Aloum, pillé et laissé nu en plein soleil pendant six heures jusqu'à l'arrivée des marins de la *Cigogne*, prévenus par un jeune chrétien. Vers la même époque, la mission de Foula Bifoun était pillée et brûlée. En 1893, la petite troupe de Barrat était attaquée et avait un milicien blessé.

Aussi les commerçants n'osaient-ils pas s'aventurer dans le fleuve. Les maisons anglaises Holt et Hatton et Cokson se contentaient d'avoir dans presque chaque village un traitant indigène, qui le plus souvent les trompait indignement au moyen du désastreux système des « avances », et n'en volait pas moins le client local; le commerce français n'était représenté que par un dépôt de marchandises de la maison Brandon à Ningué-Ningué.

La création du poste de Kango, en 1899, inaugure une ère nouvelle; l'énergique chef de station, M. de Pauwels, depuis nommé administrateur, eut bientôt établi dans son cercle un ordre qui depuis n'a plus été troublé. La création ultérieure des postes de Ntoum chez les Esamoko, de Fort-Langlais sur le Mbéi, d'Agonenzork en amont d'Atacama, assura définitivement la *pax gallica*, si bien qu'il a été possible de supprimer les deux derniers. Aujourd'hui l'impôt rentre régulièrement. Il n'est pour ainsi dire pas de village où on ne rencontre un ou deux chrétiens parlant français et dévoués à notre cause. Trois maisons françaises, en sus des deux firmes anglaises précitées, se livrent en paix à leurs occupations agricoles et commerciales : l'une d'elles, la Société du Haut-Como, a des plantations importantes à Mafou et à Ayémé. Une ligne télégraphique passant par Ntoum et Kango relie Libreville à Ndjolé, et la récente mission du commandant Cambier permet de considérer comme prochain le jour où le sifflet de la locomotive effacera dans l'esprit des Pahouins tout espoir de retour à la barbarie d'antan.

R. Avelot.

(1) En 1899, les Pahouins de l'Avébé en étaient encore au même point de civilisation que ceux que nous a fait connaître Du Chaillu; ils ignoraient nos tissus et portaient des pagnes d'écorce ou des ceintures de feuillage; Gritty en vit un qui avait une arête de poisson dans le nez.

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité*, 21, *rue Cassette.*

Toute cotisation versée par l'entremise d'un libraire ou d'un commissionnaire sera comptée au prix de l'abonnement, soit 24 *francs.*

Un Débarquement Français au Maroc

EN 1765

Le commerce de la France avec les Etats barbaresques avait été une des préoccupations principales de Colbert, qui avait essayé de réaliser, dans la partie de la Méditerranée qui faisait face à nos côtes, le principe du « mare nostrum » des anciens Romains.

Notre influence, longtemps prépondérante sur les rives de l'Algérie actuelle, avait peu à peu débordé du côté de l'Atlantique et s'était étendue à l'Occident du Maroc, jusqu'aux bords lointains de la Guinée (1).

Après une longue période de prospérité, notre commerce au Maroc subissait, vers le milieu du XVIII[e] siècle, une crise grave : cinquante ans d'une politique à vues courtes, pendant lesquelles nous avions peu à peu abandonné les droits que nous avaient créés les traités de 1682, avaient ruiné notre influence sur la côte occidentale de l'Afrique. En même temps que se dépréciait le nom français, comme au temps de la décadence latine le « nomen romanum », d'autres causes avaient rendu difficiles pour les négociants de notre nation l'installation et le maintien de leurs comptoirs sur le rebord maritime du pays des Maures. D'incessants changements avaient bouleversé le Maroc : l'anarchie y triomphait pendant la première moitié du XVIII[e] siècle, empêchant que rien de stable ne s'établît dans la région et décourageant nos commerçants, aussi assurés de ne pas être soutenus par la métropole que d'être vexés par les indigènes. Par bonheur, cet état de choses cessa vers 1750, au moment où Sidi Mohammed, représentant son père et bientôt, en 1757, lui succédant comme sultan du Maroc, prit en mains les affaires avec une remarquable énergie.

Ce prince, volontaire et intelligent, avait une teinture d'idées européennes, obscurcies par l'atavisme et l'influence du milieu. Le goût du pillage était trop ancré chez les populations sur lesquelles il régnait pour qu'il ne fût encore, à cette époque où les souverains se plaisaient à une philosophie humanitaire, un danger pour l'Europe et surtout pour les nations qui en occupaient les régions occidentales. D'ailleurs, les moyens d'organiser la course et de faire de fructueuses captures étaient fournis par bien des nations chrétiennes pourvu qu'elles y trouvassent leur intérêt. C'est ainsi que plusieurs peuples du Nord n'hésitaient pas à fournir le Maroc d'armes et de munitions, livrées contre espèces sonnantes, bien qu'ils sussent à n'en pas douter que ces engins seraient employés contre des puissances chrétiennes et serviraient à augmenter le nombre des malheureux que chaque année les Maures emmenaient en esclavage et dont ils tiraient d'abondants revenus. « Il y a longtemps que les Algériens ne seraient plus en état de courir la mer si les puissances de l'Europe n'avaient pas conclu, à l'envi les unes des autres, des traités avec cette régence et ne lui avaient porté des présents en munitions de guerre et en fournitures de marine. »

Quels étaient les ports d'où partaient les pirates et où ils venaient se reposer de leurs incursions? Après avoir contourné le cap de Tanger, la côte présente à 80 kilomètres environ au Sud le port de Larache. Larache, en arabe *El Araïch* (les Treilles), est située à l'Ouest de l'oued Loukkos, le Lycus des Grecs. La ville est d'accès difficile, comme Salé et Rabat, en raison de sa barre. « Elle a été conquise par les Espagnols qui y ont bâti une citadelle dont il reste encore aujourd'hui une muraille crénelée, une kasbah, une forteresse surmontée de tourelles, et des canons datant de Philippe III. Il y a trois batteries basses dont deux sur le front de mer et la troisième à l'entrée du fleuve. » Aujourd'hui encore il arrive que des bâtiments restent en rade de Larache sans débarquer ou s'éloignent sans y faire leurs opérations. La montée de la mer peut dépasser 3 mètres, ce qui met 4 à 6 mètres d'eau sur la barre à marée haute. Dans le port de Larache était échouée la *Sirène*, navire à trois mâts français dégréé, prise devant Cadix à des marchands français en 1764.

Le long de la côte vient ensuite Arzille, ville autrefois

(1) Archives de l'auteur : Archives nationales; Marine : B. 4.109. Dossiers individuels, C. 7, 280, 329, etc. B. 7, lettres de Barbarie.

considérable, ruinée en 1765 et sans port; « la vieille Mamore, port comblé, la ville n'est plus qu'une ruine hors quelques chapelles de saints mahométans »; « la Mamore, bâtie en amphithéâtre, fortifiée avec plusieurs petits forts peu garnis de canons ».

Enfin Salé, « qui est divisé en deux par la rivière de Rebita qui forme le port : au Sud il y a 3 forts anciens et 2 batteries sur le bord de la mer. Au Nord, du côté du vieux Salé, il y avait un grand fort non encore terminé et 3 petites batteries. Dans le port, sous le canon de la tour d'Hassan, se trouvaient 2 frégates de 20 canons, 3 ou 4 petits corsaires. De plus, une grosse frégate de 44 canons qui, le 6 mai 1765, semblait prête à sortir, mais en voyant passer l'escadre, rentra dans l'intérieur du port. Sur la pointe du Sud, on remarque une redoute de 7 ou 8 sacs à terre avec quelques canons et un pavillon rouge. Au milieu de la grande île, un terre-plein qui porte 2 canons, un chariot et un pavillon rouge. Sur une haute rue au Nord de la grande île, il y a 2 canons avec 3 sacs à terre debout. La garnison de ces batteries n'excède pas 60 ou 80 hommes. » Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de ces défenses, disent les documents du temps Le premier régiment qui ira à Saint-Domingue ou à la Martinique n'a qu'à débarquer là; ce sera une besogne facile et promptement faite. Comme il faut pour débarquer une journée absolument calme, il n'a qu'à relâcher à Ténériffe et de là guetter l'occasion favorable.

Après Salé, ce vieux repaire toujours habité par des fanatiques, vient Saffi, que Sidi-Mohammed voulait, vers cette époque, constituer en port prépondérant dans le but de mettre un terme à la prospérité de Salé, qui échappait à son commandement et était rebelle à son père.

Les places de la côte où abordaient les navires de commerce français étaient Tétouan, Salé, Saffi et Sainte-Croix : vers 1765, Mogador s'éleva et se classa vite comme un port important. Le roi du Maroc témoigna en effet l'intention que, lorsqu'il résidait à Maroc, les consuls fussent installés à Mogador et lorsqu'il était à Méquenez, ils fussent eux-mêmes à Salé. Les vaisseaux français chargeaient dans ces divers ports, notamment à Mogador, Salé et Saffi, des laines, des cuirs en poil, des gommes. Il se chargeait à Salé par an 6.000 quintaux de laine, 1.500 quintaux de cuir, de la cire, etc.

« Le commerce de Sainte-Croix, qui est le plus considérable de la côte, s'étend jusqu'à la Guinée; il est fait par une maison anglaise, deux hollandaises et trois juives »; les deux maisons françaises qui y étaient jadis avaient disparu en 1765.

On exportait de ce port 4.000 quintaux de cire, autant d'amandes, autant de cuivre, 400 quintaux de gomme, 200 de sandaraque, des plumes d'autruche, des raisins et des dattes.

A Mogador était installée une maison danoise, à Salé deux maisons danoises et une hollandaise, à Saffi une hollandaise et celle du négociant Salva, seule subsistante des 7 maisons françaises antérieures.

En échange des produits locaux, les maisons étrangères apportent des laines; les Anglais, 300 pièces de drap par an. « La France importe des toiles de Saint-Malo, de Saint-Jean, de Cambrai des draps, serges impériales, des peignes en bois, de l'alun, du tartre, du fil d'or, du fil blanc, du fer, du sucre, du papier, etc. L'Angleterre et la Hollande apportent des toiles, du gingembre, des épices, des petits miroirs, de l'étain, des clous, du thé. »

D'un document conservé aux Archives nationales (B. 4. 109) nous extrayons, en l'augmentant un peu, un résumé de la situation dans laquelle se trouvait le commerce et par suite les relations de la France avec le Maroc, au moment où notre pays cherche, dans une expédition coloniale, qu'elle espère facile et fructueuse, une diversion aux tristesses de la guerre de Sept ans.

En 1750, un Marseillais nommé Rey, établi au Maroc, avait attiré l'attention du ministre Rouillé sur le prince Sidi-Mohammed. Rey avait déjà une certaine expérience des choses du Maroc, en raison de ses installations successives à Salé, puis à Saffy (1). Par une suite d'intrigues, Rey paraît avoir, à ce moment, fait bon marché de sa nationalité pour se faire nommer consul du Danemark et, de ce fait, monopoliser au profit des Danois tout le commerce de la région de Saffy et de Sainte-Croix (1751). En même temps, se souvenant qu'il est Marseillais, il expédie à la Chambre de Commerce de Marseille un brevet que le sultan vient de lui conférer. Ce document, qui a pour but d'engager ses concitoyens à venir trafiquer sur les rivages du Maroc, le cite comme « le domestique du prince et celui des négociants de la côte que ce dernier affectionne le plus ».

La situation ainsi bien établie et cette ouverture faite par le Maroc à la France, laissons la parole au rédacteur des Affaires étrangères :

« Il y a quelques années, écrit-il, que le roi de Maroc, ayant fait la paix avec les Anglais, Danois et Hollandais, laissa transpirer en France le désir qu'il avait de traiter également avec le roi. Ce prince maure n'avait encore qu'un petit nombre d'esclaves français en son pouvoir. On préféra alors de diriger les armements de Sa Majesté contre les corsaires de Salé qui se jouent de l'autorité de leur suzerain. Ces premières ouvertures, fondées sur des bruits vagues et sur quelques lettres d'esclaves, ne présentaient rien que d'incertain. On se contenta d'ébruiter par la voie de Cadix des dispositions semblables qui pourraient servir à connaître mieux les véritables intentions du roi du Maroc. Le négociant Lenoir servit à acquérir plus de lumières.

« En 1763, le sieur Rey qui avait négocié un traité entre le Maroc et les Danois, fut appelé secrètement à la Cour. Mais il n'y vint pas et pendant ce temps les Saletins augmentaient leurs prises. Il fallut renforcer la flotte française et lui imposer une croisière pendant tout l'été.

En octobre, Rey parut, fit figure d'un aventurier obscur et n'obtint rien qu'une lettre vague indiquant les conditions générales d'un traité. Il n'apporta même pas cette note au Maroc qui par suite ne reçut pas de réponse à ses premières ouvertures en vue d'une négociation. »

Lenoir rentre en scène à ce moment. Par son intermédiaire, un négociant de Saffi dont il répondait, le sieur Salva, entama des intrigues. Soit zèle mal entendu, soit défaut de lumières, elles n'aboutirent pas; le prince maure accrut ses prétentions, excita ses corsaires et il fallut encore armer contre eux au printemps de 1764.

Entre temps on avait fait passer à Cadix les religieux de la Rédemption qui traitaient eux-mêmes du rachat des esclaves, ce qui pouvait contribuer à l'objet le plus important dont il fallait s'assurer : le retour dans leur pays de ces infortunés. Sur ces entrefaites, Salva écrivit que le roi de Maroc offrait de traiter sur le pied des Suédois et des Hollandais, ce qui fut rejeté, parce qu'on se serait soumis à des conditions serviles et onéreuses en donnant chaque année des munitions de guerre ou navales. Mais la négociation fut renouée et Salva obtint, dans une audience de juillet 1764, l'assurance définitive de la paix. Le premier plan d'un traité proposé au roi établissait que la France ne serait tenue de fournir aucune munition, qu'elle aurait un comptoir ou lieu de sûreté, que les esclaves seraient rachetés à un prix modique, que les Français ne paieraient que 3 0/0 de douane. Mais le prince fut intraitable sur la question d'une place de sûreté. Le 22 octobre 1764, une note est envoyée à Salva lui prescrivant d'insister pour la paix et de céder sur les trois derniers articles. On devait prendre pour base du nouveau traité celui de 1682 et ceux conclus entre la France et les régences de Barbarie. Une lettre du duc de Praslin au roi de Maroc, qui était jointe, devait donner plus de poids aux négociations de Salva.

Quelle était à ce moment la mentalité du ministre? Dégagée de tout souci du côté de l'Angleterre par la paix qui allait suivre les hontes de la guerre de Sept ans, la France pouvait désormais tourner du côté du Maroc, que l'on estimait une proie facile, ses armements maritimes.

Après les désastres récents de la dernière campagne, il convenait de faire jouer à notre marine un rôle moins effacé : Praslin s'y employa. C'est dans cet ordre d'idées que furent rédigées les instructions données à Rey, car il est malaisé de croire que, dans l'idée du ministre, il ait jugé acceptable par le roi du Maroc les conditions rappelées ci-dessus qu'il voulait lui imposer. On ne pouvait se dissimuler la rapacité de ce roi maure de qui l'on comptait obtenir à bas prix le rachat des esclaves; on ne pouvait ignorer com-

(1) *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, par Paul Masson, 1903.

bien peu il accepterait l'idée d'une place de sûreté et combien ce souverain fanatique différait des Algériens qui, récemment, avait accordé dans les mêmes conditions le port de la Calle, comme place de sûreté.

Il y avait donc un déséquilibre trop marqué entre la politique de renoncement précédemment suivie et les visées trop hardies que l'on émettait en 1764. Sidi-Mohammed fut outré de ces prétentions. Rey fut disgracié, remplacé par Salva, qui débarqua au Maroc le 17 décembre 1764, et le quitta peu après avec une réponse du sultan à l'ultimatum de la France. Le sultan, tout en manifestant son désir de la paix, indiquait qu'il ne ferait pas les concessions demandées, mais exprimait le vœu que la France fût représentée auprès de lui par un ambassadeur et non par un marchand. Le gouvernement n'accéda pas à ce désir, d'autant plus que le bruit s'était répandu que des prises extrêmement fructueuses avaient été récemment faites par les Marocains, et qu'il estimait qu'en se les appropriant, il ferait une opération pécuniaire heureuse. Dès lors, l'idée de guerre avec le Maroc prend forme ; on choisit le chef de la croisière, on dresse un plan d'opérations.

Le 22 mars 1765, un projet d'instruction est rédigé au ministère de la Marine « pour M. du Chaffaut, chef d'escadre des armées navales ». « Sa Majesté était informée que de tous les moyens employés pour dompter les Saletins et les forcer à demander une paix relative à la dignité de sa puissance, il n'y en a pas de plus convenable que de chercher à détruire ces corsaires, même dans ledit port (de Salé) s'il est possible d'y atteindre et d'y tenter quelque entreprise. Elle n'a cru pouvoir confier cette mission à un officier général qui soit plus capable de la faire réussir qu'au sieur du Chaffant, chef d'escadre, dont elle connaît le zèle, la valeur et l'expérience. »

Cette escadre fut composée de l'*Utile*, commandé par le chef d'escadre (56 canons), 8 frégates, la *Terpsichore*, commandée par Marchainville, la *Licorne*, par M. de Brugnon, l'*Héroïne*, par le comte de Grasse, la *Biche*, par le sieur Roussel de Prévine, la *Chimère*, par le chevalier de Beaucorps, la *Gracieuse*, par le chevalier d'Apchon, la *Pleyade*, par le chevalier de Semerville, la *Topaze*, par le sieur de Barjeton ; 4 chebeks, dont 2 commandés par le chevalier de Suffren ; 1 galiote (1) à bombes commandée par un officier d'artillerie.

Tous ces bâtiments venus de ports différents : Brest, Rochefort, Toulon, etc., durent appareiller vers le 15 avril. Le rendez-vous était pris sur les côtes marocaines mêmes et la concentration est prévue en face de Salé. Malgré la fréquence des courses, il semble, « à ce qu'on assure », que les vaisseaux marocains qui font la course ne sont qu'au nombre de 8 dont un vaisseau de 44 canons, 4 frégates de 18, 2 chebeks de 26, un bâtiment de 14, non compris quelques petits chebeks ou galiotes qui sont dans le port de La Mamore, dans celui de Larache ou à Arzille, et se réfugient l'été à Tanger. Ces corsaires sont donc plus à craindre dans l'Océan que dans la Méditerranée.

Du Chaffaut reçoit l'ordre de diviser son escadre de façon qu'en occupant la côte depuis Tesmos jusqu'à Mogador, chacune des divisions puisse, pour ainsi dire, donner la main à l'autre ou se réunir si les circonstances l'exigent.

Cette croisière a pour objet : 1° d'empêcher les corsaires de sortir de leurs ports, d'intercepter ceux qui veulent y rentrer ; 2° d'escorter ou convoyer les bâtiments français de commerce tant vers l'Est que vers l'Ouest. Du Chaffaut pourra donc pousser sa croisière jusque sur Madère même, s'il le juge à propos, sans perdre de vue qu'il doit faire aux Saletins le plus de mal possible ; Sa Majesté lui recommande de chercher les corsaires « à outrance » pour les obliger, par le nombre de bâtiments et d'hommes qu'on leur prendra, à demander la paix.

« Rien n'étant plus capable de les y porter que la destruction du port de Mogador (1), sur lequel le roi de Maroc fonde ses plus grandes espérances, par l'avantage qu'auraient ses corsaires d'enlever les bâtiments qui font le commerce de l'Amérique. » Du Chaffaut étudie, d'après un croquis sommaire qu'on lui envoie, le plan du port et de l'île et cherche à détruire le vaisseau de 44 canons qu'on y signale à l'ancre. Il faudra savoir si cette artillerie pourra lutter contre les 56 canons de l'*Utile* ou envoyer au besoin une galiote à bombes.

Si l'expédition sur Mogador a l'effet que l'on doit s'en promettre, du Chaffaut tentera quelque attaque sur Salé. Il ne devra pas oublier que ce port est barré par une barre de sable, de même que les ports de Saffi, de La Mamore, d'Arzille et Larache, petites villes situées à mi-côte, avec des tours, forts et châteaux à la mauresque. « Sa Majesté laisse au commandant de l'escadre toute initiative à ce sujet, comptant sur son zèle pour tirer de la campagne tout l'avantage possible. »

L'expédition avait, comme il convient, un but économique. Il s'agissait « non seulement de favoriser le commerce des négociants français au Maroc, mais encore d'enlever aux Anglais et aux Hollandais le commerce des matières d'or que ces régions exportent ».

Comme dispositions de détail, du Chaffaut est avisé de ne point saluer les vaisseaux de guerre et autres bâtiments qu'il rencontrera, quelque pavillon qu'ils portent, mais « agira à leur égard avec tous les ménagements convenables ». Il saluera tous les vaisseaux des « autres têtes couronnées » (l'empereur, le roi d'Espagne, le roi des Deux-Siciles, le Grand Seigneur, le roi de Suède, Danemark, Portugal, Sardaigne et la République de Venise) portant pavillon d'amiral, vice-amiral, contre-amiral, et leurs galères portant pavillon de capitane ou de patronne. Il doit être salué par les vaisseaux et galères des autres têtes couronnées.

L'expédition était déjà complètement arrêtée lorsqu'en avril 1765 on reçut la réponse de Salva, relative aux négociations en cours. Elle était moins catégorique qu'on ne le souhaitait. Le roi de Maroc réclamait un ambassadeur et, enorgueilli par la capture de plusieurs vaisseaux et de plus de 200 esclaves, ne faisait aucune concession.

Désormais, l'organisation de la croisière est complètement fixée : les vaisseaux qui doivent la composer reçoivent l'ordre de se mettre en route, et l'escadre se constitue, formée d'un côté des navires qui croisent dans l'Atlantique, et de l'autre de vaisseaux méditerranéens groupés autour de 2 chebeks naviguant sur les côtes toulonnaises, dès mars 1765, sous les ordres de Champourcin. La concentration, d'ailleurs, ne se fera que sur le champ de bataille même, en vue des côtes marocaines que l'on se propose d'attaquer. C'est là d'ailleurs une idée bien fausse, et du Chaffaut se privait ainsi de la possibilité de se faire connaître de ses commandants de navire et de leur faire communiquer à l'avance les instructions reçues. De plus, une partie de ces vaisseaux, et non des moins importants, ne doit rallier l'escadre qu'à la fin de mai : ce sont les galiotes à bombes sans lesquelles il est malaisé de tenter un débarquement.

Ainsi, dans le plan de campagne, aucune idée directrice, aucune convergence des efforts ; une concentration prévue en face de l'ennemi qu'on se propose d'attaquer. Néanmoins, comme du Chaffant a l'ordre de partir sans que ses vaisseaux soient réunis, il essaie de mettre à profit le trop de temps qu'il a pour tenter une reconnaissance offensive ; l'idée, bonne en soi, ne réussit qu'à donner l'éveil et à dévoiler ses projets.

Le 23 avril, son dessein est de rallier les frégates venant de Brest ; il continuera sa route sur Salé, point de rendez-vous qu'il a donné aux frégates venant de Toulon ; comme il n'aura qu'à la fin de mai les galiotes à bombes qu'il a demandées, il ne peut, jusque-là, essayer autre chose qu'une reconnaissance sur la côte. Mais cette démonstration même

(1) Il est curieux de constater qu'il n'entre pas de brûlot dans la composition de l'escadre. C'était pourtant un organe récemment réglementé. Le capitaine de brûlot comme le lieutenant de frégate pouvait être, aux termes de l'ordonnance du 14 septembre 1764, un capitaine de navire marchand ou de corsaire ayant fait preuve d'aptitude ou signalé par une action d'éclat. Le grade de capitaine de flûte était réservé aux maîtres d'équipages pilotes et capitaines de bâtiments marchands.

Les capitaines de brûlot prirent en 1786 le titre de lieutenant de vaisseau.

(1) Le sultan Mohammed avait eu pour but, en fondant Mogador en 1760, de créer un port pouvant servir de débouché à Fez. Les esclaves chrétiens furent employés à la construction de la ville, dont les plans sont dus à un Français nommé Cornut. Il était originaire d'Avignon. Obligé d'enserrer la ville dans une enceinte murée, il la disposa en lignes régulières et en rues coupées à angle droit.

Ce modèle frappa l'imagination naïve des indigènes qui appelèrent la ville naissante « Es Soucira », le petit tableau.

échoue : le 11 mai, l'escadre mouillée devant Salé est saluée par les canons maures. Elle leur répond par trois coups, dont un seul atteint le rivage. Là-dessus, on repart pour cingler vers le Nord, être le 18 à Cadix, où doivent rejoindre quelques-uns des vaisseaux retardataires. Le 22, du Chaffaut envoie une partie de sa flotte en avant; le 26, avec les galiotes, les barques et la *Gracieuse*, il appareille à son tour.

En même temps, le 28 mai 1765, le chevalier d'Apchon qui amenait de Toulon les galiotes et la *Gracieuse*, longeant la côte à portée de canon, fit échouer près de La Mamore un corsaire saletin; « il manœuvra si bien en dirigeant son feu, tant sur le fort de La Mamore que sur le corsaire, qu'il obligea partie de l'équipage à s'éloigner; alors il envoya les canots pour le brûler. »

Le 19 mai, en arrivant à La Mamore, du Chaffaut trouva M. de Grasse canonnant un bâtiment qu'il faisait échouer à la côte. C'était une prise des Maures, un vaisseau de Morlaix nommé l'*Union*, chargé de sel et de beurre. Pendant l'attaque, un des canons de M. de Grasse éclata, tuant M. de Roussel de Goderville, 15 hommes et enlevant de 3 pieds en l'air M. de Grasse lui-même qui faillit tomber à la mer. « Rien de plus triste, de plus décourageant qu'une telle aventure, écrit du Chaffaut, les fournisseurs trompent le roi par la mauvaise matière qu'ils mettent dans leurs canons. »

Le 1er juin, on prépare le bombardement de Salé; l'opération commence le 2 à 9 h. 30 : le fort neuf est attaqué, 80 coups de canon sont tirés. Les Maures ripostent du fort neuf dont le tir est trop long et des petites batteries de la côte, dont le tir est trop court. Au moment où le temps fraîchit et force à appareiller, les galiotes entrent en action pour couvrir la manœuvre, elles tirent leurs mortiers et mettent le feu dans le haut du vieux Salé où une mosquée et sept maisons sont incendiées. Les Maures hâlent leurs corsaires dans le fond du port; ils désarment la grosse frégate qui était à l'entrée du port, elle échoue sur la barre. Le mauvais temps empêche de poursuivre l'attaque, l'escadre s'éloigne et ne revient que le 4 : les Maures ont mis à profit ce temps de répit pour construire de nouvelles batteries et se renforcer en « cavalerie ». Ils ont deux camps, l'un au nouveau, l'autre au vieux Salé.

Le bombardement de Salé continue. Les galiotes tirent 130 bombes, du Chaffaut 100 boulets. Au cours de cette opération, un incident fâcheux se produisit, causé sans doute par l'affolement d'un commandant de vaisseau, le sieur de Boissier. A bord de son vaisseau, la flûte *Hirondelle*, il avait 25 bombes toutes chargées. Au moment où il reçoit l'ordre d'appareiller, il précipita ses munitions à la mer, et « ne donna pour cela que mauvaises raisons ». La seule qu'il avait à donner ou du moins celle qui paraît la plus vraisemblable, c'est qu'ayant à se rapprocher de la côte, il sentait le besoin d'alléger son navire, pour ne pas échouer sur cette terrible barre de Salé, qui sera toujours l'obstacle le plus sérieux pour qui veut violer en ce point l'intégrité de la côte marocaine.

Le 8, nouveau débarquement : les galiotes, qui tirent jusqu'à 9 heures du soir, envoient plus de 100 bombes, incendient des maisons, inquiètent les batteries ennemies : les Maures ripostent par 68 coups de canon.

Le 11, une troisième tentative a lieu. Les galiotes tirent de nouveau 129 bombes, auxquelles les Maures ripostent par 172 coups, tirés des batteries qui avoisinent la ville, mais dont aucun ne fait de mal à l'escadre. Celle-ci rectifie son tir, et l'on constate bientôt avec joie qu'il n'y a plus chez l'ennemi que deux pièces par batterie qui soient armées, et que seul le fort neuf de Salé a des canons de gros calibre. Mais, en revanche, l'artillerie de du Chaffaut faiblit. L'*Etna* rend compte qu'il a fatigué ses mortiers. Sur tous les navires, ceux-ci s'usent, et les grains de lumière destinés à remplacer ceux que rend inutilisables un tir trop prolongé ne sont pas du même calibre. De là, des accidents, des retards; du Chaffaut est découragé de ce contre-temps. Il compte, après une démonstration à La Mamore, les renvoyer à Toulon avec la *Gracieuse*. De plus, il a déjà 60 malades et dans sa lettre au ministre, se dit hors d'état de tenir la mer.

La tentative a donc échoué ; il en rejette tout l'insuccès sur les gros mortiers qui, « s'ils ne lui avaient pas manqué, lui auraient permis de culbuter toute la ville ».

L'explication de son découragement est d'ailleurs simple. Un négociant suédois installé à Salé l'a prévenu que les Maures sont sur leurs gardes, que 500 d'entre eux couchent dans les navires du port, prêts à s'opposer à tout débarquement, et que la campagne, aux alentours, est toute sillonnée de vedettes. « La longue expérience que j'ai des choses de la marine ne me permet pas de passer sous silence que toutes les fois qu'un chef chargé de l'exécution d'un projet n'a pas sous les yeux une connaissance personnelle de toutes les espèces d'artillerie et de munitions utiles à l'expédition, rien ne peut réussir. Le peu de bombes qu'on a tirées a mis les mortiers hors de service. » Ce que du Chaffaut ne mentionne pas, là encore, c'est la présence de la barre, qui s'oppose à tout débarquement. Il est certain, en effet, que cet obstacle n'aurait pas dû être ignoré et que la méconnaissance de son existence était la condamnation même de l'expédition. Il se contente de dire que l'état de la mer s'opposant à toute tentative sur Salé, il a dû se diriger au Nord, sur La Mamore. Le 20, il mouille devant ce port. A ce moment parvient au Ministère la lettre que le ministre Muley-Drisse écrivait, le 14 juin, à Praslin : « Le négociant Salva vous avait déjà donné avis qu'une trêve allait être signée quand vos vaisseaux bloquaient l'île de Salé ; cette nouvelle a suspendu la conclusion de la paix, mon maître ne jugeant pas convenable de la faire pendant que vos vaisseaux font ce siège. » Le 21 juin, nouvelle lettre réclamant un ambassadeur et demandant qu'il ne vienne pas au Maroc sans ramener les esclaves maures qui sont en France.

Pendant que ces dépêches étaient en route pour Versailles, du Chaffaut continuait ses courses parfois fructueuses. Le 23 juin, M. de Framont brûle une felouque à terre. Le 24, on arrête et on visite un navire danois. Il est vrai qu'il vient de Constantinople et qu'il est chargé de munitions de guerre à l'usage du Maroc : ferrements de navires, mâts, avirons, 10 canons, 25 tonneaux de poudre, 1.500 boulets, etc. Du Chaffaut le fait convoyer à Brest par la frégate *la Biche*. Le 5 août, le ministre approuve la prise, déclare la cargaison légalement confisquée et prescrit de renvoyer chez eux les officiers danois.

La marche vers le Nord continue. On arrive devant Larache, à 80 kilomètres à peine des eaux méditerranéennes. On fait des préparatifs comme pour une attaque sur le Sud de la ville. Le chebek de M. de Framont et un grand nombre de canots simulent une descente, mais la flottille ne peut passer la barre tant la mer est grosse. Le 26, nouvelle tentative : « Ce jour-là, dit du Chaffaut, ayant apparence de beau temps, je me suis approché, ainsi que les galiotes, à un tiers de lieue et ai commencé à canonner à 9 heures du matin. Les Maures ont fait feu de leurs batteries, qui sont au nombre de quatre : l'une au château du Gouverneur, de 5 canons, une autre plus bas de 5 ou 6, faites de sacs à terre, un autre fort de 1 ou 2 canons, sur une pointe de rocher qui ferme l'entrée de la rivière et le 4e dans le fond du port. A 11 heures, ils ne tiraient plus que quelques coups de canon de distance en distance du fort du château, les autres ayant été abandonnés. Les bombes ont mis le feu en trois endroits de la ville, qui l'a presque toute consumée. A 7 h. 1/2 du soir, j'ai détaché plusieurs chaloupes et canots armés pour aller mettre la frégate *la Sirène* en feu, ce qui a très bien réussi ; mais une demi-heure après le feu a été éteint par les Maures. »

Ce que du Chaffaut ne dit pas, c'est l'inutilité de son effort. Il a tiré dans cette journée 1.280 boulets, et au lieu de tenter quelque chose sur la ville même pour intimider l'ennemi, il paraît avoir concentré son tir uniquement sur le navire *la Sirène*, cette prise faite par les Maures, qui était amarrée dans leur port. C'est toujours l'éternelle idée qui semble avoir dominé la tactique de l'ancien régime : infliger à l'adversaire des pertes matérielles, au lieu d'essayer, en cherchant la masse de ses forces et en la détruisant, à faire sur lui l'impression morale qui, seule, décide de la victoire.

A 8 heures du soir, trois chaloupes et le canot du chef d'escadre, commandés par MM. de Kergarion, Camiran, Castelet et Puget, partirent pour brûler la *Sirène* dans le port. M. de Kergarion mit le feu au mât d'artimon, M. de Camiran au pied du grand mât, M. de Castelet au mât de misaine : un nommé Le Got cloua dans la voûte une chemise soufrée ; un nommé Loran, second maître de M. de

Brugnon, apporta le pavillon. Tous les feux bien allumés, ces messieurs revinrent n'ayant que 4 blessés. Mais après deux heures le feu s'éteignit; les officiers en furent si mortifiés qu'ils demandèrent instamment à revenir le lendemain.

« Le lendemain 17, à 10 heures du matin, j'ai recommencé à bombarder, ce qui a continué tout le jour, ayant détruit toutes les fortifications et tous les Mores abandonné leur ville, j'ai envoyé sur les 5 heures du soir 16 canots et chaloupes armées pour mettre le feu à la *Sirène*, ce qui a très bien réussi sans perte. Ensuite elles ont esté dans le fond du port et ont mis le feu à un grand chebek de 28 canons, qui a esté éteint par les Mores, dont il y avait plus de 300 ou 400 embusqués dans les dunes de sable. Ils ont blessé et tué beaucoup de monde et ont pris 7 de nos canots. Ma chaloupe et mon canot se sont trouvés du nombre. J'ai appris depuis, à Cadix, par la voie de Gibraltar, qu'il y avait eu 3.005 Mores tués tant à Salé qu'à Larache. »

L'attaque de Larache avait consommé 1.000 boulets. La tentative de descente fut autrement ruineuse par le nombre de braves gens qu'elle fit périr. Les deux chebeks avaient été amenés près de la côte. On arma les chaloupes et, comme si la préparation par l'artillerie eût été suffisamment efficace, on tenta un débarquement de vive force. M. de Beauregard, qui commandait l'expédition, tira droit à la *Sirène*, l'incendia à nouveau, puis se porta sur le grand chebek que d'Apchon n'avait pu atteindre et qui était dans une anse de la rivière. On y mit le feu malgré l'opposition des Maures. Mais il fallut, peu après, céder au nombre : ceux-ci furent bientôt 2 à 3.000; ils se jetèrent sur les troupes débarquées et les massacrèrent. Non seulement les troupes de débarquement, mais aussi celles qui les soutenaient, subirent des pertes considérables.

Le 27 juin 1765, le chevalier de Clavière commandait la chaloupe de la galiote, la *Salamandre*, chargée de soutenir par le feu les embarcations destinées à brûler la *Sirène* et le chebek ennemis. Les chaloupes de la *Licorne*, de l'*Hirondelle* et un canot avaient aussi ordre de favoriser cette opération. Ces contre-batteries eurent l'effet voulu : plusieurs centaines de Maures, qui voulaient empêcher l'embrasement du chebek durent reculer et ne purent plus faire feu que de derrière les dunes.

Le feu mis aux bâtiments mauresques, les assaillants se retirèrent, mais un boulet coula bas un canot, dont l'équipage fut recueilli par M. de Verissey; on revint à l'embouchure de la rivière, mais là l'on s'aperçut que la retraite était coupée. Malgré la bravoure de nos gens, il nous fut impossible de les dissiper. « Clavière sortit le dernier de la barre et raconte que la mer était si grosse qu'il mit une demi-heure à s'écarter à double portée de fusil. La chaloupe de la galiote l'*Etna* s'échoua; les autres furent écrasées du feu de l'ennemi; celle de M. de Beauregard, qui ne put surmonter la barre, fut prise par les Maures qui montaient dans les embarcations que nos équipages avaient abandonnées. Sur 23 hommes d'équipage, Clavière en a eu 11 blessés ou tués, il vante fort M. de Forbin, enseigne, M. de Robert (1), « bombardier, homme de condition qui, avec tous les sentiments dignes de sa naissance et la valeur la plus intrépide, mériterait un emploi plus relevé ».

Il n'est pas sans intérêt de donner la relation de cette opération de guerre écrite par un des rares survivants échappé au massacre :

RELATION

Envoyée à M. de Brugnon, mouillé à Saphie au mois d'octobre 1765, par M. de Maurville, seul officier échappé de l'expédition des chaloupes détachées pour aller brûler les bâtiments mouillés dans le port de Larrache le 27 juin 1765.

Le 26 de juin, aprés avoir canonné et bombardé les forts et la ville de Larrache, le général détacha, à l'entrée de la nuit, huit chaloupes pour aller mettre le feu à un vaisseau qui étoit dans ce port. Notre expédition s'exécuta si heureusement qu'aprés être entré dans le port et avoir mis le feu au batiment duquel nous étions montés sans nulle résistance, nous retournâmes dans nos vaisseaux avec un seul homme légèrement blessé. Mais quelle fut notre douleur une demi-heure aprés de voir que ce que nous avions fait étoit inutile, et que les Maures avoient éteint le feu. Il est certain que, si la marée avoit répondu à notre bonne volonté, nous y eussions retourné sur-le-champ; mais alors, comme nous l'avions déja éprouvé la veille, il nous auroit été impossible de passer sur la barre. Le lendemain, tous les officiers proposérent au général d'y retourner en plein jour; il y consentit; en effet, le peu de résistance que nous avions trouvé la veille sembloit nous répondre d'un plein succés. On mit tout de suite flamme d'ordre et le général donna aux commandants de chaque bâtiment d'armer leurs chaloupes et canots et de les envoyer à son bord au premier signal qu'il feroit; il fit dire aussi aux capitaines des Schebekes d'appareiller et d'aller mouiller le plus prés de l'entrée du port qu'il leur seroit possible; nous travaillâmes tous aussi à nous rapprocher de la ville et, dés que nous fûmes en place, nous commençâmes à tirer du canon sans interruption jusqu'à midi, et nous recommençâmes deux heures aprés. A 4 heures, le général ayant fait le signal convenu, toutes les chaloupes se rendirent à son bord. M. de Beauregard, capitaine de vaisseau, qui les commandoit, régla avant le départ l'ordre des divisions pour les différentes attaques et déstina des chaloupes pour le soutenir. Toutes choses ainsi arrangées, nous partîmes. Bientôt nous arrivâmes sur la barre et la passâmes en bon ordre sans nous appercevoir de la grosse mer qui y règne ordinairement. Nous ne trouvâmes pas plus de difficulté de la part du château et des forts qui bordent l'entrée du port sous lesquels nous étions obligés de passer, à la demi-portée du pistolet. Aussitôt que nous fûmes dedans, notre chaloupe et celles qui formoient l'avant-garde commencèrent à faire feu sur les Maures, qui étoient cachés dans des rochers qui bordoient la mer et nous avançâmes toujours sur le vaisseau. Dés que nous l'eûmes joint, nous l'abordâmes avec la chaloupe de la *Terpsicore*; ceux qui étoient déstinés à y mettre le feu descendirent dans l'entrepont pendant que nous étions occupés à combattre contre une grande quantité de Maures retranchés derrière quelques maisons d'où ils faisoient feu sur nous. La division destinée à aller mettre le feu au grand Schebeke, mouillé de l'autre coté de la rivière, s'y rendit avec une grande partie des chaloupes tâchant d'écarter un grand nombre de Maures qui étoient sur des dunes de sable qui dominoient ce batiment. Le feu qu'on venoit de mettre au vaisseau où nous étions s'étoit allumé avec une telle violence que nous fûmes obligés de nous embarquer précipitamment, à peine eûmes-nous le temps de pousser au large que la flamme sortit de tout coté et couvrit notre chaloupe. Dés que nous eûmes débordé, nous avançâmes du coté du grand Schebeke pour aller soutenir la division qui cherchoit à l'aborder; les ennemis, en grand nombre de ce coté-la, faisoient un feu continuel sur nos gens qui leur répondoient de même. Ce fut alors que notre canot nous ayant joint, M. de Camiran qui le commandoit rendit compte à M. de Beauregard qu'en abordant un petit Schebeke auquel il devoit mettre le feu et qui étoit amarré si prés de terre qu'il ne falloit qu'une planche pour y descendre, il avoit eu 9 hommes tués et plusieurs blessés, ce qui l'avoit obligé de se retirer. La dessus, M. de Beauregard ordonna aux chaloupes qui étoient le plus prés de nous, de former une ligne et d'avancer de front du côté du petit Schebeke, pour en écarter le monde et y mettre le feu. La force des courants et le peu de monde que nous avions fit que nous eûmes beaucoup de peine à exécuter notre projet, cependant nous en vinmes à bout. La division du grand Schebeke s'en est emparé et y ayant mis le feu se rendoit de notre coté. Toutes les chaloupes à qui nous n'avions pu parler et qui ne pouvoient se douter de notre intention, voyant le bâtiment ou nous allions bien enflammé, crurent que nous nous rangions ainsi pour les laisser passer et favoriser leur sortie, en conséquence elles donnérent dans la passe. Quoique nous fussions 4 chaloupes rangées de front, ce qui faisoit huit pierriers qui tiroient continuellement, et une mousquéterie trés bien servie, les Maures placés du coté du petit Schebeke ne se retiroient point, au contraire ils avançoient toujours et ils nous tuérent beaucoup de monde. Ceux qui étoient de l'autre côté de la rivière nous prenoient par derriére, ce qui nous incommodoit beaucoup d'autant que nous ne pouvions tirer sur eux qu'avec nos pierriers, notre mousquéterie étant employée à faire feu de l'autre bord. Nous restames encore un demi quart d'heure à tâcher de nous rendre maîtres de ce bâtiment, on étoit occupé à couper ses amarres qui étoient enflammées, enfin voyant que nos efforts etoient inutiles, que le nombre des Maures augmentoit toujours, tandis que le nôtre diminuoit, ayant plus de la moitié de notre monde hors de combat, nous fûmes obligés de lacher prise et de sortir. Nous

(1) Duchaffaut l'annote ainsi : « Ledit Robert demandait d'être employé dans l'artillerie de terre ayant des connaissances dans le métier. C'est une très bonne acquisition, il a fait ses preuves en brave homme : il a 19 ans, bel âge pour servir. »

eûmes en même temps la douleur de voir le grand Schebeke rempli de Maures qui en éteignent le feu. Plusieurs de nos chaloupes avoient alors passé l'entrée, quelques autres ne pouvant refouler la marée faute de bras s'embarassérent mutuellement en s'abordant, notre canot étoit du nombre, les courants l'entrainoient.

M. de Beauregard ne put se résoudre à l'abandonner, il l'approcha et lui donna la remorque. mais quand nous fumes dans la passe nous vimes par le feu que nous essuyames que nous serions trop heureux de pouvoir en sortir seuls et nous primes le parti de le couler à fond aprés avoir retiré le peu de monde qui lui restoit. Voyant qu'il ne s'agissoit plus de nous battre, et qu'il falloit faire tous nos efforts pour refouler les courants et pour sortir, nous abandonnames nos fusils et nous nous mimes à voguer, quoique déja tous blessés. Les Maures alors n'ayant plus rien à craindre de nous redoublérent leur feu, la terre en étoit couverte de tous cotés, ils se mettoient à l'eau jusqu'à la ceinture pour nous tirer de plus prés, nous faisions des efforts incroyables pour avancer, mais nous étions tous blessés. Nous vimes dans cet instant deux de nos chaloupes que le courant venoit d'échouer à terre; les Maures y entrérent comme des furieux et massacrérent impitoyablement les malheureux blessés qui leur demandoient la vie. Bien des gens des autres chaloupes s'étoient jetés à la mer pour gagner notre chaloupe qui étoit la plus grosse : il s'en noya plusieurs, quelques autres nous joignirent, et cela nous mit en état de résister quelque temps au feu que l'on faisoit sur nous des deux cotés de la passe qui n'a que 30 toises au plus de largeur. Ce secours ne fit que retarder notre perte, car aprés avoir épuisé le peu d'équipages de 4 chaloupes et fait des efforts prodigieux, plusieurs de nos gens qui n'avoient plus qu'un bras l'employant à voguer voyant que la marée nous jettoit toujours plus à terre nous primes le parti de rentrer dans la riviére et d'y mouiller, hors de portée d'être apperçu à la lueur du vaisseau enflammé,en attendant que le retour de la marée nous permit de faire une nouvelle tentative pour sortir. A peine eumes nous jettés l'ancre que nous apperçumes deux de nos chaloupes chargées de Maures qui venoient à nous, nous primes nos armes à la hâte quoique notre situation nous mit hors d'état de nous opposer à de telles forces, car notre chaloupe n'étoit pleine que de morts et de blessés qui ne pouvoient se remuer, il y avoit dix officiers dans ce cas parmi lesquels étoit M. de Beauregard qui avoit deux coups de feu, dans les reins et la cuisse cassée; nous étions en tout 5 hommes un peu en état de nous battre, dont 4 étoient blessés, moy qui l'étois le moins, j'avois pourtant 2 coups de fusil à la tête, l'un dans le col, l'autre à la machoire, nous osâmes en cet état entreprendre de nous défendre aimant mieux périr les armes à la main que de tomber entre celles des Maures dont nous n'espérions aucun quartier; l'une des chaloupes nous ayant joint, nous avançames pour nous opposer à l'abordage, mais au même instant la notre fut couverte de Maures, des 5 que nous étions, 3 augmentérent le nombre des morts qui passoient déja les bords de la chaloupe, je reçus un coup de sabre sur la tête, et voyant que j'allais être pris vif je me jettay à la mer d'où l'on ne me tira que plusieurs heures aprés présque noyé. Les Maures aprés s'être rendus maitres de notre chaloupe massacrérent présque tous les blessés qu'ils y trouvérent, ceux qui ont échappés doivent leur salut a ce que s'étant trouvés au fond de la chaloupe, on ne les apperçut pas d'abord, ou qu'on les crut morts, ce qui les présserva de la premiére fureur des Maures qui s'appaisa ensuite (1).

J'ai eu beau questionner les gens échappés des différentes chaloupes, je n'ay pu sçavoir bien au juste, le nombre des hommes tués dans les 16 batiments; je sçais seulement qu'il en a resté 7 à Larache, et que les autres se sont rendus à leur bord presque entiérement désarmées. On dit cependant que nous avons perdu dans cette affaire environ 300 hommes et qu'il y a péri 2.000 Maures mais je crois ce nombre fort exagéré, de part et d'autres.

ÉTAT DES OFFICIERS TUÉS A L'AFFAIRE DE LARACHE ET DE LA MANIÈRE DONT ILS ONT PÉRI

De l'*Utile*. — M. de Beauregard. Capitaine de vaisseau, commandant les chaloupes, fut blessé dans le cours de l'action de deux balles dans les reins et il eut une cuisse cassée; m'étant approché de lui, il me pria de lui donner à boire dans son chapeau, et de lui chercher dans une de ses poches un morceau de gingembre ; à peine lui eus-je donné ce petit secours, que les deux chaloupes des Maures vinrent nous aborder, et je vis l'un d'eux qui lui déchargea un coup de hache d'armes sur la tête et la lui coupa.

M. de Camiran. Lieutenant de vaisseau commandant le canot, fut blessé de plusieurs coups de feu dans l'action, il fut obligé d'abandonner son canot et de passer dans la chaloupe, ou il fut massacré quand elle fut prise.

M. de Maignan. Lieutenant de vaisseau, fut blessé dans l'action; le lendemain il fut mené nud dans une tente à 3 lieues de Larache ou nous fumes tous ; les Maures croyant ses blessures mortelles lui coupérent la tête à mi-chemin de Larache à Maroc.

M. de la Salle St-Goth. Enseigne de vaisseau d'abord blessé, et ensuite tué tandis qu'il voguoit.

M. de Fougeroux. Enseigne de vaisseau reçut plusieurs blessures dans l'action et fut massacré dans la chaloupe.

M. de St-Malo. Lieutenant du régiment royal Comtois,fut blessé dans le canot et massacré dans la chaloupe.

M. de St-Hermine. Garde de la marine, fut blessé dans l'action et massacré dans la chaloupe.

M. de Beaupoil St-Aulaire. Garde de la marine, fut blessé dans le canot et ensuite massacré à terre ou on l'avoit conduit.

M. de Ponsay. Garde de la marine, eut le même sort.

De la *Terpsicore*. — M. de Cohars. Lieutenant de vaisseau commandant la chaloupe,fut blessé de plusieurs coups dans l'action, ensuite massacré dans la chaloupe.

M. le Ch. de Narbonne. Enseigne de vaisseau, eut le même sort.

M. de Geslin. Enseigne de vaisseau, périt de même.

M. de Souzait. Garde de la marine, fut blessé dans sa chaloupe et massacré dans celle du commandant.

M. de Goariva. Garde de la marine, massacré dans sa chaloupe.

M. de Carbonel. Garde de la marine, reçut plusieurs blessures dans l'action ; il fut pris dans sa chaloupe, conduit à terre, et ensuite il eut la tête tranchée dans la route de Larache à Maroc, parce que ses blessures le mettoient hors d'état de suivre.

M. de Balivière. Volontaire, fut tué dans l'action.

De la *Licorne*. — M. de Kergariou. Lieutenant de vaisseau commandant la chaloupe, fut tué dans l'action aprés avoir reçu plusieurs blessures.

M. de Saucourt. Enseigne de vaisseau d'abord blessé, et ensuite massacré à terre ou les Maures l'avoient conduit.

M. de Roussy. Garde du pavillon, fut tué dans l'action.

M. de Gouzillon. Garde de la marine, fut d'abord blessé, puis massacré dans sa chaloupe.

De l'*Héroïne*. — M. de Verissey. Commandant la chaloupe, fut d'abord blessé en montant à l'abordage du grand Schebeke, il le fut encore dans sa chaloupe et enfin massacré quand elle fut prise.

M. de Piffon. Lieutenant du régiment de Provence, fut d'abord blessé dans sa chaloupe, ensuite ayant passé dans celle du Commandant il y fut tué en y défendant avec moy l'abordage des Maures.

M. de Rozilly. Garde du pavillon, fut blessé dans l'action, et massacré dans sa chaloupe.

De l'*Etna*. — M. de Maillane. Enseigne de vaisseau commandant la chaloupe, reçut trois coups de feu dans l'action, et étant passé dans la chaloupe du commandant il y fut massacré lorsqu'elle fut prise.

M. de Savignon. Enseigne de vaisseau, fut tué dans l'action.

Il y a eu plusieurs autres officiers blessés qui sont retournés à leur bord; il en est mort 2 à Cadix de ce nombre.

Le roy de Maroc a été extrêmement irrité de la cruauté de ses gens, il a même fait punir ceux des coupables qui sont venus à sa connaissance.

Le manuscrit se continue par une liste des esclaves faits à Larache provenant des vaisseaux du roi : sur les 47 hommes qui y figurent, 3 seulement ne sont pas blessés; certains sont si grièvement atteints que 2 succombent presque tout de suite.

(1) Le manuscrit porte ici comme note :
Noms du roy du Maroc et de ses fils légitimes :
Cidy, Mouley, Mohamet, Aballa, ben, ismaël, roy du Maroc, empereur de Fez, talifet, Sana, Seigneur de Guinée, etc.
Cidy, Mouleiy, aly, son fils aîné, héritier présomptif du throne, résidant à Larache.
Cidy, Mouléiy, mamor, dans la province de haba.
Cidy, Mouléiy, Cazil, à Maroc.
Cidy, Mouléiy Abdraman, Gouverneur de Saphie.
Cidy, Mouleiy, Abdsalem, à Maroc.
Cidy, Mouleiy, Mamet, à Maroc.
(Le roy de Maroc est fils d'une Provençale.)

L'oraison funèbre que du Chaffaut fait à tous ses braves compagnons d'armes, qu'une fougue peut-être irraisonnée conduit à la mort, montre combien peu il a le sentiment de sa responsabilité et avec quelle inconscience il passe sous silence la cause principale du désastre : l'insuffisance de la préparation de son artillerie. « Je regrette, dit du Chaffaut, tous les braves gens qui ont été tués ou mis en pièces : il ne me reste qu'à demander au ministre de récompenser ceux qui ont pu s'échapper. L'état où je me trouve, la plupart de mes batiments sans canots ou chaloupe, beaucoup d'équipage de moins et tant d'officiers disparus, me met absolument dans le cas de ne rien entreprendre. Mais pour remplir l'objet de ma campagne je vais aller à Mogador faire croiser dans le canal de Madère, renvoyer les galiotes à Toulon et continuer la croisière devant Larache jusqu'en septembre. Si le roi du Maroc aime à maçonner, il peut aller à Larache : il trouvera de quoi s'occuper surtout dans la maison du gouverneur où il est tombé plus de 100 bombes. »

Quelques jours après l'affaire de Larache, le sultan du Maroc écrivit au roi de France une nouvelle lettre réclamant les esclaves musulmans détenus dans nos ports et spécifiant que les prisonniers capturés le 27 juin ne seraient échangés que contre un pareil nombre de Maures rendus par la France, au besoin par Malte.

Le 7 juillet, M. de Grasse reçoit l'ordre d'aller à Ténériffe pour soigner les blessés. Le 8, le reste de l'escadre croise devant Mogador et reconnaît que le plan de la ville n'est en rien conforme au croquis fourni par le ministère. (Il y a trois îles et non une seulement. Il n'y a point de fortifications ni de port, et il est douteux que les corsaires puissent entrer dans la baie, tant la mer brise furieusement.)

« Le vendredi 28, écrit du Chaffaut, je me suis préparé à appareiller pour Mogador. Le 29, j'ai mis à la voile et ai donné congé aux galiotes et à la barque que j'ai envoyées à Toulon convoquées par la *Gracieuse*. »

Ces dispositions sont prises en exécution d'ordres qu'il a reçus du ministère. On lui a demandé en effet son avis sur l'opportunité de continuer la campagne. Il répond, le 8 août, qu'il est impossible pour cette année de rassembler toutes les choses nécessaires pour pouvoir opérer; de plus, la saison est trop avancée. Le plan qu'il y aura lieu de suivre ultérieurement sera de bloquer à la fois les trois ports de Salé, de Larache et de La Mamore, qui sont les seuls points où les Maures aient des corsaires. Il ajoute à sa lettre quelques détails sur ce qu'il a fait, son voyage, le long de la côte, jusqu'à Saffi : « le temps de voir une petite ville entourée de muraille, dans une très grande baie très facile à bombarder, étant en pente du coté de la mer. »

Le voilà donc qui renonce à l'expédition, remonte vers le Nord et va se ravitailler à Cadix. Il est suivi de la *Licorne* et de l'*Héroïne*, il a laissé la seule *Terpsichore* en croisière devant Larache et une autre frégate devant La Mamore.

Le 2 août, il apprend du nouveau; un exprès du vieux Gibraltar lui signale que deux flûtes devaient sortir du port de ce nom au premier vent d'Est pour porter à Salé des munitions au roi du Maroc. Il établit sa croisière entre le cap Spartel et Arzille. Un de ses capitaines de vaisseau, Bargeton, s'empare de la flûte danoise, fait prisonniers les deux officiers qui la montaient et confisque la cargaison : soixante mâts très beaux, des cordages, des clous, etc. « Les officiers furent reconnus pour des ingénieurs », dit le rapport de la prise. La *Topaze*, qui s'en était emparé, convie à Toulon le navire danois. »

Restait la flûte hollandaise : c'est sans doute pour s'en emparer, que du Chaffaut quitte Cadix le 18 août, revient à Larache, puis arrive le 27 devant Salé. Il croise pendant quatre semaines (1) devant la côte. A ce moment, le 11 septembre, Sémerville et Brugnon font échouer devant La Mamore un corsaire salétin que les Maures se mettent ensuite à détruire.

C'était là le septième vaisseau que l'on brûlait ou que l'on confisquait au détriment du roi du Maroc. On estima que les pertes infligées à ce prince étaient suffisantes et l'on fit voile pour la France. La campagne avait été fort pénible; certaines frégates étaient restées sans relâche pendant quatre-vingt-dix ou même cent cinq jours.

« C'est, écrit du Chaffaut, la campagne la plus glorieuse et la plus instructive que j'aie jamais vu faire. » Quels avantages en retirèrent les officiers qui avaient si courageusement payé de leurs personnes? Quelques-uns eurent de l'avancement. On demande la haute paie pour tous les matelots à la suite de l'affaire de Larache; d'Apehon demande la croix de Saint-Louis pour M. de Flaugergnes, de l'avancement pour M. de Mazillo et M. de Cabaret, une gratification pour M. de la Porte, lieutenant au régiment de l'Ile-de-France, et pour M. de Villeneuve, du Chaffaut demande des pensions pour Saint-Cosme, Venel, Fretat, etc., pour plusieurs il ajoute cette phrase douloureuse : « Je doute qu'il en puisse jouir longtemps. » Les gratifications proposées vont de 300 à 400 livres pour les gardes et les enseignes, à 800 pour les lieutenants de vaisseau, à 3.600 pour les capitaines de vaisseau; Marchainville, Breugnon et Grasse ont un supplément d'appointement de 600 livres, du Chaffaut a le Cordon rouge et la pension de Commandeur, la veuve de Cohars et Trémijon ont une pension fixe de 300 livres. Pour les autres, les gratifications sont payées une fois pour toutes.

Pendant ce temps, que devenaient les malheureux prisonniers entraînés à travers des sables brûlants vers le sinistre Marakech, où résidait le sultan? Quelques lettres du chevalier de Maurville, qui avait échappé par miracle au massacre, nous le raconte. Le 22 juillet, Maurville, prisonnier au Maroc, écrit au ministre : « Le lendemain de notre affaire, l'on nous mena dans la plus cruelle manière à trois lieues de Larache où était campé la cavalerie. Là, nous fûmes mis au nombre de trente, tous blessés sous une petite tente, où nous étions tout nus les uns sur les autres les fers aux pieds. Il y avait de ce nombre M. de Maignent lieutenant de vaisseau et moi de la chaloupe du commandant, et un garde-marine de celle de la *Licorne*. De ces deux messieurs, l'un fut tué parce que ses blessures l'empêchaient de suivre, l'autre est resté mourant au camp de Larache. J'arrivai donc seul à Maroc après huit jours de marche. Je fus présenté quatre heures après mon arrivée au roi qui donna l'ordre de me donner à un juif avec prescription de me traiter durement. » Deux jours après arrivent les quarante-six blessés seuls survivants de l'affaire de Larache, dans un état à faire trembler. Maurville parvient à les soulager avec l'aide de trois chirurgiens prisonniers espagnols et fait intéresser à leur sort le négociant français Salva, qui leur fournit l'eau-de-vie et le « viel linge » nécessaire pour panser leurs blessures.

La lettre de Maurville est touchante; il demande au duc de Choiseul : « Que vont devenir ces prisonniers quand je ne pourrai plus m'occuper d'eux : la solde que leur accorde le roi du Maroc est insuffisante, il faut prévenir leurs familles. » Choiseul prescrit de rembourser Salva de toutes les avances, de marquer à Maurville toute sorte de satisfactions et de l'assurer que tous les secours demandés seront accordés.

Le 1er septembre environ, le roi de Maroc envoya chercher Maurville, « le reçut très bien et lui dit, à la façon du pays, des choses fort appréciables »; il lui donna le commandement de tous les esclaves français de son royaume. Lui ayant demandé s'il savait écrire et lui ayant fait donner du papier et de l'encre, il fut étonné de la phrase qu'écrivit Maurville et que traduisit l'interprète. C'était : « Que Dieu prolonge la vie du grand empereur Sidi-Mohammed. » Le roi témoigna sa reconnaissance en lui disant « vous » et en lui donnant 8 ducats, monnaie qui vaut 6 livres 13 deniers de France.

A partir de ce moment, le roi « qui est très bon pour ses esclaves » fait appeler Maurville tous les deux jours, cause avec lui, parle des usages des pays qu'ils a visités. La paix, dit Maurville, serait vite faite si la Cour de France accordait aux Maures plus de confiance dans leur parole. Il ajoute des commentaires sur la philosophie de Sidi-Mohammed et

(1) Le 15 septembre du Chaffaut fait des politesses au gouverneur de Mazagan : « il passe devant Zamore qui est très peu de choses, le 21 devant Salé, le 22 il a connaissance de la *Pleyade* qui courait bordée au large, le 23 il la rejoignit, M. de Semerville lui dit avoir chassé un chebek qu'il obligea de mouiller près de terre, le 24 il continua sa même manœuvre. Le 25, il passe à Larache et reçoit des rapports lui montrant les armements des Maures; il ne s'explique pas pourquoi M. de Bargeton, à qui il a donné ordre de bloquer Salé, n'a pas encore installé sa croisière devant ce port. »

finit par conclure qu'il connaît le cœur humain et n'est pas si barbare qu'on l'imagine.

Le 8 octobre, Maurville rend compte que le roi de Maroc a accepté avec satisfaction la suspension d'armes d'un an que le roi lui proposait. Salva fut chargé de se rendre à Mogador pour signer la trêve d'accord avec le plénipotentiaire marocain.

Maurville a réglé, de concert avec Salva, les comptes des chirurgiens : 25 piastres à trois Français et à un Espagnol, 10 à un aide-chirurgien français.

A côté de la relation des événements telle qu'elle ressort pour nous des documents signés des auteurs même du drame, voici la relation officielle qui glisse sur les incidents malheureux et s'étend avec pompe sur les résultats de l'expédition :

La présence de la flotte de du Chaffault a tout aplani. Le roi du Maroc a agréé le traité de paix à l'exception des articles sur lesquels il n'avait pas voulu céder. Il a proposé le 21 juin 1765 une trêve d'un an pour s'entendre définitivement. Un seul contretemps est la malheureuse entreprise de Larache postérieure de huit jours à cette date et qui a pu changer les dispositions concertées.

Néanmoins, le roi du Maroc tint sa parole, et le 5 octobre les ordres nécessaires à l'acceptation de la trêve furent adressés à Salva : le 10 octobre elle fut signée à Mogador sans aucune difficulté et aussitôt publiée.

M. de Brugnon (1), capitaine de vaisseau, descendit à Saffy, fut reçu avec distinction et avec les démonstrations de la meilleure intelligence.

Les religieux de la Rédemption ramenèrent de Mogador 80 esclaves, la plupart dénués de toutes ressources.

Il s'agit néanmoins de régler les comptes, d'envoyer une personne de considération pour prendre les derniers arrangements pour la signature du traité, et de faire tenir au roi du Maroc avide et intéressé comme tous les princes mahométans, et d'ailleurs comblé de cadeaux par l'Angleterre et les Vénitiens, de riches présents et au moins 150.000 livres comme équivalence des munitions que le traité dispense de lui fournir.

Il faudrait donc prévoir en plus une somme de 300.000 livres destinée à l'achat d'étoffes d'or et de soie, d'armes, d'ouvrages d'orfèvrerie et d'horlogerie pour le roi, pour son fils le gouverneur de Saffy et pour Muley Driss, son premier ministre. Il faudra prévoir aussi des bijoux pour la Cour.

Quant au rachat des esclaves, il faut d'abord en connaître la liste. Il en reste 160 environ, sans compter les 47 faits à Larache. Le roi du Maroc exige pour chacun d'eux 700 piastres fortes, ce qui met l'ensemble à 525 mille livres, sans compter les faux frais.

Pour les esclaves rachetés par les Rédemptionnistes, les faux frais ont augmenté de 7.000 livres les 35.000 livres que le rachat lui-même a coûté. Il faut donc compter sur une augmentation approximative d'un septième.

Si les Rédemptionnistes par quelque quête supplémentaire arrivent à augmenter leurs ressources actuellement épuisées, on diminuera d'autant les frais qui incombent au roi de France.

Le prince maure n'a pas insisté sur son intention de se faire rendre le vaisseau danois capturé par du Chaffaut, ni les esclaves maures qui rament sur les galères de Sa Majesté.

La paix faite, les présents réunis, les esclaves retirés, il conviendra d'établir un consul français pour le commerce dans le principal port du Maroc et de le faire installer par l'ambassadeur du roi auprès du prince maure.

« Le 1er octobre 1765, Muley Driss écrit au duc de Praslin, vizir de l'empereur de France » :

Salut sur qui marche dans la voie de la vérité... Vous nous dites que vous vous prêtez à la paix, que vous n'avez fait la guerre que malgré vous... Sachez que si votre Empereur a des sentiments si humains dans le cœur, le nôtre en doit avoir de plus excellents comme descendant de la maison du Prophète et devant être regardé comme de la mine dont est sorti cet apôtre modèle de la mansuétude et de l'humanité... Notre souverain seigneur est assez instruit pour savoir que votre Empereur est le plus puissant prince chrétien... Il a donné ses ordres pour une suspension d'armes immédiate...

Ces négociations traînèrent jusque vers la fin de l'année 1765. Le 1er décembre, Praslin accuse réception de l'acte de trêve que Salva a signé avec Muley Driss. Il y joint ses félicitations sur l'issue heureuse des négociations en cours.

Le 25 janvier 1766, Salva répond en remerciant le ministre de ses félicitations. Il a obtenu du roi du Maroc que les corsaires fussent avisés d'avoir à laisser passer sans les inquiéter les vaisseaux français, et qu'il leur fût délivré des passeports à remettre aux navires de la France.

Il reste encore 203 esclaves, mais comme le roi de Maroc est extrêmement intéressé, il n'y a pas lieu de lui proposer une réduction sur le prix qu'il a fixé lui-même pour le rachat. Quant à Maurville, il faudra le redemander directement au roi du Maroc.

Le traité signé avec le Maroc inspira au chevalier de Suffren, notre futur amiral, quelques réflexions qu'il crut envoyer au ministre. Il réclame qu'on fasse, dans cet acte, mention du droit d'épave ; il s'élève contre la défense qu'on a faite par air de frondeur, aux navires barbaresques de s'approcher de moins de 40 milles de nos côtes ; il démontre que dans ce cas ce sont les Italiens et les Espagnols qui font le commerce que feraient nos caboteurs, cette pépinière de la marine de guerre. Il préconise l'établissement d'un comptoir aux îles Zaffarines situées à 14 lieues Est-Sud-Est du cap Très Forças ; il réclame un port de sûreté, cette revendication que nous n'avions encore pu faire aboutir.

Dès que la trêve fut connue, la Chambre de commerce de Marseille écrivit au ministre Praslin pour le féliciter. Ce dernier répondit en recommandant d'en porter la nouvelle parmi les gens de mer, « pour profiter de la sûreté obtenue afin de donner plus d'expansion à la navigation. » Au reçu de cette lettre, M. de Montaran, l'un des notables de l'échevinage marseillais, remarqua qu'il était opportun de représenter au ministre que les articles de la paix devaient insister sur les facilités à accorder au commerce provençal, sauf à demander que le commerce du Maroc en France fût sujet aux mêmes formalités et aux mêmes charges que celui du Levant.

Mais les bonnes dispositions que les deux puissances témoignaient n'eurent pas un effet aussi immédiat que le souhaitaient les marins provençaux. Ce ne fut qu'en 1767 que fut signé un traité définitif entre la France et le Maroc. Il est curieux de constater que, parmi les agents français installés par le comte de Brugnon, figure M. Chenier, comme consul à Salé. Quoi qu'il en soit, ce traité resta pendant près d'un siècle la base de nos rapports avec le sultan du Maroc. Remanié par les articles additionnels en 1824 (15 mai), il était encore en vigueur le 28 mars 1825.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette expédition française au Maroc? Et, d'abord, en pouvons-nous tirer?

Il est certain qu'au point de vue tactique, bien des choses ont changé entre la France militaire de 1765 et celle d'aujourd'hui ; en va-t-il de même pour le Maroc ? Dans ce pays immuable, le progrès ne saurait exister : il est contraire à l'esprit de la religion. L'idéal pour tout bon Marocain est que si Abraham revenait sur la terre, il pût retrouver tout au point où il l'a laissé. « Nos vieux faisaient ainsi, disent les Marocains ; nous n'avons pas la prétention de faire mieux. » Ou encore : « Toute tentative de progrès est un sacrilège : ce serait attenter à la religion des ancêtres et chercher à se rapprocher de la divinité. » On se souvient du mot d'Omar détruisant la bibliothèque d'Alexandrie : « Ou ce qu'elle contient se trouve dans le Coran et alors elle est inutile ; ou ce qu'elle contient n'est pas dans le Coran, et alors elle est nuisible. »

Cette conception si éminemment conservatrice exclut toute idée d'en avant. Si l'armement s'est un peu modifié depuis 1765, le pays est resté le même, aussi invertébré que jadis : le fanatisme est demeuré pareil, la haine de l'étranger aussi vivace. Aux questions religieuses, si brûlantes chez ces peuples jeunes, se mêlent le goût de la guerre, l'ivresse de la razzia, et les puissances occidentales qui sur-

(1) Le 13 octobre 1765, Breugnon descend à terre, reçoit un présent de bœufs, de moutons, de semoule et de verdure. Il remercie par une salve le gouverneur de Saffi, le régale de café et de biscuits et lui offre un perroquet.

Le prince qui était à cheval s'entretint pendant une heure, célébrant sans fin le roi de France et sa marine ; la croix de Saint-Louis et le grand uniforme de Brugnon parurent lui faire grande impression. Le lendemain il lui donna le spectacle de la frégate la *Licorne* pavoisée comme un jour de fête et le prince s'en montra fort satisfait.

veillent leurs habitudes de pillage, d'esclavage, et leurs mœurs de naufrageurs nocturnes, en savent quelque chose.

D'autre part, le sol reste le même, aussi inclément pour l'Européen; leur climat ne change pas, dans certains parages, dangereux pour les blancs; et leur mer est comme jadis, insidieuse et dévastatrice. Les barres qui protègent leurs ports ont toujours la même perfidie et les barques qui lancent à la côte les compagnies de débarquement, les enfants perdus comme on disait jadis, courent toujours les mêmes périls.

Il semble donc que puisqu'un des facteurs du problème n'a pas changé, il soit intéressant de l'étudier (1).

La première faute commise a été de donner le commandement de l'expédition à un chef qui n'avait que de vagues idées sur la guerre de course dans la région où il était appelé à évoluer. Il eût fallu le consulter sur ceux qui l'accompagneraient, sur ses collaborateurs, sur leurs navires, sur leurs armements et leurs munitions. On ne se serait pas exposé à avoir à remplacer des grains de lumière hors de service par des morceaux de cuivre inaptes par leurs dimensions à se visser dans les culasses.

Il n'eût pas fallu faire la concentration de l'escadre en vue même des côtes qu'on attaquait : il eût été prudent de faire à l'avance une reconnaissance moins illusoire de l'ennemi, et les croquis remis à du Chaffaut, ressemblent, toutes proportions gardées, à ce dessin informe dénommé « Carte des chemins conduisant au Rhin » qu'un grand nombre de nos officiers eurent pour toute directive, au début de la guerre de 1870.

Il n'eût pas fallu non plus assigner deux buts à l'expédition ni surtout faire consister son succès dans des pertes matérielles à infliger à l'ennemi. Il y avait là une méconnaissance toute particulière de la région où on allait opérer : Salé était rebelle à la puissance du sultan du Maroc, et ce n'était pas, d'autre part, à Larache pas plus d'ailleurs qu'en d'autres points de la côte, que l'on pouvait ruiner son prestige et l'amener à cet état de déséquilibre moral qui pût l'inciter à une soumission définitive.

Déjà les Portugais avaient tenté sans succès une attaque par l'Atlantique; ils avaient échoué. Le « compartimentage » spécial au Maroc, dont le Sud est séparé du Nord par des chaînes parallèles dont plusieurs culminent à 4.000 mètres, en rend les diverses parties presque indépendantes les unes des autres. D'ailleurs, les conquêtes qui ont réussi sont toutes parties de l'Est, celles des Romains, celle des Arabes.

A vrai dire, l'entreprise de du Chaffaut n'avait pas, comme ce serait le cas de nos jours, la facilité d'utiliser l'admirable base d'opérations que nous donne aujourd'hui la frontière de l'Algérie et la possibilité de pousser — en plaine, sur une distance d'à peine cinq étapes — une voie ferrée de Lalla Marnia à Taza, et peu après, à Fez. Mais, cette réserve faite, le coup de force de du Chaffaut était issu d'un plan bien étudié. Attaquer énergiquement un port, le canonner, repousser par un corps de débarquement les secours venus de l'intérieur, s'installer fortement sur le point conquis, voilà ce que du Chaffaut aurait pu faire, voilà ce qu'il eût fait si les circonstances n'avaient pas triomphé de l'héroïsme un peu enfantin de ses chaloupes de débarquement.

Aujourd'hui les mêmes procédés paraissent aussi bons, en les mettant au point toutefois : s'installer est bien, se maintenir est mieux. En même temps qu'on occupe les ports, mais sans avancer, il faut marcher, par l'intérieur, marche lente suivie d'un chemin de fer dont les progrès règlent les bonds successifs des colonnes.

Il faut surtout se souvenir du secret de Napoléon : « être le plus fort à l'endroit et au moment voulus », et ne pas avoir d'échec partiel.

Un Arabe civilisé disait à un Français : « Les Arabes ne comprennent qu'une chose, c'est qu'ils sont les plus faibles et vous les plus forts. Restez forts, car le jour où les Arabes découvriraient que vous êtes faibles, ce jour-là ils oublieraient et votre clémence et votre justice, et, ne se souvenant que de vos deux titres de chrétiens et de conquérants, ils vous jetteraient dans la mer qui vous a apportés. »

Commandant DE CAZENOVE.

(1) Cet article a été écrit en juin 1907.

RECONNAISSANCE
DU
BASSIN SUPÉRIEUR DE L'IGHARGHAR
ET VISITE DU
SUD DU AHAGGAR ET DE L'AHNET
HIVER 1905-1906

Par le lieutenant VOINOT
DE LA COMPAGNIE DU TIDIKELT

(*Suite et fin*) (1).

APPENDICE I

Remarques sur quelques plantes.

Dans les régions visitées, on retrouve d'une façon générale toutes les plantes, qui poussent au Mouidir. Dans l'Edjeré et le Ahaggar, il y a beaucoup de guetaf; en bien des endroits, c'est la plante dominante. Les quelques remarques particulières faites en cours de route sont consignées ci-après.

Djedari. — Cette plante se trouve en plusieurs points de l'Edjeré. C'est le Rhus dioïca. Il ressemble beaucoup au cédrat, les Touareg Ahaggar le nomment tehouuek.

Guezzah. — Deverria scoparia (Foureau). Cette ombellifère existe dans le mâader de Tighammar et dans l'Edjeré; elle est analogue à celle du Tademaït, son nom temaheq est tataït.

Netsel. — Sorte de petit trèfle vu à Tighammar, il est appelé Ihases par les Touareg; cette plante fournit un bon fourrage et paraît être le nefel (arabe), Ahazes (tamahek) signalé par Duveyrier.

Aohit. — L'Aohit, dont il n'a pas été possible de savoir le nom arabe, paraît être une variété d'azir (romarin). Cette plante est mangée par les troupeaux, mais pas par les chameaux. Dans les cas de blennorrhagie, les Touareg pilent la plante sèche et font cuire de cette poudre avec leurs aliments, jusqu'à ce qu'ils guérissent.

Mataletelt. — La plante ainsi nommée par les Touareg a été vue plaquée contre le rocher de la berge à Ti-n-Founghas dans l'Igharghar; elle est sans utilité connue. La tige est ligneuse, les feuilles d'environ 1 centimètre de long sont ovales, simples et penniverses; elles sont disposées irrégulièrement le long des tiges. Le Mataletelt s'accroche aux pierres et aux arbres à la façon du lierre. En fin février, il n'avait pas de fleurs, les fleurs seraient blanches et rouges.

Dahnoun. — Orobanche condensata (Foureau). Au mois de mars, dans le Ahaggar, on trouve beaucoup de Dahnoun (nom arabe), surtout près du guetaf. C'est une sorte de très grosse asperge qui sort directement du sol, elle a de grosses fleurs jaunes poussant en épi.

Aokal. — On nomme Aokal, au Ahaggar, une plante qui pousse à peu près dans les mêmes conditions que le dahnoun. L'intérieur est blanc rose, très juteux; le tissu est plutôt spongieux, la tige est légèrement tronconique et la tête a la forme d'un épi de roseau. L'extérieur est coloré en grenat foncé. L'Aokal se mange comme le dahnoun.

Ifefan-n-Tahouri. — Cette plante a été rencontrée dans un ravineau près de Tamanrasset. Elle ressemble à la coloquinte et pousse de préférence au milieu d'autres plantes. A maturité, le fruit oblong est jaunâtre; il a 5 ou 6 centimètres de long, sa surface porte de petites saillies espacées en forme de piquants non acérés. A l'intérieur, il y a de nombreux pépins et l'odeur se rapproche beaucoup de celle du concombre. Les Touareg s'en servent dans les cas de piqûre de scorpions et de vipères. Après scarification, on met de la poudre sur la plaie, si on emploie le fruit sec. Quand il est vert, on se contente de le fendre et d'en frotter la plaie.

Ahatès. — Acacia albida de Foureau. Il existe un beau

(1) *Renseignements Coloniaux*, 1908, mars, p. 85; avril, p. 109; août, p. 176; septembre, 196.

bouquet de ces arbres à l'abankor de Tazzeït; l'un d'eux mesure 15 mètres jusqu'au sommet des branches. L'Ahatès est une variété d'acacia, le tronc en est droit et le bois fort joli. Les feuilles ont beaucoup d'analogie avec celles du talah ; les épines peu serrées ressemblent à celles du jujubier; les fleurs jaunes forment de petites grappes serrées.

APPENDICE II

Notions géologiques sommaires sur les régions traversées, par MM. le lieutenant Voinot et G.-B.-M. Flamand.

Nous donnons ici une copie des notes *très sommaires* extraites des carnets de route concernant la géologie des régions traversées ci-dessus décrites, en y ajoutant la détermination lithologique élémentaire des roches rencontrées, faite ultérieurement.

1° *Gour entre Tidjert, Timenaïn et In-Boughdar.* — Deux de ces reliefs ont été examinés le premier situé à l'Ouest, et l'autre à l'Est du groupe. La gara occidentale mesure environ 30 mètres de hauteur, la seconde plus élevée atteint 50 mètres. Les bancs qui les constituent plongent à environ 45° vers le Nord-Ouest. La première gara est exclusivement formée d'un *gneiss micaschisteux* passant à un *gneiss à amphibole* (échantillon n° 1); — à distance Timenaïn et Edjelé (gara Khanfoussa) semblent avoir la même composition et faire partie du même ensemble. La gara orientale montre les gneiss plus relevés, devenant presque verticaux; on y observe (échantillon n° 2) des filons de *granulites* très *quartzeuse* avec quartz gras et roches quartzeuse épidotifère à la surface de la granulite (échantillon n° 3).

Plus loin vers In-Boughdar, les strates gneissiques sont de nouveau moins relevées; le sommet de l'Amadel-n'-Ener reproduit la disposition précédente, c'est-à-dire très fort relèvement des gneiss injectés de filons granulitiques.

Les gneiss micaschisteux et amphiboliques se montrent à Timenaïn tout le long de l'oued.

Anou In-Azaoua (Edjeré) (relief 500 mètres environ). — En ce point on observe un grand développement de roches micaschisteuses et gneissiques. Plongement général des bancs schisteux vers l'Est : 1° micaschites à biotite; 2° quartz en filons; 3° hyalomicte gneissique (quartz et micas blancs). Ces mêmes roches se montrent, suivant les guides, développées jusqu'au sommet de la montagne.

Vers l'oued Tidjert, les micaschistes à biotite se continuent et les quartz en filon se montrent également sur ses deux rives. Dans ce même oued se rencontre à l'état de cailloux roulés une lave *basaltique à péridot* (échantillon n° 7).

L'*In-Bougdar* (environ 600 mètres de relief) présente sensiblement la même composition que celle des gour de Tidjert, mais avec pendage des bancs rocheux vers le Nord.

In-Belghem et la chaîne du Tihi-n-Ihaggaren (relief voisin de 600 mètres). L'axe de ces reliefs paraît être de N.-O.-S.E., ils semblent composés des mêmes roches micaschisteuses et gneissiques que l'Anou In-Azaoua (échantillons n°s 5 et 6 : quartz gras. Hyalomicte gneissique. Micaschistes à mines peu développés).

Région de Tirsin. — Tout le long du cours de l'oued Alaouadj on rencontre de nombreuses *coulées de laves*, de roches basaltoïdes à pyroxène, dont quelques-unes rappellent un peu la *limburgite* de Kaiserstuhl (échantillons n°s 8 et 9). Certaines d'entre elles sont très vaculaires et présentent des géodes à *zéolithes* (scorie basaltoïde à pyroxènes, échantillon n° 10).

Les gour au Sud d'Iziman-Tirsin sont coniques et présentent une dépression au sommet, tels les pitons appelés Ti-n-Ghelalamin.

La plupart d'entre eux ont été fortement érodés et le bord de la cuvette au sommet est « égueulée »; leurs flancs sont couverts de scories, de laves et de bombes volcaniques (échantillon n° 11), ainsi que de cristaux isolés (pyroxène augite, échantillon n° 12).

Rive gauche de l'oued Tirsin à Tin Ekenehar. — Là se montrent des roches siliceuses, amphiboliques et pyroxéniques, relevées en bancs jusqu'à la verticale. L'axe de ce relief est orienté N. E.-S. O. Ces roches émergent au Nord-Est de dépôts alluvionnaires qui, vers le Nord-Oues, tconstituent un sol de hammada.

On y reconnaît du Nord-Est au Nord-Ouest : 1° des roches granitiques pyroxéniques (échantillon n° 13); des filons quartzeux (échantillon n° 14); des roches siliceuses à pyroxène (échantillon n° 15); des roches dioritiques grenatifères amphibolites (échantillon n°s 16 et 17). Cet affleurement atteint à peine 20 mètres de hauteur.

Toufriq et Telachimt (relief de 500 à 600 mètres). Pendages de l'ensemble vers le Nord-Est, inclinaison atteignant 45°; dans le relief limitant la zone occidentale de la dépression d'Idjenoudjan, les roches paraissent redressées presque verticalement. On y observe des roches quartzeuses comme à Ti-n-Ekenekar, avec pendage inverse, c'est-à-dire vers le Sud-Ouest. Le djebel Toufriq (relief 700) contient peut-être des affleurements de marbre (cipolins).

Gour d'Akeraren et d'Idjenoudjan (100 à 200 mètres) *et djebel Temasskassent* (600 mètres). — Dans les gour d'Akeraren et dans le Temasskassent, l'entente des strates plonge soit Est, soit Nord-Est. Ce sont des roches gneissiques micaschisteuses, avec masses ou filons granulitiques (granulite rose, échantillon n° 18).

Anou Tanobelam. Régions de roches gneissiques (gneiss amphiboliques) traversées par des filons de roches granulitiques, de quartz, de roches porphyriques (échantillon 19 : porphyre quartzifère. — Echantillon 20 : gneiss amphibolique. — Echantillon 21 : roche feldspathique microclive). — Echantillon n° 22, 20 : gneiss amphibolique en contact avec un gneiss granulitique à feldspath gris ou rosé sans mica). — Echantillon 23. α. Gneiss granulitique (plaquette). — β. Gneiss amphibolique très altéré. — Echantillon n° 24. Quartz gros en filon avec géode de quartz cristallisé (prisme e^2) avec traces de mica blanc et d'épidote altéré. — La berge (20 mètres) formée par ces diverses roches qui se superposent sensiblement dans l'ordre de leur énumération, avec prolongement Est-Sud-Est (inclinaison 75°) est surmontée par une plate-forme ou constituée par des roches basaltiques à *épidote*, à *fer oxydule* (magnétite) qui dévient l'aiguille aimantée. D'un puits (*Anou Tanoubéla*), au pied de cette berge, provient un travertin calcaire d'où sourd l'eau qui l'alimente (échantillon n° 26).

Amadghor. — Dans le reg d'Amaghor se montrent des reliefs (pitons) analogues à ceux que l'on a déjà rencontrés à Ti-n-Ghelalamin. Le reg est recouvert de laves dans sa partie septentrionale. La célèbre *saline* ou *mine de sel gemme* est située au lieu dit *Tissint* dans une dépression au pied d'un gara formée de fragments de roches éruptives scoriasées. Sur les bords de la dépression on peut recueillir des échantillons d'une roche porphyrique (porphyre quartzifère à quartz globulaire à grands cristaux (échantillon n° 27).

Le *sel gemme* (échantillon n° 28) est extrait à peu de profondeur de petits mamelons s'élevant du fond de la dépression; il est constitué par des cristaux cubiques hyalins de faibles dimensions mélangés à une gangue terreuse. L'échantillon recueilli correspond à celui d'un sel de sebka, « mel'ah sebkha » des indigènes.

Rive occidentale de l'Igharghar (relief 58 mètres) *de la région du djebel Oudan* (relief 1100 mètres).

Les gour de cette rive du grand cours d'eau saharien paraissent bien se relier géologiquement au djebel Oudan ; ils sont surtout constitués par des roches granitiques ou granito-gneissiques (échantillon n° 29).

Falaise d'In-Sedjelmamen (relief 400 mètres). Elle termine un plateau dont les couches supérieures sont sensiblement horizontales. Quelques couches affleurent sur le flanc de la gara Tisefeghout; au milieu des éboulis, elles semblent à peu près verticales. On y reconnaît des granulites (échantillons 30, 31 et 32) et des roches gneissiques granulitisées.

* * *

Un échantillon de la pierre à « anneaux de bras » des Touareg (pierre de Tihodaïn), qui est constituée par de la *serpentine* et toutes ses variétés, a été recueilli aux gour Ti-n-Aloulagh (échantillon 34).

Mont Ounan. Roches granito-gneissiques avec filons de granulites (granulite grenatifère, échantillon 35-36) et de quartz (échantillon n° 37).

Les *djebels Telegbteba et Torha* semblent avoir la même composition que les montagnes de l'Edjeré. — Dans le reg d'Amadghor se montrent des affleurements (?) de granite rose.

On voit que l'itinéraire étudié traverse obliquement du Nord-Ouest au Sud-Est l'extrémité septentrionale du massif central cristallophyllien du pays des Touareg; ces notions, quoique des plus sommaires, sont donc cependant des plus intéressantes, puisqu'elles viennent combler une lacune existant dans nos connaissances de la géologie de la région orientale du Ahaggar, précisément dans la zone déjà traversée par la célèbre mission Flatters. Par ce raid sont reliés sans solution de continuité le Tidikelt et la région d'Assiou (Anou Inhohaoen Tadjenout), point du massacre de la mission. Il était intéressant de constater de ce côté l'existence de ce massif compact cristallophyllien, que ne viennent en aucun point interrompre des dépôts paléozoïques.

On retrouve ici l'équivalent des massifs de l'Anah, qui à l'Est font en quelque sorte face au Ahaggar.

APPENDICE III

Note sur l'établissement de la carte et le nivellement barométrique.

Le levé de la carte a été fait entièrement à l'aide de la boussole Burnier, qui donne d'excellents résultats, lorsqu'elle est employée avec précaution. Toutes les portions d'itinéraires ont été rattachées aux sommets remarquables, qui ont ainsi servi à exécuter une sorte de triangulation topographique. Les distances ont toujours été mesurées à la montre et au pas, à l'aide d'un podomètre. Les deux instruments se contrôlent et mettent en évidence les variations d'allures; en prenant la moyenne de leurs indications, on a toujours une distance très suffisamment approchée de sa valeur réelle (1).

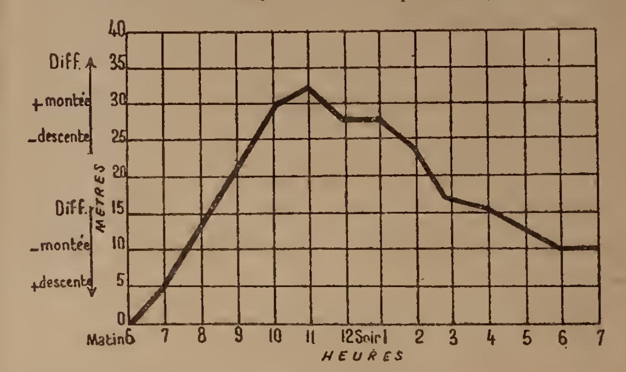
Les différents cartons ont été simplement assemblés au Nord géographique, à l'aide des observations de la déclinaison faite à Tarhahaout, Tighammar et Timenaïn. L'assemblage a été très facile et les corrections de fermeture ont été de peu d'importance. Il n'a pas paru utile d'établir une feuille de projection, car les coordonnées de Tighammar et Anou Inhohaoen étaient seules connues et celles d'Anou Inhohaoen ne sont qu'approximatives. Cela eût entraîné un gros travail sans intérêt et qui n'aurait pas facilité le report ultérieur sur les cartes.

L'altitude des sommets a été calculée par le nivellement indirect à l'aide d'un niveau-lyre Goulier et par rapport à des points dont l'altitude était connue par le nivellement barométrique.

Le nivellement barométrique a été seul employé sur le cheminement; les observations étaient faites à 7 heures du matin, 1 heure et 7 heures du soir, en même temps qu'on lisait à In-Salah les pressions sur le baromètre à mercure. Les altitudes mesurées au baromètre à d'autres heures que celles ci-dessus ont été calculées par interpolation, en utilisant la courbe moyenne des variations diurnes du baromètre représentée ci-après.

Chaque mois, les variations diurnes de la pression ont été mesurées d'heure en heure, de 6 heures du matin à 7 heures du soir; ces observations portent sur 6 journées. La construction des courbes de ces pressions, en utilisant les lectures brutales non rectifiées, a permis de constater que, même dans le cas de troubles atmosphériques, les pressions variaient suivant une loi sensiblement constante. L'écart entre le matin et le milieu du jour peut être considérable : il faut donc en tenir compte lorsqu'on fait du nivellement, en retranchant l'une de l'autre les pressions en mètres lues à deux stations différentes, si l'on ne veut pas obtenir des résultats tout à fait fantaisistes. Le maximum d'écart peut atteindre 3 millim.1/2. Ce maximum se produit vers 11 heures.

C'est à ce besoin de correction que répond la courbe ci-après des variations moyennes de la pression, de 6 heures



du matin à 7 heures du soir. Elle est construite en fonction des heures et des variations de pression exprimées en mètres. Pour s'en servir, il suffit, lorsqu'on suit la partie ascendante de la courbe, c'est-à-dire de 6 heures à 11 heures du matin, de retrancher de la différence de niveau la différence des variations de pressions entre l'heure du départ et l'heure de l'arrêt si l'on descend, d'ajouter cette différence si l'on monte. Dans le cas où on suit la partie descendante de la courbe, on doit faire les opérations inverses (1).

N. B. — On a adopté pour In-Salah l'altitude de 280 mètres; elle correspond à la pression moyenne à In-Salah pendant ces deux dernières années, soit de mars 1904 à mars 1906.

APPENDICE IV

Liste donnant l'altitude des points visités non reportés sur la carte.

In-Salah — Aïn-Kermaya.

Fersigue Djedied, 301 mètres; 2 kilomètres Nord-Ouest d'El Khenig, 277 m.; oued El Khenig à 1 kilomètre Ouest du col, 261 m.; 1 kilomètre Sud-Est d'El Khenig, 273 m.; Pied d'Irid Tiridet 342 m.; oued Tekch Oulli, 289 m.; oued Botha devant Tidjoubar, 289 m.; Aïn Tidjoubar, 295 m.; le premier oued Ilezanat, 318 m.; dans le reg à 1 km. 1/2 Sud-Est du premier oued Ilezanat, 316 m.; oued Botha devant l'Aïn Redjem, 316 m.; Aïn Redjem, 325 m.; crête au-dessus de l'Aïn Redjem, 450 m.; reg d'Askaf à 15 kilomètres d'Aïn Redjem, 337 m.; reg d'Askaf à 27 kilomètres d'Aïn Redjem, 355 m.; dans une tête d'Askaf, au pied du centre de la dune, 369 m.; même ravin à 2 km. 1/2 Sud, 476 m.; Hassian Ighour, 416 m.; Foum-el-Erg, 430 m.; sortie Est de Foum-el-Erg, 457 m.; oued Ti-n-Esekfou, 461 m.; rive Est du màader Ti-n-Esekfou, 440 m.; Tiounkenin (à l'abankor), 497 m.; 2 km. 1/2 Est de l'abankor de Tiounkenin, 508 m.; oued Timelloulnin à 2 kilomètres du débouché, 634 m.; au débouché de Timelloulnin, 628 m.; branche Est de l'oued Gharis, 609 m.; Aïn Tin-Selmaken (Amdjid); 615 m.; dans l'oued d'Amdjid, à 2 km. 1/2 de la source, 570 m.; à 1 kilomètre au pied du Kef, entre Amdjid et Kermaya, 622 m.; Aïn Kermaya, 681 m.

Tarhahaout-Abelessa.

Tarhahaout (au Nord des cultures), 1.298 mètres; Souiqa (dans l'oued), 1.316 m.; oued Tifoudjin, en amont du confluent de Tibouranen, 1.407 m.; oued Ezerzi, 1.369 m.; Tamanrasset (au tarfa), 1.356 m.; oued Aït Asaouan, 1.381 m.; rive droite de l'oued Ou-

(1) La détermination du Nord a toujours été faite par l'observation du passage de la polaire au méridien, et la déclinaison mesurée avec la boussole Burnier. Mais comme cette boussole était placée sur un pied, parfaitement réglée, et que l'on a chaque fois opéré par temps calme, les lectures ont pu être faites avec assez de précision. Les différentes observations ont donné les résultats suivants :

1er janvier 1906. — Timenaïn au bord de l'oued devant la source. Déclinaison occidentale 13°.

11 février. — Tighammar, à 4 kilomètres au Nord de l'Anou In-Azaoua. Déclinaison occidentale 12°30.

2 avril. — Tarhahaout, au Nord du centre de cultures. Déclinaison occidentale 11°55.

(1) 29 décembre 1905. — Timenaïn sur le bord de l'oued devant la source. Temps calme, ciel pur.

21 janvier 1906. — Anou Tanombela. Temps calme, ciel pur.

28 février. — Oued Igharghar près de Ti-n-Foughas. Temps calme, ciel pur.

5 avril. — Tamanrasset. Vent moyen du Sud-Est, ciel voilé, forte brume.

27 avril. — Anou ouan Toreha (Ahnet). Coups de vent Nord-Ouest dans la soirée, ciel très nuageux.

16 mai. — Oued el Ouatia à l'hassi el Msid (Ahnet). Violente rafale d'Ouest avec sable à une heure, le vent diminue ensuite et souffle par intermittences jusqu'au soir. Ciel couvert, très rares éclaircies, le ciel se découvre un peu à partir de 4 heures du soir. Quelques gouttes de pluie à différentes reprises dans la journée.

toul, 1.293 m.; ravineau à 7 km. 1/2 d'Outoul, 1.323 m.; Tit (au pied de la gara), 1.372 m.; sur le plateau, à 7 kilomètres Ouest de Tit, 1.131 m.; Tin-n-Emensagh (centre d'aval), 1.040 m.; sur le plateau, à 8 kilomètres Ouest de Ti-n-Emensagh, 1.046 m.; Abelessa (au palmier de l'oued), 948 m.

Ouan Toreha (Ahnet) à In-Salah.

Anou Ouan-Toreha, 505 mètres; reg à 5 kilomètres Nord-Nord-Ouest d'Ouan-Toreha, 507 m.; oued Timedouin, 496 m.; reg à 10 kilomètres Nord-Ouest de Timedouin, 494 m.; oued In-Sakan, 457 m.; reg à 10 kilomètres Nord d'In-Sakan, à la pointe Nord des hauteurs de l'Est, 423 m.; Anou Ehenfous, 334 m.; dans le couloir entre les dunes, à 7 kilomètres Nord-Ouest d'Ehenfous, 309 m.; Hassi El-Msid dans l'oued El-Ouatia, 258 m.; oued El-Ouatia, à 3 kilomètres aval d'El-Msid, 255 m.; reg à 800 mètres Nord-Est d'Anou Tadounasset, 288 m.; reg à 9 kilomètres Est de Tadounasset, 288 m.; Hasi El-Mouilah, 295 m.; Adjelmam Tarjerdjera, 318 m.; Hamada, à 9 kilomètres Est de l'Adjelmam, 393 m.; oued Souf-Mellen, 397 m.; reg à 13 kilomètres Nord-Ouest de Souf-Mellen, 404 m.; coude de l'oued Timeskis, 382 m.; Anou Ti-n-Khelifa, 462 m.; oued Tizenfiliouïn, 434 m.; oued In-Belghem à Anou Medieq, 375 m.; Anou In-Belghem, 353 m.; oued In-Belghem à Afoun Dag Ghali, 317 m.; reg à 16 kilomètres d'Afoun Dag Ghali, 311 m.; Hassi el-Khenig, 280 m.; reg à 35 kilomètres Nord-Nord-Ouest d'Hassi el-Khenig, 296 m.; Hassi Anesmit, 299 m.; Hassi el-Gouirat, 300 m.; In-Salah, 280.

In-Salah, le 16 juin 1906.

APPENDICE V

1° Les groupements politiques des Azdjer et leurs liens avec ceux du Ahaggar.

De l'origine commune des Azdjer et des Ahaggar, il est resté un enchevêtrement curieux des tribus et des terrains de parcours. C'est ainsi qu'El Barkat, près de Ghat, appartient aux Ahaggar; les nobles Azdjer y enlevaient autrefois tout ce qu'ils voulaient, mais actuellement on ne leur donne plus que 5 guessâas d'orge pour leur cheval à titre de diffa, et la première nuit de leur passage seulement. L'oued Inhohaoèn, situé en plein Ahaggar, appartient de même aux Azdjer, ainsi que cela a été dit à M. Foureau par son guide. Les renseignements ci-après, ayant été recueillis au Ahaggar, sont donnés sous toutes réserves, car certaines fractions citées par Duveyrier (1) ne sont pas connues. Les principaux groupements actuels sont les suivants :

Imanan. Cette tribu est celle des sultans dépossédés; ils ne seraient plus qu'une dizaine en tout; l'amenokal est Hamoud. Leur point d'attache est Djanet, mais ils nomadisent aussi dans le tassili. Les Imanan ne luttent pas contre In-Guedazen, ils se résignent à leur effacement.

Les Imanan sont suivis par les nobles Ihadanaren, qui reconnaissent leur qualité de sultans.

Une petite tribu d'Ifoghas, originaire de la grande tribu maraboutique du Nord, mais n'ayant plus rien de commun avec elle, est donnée comme imrad des Imanan. Cette tribu aurait quelques biens, l'amrar est el Khasen ag Chafa.

Les imrad des Imanan sont :

Les Kel-Aherer, ils nomadisent dans le tassili;

Les Kel-el-Mihan, qui cultivent les jardins de Djanet;

Les Kel-Djahil, à Djanet (en partie).

Oraghen. Les Oraghen sont très nombreux; c'est à cette tribu noble qu'appartient In-Guedazen, l'amenokal des Azdjer. Dans ses relations avec Hamoud Sultan, In-Guedazen est souvent agressif.

Les imrad des Oraghen sont :

Les Kel-Toberen;

Les Ikendeman;

Les Isourekkien;

Les Izedjazaten;

Les Imeqarghasen;

Les Iwourworen;

Les Kel-Djahil (en partie);

Les Ikourkounen; ils proviennent du tobol des Taïtoq et leur font encore quelques présents, lorsqu'ils les rencontrent.

Les Oraghen et leurs imrad nomadisent dans le tassili au delà de Ghat. In-Guedazen et les Oraghen percevraient de fortes tioussit (impôt) sur les imrad.

Imanghasaten. Les Imanghasaten sont nombreux et perçoivent la tioussit des gens de Ghadamès. Cette tribu vit à part sans reconnaître l'autorité d'In-Guedazen. L'amrar est Ou Fenaït ag Moussa. Ou Fenaït ag Moussa se tient à Ghat, et ses gens nomadisent dans l'erg, au delà de Ghat. On ne leur connaît pas d'imrad autres que leurs serviteurs de Ghadamès.

Ihadhanaren. Ils sont peu nombreux et pauvres, habitent à El Barkat et nomadisent aussi dans le tassili. Il y a cinq ans, leur amghar était Inghiden; à sa mort, il a été remplacé par Hamma ag Abedjdet. La tribu est noble.

Ifoghass. Faible tribu, beaucoup de gens ont été tués par de nombreux rezzous. L'amrar des Ifoghass est Oukha. Les Ifoghass ont la réputation d'être courageux et de vivre en paix; mais lorsqu'ils sont attaqués, ils se font tuer jusqu'au dernier; ils nomadisent dans le djebel aux alentours de Ghadamès. Les Ifoghass, peu riches, sont merabtin (sorte de noblesse religieuse) et font les transports entre Ghadamès et Ghat, et Ghadamès et Tripoli; ils n'ont pas d'imrad.

Kel Ti-n-Alkoum. Ils ne seraient ni nobles ni imrad, et suivraient de préférence le soff des Oraghen.

Ilemtin. Les Ilemtin font partie du tobol (commandement) du Ahaggar et sont nobles, ou tout au moins pas considérés comme imrad. La plupart sont sédentaires à El Barkat, où ils possèdent des jardins; quelques-uns nomadisent dans le tassili. L'amrar est el Khadj Mokhamed Oualamiden ag Meghar. Moussa ag Amastane, amenokal du Ahaggar, possède trois sources à El Barkat et en touche le revenu.

2° Les Kel-Intounin.

Les Kel-Intounin, bien que nomadisant constamment avec les Kel-Toberen, imrad des Oraghen, font partie du tobol des Taïtoq. Les Chet-Ihemma ne sont qu'une sous-fraction des Kel-Intounin.

Au commencement de 1906, la répartition des différents éléments de la tribu était celle indiquée ci-après :

A l'anou Tighammar : 2 tentes, 3 hommes;

Entre Samen et Afara : 3 tentes, 3 hommes.

Dans l'oued Samen : environ 25 tentes et 35 hommes.

La tribu compterait donc en tout une quarantaine d'hommes en état de porter les armes. L'amrar Mohamed ag Sidi est très vieux, c'est un homme influent, ainsi que Barka ag Eneslem. Ces deux hommes sont les plus en vue de la tribu.

Les Kel-Intounin n'ont pas payé de tioussit aux Taïtoq, depuis le contre-rezzou du lieutenant Besset en 1903; ils n'ont d'ailleurs rien payé à personne autre. La tioussit due aux Taïtoq comprenait un tribut de 10 douros par an, payés par l'ensemble de la tribu. Cette tioussit pouvait être acquittée avec la même valeur en animaux ou en marchandises.

Lieutenant Voinot.

(1) Voir Duveyrier, *Les Touareg du Nord*. Paris, 1864.

BIBLIOGRAPHIE

D'une rive à l'autre du Sahara, par le lieutenant Cortier, de l'infanterie coloniale, lauréat de la Société de Géographie de Paris (prix Dewez). Première partie : Carnet de route au jour le jour de la mission Arnand-Cortier, d'Alger au Niger. Deuxième partie : *A.* Etude de l'Adrar, des Ifor'as et renseignements ethnographiques sur la tribu des Touaregs Ifor'as; *B.* Résultats astronomiques de la mission. Ouvrage complété par deux cartes de la route suivie et une carte détaillée, en couleurs, de l'Adrar, de l'Adrar des Ifor'as : 1.750.000e, et accompagné d'une note de M. Paul Lemoine, docteur ès sciences, sur les fossiles rapportés du Tilemsi, illustré de 118 reproductions photographiques. — Paris, Emile Larose, libraire-éditeur, 11, rue Victor-Cousin, 1908.

Ce livre est bien mieux qu'un roman, autrement attachant qu'une œuvre de Loti. C'est une page vécue où se rencontre, à côté de beaucoup de science et d'observations, une simplicité charmante à raconter ce qu'on a vu et ce qu'on a ressenti.

C'est l'œuvre d'un homme de guerre qu'on sent épris de son métier et de son pays, mais qui n'a rien perdu, dans la vie des camps et dans la brousse, de ses instincts fins et délicats. Sa plume est jolie, elle est alerte. Elle ne cherche jamais à devenir littéraire et elle atteint, par son naturel, à une souveraine distinction. Celui qui la tient n'est pas seulement un observateur et un savant très averti, c'est encore un probe et un artiste, et c'est l'artiste qui col-

labore, avec une finesse d'intention qu'on est tout heureux de rencontrer, à la rédaction de ce journal de route, qui nous captive dès les premières pages, tant par l'aptitude de son auteur à juger scrupuleusement qu'à trouver l'expression exacte.

Le mérite de ce livre, c'est d'être vivant, de fixer l'attention, d'être fin, ténu, exact. A mesure qn'on avance dans sa lecture, on se prend d'une belle sympathie pour l'écrivain. On ne discerne bientôt plus, en effet, si c'est le sujet qui empoigne ou si ce n'est pas plutôt le voyageur qui, à mesure qu'il avance, se fait davantage connaître et vous séduit par ses qualités personnelles. C'est que celles-ci s'échappent de toutes parts. Dans la description d'un paysage, dans la façon de conter une anecdote ou de poser un personnage, on a l'intuition de tous les sentiments qu'il éprouve, des émotions qu'il ressent, et c'est lui qui se découvre tandis qu'il esquisse, avec une légèreté de touche qu'on ne peut trop goûter, les gens et les choses qu'il nous présente.

N'est-elle pas symptomatique cette note écrite au petit jour, et ne révèle-t-elle pas son auteur : « Encore un dernier adieu, et la tunique rouge du si aimable capitaine Vidalin s'est cachée derrière les rochers, et nous restons pensifs un peu, le cœur gros au souvenir des jours passés, l'âme inquiète de l'avenir et du grand voyage et du doute du retour vers de si cordiaux compagnons. »

C'est avec des remarques estompées, en quelque sorte, qu'il fait apprécier ce qu'il montre, et c'est par des moyens très simples et en se servant du mot juste qu'il entoure tout ce qu'il approche d'une atmosphère si légère qu'il est aisé au lecteur de distinguer les détails des portraits ou des tableaux qui passent sous ses yeux.

Cet écrivain est évidemment un tendre. Cet officier, dont l'allure est si martiale, dont la pensée est si haute, ne se décrit-il pas, tout entier quand, rencontrant par hasard un Touareg allant dans la direction du Nord, il lui remet un paquet de lettres et, ceci fait, il écrit ces quelques lignes sur son carnet ; « Dans quatre ou cinq jours, nos lettres peuvent atteindre In-Salah et dans un mois arriver à Paris. Cette occasion inattendue de correspondre avec le pays si lointain évoque mille souvenirs gais ou tristes ; il semble que nous avons été frôlés par l'âme de la France et que, ce soir, nous sommes moins isolés, moins séparés des êtres chers qui pensent à nous. »

En poursuivant la lecture de ce livre, on ne peut s'empêcher de s'écrier souvent : « Ah ! les braves gens ! » C'est que tout est se sincère, si loyal dans l'existence de ces coureurs du désert qui vont dans l'inconnu pour faire la France plus grande. Et quand ils ont pour les raconter un camarade de talent comme le lieutenant Cortier, ils entrent tout vivants dans le domaine de ce qui sera plus tard la grande légende.

Ce voyage d'études à travers le Sahara et dont le *Bulletin* a eu plusieurs fois déjà l'occasion de s'occuper, soit en rendant compte du livre du capitaine Arnaud, *Nos confins sahariens*, soit en parlant des conférences faites par ce dernier ou par son compagnon de route, a un très grand intérêt militaire et scientifique. Si nous apprécions d'une façon particulière la forme littéraire donnée à cette longue chevauchée à travers le désert, c'est que nous lui reconnaissons le moyen le plus sûr pour attirer le lecteur. A cet égard, *D'une rive à l'autre du Sahara* est un modèle qu'on peut donner à nos explorateurs. En le suivant, ils auront chance de faire connaître des contrées ignorées et dont les noms barbares éloignent trop souvent.

Nous ne pensons pas qu'on ait jamais mieux dépeint la vallée de la Saoura, qu'on ait marqué plus exactement les coutumes des populations qui l'habitent, qu'on en ait mieux fait ressortir l'ambiance que dans ces notes d'une lucidité si parfaite.

Mais c'est à partir d'In-Salah, alors que les voyageurs s'éloignent des sentiers déjà parcourus, qu'ils tournent le dos à l'Erg oriental pour se rapprocher du massif du Hoggar, que le récit devient le plus intéressant.

Cette partie du voyage a pour guide le savant Père de Foucauld, qui apporte à nos officiers ses vastes connaissances linguistiques et archéologiques. Grâce à son secours, les légendes vont marcher de pair avec les anecdotes, les poésies avec les descriptions.

Tous les incidents de cette vie au grand air, de cette marche vers le Niger, à travers les plaines limitées par les hautes falaises, coupées de thalwegs où quelques tamaris étalent leurs branches, sont rendus avec un relief qui est souvent extraordinaire. C'est en coloriste qu'il dépeint ces horizons qui vont en s'étageant dans un extrême lointain. Bien loin de fatiguer ou d'importuner ces peintures qui se succèdent, émeuvent, elles donnent des impressions très nettes des différents aspects que prend le pays selon que le jour se lève ou qu'il se couche, que le ciel est pur et limpide ou que la pluie fait rage. Elle fait qu'on prend intérêt aux variations de la température, aux nuits froides et humides, au vent soufflant en ouragan, aux étoiles dont la lueur diffuse exagère les formes des rochers en laissant invisibles des arêtes plus lointaines, ce qui donne à croire qu'on « chemine sur un rempart que le vide seul entourcrait » ; au soleil, enfin, qui n'échauffe pas seulement les voyageurs, mais fait du sable, de l'or et des cailloux, des gemmes de diamant.

En face d'une brèche, la petite troupe de nos explorateurs s'est arrêtée : la Koudia tout entière apparaît. Elle s'étale dans sa massivité, et le lieutenant Cortier qui sait regarder et se souvenir écrit sur son carnet : « Ainsi sur l'écran du ciel qui en fond les détails, le Ahaggar se projette tout entier. D'ici on croirait quelque ville médiévale endormie, avec ses pignons pointus, ses clochetons étagés et la Koudia en est la cathédrale immense avec l'Ilamane pour flèche, le Tahat pour dôme et les mille aiguilles pour clochetons et gargouilles.

« L'ombre qui monte des vallées enveloppe les contreforts prochains et la brèche immense, et longtemps la ville fantastique encore flamboie dans le ruissellement féerique de la lumière rose répandue à foison. »

Le volume fourmille de ces descriptions qui sont comme des pastiches. Elles s'entre-croisent avec, parfois, des aphorismes qui, comme celui-ci, touche à un ordre d'idées qu'on aime à recueillir de la bouche d'un soldat : « La peur n'est que la première étape de toute pacification et la paix ne devient stable que par le perfectionnement moral des populations. »

Au milieu d'une société qui paraît se détourner trop souvent de ce qui est vivant, hardi, lettré, passionné pour les arts et la politique, on est heureux parfois de rencontrer de jeunes officiers tout imprégnés, semble-t-il, du souffle irrésistible du passé et qui se lancent sur les pas de leurs devanciers à la recherche de terres nouvelles.

L'ouvrage du lieutenant Cortier séduit et entraîne l'esprit. C'est grâce à la réunion de qualités très diverses et qui sont très latines, qu'il donne à tout ce qu'il touche cette harmonie qui font de son livre une œuvre d'art.

La seconde partie de ce très important ouvrage est un résumé de renseignements scientifiques recueillis au cours du voyage et portant sur l'Adrar, sur les mœurs et coutumes des peuplades Touareg Ifor'as, sur la faune et la flore du pays, sur la langue et la littérature de ce groupement saharien où la proximité du Niger et son contact avec les Nègres ont modifié quelque peu le caractère berbère de la race.

L'auteur n'oublie pas de nous marquer ici tout ce qu'il doit à l'érudition et à l'amitié du Père de Foucauld dont la vie se passe au milieu de ces populations et qui se faisait réciter des vers tamachèques par un Nègre auquel il donnait un sou par vers récité.

C'est également dans cette seconde partie qu'on trouve des renseignements ethnographiques et le résultat des observations astronomiques de l'auteur. Celles-ci font partie du travail, remarquable à tant de points de vue, commencé en 1900, sous les auspices du colonel Laperrine, dans le Sahara algérien et qui se continue actuellement.

L'ouvrage, enfin, se termine sur une note très poussée de M. Paul Lemoine, où celui-ci étudie les fossiles rapportés du Tilemsi par la mission Arnaud-Cortier.

Nous ne croirions pas avoir rempli notre tâche si, avant de terminer ces quelques lignes bibliographiques, nous n'adressions pas tous nos compliments à l'éditeur dont les ouvrages coloniaux prennent une place tous les jours plus importante dans les bibliothèques.

Le Maroc Agricole, rapport adressé au Ministre de l'Agriculture par Mme C. du Gast, chargée de mission au Maroc ; avec une planche hors texte et une carte spéciale en couleurs ; t. Ier : le Fahs ; 1 vol. in-16 de 294 p. Imprimerie Nationale. Delagrave.

Mme du Gast a accompli pour le ministre de l'Agriculture une mission agricole dans le Nord du Maroc et consigne ici la première partie des notes qu'elle a recueillies. Elle y a condensé d'utiles notions générales sur l'agriculture, division des terres, contrats de fermage et associations, acquisition de la propriété, poids et mesures, procédés de culture, impôts et taxes. Ces notions sont très clairement présentées et groupées.

Ce même volume contient une description détaillée du Fahs.

Mme du Gast annonce son intention de continuer pour les autres parties du Maroc l'application du programme qu'elle a rempli au Fahs.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 11

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA

MISSION HYDROGRAPHIQUE DU MAROC

CAMPAGNE DE 1908

Cette année encore la Mission hydrographique du Maroc a pu continuer son œuvre. Nous n'avons plus à faire l'éloge de son utilité. Grâce à cette Mission, la Marine française possède enfin des cartes hydrographiques récentes et fort complètes sur la côte occidentale du Maroc où nos navires de guerre et de commerce ne cessent d'opérer.

En publiant le rapport du lieutenant de vaisseau Larras, chef de la Mission, sur les opérations si fructueuses de la campagne de 1908, le Comité du Maroc tient à renouveler ici l'expression de sa gratitude aux bienfaiteurs de cette Mission, à Mme Hériot qui en a permis la réalisation et à M. Auguste Hériot dont les souscriptions ont seules assuré l'exécution du programme projeté.

Les témoignages constants que le Comité reçoit de l'utilité de ces cartes sont certainement pour eux comme pour lui la plus grande satisfaction que puisse leur donner le succès de cette œuvre d'intérêt national.

LE COMITÉ.

RAPPORT AU COMITÉ DU MAROC

A la famille Hériot.

Monsieur le Président,

Le rapport de mission que j'ai l'honneur de vous présenter décrit comment fut poursuivi le programme que nous vous avions soumis il y a environ un an.

J'éviterai de m'étendre en considérations techniques trop spéciales, me bornant à indiquer dans les grandes lignes ce que l'on s'est proposé et ce qui a pu être fait. On devra se reporter à des notes particulières pour l'intelligence plus précise de l'exécution des travaux.

Malgré notre désir de bien faire, de toujours mieux faire, malgré l'entrain et le zèle éclairés de tous, le programme qu'approuvèrent en mars 1908 les départements des Affaires étrangères et de la Marine n'aurait pu être exécuté aussi aisément, si leurs représentants au Maroc ne nous avaient dispensé largement et leurs encouragements flatteurs et les moyens matériels qu'ils purent mettre à notre disposition.

Mais notre gratitude est plus vive encore envers la famille Hériot dont la générosité inlassable nous permet d'enrichir chaque année la galerie de nos tableaux, ces tableaux dont le marin a tant besoin, les cartes et les plans qui lui permettront de naviguer de Mogador à Tanger, dépouillé de la méfiance justifiée que la côte atlantique du Maroc lui inspire.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, le but assigné à nos efforts est pour le moment restreint au levé de cette seule région de l'Ouest marocain.

Généralités. Conception logique d'un programme hydrographique.

1° Dans un pays où l'hydrographie n'a été faite qu'imparfaitement, le travail de première urgence est *l'ensemble des levés des rades commerçantes.* Pour atteindre ces rades, les capitaines continueront à naviguer provisoirement comme

autrefois. Au moins pourront-ils, une fois arrivés, mouiller sans hésitation et dans les meilleures conditions, aussi près de terre que leur permettront leur tirant d'eau et les circonstances



LE LIEUTENANT DE VAISSEAU ABEL LARRAS

de temps. Ceci facilitera grandement le mouvement des marchandises, écourtera le séjour en rade à grands frais des bâtiments de commerce et épargnera un trop long canotage aux embarcations. Enfin en localisant les régions où le fond général est de la roche, on évitera bien des avaries de mouillage (perte d'ancres, de chaînes, etc...).

Nous avons achevé, par les levés des rades de Tanger, Larache et Arzila au 1/10.000e, la série des plans de mouillage qui avaient été dressés en 1905 et 1906.

2° On facilitera grandement l'accès des rades dont on possède les plans à grande échelle, en dressant *les plans des atterrages de ces différentes rades.*

Ces plans permettront au capitaine qui n'a sa position que d'une manière approximative de la rectifier, pendant le jour, par la reconnaissance d'amers très nets désormais fixés sur la carte, et, la nuit ou par temps de brume, par la sonde. Cette dernière manière est surtout intéressante pour les capitaines caboteurs qui établissent souvent leurs itinéraires de manière à arriver au jour sur les rades. Ils se trouveront donc en général pendant le dernier quart de nuit dans le champ des plans d'atterrage. La connaissance de la sonde déterminera avec une assez grande exactitude la distance à laquelle ils sont de terre.

Naturellement, ces plans seront levés à une échelle beaucoup moins considérable que celle des plans locaux. Le 1/100.000e convient bien. Ces plans spéciaux ne seront faits que si les atterrages des rades présentent des difficultés particulières.

C'est ainsi que, en 1907, nous avons levé les abords de Mogador à cause du cap Sim et de la pointe Hadid, ceux de Safi à cause du cap Cantin, enfin les atterrages de Mazagan, à cause du cap Blanc du Nord et de l'épi d'Azemmour.

Des considérations spéciales, sur lesquelles je reviendrai plus loin nous ont conduits à lever cette année au 1/100.000e les atterrages de Casablanca qui ne présentent cependant pas de difficultés.

Enfin nous avons pensé que, à cause de l'importance particulière du détroit de Gibraltar, il serait bon de sonder à une plus grande échelle les atterrages du cap Spartel par le Sud, et nous avons dressé au 1/20.000e ce plan spécial.

3° Quand les plans locaux indispensables et les plans si commodes des abords ont été dressés, on peut entreprendre le travail plus général et nécessaire de *la carte d'ensemble.*

Ces cartes d'ensemble sont précieuses pour le navigateur. Quand il voyage de jour, en vue des côtes, il peut savoir d'une manière très précise où il se trouve, grâce à la connaissance exacte des amers. Il peut alors régler sa vitesse pour arriver sur les rades à des heures convenables. La chose a son importance au Maroc, car, en mettant à part Tanger et en rappelant quelques essais timides d'éclairage (Casablanca et Mogador), on peut dire que rien, la nuit, n'indique les mouillages. Quand on veut mouiller, en toute sécurité,



LE LIEUTENANT DE VAISSEAU MAURICE LABORDE

en un point déterminé d'une rade de la côte ouest, on doit y arriver de jour.

Dans un autre ordre d'idées, quand on se déplace de jour le long de la côte, avec une vitesse uni-

COTE OUEST DU MAROC

MISSION HYDROGRAPHIQUE DU COMITE DU MAROC

forme, les écarts de position entre les points que fixerait cette vitesse et les points réels donnés par une bonne carte donnent des indications intéressantes sur les courants régionaux.



L'INGÉNIEUR ÉMILE POBEGUIN

Nous avons pu reconnaître que les renseignements généraux donnés par les Instructions nautiques au sujet des courants étaient très exacts : le courant normal porte au Sud, et plus spécialement en côte dans les environs de Casablanca.

A l'aveugle, il faut un bâton pour tâter son chemin... Quand tout se coalise contre lui pour l'empêcher de voir, le marin a la sonde pour tâter le fond. Si l'on n'est pas en vue de terre, ou bien la nuit, ou encore par temps de brume, une bonne carte fera connaître la position du navire avec une approximation suffisante pour la sécurité du bâtiment : on sait toujours, par la vitesse soigneusement estimée du navire, en s'inspirant des renseignements donnés par les Instructions sur les courants, on sait toujours, à peu près, où l'on se trouve en latitude sur la côte ouest du Maroc. La sonde fera connaître à quelle distance on se trouve de terre.

Réciproquement, on saura encore que, dans telle région, il est bon de se tenir la nuit au large des fonds de 60 mètres, que dans telle autre région il est suffisant de se tenir au large des fonds de 40 mètres, etc.

Bref, ces cartes d'ensemble, toujours commodes, sont d'un secours inestimable quand il s'agit de naviguer, la nuit, le long d'une côte qui ne possède pas un seul phare.

Mais elles exigent, pour être dressées avec une précision définitive, tout un travail préliminaire dans l'intérieur du pays, souvent difficile à mener au Maroc, et des opérations de sondages le long de la côte, sans aucune solution de continuité.

Les échelles qui conviennent à de pareilles cartes sont comprises entre le 1/500.000e et le 1/1.000.000e.

Les coupures, s'il y en a plusieurs, devront être choisies avec soin et, autant que possible, chevaucher un peu les unes sur les autres.

Nous avons pensé que deux coupures heureuses pour la côte ouest du Maroc comprendraient : l'une, de Tanger au cap Blanc du Nord, l'autre de Fédallah au cap Sim. Leur échelle sera environ du 1/400.000e. Enfin, une carte générale au 1/800.000e comprendra toute la côte, de Tanger au cap Sim.

Nous avons déjà réuni bien des éléments qui nous permettront, dès cette année, de rédiger une minute provisoire de la carte d'ensemble, — mais nous mettrions complètement au point cet ensemble hydrographique, après une dernière campagne, sur la nécessité de laquelle je me permets d'attirer l'attention du Comité du Maroc.

Cet exposé sommaire d'un programme général de travaux hydrographiques m'a paru nécessaire pour que cette évidence saute aux yeux de tous.

Mise au net des travaux de 1907.

1° *Plans d'atterrages.* — Le dernier rapport que je vous ai adressé, Monsieur le Président, vous rendait compte de nos opérations jusqu'au 1er septembre 1907.

Nous nous sommes d'abord employés à la rédaction des trois plans des atterrages de Mogador, de Saffi et de Mazagan dont j'ai déjà parlé. Ces plans couvrent environ cent milles de côte et contiennent les sondages jusqu'à la ligne des fonds de 100 mètres.

Nous avons pensé qu'il fallait hâter le plus



M. AUGUSTE HÉRIOT

possible la rédaction, et les trois plans ont pu être remis à la marine au commencement de 1908.

Les éloges flatteurs dont la Mission a été l'objet de la part des commandants de nos navires au Maroc nous ont largement récompensés

de cet empressement. La côte ouest est particulièrement redoutable l'hiver. On doit surtout soigneusement éviter d'approcher des petits fonds des pointes, et nos plans indiquent bien les dangers en ces endroits (Cantin, épi d'Azemmour, Sim, etc.). Ils ont permis à nos camarades de naviguer plus commodément dans les environs des rades, à partir de janvier.

Le dessinateur du Service hydrographique, M. Lécuyer, nous a considérablement aidés dans ce travail de rédaction, avec le soin et la diligence qu'il apporte à nous servir depuis trois ans. Il m'est agréable de lui adresser ici nos vifs remerciements.

2° *Instructions nautiques.* — Nous avons encore pu donner à M. le capitaine de frégate Desbans d'utiles indications pour compléter les instructions nautiques qu'il rédige au Service hydrographique avec tant de soin et de méthode. Mais nous estimons que ce ne sont là que des renseignements complémentaires.

Nous pourrions, pendant la campagne 1909,



LE QUARTIER-MAITRE JOSEPH CORRE

et dans ce but particulier, entreprendre un travail plus homogène qui répondrait mieux aux nécessités de la navigation, en utilisant, bien entendu, autant que les nôtres, les renseignements qui ont été accumulés depuis un an par les camarades qui naviguent au Maroc.

Le navigateur prudent n'a que deux armes lorsqu'il est près de terre, sans vue, la sonde et les instructions nautiques.

Programme proposé pour la campagne de 1908.

Le programme que nous vous avions proposé au commencement de l'année, et qui fut adopté par les départements des Affaires étrangères et de la Marine, comprenait une campagne à terre et une croisière à la mer.

Campagne à terre. — 1° La triangulation et la topographie détaillée de Tanger, Larache, Arzila et des abords du cap Spartel, en vue de l'établissement des plans locaux à grande échelle.

2° Le réseau général des triangles de liaison entre Tanger et Rabat. Vous savez que nous possédions déjà l'ensemble du Sud, de Rabat au cap Sim, qui fut exécuté par la Mission en 1905-1906.

3° La topographie de détail de la zone côtière,



LOUIS BATTAS

seule intéressante pour la navigation, appuyée sur les sommets des grands triangles, est destinée à compléter la carte générale de la côte ouest. Le travail analogue pour le réseau du Sud a été fait en 1905-1906.

4° La liaison de la côte d'Afrique à la côte d'Espagne.

Croisière à la mer. Sondages. — 1° Levés au 1/10.000^e des rades de Tanger, Larache et Arzila.

2° Levé au 1/20.000^e des atterrages du cap Spartel par le Sud.

3° Reconnaissance du haut fond de 27 mètres, indiqué sur la vieille carte Arlett, et situé à 5 milles de terre environ entre Rabat et Casablanca. Et enfin, la détermination exacte d'un relèvement de fond signalé en janvier dernier par le *Kléber*, à 22 milles dans le Nord-Nord-Ouest de Casablanca.

Personnel de la mission. — Tel était le programme que nous espérions remplir, si deux facteurs essentiels nous étaient favorables, l'état



FÉLIX MANACH

d'esprit des indigènes à l'intérieur, pour la campagne à terre, et les circonstances de temps, pour la croisière. Les autres, non moins indispensables, la bienveillance des représentants des

Affaires étrangères et de la Marine, et l'entrain et la belle activité de la Mission, nous étaient évidemment acquis.

Le personnel comprenait, pour la période à terre, le lieutenant de vaisseau Abel Larras, l'ingénieur civil Emile Pobeguin, le maréchal des logis Auguste Hériot, le quartier-maître de timonerie Joseph Corre et l'interprète Abdelouahab. M. de Emden nous accompagna aussi pendant notre voyage à l'intérieur.

Quand la croisière des sondages dut commencer, le lieutenant de vaisseau Maurice Laborde, très entraîné aux travaux hydrographiques par deux campagnes à Madagascar, rejoignit Tanger, accompagné de trois vigoureux marins, les brevetés torpilleurs Louis Battas, Félix Manach et Eugène Rivoallan, dont il avait pu apprécier les sérieuses qualités sur l'*Amiral-Aube*.

Moyens matériels d'exécution. — Quand il s'est agi d'opérer dans l'intérieur, nous avons employé les ressources ordinaires du pays en muletiers, bêtes de selle et bêtes de charge, pour la composition du convoi.

Ce choix des animaux est délicat, on ne trouve pas toujours à remplacer les bêtes épuisées quand on est loin des villes; les indigènes, peu complaisants, se refusent souvent à vous en procurer. De plus, pour l'équipe volante qui circulait en pays mamelonné autour des campements successifs, pendant dix à douze heures par jour, il fallait des bêtes éprouvées et au pied très sûr. Le maréchal des logis Hériot nous donna d'excellents avis pour le choix de notre cavalerie, et nous n'eûmes pas de déboires de ce côté.

Notre matériel de campement, qui nous a déjà servi pendant trois campagnes à terre, aurait besoin d'être sérieusement réparé et complété pour l'année prochaine.

Le bateau de la mission pour la croisière fut le yacht à vapeur *Senta* de 328 tonneaux. Après deux semaines d'armement, le commandement en fut confié à M. Pierre Vergnes, ancien capitaine de la Compagnie Paquet et frère du capitaine Georges Vergnes, du vapeur *Anatolie* de la même Compagnie.

Le tonnage du yacht est un peu faible. Mais on ne saurait avoir un navire plus grand sans augmenter dans de trop fortes proportions les frais déjà considérables de la Mission. De plus, la faiblesse du tirant d'eau permet de s'approcher assez près de terre, et ceci est précieux pour l'établissement des plans d'atterrages.

La *Senta* possède une vedette à vapeur absolument indispensable pour les sondages en rade. Elle nous a malheureusement causé bien des désagréments. Il serait bon d'ailleurs d'avoir une embarcation plus grande; le clapotis soulevé par le vent d'Est régnant sur la rade de Tanger pendant la belle saison rendait les sondages pénibles, voire dangereux, avec la vedette du yacht.

Nous nous sommes en outre servis éventuellement des embarcations à vapeur et à l'aviron des navires de guerre, des embarcations de la flotte Paquet et des canots du pays.

Instruments. — Le service hydrographique de la marine nous avait prêté, comme les autres années, tous les instruments nécessaires.

Nous avons généralement employé pour les triangles principaux le théodolite répétiteur à microscopes, qui, avec les précautions réglementaires, donne l'angle de deux points à moins de 5 secondes près. Pour la topographie de détails appuyée sur les grands triangles, nous avons utilisé le petit théodolite Brünner aux 30 secondes et la mire stadia ordinaire. Pour les sondages, le cercle hydrographique à la minute.

Les bases et les réductions au centre ont été mesurées avec le ruban d'acier de 50 mètres et le ruban de coton de 10 mètres.

Les observations astronomiques ont été faites avec des sextants et des horizons artificiels du service hydrographique, mais à terre nous ne nous sommes jamais servis de ces sextants que comme instruments de comparaison, pour prendre des *hauteurs correspondantes* d'astres.

Nous avons utilisé pour les sondages avec la *Senta* deux sondeurs Thomson nouveau modèle, et pour lever les rades en vedette ou rechercher les têtes de roche en canot, le matériel ordinaire de la petite sonde.

L'outillage graphique dont nous avions été pourvus nous a permis d'effectuer sur place une rédaction provisoire.

I. — Campagne a terre.

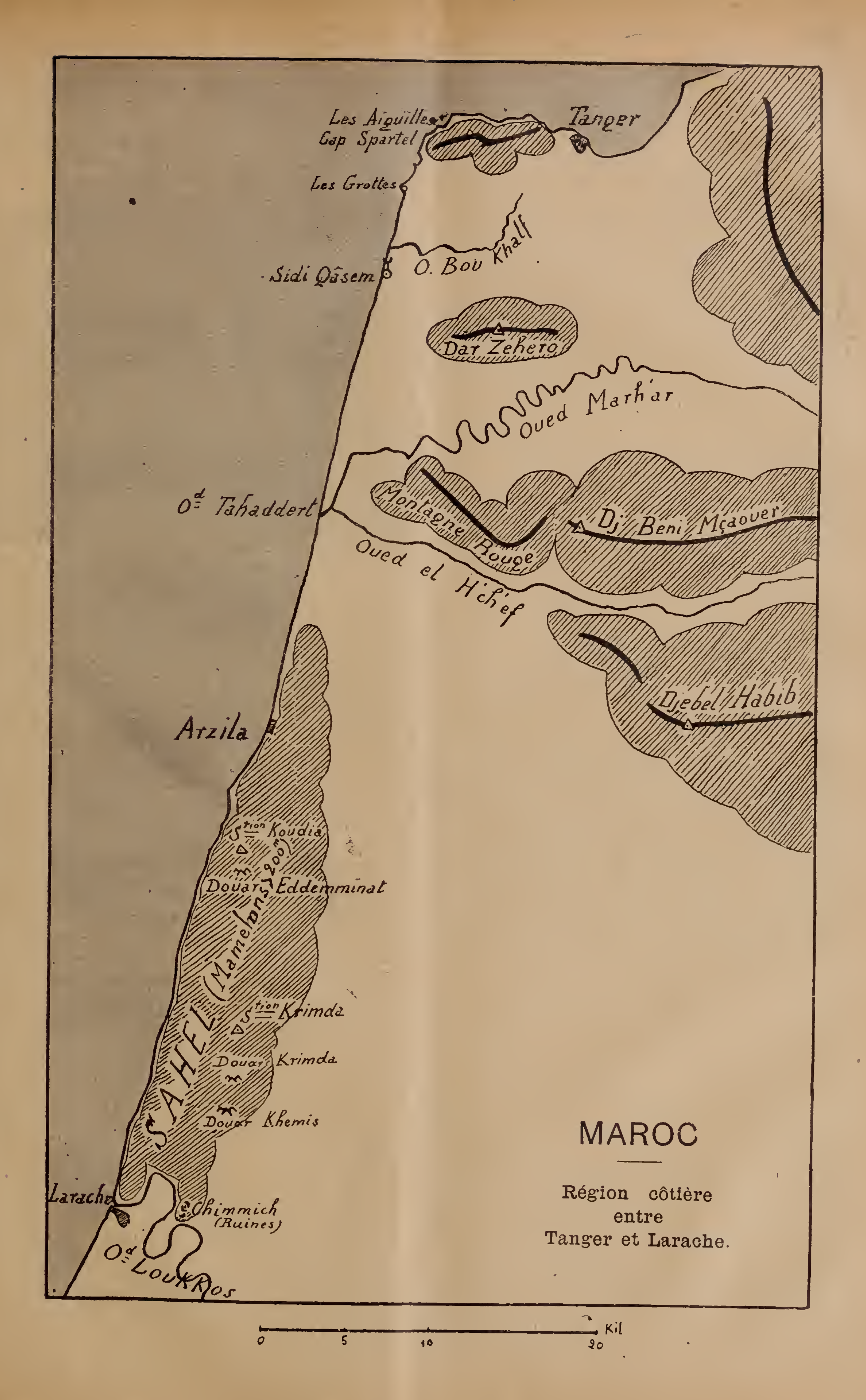
Sur l'*Arménie* de la Compagnie Paquet, capitaine Antoni, nous quittions Marseille le 1er avril. Nous étions à Tanger le 5, après la seule escale d'Oran.

Sur les quais d'Oran une animation habilement dirigée régnait. Soldats et marins rivalisaient d'entrain pour embarquer rapidement du matériel de guerre sur le vapeur. Chez tous ces garçons de vingt ans, le visage trahissait la hâte d'arriver, de voir ce Maroc tant vanté, de s'y distinguer. L'idée de la mort possible n'effleurait pas leur pensée.

Premier séjour à Tanger.

Mon premier projet, auquel je me tins d'ailleurs par la suite, était de passer quelques semaines à Tanger pour faire le levé à terre nécessaire à l'établissement du plan de la rade. Avant de quitter définitivement ce centre, je comptais aussi rayonner autour de la ville, pour pousser le plus possible vers le Sud la triangulation générale, sans passer la nuit dehors.

M. le chargé d'affaires à Tanger me remit les lettres chérifiennes que, sur notre démarche, les Affaires étrangères avaient demandées au Makhzen. C'étaient des lettres d'introduction auprès de Si Guebbas et du caïd de Larache, Bousselham Mejad. Nous avions beaucoup tenu à avoir ces lettres, non pas que j'en attendisse un secours *matériel*. Mais elles définissaient suffisamment le genre des


Les Aiguilles
Cap Spartel
Tanger
Les Grottes
Sidi Qâsem
O. Bou Khalf
Dar Zehero
Oued Marh'ar
Od Tahaddert
Montagne Rouge
Dj. Beni Mçaouer
Oued el Hch'ef
Djebel Habib
Arzila
Stion Koudia
Douar Eddemminat
SAHEL (Mamelons 200m)
Stion Krimda
Douar Krimda
Douar Khemis
Larache
Chimmich (Ruines)
Od Loukkos
MAROC
Région côtière entre Tanger et Larache.
0
5
10
20
Kil

opérations auxquelles nous devions nous livrer, pour que les caïds, toujours soucieux d'éviter au spectre du Makhzen quelque méchante histoire, nous donnassent un avis éclairé sur l'état intérieur du pays que nous devions traverser. S'ils nous disaient que nous pouvions faire nos observations, nous le pouvions cent fois; si la chose leur paraissait impossible, la question était à examiner. Dans aucun cas nous ne pouvions espérer que ces lettres nous feraient obtenir des autorités une escorte *effective*, nous permettant de mener notre travail de géodésie malgré les indigènes.

M. le commandant Fournié m'introduisit fort aimablement auprès de Si Guebbas, qui, suivant l'usage, me recommanda la prudence. Qui n'est pas prudent au Maroc?... Si Guebbas a de la finesse, de l'observation, il connaît bien le pays, ne dit pas naturellement tout ce qu'il pense, et cela pour sauver la face du Makhzen... Nous pouvions aller vers le Sud jusqu'à Larache, mais pour rien au monde ne dépasser ce point; dans l'Est, il ne fallait pas du tout nous écarter de Tanger au delà de la rivière, autant dire pas du tout. Cela me gênait un peu, parce que le levé de la rade nous obligeait à pousser jusqu'à la pointe Malabata. Mais Si Guebbas persista.

Et puis, nous nous inondâmes de compliments réciproques, et Si Guebbas nous donna deux mokhaznis ..

Deux types m'ont frappé au Maroc, le rekkas ou courrier à pied, et le mokhazni ou gendarme à cheval. Je ne parlerai que du seul mokhazni original, le mokhazni lâché à l'intérieur, hors des villes de la côte.

C'est alors une sorte de personnage emblématique qui représente l'autorité! Si vous n'en avez pas dans votre convoi et qu'il vous arrive quelque aventure, la responsabilité du Makhzen est bien atténuée : « Vous n'aviez pas de mokhaznis!... » Quand vous en avez un, il y a beaucoup de chance pour qu'il ne vous arrive rien... si vous pouvez le conserver, car le mokhazni ne vous accompagnera pas dans les endroits qu'il juge mauvais.

Mais ce personnage peut se tromper. Il se laisse quelquefois entraîner à la tombée de la nuit dans un douar qu'il ne connaît pas ou dont il ne se méfie pas. Aux allures de ce baromètre vivant, vous saurez si le centre est en surpression... Le mokhazni, qui a l'habitude, voit de suite si l'accueil est convenable. Il parle alors avec autorité, pousse des *Balak!* retentissants, distribue même quelques corrections, en choisissant de préférence ses victimes parmi les enfants en bas âge du village. Dès lors, vous êtes tranquille pour la nuit... Quand l'accueil est froid, le mokhazni disparaît subitement, sans doute poussé par quelque pressant besoin. Il ne revient que lorsque les premiers piquets de tente ont été plantés, après combien de vociférations de la part des indigènes, tandis que nous, Européens, refusons de comprendre les mots et les gestes les plus élémentaires signifiant, sans aucun doute, qu'il faut déguerpir... Cette méthode en vaut d'autres.

Par ailleurs, le gendarme est un Marocain près de ses sous, comme tous les indigènes, et paresseux comme beaucoup d'entre eux. Il faut beaucoup de fermeté, surtout pendant les premiers jours de route, pour obtenir d'eux qu'ils aident le personnel du convoi à installer le campement,



LE PUBLIC D'UNE DE NOS STATIONS

faire le paquetage, etc. Mais rien n'est introuvable, il y a même des mokhaznis actifs et courageux... Si Guebbas nous en donna deux qui doivent faire partie du lot considérable.

Le commandant Fournié me conduisit aussi chez ceux des chorfa d'Ouazzan qui sont protégés français. Leur mère, la chérifa, Anglaise d'origine, est une figure très connue de Tanger. Elle nous reçut fort aimablement en l'absence de ses fils, et sur notre requête, ne douta pas qu'ils nous faciliteraient l'excursion de Malabata. Il n'en fut rien, et nous dûmes y renoncer. Pourtant, en ce moment, les chorfa font bâtir dans l'Est de la pointe une maison qui domine merveilleusement la crique abritée par les Récifs du Péril, favorable à l'accostage des embarcations. Ils ont beaucoup d'autorité dans la région et auraient pu faciliter nos projets.

Le mois d'avril fut généralement pluvieux, surtout jusqu'au 20, et les ondées nous gênèrent beaucoup. Nous pûmes néanmoins exécuter :

1° La triangulation de la rade de Tanger, la mesure de la base et celle de l'orientation du plan ;

2° La topographie de détail appuyée sur cette triangulation, en réservant toutefois pour plus tard, la topographie des roches et de la pointe Malabata ;

3° Le 26 avril, dans des conditions particulières d'excellent éclairage, nous pûmes, avec les précautions ordinaires observées pour les grandes portées, viser quatre points de la côte d'Espagne, le phare de Tarifa et les trois tours Jija, Gracia et Meca, qui font partie du réseau de triangulation que mesura en 1854-1855 l'ingénieur hydro-

graphe de la marine française Vincendon Dumoulin ;

4° Comme je l'ai dit au début de ce chapitre et par mesure de prudence en ces temps douteux, je préférais ne quitter Tanger que lorsque j'aurais pu, en rayonnant chaque jour dans le Sud, avancer le plus possible la triangulation vers Larache.

Nous pûmes ainsi opérer jusqu'à la montagne du Dar-Zéhero et ne quitter Tanger qu'après avoir



LA STATION DU DAR-ZÉHERO

eu déjà de nombreuses visées sur le djebel Beni-Mçaouer, le djebel Habib et sur des points au Sud d'Arzila.

Les jours de pluie furent employés à Tanger à une rédaction sommaire des travaux en cours. Nous n'eûmes pas de surprise désagréable et, en particulier, la station de liaison de la côte d'Afrique à la côte d'Espagne ferma à 75 centimètres près. Elle nous donna aussi sur la tour Malabata une coïncidence remarquable de l'orientation du réseau Vincendon avec celle du nôtre.

Le rapprochement de ces résultats communs et des déterminations astronomiques que nous avons faites à Tanger à l'aide de l'astrolabe à prisme nous donnera des notions intéressantes sur la déviation de la verticale en ce lieu.

De Tanger à Arzila et Larache.

Nous quittons Tanger le 1er mai, flanqués de nos deux mokhaznis. Le convoi est convenable. Les muletiers de Tanger ont une grande habitude de ces excursions. Ils forment une corporation privilégiée et savent extraire beaucoup d'or du Roumi... De plus, au contact des Européens, surtout des Français, ils ont acquis une finesse relative; quelques-uns ont de l'observation et n'ignorent pas l'ironie... Ils sont beaucoup moins frustes que les convoyeurs que j'ai connus dans le Sud, vers Mogador et Saffi.

Ce voyage de Tanger à Larache, que l'on peut faire théoriquement en une étape, d'ailleurs exagérée, est souvent beaucoup plus long, surtout en hiver. On est arrêté aux rivières quand elles ont grossi et les gués sont difficiles. Même pendant la belle saison, on ne peut pas passer l'oued Marh'ar au gué de la route de Fez à toute heure de la marée.

Jusqu'à Arzila, il est facile de s'imaginer schématiquement le pays, absolument plat, et, posés comme des édifices de pâtisserie sur cette plaine, les massifs montagneux, orientés à peu près Est-Ouest, de Spartel, Dar-Zéhero, la Montagne Rouge. Puis commencent les mamelons du Sahel. Dans les trois dépressions successives coulent trois rivières : l'oued Bou-Khalf, l'oued Marh'ar ou Tahaddert et l'oued El H'chef. Après une période de pluie, la plaine inondée est marécageuse ; il faut suivre les pistes avec attention.

Au printemps, le pays, un peu monotone, est ravissant. On sent dans la terre une exubérance de sève extraordinaire, et dans les rares endroits



AU GUÉ DE L'OUED MAR'HAR

Ernest
Hériot Larras Corre
Bou Chaïb de Emden

où les indigènes ne la remuent pas, des tapis de fleurs des champs éclatent de leurs mille couleurs, des fleurs des champs monstrueuses, prodigieuses, comme on n'en voit que dans cette campagne de Tanger. Et le souvenir en moi renaissait de tapis aussi vifs foulés dans le Sud, à l'automne, mais tissés de petites fleurs rabougries, venues avec peine parmi les pierres du Doukhala.

Une remarque s'imposait à l'esprit. Très peu d'indigènes étaient armés, et si leur regard fuyant disait la haine du chrétien, leurs gestes n'étaient pas hostiles... Ils subissaient notre court séjour parmi eux. Si Guebbas connaît son monde : nous pouvions certainement continuer vers le

Sud. Entre Tanger et Larache, les seules forces relatives du makhzen étaient constituées par une petite mehalla à Aïn Dalia et quelques askris à Arzila... Ceci est toujours un sujet d'étonnement. Que se passerait-il dans n'importe quel coin d'Europe, si l'autorité était si mollement symbolisée?



DANS LE BLED

Le pays, en mai, respirait l'activité. Les indigènes travaillaient la terre avec ardeur, et si, pour l'humble Marocain qui a peu de besoins, le produit utile représentait uniquement, selon l'expression utopiste de Marx, *son travail congelé*, le Marocain serait riche.

Il en est rarement ainsi. Dans certaines contrées du Maroc, l'indigène est belliqueux; il produit seulement pour vivre. Dans d'autres régions, le Marocain pacifique travaille, mais alors il est souvent *mangé* par les caïds.

Les plus habiles mettent à l'abri leur bien, le produit de leur effort, en se faisant *protéger* par des Européens. Et quand ceux-ci sont consciencieux, cette manière est recommandable... Pendant ces dernières années, il n'y avait que deux moyens pour l'Européen d'exploiter honnêtement les vraies richesses du Maroc, l'agriculture et l'élevage. La sécurité pour lui est aléatoire dans l'intérieur; il doit utiliser l'effort, les bras des indigènes... Il leur donne les outils nécessaires, avance les fonds et les protège contre l'avidité des caïds.

« Labourage et pâturage » sont aussi les deux mamelles du Maroc. Il ne faut pas se tromper au mouvement factice de spéculations diverses qui s'est produit depuis que l'Européen s'est rué inconsidérément sur ce pays. Il ne s'agit bien que de spéculations. C'est une conception étroite de l'avenir économique d'un pays... On a aussi beaucoup parlé de mines, mais la question est à peine effleurée. On n'a généralement pu observer que des affleurements de minerai, exceptionnellement des coupes. Il y a surtout beaucoup de fer, et le fer paye mal, surtout loin du rivage. A ce point de vue, le Maroc ne semble pas plus riche que l'Algérie. Bref, la question mines, toujours intéressante, n'est certainement pas capitale ici. « Labourage et pâturage !... »

Je vais voir à Arzila le caïd de l'endroit, Abdesselham el Oudii. Evidemment, nous le gênons; il ne faudrait pas qu'il nous arrivât d'histoire; il en serait désolé, lui, ancien amel de Figuig, qui aime bien les Français et qui a connu M. le général Lyautey, dont il parle avec respect (le vrai respect du Marocain, le souvenir d'une poigne ferme...). Enfin, puisque nous tenons à rester dans la région, il en est enchanté et, dans un méchant français, il évoque les qualités austères de la mère Prudence.

La brume nous gêna pendant plusieurs jours à Arzila. Nous avions à faire une station absolument indispensable sur un haut mamelon du Sahel, à 8 kilomètres dans le Sud de la bourgade, près du douar d'Eddeminat. On devait voir de là notre signal du massif de Spartel et aussi Larache... Nous ne devions pas quitter Arzila sans avoir effectué ces visées. Et plusieurs fois nous fîmes pour rien l'excursion de la koudiat (colline). Un jour, Si Abdesselham el Oudii en personne vint même avec une escorte pour nous cueillir sur la colline, où nous jouions dans les nuages les héros de Richard Wagner. Et c'est lui, de crainte qu'il ne nous arrivât malheur, qui nous ramena dans son burg.

J'employai à commencer la topographie locale d'Arzila le temps perdu ainsi pour la grande triangulation; et puis, comme tout finit, en mai, par un éclat de soleil, nous pûmes viser avec raffinement notre signal de Spartel, Larache, et quelques pics orgueilleux, personnages de moindre importance pour nous.



LA PORTE DE MER A ARZILA

La journée de beaucoup la plus pénible pour nous fut celle de notre dernière station de triangulation avant Larache. Il nous fallait absolument trouver dans le Sahel, assez près de Larache, un point d'où l'on vît la ville en même temps

que nos points du Nord. En rayonnant assez loin autour de notre campement du Khemis, nous finîmes par découvrir l'endroit convenable, à 3 kilomètres environ dans le Nord de Krimda. Quelle journée! Sur un plateau, un vrai plateau sans la moindre éminence notable, embroussaillé d'arbustes de 3 à 5 mètres, heureusement quelque peu carbonisés, nous dûmes installer notre théodolite... Et ce fut la construction d'un vague signal fait de branchages, et la percée de coulées dans les broussailles pour pouvoir viser les points indispensables. Sans personnel, ce fut dur. La photographie ne donne qu'une idée des défenses de la touffe Krimda. Mais avec de l entêtement, on fait bien des choses.

En venant du Nord, le pays change nettement



LA TOUFFE KRIMDA

d'aspect entre Arzila et Larache; la zone côtière ou Sahel est constituée par une série de nombreux mamelons couverts d'une brousse souvent inextricable. Pays pénible à parcourir en terrain varié quand on quitte les pistes, et nous sommes toujours obligés de les lâcher pour courir aux cimes.

Entre le Sahel et les hautes montagnes de l'Est existe une large dépression où la terre est cultivée comme dans la campagne de Tanger.

Larache.

Nous voici à Larache, où M. Marchand, notre consul, nous reçoit avec empressement. Nous allons ensemble voir le représentant de l'Espagne et les officiers de la police espagnole, qui ont l'amabilité de nous assurer de leur concours, le cas échéant. Et puis Si Bousselham Mejad, le caïd, lit la lettre chérifienne que je lui apporte. Bousselham Mejad est un gros homme très fruste, très nul, un ancien pêcheur... qui s'effraie, lui aussi, de nous sentir là.



LARACHE CONTRE LES FRÉGATES

Cette fois, d'après les renseignements de M.Marchand et tous ceux que j'ai pu déjà recueillir, c'est plus sérieux. Il ne faut pas songer à continuer dans le Sud jusqu'à Rabat, voire, il ne faut pas songer du tout à s'éloigner de Larache dans cette direction,

Les Oulad Djellal et les tribus du Rarb incendient les villages à la suite de l'assassinat du caïd Fedhely. On se bat dans le Gla. L'anarchie règne dans le Rarb, et les chorfa d'Ouazzan, à cause de leur attitude équivoque, n'y peuvent rien. Aucun Européen ne passe depuis longtemps entre Larache et Rabat. A plus forte raison ne pouvons-nous pas compter passer avec nos instruments indiscrets, qui ne savent briller de tout leur cuivre qu'en évidence sur les sommets.

Ce qu'il y a de plus ennuyeux, c'est que, par mesure de prudence, surtout pour lui, bien entendu, le caïd de Larache nous oblige à rentrer en ville, et nous devons abandonner le campement ordinaire des caravanes.

Naturellement, Larache, une méchante petite ville, ne possède que des hôtels inhabitables, et l'on ne peut pas trouver une maison vide. Mais M. Robin est là, M. Robin, un négociant français, très français, très affable, qui fait vider ses magasins et nous permet d'installer notre campement. Il nous dit très sobrement : « A des jeunes gens comme vous, qui font d'excellent ouvrage, toutes les facilités doivent être données. » Et ceci est très bien, n'est-ce pas, car il pouvait pleuvoir, ses sacs eussent été mouillés, et malgré la police, il y a encore des maraudeurs au Maroc.

A Larache, j'observai le même principe qu'à Tanger. Faire dans cette ville les opérations à

terre nécessaires pour le levé de la rade; puis excursionner à grand rayon, afin de faire dans le pays environnant la besogne indispensable, sans



LA POLICE DE LARACHE

passer la nuit dehors. Nous ne saurions trop répéter que, malgré la perte de temps légère qui en résulte, c'est la meilleure manière d'opérer en toute sécurité et avec des frais de convoi insignifiants.

En nous efforçant de conduire de front la rédaction provisoire, nous eûmes le temps :

1° D'achever la triangulation générale de Tanger à Larache;

2° De conduire, dans le Nord, de la ville à la Falaise blanche, la topographie de la zone côtière appuyée sur ce réseau de grande triangulation. Puis de faire :

3° La triangulation locale de Larache, la mesure de la base et celle de l'orientation;



LES RUINES DE CHIMMICH

4° La topographie de détail en prévision de la rédaction au 1/10.000e;

5° Les sondages dans la rivière jusqu'au premier coude. Il est à retenir que la mer est généralement moins dure sur la barre de Larache que sur celle du Bou-Regreb à Rabat; il n'y a cependant pas plus d'eau à l'embouchure du Loukhos, quelques décimètres aux plus grandes basses mers;

6° Il va sans dire que la marée fut observée très régulièrement dix heures par jour pendant toute la durée de notre pause.

M. Pobeguin, comme il le fit du reste pendant tout le voyage, put prendre quelques photographies, notamment le jour où M. de Laroche, qui depuis longtemps personnifie la France à Larache, nous fit en guide érudit les honneurs des ruines de Chimmich.

C'est pendant ce séjour à Larache que nous apprîmes, venant de Tanger, une nouvelle intéressante que nous pûmes à temps démentir : l'attaque de notre mission par les Marocains. Quelques-uns d'entre nous avaient même eu les yeux crevés!...

Retour sur Tanger. De Larache à Arzila.

Nous installons notre campement à Eddeminat, en dehors du douar, dans une jolie clairière très



LE CAMPEMENT D'EDDEMINAT

agréable, où M. Pobeguin prit, un soir d'orage, des photographies d'éclairs très intéressantes.

La topographie jusqu'au Râs-el-Kef fut achevée par quelques randonnées dans les mamelons du Sahel, pimentées par des dégringolades de mules dans les ravins.

Arzila.

Nous retrouvons souffrant notre ami quand même, le caïd Abdesselham el Oudii. Un assassinat a été commis la veille, il n'est pas tranquille. Il tient absolument à nous avoir dans sa casbah, et malgré quelque répugnance nous campons à l'intérieur des ruines. Portugais qui avez bâti cette pauvre bourgade, quel effort prodigieux vous avez donné jadis au Maroc! Aujourd'hui, elle est entièrement détruite et surtout habitée par des juifs.

Seul incident de la campagne à terre : un énergumène, près du marabout de Sidi-bou-Zouak,

nous menace de son fusil et des foudres du saint, mais tout se passe en discours.

Nous pouvons encore travailler sans inquiétude et :

1° Achever la triangulation et la topographie locales d'Arzila, base, orientation, etc.;

2° Assurer la liaison d'Arzila au réseau général de la triangulation Tanger-Larache ;

3° Continuer la topographie de la zone côtière



LA GROTTE DE RAS EL KEF

jusqu'au Ras-el-Kef dans le Sud et jusqu'à l'embouchure de l'oued Tahaddert dans le Nord;

4° Lever le plan de détail de l'intérieur de la ville;

5° Enfin, effectuer les sondages du petit port d'embarcations abrité un peu de la houle par les roches du large.

En ne considérant que le côté maritime de la question, il est certain qu'Arzila a subi le sort de bien des points de la côte. Autrefois la crique, d'ailleurs moins ensablée probablement, suffisait aux felouques et aux grêles caravelles, mais elle a dû être abandonnée dès que les tonnages ont augmenté.

Et là encore nous pouvons juger de la nécessité, de l'urgence de nos travaux. A Arzila, une épave de chalutier, et non loin de Tahaddert, une autre lamentable carcasse de navire, impriment encore dans nos cerveaux les mots : prudence, méfiance..., des mots que l'on entend toujours dans l'intérieur au Maroc et dont il faut encore se souvenir, à la mer, sur la côte inhospitalière de ce pays.

D'Arzila à Sidi-Qâsem. Les environs du cap Spartel.

D'Arzila à Sidi-Qâsem, le voyage le long de la mer est tout à fait monotone. Il faut retenir qu'une barque est toujours nécessaire à l'embouchure de l'oued Tahaddert; la rivière n'est guéable en aucune saison. Généralement, le caïd d'Arzila, prévenu à temps, procure les gens pour la manœuvre de la barcasse.

La pluie, encore la pluie!...

Nous arrivons à Sidi-Qâsem, au campement des Oliviers, rendez-vous de chasse assez connu des Tangérois. Un site agréable à la vue, des tonnelles de verdure inattendues. Mais on déchante vite... C'est aussi le rendez-vous des moustiques, mais de millions de moustiques; je n'en ai vu autant qu'à Madagascar, dans les rivières, à la tombée de la nuit. Nous ne resterons pas longtemps ici, nous sommes littéralement dévorés.

En prévision des sondages près du cap, nous sommes cependant obligés de dresser un plan relativement très détaillé de cette région, et nous ne rentrons à Tanger qu'après plusieurs jours de travail hâtif, mal récompensé par des nuits d'insomnie.

Second séjour à Tanger.

Nous avons plus de deux semaines devant nous pour attendre l'arrivée du yacht. Aussi pouvons-nous attaquer la rédaction définitive de Tanger, du cap Spartel, etc., et surtout reviser tous nos calculs de triangulation.

Ces calculs, il faut toujours, toujours les faire sur place, car les grands triangles constituent l'ossature, le squelette de la carte, et tout le travail consécutif, topographie laborieuse, sondages souvent pénibles, deviennent inutiles s'il manque des os au squelette.

Nous ne saurions trop attirer là-dessus l'attention des camarades qui songeraient à s'occuper d'hydrographie. La grosse surprise, la surprise irréparable, sera toujours évitée si l'on achève sur place les calculs de la triangulation. Car enfin, si quelque chose ne va décidément pas, on peut, en dernier ressort, aller recommencer l'opération sur le terrain. Quand on est de retour en France, la lacune ne peut plus être comblée.

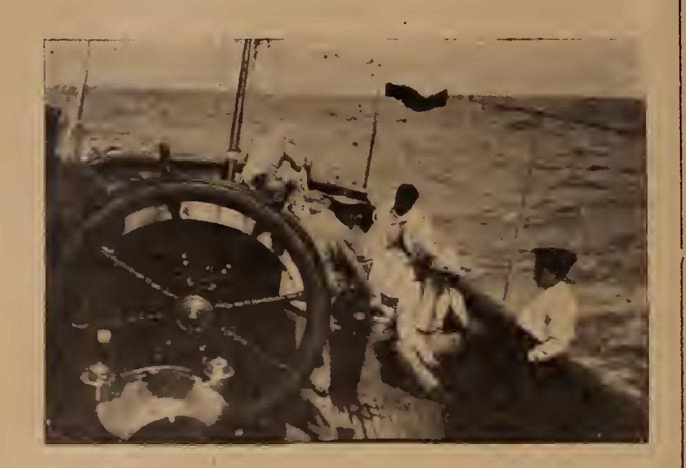
II. — Opérations a la mer.

J'ai parlé d'un premier principe que nous nous sommes toujours efforcés d'observer : celui des opérations à l'intérieur, en perdant le moins possible le contact des centres habités par des Européens. Il permet de mener la campagne à terre, à peu de frais et avec une sécurité relative plus grande.

Ces deux qualités d'économie et de sécurité sont aussi obtenues pour les opérations à la mer,

à la condition que la croisière soit courte et fructueuse, par conséquent effectuée pendant la plus belle saison.

Or, nous nous basons pour avancer cela sur



PARÉ A SONDER AU THOMSON

une expérience de quatre années, les deux mois relativement paisibles, ceux pendant lesquels la grande nappe de l'Océan semble se recueillir et concentrer son plus grand effort pour l'hiver, sont juillet et août. Juin et septembre peuvent être pénibles; en juin 1907, nous avons été très gênés dans le Sud, à bord du petit *Aigle*. Au contraire, en 1905, nous avons pu effectuer des sondages en octobre, mais ceci est exceptionnel.

Pendant les mois de juillet et août, les brises de jour sont quelquefois assez fraîches; c'est ainsi que nous avons été gênés sur la rade de Tanger par de l'Est très frais, mais le vrai mauvais temps est l'exception.

La brume seule, surtout dans le Nord, peut gêner les travaux pendant ces deux mois, mais elle se dissipe généralement vers 9 heures du matin.

La croisière doit donc être faite en juillet et août, en mordant au besoin un peu sur juin, un peu sur septembre.

Pour faire en aussi peu de temps un travail considérable, avec un personnel restreint, il faut se hâter et employer aux sondages *exclusivement* toutes les heures maniables pour les embarcations. Je dis exclusivement, et pour arriver à ce résultat tout le travail préliminaire à terre, d'ailleurs indispensable, doit être achevé en juin. Autrement dit, il y a un gros intérêt à séparer absolument les deux séries d'opérations, à terre et à la mer, et à mener celles-ci d'une manière intensive pour profiter du beau temps.

Il faut encore remarquer que cette manière de faire permet de ne garder le yacht dont la location est très onéreuse que pendant le minimum de temps nécessaire, et d'alléger considérablement ainsi les frais déjà lourds de la Mission.

Nous avons été assez heureux pour pouvoir appliquer intégralement ce second principe directeur et pour achever, en deux mois, le programme prévu et même quelque peu élargi.

Reconnaissance devant Azemmour.

Le lieutenant de vaisseau Maurice Laborde et les trois marins qu'il avait choisis sur l'*Amiral-*



M. HÉRIOT A LA MANŒUVRE DU THOMSON

Aube pour nous servir d'auxiliaires arrivent à Tanger le 26 juin, le yacht *Senta* est sur rade le 30. Le lendemain, après ma visite officielle à M. l'amiral Berryer qui a l'obligeance, flatteuse pour nous, de nous assurer de toute sa bienveillance, nous allons charbonner à Gibraltar.

Le 3, nous sommes à Casablanca. Mon intention était d'aller reconnaître immédiatement le relèvement de fond signalé à 22 milles dans le Nord-Nord-Ouest du mouillage.

Mais le commandant Ytier, du *Desaix*, chef de



LE GÉNÉRAL D'AMADE

rade, m'apprend que, par radiogramme, l'amiral me fait demander « si je puis aller faire la reconnaissance hydrographique de la barre de l'Oum-er-Rbia, afin de déterminer si la passe est praticable pour les barcasses, et de fixer les aligne-

ments nécessaires ». Le général d'Amade désirait savoir s'il pouvait compter sur cette voie pour le ravitaillement de nos forces militaires qui opéraient près d'Azemmour.

Je connaissais la rivière. Nous en avions suivi les berges en 1906, mon camarade Traub et moi, tandis que nous faisions la topographie de détail de Mazagan à Casablanca. *A priori*, la barre était impraticable.

Néanmoins nous partons pour Mazagan où nous débarquons deux sapeurs destinés au poste optique du consulat. A terre, nous rencontrons nombre d'officiers de la colonne venus en excursion, officiers de tous grades et de toutes armes, et la gamme des uniformes rappelle le spectacle familier d'une critique aux manœuvres. Un clapotis d'enthousiasme, d'ambition saine, d'impatience aussi, anime ce cercle de camarades soulevé par le souffle régulier et immuable d'un jeune chef, aimé et admiré.

Le caïd Si Allal, un « Jeune Marocain », très élégant, gouverne alors Mazagan. C'est un des rares indigènes qui ait conservé depuis les événements d'août 1907 une ligne de conduite logique, c'est-à-dire invariable. Sa manière, lors de la démonstration devant Casablanca, ne fut jamais équivoque. Depuis, il continua à se compromettre en se jetant dans nos bras. N'écrivit-il pas ses remerciements au général « pour avoir su rétablir le calme dans la région d'Azemmour » ? Il est certain que Si Allal, impressionné par la fuite déplorable, devant quelques partisans d'Hafid, de la petite mehalla aziziste qui devait couvrir Mazagan, aurait vu avec plaisir nos troupes occuper tout son caïdat.

Nous rendons visite à notre consul et à nos bons amis les Brudo.

Le *Galilée*, commandant J. Delahet, avec une barcasse à la remorque, appareille en même temps que la *Senta*. Nous mouillons devant la barre de l'Oum-er-Rbia.

Avec la vedette du yacht, nous pouvons sonder devant la barre, malgré une assez forte houle. Mais il est inutile de songer à rentrer en rivière. Un vieux barcassier, très connu à Mazagan, m'a d'ailleurs confirmé que l'entrée en est normalement impraticable. Quelques rares embarcations ont franchi la barre, il y longtemps, peu chargées, par beau temps et à une grande pleine mer.

Dans tous les cas, la chose ne serait possible que géométriquement. Il est hors de doute qu'on ne peut pas compter sur cette voie pour un ravitaillement régulier de la colonne volante. L'enseigne de vaisseau de Peytes de Montcabrier, attaché à la personne du général, a d'ailleurs de son côté essayé de franchir la barre, en sens inverse, et a dû y renoncer ; j'ai appris la chose par un des officiers rencontrés la veille à Mazagan.

Nous rallions donc immédiatement Casablanca, où le commandant Ytier nous transmet le lendemain les remerciements de l'amiral Berryer.

Atterrages de Casablanca.

Malgré les indications très précises données sur la position du relèvement de fond signalé par le *Kléber* en janvier dernier, nous n'avons rien retrouvé. Nous avons cependant, en nous entourant de toutes les précautions, couvert d'un réseau méthodique de sondages la région intéressante. Non seulement nous n'avons pas trouvé le relèvement, mais nous n'avons senti aucune perturbation dans l'ordre de croissance des profondeurs vers le large, jusqu'aux fonds de 180 mètres qui furent atteints à 30 milles environ, dans le Nord-Ouest de Casablanca.

Les officiers de *La Mutine*, de la marine d'Angleterre, ont aussi sondé, suivant deux lignes normales à la côte, traversant les mêmes parages. Le résultat de leurs recherches fut négatif. Enfin, dernièrement le commandant du *Desaix*, rentrant en France avec son bâtiment, fit aussi sonder sans succès.

Sans nous expliquer d'une manière satisfaisante ce qui s'est passé le jour où le *Kléber* effectua ses sondages, — nous croyons pouvoir affirmer que le relèvement de fond n'existe pas dans une bande de 10 milles encadrant l'endroit suspect.

C'est au cours de ces recherches que nous avons rencontré, allant à la dérive, une porte de bassin de radoub destinée au port de Dakar, et que son remorqueur avait dû abandonner. Grâce aux efforts de tous et à l'empressement de nos camarades de la marine, nous pûmes mouiller l'épave, non sans de grandes difficultés, sur la rade de Casablanca.

Un second réseau de sondages nous permit de reconnaître le banc indiqué sur la vieille carte Arlett, entre Casablanca et Rabat, devant Bou-Znika. Ce banc n'est pas un danger pour la navigation, car nous n'avons pas trouvé moins de 20 mètres d'eau. Cependant en hiver, la mer est généralement très dure partout; il vaudra donc mieux passer à terre du banc, par des fonds de 30 à 35 mètres, à 2 milles et demi de terre.

Devant le poste de Bou Znika, nous ressentîmes quelque émotion rafraîchissante en voyant flotter les couleurs de France, et nous échangeâmes avec la terre le beau salut du pavillon.

Ainsi, nous avions fini les deux réseaux de sondages prévus, dans le Sud Ouest et dans le Nord-Est de Casablanca. L'idée nous vint alors de combler la lacune entre ces deux chantiers et de dresser une carte des atterrages de la rade au 1/100.000^e, analogue au trois cartes du Sud, achevées en 1907. La chose fut aisément complétée en quelques jours.

Au cours de ces opérations, nous avions mouillé un soir dans la baie de Fédallah et constaté une fois de plus que c'est là un excellent mouillage pour un bâtiment du tonnage de l'*Aigle* ou de la *Senta*. Ce fut des contrebandiers le refuge ordinaire!...

A ce point de vue si particulier, il y a un second point de débarquement à signaler aux bâtiments chargés de la répression. C'est une petite crique, praticable seulement par beau temps, située dans le Sud-Ouest de Casablanca, près de l'embouchure de la petite rivière Oulad Jerar.

Les sondages du plan d'atterrage de Casablanca

ont été effectués avec le sondeur Thomson 1904, en s'entourant des nombreuses précautions que nous a suggérées une longue pratique de cet instrument. Une note spéciale fera connaître ces précautions essentielles, et je ne signalerai ici que la nécessité d'employer, pour chaque coup de sonde, deux tubes jumelés.

Les stations de sondes étaient placées par segments capables, tant qu'il était possible de distinguer encore les points de terre.

Puis, on s'attachait à réunir les éléments permettant d'estimer très exactement l'itinéraire suivi. Enfin, l'on répartissait sur tous les éléments de la route estimée le vecteur de fermeture obtenu à l'aide du premier point qu'il était de nouveau possible de placer par segments, dans la bordée à terre.

Ceci nous a permis de constater l'exactitude du renseignement contenu dans les Instructions et que j'ai déjà signalé, le courant porte nettement en côte dans les parages de Casablanca.

Enfin, à titre de renseignement, des observations de soleil donnaient toutes les heures, quelquefois toutes les demi-heures, une droite de hauteur, hors de vue de terre. Pour le tracé de ces droites, nous avons tenu compte de l'erreur d'excentricité du sextant employé.

Revue du 14 juillet. — Notre séjour à Casablanca prit fin le 15 juillet. Nous avons pu assister, à la revue du 14, à une brillante manifestation de notre force militaire.

Le goum marocain fut très remarqué. De nombreux caïds des tribus, au repos, groupés autour d'un officier français, très droits sur



LE GÉNÉRAL D'AMADE ET SON ÉTAT-MAJOR

leurs hautes selles, méditaient, graves devant des gestes obscurs pour eux, un chef roumi redouté épinglant sur la poitrine de leurs frères en Islam un ruban rouge, un ruban jaune et vert. Dans de modestes tribunes érigées hâtivement, au milieu des toilettes claires des dames, parmi le bruit étourdissant des conversations en langues plus panachées que les toilettes, les représentants de l'autorité aziziste en Casablanca, pâles et gras, silencieux, le regard lointain.

Les éclats de nos clairons et de la clique en délire, les cris naïvement plaintifs des noubas, du soleil, de la poussière, les hurlements de



LE GÉNÉRAL D'AMADE REMET LES MÉDAILLES MILITAIRES

guerre de nos spahis chargeant en fous!... Certainement ému, le chef modeste, très élégant, regarde défiler ses soldats.

Après la revue, le général d'Amade reçoit au camp les personnes de la colonie étrangère et les Français qui ont assisté à cette fête, et il est assez aimable pour nous remercier de notre excursion devant l'Oum-er-Rbia.

Du 15 au 31 juillet. — En attendant l'arrivée du nouveau capitaine du yacht, M. Pierre Vergnes, nous restons à Tanger pour compléter la topographie de la rade et travailler à la rédaction définitive.

La marée est observée pendant quinze jours



SUR LE BOU-REGREG A RABAT

consécutifs à l'extrémité du wharf en bois. Les résultats de ces observations, joints à ceux de Larache, sont consignés dans une note particulière.

Laborde, Pobeguin et le torpilleur Battas sont à Casablanca pour embarquer sur l'*Oued-Sebou*,

de la Compagnie Paquet, capitaine Rizoulière. Ce vapeur doit faire escale à Rabat et à Larache, ce qui leur permettra de compléter les sondages de 1906 faits dans le Bou-Regreg, et de continuer ceux de la rade de Larache commencés l'année dernière.

Grâce aux embarcations de l'*Oued-Sebou*, les camarades peuvent terminer Rabat et beaucoup avancer le travail de Larache.

Le levé de la Rade de Tanger.

Les sondages commencèrent dès que la *Senta* fut de retour de Gibraltar. Sondages extrêmement pénibles, malgré la saison. Le détroit est constamment éventé par la brise d'Est très fraîche qui rend pénible le canotage. Aux pointes, cette brise contre le courant général qui pénètre en Méditerranée soulevait un clapotis toujours gênant pour nos travaux dans la petite vedette du yacht.

Le 14 août, ce clapotis se leva tellement vite vers neuf heures du matin, à la pointe Malabata, qu'une lame éteignit les feux. La chaudière depuis le début était en très mauvais état. On ralluma, mais il fut impossible de faire monter la pression. Laborde inquiet appareilla avec la *Senta*, et nous retrouva vers trois heures de l'après-midi. Ces aventures rompent la monotonie du métier.

Pour faire la topographie de Malabata interdit, j'avais un moment songé à utiliser des photographies panoramiques Saconney prises automatiquement d'un cerf volant. Mais, le commandant du *Friant* nous permit d'utiliser un des canots à vapeur de son bord, et Laborde put faire ce travail, de la mer, avec une précision plus que suffisante.

Pendant ce temps-là, Pobeguin et moi pûmes continuer les sondages avec la vedette de la *Senta*. Nous réalisâmes ainsi une grande économie de temps.

C'est au Thomson que furent faits les sondages du large, à partir des fonds de 55 mètres. Toutes les stations ont pu être repérées par rapport aux points de terre.

Sondages autour du cap Spartel, Larache et Arzila.

Le 17 août, nous allons prendre le mouillage des grottes, dans l'Ouest du massif de Spartel.

Les sondages par les petits fonds sont faits en vedette, depuis les Aiguilles du Cap jusqu'au marabout de Sidi Qâsem.

A partir des grottes, court vers le Sud une plage de sable éblouissante. Dans le Nord du mouillage, à part une haute dune et la dépression de l'Anse Spartel dans laquelle se jette un torrent, la côte est généralement rocailleuse. C'est la région du rêve pour les contrebandiers.

Les sondes au Thomson sont poussées dans le Nord jusqu'à la ligne des fonds de 100 mètres. Elles ont pu être toutes repérées par rapport aux points de terre.

Le plateau de sonde est extrêmement intéressant. Aussi nous sommes-nous attachés à les fouiller d'une manière particulière. Chaque fois que nous passions là, avec la *Senta*, allant vers Larache ou Arzila, nous avons complété ce réseau.

Le navigateur, à l'aide de cette carte des parages de Spartel, pourra facilement rentrer dans le détroit par brume en venant du Sud. On peut venir sur la droite dès qu'on a senti la brusque augmentation des fonds, en s'aidant en outre des indications du signal sonore du sémaphore. Nous avons été pris par la brume près du Cap et nous avons pu constater que le signal fonctionne très régulièrement.

Une journée devant Larache, et le plan de cette localité, déjà très avancé, fut complètement achevé. Nous n'eûmes malheureusement pas le temps de descendre à terre pour répondre à l'aimable invitation de notre ami Mercier qui faisait, à ce moment-là, fonctions de consul. C'est ce même Mercier qui reconduisit avec tant de crânerie jusqu'au port certain caïd remercié, au milieu des hurlements d'une foule hostile. C'est un bel acte de courage qui n'a guère été ébruité.

Enfin le samedi soir, le 21 août, et en prévision du repos du lendemain, nous arrivions à Tanger. La batterie des saluts donnait de la voix; sur les terrasses de la ville, des cris, des youyou frénétiques s'échappaient de formes blanches. Les Tangérois proclamaient Moulay Hafid.

La chose se passa non moins paisiblement quelques jours plus tard, le 26, à Arzila où nous étions entrain de sonder la rade. La veille, les instructeurs algériens de la mehalla de Bou Aouda étaient venus à bord. Ils n'étaient guère rassurés et craignaient un éclat pour le lendemain. Rien n'éclata que le bruit des salves et des fanfares.

Je m'étais fixé de débarquer du yacht le 31 août. Nous eûmes encore deux jours de marge à Tanger pour achever, avec la vedette, de couvrir de sondes quelques points plus particulièrement intéressants de la rade. Et nous pûmes limiter ce qui restait à faire au seul réseau devant la ville que je comptais achever avec les embarcations du pays.

Fin des travaux de la campagne. Compléments.

Sondes devant la ville à Tanger. — Le plan de Tanger est de beaucoup celui qui a exigé de nous le plus d'efforts. Nous nous sommes attachés à poursuivre avec acharnement la recherche de la plus petite cote sur les têtes de roche, et nous pensons y être parvenus.

A ce point de vue particulier, les recherches devant la ville nous ont donné beaucoup de peine, mais nous les avons suffisamment resserrées pour pouvoir publier un 1/5.000^e^ de cette région particulière.

Ce sont les barques du pays qui nous ont servi pour ce levé.

Projet d'éclairage. — M. l'amiral Berryer nous ayant demandé de lui communiquer un projet général d'éclairage de la côte Ouest du Maroc, nous nous sommes empressés de satisfaire à sa demande.

Nous reconstituerons un dossier analogue, cet hiver, pour les archives de la mission.

Télégraphie sans fil. Longitudes. — Enfin, nous avons pu mener à bien un genre d'opérations qui n'est pas encore rentré tout à fait dans la pratique courante, mais qu'il serait heureux de voir vulgariser, à cause de la précision qu'il comporte. Je veux parler de la détermination, par la télégraphie sans fil, de la différence de longitude entre deux points.

Une note spéciale dira comment nous avons pu déterminer cette différence entre Tanger et Casablanca. Ce résultat, fort intéressant en soi, nous permet aussi de relier provisoirement notre réseau général de triangulation du Nord (Espagne-Larache), à celui du Sud (Rabat-Cap Sim).

La différence de latitude Tanger-Casablanca est connue par l'astrolabe à prisme, à moins de deux secondes d'arc près. Nous avons eu la légitime satisfaction de déterminer la différence de longitude entre ces deux points, à une erreur près qui ne dépasse pas un quart de seconde de temps.

III. — Résultats. Publications.

Il se pourrait que nous n'arrivions pas, avant le printemps, à mettre au net *tous* les renseignements que nous avons rassemblés au Maroc. Mais nous avancerons beaucoup cette rédaction que nous avons d'ailleurs commencée.

Nous ferons paraître successivement, et probablement dans l'ordre suivant :

1° *Le plan au* 1/10.000e *de la carte de Tanger, région comprise entre les méridiens de la Tour Malabata à l'Est et du bordj ruiné dans l'Ouest. Les sondages vont dans le Nord jusqu'aux fonds de* 80 *mètres environ.*

2° *Le plan au* 1/5.000e *de la partie de cette rade qui constitue les abords du petit port et de la ville.*

3° *Le plan au* 1/100.000e *des atterrages de Casablanca, de Skirat jusqu'à l'épave du Bracke. Skirat n'est qu'à* 15 *milles dans le Sud de Rabat, et la partie sondée couvre sur ce plan une longueur de* 45 *milles de côte. Les sondages ont été poussés dans le Nord-Ouest de Casablanca, jusqu'aux fonds de* 180 *mètres.*

4° *Le plan au* 1/10.000e *de la rade de Larache, de la falaise Mahasra dans le Nord, au promontoire qui borne le mouillage dans le Sud, jusqu'aux fonds de* 35 *mètres dans l'Ouest. Ce plan comprendra en outre la barre et le premier méandre de l'Oued Loukkos.*

5° *Le plan au* 1/10.000e *de la rade d'Arzila, de Sidi-bou-Zouak dans le Nord, au commencement de la falaise du Ras-el-Kef dans le Sud, jusqu'aux fonds de* 35 *mètres environ dans l'Ouest. Le petit port d'embarcations a aussi été sondé.*

6° *Le plan au* 1/20.000e *des atterrages par le Sud, du Cap Spartel, des Aiguilles du Cap au marabout de Sidi Qâsem. Les sondages vont jusqu'aux fonds de* 100 *mètres dans le Nord.*

7° *Le plan au* 1/5.000e *du bas cours de l'oued Bou-Regreg, à Rabat. Ce plan, levé en* 1906, *a été complété cette année.*

8° *Le plan de détail au* 1/100.000e *de la topographie côtière entre Tanger et Larache, destiné à compléter la carte générale de la côte Ouest.*

9° *Le routier provisoire, carte générale à l'échelle moyenne du* 1/800.000e, *et qui comprendra la côte du Maroc, de Tanger au Cap Sim, sur une étendue de* 350 *milles.*

10° *Les résultats relatifs aux observations des marées faites pendant quinze jours à Larache et à Tanger.*

11° *Une note sur la liaison géodésique de la côte d'Afrique à la côte d'Espagne.*

12° *La rédaction définitive des calculs de la triangulation de Tanger à Larache. Le calcul des positions géodésiques des différents points de ce réseau et de leurs altitudes.*

13° *Une note sur la détermination de la différence de longitude entre Tanger et Casablanca, à l'aide de la télégraphie sans fil, avec des indications précises sur la pratique commode d'opérations analogues.*

14° *La liste des positions géodésiques des points de la triangulation de Rabat au Cap Sim, Cette liste, dressée les années précédentes en prenant pour origine Casablanca, sera rectifiée d'après la nouvelle position en longitude de cette origine, déterminée par la télégraphie sans fil.*

15° *Une note sur la déviation de la verticale en différents points de la côte Ouest du Maroc.*

16° *Une note sur l'emploi logique et pratique du sondeur Thomson, dans l'établissement des cartes marines, et sur le crédit qu'il faut accorder aux indications des tubes.*

17° *Un projet d'éclairage de la Côte ouest du Maroc, de Tanger à Mogador.*

18° *Des compléments intéressants aux Instructions nautiques de cette côte.*

Enfin, et bien que les loisirs nous aient manqué pour accumuler beaucoup ce genre de documents, M. Pobeguin a pu réunir plus de cent photographies qui nous permettent de jalonner les différentes étapes de notre campagne. Les agrandissements ont généralement été assez réussis. C'est M. Degré qui s'est chargé de ce travail.

Concours étrangers à la Mission.

Campagne à terre. — M. le ministre de France à Tanger et tout le personnel de la légation, le consul de France à Larache, M. Marchand, nous ont toujours dispensé largement leur concours très empressé. Comme je l'ai dit déjà, le département des Affaires étrangères avait obtenu du sultan, pour nous, des lettres d'introduction auprès de Si Guebbas et du caïd de Larache.

A Tanger, le délégué du Comité du Maroc, M. René Leclerc, grâce à sa connaissance des gens et des choses du pays, nous a facilité notre instal-

lation au Marshan et la recherche du personnel indigène qui nous fut nécessaire pendant notre séjour.

Le docteur Péan a eu à donner ses soins à quelques-uns d'entre nous. Il l'a toujours fait avec son dévouement habituel.

J'ai déjà eu l'occasion de dire quels remerciements nous devons à M. Robin, ce bon Français de Larache, qui nous avait installés chez lui pendant notre séjour dans cette ville.

Croisière de la « Senta ». — M. Pierre Vergnes a su commander son bateau, avec autorité et en bon marin. Ce capitaine a fait preuve d'un grand bon sens et de beaucoup de tact dans ses relations avec nous. Toujours il s'est appliqué à faciliter notre tâche, en combinant heureusement ses ravitaillements de manière qu'ils ne gênassent pas nos opérations.

C'est beaucoup grâce à son infinie complaisance que nous avons pu abattre, en un temps relativement court, beaucoup de bonne besogne.

Nous lui devons de chauds remerciements, et il n'est que justice de rendre hommage aussi à



LA VEDETTE

l'armement de la vedette à vapeur qui a fait preuve d'une grande endurance et de beaucoup de bonne volonté.

Nous aurons toujours à citer le nom de MM. Paquet quand il s'agit de parler de services inestimables qui nous sont complaisamment rendus. Pendant la courte période d'indisponibilité du yacht, qui précéda l'arrivée de M. Vergnes, des sondages ont pu être effectués sur la rade de Larache, grâce aux embarcations de l'*Oued-Sebou*, capitaine Rizoulière.

Le capitaine Calviès, de la *Mingrélie*, nous rendit aussi quelques semaines plus tard un très grand service, en nous cédant une ancre, pour remplacer l'une de celles de la *Senta* que nous avions perdue devant l'anse Spartel.

La promptitude des nombreuses opérations à la mer qu'exigea le levé de la rade de Tanger est due en partie aux bons offices des commandants et des officiers en second du *Kléber* et du *Friant*, MM. Charlier, Grout, Glon Villeneuve et Docteur.

M. le ministre de la Marine avait bien voulu attirer l'attention de l'amiral commandant la force navale sur le grand encouragement que nous pourrions retirer de son appui moral.

L'amiral Berryer nous accorda tous les concours dont pouvaient nous faire bénéficier ses capitaines dans l'exécution de notre programme.

Notre embarcation à vapeur dépensait beaucoup d'eau. On put en faire tous les jours aux bâtiments en rade, et cette circonstance nous évita un ravitaillement sur Gibraltar.

De plus, des embarcations à vapeur et à l'aviron furent mises plusieurs fois à notre disposition.

D'autre part, le concours très particulier des camarades Legrosdidier, du *Desaix*, et André, du *Kléber*, qui dirigent avec tant de soin et de dévouement les postes télégraphiques de ces bâtiments, nous fut tout à fait précieux, lorsque nous eûmes à déterminer la différence de longitude entre Tanger et Casablanca. Avant son départ pour le Maroc, Laborde s'était livré à des expériences préliminaires avec nos camarades Hergault et Roulin, et ils avaient constaté que des résultats précis ne pouvaient être obtenus qu'au moyen de *longues*, pour lesquelles nous avons trouvé, depuis, un mode de périodicité convenable.

Enfin, le commandant Ytier, du *Desaix*, mit délibérément à notre disposition tous les moyens dont la direction du port et lui purent disposer pour assurer le mouillage sur rade de Casablanca de la porte de bassin que nous avions rencontrée. Nos camarades Godard et Diaz de Soria exécutèrent, avec beaucoup d'habileté, cette opération délicate, avec des marins du *Desaix* et de la direction du port.

Notre ravitaillement en eau à Casablanca se fit facilement, grâce à l'amabilité de l'officier en second du *Desaix*, M. Méléart, et avec les moyens de la direction du port.

Toute notre gratitude et nos remerciements émus vont à tant de bonne camaraderie, et je terminerai par une adresse de reconnaissance aux ingénieurs du service hydrographique, qui ne nous ont jamais ménagé leurs avis techniques et leurs encouragements.

Concours du personnel de la Mission.

Dût notre modestie en souffrir quelque peu, je ne saurais passer sous silence et ne pas dire les éloges qu'ont mérités, par leur manière de servir, tous les membres de la Mission, jusqu'aux plus humbles.

Le lieutenant de vaisseau Laborde, dès son arrivée au Maroc, se trouva presque sans transition dans le milieu hydrographique qu'il avait connu dans un autre pays, plusieurs années auparavant, à Madagascar. Ses capacités professionnelles, fouettées par un entrain prodigieux, nous ont allégé notre tâche, jusqu'à la rendre aimable et facile.

M. Pobeguin a continué un travail fécond, avec sa science et sa ténacité habituelles. Sa contribution est considérable au rendement de la Mission dont il fait partie depuis quatre ans.

Et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que ce bon camarade, nullement préparé *a priori*, par son éducation d'ingénieur civil à des besognes à la mer, les a effectuées avec l'habileté et l'endurance d'un marin.

M. Auguste Hériot n'avait pas pu nous accompagner en 1905, lors du début de la Mission, parce qu'il faisait alors à Chartres ses classes militaires. Mais il a fait effectivement partie de la Mission en 1906, en 1907 et encore cette année. A bord de l'*Aigle* en 1907, il fit avec nous toute la croisière des sondages, prenant une part effective à nos travaux hydrographiques. Il fut cette année l'un des membres de notre équipe qui put heureusement lever le pays, entre Tanger et Larache, malgré les temps troublés que nous traversons. J'ai dit ailleurs qu'Hériot sut nous donner d'utiles conseils pour la composition de notre convoi. Depuis qu'il est parmi nous, il s'est bien rendu compte de l'utilité capitale du but que nous poursuivons toujours ardemment, mais que nous ne saurions atteindre sans son intelligente générosité.

Le quartier-maître Joseph Corre sert à la Mission depuis quatre ans. Il est arrivé, en matière de service au Maroc, à la manière définitive, et possède toutes les connaissances que l'on peut exiger d'un gradé employé à l'hydrographie ou à la géodésie, — avec les conséquences qu'entraînent les opérations à terre (campement, responsabilité spéciale, etc.)

Ainsi que ses trois camarades, Louis Battas, Félix Manach et Eugène Rivoallan qui n'ont passé avec nous que la période employée aux



EUGÈNE RIVOALLAN

sondages, il a toujours eu une conduite exemplaire, et la chose vaut d'être retenue, si l'on pense à la grande liberté qu'ont fatalement nos marins de la Mission.

Mais hélas, l'un d'entre eux (1) manque aujourd'hui à l'appel, le plus jeune! J'ai eu le 4 novembre un triste devoir à remplir : dans un petit village des Côtes-du-Nord, à Lannebert, Mme Rivoallan en détresse pleurait son gars si jeune enlevé par la typhoïde, cette pieuvre qui fait tant de victimes parmi les marins et les soldats. En 1905, elle arracha déjà Béven à notre affection.

Je dois terminer ce rapport en envoyant notre souvenir à ce modeste et dévoué collaborateur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Paris, le 10 novembre 1908.

ABEL LARRAS,
Lieutenant de vaisseau,
Chef de la Mission Hydrographique du Maroc.

(1) Une semaine après son retour au pays, Eugène Rivoallan tombait malade. Une fièvre typhoïde à allure très inquiétante se déclarait quelques jours plus tard, et malgré les soins dévoués du docteur Joret, de Lanvollon, Rivoallan succombait le 3 novembre au matin, entouré de tous les siens, à Lannebert (Côtes-du-Nord).

Les obsèques ont eu lieu le lendemain. La mission hydrographique était représentée par son chef, le lieutenant de vaisseau Larras, et par le quartier-maître Corre. En quelques mots émus, le lieutenant de vaisseau Larras a fait l'éloge de Rivoallan et a transmis à sa mère les condoléances du Comité et de tous les membres de la mission. Après lui, un second-maître en retraite, M. Plusquellec, conseiller municipal de Lannebert, a pris la parole au nom du maire, M. Geslin, et des anciens marins du pays pour dire à Rivoallan un dernier adieu. Tout Lannebert et de nombreuses personnes des bourgs voisins assistaient à la cérémonie.

POÉSIES DE LÉGIONNAIRES

En réponse à la campagne allemande qui ne cesse de dénigrer les officiers de la Légion étrangère et de les dépeindre comme antipathiques à leurs hommes, voici quelques vers dus à la plume du sergent Wasteels, de la 24e compagnie montée de la Légion, sur les récents combats de la frontière oranaise :

A MON LIEUTENANT

(M. Coste, tué au combat de Menabba).

C'était à Menabba. L'aube nimbait à peine
Les hauteurs d'alentour, noires comme l'ébène.
Nous dormions, sans souci du danger, quand soudain
Des cris, des coups de feu, des appels, un vacarme
Terrible nous rua du sommeil sur notre arme
Pour affronter la mort de tout notre dédain.

Nous étions attaqués de partout. Et l'aurore
Luttait avec la nuit, tellement sombre encore
Qu'on ne distinguait pas l'ennemi. Devant nous,
Plus de cent Marocains perchés sur une crête
Nous mitraillaient, croyant que le plomb nous arrête
Et que la vile peur nous coupe les genoux.

Vous leur avez prouvé vaillamment que leurs balles
Et leur férocité, d'anciens cannibales
Ne font pas défaillir nos cœurs, sur qui ne mord
Que l'âpre volonté de se conduire en brave,
Et qu'un légionnaire, au moment le plus grave,
Sourit! Votre sourire embellit votre mort!

Adieu, mon lieutenant! A l'atroce minute
Où la fin des héros vint vous prendre à la lutte,
Vos soldats ont pleuré de rage et de douleur;
Et notre capitaine, en tête de ses hommes,
Prenait d'assaut la crête et montrait qui nous sommes
Quand on nous tue un chef et nous arrache un pleur!

Nos larmes de soldats vont bien à votre gloire!
Et vous fûtes vengé, nous eûmes la victoire :
La baïonnette aux reins, l'ennemi recula,
S'enfuit, laissant ses morts et ses blessés en route!
Mais nous n'avons, hélas! pu le mettre en déroute
Qu'au prix de trop de sang pour nous en tenir là!

LE MAMELON DE MENABBA

A tous ceux qui l'ont enlevé et particulièrement à M. Maury, mon capitaine.

Il dominait le camp comme un monstre de roc.
La veille, un vieux grognard à la moustache en croc,
En ayant déjà vu des dures et des grises,
Appelait notre camp : « Une boite à surprises ».
Et le mamelon brun farouchement désert :
« L'Estrade à nous sonner un réveil en concert ».
On riait, tous blasés par trois longues années
De brousse au calme plat, de vaines randonnées,
Disant : « Les Marocains ? Ah ouich ! on peut s'asseoir...
« C'est la harka fantôme. Et là-dessus bonsoir ! »
Sous la nuit qu'argentait la lune débonnaire,
Le camp, plus fortement gardé qu'à l'ordinaire,
Pouvait se reposer sans crainte : angles et flancs
Etaient garnis d'un poste aux regards vigilants.
Une fois sous la tente on dort comme des carmes.
Oh ! j'entendrai toujours l'immense appel : aux armes !
Qui nous précipita sur la ligne du feu ;
Et je verrai toujours ce mamelon qu'un peu
D'aurore festonnait de lumière irisée !
Sa crête en forteresse était improvisée
Et vomissait du plomb par plus de cent créneaux.
Mon lieutenant, debout, souriait aux pruneaux,
Dont les bourdonnements aigus de grosses mouches
Faisaient baisser des fronts, et dire : « Tu te mouches » !



LE COMBAT DE MENABBA (1).

Comme il s'agenouillait, il tomba raide mort !
Je comprends le désir de vengeance qui mord
Le cœur des bons soldats quand un chef aimé tombe ;
Et je m'arrête ici, comme au seuil de sa tombe,
Pour dire que sa fin nous arracha des pleurs !
Mais on pouvait déjà distinguer les couleurs,
Les branches des palmiers apparaissaient plus nettes,
Quand, sur le mamelon, je vis des baïonnettes.
« Ne tirez plus là haut » ! commanda le sergent.
Nous restions stupéfaits, bouche bée, en jugeant
Leur nombre trop petit pour une telle lutte,
Et que c'était pour tous la suprême culbute !

Mais les voyant monter, sublimes de mépris,
Ne lâchant pas d'un pied le terrain déjà pris,
Laissant à chaque bond les plus braves par terre,
Une admiration, que nous ne pûmes taire,
Monta vers eux, mêlée au potin du combat !
Par ordre, pour veiller à ce qu'on ne tombât
Soudain sur notre face un peu trop dégarnie,
Ma section rageait d'être comme punie,
De devoir rester là, couchée, alors qu'en haut
Les copains bataillaient plus dur et comme il faut.
Car c'était des copains, c'était de la « vingt-quatre » !
On les reconnaissait rien qu'à les voir se battre,
Bondir de roc en roc, canarder sans merci
Les Berabers nombreux qui tenaient bon aussi,
Tomber par tas, ne plus se voir qu'un vingtaine,
Mais avancer toujours, suivre le capitaine !
D'autres l'ont vu mener l'assaut du mamelon,
Un fusil à la main, du sang au pantalon,
Faire le coup de feu comme un deuxième classe ;
D'autres l'ont vu toujours à la première place
Et debout, refusant de se mettre à genoux.
Et d'autres, qui n'ont pas tant de raisons que nous
Pour l'aimer, vous feront mieux que moi son éloge :
Ils se trouvaient aussi comme en première loge.
Zouaves, tirailleurs, spahis, en bataillant,
Levaient parfois les yeux là-haut vers ce vaillant,
Et l'acclamèrent tous de hourras frénétiques,
Quand le bordj défendu par les plus fanatiques
Et duquel la harka comptait nous massacrer,
Fut pris ! A ce moment nous pûmes respirer !
Les Marocains, voyant la victoire impossible,
Lâchaient pied. Nous tirions sur eux comme à la cible,
Le camp se dégageait d'enthousiasme, achevant
De les mettre en déroute aux cris de « En avant ! »
A coups de baïonnette, et de sabre et de crosse.
C'était bien à leur tour de « la trouver atroce »,
A leur tour de se voir dégringoler par tas !
Ils nous avaient tué, poignardé des soldats,
Avant que nous puissions voir clair dans la mêlée,
En traitres ! Ça valait une bonne raclée.
Ils l'eurent !...
Mais hélas ! quand on sonna l'appel,
Immobile, les doigts se brûlant au Lebel
Dont nous venions de faire un aussi chaud usage,
Chacun de nous cherchait en vain quelque visage,
Et les plus goguenards devenaient sérieux...
Nos rangs étaient troués de vides glorieux ;
Les blessés et les morts brillaient par leur absence !
Ce n'est pas seulement les nôtres que j'encense,
Mais tous, ceux du « Deuxième » et ceux des tirailleurs,
Ceux des zouaves, tous ! Et si les artilleurs,
S'en tirèrent sans un, ce n'est pas de leur faute,
Ils n'en peuvent pas moins dire, la tête haute :
« Au bordj, ça tournait mal sans nos coups de canon ! »
Et ceux qu'ils ont sauvés ne vous diront pas non.

WASTEELS,
Sergent à la Légion étrangère.

(1) Nous donnons à propos des vers du sergent Wasteels le plan du combat de Menabba, plan que nous n'avons pu publier dans le récit paru dans le *Bulletin* de mai 1908, p. 119.

Chronique de l'Armée coloniale

Promotions. — Sont promus au grade : de général de division, le général de Trentinian des troupes coloniales, ancien lieutenant-gouverneur du Soudan, nommé au commandement de la 3e division d'infanterie coloniale à Brest ; de général de brigade le colonel Dain, de l'infanterie coloniale, et le colonel Moinier, du 41e régiment d'infanterie (Casablanca).

Mutations. — M. le général de division Menestrel, commandant la division d'Alger, est nommé au commandement du 10e corps d'armée et remplacé par le général de division Bertrand. Le général de division de Féron est nommé au commandement de la 2e division d'infanterie coloniale. Le général de brigade Vigy est nommé au commandement par intérim de la 22e division d'infanterie. Le général de brigade d'Eu est nommé au comman-

dement de la 4e brigade d'infanterie d'Algérie. Le colonel Alix, commandant le 2e étranger, est nommé commandant militaire par intérim du territoire d'Aïn-Sefra.

Décorations. — Sont promus dans la Légion d'honneur au grade d'officier : le chef de bataillon Fesch (a préparé et permis à la colonne de manœuvre du colonel Alix d'obtenir un succès décisif contre la harka en défendant le poste de Bou-Denib avec une grande énergie et une prudence méthodique) et le capitaine Prezeau (a montré de brillantes qualités militaires au combat de Beni-Ouzien et de Bou-Denib, les 13 et 14 mai 1908, et organisé d'une façon remarquable le poste d'El Ambadj).

Inscriptions d'office. — Pour le grade supérieur : le lieutenant-colonel Brulard, les chefs de bataillon Szarvas et Gloxin, les capitaines Masson, Fort, Schmidt, les lieutenants Angelaud, Framuset, Grollemund, Rogerie, Mascarel, de l'infanterie ; le capitaine Blasselle, les lieutenants Bonnefous et de Benoist, de la cavalerie ; les lieutenants Gros, de l'artillerie ; les médecins militaires Poullain, Gauthier, Darthenay, le chef de bataillon Savy, de l'infanterie coloniale (Casablanca). — Les chefs de bataillon Pein et Canton, les capitaines Mignerot, Maury et Rouquette, les lieutenants Prunis, Huot, Rollet, Fornier de Lachaux, de Lesparda, de l'infanterie ; le chef d'escadron Séguin, le capitaine Jeanney, le lieutenant Gerbenne, de l'artillerie ; le capitaine Merle de la Brugière de Veaucoupet, le lieutenant Beugnot, de la cavalerie ; les médecins militaires Galzin, Oberlé, Etienne (Sud-Oranais).

Pour le grade d'officier de la Légion d'honneur : le capitaine Prézeau et le commandant Fesch (Bou-Denib), le chef d'escadron Pivet, du train (Haut-Guir) ; pour le grade de chevalier : les lieutenants Chemet et Roth, du train ; le capitaine Vicq, le lieutenant Aveline, de la cavalerie (Sud-Oranais) ; M. Frémont, payeur principal à Casablanca.

Pour le grade d'officier de la Légion d'honneur : le lieutenant-colonel Metz, de l'infanterie coloniale : a fait preuve de solides qualités de commandement dans la direction d'une colonne destinée à pacifier les pays Gouro et Bété (Côte d'Ivoire), de janvier à avril 1908, et a réussi à ramener l'ordre dans ces régions depuis longtemps troublées.

Un ordre du général d'Amade. — Voici le texte de l'ordre général adressé par le général d'Amade au 1er régiment de marche composé du 1er bataillon du 1er tirailleurs et du 6e bataillon du 1er étranger dissous le 30 juillet :

« Le général ne veut pas laisser partir ces belles troupes et leur vaillant chef de corps sans leur exprimer ses regrets pour leur départ et, au nom de la France, ses sentiments de gratitude pour les services qu'elles ont rendus.

« Le 1er étranger, débarqué le 7 août 1907, a eu successivement à sa tête le commandant Provost et le commandant Huguet d'Etaules ; le premier est tombé au champ d'honneur.

« Le 1er tirailleurs, arrivé le 8 août, a eu pour chefs le commandant Passard et le commandant Bousquier.

« Ces dates et ces noms en disent assez.

« Vous vous rappellerez qu'à votre arrivée l'insurrection et la résistance étaient partout. Maintenant, vous laissez derrière vous un pays pacifié qui vous donne des marques non équivoques de son amitié et de sa confiance. Cela est votre œuvre commencée sous mon prédécesseur et ami le général Drude.

« Marcher a l'ennemi partout où il était signalé, utiliser la ligne intérieure sur laquelle nous manœuvrions au centre de la Chaouïa pour porter à la périphérie des coups rapides, déconcertants, parce qu'en apparence désordonnés. Ne nous fixer nulle part au cours de ces opérations actives, afin de garder notre ubiquité sans avoir le souci de ravitailler et de défendre des postes. Faire gaspiller à l'adversaire ses chevaux, ses hommes et ses munitions, en plaine, à découvert, sous la longue portée de nos pièces et, en dernier lieu seulement, aborder ses montagnes et ses forêts. A ceux qui vous demanderont comment vous avez triomphé, vous exposerez cette stratégie enfantine. Vous ajouterez qu'elle eût été vaine sans votre endurance, sans votre courage, sans votre mépris de la mort ; telles ont été les qualités également simples, également belles de votre tactique.

« Rentrés en Algérie vous penserez au Maroc, non pas pour vous enorgueillir de triomphes faciles, mais pour saluer vos morts, pour continuer à vous entraîner et à vous instruire. La tâche d'un soldat n'est jamais finie. »

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nominations. — Par décret du 12 octobre 1908, M. le général Gallieni, ancien gouverneur général de Madagascar, a été nommé gouverneur général honoraire des Colonies.

M. Bordeaux, directeur du cabinet et du personnel au ministère des Colonies, nommé receveur particulier des finances à Etampes, a été nommé directeur honoraire au ministère des Colonies. M. Dalmas, sous-directeur à l'administration centrale du ministère des Colonies, a été nommé directeur au ministère des Colonies et chargé, en cette qualité, de la direction du personnel, en remplacement de M. Bordeaux. — M Duchêne (Albert-Paul), chef de bureau de 1re classe, faisant fonction de sous-directeur à l'administration centrale du ministère des Colonies, a été nommé sous-directeur au ministère des Colonies, en remplacement numérique de M. Dalmas, nommé directeur du personnel. — M. Gourbeil, sous-directeur, hors cadre, au ministère des Colonies, lieutenant-gouverneur du Sénégal, a été maintenu, hors cadres, pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 9 octobre 1908.

M. Dujour, capitaine d'artillerie coloniale, a été nommé administrateur de 3e classe des Colonies, au titre de l'article 10 du décret du 6 avril 1900, pour services éclatants rendus à la colonisation et, pour compter du 3 octobre 1908, date de l'acceptation de la démission de son grade d'officier.

BIBLIOGRAPHIE

In Morocco with general d'Amade, by Reginald Rankin, F. R. G. S., ancien correspondant du *Times*, illustré de 35 photographies et d'une carte. Longmans, Green and Co, 39, Paternoster Row, London, 1908. Prix : 9 sh.

Nous n'aurions jamais publié, en France, un pareil livre. Ce n'est pas que notre modestie nous en eût empêchés, mais notre politique a été si particulière en ces dernières années, elle a ressemblé, par tant de côtés, à celle qui fut en honneur à un certain moment du règne de Louis-Philippe, qu'un semblable écrit, sorti de nos presses, aurait été considéré comme une provocation. Et, en effet, ce livre est un panégyrique. Il n'exalte pas seulement nos troupes, il ne se contente pas d'élever sur un pavois le général placé à leur tête, il fait bien plus encore, il nous taxe d'excès d'humanité. Il assure que notre bonté ne peut se définir. Il reconnait nos talents, nos mérites, notre lucidité d'esprit, l'ordre parfait qui préside à toutes nos actions et sa surprise est si grande qu'elle saille à chaque ligne et qu'en dépit de ce qu'on écrit de l'autre côté du Rhin et de ce qu'on peut lire dans quelques feuilles qui éclosent sur les bords de la Seine, il donne la sensation qu'il est une protestation contre tant de calomnies ou de sottises.

Le général d'Amade prend, dans ces pages écrites au jour le jour, une physionomie d'une netteté et d'un modelé achevé. Quand on ferme le livre, on le connaît, on l'apprécie et, cela fait, on le salue comme on salue un chef.

Ceux qui l'ont approché seront charmés de voir avec quel soin il a été dépeint. Ils remercieront cet Anglais, ancien correspondant du *Times* pendant la guerre des Boers, d'avoir dit si excellemment ce qu'il fallait qu'on sache de cet officier général, dont il est utile qu'on connaisse, en France, le mérite, les rares qualités militaires, les non moins remarquables qualités organisatrices et qui a rapporté de ses séjours en Chine, au Japon, au Cap, en Angleterre, tout un bagage d'observations qui lui permettent de remplir avec un art et une probité incontestables la mission dont le gouvernement l'a chargé.

Il ressort de ce livre, dont nous voudrions voir la traduction répandue en France, que nous sommes demeurés, en dépit de bien des heurts, ce que nous étions avant nos désastres. Le sang latin qui coule en nous n'a pas perdu de sa force. Grâce à son action agissante, nos qualités peuvent être comparées, comme le fait remarquer l'auteur, à celles qu'on remarquait chez les Romains et le général d'Amade nous paraît tout aussi généreux que Fabricius ou Cinéas.

Il suit la meilleure des traditions. Il a compris, dès le jour où il a pris le commandement, que son œuvre ne devait pas consister à détruire. Il l'a vue plus haute, plus en harmonie avec nos penchants civilisateurs et il en est résulté que ses mouvements mili-

taires ont abouti à la pacification. En le voyant agir, on avait l'intuition que, s'il a le plus profond respect pour les exemples donnés par les grands capitaines, il estime très particulièrement ceux pour qui l'art de la guerre est une étape en vue de conceptions d'un ordre différent et dont la paix est la garantie du succès. Il semble qu'il se souvienne que le seul traité d'économie politique que nous ait laissé l'antiquité appartient à un militaire, Xénophon ; et que le premier qui ait paru en France est encore l'œuvre d'un militaire, le maréchal de Vauban.

Nous permettra-t-on de dire qu'il a emprunté, à certains égards, la méthode du grand Frédéric et de Bugeaud ? Comme ces derniers, il songe toujours à l'amélioration du pays où il se trouve. Les armes ne sont pas plutôt au repos, que les charrues recommencent à tracer leurs sillons. On sent que s'il a les talents d'un chef militaire, il a toutes les qualités qu'on distingue chez un administrateur. La guerre, à ses yeux, est une nécessité, elle ne dure qu'un temps; ce qui importe, c'est, dès sa cessation, l'organisation des territoires où elle s'est déroulée, c'est la tranquillité, c'est leur richesse. La vérité, celle qu'il poursuit, c'est que la guerre ne doit avoir qu'un but, celui de fonder quelque chose de stable. Tout le reste n'est que nécessité.

A voir le général d'Amade, on a la sensation que M. Reginald Rankin a bien observé le principal personnage de son ouvrage, celui autour duquel tous les faits viennent converger. Le visage ne dément pas, en effet, ce que nous connaissons de son caractère. Il exprime la bonté, beaucoup d'intelligence et de pénétration, de la finesse, une grande tranquillité d'esprit, de la justesse, de la précision, de l'équilibre, de la pondération. Quand un de nos semblables réunit ces qualités, il peut beaucoup; sa puissance d'observation, le sens qu'il a des choses dont il est entouré, lui permettent d'accomplir exactement le plan qu'il a conçu. Un homme de ce tempérament est toujours un bon chef. Il faut des conditions bien exceptionnelles pour qu'il n'atteigne pas le but qu'il s'est marqué. Ce qu'il tente est toujours situé, en effet, dans le rayon des choses possibles. Les aventures ne le séduisent pas. Quand il poursuit un chemin, c'est qu'il sait exactement ce qu'il trouvera à son extrémité.

Un ouvrage comme *In Morocco with general d'Amade* vient très à propos, dans les circonstances actuelles, nous donner de nous-mêmes une image en harmonie avec la réalité.

Les Anglais sont passés maîtres dans la manière de présenter un pareil sujet. Ils le traitent avec une telle liberté d'allure, une véracité tellement convaincante, un tel dédain des fioritures et de tout ce qui pourrait faire paraître leur livre une simple fantaisie, qu'ils donnent la sensation d'une action vécue.

A suivre chapitre par chapitre cette longue campagne dans la Chaouïa, on s'aperçoit bientôt que l'auteur a mis sous nos yeux une série de clichés destinés à un cinématographe dont il tourne la manivelle, tandis que nous tournons les pages de son livre.

Tout l'intéresse, hommes, bêtes et choses. Pour chacun, il a son paragraphe qu'on lit comme on regarde un album. Dès qu'il juge que les explications sont suffisantes, il passe à un autre sujet dont il donne, avec toujours la même justesse et la même souplesse, une description nette, concise et éclairée d'une lueur d'humour qui sent son homme de guerre, sain et vigoureux.

Dès les premières pages, il nous met en communication avec le corps français de débarquement. Il nous fait connaître l'esprit qui anime tous ces hommes. Il nous initie à leurs habitudes, à leurs coutumes, à leurs singularités. Son jugement est celui d'un soldat qui a l'habitude de les passer en revue. Il est bref, mais il est clair. Pour rehausser son dire, pour lui donner plus de consistance, il prend des exemples qu'il a récoltés dans les camps, pendant la marche ou dans l'action du combat, et ceux-ci viennent, comme les anecdotes, illustrer son sujet.

L'affaire de Settat, par exemple, est un tableau de bataille. Il est esquissé plutôt qu'il n'est peint, mais il laisse une sensation profonde de tout ce qui constitue l'opération militaire. Les ordres, les mouvements qui en sont la résultante, les forces mises en ligne, leur formation, l'ordre de la marche, rien n'est oublié. L'auteur nous initie aux moindres détails de la chevauchée qui précède l'action elle-même. Il entre dans les moindres détails, il n'omet aucune circonstance. Le pays qu'on traverse est décrit comme chacune des unités dont le corps d'armée est composé. Il consacre quelques lignes aux zouaves comme aux chasseurs d'Afrique, aux artilleurs comme aux goumiers, aux tirailleurs algériens comme à la Légion étrangère. Il nous parle souvent de ces derniers, qu'il admire. A ses yeux, ce sont d'excellents combattants. Il convient, qu'en temps de paix, ils ne sont pas toujours commodes, mais comme ils rachètent, en service actif, ces erreurs, d'autres diraient ces fautes contre la discipline! « Leur caractéristique est leur sang-froid en face du feu. Tant qu'ils possèdent des munitions, ils avancent. » Rien ne les intimide. Ce sont alors des soldats vraiment très beaux.

De temps à autre, M. R. Rankin pique sa toile de taches rouges. Ce sont des actions d'éclat dont il vient d'être le spectateur. Il les consigne non sans une certaine émotion. C'est ainsi que les actes de bravoure dont furent victimes le lieutenant Ricard, le brigadier de Kergoray et le chasseur Rousseau, ressortent en vigueur dans ce paysage si impressionnant. Et, à chaque instant, comme un leit-motiv, reviennent ces mots qui nous font chaud au cœur, *the French troops in the Chaouïa are admirable under all the various difficulties of war.*

C'est qu'elles sont superbes, ces troupes; elles possèdent toutes les qualités qui donnent à l'homme la bonne humeur et celle-ci engendre le désintéressement, l'oubli de soi-même, la simplicité, le désir de se distinguer, autrement dit l'endurance, l'allure, le courage.

Des hommes, des officiers, du général, M. Reginal Rankin n'a que des éloges à faire Il va jusqu'à prononcer quelquefois le mot de perfection. Quand il s'en va, pour retourner dans son pays, il garde, de tout ce qu'il a vu, une impression profonde, quelque chose ressemblant, nous ne disons pas à un éblouissement, mais à la constatation d'un fait tout à l'honneur de notre civilisation comme de la discipline de nos soldats et de la haute valeur de nos officiers.

Il dit, quelque part, que partout où nous avons passé, nous avons apporté la justice et l'ordre. Il s'étend, comme nous le disions au début de cet article, sur l'humanité dont nous avons fait preuve en toute occasion. Il réfute tous les commentaires malveillants qu'on a fait courir et se fait le justicier des imputations qu'on a vues imprimées dans des feuilles étrangères.

Oui, vraiment, ce livre est une réponse aux petites âmes dont nous avons subi les prêches jusque dans notre pays. A continuer à les entendre, nous en serions arrivés à atteindre un tel degré de veulerie que toutes les apparences auraient été contre nous et qu'on aurait pu dire que nous étions prêts à accepter le joug de quelque côté qu'il vînt. Les événements dont nous sommes actuellement les spectateurs auront, semble-t-il, un effet réconfortant pour notre nation. On se persuadera, en France, qu'entre puissances les droits sont les convenances de chacun, comme Alexandre Ier écrivait à Talleyrand, et que si la foi dans la toute puissance du bon droit est un bon sentiment, c'est aussi la plus noble des erreurs.

Remercions le major Reginald Rankin. Son livre est arrivé à l'heure exacte où il devait faire son apparition. Il est bon, quelquefois, dans cette vieille Gaule, à laquelle César reprochait l'inconstance, la présomption et le découragement, qu'on vienne lui tracer, par des exemples pris chez elle, qu'elle n'a rien perdu de ses qualités natives. Quatre siècles avant l'arrivée du Christ, des oies sauvèrent le Capitole, mais neuf siècles après, sous l'empereur Arnulf, Rome fut prise par un lièvre. Gardons-nous de pareille aventure, elle est le signe d'une décadence pour laquelle nous ne sommes pas prêts.

G. M. A.

L'Eveil d'un monde, *l'œuvre de la France en Afrique occidentale*, par Lucien Hubert, député. 1 vol. in-16 de la Bibliothèque d'histoire contemporaine, 3 fr. 50 (Félix Alcan, éditeur).

La science géographique prend, heureusement, une importance tous les jours plus considérable dans notre pays. Nos colonies en sont la cause et, parmi elles, l'Afrique occidentale joue un rôle tellement important parmi toutes les questions qui nous occupent, qu'on peut affirmer qu'elle est pour une part très grande dans le mouvement intellectuel qu'on observe.

Il est nécessaire d'avoir des idées très nettes sur une contrée si on veut qu'elle prenne la place qu'elle mérite dans notre pensée et que le nom qu'elle porte ait une influence directe sur notre jugement et nos déterminations.

L'Afrique, en dehors de sa partie septentrionale, n'avait pas eu autrefois le don de nous émouvoir. Peu de nos compatriotes, en dehors du public colonial, suivaient avec la passion sans laquelle on n'aboutit à rien les raids de nos officiers et de nos explorateurs, la marche en avant de nos troupes et le travail de nos administrateurs coloniaux. Le nom de Faidherbe était bien plus connu comme général de l'armée du Nord, que comme gouverneur du Sénégal; celui de Brazza n'attira l'attention que par suite du bruit que la presse fit autour de celui de Stanley dont la presse tant française qu'étrangère racontait les prouesses.

Il a fallu vingt années d'efforts des coloniaux pour faire entre-

voir, au grand public, la veille encore indifférent, la possibilité d'établir, sur ces immenses territoires africains, autre chose qu'un pouvoir purement nominal. Cette évolution pour avoir été lente ne s'est pas moins produite et il faut reconnaître qu'elle s'est faite dans des conditions qui font grand honneur à notre pays.

Pour atteindre ce résultat, il a fallu que de nombreuses expériences fussent tentées. C'est qu'il fallait établir une méthode pour remplacer celle qu'on avait toujours utilisée en France et qui, on peut bien en convenir, galvanisait tous les efforts.

Le livre de M. Lucien Hubert, qui est le résumé des cours qu'il a faits à la Sorbonne, explique tout ce que nous avons créé et mis au jour, depuis 1860, tant au Sénégal que dans les autres parties de ce vaste gouvernement de l'Afrique Occidentale dont il s'est fait l'apôtre. On comprend mieux, quand on l'a lu, le caractère de notre race qui a besoin de faits tangibles pour prêter son attention aux choses qui l'entourent.

Avec l'auteur, nous suivons, étape par étape, l'œuvre poursuivie. Nous assistons à l'organisation de ces vastes étendues et nous ne pouvons nous défendre d'une certaine surprise devant le développement de ce territoire si ignoré il y a quelques années et dont les progrès sont si manifestes qu'ils étonnent les étrangers qui ne peuvent s'empêcher de reconnaître le zèle, la clairvoyance qui ont présidé à la mise en valeur de nos conquêtes ou de nos annexions.

Ce qui ressort d'une façon lumineuse de cet ouvrage, que nous ne pouvons trop recommander, c'est que le succès n'a fait son apparition dans nos colonies africaines qu'à partir du moment où nous avons consenti à abandonner notre vieux système routinier de centralisation si en honneur dans nos administrations, pour le remplacer par un système de décentralisation et d'autonomie.

C'est à Jules Ferry que nous devons cette nouvelle façon de procéder. En faisant de la Tunisie un protectorat, il nous a ouvert la voie et il nous a montré ce qu'on pouvait tirer de moyens divers et variés d'une formule moins rigoureuse et moins étroite que celle qu'on avait toujours employée.

Cette façon nouvelle de concevoir le gouvernemeet des colonies est l'objet de tout ce livre. Il résume une œuvre essentiellement française. Il proclame notre génie colonial, il affirme notre activité et, en justifiant nos efforts, il assure notre avenir.

Une compagnie française dans l'empire du Maroc au XVIIe siècle, par E. ROUARD DE CARD, professeur de droit civil à l'Université de Toulouse, associé de l'Institut de droit international. Paris, A. Pedone, éditeur, 1908.

Cette monographie est pleine d'enseignement. Elle montre qu'on avait déjà, en France, au XVIIe siècle, des vues très nettes sur le Maroc et qu'on y poursuivait un but qu'il n'est pas possible d'amoindrir.

Dès le XVIe siècle, plusieurs commerçants français avaient été attirés par cette contrée dont il n'est plus nécessaire de faire l'éloge. Mais ils avaient été rebutés par suite de l'anarchie qu'on retrouve encore aujourd'hui et qu'il était impossible aux sultans de contrecarrer par suite des moyens très précaires qu'ils possédaient.

En 1665, on vit se constituer cependant une compagnie commerciale sérieuse. Elle n'eut pas, il faut le reconnaître, une durée bien longue, mais elle n'en donna pas moins la preuve qu'on s'intéressait, en France, aux choses marocaines.

Dès l'année 1670, cette compagnie était dissoute. N'importe, les frères Fréjus, deux Marseillais, en la constituant, avaient compris le profit qu'on pouvait tirer de ce pays de Mauritanie, comme on l'appelait alors, d'où ils croyaient qu'il serait aisé de tirer denrées et marchandises.

M. E. Rouard de Card a recherché dans nos archives du ministère des affaires étrangères et dans celles du ministère des colonies tout ce qui pouvait se rattacher à la création et à l'organisation de cette société que Colbert avait accueillie et encouragée.

Avec un soin extrême, l'auteur nous fait entrer dans les moindres détails de cette société commerciale. Il expose, sans rien omettre, tout ce qui sert à la mettre sur pied. Il étudie ses statuts et, cela fait, il nous fait un tableau très intéressant de son fonctionnement sans oublier de nous faire connaître les circonstances heureuses ou malheureuses qu'une pareille entreprise devait, naturellement, traverser.

On lira avec beaucoup d'intérêt le récit d'une audience de Muley er Rechid, ce prédécesseur, au temps de Louis XIV, de Mouley Abdul Aziz et de Mouley Hafid et on s'apercevra qu'à cette époque, comme de nos jours, les souverains marocains n'aimaient pas les choses précises et se contentaient de répondre à ce qu'on leur demandait par des formules aussi vagues qu'elle étaient polies et conventionnelles.

Celui des deux frères Fréjus, qui avait approché de cette majesté orientale, n'eut pas conscience qu'au fond de toutes les déclarations emphatiques dont on n'était pas avare, il n'y avait absolument rien, pas même une promesse. Il s'était donné beaucoup de mal, avait fait, à travers le Maroc, un voyage long et non sans péril, mais, en réalité, il n'avait obtenu rien de sérieux.

Malgré cet échec, nous aurions pu nous maintenir dans le pays. Le conseil du roi ne fut pas de cet avis. Nous nous en allâmes et nous n'avions pas tourné les talons que nous étions remplacés par les Espagnols. C'est ainsi que nous les voyons présentement, à Alhucemar où, comme dans leurs autres présides, ils ont fondé ce qu'ils appellent leurs « droits historiques ».

L'épopée africaine, par ALBERT CORBIE, préface de M. Lucien Hubert, député. 1 vol. in-16 de 254 pages ; prix 3 francs. Société générale d'imprimerie et d'édition Levé, 17, rue Cassette.

M. Albert Corbie a mis en fort beaux vers l'évocation de l'histoire africaine de la France et les pièces de sa légende du siècle colonial vont de la bataille des Pyramides à celle de Koussouri. Chacun des pays où l'activité militaire ou colonisatrice de la France s'est portée vient tour à tour nous dire en superbes alexandrins ses beautés, ses mystères, sa sauvagerie et tout ce qu'a vaincu, tout ce qu'a fait l'effort français. Ce sont de beaux chants à la gloire des Français en Afrique, et c'est un charme que de trouver assemblés par la mesure poétique les noms barbares si souvent cités ici et dont M. Albert Corbie a d'ailleurs tiré des rimes fort riches. Ainsi l'Algérie rêve :

Ardente, je grandis ! jusqu'en Tripolitaine,
Partant de Ghadamès, j'arrive jusqu'à Rhat !
Je vais jusqu'au Béchar et jusqu'au Gourara,
J'aborde le désert par la plaine oranaise,
Alger cherche Dakar. La rive soudanaise
S'approche de l'Atlas. Dans le sable roussi,
Je songe au Macina, je cherche le Mossi.
J'avance vers le Tchad. J'ai le projet grandiose
D'aborder le Congo par le Nord, mais je n'ose ;
Le bras qui m'a poussé, soudain, s'est alangui...
J'irai jusqu'au Kanem et jusqu'à l'Oubangui.

Et cette chanson de la Guinéenne :

Je suis la reine de la brousse,
De l'Atlantique à Kouroussa,
De la brousse qu'on courrouça
En arrachant l'herbe et la mousse
Pour que le rail sombre y passât...

Le Congo s'exprime ainsi :

J'ai des champs de millet. Les plaines congolaises
Ont comme un reflet d'or, de gerbe et de gaîté.
J'ai l'éternel azur et l'éternel été
Qui brille dans mon ciel et jamais ne se lasse,
Les flots de l'Alima, les rives du Louasse,
J'ai l'onde, le soleil, le pont de Kitabi,
Les huttes de Komba, les quais de Mossabi !
J'ai les murs de Njolé, le port de Libreville,
La plaine de Bounda ! La jeune Brazzaville,
Eclatante, se dresse avec un nom géant...

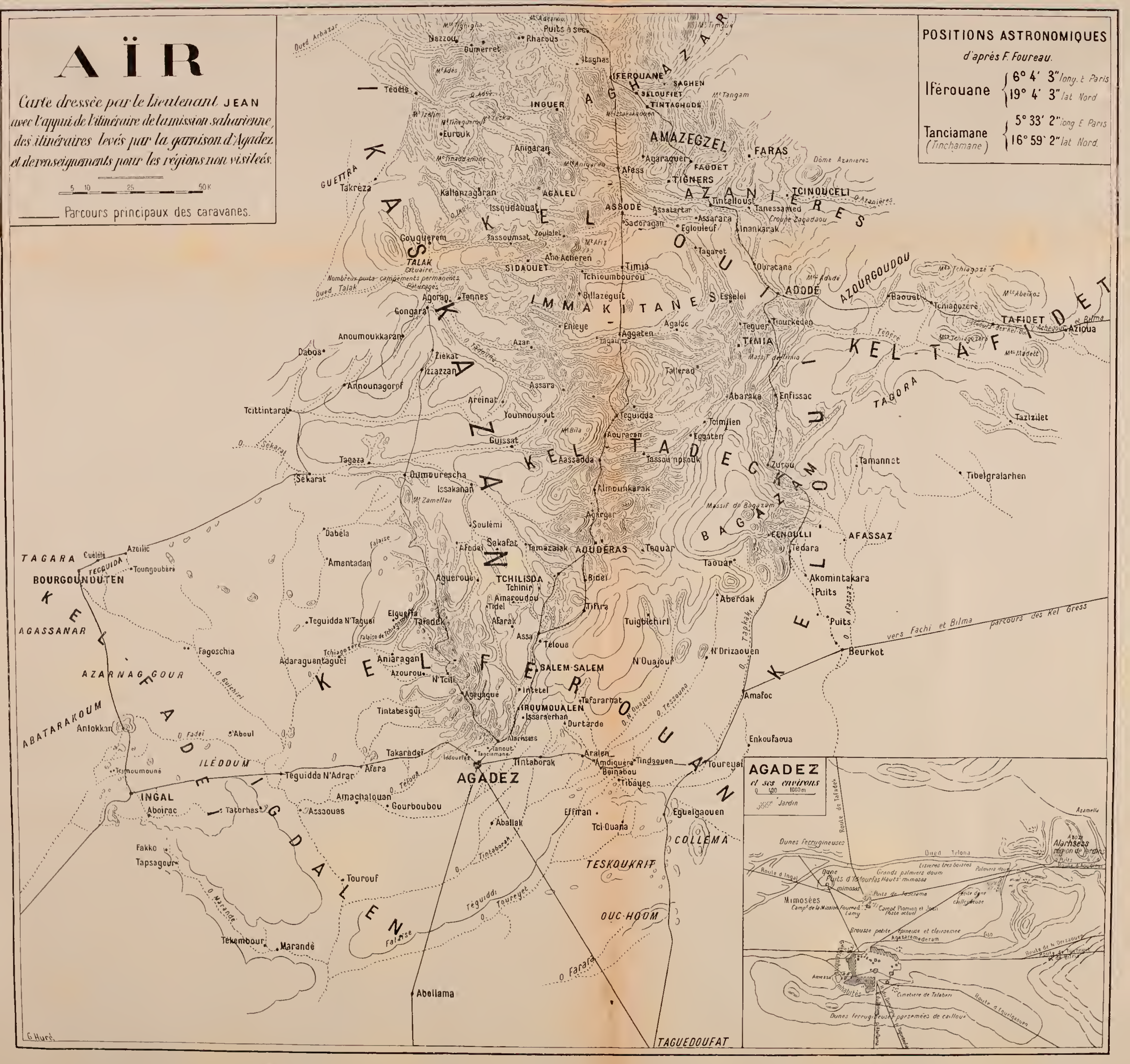
Çà et là, le langage de l'épopée s'adoucit en chansons de Congolaises ou de Soudanaises, et, si ces chansons n'obtiennent pas le succès de la *Tonkinoise*, elles plairont certainement à un public plus raffiné. Mais quel regret que M. Albert Corbie n'ait pas fait place aux souffrances mêmes des Français conquérants de l'Afrique et ne nous ait pas donné comme un recueil des chansons de nos Africains ! La chanson de la brousse et du bled est à faire ! Rien qu'en Algérie on ferait une ample moisson de ces fleurs poussées dans l'ennui des garnisons lointaines et il nous souvient, par exemple, de l'étonnante imitation de *A Ménilmontant* que les officiers d'Aïn-Sefra chantaient il y a quelques années et dont ce passage mérite l'immortalité :

Bou Amama, qui nous regarde,
Bien au frais dans son douar,
Dit : N'y a que des idiots qui mont' la garde
A Djenan-ed-Dar ! (*Bis*)

Nous nous excusons auprès du délicat poète qu'est M. Albert Corbie d'évoquer auprès de l'*Epopée africaine* des versifications aussi grossières, et, avec M. Lucien Hubert, nous formons le vœu que « ses beaux vers réconfortent les pionniers ardents du devoir humain de notre patrie ». Ils seront lus en effet demain dans toute l'Afrique.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.


AÏR
Carte dressée par le Lieutenant JEAN
avec l'appui de l'itinéraire de la mission saharienne,
des itinéraires levés par la garnison d'Agadez
et de renseignements pour les régions non visitées.
5 10 25 50 K
Parcours principaux des caravanes.
POSITIONS ASTRONOMIQUES
d'après F. Foureau.
Iférouane
6° 4' 3" long. E Paris
19° 4' 3" lat Nord
Tanciamane
(Tinchamane)
5° 33' 2" long E Paris
16° 59' 2" lat Nord.
AGADEZ
et ses environs
Jardin
KEL OUI
KEL TADEK
KEL FEROUAN
KEL TAFIDET
KEL FADEI
IGDALEN
IKASKAZAN
IMMAKITANE
AGHAZAR
AZANIERES
AMAZEGZEL
BAGAZAM
Iférouane
Assodé
Timia
Aouderas
Agadez
Ingal
Tagara
Bourgounduten
Agassanar
Azarnag Gour
Abatarakoum
Ilèdoum
Teskoukrit
Collema
Ouc-Hoom
Taguedoufat
Abellama
Marandé
Tekembour
Fakko
Tapsagour
Tourouf
Sékarat
Tcittintarat
Azouzoureki
Adodé
Beurkot
Amafoc
Enkoufaoua
Toureyat
Afassaz
Tafidet
Azioua
Tazizilet
Tamannet
Tibelgralarhen
Faras
Tcinouceli
Salem-Salem
Iroumoualen
Tchilisda
Tagaza
Guissat
Teguidda
Tabello
Takréza
Guettra
Tedelé
Gouguerem
Talak
Agoras
Gongara
Anoumoukkaran
Dabos
Announagorof
vers Fachi et Bilma parcours des Kel Gress
G. Huré

N° 12

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

UNE COLONIE TURQUE

LA TRIPOLITAINE

Enclavée entre la Tunisie française et l'Egypte à demi-anglaise, la Tripolitaine, colonie turque, demeure, à proximité de l'Europe, une contrée négligée. Tandis qu'à ses côtés se manifeste l'activité la plus opiniâtre, elle reste en majeure partie inculte, dépourvue de tous moyens de communication, et offre à peine, çà et là, quelques maigres oasis éparses au milieu de solitudes sans eau.

Depuis les grandes invasions arabes qui, attirées par les terres fertiles de l'Ifrikia et du Maghreb, l'ont sillonnée, aucune transformation ne s'y est produite. Les tribus clairsemées qui, faute de place ailleurs, ont dû s'y fixer, mènent de génération en génération la même existence indigente, sur un sol dont aucun aménagement n'est venu corriger l'ingratitude.

La Tripolitaine somnole, et son immobilité résulte à la fois d'une cause politique et d'une cause géographique. L'administration turque s'est toujours montrée peu soucieuse d'y introduire l'agencement moderne grâce auquel d'autres pays aussi peu naturellement favorisés ont pu être mis en valeur. Elle s'est préoccupée avant tout de maintenir dans toute son intégrité la souveraineté de la Porte, en ce dernier lambeau du domaine africain des sultans de Constantinople.

Aussi a-t-elle pris soin, jusqu'ici, de décourager toutes les initiatives étrangères qui se proposaient d'appliquer sur la façade maritime du vilayet de Tripoli et du Sandjak de Barca les méthodes occidentales de colonisation. Elle craignait que les travaux hydrauliques, la construction de routes ou de voies ferrées, l'aménagement des ports ne fournissent à l'industrie européenne l'occasion de s'intéresser trop activement aux affaires de la contrée. C'est pourquoi elle s'efforçait de restreindre, dans toute la mesure du possible, les facultés d'acquisition, par les nationaux des puissances, de droits quelconques sur une portion du pays. Les fonctionnaires turcs espéraient ainsi éviter les approches de l'étranger que la position méditerranéenne du vilayet pouvait tenter...

Le gouvernement ottoman s'est donc privé systématiquement du concours précieux qu'il eût trouvé, dans l'esprit d'entreprise des Européens, pour la transformation de sa colonie africaine. Il ne paraît pas avoir songé d'ailleurs à compenser par ses propres moyens la perte d'activité résultant de sa politique d'ostracisme. Le capital turc est d'essence peu mobile; et nul ne s'est inquiété jusqu'à présent, dans la Turquie d'Europe, en dehors du monde officiel, d'une portion du domaine national regardée comme une terre d'exil.

La Tripolitaine poursuit donc le cours de son existence indigente et uniforme. Rien n'y bouge.

L'atmosphère économique et morale y est identique aujourd'hui à ce qu'elle était autrefois. A vrai dire, l'imputation d'incurie que l'on inclinerait à adresser aux autorités locales doit être tempérée par la constatation des difficultés que rencontrerait la mise en application d'un programme de développement agricole intensif : la Cyrénaïque exceptée — et encore faut-il observer que le versant méditerranéen du djebel Akhdar est seul intéressant — presque tout l'ensemble du territoire soumis à l'autorité du vali de Tripoli est maintenu dans un état de stérilité quasi irrémédiable par la proximité du Sahara, dont l'influence desséchante s'exerce d'une manière continue en l'absence de tout écran montagneux d'un suffisant relief. On conçoit que, dans ces conditions, l'ad-

ministration turque, généralement routinière, ait choisi la méthode de gestion la moins onéreuse et ait reculé devant les sacrifices nécessaires pour doter la Tripolitaine d'un outillage entièrement à créer.

Ceci dit à sa décharge, il reste pourtant à considérer que certaines parties du plateau de Barca sont dignes d'amélioration, que le sol peut y être, avec profit, soumis à une fertilisation artificielle, et que les efforts officiels tentés jusqu'ici en vue de la plantation d'oliviers représentent une trop faible amorce de l'œuvre transformatrice à accomplir.

***

En dépit de ses apparences peu attrayantes, la Tripolitaine eût été certainement jugée de bonne prise et eût sollicité les convoitises des puissances européennes, lors des accords qui ont définitivement consacré le partage international de l'Afrique, si la souveraineté ottomane n'avait constitué un obstacle à l'attribution immédiate de ce territoire à l'un des copartageants.

L'Italie, tard venue dans la voie de l'expansion coloniale et qui selon le mot d'un diplomate « rôdait autour du monde, à la recherche d'un coin où planter son drapeau », avait, au lendemain de l'occupation de la Tunisie, jeté son dévolu sur le seul rivage africain, proche des côtes siciliennes, qui restât, sinon disponible, du moins préservé de toute inscription de droits futurs. La France et l'Angleterre, principales intéressées dans le statut méditerranéen, ne devaient point faire obstacle à ses ambitions. Préoccupées du développement naturel de leur politique dans les contrées soumises à leur influence respective, et, d'autre part, soucieuses de laisser à l'Italie désappointée des espérances de dédommagement, elles avaient donné les plus bienveillantes assurances aux communications par lesquelles le gouvernement de Rome affirmait son désir de voir maintenir, sans modification à son insu, le *statu quo* tripolitain.

L'attirance qu'exerçait sur nos voisins des Alpes cette partie du continent africain était d'autant plus vive que l'on n'avait sur le Sahara et les contrées du pays noir situés à sa lisière méridionale que des renseignements susceptibles de justifier un certain enthousiasme. Les récits hyperboliques de caravaniers arabes représentaient comme un Eldorado les pays au Sud du bassin du Tchad.

« Le Soudan guérit de la pauvreté comme le goudron de la gale », disait-on chez les indigènes de l'Afrique Septentrionale, et l'on parlait d'inépuisables réserves de poudre d'or, de plumes d'autruche, d'ivoire. L'explorateur Rohlfs, mettant une note européenne dans ce concert enthousiaste, déclarait que « Tripoli est la clef de l'Afrique » et que « tout le Soudan appartiendra à qui possédera Tripoli ». Les conditions du commerce transsaharien semblaient donner alors quelque crédit à l'optimisme général. De Ghadamès au Niger, de Ghat et Mourzouk au Bornou par l'Aïr et le Damergou, Bilma et le Kaouar, un mouvement d'échanges relativement important, était assuré par des caravanes qui constituaient, à peu de choses près, le seul moyen de communication économique entre le centre de l'Afrique et la Méditerranée.

L'opinion italienne considérait par suite la Tripolitaine comme digne de solliciter ses ambitions : alléchée à la fois par la valeur de la position maritime du vilayet et par les perspectives commerciales qui s'offraient vers l'hinterland, elle s'était laissée gagner à la conception d'un établissement futur sur la côte d'en face.

La pénétration en Erythrée détournant, pour un temps, vers la mer Rouge, l'attention du groupe colonial italien, la question tripolitaine avait été réservée. C'était d'ailleurs le parti qui s'imposait : la période de réalisation demeurait encore lointaine, rien n'indiquant que la Turquie fût disposée à céder la place à d'autres.

Toutefois la diplomatie romaine s'efforçait d'encourager les entreprises privées de ses nationaux dans le vilayet de Tripoli et la presqu'île de Barca, et aussi vigilante que l'autorité ottomane elle-même, elle suivait jalousement toutes les manifestations d'activité étrangère susceptibles d'avoir une répercussion dans le pays convoité et d'inquiéter ses propres intérêts. La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 qui, en délimitant la zone saharienne d'influence française, fermait l'arrière pays de Tripoli à toute expansion politique vers le Sud, avait provoqué certaines remarques dans la presse de la Péninsule. Mais le ton mesuré de ces observations indiquait que l'opinion s'y était éclairée sur la valeur « mondiale » attribuée jadis à la Tripolitaine ; l'inventaire du Sahara, déjà minutieusement dressé à ce moment, révélait une irrémédiable pauvreté ; d'autre part, l'inextensibilité du mouvement d'échanges par caravanes entre l'Afrique centrale et le front méditerranéen s'accusait davantage à mesure que de l'Atlantique se déroulaient vers le cœur du pays noir, de puissantes voies de drainage.

En présence de ces réalités qui ne laissaient place à aucun mirage, l'Italie n'a donc point jugé devoir prendre position contre l'accord franco-anglais et elle a fait bon marché des immensités sablonneuses qu'elle avait pu un instant regarder comme l'utile prolongement de son futur domaine. Tel qu'il est aujourd'hui, celui-ci lui paraît constituer un champ d'activité suffisamment avantageux pour ses nationaux ; en détournant vers ce rivage prochain le courant d'émigration orienté jusqu'ici vers l'Amérique, elle réaliserait l'investissement pacifique de sa « future possession » et conserverait, aux portes de la métropole, au moins en partie, l'excédent de population qu'une extéiorisation lointaine lui enlève chaque année, sans retour.

***

Ces considérations pratiques succédant aux formules vagues qui caractérisaient l'enthousiasme

inopérant du début, semblent dénoter dans l'opinion italienne une transition de la période de conception à celle de la mise en œuvre continue. « La politica del non fare et del non volere che altri faccia » paraît beaucoup moins en faveur, si l'on en juge par le nombre croissant depuis quelques années des contributions documentaires à l'étude de la question de Tripoli.

Aussi bien dans les publications des sociétés de géographie que dans les articles de Presse, la tendance est à l'action, mais à une action mesurée, proportionnée aux possibilités immédiates et aux contingences. Sans doute çà et là quelques impatients symptômes d'impérialisme se sont manifestés. De rares individualités ont pu envisager les grandes lignes d'une opération préparatoire, susceptible, à un moment donné, de provoquer en la justifiant l'intervention de l'État. A propos d'un grand procès qui s'est déroulé récemment à Rome, le *Corriere della Serra* a critiqué ce qu'il appelait « l'episodio tripolitano » c'est-à-dire les tentatives infructueuses d'un ancien ministre qui s'était proposé, par une entreprise domaniale dans la colonie turque, d'amorcer l'éventualité d'une intervention de l'Italie.

Cette conception qui dénotait un penchant immodéré vers la manière forte, est d'ailleurs demeurée sans écho.

Nombre d'écrivains italiens instruits par les déboires de l'expansion de leur pays et qui regardent le Benadir et l'Erythrée comme des affirmations politiques bien plus que comme des colonies au sens profitable du mot, condamnent toute idée d'aventures nouvelles. C'est du moins l'état d'esprit que révèle une brochure parue à Livourne en 1902 et due à un professeur qui s'est signalé par diverses publications remarquables : *Andiamo a Tripoli ? Allons-nous à Tripoli ?* M. Coen résout sa question par l'affirmative, tout en estimant que l'Italie ne doit pas s'abandonner à une politique décevante de conquête militaire. Il est pour la pénétration pacifique, l'infiltration d'émigrants siciliens, futurs artisans d'une transformation agricole et économique du pays. Il ne se paie pas d'illusions sur la valeur « mondiale » de la Tripolitaine. Il sait que les conditions ont changé depuis que Rohlfs lui attribuait cette importance quelque peu excessive, que le commerce transsaharien subit un affaiblissement graduel à mesure que s'achèvent les réseaux ferrés de l'Afrique Occidentale. Mais tel qu'il est, le pays lui paraît garder encore assez d'éléments pour permettre à une colonisation opiniâtre de s'y asseoir.

La médiocrité de la province de Tripoli enlève à peu près à cette contrée toute séduction attractive pour un peuplement européen. Mais c'est surtout vers la Cyrénaïque que M. Coen désire voir concentrer l'effort de ses compatriotes.

Ceux d'entre eux qui se sentent resserrés dans la métropole pourraient, à son avis, tenter avantageusement de reconstituer l'antique Cyrénaïque célébrée par Hérodote. S'il est vrai que le pays ne semble pas devoir retrouver son ancienne prospérité, il est permis de supposer que là où florissait autrefois la Pentapole avec ses cités de Cyrene, Apollonia, Ptolémaïs, Barcé et Hespéridès, toute possibilité de rénovation n'est pas entièrement évanouie.

Certes, il faut se garder du mirage séducteur que pourrait faire naître le souvenir du « jardin des Hespérides » et ne pas perdre de vue la notion des modifications qu'a subies, à travers les âges, le coefficient d'appréciation... La fécondité de la « petite Grèce » qui tendait la main par-dessus la mer hellénique à la patrie de Minerve nous semble quelque peu légendaire. Mais, sans croire avec Hérodote que « pendant huit mois les Cyrénéens sont toujours à récolter », on peut penser que l'application des méthodes de culture européenne dans certaines parties du district de Barca permettrait de revivifier cette région. La tâche est donc de nature à solliciter l'initiative des Italiens qui pourraient largement amplifier ici, où tout est à créer, l'œuvre d'assistance et de coopération dont ils ont fait bénéficier la Tunisie.

C'est dans ce sens que se prononce le sénateur Giacomo de Martino qui a rapporté cette année d'un voyage en Tripolitaine et en Tunisie un volume d'observations remarquablement pratiques (1).

M. de Martino constate que la prospérité de la Tunisie est pour une bonne part l'œuvre de ses compatriotes, et il estime que leur labeur opiniâtre assurerait à la Tripolitaine une fortune au moins égale sinon plus rapide. La salubrité du climat, la valeur du sol en certaines parties, lui paraissent des conditions très favorables pour l'établissement d'un peuplement italien.

Il n'est plus possible de laisser dans l'état actuel d'abandon un pays si proche de l'Europe : « Comme à Constantinople, comme dans l'Asie Mineure, comme dans les provinces balkaniques aussi bien que dans la Tripolitaine, l'intégrité politique de la Turquie ne pourra se maintenir qu'en faisant tomber les barrières élevées par le fanatisme et en ouvrant à deux battants les fenêtres à la lumière qui vient de l'étranger. Les Turcs abandonnés à leurs propres forces ne feront jamais ni les ports, ni les voies ferrées, ni les routes nécessaires ; ils n'utiliseront jamais pour la richesse du pays les forces que renferme son sol fécond. » Et il semble bien que cette condamnation de l'administration ottomane soit entièrement justifiée. Il n'existe point de ports digne de ce nom sur toute la côte. Derna et Bengazi sont d'un abord dangereux pendant l'hiver. Et rien n'est fait pour assurer le développement de la navigation. Bien au contraire, l'inertie se double d'une tendance à l'obstruction. Une société maltaise prend un jour la résolution de placer une bouée à l'endroit où ses bateaux avaient coutume de jeter l'ancre. Le capitaine du port (dont la fonction consiste uniquement à percevoir des droits maritimes assez capricieux) la fait enlever et enfouir dans le sable !

(1) Giacomo de Martino, Cirene e Cartagine (Zanichelli Bologna, 1908).

**

M. de Martino signale les manifestations actuelles de l'activité italienne; mais soit par l'hostilité du gouvernement turc ou par l'inertie des forces vives de la nation, celle-ci a beaucoup moins fait que ne l'exigeraient ses intérêts.

Dans la *Rassegna Nazionale* de septembre 1908, une étude critique de l'ouvrage du sénateur italien, à laquelle nous avons emprunté les remarques ci-dessus, conclut en ces termes son « Pro Tripolitania » : M. de Martino augure et espère — et nous formulons un vœu identique — que l'expansion en Tripolitaine devra se produire, non par une invasion ou une occupation du territoire, mais par le développement de l'activité industrielle et commerciale, par les entreprises agricoles et la pénétration des travailleurs africains. Le pays se refuse à une aventure périlleuse; mais il ne permettrait pas qu'une autre nation mette la main sur ce dernier lambeau de terre méditerranéenne encore ouvert à notre influence. L'action italienne doit être non seulement vigilante, mais opérante; elle doit savoir vaincre toutes les obstructions, tous les subterfuges du gouvernement ottoman et, d'autre part, elle doit affirmer à celui-ci, avec l'énergie nécessaire, que, par la volonté de l'Europe, notre pénétration pacifique en Tripolitaine est désormais légitime; si elle a lieu d'accord avec l'autorité du sultan, elle pourra être avantageuse pour son gouvernement; si elle est entravée, elle pourra conduire à une époque plus ou moins lointaine et bon gré mal gré à une annexion...

***

Le « blad Tarabolos » des Arabes, la Tripolitaine, est une contrée sans aucune unité géographique. Que l'on imagine une immense aire de plus d'un million de kilomètres carrés, une région de steppes arides au milieu de laquelle émergent, çà et là, quelques îlots de hautes terres et des groupes d'oasis. Le Sahara est tout proche, avec ses immensités sablonneuses, et il semble que la Méditerranée ne soit ici que la façade septentrionale du désert. La terrasse qui sépare la mer du pays des dunes offre, par sa faune, sa flore et son climat, un caractère qui indique la prédominance de l'influence saharienne. Entre ses deux versants, le relief est si peu accentué qu'il n'existe nulle part, comme en Tunisie, en Algérie et au Maroc, un écran protecteur contre les souffles desséchants du Sud. Point de chaîne montagneuse parallèle au littoral, nulle barrière contre l'envahissement des sables qui, en certains points du plateau, s'accuse en longues coulées atteignant parfois la grève. Cependant, vers la bordure maritime, le long de la partie occidentale de la Grande Syrte, une saillie rocheuse dresse son faîte bleuté à une hauteur moyenne de 300 mètres au-dessus de la terrasse. C'est une succession de chaînons inégalement soudés qui courent d'abord de l'Est à l'Ouest, — Aroudj-Assoued et djebel Assoued, — puis s'infléchissent vers le Nord, dans la direction de Tripoli — monts Ghourian — et obliquent enfin vers l'Ouest, face au littoral dont ils sont éloignés de 100 kilomètres en moyenne — djebel Ifren et djebel Nefousa. Le versant interne de cette muraille, dont le djebel Ghourian est le bastion le plus septentrional, borde la « hamada el Homra », la partie la plus désolée du territoire tripolitain. Cet immense « plateau rouge » dont le revêtement argilo-gypseux est dans l'ensemble très uni, sans étendues pierreuses et sans amas sablonneux, sauf par places restreintes, se prolonge de l'Est à l'Ouest jusqu'au Sud de Ghadamès sur 700 kilomètres et sa largeur Nord-Sud est de plus de 200 kilomètres. Toute sa superficie est frappée de stérilité; la vie végétale s'y manifeste parcimonieusement en touffes rabougries, très clairsemées, et, dans les affouillements que creusent les torrents, par quelques espèces arborescentes isolées. L'eau est partout absente de cette région brûlée et les caravaniers ne se hasardent à la traverser qu'après un symbole propitiatoire qui consiste pour chaque voyageur à déposer une pierre sur le « bou-sfer », la pyramide qui s'est élevée successivement, au cours des siècles, grâce à l'offrande superstitieuse de générations de chameliers.

Du versant septentrional de la chaîne, où l'influence des nuées maritimes se fait sentir, jusqu'à la mer, se développent des plans successifs, s'abaissant en pente légère, où l'humidité fluviale n'est ni assez abondante ni assez régulière pour favoriser le développement de la végétation. Quelques parcelles de ces plaines sont cultivées par les tribus indigènes qui hasardent leurs semailles, au lendemain des premières ondées d'automne et voient fréquemment leurs espérances de récolte s'évanouir devant une sécheresse persistante.

En aucun endroit de la plaine il n'existe de possibilités d'irrigation. Les rivières n'ont jamais un cours permanent. Le volume d'eau qui s'épanche dans leur lit après les averses se fraie à travers les sables amassés dans les vallées un chemin jusqu'à la mer. Certains de ces ouad tripolitains ont un bassin très étendu; le réseau de leurs ramures secondaires égoutte parfois une aire de 200 kilomètres de largeur; mais l'abondance du flot est toujours trop brève et il ne reste d'autre trace de son passage qu'un léger suintement bientôt asséché.

Le plateau de Barca, la Cyrénaïque des anciens, présente un aspect moins généralement désolé que le vilayet de Tripoli. Grâce à sa position péninsulaire, il bénéficie de l'influence fertilisante des vents méditerranéens qu'il reçoit sur trois côtés. Mais celle-ci n'est toutefois pas suffisante pour contre-balancer entièrement le pouvoir asséchant des souffles sahariens. Le plateau sert de socle à une saillie montagneuse, le djebel Akhdar, qui atteint en quelques points d'émergence jusqu'à 1.000 mètres. Grâce à la présence de cet écran, le versant du plateau qui s'incline vers la mer conserve une partie de l'humidité atmosphérique qui, retenue par les sommets, se résout en pluie durant l'hiver. Sur toutes les pentes moyennes et

dans les vallées, la végétation atteint un développement considérable. Les espèces arborescentes de la zone tempérée s'entremêlent aux essences forestières; c'est un fourré de lentisques, d'arbousiers, de lauriers ombragés par les chênes verts, les thuyas, les cèdres. Plus près de la mer, dans les fonds où l'humidité pluviale se maintient assez longtemps, des bosquets touffus d'oliviers sauvages et de caroubiers voisinent, aux abords des centres, avec les vergers et les champs où les produits peu variés de l'agriculture cyrénéenne, orge, blé, légumes, tabac, sont moissonnés ou cueillis.

Sur le versant méridional du massif et de la terrasse qui le prolonge, l'absence d'humus et l'extrême rareté des précipitations pluviales, ces caractéristiques de la Tripolitaine, se signalent de nouveau.

Aux vastes étendues pierreuses, brûlées par le soleil, succèdent des ondulations légères couronnées de la maigre végétation des steppes : chih, armoise et alfa. Les lits desséchés des ouad sont, à des intervalles de plusieurs années, affouillés par la faible quantité de liquide, provenant des averses, qui a pu échapper à l'absorption par un sol sans cesse altéré. Partout, c'est la nudité désolante, la blancheur du sable et de la roche nue, la teinte grise de l'indigente flore désertique. Les Arabes ont donné à cette région le nom de Barka-el-Beïda (Barka la Blanche) par opposition à la Barka-el-Hamra (rouge), nom qu'ont valu à la Cyrénaïque septentrionale ses fécondes argiles rouges.

***

La population de la Tripolitaine comprend, sur la côte, des Arabes sédentaires; dans l'intérieur, sur les terres hautes et dans les oasis, des Berbères purs ou arabisés et dans la région des steppes des Arabes nomades.

Les premiers, par leur contact avec le monde méditerranéen et l'élément turc, se sont relativement affinés au point de vue intellectuel. Ils ont progressivement perdu une partie des caractères moraux qui distinguent leurs congénères des régions pastorales : instinct d'indépendance, amour des aventures, penchant aux coups de main.

L'affaiblissement des énergies guerrières a été compensé chez eux par une accoutumance au travail productif et une certaine activité économique. Quelques-uns s'adonnent au négoce; d'autres demandent leurs ressources au labeur agricole. A Tripoli, à Ben-Ghazi et dans les ports secondaires, ils forment une catégorie sociale de mœurs paisibles, docile aux exigences mesurées de l'administration locale, et dont les intérêts et les sentiments se rapprochent sensiblement de ceux de la bourgeoisie aisée représentée par les colons turcs, en nombre restreint, qui proviennent soit d'anciennes familles de fonctionnaires ayant acquis des propriétés dans la banlieue des villes, soit d'immigrés koulouglis, originaires de Tunisie ou d'Algérie.

Dans l'hinterland cultivable, sur les hauteurs de Ghourian et de l'Ifren, les groupements berbères ont été en partie préservés de toute modification ethnique appréciable, et la conquête musulmane, la grande immigration hilalienne, ont passé sur eux en un flot rapide, laissant seulement le faible dépôt d'une islamisation superficielle.

Isolés de tout contact extérieur sur leurs îlots rocheux, rebelles d'instinct à toute manifestation sociale susceptible de troubler leurs séculaires habitudes d'anarchie, ils ont conservé intacts leurs coutumes, leur forme d'existence et leur langage même. Arriérés et primitifs, beaucoup d'entre eux vivent comme aux âges préhistoriques, à l'état de troglodytes. Le djebel Gharian doit, dit-on, son nom aux nombreuses grottes qui servent de réduit à des familles berbères. Tous, bien que leur vie rude et leur isolement les aient préservés de l'amollissement qui caractérise les Arabes de la côte, se montrent aujourd'hui généralement les moins insoumis des administrés de l'autorité turque. Ils consacrent à la culture de leurs champs et de leurs vergers leur entière activité, sous le regard protecteur des garnisons cantonnées au milieu d'eux, qui savent leur donner l'illusion de la liberté complète en évitant une politique administrative trop zélée.

Au point de vue religieux, les habitants du djebel Nefousa, de l'Ifren, des Gharian, comme leurs congénères des oasis de la plaine, sont en général d'une tiédeur qui n'exclut pourtant point, parfois, certains retours d'exaltation mystique coïncidant d'ailleurs avec une surexcitation du sentiment d'indépendance. Comme les Beni-Mzab d'Algérie, ils professent plus ou moins la doctrine ibadite et, quelque peu entachés d'hérésie, aux yeux des Arabes, ils demeurent, vis-à-vis de ceux-ci, tant par les différences ethniques que par les divergences doctrinales, dans un état d'éloignement moral à peine atténué par des alliances d'ailleurs peu fréquentes. Par contre, les groupements d'origine berbère, qui par leurs conditions d'habitat se sont trouvés plus aisément en contact avec des tribus arabes, ont fusionné avec celles-ci au point d'adopter leurs habitudes nomades. C'est le cas des Ourchefana, des Ben-Adjela et des Nouaïl qui, installés sur les terres basses, ont subi l'influence des envahisseurs et se sont arabisés par la langue et par les mœurs.

Les grandes plaines constituent le domaine pastoral des Bédouins, qui mènent la vie nomade, multipliant leurs migrations, en accentuant ou en restreignant l'amplitude, selon l'abondance ou la rareté des pâturages et de l'eau. Par l'effet de leur dispersion sur une aire de parcours très étendue ils se sont scindés en groupes distincts les uns des autres, parmi lesquels des rancunes séculaires entretiennent un état d'inimitié permanente qui se résout parfois en conflits armés et plus fréquemment en coups de main sur les troupeaux. Les Oulad-Sliman, réputés pour leurs instincts guerriers, forment une confédération très importante, dont un rameau s'est fixé dans le bassin du Tchad. Les Oulad-Khris transhument aux alentours de l'oasis de Zetta, et les

Ourfella, installés à la base orientale du plateau tripolitain, mènent une existence à demi sédentaire auprès de leurs terrains de culture. Au Nord-Ouest, dans la direction de Tripoli, des tribus plus fractionnées, et, par suite, de mœurs plus paisibles, les Oulad-Bou-Sif, les Kédadifa, Aoulad-Youcef, partagent leur activité entre l'élevage et l'utilisation agricole de quelques points des vallées où le sol s'humidifie à l'époque des pluies. De ces populations arabes, les unes descendent de groupes qui, lors des grandes invasions vers le Maghreb, ont abandonné le flot envahisseur pour pouvoir s'attribuer de larges espaces dans une région qui servait de point de passage et où, par suite, ils espéraient demeurer en petit nombre; d'autres proviennent de familles, de fractions qui, après des pérégrinations tourmentées dans les plaines de l'Ifrikia et du Maghreb-el-Akça, n'ayant pu réaliser les conditions d'un établissement que des compétiteurs plus puissants leur disputaient, ont dû refluer vers la direction de leur pays d'origine. La Tripolitaine préservée, par le faible attrait de son sol, de convoitises multiples, offrit à ces épaves de l'invasion un asile relativement paisible. Leur nombre s'est augmenté par l'apport d'éléments accourus plus récemment de l'Algérie et de la Tunisie pour se soustraire au joug des infidèles.

A côté des deux grands groupes ethniques qui constituent le fond de la population, les nègres importés par les marchands d'esclaves sont répartis dans les oasis et dans la banlieue des ports. Toutes les races de l'Afrique centrale sont représentées dans ce marché de captifs où la traite se fait un peu partout, avec moins d'importance toutefois depuis que l'installation des puissances européennes sur les lieux de provenance a rendu plus malaisée l'exportation destinée à l'alimenter.

Le peuplement juif se manifeste ici dans des conditions généralement précaires. Le traitement humiliant infligé par les Musulmans aux Israélites dans les pays peu ouverts à l'influence européenne est un obstacle au développement de leur énergie morale, et la vie des communautés rabbiniques, au fond de leur hara, le quartier où elles sont cantonnées, suit son cours monotone; la malpropreté, la misère et l'inquiétude native des races opprimées les maintiennent au niveau le plus bas de tous les éléments sociaux.

Groupés au nombre de 12.000 à 15.000 à Tripoli, de 2.500 à Benghazi, répartis en essaims plus ou moins considérables dans les localités maritimes ou dans les centres de l'intérieur, les Juifs s'efforcent de diriger leur activité vers le petit commerce, le colportage et les professions manuelles. Les plus entreprenants, les plus opiniâtres aussi, se rendent dans les campements des tribus arabes avec une modeste pacotille, souvent mise au pillage. Le labeur agricole, bien que généralement peu dans les habitudes de la race, attirerait cependant quelques individus si la législation coutumière du pays ne leur interdisait les acquisitions de terres. Cependant, un certain nombre de familles se sont mises en instance auprès de l'autorité, en vue d'obtenir, dans le nouveau centre administratif de Merdj, des concessions domaniales. La population européenne compte environ 8.000 représentants, Maltais et Italiens en grande majorité. Les premiers constituent une colonie très active, dont la participation au mouvement d'échange total est très importante et qui, à Homs, à Tripoli, à Benghazi, a su créer des exploitations maraîchères très florissantes. Les seconds, bien moins nombreux que les Maltais, s'emploient dans toutes les branches de l'activité, et ils ont réussi à acquérir une situation de nature à favoriser la diffusion de l'influence de leur pays; ils font, en tout cas, de louables efforts pour répandre leur langue grâce aux écoles créés par leurs soins, avec des subventions du gouvernement italien.

***

L'Islamisme est naturellement la religion prédominante en Tripolitaine, la religion d'Etat. A vrai dire, bien que la communauté de confession entre les dirigeants et leurs administrés existe théoriquement, le rapprochement entre les deux éléments musulmans n'est appréciable que dans les centres du littoral où la population arabe, plus policée, se soumet aisément aux autorités turques et échappe davantage aux influences de l'aristocratie religieuse qui domine le reste du pays. Pour les nomades de rite malékite, les Turcs, parce qu'ils sont hanéfites et surtout parce qu'ils présentent dans leurs coutumes, dans leur vêtement, une apparence d'imprégnation européenne, sont vaguement regardés comme des hérétiques ou des coreligionnaires d'une orthodoxie douteuse.

Aussi toute mesure administrative susceptible de léser momentanément les intérêts des tribus provoque-t-elle non seulement une réaction de conservatisme, mais encore un froissement confus du sentiment confessionnel, exactement comme si l'autorité était exercée par des chrétiens. Les indigènes des tribus, maintenus dans leur état d'anarchie traditionnelle par l'absence d'une centralisation forte, ne se retrouvent en contact avec le pouvoir que par intermittences, dans des circonstances où la vigueur du bras séculier est assez pesante pour calmer leurs velléités de rébellion; mais comme elle se manifeste par à-coups, avec une soudaineté brutale, elle n'a d'autres effets que d'entretenir un esprit latent de méfiance et d'insoumission.

L'autorité turque restreint le plus possible son intervention dans les affaires intérieures des tribus qui, se sachant à demi surveillées, ne tentent nullement de modifier leurs habitudes de pillage. Aussi les incursions, les rapts de troupeaux, les razzias, en un mot toutes les manifestations de la violence qui rendent moralement instable l'existence des pasteurs arabes se donnent-elles ici libre cours. Lorsque surgit un grave conflit entre tribus à la suite d'une nouvelle tentative de liquidation d'antiques vendettas, les Turcs réagissent en appliquant sans ménagements le principe de la responsabilité collective.

Chez les Berbères du djebel Ghourian et du djebel Ifren, l'administration ottomane exerce une action permanente. Les garnisons cantonnées au cœur du pays, dans des fortins qui dominent les pentes habitées, maintiennent dans l'obéissance la population sur laquelle elles ont plus de prise. Celle-ci, après avoir vaillamment soutenu la lutte pour son indépendance, sous la conduite du cheikh d'Ifren Rhoma qui, jusqu'en 1842, opposa une résistance acharnée aux progrès des envahisseurs, s'est peu à peu accoutumée à la présence de ses maîtres. Rien n'a été changé dans ses coutumes locales; les fonctionnaires turcs se contentent d'assurer la rentrée des impôts et le fonctionnement du système de conscription grâce auquel ils ajoutent à leur corps d'occupation l'appoint de contingents indigènes.

Dans chaque circonscription administrative, ils ont installé une école où le turc est enseigné comme langue officielle. Quelques enfants berbères s'y présentent, d'ailleurs temporairement, mais sans aucune pression, et ainsi s'établit, sinon un rapprochement, du moins une entente relativement exempte de méfiance entre les représentants du gouvernement et les rayas, les administrés du djebel. Les rapports sont d'ailleurs facilités par l'absence de toute influence religieuse venant s'interposer, comme en pays nomade, entre les Turcs et leurs sujets.

Les Berbères sont généralement assez indifférents en matière de culte. Ils se bornent à l'observance des prescriptions dogmatiques essentielles sur lesquelles ils n'ont d'ailleurs jamais renoncé à greffer des pratiques de superstition. S'ils font preuve de déférence à l'égard de quelques santons, ils sont par contre réfractaires à toute tentative des zaouïas susceptible de modifier leurs mœurs et leur état social.

Cette attitude contraste avec celle des groupements arabes qui, aussi bien en Tripolitaine que sur le plateau de Barca, sont inféodés à une aristocratie religieuse dont la confrérie des Senoussya est l'un des éléments les plus considérables. Cette association, à laquelle des grossissements excessifs ont attribué une puissance hors de proportion avec la réalité et que l'on a crue acquise entièrement à l'œuvre d'ailleurs imprécise du panislamisme, semble bien plus attachée au maintien de sa situation temporelle en Tripolitaine qu'à une politique de prosélytisme hors des limites du vilayet. Elle a réussi, grâce à l'indifférence inerte, au laissez-faire de l'administration turque, à exercer une réelle attraction sur les tribus nomades qui, livrées à elles-mêmes, sans autre contact avec le pouvoir central que celui résultant des obligations fiscales, étaient une proie toute désignée pour les entreprises d'une secte soucieuse de les soumettre à ses directions morales. Les moqaddim Senoussya ont su tirer de l'état anarchique des groupements arabes un parti favorable à leurs visées. Grâce à l'austérité extérieure de leurs mœurs, aux dehors de piété fervente qu'ils affectaient pour frapper l'âme naïve et superstitieuse des Bédouins, ils ont réussi, tout en évitant de heurter les instincts d'indépendance de ceux-ci, à imposer leurs bons offices pour le règlement amiable des conflits entre tribus. A la faveur de ces interventions répétées, les représentants de la confrérie ont su si bien se concilier les sympathies des indigènes que l'autorité turque, mise brusquement en présence d'un pouvoir occulte susceptible de contrarier son action, jugea prudent de lui donner une sorte de consécration officielle. Les propriétés territoriales des Senoussya, bénéficiant du privilège réservé aux biens de mainmorte (waqoufs), furent exonérés de l'impôt foncier. Aucune mesure ne pouvait mieux servir la cause de la confrérie: en se faisant attribuer par une cession fictive les terrains de culture ou de parcours de ses affiliés, elle étendit à ceux-ci l'immunité fiscale dont elle jouissait, réalisant ainsi une monopolisation presque complète du sol dans l'intérieur du sandjak de Barca. Cette situation ne pouvait subsister sans provoquer un conflit avec l'administration ottomane. Il s'est manifesté dans ces dernières années avec une certaine acuité lors de l'établissement de la propriété individuelle. Les indigènes ont opposé une assez vive résistance aux mesures cadastrales et leur attitude a obligé la confrérie des Senoussya à affirmer son rôle de protectrice de leurs intérêts. Elle a opposé aux fonctionnaires turcs le firman impérial qui constituait en waqoufs ses terres propres et celles qu'elle s'était annexées avec le consentement des tenants. A cette agitation s'ajoutait celle provoquée par l'introduction du système de la conscription. Les Senoussya accoutumés jusqu'alors à considérer l'indifférence apparente des Turcs comme une reconnaissance de leur autonomie politique et religieuse ont élevé des protestations.

L'état de tension qui s'est manifesté ainsi entre l'autorité et la confrérie a revêtu dans ces derniers temps un tel caractère d'acuité que l'on a pu attribuer aux Senoussya l'intention de s'appuyer sur une puissance chrétienne pour se soustraire aux exigences du fisc ottoman. Les Turcs ne paraissent guère s'inquiéter de ces bruits: ils les considèrent comme la manifestation d'un désir de pression. Ils savent les Senoussya intéressés, pour la conservation de leurs privilèges, au maintien de la souveraineté du Sultan, qui, mieux que tout autre, leur assure une situation qu'aucune administration européenne ne saurait tolérer. Toutefois, soucieux d'enrayer les progrès par trop encombrants des zaouïas senoussistes, ils s'efforcent d'encourager l'expansion de confréries rivales: Madanïa, Aïssaouïa, Azouzia, Kadria et Sellamïa. Celles-ci, ne disposant que d'une influence restreinte, en raison du faible nombre de leurs couvents et de leurs affiliés, se montrent très dociles aux directions des fonctionnaires locaux et suivent dans leurs rapports avec les Senoussya les fluctuations de la politique administrative à l'égard de ces derniers. C'est ainsi qu'elles ont tenté, à un moment où les tendances panislamiques du palais étaient en faveur, de s'agréger, sinon matériellement, du

moins moralement, à l'ordre dont Si Ahmed Chérif est le grand maître actuel. Mais les efforts dans ce sens n'ont pas été couronnés de succès, car les Senoussya visent à accroître leur influence aux dépens des autres groupements religieux et éludent toutes les propositions de rapprochement.

L'ordre des Senoussya exerce son action sur la majeure partie des populations arabes du pays au moyen d'un réseau de zaouïas plus ou moins importantes dont les moqaddem ajoutent à leur caractère de délégués spirituels et temporels du grand maître l'avantage personnel d'une situation morale presque toujours considérable.

Les principales de ces zaouïas sont celles de Benghazi, de Deriana (dans la tribu des Aouarirs fraction des Kfifat) ; de Tokra (tribu des Braghta) ; de Tolmeïta(fraction des Oulad Sliman) ; de Merdj (Oulad Abid et Orfa) ; d'El Hamiz (tribu des Dorça), de Es Souça (tribu de Hassa), de El Bechara (tribu des Abibat, de Maara au Sud-Ouest de Derna)(Oulad-Mançour), etc., soit au total une soixantaine de couvents y compris celui de Djerboub, sur le territoire égyptien, où se trouve le tombeau de Sidi Mohamed ben Ali Senoussi,ceux de Misrata, Tripoli, Aoudjela, Djalo, El Istat à Kebabo, oasis de Koufra. C'est dans cette dernière que réside le cheikh tariqa (grand maître de la confrérie) Si Ahmed Cherif.

Les Madania possèdent dix zaouïas, dont les plus importantes sont situées à Benghazi (tribu des Fouakir), à Merdj, Derna, Misrata, Tripoli. Les Sellaima ont quelques couvents en Tripolitaine, ainsi que les Aïssaoua et Azouzia dont les affiliés sont célèbres par leurs pratiques de jonglerie.

En somme, l'intérieur du vilayet de Tripoli et du sandjak de Barca est presque en totalité inféodé aux représentants d'une sorte de congrégation religieuse que le pouvoir central a laissé grandir et qui, par ses tendances particularistes, provoque de très fréquentes difficultés. Instruits par l'exemple trop durable du Yémen où se sont révélés les inconvénients d'un système d'administration qui allie sans transition l'inertie à la brutalité et à l'oppression, les Turcs n'osent pas entrer ouvertement en lutte avec les Senoussya de crainte de déterminer parmi les tribus un mouvement général de sédition. Ils temporisent le plus possible, tout en s'efforçant d'entamer graduellement la position de leurs opposants, par l'application opportune du régime cadastral dans les parties où les possibilités de résistance sont le plus réduites.

*
* *

L'ancien régime ottoman se montrait peu enclin à seconder, même dans leur forme la plus modérée, les visées de l'Italie. Adaptant aux circonstances le *Timeo Danaos et dona ferentes*, il laissait au zèle de ses agents en Tripolitaine le soin d'en déduire la nécessité d'une politique d'obstruction souriante. Les tentatives d'acquisitions de terrains, les entreprises de cabotage sur les côtes du vilayet, se heurtaient à une force d'inertie qui devait lasser la patience la mieux trempée. Aussi, dans le courant de cette année, l'esquisse d'une démonstration navale vint rappeler à la diplomatie d'Yldiz-Kiosk que personne en Europe n'aime à se voir fermer les portes au nez.

Le pouvoir actuel tiendra-t-il compte de cet avertissement? A vouloir éconduire des intentions paisibles, on risque tôt ou tard de se trouver en présence d'ambitions résolues. Le mieux est donc, selon la phrase de M. de Martino, d'ouvrir à deux battants à la lumière du dehors les fenêtres que l'on a jusqu'alors à peine entrebâillées. Le libéralisme des Jeunes-Turcs, en même temps que leur souci de rénovation politique et économique, semblent, par suite, devoir s'accommoder sans réserves des aspirations ainsi définies de l'Italie. En facilitant l'établissement, sur le littoral tripolitain, d'une population agricole venue de la péninsule, ils réaliseront le double but d'assurer à leur maigre domaine africain un essor fructueux peut-être pour leur Trésor et de fournir aux visées italiennes un écrivatif susceptible d'en restreindre l'horizon. Le gouvernement de Rome se déclarera sans doute satisfait si ses desseins d'expansion pacifique en face de la Sicile peuvent sans trouble être mis à exécution. Il se bornera à conserver une espérance d'hoirie nullement incompatible avec le respect de l'intégrité de l'Empire ottoman. Et pour le plus grand profit du commerce général, le lamentable état de stagnation économique de la Tripolitaine aura un terme.

Il ne paraît pas urgent de rechercher la nature de la répercussion que pourrait avoir sur la Tunisie l'installation à ses côtés d'un peuplement italien. Tant que le statut de souveraineté de la province de Tripoli ne sera pas mis en discussion, nous n'aurons pas à envisager les conséquences possibles d'un changement de mitoyenneté. La substitution au croissant du drapeau de la maison de Savoie est une éventualité qui semble beaucoup moins rapprochée depuis les derniers événements de Turquie. En admettant d'ailleurs que le développement naturel des aspirations italiennes vienne un jour à la réaliser, la situation nouvelle ainsi créée serait-elle pour nous un avantage ou un inconvénient? Un débat a déjà été ouvert sur ce sujet, et des opinions également autorisées s'y sont trouvées en contradiction. Les unes estiment que si l'Italie veut se charger en Tripolitaine de la besogne civilisatrice, sa prompte réussite ne peut que servir nos intérêts les plus immédiats et nos intérêts supérieurs. D'autres pensent que, dans l'occurrence susvisée, nous échangerions un voisin inoffensif contre un voisin remuant.

Un accroissement de la puissance italienne dans la Méditerranée constituerait-il vraiment un danger pour notre possession tunisienne? Il ne semble guère, en supposant que nos voisins des Alpes deviennent un jour nos voisins d'Afrique, qu'ils puissent réaliser en Tripolitaine un peuple-

ment bien considérable et y entretenir des forces suffisantes pour menacer, s'ils y songeaient jamais, notre flanc sud-est. Et d'ailleurs, le progrès a des nécessités immédiates qui priment fatalement les conjectures lointaines.

HENRY MARCHAND.

LE LIVRE JAUNE
SUR LE MAROC

On pourrait appeler le nouveau *Livre Jaune* (1) que le ministre des Affaires étrangères a publié le 24 novembre dernier : « l'histoire officielle des occasions perdues au Maroc ». Ce nouveau recueil de documents ne fait que confirmer les conclusions souvent développées dans ce *Bulletin*, à savoir que notre politique n'a cherché au Maroc que des occasions de justifier sa propre volonté de ne pas agir, et que notre effort a été rendu inutile par le manque de décision du gouvernement et du Parlement.

Le *Livre Jaune* se divise tout naturellement en deux parties, l'une relative aux relations de la France et de l'Allemagne, l'autre à la question des deux sultans. Nous l'analysons ci-après en insistant surtout sur les documents récents.

I. — LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES.

L'opposition de l'Allemagne revient comme un *leitmotiv* tout au long de l'histoire de l'année marocaine : indemnités de Casablanca, affaire des égouts de Tanger, port de Larache, tout lui est bon. Le triomphe de cette manière de l'Allemagne est l'incident, raconté ici en son temps, de la fausse demande d'Abd el Aziz en faveur d'une intervention de l'Allemagne contre les prétendues violations de l'Acte d'Algésiras par la France : les documents montrent que cette intrigue fut, comme nous l'avons dit, inventée et menée par l'agent consulaire allemand à Rabat.

Cependant, dès le début de l'année, l'Allemagne s'oriente vers la reconnaissance de Moulay Hafid. Un premier témoignage net apparait dans la dépêche suivante de M. Pichon à nos représentants à Berlin, Madrid et Tanger :

Paris, le 18 février 1908.

L'Ambassadeur d'Allemagne m'a demandé s'il était exact, comme divers journaux l'avaient annoncé, que l'avance de 2.500.000 francs consentie au Makhzen par la Banque d'Etat du Maroc devrait servir en partie à former une mahalla destinée à la reprise de Fez. Je lui ai répondu qu'il n'y avait rien de vrai dans les allégations dont il me parlait. L'avance en question est exclusivement destinée à payer la solde des garnisons marocaines stationnées dans les ports, et des dispositions ont été prises afin qu'il n'en soit fait aucun autre emploi.

PICHON.

(1) *Documents diplomatiques, 1908, Affaires du Maroc*, IV, 1907-1908; 394 pages contenant 469 documents allant du 12 octobre 1907 au 14 octobre 1908.

Le 30 mars, M. Cambon télégraphie :

Berlin, le 30 mars 1908.

Je me suis rendu chez le Prince de Bülow, qui m'a reçu peu de temps avant de partir pour Vienne. J'ai dit au Prince que, sans attacher aux questions de forme plus d'importance qu'il ne convenait, cependant nous avions été heureux en France que le ton amical des déclarations faites par lui et par le Secrétaire d'Etat à la tribune du Reichstag fût de nature à apaiser certaines susceptibilités qui jadis avaient été malheureusement éveillées. J'ai ajouté que la presse française avait marqué, par la façon dont elle avait accueilli ces déclarations, qu'elle s'était rendu compte qu'elle devait elle-même apporter dans ses jugements une mesure et une cordialité égales.

Le Prince de Bülow m'a dit qu'il l'avait remarqué et qu'il y voyait un très bon signe. Il a ajouté : « Je ne saurais trop vous répéter ce que je vous disais déjà à Norderney. La seule chose qui nous préoccupe, la seule qui inquiète l'opinion en Allemagne et la seule qui soit pour nous une cause de difficultés, c'est la question commerciale. L'Allemagne a eu, depuis trente ans, un développement économique si soudain et si extraordinaire, que toute gêne dans la liberté de son commerce lui paraît une entrave difficile à supporter. La France a une tendance à suivre, dans ses possessions maritimes, une politique économique qui en éloigne les étrangers. L'Angleterre au contraire montre un libéralisme économique qui lui réussit au point de vue colonial. Notez bien que, dans la discussion du Reichstag, à l'exception de M. Bebel, qui a attaqué violemment la politique du Gouvernement français au Maroc, tous les orateurs de tous les partis, dans la majorité comme dans l'opposition, n'ont point attaqué cette politique mais se sont faits uniquement l'écho des plaintes du commerce, réclamant la porte ouverte et mettant en lumière tous les griefs dont ils avaient été saisis. Je suis convaincu, et je tiens à vous le dire, que si, pendant un an ou dix-huit mois, nos commerçants n'avaient pas de plaintes à formuler, vous n'auriez plus de difficultés au Maroc. »

J'ai répondu en citant au Prince le chiffre grandissant des affaires allemandes à Casablanca que le Département m'avait envoyé et que j'ai donné à M. de Schœn.

JULES CAMBON.

Cependant, en même temps, le gouvernement impérial nous harcèle de réclamations au sujet du service de l'acconage à Casablanca, que les Allemands du Maroc prétendent enrayé par nos opérations. M. Cambon télégraphie à ce sujet :

Berlin, le 29 avril 1908.

Le Secrétaire d'Etat des affaires étrangères m'a de nouveau entretenu, à l'audience diplomatique d'aujourd'hui, de la situation à Casablanca.

Une compagnie de navigation, « Compagnie d'Oldenbourg et de Portugal », a organisé un service direct (et mensuel, à ce qu'il croit) sur Casablanca.

Le Secrétaire d'Etat avait communiqué à cette compagnie les renseignements que nous lui avions fournis à lui-même, relativement au service d'acconage, et la Compagnie aurait constaté, lors de son dernier voyage, qu'elle rencontrait les mêmes difficultés que précédemment. On ne lui a donné qu'une barcasse et elle se heurte toujours aux nécessités des transports militaires. M. de Schœn a également reçu de Hambourg des plaintes dirigées contre le contrôle des douanes de Tanger.

J'ai répondu à M. de Schœn, en ce qui concerne l'acconage, que je ne pouvais que lui répéter mes paroles précédentes, que nos services maritimes feraient tout leur possible afin d'éviter des ennuis au commerce et que j'allais signaler de nouveau la situation à la bienveillante attention de Votre Excellence; en ce qui concerne le contrôle des douanes, que les plaintes dont il me parlait étaient nouvelles pour moi, mais que j'espérais être bientôt à même de l'éclairer sur ce point; parlant également des opérations de Casablanca, je lui ai dit avoir la certitude personnelle du désir qu'avait le Gouvernement français d'y mettre fin, mais il ne fallait pas lui demander l'impos-

sible. Quoiqu'il y ait entre Casablanca et le Sud-Oranais près de mille kilomètres, le public est porté à confondre les événements qui se passent sur ces deux points et à exagérer par suite les premiers. Il est impossible au Gouvernement français de retirer ses troupes avant d'avoir assuré la sécurité des Européens et organisé une police. « Croyez-vous, interrompit M. de Schœn, que cette sécurité serait menacée ? Est-ce que votre présence n'excite pas ces populations ? » « Je crois les connaître », ai-je repris. « Et je suis convaincu qu'elles seraient plus excitées par notre retraite. Elles la considéreraient comme une victoire remportée sur tous les Européens en général; mais peu importe, admettons même que les Français seuls soient menacés après que nous serions partis. Si, par hypothèse, après notre départ, il arrivait malheur à un Français, nous nous verrions obligés de revenir aussitôt, et cette fois non plus avec dix milles hommes, mais avec cinquante mille, et l'Europe et l'Allemagne elle-même ne nous comprendraient pas si nous agissions d'une autre façon. Aujourd'hui, il faut donc savoir attendre. »

Le Secrétaire d'Etat m'a paru reconnaître la vérité de mon langage. Il m'a dit en terminant qu'il avait la conviction que non seulement nos gouvernements et nous-mêmes, mais aussi nos deux pays étaient également animés du désir d'éviter un malentendu.

JULES CAMBON.

Les sourires apparents de la chancellerie n'empêchent pas les difficultés de succéder aux difficultés, et c'est dans les réclamations des censaux de l'Allemagne qu'elles naissent. Le gouvernement français les discute avec bonne foi et sérénité, communique à l'Allemagne les instructions données au généraux d'Amade et Lyautey ; il y a là, notamment, des réponses topiques du gouvernement français au sujet du traitement infligé aux censaux allemands.

Le 17 juin M. Cambon télégraphie :

Berlin, le 17 juin 1908.

Au cours de l'audience diplomatique d'aujourd'hui, j'ai été amené à parler au secrétaire d'Etat des mesures qui ont été prises par Torrès et par Guebbas en vue d'assurer la sécurité à Tanger.

« Je m'en félicite d'autant plus, m'a répondu M. de Schœn, que, d'après les nouvelles qui sont envoyées par M. Rosen, les partisans de Moulay Hafid deviennent dans cette ville chaque jour plus nombreux et plus actifs. » Il a ajouté : « Etant donnés les progrès si rapides faits en ce moment par la cause de Moulay Hafid, la situation, en ce qui concerne la reconnaissance éventuelle de ce dernier, est presque aussi délicate pour nous que pour vous. En tout cas, ce n'est pas de nous que viendra une initiative. »

J'ai remercié M. de Schœn d'avoir bien voulu me donner cette assurance.

BERCKHEIM.

Ceci n'empêche pas la chancellerie allemande de recevoir la mission hafidienne envoyée en Europe.

En septembre, après la défaite d'Abd el Aziz, le gouvernement impérial prend une initiative que M. Pichon fit connaître ainsi à nos représentants à l'étranger :

Paris, le 1er septembre 1908.

Sur les instructions de son gouvernement, le Chargé d'affaires d'Allemagne vient de faire au Département une communication verbale formulée dans les termes suivants :

« Vu la situation que les derniers événements ont créée au Maroc, le Gouvernement impérial croit devoir appeler l'attention des puissances sur l'intérêt qu'il y aurait à procéder à la reconnaissance de Moulay Hafid, à l'effet d'amener enfin la pacification de l'Empire chérifien, de rétablir la paix définitive et *d'en revenir aux obligations assumées à Algésiras.* »

Parlant à titre personnel, M. de Lancken a expliqué que cette proposition se justifiait par la nécessité de ne pas laisser en péril les intérêts des gouvernements étrangers et de leurs nationaux, intérêts auxquels l'état de trouble actuel était préjuciable.

Le Directeur politique intérimaire a donné acte de la communication. Il a ajouté, également à titre privé et en réponse aux explications de M. de Lancken, que nous aurions sujet d'être étonnés de la démarche faite par l'Allemagne. Cette démarche ne semblait pas d'accord avec le dessein qu'on se proposait de sauvegarder les intérêts étrangers, car, à notre avis, la première chose était de s'assurer des dispositions de Moulay Hafid à l'égard de ces intérêts et d'obtenir de lui, avant toute reconnaissance, des garanties positives à cet égard. Notre préoccupation était d'autant plus naturelle que Moulay Hafid, arrivé au trône par la guerre sainte, pourrait craindre de s'aliéner ses partisans en donnant satisfaction aux puissances : il était donc nécessaire de l'amener à des déclarations catégoriques et ce serait agir imprudemment que de le reconnaître tout d'abord, puis de lui demander de reconnaître l'Acte d'Algésiras.

M. Geoffray a exposé à M. de Lancken la manière dont nous concevions la procédure toute contraire que nous préconisons et il lui a annoncé que nous avions commencé d'entretenir l'Espagne de la question. Il a marqué que nous nous attachions à maintenir le concert des puissances, puisque nous suggérions une délibération préalable des Cabinets, tandis que l'initiative de l'Allemagne risquerait de compromettre cette entente. On ne saurait tirer argument du danger qui menacerait les intérêts étrangers au Maroc, la protection de ces intérêts pouvant être assurée, en l'état actuel des choses et dans une mesure suffisante, par le recours des agents consulaires aux autorités de fait, ainsi qu'il est de pratique constante dans des cas analogues. La reconnaissance officielle d'un nouveau gouvernement était une question d'un tout autre ordre et devait être examinée en elle-même.

Le baron de Lancken a alors parlé incidemment du départ du consul d'Allemagne pour Fez, retour nécessité, a-t-il dit, par l'obligation de veiller aux intérêts particuliers allemands à Fez. M. Geoffray n'a pas contesté le droit qu'avait le gouvernement impérial de prendre cette décision ; mais il a exprimé le regret qu'elle eût été aussi inopinée ; elle risquait d'être interprétée comme l'indice d'une tendance de la politique allemande à agir en dehors des puissances.

PICHON.

Paris, le 2 septembre 1908.

J'ai reçu aujourd'hui la visite du Chargé d'affaires d'Allemagne, qui m'a entretenu de sa communication d'hier. Il s'est déclaré surpris des commentaires de la presse française qui, d'après lui, reposeraient sur une appréciation inexacte des intentions de l'Allemagne. Le Gouvernement impérial n'aurait pas les dispositions qui lui sont attribuées; il a simplement voulu appeler l'attention des puissances sur une situation qui mérite de les préoccuper et sur les inconvénients qu'il y aurait à en ajourner la solution. J'ai dû signaler au baron de Lancken la véritable portée de la démarche allemande. Je lui ai fait observer qu'elle avait le caractère d'une intervention formelle, imprévue et séparée. Elle s'est produite au moment où la France et l'Espagne, après avoir prévenu les puissances, s'occupaient d'arrêter les termes d'une note qui leur permettraient à toutes de se prononcer et de se concerter sur les garanties d'ordre international à demander à Moulay Hafid avant de le reconnaître comme sultan. La France et l'Espagne, qui ont des intérêts spéciaux et une situation privilégiée au Maroc, n'ont pas pris cependant cette initiative en vertu d'un mandat international : mais la position qu'elles occupent les met en mesure de mieux apprécier les conditions à soumettre à l'examen de tous les gouvernements étrangers. Nous nous trouvons, en somme, à la suite de la démarche allemande, en présence de deux procédures : suivant l'une, on reconnaîtrait d'abord Moulay Hafid et on s'entendrait ensuite avec lui sur les garanties qu'il doit donner aux puissances ; suivant l'autre, on réclamerait de lui, tout d'abord, ces garanties et on ne le reconnaîtrait qu'ensuite. La France ne peut que persister dans la se-

conde, qu'elle considère comme la meilleure, car la première aurait pour effet de mettre l'Europe, vis-à-vis du nouveau sultan, dans une situation tout à fait désavantageuse pour la sauvegarde de ses droits et de ses intérêts. J'ai ajouté que le Gouvernement allemand nous parlait pour la première fois d'un « retour aux obligations assumées à Algésiras », alors que la chancellerie allemande a toujours désavoué les appréciations des organes pangermanistes qui nous accusaient d'en sortir. Ce changement d'attitude nous semble d'autant plus surprenant que nous n'avons cessé de tenir l'Allemagne, au même titre que tous les Gouvernements signataires de l'Acte d'Algésiras, au courant des mesures que les événements nous obligeaient à prendre au Maroc et qui risquaient d'avoir une répercussion au point de vue international. Des initiatives comme celle qui vient d'être prise par le Gouvernement impérial et dont la forme a un caractère aussi désobligeant, rendraient difficile l'établissement des rapports cordiaux auxquels on nous convie et que, pour notre part, nous avons toujours souhaité.

Le baron de Lancken a exprimé le vœu que l'accord puisse néanmoins se faire.

Pichon.

Cette tentative de l'Allemagne vers une action précipitée et isolée, au moment où la France et l'Espagne négocient la note relative à la reconnaissance de Moulay Hafid, est ainsi enrayée, comme l'annonce un télégramme de M. de Berckheim, notre chargé d'affaires à Berlin :

Berlin, le 3 septembre 1908.

Je me suis rendu ce matin à la Wilhelmstrasse, et j'ai donné connaissance au Sous-Secrétaire d'Etat des vues du Gouvernement de la République en ce qui concerne les garanties qui devraient accompagner la reconnaissance de Moulay Hafid.

M. Stemrich en a pris acte et m'a dit qu'à son avis personnel ces propositions formaient une base de négociations très acceptable.

Je lui ai répondu que je me félicitais de cette manière de voir; mais je ne pouvais m'empêcher de lui dire combien je regrettais que ces bonnes dispositions parussent être en désaccord avec la démarche récente du Chargé d'affaires allemand à Paris, qui avait le caractère d'une intervention séparée de l'Allemagne. Je ne lui ai pas caché que vous aviez été très surpris que le Gouvernement impérial eût exprimé le désir de voir revenir les Puissances aux obligations assumées à Algésiras.

Le Sous-Secrétaire d'Etat m'a assuré que cette phrase ne contenait absolument rien de désobligeant pour la France.

Il s'est montré très désireux que l'accord entre les Cabinets pût aboutir le plus tôt possible et il m'a remercié de la loyale assurance du Gouvernement de la République que nous ne prétendions réclamer aucun mandat international pour négocier avec Moulay Hafid au nom des Puissances.

Berckheim.

II. — Les deux sultans.

La simple succession des documents montre l'hostilité de Moulay Hafid et la bonne volonté d'Abd el Aziz.

Sur la première, voici des citations pures et simples du *Livre Jaune*. Il s'ouvre par le télégramme suivant du général Drude :

Casablanca, le 12 octobre 1907.

La mahalla de Moulay Hafid est arrivée dans la Chaouya. Elle est commandée, non pas, comme on l'avait fait espérer, par un chef pacifique, mais bien par le fils de Moulay Rachid, celui là même qui, au Tafilelt, a toujours prêché la haine du Français. Les forces dont il dispose ne sont pas redoutables. Elles comprendraient d'abord un millier d'hommes venus avec lui et quatre canons que l'on dit mal approvisionnés en munitions, puis les insoumis de la Chaouya, de douze à quinze cents hommes, avec lesquels Ould Moulay Rachid a fait cause commune. Tout ce monde est campé à une heure environ au Sud de la Kasbah des Medionna et doit être renforcé par une petite mahalla venue du Sud et commandée par un chérif nommé Moulay Abbas, ce qui porterait l'effectif total des contingents de Ould Moulay Rachid à trois mille hommes environ.

Les conséquences de l'arrivée des mahallas du Sud sont graves, car des bruits de guerre sainte circulent de nouveau dans les tribus. Les Zenata qui, en raison de leur situation au bord de la mer, sont jusqu'à présent restés fidèles aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de nous, sont menacés par Ould Moulay Rachid d'être razziés s'ils ne se rallient pas à sa cause. Sans doute l'influence de ce chef fanatique est quelque peu contrebalancée par le Marabout de Bou Djaad, venu du Tadla avec quinze cents cavaliers et campé à côté des groupes hostiles. Ce dernier nous promet son concours, mais peut-on espérer que sa voix sera entendue quand Ould Moulay Rachid crie aux Musulmans qu'il veut jeter les Français hors du Maroc?

Drude.

Nous relevons ensuite :

Casablanca, le 23 octobre 1907.

D'après derniers renseignements, toutes les mahallas ont quitté Kasbah Medionna et environs cette Kasba. Marabout Bou-Djaad a emmené avec lui gens du Tadla et Mzab se sont retirés dans leur tribu, mais mahalla Ould Moulay Rachid et contingents Mdakra, Oulad-Hariz, Oulad-Zian-Moualin-Ed-Droua, Oulad-Saïd, Oulad-Sidi-ben-Daoud, Oulad-Bou-Ziri, Mzamza, se sont reformés plus au Sud, à Sidi-Aïssa, attendant des ordres de Moulay Hafid.

Drude.

Casablanca, le 27 octobre 1907.

La mahalla de Ould Moulay Rachid, toujours campée à Sidi-Aïssa, est signalée comme centre hostile contre nous. Elle serait forte d'environ 3.00 hommes, autour desquels se groupent les contingents des tribus du Sud de la Chaouya, environ 500 hommes. De cette mahalla s'échappent chaque jour des bandes de coupeurs de route qui empêchent la sécurité des relations commerciales.

Drude.

Casablanca, le 12 décembre 1907.

Moulay Rachid fait défendre de nouveau aux tribus d'approvisionner Casablanca. Sa mahalla est faible, mais elle est le centre d'excitation des tribus contre le Sultan et la France. Impossible de compter sur pacification tant que centre hafidien restera si près Casablanca. Occupation Kasbah de Medionna paraît s'imposer.

Philibert.

Tanger, le 10 janvier 1908.

Notre agent à Fez me confirme la nouvelle de la proclamation de Moulay Hafid dans la capitale chérifienne.

Cet événement s'est accompli le 4 de ce mois, dans les conditions suivantes :

Après plusieurs réunions d'Ouléma qui ont fait le procès du règne d'Abd el Aziz et dénoncé surtout ses complaisances envers les étrangers, les délégués de tous les quartiers de la ville ont été convoqués, ainsi que les Chorfa et les Ouléma, à la mosquée de Moulay Idriss.

Le président de l'assemblée a dit :

« Moulay Abd el Aziz n'a pas suivi les règles de nos lois, n'a agi que par caprice et n'a pu repousser les Européens de notre pays. C'est ainsi que la France a pu s'emparer de certaines de nos villes, telles que Oudjda, Casablanca et autres, après nous avoir combattus. Puis elle veut établir une police dans nos ports, et Abd el Aziz y a consenti. D'après notre *chrâ*, il doit être détrôné, et nous l'avons déposé. Il n'a plus maintenant à commander les musulmans. »

Tous les assistants ont répondu :

« Nous destituons Abd el Aziz et nous proclamons Moulay Hafid à sa place. Il faut qu'à l'instant la lettre de proclamation lui soit écrite. Nous le reconnaissons selon nos lois traditionnelles et le Coran, et sous les conditions suivantes :

1° Abolition du *Meks* (droits d'octroi) ;

2° Guerre sainte ;

3° N'avoir de rapports avec les Européens que suivant les règlements et les usages établis. »

Tous les assistants ont signé la lettre de proclamation. Les pachas, les Chorfa, ainsi que les notables qui n'étaient pas présents, ont été immédiatement convoqués et, sous les menaces, on les a obligés à signer également.

Le Chérif Si Abdesselam el Merani a été désigné comme Khalifa de la ville, en attendant les ordres de Moulay Hafid.

SAINT-AULAIRE.

M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires étrangères, au comte de Saint-Aulaire, chargé d'affaires de la République française à Tanger.

Paris, le 22 février 1908.

Je vous prie de donner des instructions à notre Consul à Casablanca pour qu'il réponde lui-même, dans les termes suivants et par la voie qu'il jugera préférable, à la lettre de Moulay Hafid qui était annexée à votre rapport du 14 de ce mois :

Le Gouvernement de la République a envoyé ses troupes à Casablanca, non pour occuper le pays et pour faire la guerre à ses habitants, mais pour punir les auteurs des massacres commis contre des Français et d'autres Européens. Sans intervenir dans la politique intérieure du Maroc, le Gouvernement est décidé à châtier les tribus qui ont pris part au pillage de la ville et qui, après avoir accepté les conditions de soumission imposées par le général Drude, ont recommencé à attaquer nos troupes, quand elles ont reçu les promesses de soutien que Moulay Hafid leur adressait.

Nous ne pouvons nous considérer comme en mesure de retirer nos troupes devant celui qui, en même temps qu'il nous assure de ses dispositions pacifiques, intervient pour défendre les assassins de nos nationaux, appelle les musulmans à la Guerre Sainte, nous combat avec ses mahallas et ses canons et donne à cette lutte un odieux caractère de sauvagerie et de fanatisme.

C'est un étrange moyen de concourir à la pacification que d'adresser dans des proclamations des appels à la Guerre Sainte et d'exciter le pays contre les réformes stipulées à Algésiras et qui sont devenues, ainsi que les traités et les actes du Makhzen, les lois indiscutables du Maroc.

PICHON.

De la frontière algérienne viennent des renseignements identiques et le général Lyautey signale le 8 avril « l'hostilité avérée de tous les éléments hafidiens qui, quelles que soient leurs délégations ou leurs négociations illusoires, sont ici les vrais et seuls agents du désordre ».

On connaît les déclarations du ministre des Affaires étrangères sur Moulay Hafid et le mouvement hafidiste. Nous les avons reproduites ici quand elles furent prononcées à la Chambre, ainsi que les instructions du ministre de la guerre au général d'Amade (*Bulletin*, juillet 1908, p. 254), en date du 9 mai et qui signalaient en Moulay Hafid « le plus sérieux et le plus dangereux obstacle à notre action pacificatrice dans la Chaouïa » et « le champion du fanatisme et de la xénophobie ».

En regard, les preuves abondent des facilités que nous offrent le Makhzen et Abd el Aziz. Le 9 décembre, notamment, M. Regnault rend compte des résultats de sa mission à Rabat et il dit à ce sujet :

Le principe et les tendances de notre politique ont été définis en de nombreuses circonstances. Ses aspirations sont connues et Votre Excellence les a nettement exposées à la tribune du Parlement lors de la dernière interpellation. Elles ne sauraient provoquer ni équivoque, ni surprise. A côté des avantages particuliers qu'à l'égal de toute autre puissance elle a le droit de poursuivre, la France, par ses relations de voisinage avec le Maroc, est forcée de veiller à ce que l'ordre règne le long de sa frontière que la proximité d'une insécurité contagieuse mettrait en péril. Les droits exclusifs qui résultent pour elle de cette situation spéciale lui confèrent sur la politique du Makhzen un contrôle plus étendu encore. L'ordre sur la frontière ne saurait se concilier avec l'anarchie dans le reste de l'empire. D'autre part, l'importance prépondérante, aujourd'hui indiscutablement établie, de nos intérêts commerciaux, fait que nous ne saurions considérer avec indifférence le ralentissement qu'une situation troublée apporte aux progrès économiques du Maroc. Elle nous désigne tout naturellement pour être, en pareille matière, non seulement des observateurs attentifs, mais aussi des conseillers et des auxiliaires. Les puissances nous ont implicitement reconnu ces droits le jour où, conjointement avec l'Espagne, elles nous ont confié le rôle difficile d'établir la police dans les ports. Rendant hommage à la supériorité des moyens dont nous disposons, elles nous ont confié la tâche de sauvegarder la sécurité des colonies étrangères, de constituer et de mettre au service du sultan la première force organisée qui ait existé dans l'Empire. Elles ont ainsi démontré que notre action réformatrice devait s'exercer au Maroc pour supprimer les causes de désordre et que nos intérêts particuliers se confondaient avec l'intérêt général.

Ce rôle nous a été reconnu par les Marocains eux-mêmes. Dans les premiers jours de mon séjour à Rabat, j'ai reçu de Ben Sliman une lettre écrite sur l'ordre du Sultan; le ministre chérifien des Affaires étrangères y réclame notre appui. Il fonde sa demande sur les « intérêts spéciaux existant entre les deux gouvernements amis » et sur « les liens étroits d'un voisinage qui se prolonge sur une étendue considérable de leurs frontières »; « le voisin n'est-il pas plus en droit et plus à même que quiconque de prêter assistance à son voisin? » En terminant, Ben Sliman exprime l'espoir que les déclarations qu'il a été chargé de faire « inspireront en toutes circonstances l'attitude « réciproque des deux pays ».

Il n'est pas sans importance que ce caractère de notre mission au Maroc ait été défini spontanément par les Marocains eux-mêmes. C'est la réponse aux critiques qui nous représentent comme ayant abusé de la crise traversée par le Sultan pour le réduire à notre merci.

M. Pichon remercie M. Regnault :

Paris, le 21 décembre 1907.

J'ai pris connaissance du rapport où vous exposez les résultats de votre mission. J'approuve vos négociations et je vous félicite de leur heureuse issue. Elles sont conformes de tout point à la politique traditionnelle que la France poursuit au Maroc, de concert avec l'Espagne et dans l'esprit de l'Acte d'Algésiras.

PICHON.

Et il résume ainsi lui-même, dans une dépêche à nos ambassadeurs à Londres, Berlin et Madrid, les fructueux résultats de cette ambassade :

Paris, le 21 décembre 1907.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, le rapport d'ensemble où notre Représentant au Maroc a résumé les résultats de sa mission à Rabat.

Ainsi que vous le savez, ce voyage a eu lieu sur l'invitation expresse du Sultan. Il a montré tout d'abord à Abd el Aziz que nous ne cherchions pas à profiter des difficultés intérieures du Maroc pour nous réserver entre le sultan et son compétiteur et pour mettre notre concours aux enchères. Nous n'avons cessé, depuis le début de la crise, de considérer et de manifester qu'il n'y avait pour nous qu'un seul souverain légitime, celui avec qui nous avions traité jusque-là et qui avait pris à l'égard de l'Europe l'engagement de procéder aux réformes discutées à Algésiras.

La mission de M. Regnault a eu tout d'abord pour résultat de presser l'application de ces réformes. Le Makhzen vient de prescrire l'organisation immédiate de la police à Tanger, Tétouan, Larache, Rabat, Casablanca et Mazagan ; on

prendra la même mesure à Safi, dès que l'autorité d'Abd el Aziz y aura été rétablie et à Mogador, lorsque tout danger d'agression de la part des gens de Moulay Hafid aura été écarté.

La répression de la contrebande, également décrétée par la Conférence d'Algésiras, va enfin fonctionner. Le Sultan a donné mandat à la France et à l'Espagne de l'exercer en son nom.

Notre Représentant a obtenu que l'institution de la « Caisse spéciale » entrât en vigueur, ce qui va permettre l'étude et l'exécution progressive de travaux publics dans les ports.

Le Makhzen vient de même de donner des instructions pour que le droit accordé aux étrangers d'acquérir des propriétés dans les environs des ports (art. 60 d'Algésiras) fût appliqué dès maintenant à Tanger, dans un délai de six mois à Tétouan, Larache, Casablanca et progressivement dans les autres villes de la côte.

Nous avions d'autre part à reprendre avec le Makhzen la discussion des questions particulières à la France et au Maroc : la question de la frontière, tout d'abord ; notre Représentant a obtenu la promesse formelle que le Makhzen concourrait à l'établissement du régime de frontière défini par nos accords spéciaux. C'est d'accord avec lui que nous organiserons la police dans cette région, en commençant par Oudjda et Cherraâ. Ses agents seront associés aux nôtres dans l'exécution de ce programme.

Le Gouvernement marocain a reconnu la responsabilité qui lui incombait dans les événements de Casablanca. Il a accepté le principe du payement d'une indemnité de guerre. Il a également admis les propositions que les Ministres de France et d'Espagne lui ont conjointement adressées en vue de l'évaluation et de la compensation des dommages éprouvés par les habitants de Casablanca.

D'une façon générale, la mission de notre Représentant a rétabli nos rapports avec le Makhzen sur un pied de mutuelle confiance. Le Gouvernement chérifien a repris avec nous les relations qu'il doit avoir, par la nature même des choses, avec la puissance voisine et limitrophe de son territoire ; il a compris qu'elles ne pouvaient l'entraîner à aucun sacrifice de ses prérogatives souveraines et que notre politique ne tendait qu'à l'exécution des réformes dont il a pris l'engagement.

Il a constaté au même moment que notre action militaire à Casablanca ou sur la frontière algérienne avait pour objet la protection de notre territoire et celle de nos nationaux avec l'accomplissement du mandat que nous tenons de l'Europe, en ce qui concerne la sécurité des étrangers. Notre intervention n'est donc point dirigée contre lui ; nous y mettrons fin dès que la sécurité des étrangers aura été assurée, ce qui suppose que l'autorité du Makhzen aura été restaurée. La raison essentielle de notre action au Maroc se confond ainsi avec l'intérêt même du Sultan.

PICHON.

A partir de janvier les appels d'Abd el Aziz deviennent pressants. Il faut citer :

Tanger, le 11 janvier 1908.

M. Gaillard me fait parvenir les informations ci-après :

Un courrier spécial vient d'apporter au Sultan la nouvelle que Moulay Hafid avait été proclamé à Fez. Cette nouvelle, lorsqu'elle sera connue à Rabat et dans la région, peut amener des désordres, car son retentissement sera considérable. Le Sultan me charge de vous transmettre la déclaration suivante : Il fait appel à l'amitié de la France. Il demande que la France, qui est chargée de l'ordre et de la police dans les ports, prenne des dispositions en vue d'assurer, s'il y a lieu, la sécurité du Makhzen et des Européens, que l'on envoie un second croiseur et que les troupes de Casablanca s'avancent vers Rabat, occupent Fedala et Bouznika, afin de pouvoir, s'il est nécessaire, apporter secours au cas où la barre, infranchissable en cette saison, rendrait le débarquement impossible. Il demande aussi au Gouvernement français d'envoyer de nouvelles troupes à Casablanca et de tenir prêts des renforts afin de pouvoir occuper éventuellement tous les ports. J'estime, d'accord avec le Commandant Fariau et M. Leriche, que des désordres sont possibles et que l'envoi d'un second croiseur et des dispositions à prendre à Casablanca pour pouvoir secourir Rabat sont nécessaires. »

SAINT-AULAIRE.

Tanger, le 14 janvier 1908.

J'ai reçu de M. Gaillard le télégramme suivant :

Le Sultan demande l'appui militaire et la protection de la France afin d'exécuter les réformes. Il demande notamment l'occupation de Fez par nos troupes algériennes, et serait désireux de savoir si le Gouvernement français est disposé à examiner favorablement ces questions.

SAINT-AULAIRE.

Tanger, le 27 janvier 1908.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence deux rapports, l'un de M. Gaillard, l'autre du Chef de la mission militaire, relatifs aux dispositions actuelles du Makhzen.

SAINT-AULAIRE.

Rabat, le 17 janvier 1908.

Le Sultan est extrêmement inquiet de n'avoir aucune indication sur l'accueil que le Gouvernement de la République réserve à la demande d'appui que j'ai soumise.

Je suis chaque jour interrogé à ce sujet ; mais j'ai cru devoir me montrer très réservé afin de laisser toute liberté d'action à notre Gouvernement dans une question aussi importante.

Je crois pourtant que notre silence ne peut se prolonger plus longtemps : la proclamation de la guerre sainte par Moulay Hafid vient augmenter encore l'anxiété du Sultan, et s'il n'était pas assuré de notre appui, il serait tenté d'écouter les avis des moins raisonnables de ses conseillers et de recourir, en désespoir de cause, aux mesures les plus maladroites. C'est ainsi qu'on voulait confier à Moulay Mohammed une mahalla. Vous connaissez le prestige qu'a valu à Moulay Mohammed sa longue captivité : il est hors de doute que les tribus tenteraient de le proclamer Sultan ; le Makhzen n'ignore pas ce danger, mais il croit adroit de grossir le nombre des prétendants, faute de moyens meilleurs.

Moulay Mohammed passe pour avoir, seul parmi tous ses frères, conservé la *baraka* chérifienne ; lui seul pourrait faire l'unité des tribus contre ses frères et contre nous.

H. GAILLARD.

Rabat, le 19 janvier 1908.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'hier matin le Sultan Moulay Abd el Aziz m'a demandé avec anxiété s'il n'arriverait pas bientôt de réponse aux propositions qu'il avait formulées.

« Je ne me suis jamais dissimulé, m'a dit le Sultan, les conséquences qu'entraînerait l'exécution des réformes auxquelles j'ai souscrit. N'en est-il pas ainsi chez tous les peuples aussi retardataires que le mien et est-il possible de modifier sans troubles l'état de choses séculaire ?

« Je n'ai pas caché mes appréhensions, mais j'ai toujours été persuadé que la France m'aiderait à vaincre les difficultés ; je compte qu'aujourd'hui la France ne m'abandonnera pas. Hafid a volontairement suivi un mouvement dont il ne soupçonnait pas la portée. Il a déclaré la guerre sainte, il s'est posé en adversaire du progrès et des étrangers : serait-il possible qu'il rencontrât un appui auprès des Européens ?

« Hafid ne peut pas se rendre directement à Fez, mais il cherchera vraisemblablement à venir soit chez les Chaouya, soit à Rabat ; il peut atteindre cette dernière ville en évitant les Chaouya.

« Je considère qu'une marche des Français sur Fez aurait de très heureux résultats : Fez est la tête du Maroc. Ses habitants regrettent pour la plupart le mouvement qui s'est produit. Néanmoins, ils ne reviendront pas d'eux-mêmes sur ce qu'ils ont fait : ils ont besoin de sentir la force.

« De toute façon la situation est très grave, plus grave, je le crains, qu'on ne l'imagine.

« J'attends avec impatience la réponse du Gouvernement français. »

Je n'ai pas manqué de communiquer à M. Gaillard les termes de cet entretien.

FARIAU.

Dès le 21 janvier, le gouvernement français prononce sa reculade. Jusque-là il avait plutôt accepté la collaboration, comme l'indique le document suivant :

M. Clemenceau, Président du Conseil, chargé de l'intérim du Ministère des Affaires étrangères, à M. le Général Picquart, Ministre de la Guerre.

Paris, le 9 janvier 1908.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie des renseignements que je viens de recevoir de notre chargé d'affaires à Tanger au sujet de l'impression produite sur les tribus et sur le Gouvernement chérifien par les dernières opérations de nos troupes dans la Chaouya.

J'estime qu'il y a lieu de compléter ces résultats en assurant l'exécution de l'acte de soumission signé depuis trois mois par les tribus.

On exigerait notamment le payement de l'indemnité de deux millions et demi de francs qui serait répartie en tenant compte de la résistance plus ou moins longue de chaque fraction et qui serait perçue par feux

D'autre part, sans dépasser le rayon des opérations en cours, on s'attacherait à assurer la sécurité des communications dans la direction de Rabat et de Mazagan.

Ces résultats obtenus, et j'estime qu'ils devraient être acquis promptement, nous serions en mesure d'inviter le Sultan à diriger une mahalla dans l'intérieur de la Chaouya, pour occuper la Kasbah de Medionna, consolider son influence sur les tribus et reprendre la responsabilité de l'ordre dans toute la région.

Je vous serais obligé de vouloir bien envoyer des instructions dans ce sens au commandant de nos troupes. Notre légation à Tanger et notre consul à Casablanca prêteront tout leur concours à l'exécution de ces mesures.

G. Clemenceau.

Le 21 janvier c'est le recul :

Paris, le 21 janvier 1908.

Il me paraît nécessaire de préciser dès maintenant l'attitude que nos agents doivent garder à l'égard des sollicitations du Makhzen.

J'ai déjà défini à plusieurs reprises, devant le Parlement, les principes directeurs de notre politique au Maroc. Vous n'ignorez pas que cette politique exclut également toute expédition militaire qui nous engagerait à l'intérieur du pays, tout protectorat et même toute manifestation de notre protection qui pourrait être interprétée comme un protectorat. Il ne faut donc pas que le Makhzen attende que nous mettions nos forces militaires à son service. En aucun cas, nos troupes n'iront soit à Fez, soit à Marrakech; par conséquent, nous sommes décidés à nous abstenir de tout ce qui risquerait de nous y conduire.

Enfin, il ne nous est pas possible d'intervenir, au point où on nous le demande, entre Abd el Aziz et son compétiteur; les opinions du Gouvernement à ce sujet sont absolument d'accord avec celle des Chambres et du pays. Nous continuerons à rester en garde contre une aventure dans laquelle nous risquerions de rencontrer de multiples difficultés.

Il importe donc que nos agents évitent avec soin de laisser le Makhzen se faire des illusions sur la nature du concours qu'il peut demander. Ils devront s'abstenir d'encourager des offres dont les circonstances expliquent l'exagération; ils se rappelleront que si nous sommes toujours résolus à prévenir toute intervention étrangère au Maroc et à poursuivre l'accomplissement de notre mandat européen dans les ports, nous ne voulons profiter de la crise actuelle que pour garantir l'exécution du mandat en question. Les suggestions que formule le Gouvernement chérifien iraient à l'encontre de son intérêt comme du nôtre.

Pichon.

Déjà le 15 janvier le général Picquart avait télégraphié au général d'Amade :

Casablanca, le 15 janvier 1908.

Devez protéger à tout prix évacuation colonie européenne de Rabat si devient nécessaire.

Au cas où Abd el Aziz se réfugierait dans nos lignes en même temps qu'Européens, accueillez-le. Mais vous ne devez pas combattre pour sa cause.

G. Picquart.

Les appels d'Abd el Aziz continuent. Au début de février il demande une nouvelle avance sous peine d'être obligé de suspendre tous les services du Makhzen. Elle est accordée, mais aux conditions suivantes :

Paris, le 15 février 1908.

La Banque d'État vient de consentir au Makhzen, sur notre recommandation, une avance de deux millions cinq cent mille francs : elle y a été aidée par les banques françaises qui lui ont fourni les quatre cinquièmes de la somme en question. La demande adressée à la Banque par Mokri spécifie que cette avance sera employée exclusivement à payer la solde des garnisons chérifiennes qui sont stationnées dans les ports. L'argent sera fourni par mensualités. Les chèques devront être visés par un contrôleur qui devra être agréé par la Banque d'État. Je propose à ladite banque le Commandant Farian, qui a déjà été chargé du même rôle lors de l'avance de un million cinq cent mille francs.

Je demande à la Banque de vouloir bien ouvrir d'urgence un crédit de quatre cent mille francs destiné au payement des soldes arriérées.

M Gaillard devra expliquer au Makhzen que cette nouvelle avance ne devra pas servir à solder les mahallas dirigées vers l'intérieur.

Pichon.

Plus significative encore la demande du 27 juin :

Tanger, le 27 juin 1908.

Le Sultan a été décidé par le Marabout de Bou Djaad à marcher sur Marrakech à la tête de sa mahalla et de contingents que le Marabout se déclarait prêt à lui amener. Abd el Aziz longerait les confins de la Chaouya et, traversant Salé et le Tadla, il pénétrerait sur le territoire des Srarna, dont le concours lui serait acquis. De là, il ne se trouverait qu'à deux étapes de Marrakech. Cette opération serait appuyée par le Mtouggui et ceux des caïds de la région restés fidèles.

Toutefois, Abd el Aziz, avant d'entreprendre cette expédition, demande si le Gouvernement de la République consent à assurer la protection de son palais de Rabat, dans lequel il laisserait sa famille et ses serviteurs. Il craindrait, en effet, qu'en cas de revers, des traitements barbares ne leur fussent infligés. S'il échouait dans son projet, Abd el Aziz se replierait sur la Chaouya, où il cesserait de combattre. Il demande que, dans cette éventualité, la protection du Gouvernement français le couvre ainsi que sa famille et le personnel de son Makhzen. Le Sultan espère que notre appui ne lui fera pas défaut et que, grâce à notre intervention, une situation digne de son rang lui sera réservée. Il rappelle que, si sa cause s'est trouvée compromise, c'est parce qu'il a voulu appliquer loyalement les réformes d'Algésiras et notamment l'institution de la police, comptant qu'il serait soutenu par les Puissances signataires. C'est également, dit-il, parce qu'il a accepté, sans protester, l'action de la France à Casablanca, qu'il a donné à son adversaire l'occasion d'exploiter contre lui les sentiments fanatiques de son peuple. Les projets d'Abd el Aziz sont unanimement approuvés par ses vizirs. Les nouvelles du Sud sont en ce moment favorables. Le Sultan insiste donc pour obtenir une réponse. Il serait facile, semble-t-il, de faire garder le palais du Sultan, situé dans l'enceinte de Rabat, par la police de cette ville et par une petite troupe de Marocains sûrs et vigoureux recrutés spécialement dans la Chaouya. En cas d'attaque dirigée contre la ville, et qui compromettrait par cela même la sécurité des étrangers, le détachement que nous avons à Bou-Znika interviendrait, s'il était nécessaire, à l'appel des Consuls, dans les conditions fixées par vos instructions.

Regnault.

Cette fois, la réponse du gouvernement met fin à toute collaboration :

Paris, le 27 juin 1908.

Je ne puis, en réponse à votre télégramme de ce jour, que vous confirmer toutes mes instructions antérieures sur notre résolution de ne pas intervenir dans la lutte entre le Sultan et les prétendants. Nous ne pouvons, par conséquent, donner à Abd el Aziz les assurances qu'il demande et nous ne pouvons rien faire qui ressemble à une action militaire en sa faveur. Je vous confirme expressément, d'autre part, que nous ne devons intervenir éventuellement dans un port, que ce soit Rabat ou un autre, pour sauvegarder la sécurité des colonies, que sur l'avis conforme du corps consulaire.

PICHON.

M. Regnault précise le sens de la démarche :

Tanger, le 29 juin 1908.

Me référant à votre télégramme du 27, je crois préciser le sens de la démarche du Sultan.

Abd el Aziz demande qu'après son départ pour Marrakech nous fassions garder son palais de Rabat, afin qu'en cas de revers sa famille et ses serviteurs ne soient pas soumis à des traitements barbares. La garde du palais, qui est à l'intérieur des murailles de Rabat, peut être assurée par la police installée dans cette ville. Cette troupe a charge de maintenir l'ordre. Si une attaque à main armée se produisait, la police devrait donc intervenir ; au cas où elle serait impuissante à rétablir l'ordre et si la sécurité des étrangers était mise en péril, le Consul, d'après les instructions qui lui ont été transmises, se concerterait avec le Corps consulaire et, sur l'avis conforme de ses collègues, pourrait demander l'intervention de nos forces navales.

Si la demande du Sultan est réduite à ces termes, elle peut être acceptée, puisqu'elle ne porte aucune atteinte aux principes de neutralité et qu'elle est conforme aux dispositions déjà arrêtées en ce qui concerne notre intervention éventuelle dans les ports.

En second lieu, le Sultan demande qu'en cas de revers il puisse trouver asile dans la Chaouya, où il ne pénétrerait que pour y déposer les armes Nous ne saurions en effet tolérer que la bataille se poursuive sur un terrain occupé par nos troupes, ni, d'autre part, en interdire l'accès au souverain du Maroc au moment où il a abandonné la lutte. L'asile donné dans ces conditions ne peut être assimilé à une intervention. Enfin, le Sultan sollicite nos bons offices, en cas d'infortune, pour obtenir qu'une situation digne de son rang lui soit réservée. Ceux qui nous ont combattus ont éprouvé, après leur défaite, toute l'étendue de notre générosité; nous ne saurions refuser nos bons offices ou un refuge à un souverain ami, au moment où la fortune l'abandonne. Cette rigueur ne répondrait pas, j'en suis sûr, aux intentions du gouvernement qui, sans sortir de la neutralité, a toujours montré ses sympathies pour le souverain reconnu par les puissances, souverain auquel, quoi qu'il arrive, l'Europe sera redevable de l'application de l'Acte d'Algésiras.

REGNAULT.

Le ministre répond :

Paris, le 30 juin 1908.

Vous pouvez faire connaître à Abd el Aziz que, le cas échéant, nous offririons un refuge à bord de nos bateaux de guerre à sa famille et à ses serviteurs. D'autre part, il va de soi que le palais de Rabat doit être gardé comme toutes les autres parties de la ville par la police. A cela doivent se borner les assurances à donner au Sultan. Si des troubles se produisaient et si la police était impuissante à maintenir l'ordre et la sécurité, nous pourrions être amenés à intervenir, sur l'avis conforme du Corps consulaire, mais c'est une éventualité que vous n'avez pas à viser dans votre réponse à Abd el Aziz. Les circonstances pourraient devenir telles que le Makhzen croirait avoir intérêt à faire naître des troubles pour nous obliger à occuper la ville et il importe que rien dans notre langage ni dans notre attitude ne puisse encourager de semblables projets. Votre télégramme prévoit en outre le cas où le Sultan serait amené, pendant sa marche vers le Sud, à se réfugier dans le territoire occupé par nos troupes. Nous ne pourrions lui refuser asile, mais il est bien entendu que nous ne saurions nous prêter à ce qu'il fît de ce territoire un point d'appui pour continuer ou reprendre les hostilités. Si enfin, comme vous le prévoyez, il abandonnait la lutte, il pourrait assurément compter que notre appui diplomatique ne lui ferait pas défaut pour le règlement de la situation personnelle qui lui serait faite.

PICHON.

Dès lors les instructions en vue de l'abstention se répètent et se précisent. Le ministre de la Guerre télégraphie au général d'Amade :

Paris, le 2 juillet 1908.

L'initiative que vous avez prise en dépassant Oum-er-Rebia, limite de la Chaouya, pour intervenir militairement à Azemmour, est en contradiction avec mes instructions.

J'approuve que vous ayez cru devoir, suivant vos expressions, faire une reconnaissance à Azemmour ; mais je suppose que vous avez été entraîné au delà de vos intentions par des événements que je ne connais pas et sur lesquels votre télégramme ne me donne aucune indication. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que vous vous êtes empressé de ramener vos troupes dans votre camp, aussitôt que les mesures ont été prises pour maintenir l'ordre à Azemmour. En tout cas, vous ne devez pas rester à proximité d'Azemmour, et, si ce n'est déjà fait, au reçu de ce télégramme, rapprochez-vous de votre base d'opérations dans la mesure où la tranquillité de Chaouya le permet. Je vous renouvelle l'interdiction d'intervenir entre Abd el Aziz et Moulay Hafid.

G. PICQUART.

Le 9 avril le général télégraphie au ministre :

Casablanca, le 9 août 1908.

J'ai vu aujourd'hui Moulay Lamin, oncle du Sultan, qui m'a fait part de ses préoccupations au sujet de la marche d'Abd el Aziz sur Marrakech : le Sultan, m'a-t-il dit, a tout abandonné, amis et parents, pour suivre les conseils et servir les intérêts de la France; il compte en retour sur l'appui de cette puissance dans ses entreprises.

Moulay Lamin m'a demandé d'intervenir pour assurer le succès de la mahalla.

J'ai dû lui répondre courtoisement que je n'étais qu'un soldat et que je devais me régler sur les ordres qui m'étaient donnés.

La mahalla a traversé l'oued Oum-er-Rebia ; elle campe à une demi-heure au Sud de Mechra-el-Knidlat ; elle se rend demain à Dar-Allal-ech-Cherkaoui.

D'AMADE.

Bientôt, c'est la défaite d'Abd el Aziz. Son abandon par le gouvernement français est de plus en plus évident :

Paris, le 23 août 1908.

Je ne puis que vous confirmer toutes mes instructions antérieures sur le rôle de stricte neutralité qui nous incombe ; nous devons nous abstenir de toute mesure qui pourrait être interprétée comme un acte d'intervention entre Abd el Aziz et Moulay Hafid. Il me paraît d'autre part que la défaite du Sultan, qui semble être définitive, va nous conduire à engager des pourparlers avec les Puissances sur la situation du Maroc.

PICHON.

Le Général Picquart, Ministre de la Guerre, à M. le général d'Amade, commandant les troupes débarquées à Casablanca.

Paris, le 24 août 1908.

Moulay Hafid est proclamé à Tanger. Il va sans doute l'être dans les autres ports. Je vous renouvelle expressément les ordres que vous avez reçus de ne permettre à aucun prix que nos troupes prêtent un concours quelconque aux contingents azizistes, et, si le Sultan croyait devoir prolonger sa résistance, il ne pourrait en aucun cas se servir de nos postes comme d'abris et de nos troupes comme d'alliées.

G. PICQUART.

Paris, le 27 août 1908.

Je vous approuve de procéder au désarmement et au licenciement de la mahalla du Sultan. Si cette mesure n'avait été prise, nous n'aurions pas laissé dans la Chaouya Abd el Aziz qui, conformément à mes instructions invariables, n'aurait pu trouver aucun appui dans notre neutralité. Il ne devait en aucun cas compter sur le concours matériel de nos forces et il n'a jamais été question de le lui donner.

Aujourd'hui que sa mahalla est licenciée, j'ai estimé qu'il pouvait se diriger sur Casablanca.

G. Picquart.

Le *Livre Jaune*, à partir de ce point, n'est plus relatif qu'aux conditions de la reconnaissance de Moulay Hafid. On connaît par le *Bulletin* l'histoire de cette reconnaissance et les quelques réserves apportées par le gouvernement allemand aux propositions franco-espagnoles. Le dernier document du *Livre Jaune* est le texte de la note à faire parvenir à Moulay Hafid :

Les gouvernements signataires de l'Acte d'Algésiras ont reçu la lettre en date du 6 septembre dernier que Moulay Hafid leur a fait parvenir par l'intermédiaire du doyen du Corps diplomatique à Tanger et par laquelle il annonçait qu'ayant été proclamé par tous les habitants de l'Empire du Moghreb, il demandait à être reconnu par les Puissances comme Sultan du Maroc. Il offrait en même temps de reconnaître toutes les conventions publiques passées avec les Puissances par ses prédécesseurs et en particulier la Convention d'Algésiras, ainsi que tous les règlements et décisions dans lesquels est intervenu le Corps diplomatique à Tanger pour assurer l'exécution de cet Acte.

Les Gouvernements des pays représentés au Maroc ont accueilli avec satisfaction la déclaration spontanée de Moulay Hafid, qui mérite leur approbation.

Mais afin d'éviter à l'avenir toute interprétation erronée sur la portée de ses paroles, ils croient devoir en préciser la signification et en déduire expressément les conséquences dans l'intérêt même des rapports d'amitié et de confiance qu'ils veulent entretenir avec l'autorité souveraine de l'Empire chérifien.

Ils considèrent qu'en acceptant les traités passés par ses prédécesseurs avec les différentes Puissances, Moulay Hafid adhère à toutes les dispositions de l'Acte d'Algésiras ainsi qu'à tous les règlements d'application prévus par cet Acte et établis ou approuvés par le Corps diplomatique à Tanger, aux commissions instituées en vertu de ces règlements, aux décisions chérifiennes et mesures quelconques prises à ce sujet, aux engagements et obligations de tout genre résultant d'arrangements avec le Corps diplomatique à Tanger ou de contrats réguliers avec des particuliers.

Moulay Hafid assume par voie de conséquence la responsabilité des dettes contractées par Abd el Aziz jusqu'au jour où ce dernier, en vue de sa renonciation au trône, a entamé des négociations par l'intermédiaire de Menebhi. Toutefois, les dettes qui auraient été souscrites au bénéfice des particuliers seront soumises à une vérification dont les conditions seront ultérieurement déterminées sur la base de l'Acte d'Algésiras.

Une des conditions principales du maintien de l'ordre est l'accord relatif à la police chérifienne dans les ports et le mandat qui, avec l'approbation des autres Puissances, a été donné temporairement à la France et à l'Espagne pour surveiller la contrebande maritime des armes. Il est entendu qu'aucune atteinte ne sera portée par l'autorité chérifienne à ces garanties.

D'autre part, Abd el Aziz ayant provoqué la réunion à Casablanca d'une Commission internationale chargée de régler les indemnités dues par le Gouvernement marocain à raison des dommages causés par les troubles survenus dans cette région, et cette mesure ayant reçu l'assentiment des Puissances qui ont envoyé leurs Délégués, il importe que la Commission reprenne dans le plus bref délai, avec les mêmes attributions que précédemment, ses travaux momentanément interrompus.

Une autre conséquence de l'acceptation des traités est l'obligation pour le Sultan de faire le nécessaire afin d'apporter la sécurité à ses sujets et aux colonies étrangères dans toutes les régions de l'Empire. Il convient, par suite, de procéder, dans des conditions en harmonie avec l'Acte d'Algésiras, à toutes les mesures indispensables pour garantir la sûreté et la liberté des communications de manière à permettre l'établissement d'un Gouvernement stable, qui soit conforme à l'intérêt de tous. Il convient aussi que Moulay Hafid le fasse savoir d'une manière officielle au peuple marocain en lui disant en même temps que sa volonté est de maintenir avec tous les pays et leurs nationaux des relations conformes au droit des gens, ainsi que cela doit être entre pays amis et qui se respectent réciproquement.

Ces questions sont celles qui intéressent toutes les Puissances. Il en est d'autres qui ne concernent que certaines d'entre elles. En reconnaissant un nouveau Sultan, aucune Puissance ne renonce à son droit de poursuivre avec lui le règlement des questions qui touchent exclusivement chacune d'elles en particulier.

C'est ainsi que la France et l'Espagne ont déclaré qu'elles se réservaient de poursuivre directement avec le Makhzen le remboursement des dépenses qu'elles ont faites pour assurer la tranquillité dans certaines régions du Maroc au moyen d'expéditions militaires indispensables. C'est également avec le Makhzen que la France et l'Espagne, comme aussi les autres Puissances qui se trouvent actuellement dans le même cas, traiteront la question des indemnités dues pour le meurtre de leurs nationaux.

Si, comme les Puissances l'ont toutes compris à la lecture de la lettre de Moulay Hafid, ces explications répondent exactement à sa pensée, elles lui demandent de vouloir bien les en informer en termes exprès, afin qu'elles puissent le reconnaître comme Sultan légitime du Maroc. Elle le prient de leur transmettre cette réponse par l'intermédiaire du doyen du Corps diplomatique à Tanger.

Elles ne doutent pas qu'il ne comprenne qu'il doit à son frère Abd el Aziz les moyens de mener une existence digne d'un prince qui le touche de si près et qui a occupé le trône impérial de ses ancêtres. Elles espèrent aussi qu'il traitera équitablement les fonctionnaires qui ont fait partie du Makhzen d'Abd el Aziz.

On sait que ce texte a été approuvé par toutes les puissances.

Chronique de l'Armée coloniale

La campagne contre la Légion étrangère. — On nous écrit d'Alger :

« A l'appui de la vigoureuse campagne entreprise par le Comité de l'Afrique française pour protester contre les attaques dont est l'objet la Légion étrangère, je crois devoir vous faire connaître le texte d'un ordre que le colonel Girardot, commandant le 1er régiment étranger, a signé en novembre dernier :

« *Un journal français* (Ici le nom du journal) *vient de faire paraître sur la Légion étrangère un article plein d'erreurs matérielles, et dans lequel ont été condensés tous les outrages et les calomnies que verse sur nous depuis quelques années, en vue de tarir le recrutement de nos régiments étrangers, une partie de la presse étrangère.*

« *On y lit entre autres :*

« Le régime auquel sont soumis les légionnaires est assimilé à celui des compagnies disciplinaires. Il ne s'agit pas d'exercer à leur égard une répression qui serait abusive, mais on considère que seule une discipline rigoureuse peut mater ces caractères qui n'ont pas su ou pas voulu adapter leur vie à celle de la société.

« Inutile de dire que les sous-officiers ou officiers de la Légion étrangère (qui sont quelquefois ou souvent eux-mêmes des enrôlés, c'est-à-dire des déchus) se prêtent à cette rigueur contre leurs subordonnés, sur lesquels pleuvent dru les punitions de salle de police, de prison, de cellule, y compris les supplices de la crapaudine et du silo qui, interdits par le ministre, sont néanmoins appliqués à la Légion.

« Quantité de légionnaires voudraient la fuir, écrivent aux consuls de leur pays d'origine ; mais les agents diplomatiques ou

consulaires n'ont aucune action en faveur de gens qui se sont mis, par leur engagement même, hors de leur nationalité. Et alors, une seule évasion reste possible : la mort. Aussi les suicides sont-ils relativement fréquents à la Légion étrangère. Les survivants, eux, reviennent contaminés de toutes manières.

« Les engagés séjournent généralement six mois à la compagnie de dépôt pour suivre leur école du soldat et de compagnie. Ils sont ensuite versés dans le camp. Après le fusil, c'est maintenant le pic ou la pelle qu'il leur faut manier. Dans le sol dur et brûlant de l'Afrique, des heures durant, ils ont à arracher des palmiers, à débarrasser le terrain de leurs racines ou à se livrer à de meurtriers travaux de terrassement.

« Au printemps, les légionnaires gagnent les hauts plateaux, creusent de vastes tranchées où des flots de criquets viendront s'ensevelir. C'est ensuite les expéditions vers le Sud, dans les plaines embrasées, où les ossements des chameaux, mêlés à ceux des légionnaires morts à la peine ou suicidés, marquent les routes sableuses incertaines. »

« *A lire ces infamies mensongères, l'on est profondément indigné à la pensée qu'elles sortent d'une plume française. Le colonel a tenu à en donner connaissance à tout le régiment, pour permettre à tous, depuis le dernier légionnaire jusqu'à lui, de protester dans la mesure de leurs moyens, contre d'aussi perfides accusations. S'il y a dans nos rangs quelques déchus qui viennent s'y réfugier pour se refaire un honneur et une conscience, ce à quoi ils arrivent le plus souvent, il n'en est pas moins vrai que la plupart des légionnaires sont de très braves gens et qui plus est, des héros, ils le prouvent tous les jours; que presque tous nos sons-officiers sont remarquables et d'une honorabilité parfaite et que nos officiers constituent une élite dans notre armée.*

« *Il est du devoir du colonel de rendre cet hommage à son régiment.* »

« J'ai pensé que cet ordre du colonel Girardot viendrait opportunément à l'appui de la campagne du Comité de l'Afrique française.

« Veuillez agréer, etc.

« Un officier d'Algérie. »

RENSEIGNEMENTS DIVERS

L'importation des armes. — Voici le texte du protocole signé à Bruxelles le 22 juillet 1908 en vue de la suspension temporaire de l'importation et de la vente des armes à feu, des munitions et de la poudre, par application de l'acte de Bruxelles :

PROTOCOLE

Se référant aux articles 1, 3, 8 et 9 de l'acte général de la conférence de Bruxelles, signé à la date du 2 juillet 1890, les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, sont tombés d'accord sur les dispositions suivantes :

§ 1er. — L'importation de toute espèce d'armes à feu, de munitions et de poudre destinées à des indigènes, ainsi que la vente et la délivrance de toute espèce d'armes à feu, de munitions et de poudre à des indigènes, seront suspendues pour la durée de quatre ans à partir du 15 février 1909 dans la zone désignée au paragraphe 2, ces dispositions n'étant pas applicables aux armes, munitions et poudres importées en transit et destinées à des régions en dehors de ladite zone. Il est entendu que les autorités locales pourront, dans des cas tout à fait exceptionnels, délivrer aux indigènes des armes à feu, des munitions et de la poudre.

§ 2. — La zone mentionnée au paragraphe précédent aura pour limites :

D'une part, la mer ;

D'autre part, la rive droite du Cross-River, depuis son embouchure sur le golfe de Guinée jusqu'à la rencontre de la frontière occidentale du Cameroun; de ce point, la frontière entre le Cameroun et la Nigérie jusqu'au lac Tchad; la limite du Cameroun sur le lac Tchad; la frontière entre les territoires allemands et français, à partir du lac Tchad jusqu'à la rencontre de la limite du bassin conventionnel du Congo ;

La limite du bassin conventionnel du Congo jusqu'à la rencontre de la crête orientale du bassin de la rivière M'Poko et cette crête jusqu'à l'Oubangui ;

De ce point, l'Oubangui jusqu'à Banzyville; à partir de Banzyville, une ligne rejoignant la crête orientale du bassin de la rivière Mongala; cette crête; puis une ligne rejoignant l'embouchure de l'Itimbiri; de ce point, la limite occidentale du district de l'Arruwimi jusqu'au 2e degré de latitude sud; la limite septentrionale des districts du Kassai et du Kouango jusqu'à l'embouchure du Kouango; une ligne remontant le Kouango jusqu'à un point situé à 25 kilomètres au Sud de la frontière portugaise; puis une ligne courant parallèlement à cette frontière à une distance de 25 kilomètres jusqu'à la mer, cette distance étant calculée à partir de la rive gauche du Congo dans la section où ce fleuve sert de frontière.

Il est entendu que les îles distantes de moins de 20 kilomètres du littoral compris dans la zone de prohibition désignée ci-dessus seront également incluses dans cette zone de prohibition.

§ 3. — Dans le cas où aucune des parties contractantes n'aurait, douze mois avant l'expiration de la période indiquée au paragraphe 1, notifié son intention de faire cesser les effets du présent protocole, il continuera à rester en vigueur pendant deux ans, et ainsi de suite, de deux ans en deux ans.

§ 4. — Dans la mesure du possible, les autorités locales veilleront à ce que, pendant le délai qui s'écoulera à partir de la signature jusqu'à l'entrée en vigueur du présent protocole, l'importation des armes à feu, des munitions et de la poudre se tienne dans les limites des moyennes semestrielles de l'importation de ces articles pendant les trois dernières années.

§ 5. — Les gouvernements de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Etat indépendant du Congo, de la France, de la Grande-Bretagne et du Portugal s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution, dans leurs territoires respectifs, des dispositions du présent protocole.

§ 6. — Avant le 1er septembre prochain, chacune des puissances participantes confirmera le présent protocole en remettant au gouvernement impérial d'Allemagne une note dans laquelle sera inséré intégralement le texte dudit protocole. De son côté le gouvernement impérial d'Allemagne, au fur et à mesure de la réception de ces notes, en avisera les puissances participantes.

La dénonciation prévue au paragraphe 3 s'effectuera dans les mêmes formes, c'est-à-dire par une notification adressée au gouvernement impérial d'Allemagne qui en avisera d'urgence les autres puissances participantes.

Fait à Bruxelles, le 22 juillet 1908.

Pour la France : d'Ormesson, René Lecomte. — Pour l'Allemagne : Graf von Wallwitz. — Pour l'Espagne : Arckro de Bagner. — Pour l'Etat indépendant du Congo : Liebrechts. — Pour la Grande-Bretagne : Arthur A. Hardinge. — Pour le Portugal : Santo Thyrso, Antonio Duarte Ramada, Curto.

Conformément aux dispositions du paragraphe 6, le protocole qui précède a été confirmé par le gouvernement de la République ainsi que par les autres gouvernements participants.

Le Congrès de la Mutualité coloniale. — Le Comité de la Fédération de la Mutualité coloniale et des pays de protectorat prépare, en ce moment, son deuxième Congrès. Comme le premier, il se tiendra en Algérie, et c'est à Oran qu'il s'ouvrira au mois d'avril prochain.

Dans une circulaire qu'il vient de faire paraître, le Comité invite toutes les Sociétés coloniales à collaborer aux travaux de de ce Congrès, sans aucune distinction de législation ou de régime, et il fait appel à toutes les compétences, sans acception d'école, pour rechercher en commun les moyens propres à favoriser, aussi bien chez nos nationaux que chez nos sujets indigènes, le développement des organismes d'assistance et de prévoyance sociales.

A cette circulaire est annexé le règlement du Congrès, ainsi que le programme des questions qui seront abordées pendant sa durée. Celui-ci embrasse, comme on pourra s'en rendre compte, une étude très complète de la mutualité, tant au point de vue indigène qu'agricole et militaire. Les questions d'hygiène, d'éducation et de législation n'ont pas été non plus oubliées et donnent à ce Congrès un intérêt de premier ordre.

BIBLIOGRAPHIE

La découverte des grandes sources du centre de l'Afrique, rivières de vie, rivières de mort, Nana, Ouam, Penndé, par le commandant Lenfant, ouvrage contenant 115 illustrations et une carte en couleurs, avec une préface de M. Bouquet de la Grye. — Paris, librairie Hachette et Cie. 1909.

Ce livre a été écrit à la suite d'une mission d'exploration, de colonisation, de pacification et d'humanité. Il fixe l'attention sur

une partie du Congo français et touche à des questions qu'il importe qu'on connaisse en France.

Il note la marche en avant, à travers des territoires qui, à première vue, paraissent presque inaccessibles, où les obstacles se montrent à chaque pas, où ils prennent toutes les formes, où ils essaient d'épuiser les meilleures volontés. Le but à atteindre est représenté par le Haut-Logone, mais ce but se multiplie, à mesure qu'on avance, par des explorations dans le bassin de la Sangha et dans la plaine du Tchad. Ce livre représente, en réalité, le résumé d'une randonnée extraordinaire dont les résultats sont des plus brillants et qui jette sur ceux qui en ont été les héros quelque chose qui dépasse l'intérêt et la sympathie et ressemble fort à de l'admiration.

La mission avait un programme très large. Elle n'avait pas seulement à reconnaître les routes praticables entre le centre africain et la colonie du Congo, du Logone à la Sangha, elle avait encore la liberté de se mouvoir dans tous les sens, de tirer parti de tout et d'exercer son influence sur les habitants. De ce fait, elle prenait une importance que le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* a signalée, quand il a publié, au mois de janvier dernier, une carte et un long article sur les travaux du commandant Lenfant et ses compagnons.

Il y a beaucoup de descriptions dans ce livre. Elles sont rendues sobrement avec une pointe de délicatesse très particulière et qui est la manière de l'écrivain. Il y a également un grand nombre de portraits. Ils sont nets, bien dessinés et font ressortir les traits les plus saillants des gens qui nous sont présentés, qu'ils soient des autochtones ou des membres de la mission.

Grâce à cette façon de procéder, le lecteur vit, en quelque sorte, l'existence qu'on mène dans l'Afrique centrale, il voit se dérouler les paysages, il s'initie aux habitudes et aux coutumes des habitants.

Cette contrée, qu'on ne peut trop admirer, a, malheureusement, deux ennemis : la tsé-tsé et le cannibale. La tsé-tsé est cette mouche néfaste dont la piqûre occasionne si souvent la mort après avoir causé la maladie du sommeil. Le commandant Lenfant donne de ce diptère une description que nous croyons utile de reproduire. Elle aura encore ce résultat de montrer avec quelle conscience il parle de tout ce qu'il a observé :

« Il existe plusieurs espèces de tsé-tsé. La mission du Haut-Logone n'en a guère rencontré que trois : la *glossina palpalis*, qui s'attaque principalement à l'homme, la *glossina morsitans*, signalée par beaucoup de voyageurs comme l'ennemie du bétail, et la *glossina tachynoïdes*, qui pique divers animaux.

« La *glossina palpalis* nous intéresse particulièrement par son action mortelle sur l'humanité. On peut dire que si le Congo supérieur n'était pas affligé de ce terrible fléau, son altitude, son climat, beaucoup moins pénible que celui du Soudan et de la région côtière, lui créeraient une réputation satisfaisante.

« Malheureusement la tsé-tsé l'habite presque partout Ce diptère, cette mouche noire, longue de 11 à 13 millimètres, est reconnaissable aux stries jaunâtres qu'elle porte sur l'abdomen, à ses ailes croisées comme des ciseaux lorsqu'elle est au repos et à leurs nervures. Sa trompe atteint jusqu'à 3 millimètres de longueur ; elle nous a piqués à travers des chaussures en toile à voile par-dessus la chaussette. La piqure est douloureuse et produit la sensation d'une forte épingle prolongée dans l'épiderme. L'insecte a déjà repris son vol lorsqu'on ressent la douleur. Elle recherche l'ombre des grands bois et vit parmi les feuilles ou dans l'écorce des arbres toujours à proximité des cours d'eau... Celle-ci se reproduit en pondant, à la saison chaude et par intervalles. des pupes qu'elle dépose dans l'ombre tiède des forêts, dont la température constante favorise l'éclosion de la nymphe... Elle est beaucoup plus agressive dans l'ombre qu'en plein soleil, elle pique beaucoup plus une peau noire qu'une peau blanche, un vêtement noir qu'un vêtement blanc, dont l'éclat la gêne. Comme tous mes compagnons, j'ai remarqué que nous étions beaucoup plus piqués avec des vêtements kakis que vêtus de toile blanche.

« ... La *glossina palpalis* puise, dit-on, ce virus nocif sur les grands animaux, éléphant-buffle, crocodile, qui vivent sans inconvénient avec leur sang injecté de trypanosome. C'est ce microbe que la mouche transmet intact, ou modifié, à l'homme et aux animaux qu'elle pique. Supposez qu'une mouche prenne son repas sur un buffle et que l'animal la chasse avant qu'elle soit repue ; elle va chercher à le terminer et, dans ce but, plongera sa trompe imprégnée de sang contaminé dans l'épiderme d'un homme ou d'un être placé sur son chemin. Il suffit qu'il reste un trypanosome dans sa trompe pour que le sujet piqué se trouve infecté, mais fort heureusement le fait est rare. »

Quand on lit ce que l'auteur a écrit sur le cannibalisme, on s'aperçoit bien vite que celui-ci n'est qu'un effet qui disparaîtra le jour où la cause aura été supprimée. Si tous les noirs de la Sangha, comme ceux qu'on rencontre au centre et au Sud du nœud orographique de Yadé, sont cannibales, c'est qu'ils manquent de viande et de sel.

Il ressort de toutes les observations qui ont été faites par la mission Lenfant, que le cannibalisme est le résultat d'un besoin. Il faut noter, en effet, que les gens qui habitent ces hautes contrées peuvent être divisés en deux catégories, ceux où les chasses sont infructueuses, où le sel n'existe pas ou ne peut parvenir, où la nourriture se compose presque uniquement de farine de nété, de graminées sauvages, de chloridées au grain rouge et, d'autre part, ceux qui ont la facilité de se pourvoir de salure et de viande. Les premiers sont tous cannibales, les seconds ne le sont jamais. C'est que ces derniers, qu'on rencontre dans la vallée du Logone ou dans la plaine du Tchad, peuvent pratiquer l'élevage, qu'ils fabriquent du sel en lavant des cendres de Karité ou de nété et qu'ils ne sont pas les victimes de la terrible tsé-tsé.

C'est elle, en effet, cette ennemie des animaux, qui a déterminé, par la disparition de ceux dont la chair aurait pu servir à la consommation, cette passion, singulière à première vue, qui fait que l'homme a toujours à craindre d'être tué pour être mangé et dont il faut rechercher le motif dans le besoin absolu qu'éprouvent toutes les créatures de se mettre dans la bouche des aliments salés.

Ce livre vaut mieux qu'un simple compte rendu de voyage. De la première ligne à la dernière, il est une leçon de choses. Il est écrit avec une pondération qui en fait, à nos yeux, le principal mérite. Ce calme, cette modération, cette délicatesse qu'on rencontre à chaque ligne, font mieux ressortir la vaillance, le dévouement et la solidarité du commandant Lenfant et de ses jeunes compagnons, que celui-ci nous fait connaître en nous signalant leurs travaux et leurs initiatives. Ce sont les capitaines Joannard et Périquet, le Dr Kérandel, M. Bastet, les maréchaux de logis Psichari, Bougon, Delacroix et le sergent de Montmort, le seul qui ne soit pas revenu.

Encore une fois *La Découverte des grandes sources de l'Afrique* est un très beau et un très bon livre, il fait grand honneur à celui qui l'a écrit. Il est soigné dans la forme et a cette qualité que nous apprécions fort, de laisser courir à travers des lignes conçues d'une façon mâle et pittoresque, un souffle, qui vient leur donner plus de souplesse, plus de saveur et une véritable grâce.

La France dans l'Océan Indien, par EUGÈNE GALLOIS, chargé de mission, lauréat des Sociétés de géographie, ouvrage accompagné de cartes et illustrations, dépôt, 6, rue de Mézières, Paris.

L'auteur a l'habitude des voyages. Son nom est connu et il est sympathique. C'est toujours, en effet, avec une scrupuleuse attention qu'il a relevé les points intéressants des nombreux pays qu'il a visités.

Nous avons eu de lui des impressions sur la Russie, une excursion dans le Turkestan, une autre à Java, une autre encore en Birmanie. Nous avons conservé, également, un très bon souvenir de tout ce qu'il nous a conté de ses chevauchées en Indo-Chine, en Océanie, sur la côte d'Afrique et au Japon.

Il a visité bien d'autres pays encore, tant dans le Levant que dans l'Amérique du Sud. De tous ces voyages, et comme s'il avait été un fils d'Albion, il a cru nécessaire de nous donner un aperçu et il faut convenir qu'en agissant ainsi, il a fait plaisir à nombre de gens et a augmenté le nombre de renseignements qu'il importe que nous ayons sur le monde.

Aujourd'hui, il nous mène dans l'Afrique Orientale. Il nous dit ce qu'il a vu, ce qui l'a intéressé. En passant, il nous remémore certaines dates qui comptent dans notre histoire coloniale.

Sur Madagascar, il s'étend longuement. On voit que la grande île de la mer des Indes l'intéresse et qu'elle retient autant par son passé que par l'avenir en lequel, il faut le remarquer, il n'a qu'une confiance limitée.

De la Réunion, dont il a été obligé d'admirer les paysages, le pittoresque, la grâce et l'éclat, il n'est pas non plus enthousiaste. Tout en reconnaissant que l'ancienne île Bourbon est digne de tous les intérêts, il est forcé d'avouer qu'elle n'est plus l'île riche, florissante des temps jadis, alors que la betterave ne donnait pas ce qu'on lui fait rendre aujourd'hui.

De l'île de France, l'île Maurice d'aujourd'hui, qu'il met en parallèle avec la Réunion, il tire une leçon de choses. Il convient qu'elle est tout à l'avantage des Anglais.

En somme, c'est un livre facile à lire, qu'on a intérêt à voir pro-

pager. Il peut dire des choses que l'on sait, mais il les dit avec un accent particulier et il est bon qu'on répète souvent même ce que l'on croit connu du public.

L'Afrique du Nord, Tunisie, Algérie, Maroc, avec 27 gravures dans le texte et 3 cartes hors texte, par Henri Lorin, ancien professeur au lycée de Tunis, professeur de géographie à l'Université de Bordeaux. — Librairie Armand Colin, rue de Mézières, 5, Paris. Prix : 3 francs.

Voilà un ouvrage qui ne peut manquer d'être bien accueilli. Sa place est indiquée dans toutes les bibliothèques. Il est d'actualité et répond à une nécessité. Il représente, dans un format facile, la condensation de tout ce qu'on a écrit sur la Berbérie ou le Magreb, comme l'appellent les Arabes. C'est un livre de vulgarisation; il s'adresse à tout le monde, aux écoliers comme aux fonctionnaires, aux agriculteurs comme aux commerçants. Il vient en aide aux gens du monde aussi bien qu'aux travailleurs, qui n'ont pas toujours le temps de lire les ouvrages spéciaux qu'on a écrit sur les immenses régions dont se compose l'Afrique mineure.

Cet ensemble de hautes terres au travers desquelles l'Atlas court du Sud-Ouest au Nord-Est demandait autre chose que tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. Non pas que tous ces ouvrages n'aient une valeur inestimable, mais ils ne s'adressent qu'à un public restreint et ne comportent qu'un objet particulier à telle ou telle région. Un livre était nécessaire. Il manquait, à notre littérature africaine, un manuel où fût résumé tout ce qui a été écrit sur ces vastes contrées de l'Afrique septentrionale. Nous croyons posséder cet ouvrage aujourd'hui. *L'Afrique du Nord*, de M. Henri Lorin, répond à ce besoin. Il embrasse, dans un cadre restreint, toutes les questions dont ce vaste territoire fait l'objet. Il résume les travaux considérables qu'on y a poursuivis depuis plus de soixante-dix ans. Il permet de se faire une idée très nette du programme qu'on s'est imposé, qui va toujours en s'élargissant et qu'il n'est plus possible d'ignorer.

Au point de vue géographique, l'auteur a réuni en quelques pages tout ce qu'il importe qu'on sache sur l'Afrique mineure. Avec la même sobriété et la même clarté, il a rappelé les phases différentes par lesquelles les pays appartenant à cette zone ont passé, en ayant soin de rappeler les faits essentiels et de faire ressortir l'œuvre à laquelle la France s'est attachée.

Les éléments très divers dont se composent les populations de ces régions sont fort bien présentés et nous permettent, sans aucune peine, de fixer notre jugement sur les forces dont ils disposent comme sur les branches très diverses où ils manifestent leur énergie. Mais c'est spécialement sur les étendues dont la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sont la désignation que M. Henri Lorin s'est longuement arrêté. Il a réuni, dans ces pages — les plus nombreuses de son livre, — des renseignements d'une utilité scientifique et pratique qui donnent une physionomie très particulière à son travail. Les lecteurs liront avec beaucoup de fruit les descriptions qu'il fait de ces pays, auxquelles viennent s'adjoindre des documents dont l'auteur a extrait le suc et qu'il nous présente avec une brièveté qui n'empêche pas la clarté.

Géographie, histoire, coutumes des divers éléments dont la population est composée, étude des régions avec leurs divisions et subdivisions, traits qui les caractérisent, économie présidant à leur existence, moyens de communication, transport, commerce, administration politique tant indigène qu'européenne, tout cela est passé en revue, examiné sous les aspects multiples que chacun de ces objets comporte et présenté dans un ordre parfait, avec une précision absolue et une méthode qui fait le plus grand honneur à celui qui l'a conçue.

Sur toutes les questions, l'auteur donne des renseignements pris aux meilleures sources. Après chaque chapitre, il résume, en quelques lignes, l'objet qu'il a exposé et en tire les commentaires.

Quand on ferme le livre, on a sur ces trois pays de l'Afrique du Nord une vue très nette, une appréciation très documentée. On n'ignore plus rien, en effet, des généralités qui les distinguent. Si on veut entrer davantage en communication avec eux, on n'a qu'à se reporter aux ouvrages les plus propres à consulter, dont l'auteur nous donne la liste et auxquels il nous renvoie.

En rassemblant les nombreux éléments dont sont constitués ces trois pays du Nord africain, M. Henri Lorin a rendu un service dont tout le monde lui saura gré et dont le Comité de l'Afrique ne peut trop le féliciter. Un pareil manuel vient combler une lacune, il répond à des besoins incessants, il facilite l'étude et la tâche de tous ceux qui, sous quelque prétexte que ce soit, veulent aborder un côté quelconque des problèmes touchant à l'Afrique septentrionale.

Pour conserver à son livre, le côté pratique et scolaire par lequel il se recommande, il suffira à l'auteur de se tenir au courant des événements qui ne peuvent manquer de survenir et de le compléter par des notes et des observations. Quant au fond, il demeurera toujours exact et il répondra aux exigences des générations prochaines comme à celle à qui il s'adresse aujourd'hui.

La production du coton en Egypte, par François Charles-Roux. Paris, librairie Armand Colin, 1908; prix : 7 fr. 50.

La culture du coton est de tradition en Egypte. Son importance s'est accrue avec les circonstances. Depuis bientôt quatre-vingts ans, elle a pris un développement tellement considérable qu'elle s'impose à l'attention des économistes.

C'est à son sol, à son climat, aux procédés de culture ,que « ce pays des paradoxes » doit la production cotonnière tous les jours plus abondante dont elle s'enrichit.

En lisant les pages si documentées du livre de M. François Charles-Roux, on constate une fois de plus que les conditions que présente l'Egypte pour la culture du cotonnier se retrouvent dans l'Afrique occidentale, et tout particulièrement dans la boucle du Niger, du côté de Djenné.

Des deux côtés, nous rencontrons des périodes de chaleur très considérable suivies de périodes de fraîcheur. Les crues du Niger sont au moins comparables à celles du Nil. Or, on sait l'importance du régime du Nil sur la culture du coton et on est arrivé ainsi à se demander si, dans le bassin du Niger, en créant des barrages, en faisant des arrosages, en créant par conséquent des canaux, on n'atteindrait pas bientôt une prospérité cotonnière qui, par la suite, pourrait balancer la puissance de ce produit en Egypte.

On peut tirer du livre que nous nous plaisons très particulièrement à présenter au public des conclusions où l'Egypte n'est plus qu'un exemple, exemple bon à suivre, exemple doublé de tout un arsenal de documents historiques, agricoles, industriels et commerciaux. Il donne la clef des procédés qu'il faut employer dans la culture très particulière du cotonnier. Il n'oublie de nous renseigner sur aucun détail. Choix du terrain, assolement, amélioration et préparation du sol, fumure des terres, engrais naturels et chimiques, sélection des semences, arrosages, soins ultérieurs, ver du coton, rendement; rien n'est oublié, tout est expliqué, et ainsi pour chaque phase par où passera ce coton, jusqu'au jour où il servira de vêtement à un individu d'un des deux hémisphères.

Quand on observe l'extension de la culture du coton, depuis la guerre de sécession, dans les pays où elle était susceptible de réussir, on est surpris du nombre de régions où elle prend racine. En Afrique, en Asie centrale, en Extrême-Orient, elle s'étend. Partout où son acclimatation a été possible, elle a créé des marchés de production.

Les lecteurs du *Bulletin* savent déjà l'ampleur du mouvement cotonnier en Afrique, et surtout en Afrique occidentale. Les enseignements du livre de M. F. Charles-Roux ne pourront que l'étendre encore.

Il ne faut pas oublier que le coton est celui de tous les textiles qui est le plus demandé. Il entre dans une quantité de fabrications. Il possède des qualités que n'ont pas d'autres matières propres à être mises en tissus. Il représente dans la consommation générale un chiffre formidable, et celui-ci va toujours en s'accroissant.

En présence d'un fait aussi palpable, on est amené à penser qu'il est utile de provoquer l'extension d'une matière aussi demandée. Le bel ouvrage de M. François Charles-Roux ne peut avoir, en raison de ce que nous venons de dire, qu'un très grand retentissement. Il précise des faits qu'un trop petit nombre de gens sont à même de constater, il invite à essayer de mettre en pratique une culture qu'on connaissait déjà dans l'antiquité.

Cet ouvrage est le fruit d'un grand travail, d'une très grande érudition : mais il a surtout cet avantage d'éclairer le public sur un point d'autant plus important qu'il peut devenir la source d'une grande prospérité dans certaines de nos colonies.

La Chambre de commerce de Marseille et l'Exposition coloniale de 1906. — Marseille, Typographie et lithographie Barlatier, 1908.

En publiant le résumé des efforts qu'elle a faits pour le succès de l'Exposition coloniale de 1906, la Chambre de commerce de

Marseille a profité de l'occasion qui lui était donnée pour entrer en communication directe avec le grand public et pour établir combien cette manifestation cadrait avec les préoccupations d'expansion coloniale auxquelles tout le monde, en France, s'associe.

Le livre, fort élégamment édité, débute par un exposé historique du rôle joué par la ville de Marseille dans les différentes expéditions d'outre-mer, dont les croisades furent d'abord le prétexte. Il fait ressortir, tout particulièrement, les services que la Chambre de commerce de cette ville rendit à Colbert, la collaboration active que cette compagnie lui prêta, les institutions dont elle prit la charge, les efforts de tous genres qu'elle fit en vue de l'affranchissement et du développement du port magnifique dont elle avait, en quelque sorte, la garde.

L'histoire de Marseille, ce dernier rejeton du monde hellénique, est liée à notre mouvement commercial non seulement par sa situation sur la Méditerranée, mais plus encore par son initiative à concourir à tout ce qui pouvait étendre nos relations. En dépit de bien des obstacles, malgré toutes les atteintes portées à nos intérêts par les guerres de religion pendant la durée du XVIe siècle et le commencement du XVIIe, de la peste, de la crise économique provoquée par la révolution, et, de nos jours, par l'abandon de l'Egypte, Marseille n'a jamais abandonné la tâche qui lui est échue en partage et il faut reconnaître qu'elle a su toujours profiter de nos moindres succès diplomatiques pour étendre son influence.

La partie de cet exposé, consacrée aux Echelles de Barbarie, à l'Afrique occidentale et orientale, devait forcément attirer particulièrement notre attention. Nous avons été heureux d'y retrouver tout ce qui a marqué, depuis l'origine des relations de Marseille avec ces différentes contrées, le mouvement commercial de ce port.

Dans les quelques pages consacrées au continent noir, il y a tout un programme d'expansion, d'institutions, de gestion. L'Afrique a été une mine d'or pour Marseille, mais il faut reconnaître que les Marseillais n'ont pas boudé à la peine. Ils ont fondé des factoreries tant au Nord qu'à l'Est et à l'Ouest. Partout, ils se sont multipliés. On peut certifier qu'ils ont préparé la conquête et qu'ils sont les artisans de tout ce que nous voyons aujourd'hui.

On trouvera, à la fin du volume, des notices et des tableaux statistiques. Ils complètent très heureusement ce très beau travail. En réunissant les principaux éléments de l'œuvre économique dont la Chambre de commerce de Marseille a pris l'initiative, on n'a fait que donner la clef de la prospérité du premier port de France.

Simples souvenirs, 1859-1907, par le comte DE PIMODAN, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, breveté d'état-major. — Chez Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 1908; prix : 3 fr. 50.

Ce sont presque des mémoires. L'auteur s'est fait un plaisir et peut-être un devoir de rappeler ses souvenirs. Il a voulu rassembler, dans ces quelques pages, les événements les plus marquants de sa propre existence, et comme il a connu beaucoup de gens, que ceux-ci sont souvent des figures intéressantes, qu'ils ont, à de certains moments, occupé la société de leurs faits et de leurs gestes, il s'ensuit qu'ils intéressent en rappelant les années envolées.

Les voyages dans la presqu'île des Balkans, au Japon, en Algérie ne sont ici que des indications où se mêlent cependant des anecdotes souvent intéressantes. Le comte de Pimodan nous les avait fait connaître sous des traits plus larges, dans d'autres livres qu'il a publiés et qu'on a lus avec beaucoup de plaisir.

La campagne du Maroc et les enseignements de la guerre d'Afrique, par le colonel SAINTE-CHAPELLE, chez Berger-Levrault et Cie, éditeurs. Prix : 2 fr. 50.

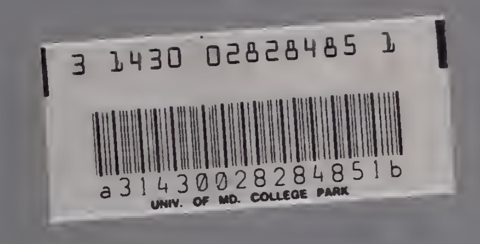
Cet ancien colonel du 3e chasseurs d'Afrique, venant exprimer son opinion sur notre intervention au Maroc, n'est pas pour nous déplaire. La thèse qu'il soutient est celle que nous défendons, celle que le général d'Amade a mise en pratique.

Les pages qu'il publie sont bonnes à lire, elles donnent une idée générale de la situation qu'on rencontre dans les pays où le Coran a force de loi. Elles rappellent encore le passé. Elles sont un enseignement. L'histoire racontée par un soldat a toujours beaucoup de charme. Les faits prennent, sous sa plume, une grande intensité de vie et intéressent d'autant plus que beaucoup d'entre eux ont été vécus par l'auteur.

TABLE SPÉCIALE DES RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.



DO NOT CIRCULATE

